

ARCHIVES NATIONALES (Paris)

**SOUS-SÉRIE AF/III**

**Directoire exécutif**

**LES ARCHIVES DU DIRECTOIRE, TOME II**

**Groupe de l'Intérieur**

**Bureau des nominations**

**et « notes personnelles »**

Cartons AF/III/91 à 113  
et 281 à 305/B  
Registres AF\*/III/106 à 138, 167 à 169,  
252 à 257, 282 et 283

**INVENTAIRE  
ET INDEX**

par  
Pierre-Dominique CHEYNET  
*Conservateur en chef*

2009



## SOMMAIRE

<b>FICHE DESCRIPTIVE</b> .....	7
Historique des producteurs : .....	7
Description sommaire du contenu:.....	9
Contenu du groupe de l'Intérieur:.....	10
Contenu des dossiers et registres du bureau des nominations.....	12
Contenu des dossiers des "Notes personnelles".....	14
Sources complémentaires:.....	14
Sources complémentaires aux dossiers du groupe de l'Intérieur produits par le Directoire seul:...	14
Sources complémentaires aux documents produits par le Directoire et ou le Conseil des Cinq-Cents et les commissions des assemblées révolutionnaires précédentes.....	16
Sources complémentaires sur les dossiers du bureau des nominations et les Notes personnelles.....	19
Autres instruments de recherche:.....	20
Particularités de l'index de cet inventaire.....	20
Note sur l'appendice : documents imprimés et figurés de cet inventaire.....	20
<b>INVENTAIRE</b> .....	21
<b>CARTONS</b> .....	21
<b>AF/III/91 à 113 : GROUPE DE L'INTÉRIEUR</b> .....	21
AF/III/91 et 92, Directoire, groupe de l'Intérieur : serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi.....	21
AF/III/91 : Serments de l'an IV.....	21
AF/III/92, dossiers 393 et 394, serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi : École polytechnique, serments de l'an IV et de l'an V.....	24
AF/III/92, dossier 395 : serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi, services relevant du ministère de l'Intérieur, an V.....	24
AF/III/92, dossier 396, Directoire, serments d'employés du ministère de l'Intérieur pour l'anniversaire de la mort du roi, an VI et an VII.....	25
AF/III 93 et 94, dossiers 402 à 408, Directoire, groupe de l'Intérieur : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur au Directoire et autres pièces.....	25
AF/III/93, dossiers 397 à 401, Directoire, rapports et lettres des ministres de l'Intérieur, première série.....	26
AF/III/94, dossiers 402 à 408, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur, seconde série.....	36
AF/III/94, dossier 409, Directoire, groupe de l'Intérieur : départements réunis et pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle.....	43
AF/III/95 (anciens dossiers 410 et 411), Directoire, groupe de l'Intérieur, circulaires imprimées du ministère de l'Intérieur.....	45
AF/III/96 à 98. Directoire, bureau des nominations, première partie.....	49
AF/III 96 et 97 (début) : "répertoires des commissaires près les cantons et tribunaux".....	49
AF/III/97, dossiers 431 et 432, Directoire, bureau des nominations : feuilles de travail.....	49
AF/III/97, dossier 433, Directoire, bureau des nominations : relevés de nominations administratives et judiciaires par départements.....	50
AF/III/98, dossiers 434 et 435, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, dossiers : Ain à Bouches-du-Rhône.....	50
AF/III/98, dossier 436, Directoire, bureau des nominations puis groupe de l'Intérieur : commissaires du Directoire près les administrations et les tribunaux.....	54
AF/III 99 à 109, Groupe de l'Intérieur : élections, santé, affaires communales, commerce, circonscriptions administratives et instruction publique.....	56
AF/III/99 et 100, Directoire et Conseil des Cinq-Cents : dossiers sur les élections.....	56

AF/III/101, Cinq-Cents, commission des secours publics et commissions spéciales : hospices, secours, santé.....	65
AF/III/102, dossier 452, Cinq-Cents : commission spéciale sur les dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII.....	71
AF/III/102, dossiers 453 à 458, Cinq-Cents : affaires communales et municipales.....	72
AF/III/103/A et 103/B, Comités des assemblées de la Constituante aux Cinq-Cents : agriculture et commerce.....	77
AF/III/104 et 105, Cinq-Cents : circonscriptions administratives.....	84
AF/III/106, Cinq-Cents : travaux publics.- Directoire : employés du droit de passe.....	94
AF/III/107 à 109, Cinq-Cents : instruction publique et institutions républicaines.....	97
Cinq-Cents, écoles centrales des départements : emplacement.....	103
AF/III/110 et 111, Directoire, secrétariat général : adresses des armées avant et sur le Dix-Huit Fructidor ; adresses civiles sur les journées de prairial an VII.....	119
AF/III/110, dossiers 505 à 522, Directoire : adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor ..	119
AF/III/111, Directoire, adresses des armées avant le Dix-Huit Fructidor.....	125
AF/III/ 112 et 113, Directoire, groupe de l'Intérieur : comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur, états des dépenses soumises à l'approbation du Directoire puis états décennaires d'emploi des fonds.....	128
AF/III/112, dossiers 526 à 529 : comptes de l'an IV à l'an VI.....	128
AF/III/113, dossiers 530 et 531, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : états décennaires de répartition sur les fonds disponibles, an VII.....	132
<b>AF/III/281 à 296, Directoire, secrétariat général : « Notes personnelles » (fiches par ordre alphabétique de noms propres)</b> .....	133
AF/III/281 : A- à Be-.....	133
AF/III/282 : Bi- à By-.....	135
AF/III/283 : Ca-Cot.....	136
AF/III/284 : Cou-De.....	137
AF/III/285 : Dh-Dy.....	138
AF/III/286 : E- à Ga.....	138
AF/III/287 : Ge- à H.....	140
AF/III/288 : I à La.....	140
AF/III/289 : Le- à Ly-.....	141
AF/III/290 : Ma- à Mi.....	143
AF/III/291 : Mo- à Ph.....	144
AF/III/292 : Pi- à Ri.....	146
AF/III/293 : Ro- à S.....	147
AF/III/294 : T- à Z.....	148
AF/III/295, reliquat : fiches de dépouillement d'arrêtés de destitution d'administrateurs municipaux du 28 fructidor an VII au 11 brumaire an VIII.....	149
AF/III/296, reliquat : Pièces choisies, fiches et quelques pièces originales sur des personnalités, français, émigrés, personnel diplomatique et politique européen ; notes sur des italiens ; rapports de police sur la situation de Paris de la deuxième décennie de brumaire au 1er frimaire an VII joints aux notes personnelles et en ayant été une des sources.....	150
AF/III/296, dossier 1174 : français, émigrés, personnel diplomatique et politique européen.	150
AF/III/296, dossier 1175, reliquat : Italiens.....	151
AF/III/296, dossier 1176, reliquat : cahiers de renseignements pour le président du Directoire et rapports de l'état-major de la 17e division militaire sur la situation à Paris.....	152
<b>AF/III/297 à 304, Directoire, bureau des nominations : personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice, départements du Calvados à l'Yonne</b> .....	152
AF/III/297 : Calvados à Liamone.....	152
AF/III/297, dossier 1177 : Calvados à Creuse et éléments sur les Ardennes.....	152
AF/III/297, dossier 1178 Dordogne à Escaut et éléments sur l'Aube.....	155
AF/III/297, dossier 1179 : Finistère à Ile-et-Vilaine et éléments sur l'Ardèche.....	157
AF/III/297, dossier 1180 : Indre à Liamone et éléments sur l'Aude.....	160
AF/III/298 : Loir-et-Cher à Lot-et-Garonne.....	164

AF/III/298, dossier 1181 : Loire.....	164
AF/III/298, dossier 1182 : Loir-et-Cher et Haute-Loire à Lot-et-Garonne, et éléments sur la Gironde, les Landes et l'Isère.....	167
AF/III/299 : Lozère à Nièvre.....	172
AF/III/299, dossier 1183 : Lozère à Meurthe.....	172
AF/III/299, dossier 1184 : Meuse à Nièvre et éléments sur la Creuse.....	177
AF/III/300 : Nord à Pyrénées-Orientales.....	183
AF/III/300, dossier 1185 : Nord à Orne et éléments sur l'Ain le Calvados et les Côtes-du-Nord.....	183
AF/III/300, dossier 1186 : Ourthe et Pas-de-Calais et éléments sur l'Oise.....	188
AF/III/300, dossier 1187: Puy-de-Dôme à Pyrénées-Orientales et éléments sur les Landes et la Loire-Inférieure.....	192
AF/III/301 : Bas-Rhin à Sarthe.....	194
AF/III/301, dossier 1188 : Bas-Rhin et Haut-Rhin.....	194
AF/III/301, dossier 1189 : Rhône et Sambre-et-Meuse.....	196
AF/III/301, dossier 1190 : Haute-Saône à Sarthe et éléments sur la Côte-d'Or et la Meurthe.....	198
AF/III/302 : Seine et Seine-Inférieure.....	203
AF/III/302, dossiers 1191 et 1192 : Seine.....	203
AF/III/302, dossier 1193: Seine-Inférieure.....	209
AF/III/303 : Seine-et-Marne à Var.....	211
AF/III/303, dossier 1194, Seine-et-Marne.....	211
AF/III/303, dossier 1195: Seine-et-Oise.....	212
AF/III/303, dossier 1196 : Deux-Sèvres à Var et éléments sur la Charente et le Rhône.....	216
AF/III/304 : Vaucluse à Yonne.....	217
AF/III/304, dossier 1197 : Vaucluse à Haute-Vienne.....	217
AF/III/304, dossier 1198 : Vosges et Yonne.....	219
<b>AF/III/305/A et 305/B, Directoire : demandes de places, autres emplois à pourvoir par le Directoire et reliquat de lettres au Directoire.....</b>	<b>222</b>
AF/III/305/A, dossier 1199 : demandes d'emploi par des députés sortants et d'anciens députés, ..	222
AF/III/305/A, dossier 1200, Directoire : demandes de postes : de garçon de bureau du Directoire, dans l'administration de la maison du Directoire, comme fournisseurs de la maison du Directoire ; demandes de postes d'huissier du Directoire et du Consulat et de postes de courriers du Directoire.....	224
AF/III/305/B, dossier 1201, Directoire : demandes de place de messenger d'État, dossier dit "places accordées", et demandes de place de chefs (de bureau au Directoire).....	225
AF/III/305/B, dossier 1202, Directoire : « demandes d'emploi de chef de bureau, dans la diplomatie, l'instruction publique et la partie militaire », ordre alphabétique, quelques pièces collectives et des listes de patriotes de Paris de l'an IV, et dossier dit « lettres diverses ».....	226
<b>REGISTRES.....</b>	<b>231</b>
<b>AF*/III/106 à 138 : Intérieur.....</b>	<b>231</b>
AF*/III/106 à 114 : registres d'enregistrement.....	231
AF*/III/115 à 137 : copies de lettres, d'arrêtés et de messages du Directoire.....	231
AF*/III/138 : tableau de destitutions par ordre alphabétique des départements : .....	231
<b>AF*/III/252 à 257 et 282 et 283, bureau des nominations : commissaires du Directoire .....</b>	<b>231</b>
AF*/III/252 : Ardèche.....	231
AF*/III/253 : Gard et Hérault.....	231
AF*/III/254 : Basses-Pyrénées et Basses-Alpes.....	232
AF*/III/255 : Drôme et Hautes-Alpes .....	232
AF*/III/256 : Haute-Loire et Isère.....	232
AF*/III/257 : Aude et Alpes-Maritimes .....	232
<b>AF*/III/167 à 169 : personnel judiciaire des départements.....</b>	<b>232</b>

AF*/III/167, tableaux départementaux sur formulaires imprimés de nominations judiciaires attribuées au Directoire par la loi du 19 fructidor an V et lois successives, Ain à Gard.....	232
AF*/III/168, tableaux départementaux sur formulaires imprimés de nominations attribuées au Directoire par la Constitution avec liste alphabétique des cantons de chaque département, Ain à Yonne.....	232
AF*/III/169, tableaux départementaux manuscrits des juges, suppléants et greffiers des tribunaux de commerce, sans date.....	232
<b>AF*/III/282 et 283 : nominations administratives et judiciaires.....</b>	<b>232</b>
AF*/III/282, registre dit table des nominations administratives : noms de personnes par ordre alphabétique d'initiales et renvois à des numéros.....	232
AF*/III/283, registre du bureau des nominations : tableaux départementaux sur formulaires imprimés des nominations et destitution de juges des tribunaux civils (an IV-an V).....	232
<b>INDEX</b>	
<b>Tableau de répartition des noms de lieux</b> .....	<b>233</b>
<b>Index général</b> .....	<b>242</b>
<b>APPENDICES</b> .....	
<b>I. Liste des documents imprimés et figurés</b> .....	<b>858</b>
<b>II. Liste des ouvrages imprimés cités en référence dans l'inventaire</b> .....	<b>881</b>

## FICHE DESCRIPTIVE

**Intitulé :** Directoire, groupe de l'Intérieur, bureau des nominations et « notes personnelles »

**Dates extrêmes :** an IV/1796-an VIII/1800 (ponctuellement : depuis la fin de l'Ancien Régime)

**Niveau de description :**

Regroupement de trois groupes documentaires d'une même sous-série du cadre de classement.

**Référence :** FR-AN (Paris) AF/III/91 à 113 et 281 à 305/B ; AF\*/III/108 à 138, 167 à 169, 252 à 257, 282 et 283.

**Lieu de conservation :** Archives nationales-Paris.

**Modalités d'entrée :**

Versement aux Archives nationales en 1849 de l'ensemble de la série AF (Secrétairerie d'État impériale) dont la sous-série AF/III est une des parties.

**Conditions d'accès :**

Librement communicable. Les registres ont été microfilmés et ne sont communiqués que sous cette forme.

**Conditions de reproduction :**

Photographie numérique autorisée. La photocopie peut être autorisée lorsque l'état matériel des documents le permet ; elle est interdite pour les registres.

**Noms des producteurs :**

La sous-série AF/III a pour producteur principal le Secrétariat général du Directoire exécutif et pour producteur secondaire le Conseil des Cinq-Cents.

**Historique des producteurs :**

Le Directoire exécutif

L'entrée en vigueur de la constitution de l'an III en brumaire an IV/novembre 1795 mit fin aux régimes temporaires du gouvernement de la République depuis la déchéance du roi constitutionnel au Dix-Août 1792. Le pouvoir exécutif fut alors confié à un collège composé de cinq membres élus par les deux nouvelles assemblées et renouvelables par tirage au sort d'un membre sortant chaque année. Ce collège, dénommé Directoire exécutif, nommait et révoquait les ministres, qui ne formaient pas un conseil et n'étaient responsables qu'envers le Directoire. Les décisions prises par le Directoire étaient appelées : arrêtés du Directoire.

La constitution de l'an III imposait que le Directoire ne délibérât valablement que si trois de ses membres au moins étaient présents ; suivant son article 143, le Directoire se choisirait un secrétaire, chargé de contresigner les expéditions de ses actes et de rédiger ses délibérations sur un registre, et était autorisé à délibérer également en dehors de la présence de son secrétaire en tenant un registre de délibérations particulier rédigé par un de ses membres.

C'est sur ces fondements constitutionnels que fonctionna le secrétariat général du Directoire exécutif, de la première séance du Directoire, le 11 brumaire an IV /2 novembre 1795, jusqu'au coup d'État du Dix-Huit Brumaire an VIII/9 novembre 1799 qui instaura le régime du Consulat.

### Les bureaux du Directoire producteurs des documents inventoriés ci-après

Dans la première période du Directoire, de brumaire an IV à la fin de l'an V, le secrétariat général du Directoire fut organisé en plusieurs bureaux ou divisions, correspondant aux ministères existants, en plus d'une division centrale chargée des Procès-verbaux du Directoire, et d'un bureau dit des nominations, chargé du suivi des nominations de fonctionnaires que la constitution de l'an III avait attribuées au Directoire, par opposition aux postes qui devaient être pourvus par élection - par exemple les juges de tous tribunaux et les membres des administrations centrales des départements et des municipalités de canton.

Le Directoire avait en revanche à nommer des commissaires près les administrations départementales et municipales, près les tribunaux civils et criminels des départements et près les tribunaux correctionnels, des receveurs et payeurs généraux de départements ainsi que des agents du pouvoir exécutif près les monnaies et diverses autres institutions. Dès le 14 brumaire an IV, le Directoire ordonna d'ouvrir un registre particulier, par ordre alphabétique des départements, sur les nominations qui lui étaient attribuées par la Constitution et les lois, registre à remplir d'après les minutes signées en séance (*Debidour, Recueil des actes du Directoire*, tome I, page 23). Cet arrêté est à l'origine de la création du bureau des nominations et des documents qui lui sont rattachés. Son texte précise à propos du registre "*La suite de ce travail sera également insérée sur le registre, qu'il faudra consulter pour tous les renseignements qu'on pourra désirer à cet égard*".

Simultanément, chacun des membres du Directoire eut sa zone géographique propre, par exemple Barras pour les départements du Midi ou La Revellière-Lépeaux pour ceux de l'Ouest tandis que, sans qu'on sache exactement pourquoi, le conventionnel du Loiret Pierre Lombard-Lachaux, nommé chef de la division des finances du Directoire, joua un rôle important dans les nominations par le Directoire en l'an IV, ce qui apparaît nettement dans le détail de l'inventaire qui suit et n'était apparemment pas particulièrement mis en avant jusqu'à présent.

On ne sait pas exactement sous quelle forme on décida de constituer des fiches de notes sur les personnes candidates à des fonctions ou signalées dans les correspondances de toutes sortes reçues par le Directoire. Appelées "notes personnelles", elles constituent une partie des dossiers inventoriés. La tenue de telles fiches n'était pas une innovation pour l'administration en France et sa mise en œuvre découle peut-être de la création des registres des nominations.

Après le coup d'État du Dix-Huit Fructidor an V, le secrétariat général du Directoire fut réorganisé, le bureau des nominations disparut et une grande partie des dossiers de nominations et des documents concernant les attributions du ministre de l'Intérieur furent classés avec les minutes des arrêtés du Directoire correspondants.

### Le Conseil des Cinq-Cents

Le Conseil était l'une des deux assemblées formant le Corps législatif sous le régime du Directoire. Il discutait et rédigeait les projets de loi, dénommés : résolutions des Cinq-Cents, que le second conseil, celui des Anciens, avait à approuver ou rejeter sans pouvoir en modifier le texte.

### **Histoire de la conservation :**

Avant de se dissoudre pour laisser place au régime du Directoire exécutif en l'an IV/1795, la Convention décida que les dossiers de ses comités et de leurs prédécesseurs seraient triés pour que le nouvel exécutif (le Directoire et ses ministres) puisse reprendre la suite des affaires, les dossiers d'affaires terminées devant au contraire entrer aux Archives nationales :



les Archives des assemblées depuis 1791 (documents susceptibles d'être aujourd'hui conservés aux Archives nationales (Paris) dans les séries C, Assemblées nationales, et D, Comités des assemblées de 1789 à l'an IV). Le Directoire et les ministères ajoutèrent à ces affaires en instance les dossiers et registres résultant de leur fonctionnement respectif, le secrétariat général du Directoire étant chargé de la constitution et de la conservation des archives produites par le Directoire lui-même : actes de décision et dossiers communiqués à l'appui de ces décisions par les ministres, le Corps législatif et tous autres correspondants.

Au début du Consulat en l'an VIII/1799, les dossiers en instance et les registres des commissions ordinaires du Corps législatif de la période directoriale furent versés aux archives du secrétariat général des Consuls pour assurer la continuité des affaires. Ces dossiers, notamment des pétitions aux Cinq-Cents regroupées dans des dossiers de commissions spéciales mais aussi un ensemble de registres provenant du bureau central des commissions des Cinq-Cents, furent mêlés aux archives du Directoire exécutif et on retrouve donc dans presque toutes les parties de la sous-série AF/III des dossiers et registres produits par les Cinq-Cents reclassés avec ceux de l'exécutif sur les mêmes objets. Sans ces regroupements, ces ensembles auraient fait partie de l'actuelle série C (Assemblées nationales) des Archives nationales, qui conserve l'essentiel des documents produits par les Cinq-Cents.

L'ensemble des archives de la Secrétairerie d'État impériale telles qu'elles existaient à la chute du Premier Empire en 1815, dont l'actuelle sous-série AF/III ainsi remaniée sous le Consulat et l'Empire, fut placé sous la surveillance du ministre de la Justice et conservé dans la grande galerie du Palais du Louvre jusqu'à son versement aux Archives nationales en 1849.

Entre 1960 et 1980, des adresses au Directoire après les journées de prairial an VII ont été ajoutées à la fin d'un carton contenant des adresses des armées de l'an V.

Chargé de l'inventaire de l'ensemble des archives de la Secrétairerie d'État impériale après le versement aux Archives nationales, Félix Rocquain respecta la configuration d'ensemble de ces archives et veilla en particulier à rectifier quelques erreurs d'attribution entre les cinq sous-séries représentant chacune des périodes constitutionnelles de 1790 à 1815. Sans bouleverser les dossiers tels qu'ils existaient alors, il modifia en conséquence leur numérotation et les regroupa en nombre variable dans les cartons qui forment aujourd'hui le premier élément de la cote de ces archives. Les cartons et les registres de la sous-série AF/III ont été cotés en deux numérotations distinctes.

Un inventaire manuscrit du groupe de l'Intérieur (cartons AF/III/91 à 113) fut rédigé dans les années 1960 par I. Cloulas, qui en numérotait les pièces. On a autant que possible respecté et rétabli au besoin cet ordre de façon à rester le plus proche possible de la composition initiale des dossiers et cartons de la sous-série, dont le contenu était très souvent déclassé du fait que les pièces sont numérotées au niveau des dossiers et non des cartons, et n'avaient pas été munies des numéros de dossiers et de cartons auxquelles elles appartenaient avant notre inventaire.

Chaque fois qu'il nous a paru nécessaire de rectifier l'ordre des documents, nous en avons rendu compte en note.

#### **Description sommaire du contenu :**

Dans les cartons, la numérotation initiale par dossiers a été conservée en même temps que les cartons ont reçu leur numérotation propre. **Pour énoncer la cote complète d'un document, il faut indiquer le numéro du carton et celui du dossier qui le renferme.** De nombreux ouvrages anciens donnent des références aux numéros de dossiers de la sous-série AF/III sans mentionner les numéros des cartons.

Les cartons et registres de la sous-série AF/III sont divisés en groupes documentaires, le présent inventaire portant sur trois d'entre eux :

- le groupe documentaire dit de l'Intérieur (cartons AF/III/91 à 95 et 99 à 113, registres AF\*/III/106 à 138) et les deux ensembles suivants, qui lui sont apparentés par nature :
- les papiers et registres provenant du bureau des nominations (cartons AF/III/96 à 98 et 297 à 305/B, registres AF\*/III/252 à 257), auxquels on rattache ici les registres AF\*/III/167 à 169 : personnel judiciaire des départements ;
- et les fiches dites *Notes personnelles* (cartons AF/III/281 à 296).

#### Contenu du groupe de l'Intérieur :

##### Dossiers produits par le Directoire seul :

- Les premiers cartons (AF/III/92 et 93) se composent de serments de fonctionnaires de l'Intérieur et des services rattachés à l'occasion des anniversaires de *la juste punition du dernier roi des Français* (de l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793) des 1<sup>er</sup> ou 2 pluviôse de l'an IV à l'an VII, et, en majorité, de ceux de l'an IV sous la forme de billets individuels signés par les agents prestataires des serments. La célébration de l'anniversaire de l'an IV avait été l'objet d'un arrêté du Directoire du 22 nivôse an IV (*Debidour*, tome I, pages 408-410) qui prescrivait aux commissaires du Directoire près les institutions locales de transmettre les procès-verbaux des cérémonies de prestation du serment au ministre de l'Intérieur, d'une loi du lendemain et de nouveaux arrêtés du Directoire des 25 et 26 suivants sur le programme de la célébration de cette fête par le Directoire. Le principal intérêt de ces documents est de fournir des organigrammes et des listes d'employés des administrations. En particulier, ceux de l'an IV, parce qu'ils ne datent que de trois mois environ après la fin de la période des commissions exécutives et des services administratifs qui leur étaient rattachés sous la Convention et que de quelques jours après la création du ministère de la Police générale, donnent des aperçus intéressants sur l'évolution de ces organismes en cours de rattachement ou de subordination aux diverses divisions du ministère de l'Intérieur, ainsi la section des armes du Comité de salut public, les grandes institutions culturelles et d'enseignement - musées, écoles nationales de peinture et de sculpture du Louvre, bibliothèques et dépôts littéraires, Collège de France, mais aussi l'école de santé de Paris (l'ancienne et future faculté de médecine) et l'École polytechnique, qui ne relevait pas de la Guerre, mais de l'Intérieur *etc.* -, les conseils techniques chargés de seconder l'action du ministère de l'Intérieur dans des domaines techniques très particuliers - bureau de consultation des arts et métiers, conseil de conservation des objets de sciences et d'art - ou les divers services chargés de l'approvisionnement de la capitale, en principe rattachés au bureau central du canton de Paris, l'ancêtre de la Préfecture de police.
- Deux séries très incomplètes de rapports et lettres du ministre de l'Intérieur au Directoire complétés par des documents d'autres provenances classés dans les dossiers du Directoire sur l'Intérieur forment le carton AF/III/93 et, dans AF/III/94, les dossiers 402 à 408. Ces pièces semblent n'être qu'un reliquat n'ayant pas été reclassé dans les dossiers de séances du Directoire de l'an IV à l'an VIII (AF/III/314 à 637). On y remarque un rapport sur la situation matérielle et politique de Paris au 7 frimaire an IV, un rapport du ministre Benezech sur la situation de la République à l'époque de l'installation du régime constitutionnel en réponse à une demande du Directoire du 18 frimaire an IV, des cahiers de dépouillement des correspondances reçues par le ministre sur les assemblées primaires et les assemblées électorales de

l'an VI et une liste des savants étrangers invités à Paris pour la fixation définitive de l'unité des poids et mesures en l'an VII.

- On trouve ensuite un dossier (AF/III/94, dossier 409) sur l'administration de la Belgique et des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle à l'époque de la transition entre la Convention et les premiers mois du Directoire qui était classé à l'origine comme carton *Belgique* au Directoire, puis une collection de circulaires imprimées du ministre de frimaire an VI à la fin du Directoire et quelques-unes du début du Consulat jusqu'en nivôse an VIII dans le carton AF/III/95.
- Les cartons AF/III/110 et 111 regroupent les adresses de militaires au Directoire sur le Dix-Huit Fructidor et celles du mois précédent le coup d'État par lesquelles les militaires dénonçaient les changements politiques introduits par la nouvelle majorité du Corps législatif depuis les élections de l'an V. À ces adresses on a ajouté entre 1960 et 1980 un dossier d'adresses au Directoire après les "journées de prairial an VII" qui appartient bien au fonds du Directoire mais dont on ignore où il était conservé auparavant.
- Les cartons AF/III/112 et 113 comprennent les comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur de prairial an IV à thermidor an VII.
- Les registres du groupe de l'Intérieur (AF\*/III/106 à 138) comprennent des registres d'enregistrement de pièces classées dans le groupe de l'Intérieur de l'an IV puis des registres de copies de lettres, d'arrêtés et de messages du Directoire de l'an IV à l'an VIII.

Dossiers produits par le Directoire et ou le Conseil des Cinq-Cents et les commissions des assemblées révolutionnaires précédentes :

- AF/III/99 et 100, Directoire et Conseil des Cinq-Cents, dossiers sur les élections : ces cartons comprennent en particulier des renseignements directs sur la publication, sous le prête-nom du député Girot-Pouzol, d'un écrit de propagande écrit, sinon rédigé, par le secrétaire général du Directoire Lagarde pour préparer la loi du 22 floréal an VI par laquelle le Directoire fit invalider un grand nombre de députés élus par les fractions anarchistes des assemblées électorales des départements. Y figurent aussi le dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents sur l'assemblée électorale des Bouches-du-Rhône de l'an VII qui tendait à valider l'élection d'Antonelle aux Cinq-Cents et dont le projet de résolution fut rejeté par les Anciens, faisant de ce département le seul dont les élections de l'an VII ne fussent pas encore validées lors du coup d'État du Dix-Huit Brumaire an VIII, le dossier sur la tournée dite du droit de passe par laquelle le Directoire fit préparer les assemblées de l'an VI par le moyen de subventions déguisées à divers intervenants, dossier dont les documents ont été publiés par Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal" (11 mai 1798). Étude documentaire, stastistique et analytique. Essai d'interprétation*, Paris, Société Les Belles Lettres, 1971 (Publications de l'université de Dijon, XLIII), pages 110-179, des dossiers de commissions des Cinq-Cents sur les élections à Saint-Domingue en l'an IV et en l'an VI et un ensemble d'imprimés de propagande du Directoire pour les élections de l'an VI et de l'an VII.
- AF/III/101 : dossiers de commissions des Cinq-Cents sur les hospices, les secours publics et le charlatanisme. On note en particulier un dossier sur l'hospice des Quinze-Vingts de Paris de 1790 à l'an VII, des données très détaillées sur le régime des hospices civils de Paris à l'occasion de l'examen de la mise en ferme de leur régie et quelques éléments sur les prisons.

- AF/III/102, dossier 452 est le dossier d'une commission spéciale des Cinq-Cents sur les dépenses prévisionnelles du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII, la fin du carton AF/III/102 se composant de dossiers des Cinq-Cents sur des affaires communales, dont un ensemble sur des indemnités à d'anciens officiers municipaux d'Hauguenau pour détention arbitraire entre 1790 et 1793.
- Les cartons AF/III/103/A et 103/B, excepté une partie de l'article AF/III/103/B, dossier 461 sur l'approvisionnement de Paris en l'an IV qui a le Directoire comme producteur, sont formés de dossiers des comités des assemblées de la Constituante aux Cinq-Cents sur l'agriculture et le commerce, notamment des pétitions à la commission de révision du code rural créée le 13 nivôse an VII, des dossiers sur les foires et marchés, les usines et les douanes, le contentieux en matière de subventions à la traite négrière et les négociations pour le traité de commerce avec la République de Mulhouse en 1790 et 1791.
- AF/III/104 et 105 : cartons composés de dossiers des Cinq-Cents sur les circonscriptions administratives.
- AF/III/106 : ce carton comprend des dossiers des Cinq-Cents sur la voirie (le percement de rues), la navigation et les travaux publics et un dossier du Directoire sur la nomination des agents chargés de la taxe d'entretien des grandes routes, mieux connue sous l'appellation de "droit de passe".
- AF/III/ 107 à 109 : ces cartons se composent de dossiers des Cinq-Cents sur l'instruction publique et les institutions républicaines, particulièrement riche en réclamations, adresses et projets sur l'instruction et les écoles centrales des départements, mais aussi sur les "grandes écoles" et les enseignements spécialisés ou les fêtes nationales et le calendrier révolutionnaire avec quelques éléments sur les arts et métiers et sur une variété de sujets liés de près ou de loin aux inventions et aux institutions républicaines.

#### Contenu des dossiers et registres du bureau des nominations

- Les dossiers du bureau des nominations, qui ne datent sauf exception que de l'an IV et de l'an V, sont matériellement scindés en trois parties, dont les deux dernières font partie des documents inventoriés ci-après:
- - AF/III/41, pièces 204-259 : tableaux de remplacement à des postes judiciaires, départements de l'Ain aux Bouches-du-Rhône, conservés avec les rapports du ministre de la Justice, documents inventoriés dans *Les Archives du Directoire exécutif* [tome I]. Inventaire des articles AF/III/1 à 51/J par Pierre-D. Cheynet, Paris, Archives nationales, 1996, pages 204 et 205;
- - AF/III/96 à 98 : cahiers répertoires des commissaires du Directoire près les administrations et les tribunaux, feuilles de travail du bureau des nominations (relevés par séances des propositions de nominations présentés par le bureau au Directoire d'après les indications des ministres de l'Intérieur et de la Justice) et dossiers sur les nominations aux postes relevant de l'Intérieur, départements de l'Ain aux Bouches-du-Rhône. Le dossier de ce dernier département, particulièrement fourni, est assez bien documenté sur les activités de Stanislas Fréron, commissaire du Directoire dans le département et les départements voisins en l'an IV. Cette partie se termine par quelques éléments sur les nominations et remplacements de commissaires centraux en l'an VI. Ces deux premières parties résultent d'un travail de reclassement de dossiers départementaux entre les groupes de la Justice et de l'Intérieur qui s'est interrompu après celui des Bouches-du-Rhône et dont la troisième partie est la suite;

- - AF/III/297 à 304 :dossiers et tableaux de remplacement de fonctionnaires relevant de l'Intérieur et de la Justice, départements du Cantal à l'Yonne, en principe datant de l'an IV et de l'an V, rarement plus tard. Ces documents ne sont souvent que des pièces préparatoires ne donnant aucune indication sur les décisions réellement prises par le Directoire. Il s'agit généralement d'affaires qui n'ont pas pu être rattachées à des minutes d'arrêtés du Directoire avec lesquelles ces documents auraient pu être reclassés. Dans la majorité de ces départements, les dossiers commencent par des rapports et des listes de candidats et de nominations provisoires par les administrations centrales au début du régime du Directoire, souvent des interventions et des listes de candidatures par les députés de chacun des départements, que complètent des affaires particulières et des lettres de candidature. Le nombre et l'intérêt des documents varient considérablement d'un département à l'autre, ainsi le dossier de la Côte-d'Or ne contient qu'une pièce sur le député Florent-Guiot en l'an V alors que ceux de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire sont particulièrement abondants sur la mission de Roberjot, commissaire du Gouvernement dans ces départements en l'an IV, et que celui du Pas-de-Calais est composé en grande partie de documents rassemblés par le commissaire central Coffin en l'an IV et en l'an V pour prouver que son département était en proie à l'agitation de bandes de réquisitionnaires royalistes dites *armée rebelle des cantons extérieurs du département du Pas-de-Calais*. On trouve fréquemment dans ces dossiers départementaux des procès-verbaux d'assemblées primaires et communales de la fin de l'an III et du début de l'an IV, parfois aussi des documents sans rapport avec des nominations, ainsi, dans celui du Loiret (AF/III/298, dossier 1182, pièces 230-240) une dizaine de pièces manuscrites et imprimées remontant à 1792 sur les droits de gruerie en forêt d'Orléans, ou dans celui du Bas-Rhin (AF/III/301, dossier 1188) un rapport du commissaire central de ce département sur la mise sous scellés des effets de Christophe-Henri Clausius, de Worms, ex-inspecteur général des forêts nationales des pays entre Rhin et Moselle n'ayant pas rendu compte de ses fonds et retiré à Strasbourg.
- On rattache par commodité aux dossiers produits par le bureau des nominations les cartons AF/III/305/A et 305/B : demandes de places, autres emplois à pourvoir par le Directoire, et reliquat de lettres au Directoire, qui comprennent notamment des lettres de demande d'emploi par des députés sortants et d'anciens députés et des candidatures à toutes sortes de postes au Directoire, du garçon de bureau au messenger d'État, dossiers qui contiennent quelques documents du début du Consulat et dont l'intérêt est surtout d'ordre biographique. On n'a ici aucune indication sur les nominations faites par le Directoire. Aux candidatures individuelles sont jointes quelques listes, notamment de patriotes de Paris propres à occuper des emplois, qui ont sans doute échappé à leur reclassement dans le dossier de la Seine du bureau des nominations. La fin du carton AF/III/305/B se compose de lettres adressées au Directoire en l'an IV sauf exception sous le titre de *lettres diverses* qui suffit à en en décrire la nature.
- Aux registres du bureau des nominations (AF\*/III/252 à 257 : répertoires de candidatures et de nominations de commissaires du Directoire dans onze départements de l'an IV à vendémiaire an V) on rattache par analogie les registres AF\*/III/138 : relevés de destitutions d'administrations centrales de départements et de municipalités dans l'ordre alphabétique des départements de thermidor à la fin de l'an V, AF\*/III/167 : relevés de nominations judiciaires après Fructidor an V (départements de l'Ain au Gard), AF\*/III/168 : tableaux départementaux sur formulaires imprimés de nominations administratives et judiciaires attribuées au Directoire par la Constitution avec liste alphabétique des cantons de chaque département de l'an IV à l'an VIII, et

AF\*/III/169 : tableaux départementaux manuscrits des juges, suppléants et greffiers des tribunaux de commerce, sans date.

Contenu des dossiers des "Notes personnelles"

- Il s'agit de fiches alphabétiques par nom de personnes d'extraits de rapports et de correspondances rédigées par le secrétariat général du Directoire sur le personnel des administrations civiles (administrations et commissaires centraux des départements, municipalités et commissaires municipaux, mais en principe aucun membre de tribunaux ni de justices de paix), et sur d'autres catégories de personnes d'après des éléments connus du secrétariat général, qui vont de la note de police ou d'espionnage à la lettre particulière à tel ou tel Directeur, mais comprennent aussi des dépouillements d'imprimés sur les conspirations. Ces dépouillements pourraient avoir commencé dès le début du Directoire mais l'essentiel des renseignements porte sur l'an VI et l'an VII. Cette série alphabétique occupe les cartons AF/III/281 à 294, le carton AF/III/295 se composant de fiches, dans l'ordre alphabétique des noms de personnes, de dépouillement d'arrêtés de destitution d'administrateurs municipaux du 28 fructidor an VII au 11 brumaire an VIII probablement destinées à être reclassées dans cet ensemble et l'article AF/III/296 étant un ensemble dit *pièces choisies* provenant du tri de quatre dossiers opéré par Félix Rocquain après le versement aux Archives nationales, où l'on remarque particulièrement des données sur des piémontais et des citoyens de la République cisalpine ; un ensemble de rapports de l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire sur la situation à Paris en brumaire an VII ayant en partie servi à la rédaction de certaines fiches des notes personnelles termine l'article AF/III/296.

**Sources complémentaires :**

**- archives d'autres producteurs en relation :**

Les dossiers de la sous-série AF/III provenant du Conseil des Cinq-Cents sont des sources complémentaires au fonds de ce Conseil dans la série C.

Sources complémentaires aux dossiers du groupe de l'Intérieur produits par le Directoire seul :

- Serments des employés du ministère de l'Intérieur et des services rattachés (AF/III/92 et 93)

- voir à la fin du groupe des Finances de la sous-série AF/III, après les serments des services des Finances et rattachés, ceux pour l'an IV des employés du secrétariat général, du bureau particulier et des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> divisions du ministère de l'Intérieur (AF/III/142, dossier 668), et ceux pour l'an V du secrétariat général, du bureau particulier, des 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> divisions et services rattachés (école de santé, école des Ponts et chaussées, conseils des mines, des bâtiments civils, des Ponts et chaussées, bureau des poids et mesures, atelier national des nouvelles fabrications, manufactures des Gobelins et de la Savonnerie, atelier du Conservatoire, établissement national de filature, administration générale des étapes et convois militaires (section du ministère de l'Intérieur) et administration intérieure du Directoire (AF/III/142, dossier 669);

- et en tête des serments du ministère de la Guerre : AF/III/169/A, dossier 794, serments de l'an IV de l'Intérieur : 3<sup>e</sup> division (travaux publics) et services rattachés à la première subdivision (ponts et chaussées) : bureaux des ponts et chaussées, des canaux et navigation, archives et comptabilité, ingénieurs et inspecteurs des Ponts et Chaussées, employés du bureau de l'ingénieur en chef du département de la Seine et commis surveillant les routes du département, et employés et élèves de l'école des Ponts et Chaussées ; services rattachés à la deuxième subdivision (bâtiments civils) : conseil des bâtiments civils, bureau de l'inspec-

tion des bâtiments de la République du département de la Seine, employés des travaux des bâtiments du palais du Directoire, du Panthéon, de l'École polytechnique, de la Madeleine, du domaine national de Sceaux et du donjon de Vincennes pour l'établissement des magasins de poudres, du bureau des hospices civils de Paris, de l'hospice des vieillards du faubourg du Nord, de l'Hôpital général, de l'hospice d'humanité et de l'école de santé de Paris, et employés des établissements publics chargés de l'approvisionnement de la ville ; services rattachés à la troisième subdivision (bureaux de la commune de Paris) : employés de la subdivision et employés extérieurs chargés de la voirie, de la salubrité, des illuminations, des pavés et boulevards, des carrières hors de Paris, et bureau des bâtiments de la commune de Paris ; services rattachés à la quatrième subdivision (mines) : employés de la subdivision, conseil des mines, maison d'instruction pour l'exploitation des mines, inspecteurs et ingénieurs des mines, élèves de l'École des mines, attachés au service du Conseil des mines et au cabinet de minéralogie établi à la Monnaie ; services rattachés à la cinquième subdivision : bureau des aciéries ; bureaux du cadastre, employés du dépôt des cartes et plans relatifs aux travaux publics, bureau de la comptabilité, secrétariat de la 3<sup>e</sup> division et employés du bureau de l'économie intérieure.

- Rapports et lettres des ministres de l'Intérieur au Directoire et autres pièces (carton AF/III/93 et partie de AF/III/94, dossiers 402 à 408). Comme pour les rapports et lettres des autres ministres au Directoire, c'est dans le groupe des dossiers de séances du Directoire (AF/III/314 à 637) que l'on trouve la presque totalité des rapports et lettres de ceux de l'Intérieur annexés aux dossiers des séances lors desquelles ces pièces ont été présentées au Directoire, généralement comme dossiers de projets d'arrêtés du Directoire. Voir aussi F/1a/259 : feuilles de travail du ministre de l'Intérieur avec le Directoire puis les Consuls (an V-an XII).
- Dossier sur l'administration de la Belgique et des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle (AF/III/94, dossier 409) : ces documents font immédiatement suite dans l'ordre chronologique à la sous-série D/§/3 (Représentants en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse). Voir AF/III/146 (groupe de la Guerre de la sous-série), dossier 690 (en partie) : lettres et arrêtés des commissaires du gouvernement près les armées, dans les pays conquis et les départements, notamment de Pflieger, Alexandre, Garrau, Joubert, Rudler, Rivaud et Haussmann, commissaires près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, Bouteville, commissaire dans les départements réunis, et Meynard, commissaire dans les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle, an IV-an V. Voir aussi, sous-série F/1e (Pays annexés ou dépendants, articles F/1e/2 à 39 : Belgique (1791-an XIII) et 40 à 47 : rive gauche du Rhin (1793-1813), ainsi que les groupes départementaux des sous-séries F/1bII (personnel administratif des départements) et F/1cIII (Esprit public et élections) au nom des neuf départements réunis de Belgique (Dyle, Escaut, Forêts, Jemappes, Lys, Meuse-Inférieure, Deux-Nèthes, Ourthe et Sambre-et-Meuse) et à ceux des quatre départements provisoires entre lesquels les territoires occupés par la France sur la rive gauche du Rhin furent divisés à partir de l'an VI (Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roër et Sarre).
- Circulaires du ministre de l'Intérieur (AF/III/95) : elles forment un complément aux circulaires conservées dans les divers groupes de la série AD (archives imprimées) des Archives nationales ; voir la présentation de cette série dans la rubrique "*inventaires et répertoires en ligne, fonds divers, musée de l'histoire de France, archives imprimées*" du site des Archives nationales (Paris). Ces circulaires sont aussi des compléments aux dossiers concernant les attributions du ministère de l'Intérieur décrits dans le présent inventaire. Voir aussi : F/1a/22 et 23 : circulaires et instructions

du ministre de l'Intérieur (1789-an VIII) ; F/1a/50 à 68 : collection de circulaires classées par matières.

- Adresses de militaires avant et après le coup d'État du Dix-Huit Fructidor (AF/III/110 et 111). Les adresses de soutien au Directoire après le Dix-Huit Fructidor sont le pendant de celles des autorités civiles conservées dans le groupe des affaires départementales de la sous-série (AF/III/211 à 267), avec lesquelles elles sont enregistrées dans le registre AF\*/III/144. Il est possible qu'une partie des lettres et adresses aux Cinq-Cents des derniers jours de l'an V et du début de l'an VI soient des adresses de félicitation au Corps législatif après le coup d'État (voir notamment les articles C/422 (fin de l'an V) et 424 (début de l'an VI), mais l'inventaire imprimé *Les papiers des Assemblées du Directoire aux Archives nationales. Inventaire de la série C (Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens)* par Robert Anchel et Henry Patry (*Conseil des Cinq-Cents — C 387 à 479*) et par Jacqueline Chaumié (*Conseil des Anciens — C 480 à 598*), Paris, 1976, ne donne que les noms des auteurs des adresses. Dans le fonds du Conseil des Anciens en revanche, cet inventaire signale un dossier entier (C/518, dossier 187) constitué d'adresses de félicitations aux Anciens sur le Dix-Huit Fructidor. Le dossier d'adresses au Directoire sur les journées de prairial an VII qui termine le carton AF/III/111 n'a pas d'équivalent dans le reste de la sous-série ; en revanche, ce qui est logique s'agissant d'un mouvement parlementaire contre les anciens membres du Directoire, les adresses de soutien au Corps législatif sont bien représentées dans les dossiers des Cinq-Cents et des Anciens (voir pour les Cinq-Cents : C/461, dossier 29 et C/463, dossiers 41 et 54, pour les Anciens : C/581 ; dossier 143, C/582, dossiers 146 et 147, et 584, dossiers 160 et 162, et pour les deux Conseils : C/685 et 686).
- Comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur (AF/III/112 et 113) : voir aussi, dans la suite des documents décrits dans le présent inventaire : AF/III/102, dossier 452, dossier d'une commission spéciale des Cinq-Cents sur les dépenses prévisionnelles du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII. Des compléments peuvent se trouver dans le groupe Finances de la sous-série, notamment : AF/III/118, dossier 549 : états décadaires soumis à l'approbation du Directoire des sommes à ordonnancer pour tous les ministères (germinal an IV-messidor an V) et AF/III/119 : états prévisionnels des dépenses du Directoire et des ministères pour l'an VIII (floréal-prairial an VII). Voir aussi la sous-série F/4 (ministère de l'Intérieur, comptabilité générale), en particulier F\*/4/110 à 119 ; journaux généraux des dépenses du ministère (an IV-an VII), F\*/4/302 : paiements aux commissaires du Directoire dans les départements (an VII), et F\*/4/585 à 588 : comptes des recettes et dépenses faites par le ministère de l'Intérieur pour le Directoire (an IV-an VII)

Sources complémentaires aux documents produits par le Directoire et ou le Conseil des Cinq-Cents et les commissions des assemblées révolutionnaires précédentes

Les documents ayant le Conseil des Cinq-Cents et les commissions des assemblées révolutionnaires précédentes comme producteurs sont des sources complémentaires à la série C. Ce sont aussi des sources complémentaires aux séries et sous-séries concernées directement par les secteurs administratifs concernés.

- Dossiers sur les élections (AF/III/99 et 100). Sur les assemblées communales, municipales et électorales (des départements), voir aussi, dans la sous-série AF/III et dans la série C les ensembles de messages du Directoire aux Cinq-Cents et les lois les validant ou les invalidant, et, en principe dans la série C, fonds du Conseil des Anciens, les procès-verbaux des assemblées à rechercher dans les dossiers intitulés



"*Pièces annexées aux résolutions*" (des Cinq-Cents transmises aux Anciens pour validation). Dans la sous-série AF/III, ces documents sont à rechercher dans le groupe des dossiers de séances du Directoire (AF/III/314 à 637) ainsi que, pour l'an VI et l'an VII, dans le groupe des affaires départementales (AF/III/211 à 267). Pour mémoire, voir aussi les dépouillements des correspondances sur les assemblées primaires et électorales de l'an VI faisant partie des rapports de ce ministre inventoriés par le présent instrument de recherche (AF/III/93, dossier 399 en partie).

- AF/III/99, dossier 437, partie composée de notes et projets du Directoire sur les élections de l'an VII et AF/III/100, dossiers 442 et 443, Directoire, élections : collection d'imprimés, en majorité de propagande à la demande du Directoire, pour les élections de l'an VI et de l'an VII. Ces documents semblent indiquer une tentative, apparemment peu connue, pour préparer en l'an VII des invalidations massives telles que celles de l'année précédente connues sous le nom de "coup d'État" du 22 floréal an VI. Ils complètent des renseignements sur les articles de propagande rédigés par les membres du Directoire et par des journalistes "encouragés" conservés dans AF/III/45 et inventoriés dans *Les Archives du Directoire exécutif* [tome I]. Inventaire des articles AF/III/1 à 51 /J par Pierre-D. Cheynet, Paris, Archives nationales, 1996, pages 244-247, et d'autres pièces imprimées et états de paiements figurant dans divers dossiers de comptes des ministres de la Police générale et des Relations extérieures inventoriés dans *Les Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* par Pierre-D. Cheynet, Paris, Archives nationales, 2000-2006 (édition en ligne sur le site Internet des Archives nationales Paris).
- Dossiers de commissions des Cinq-Cents sur les hospices, les secours publics et le charlatanisme (AF/III/101). Ces documents sont des sources complémentaires à la sous-série F/15 (hospices et secours). Sur le remplacement des biens aliénés des hospices, voir aussi les dossiers du groupe des affaires départementales de la sous-série AF/III (AF/III/211 à 267). Voir aussi dans la sous-série F/4 l'article 2516 sur l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris (1779-1814), F/17/1146 et 1147 : enseignement de la médecine et de la pharmacie (an II-1821), F/17/1359 : imprimés concernant principalement la santé publique (1793-an VI).
- Commission spéciale des Cinq-Cents sur les dépenses prévisionnelles du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII (AF/III/102, dossier 452) : complète les comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur (AF/III/112 et 113) qui font partie des documents décrits dans l'actuel inventaire. Voir aussi : C/2691 à 2693 ; comptabilité des ministères (an IV-anIX).
- Dossiers de commissions des Cinq-Cents sur les affaires communales (AF/III/102, dossiers 453 à 458) et sur les circonscriptions administratives (AF/III/104 et 105) : compléments à la série C. Sur le plan documentaire, ce sont des compléments à la série départementale de la sous-série F/3(II), affaires communales. De nombreuses affaires du même genre ont suivi le processus législatif normal (message du Directoire aux Cinq-Cents, résolution des Cinq-Cents transmise aux Anciens et loi) ; les dossiers correspondants sont à rechercher dans le groupe des dossiers de séances du Directoire (AF/III/314 à 637) et dans la série C.
- Affaire de la municipalité d'Haguenau (AF/III/102, dossier 454) : voir aussi D/XXIX bis/30 et 31, dossiers 298 à 308 (*Comité des recherches de l'Assemblée nationale 1789-1791. Inventaire analytique de la sous-série D XXIX bis* par P. Caillet, Paris, Archives nationales, 1993, pages 443-448) et, dans W/22, Tribunal révolutionnaire, dossiers sur la guerre de Vendée, un dossier sur les troubles d'Haguenau saisi sur le général Westermann, auparavant secrétaire de cette municipalité.

- Sur les questions de circonscriptions administratives, voir aussi F/2 (I)/496 à 502 : délimitations de départements et fixation de chefs-lieux ; F/2 (I)/ 845 à 886 : délimitation de départements "étrangers" (départements détachés de la France en 1814 et 1815) ; F/2 (I)/531 à 834 : délimitation de cantons, fixation des chefs-lieux et demandes de justices de paix, et, dans F/2 (II), la série départementale de F/2, les articles en tête de ceux de chaque département, y compris les départements "étrangers", concernant les délimitations et réunions de communes.
- Dossiers de Comités et commissions des assemblées de la Constituante aux Cinq-Cents sur l'agriculture et le commerce (AF/III/103/A et 103/B). Les deux sous-séries essentielles sur ces matières sont F/10 (Agriculture) et F/12 (Commerce).
- Sans énumérer ici les nombreux articles ayant les comités de la Constituante à la Convention comme producteurs que l'on trouve en abondance dans les début de la sous-série F/10, voir notamment pour la période du Directoire : F/10/10\* et 11\* : Conseil d'agriculture : procès-verbal, mémoires reçus (an IV-an VI) ; F/10/245 : Ministère de l'Intérieur : correspondance agricole reçue (an V-an VIII) ; F/10/249, 270 et 271 : correspondance du bureau d'agriculture du ministère de l'Intérieur (an IV-an IX) ; F/10/282 et 283 : comptabilité du bureau d'agriculture du ministère de l'Intérieur (an IV-an VIII) ; F/10/293 : mémoires d'économie rurale (an II-1815) ; F/10/1483 à 1485 et 1487 : commission d'agriculture et des arts et ministère de l'Intérieur : correspondance et rapports (1793-1818)
- F/12/189\* : subsistances et approvisionnements, correspondance (an V) ; F/12/190\* à 193/3\*, bureau consultatif du commerce et successeurs : procès-verbaux et avis (an IV-1833) ; F/12/1228 à 1243, foires et marchés, création et fixation, ordre alphabétique des noms de localités (1702-an VI), F/12/1244/A à 1283, même objet, série départementale (1790-1823), les dossiers sur les départements "étrangers" (départements détachés de la France en 1814 et 1815) occupant ici les derniers articles (F/12/1276 à 1283).
- Sur le contentieux sur les acquits liés à la traite des noirs (AF/III/103/B, dossiers 463 et 464, début), voir : F/12/1653 à 1655 (1790-1793).
- Dossiers de commissions des Cinq-Cents sur les travaux publics (AF/III/106, dossiers 473, 474 et 476). De nombreuses affaires du même genre ont suivi le processus législatif normal (message du Directoire aux Cinq-Cents, résolution des Cinq-Cents transmise aux Anciens et loi) ; les dossiers correspondants sont à rechercher dans le groupe des dossiers de séances du Directoire (AF/III/314 à 637) et dans la série C.
- Les sous-séries les plus importantes sur ces sujets sont F/13 (Bâtiments civils) et F/14 (Travaux publics).
- Dossier du Directoire sur la nomination d'employés de la taxe d'entretien des grandes routes, dit droit de passe (AF/III/106, dossier 475). Les arrêtés du Directoire sur la nomination des inspecteurs et receveurs de ce droit en l'an VI sont inventoriés dans *Les Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII*, par Pierre-D. Cheynet, Archives nationales (consulter de préférence la deuxième édition, mise en ligne en 2006 sur le site Internet des Archives nationales (Paris)).
- Dossiers de commissions des Cinq-Cents sur l'instruction publique et les institutions républicaine (AF/III/107 à 109). La sous-série la plus importante sur ces sujets est F/17 (Instruction publique). Voir notamment : F/17/ 1010/e, 1012, 1017 et 1018 (en partie) : dossiers d'affaires soumises à la 5<sup>e</sup> division du ministère de l'Intérieur (an IV-an VI) ; F/17/1011 et 1338 : dossiers d'affaires soumises au conseil d'instruction publique du ministère pour l'examen des livres élémentaires et des livres, cahiers et

projets des professeurs, et pour le perfectionnement de l'éducation républicaine (an VII-an IX et an V-an IX) ; F/17/1014 (en partie) : plans et projets d'instruction publique (an II-an IX) ; F/17/1027 à 1031 : hommage d'ouvrages (1783-1830) ; F/17/1037 (en partie) : érection de monuments commémoratifs (1792-1829) ; F/17/1064-1065/A, 1065/B et 1066 (en partie) : écoles de médecine (1687-an III), sciences physiques et naturelles (an IV-an VIII), fêtes et cérémonies publiques (1792-an VII) ; F/17/1039 (en partie) : École militaire de Paris (1793-an II), École polytechnique (an IV-1808) ; F/17/1143 (en partie) : Lycée des arts (1793-an V) ; F/17/1144 (en partie) : école de Liancourt (an IV-an VIII), Prytanée français (an IV-an XIII), demande d'écoles spéciales à Bonn, Mayence, Metz et Toulouse (an VII-an XIII) ; F/17/1179 (en partie) : organisation de l'enseignement primaire (an II-an XIII) ; F/17/1258 : lois, décrets, arrêtés et autres textes réglementaires sur l'instruction publique (1789-an VIII) ; F/17/1331/B : rapports et projets sur l'instruction publique, les établissements et les livres élémentaires (1791-an VII) ; F/17/1339 à 1344/22 : écoles centrales des départements, dont série départementale du carton F/17/1344/8 au carton F/17/1344/31 ; F/17/1347 : exécution de la loi du 27 brumaire an III prévoyant de créer une école primaire pour mille habitants (an III-an VII) ; F/17/1361 (en partie) : instituteurs et institutrices à Paris et dans le département de la Seine (1793-an VI) ; F/17/1362 : écoles primaires, Charente, Cher, Bas-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme, Tarn, Var et Vendée (an IV-an X) ; F/17/1371 : Prytanée français et collège de Saint-Cyr (1790-1809) ; F/17/1372 (en partie) : Prytanée français (an II-an XI).

Sources complémentaires sur les dossiers du bureau des nominations et les *Notes personnelles*

- Les dossiers du bureau des nominations sont complémentaires des arrêtés de nomination et de destitution pris par le Directoire qui sont à rechercher dans le groupe des dossiers de séances du Directoire (AF/III/314 à 637). Voir aussi, dans le reste de la sous-série : AF/III/121, groupe des Finances, candidatures aux postes d'inspecteur des contributions des départements (an VI), candidatures de députés sortants du Corps législatif à toutes fonctions (an V) et candidatures aux postes de receveurs des contributions des départements (an IV)
- Sources complémentaires sur le plan documentaire : F/1bI/103 et 104, commissaires du pouvoir exécutif dans les départements, Ain à Jura et Landes à Yonne (1793-an VIII) ; F/1bI/105-106 (en partie) : commissaires du pouvoir exécutif dans les départements (an IV-an VII) ; F/1bI/107 à 117 : listes des commissaires centraux et municipaux (an IV-an VII) ; F/1bI/118 à 121 : listes par départements de nominations et destitutions de commissaires du Directoire (an VI-an VII) et d'arrêtés de destitutions d'administrateurs centraux et municipaux (an VII) ; F/1bI/122, 123 et 124-130 : administrateurs centraux et municipaux (an IV-an VII), état numérique des fonctionnaires attachés aux ministères et au Corps législatif (an IV) et personnel du département de la Seine et des municipalités de Paris (an III-an IV) ; F/1bII, série départementale sur le personnel administratif ; F/7/3645/1 à 4 et 3647 à 3700 : dossiers dits *statistique personnelle et morale* sur les fonctionnaires, deux séries départementales (1793-1813 et 1790-1830).
- Les données biographiques sur les anciens députés qu'on a par leurs demandes d'emploi (AF/III/305/A, dossier 1099 et AF/III/305/B en partie) peuvent compléter quelques dossiers de la commission administrative des Cinq-Cents : C/414, dossier 494 : déclarations des députés sortant des Cinq-Cents en l'an V pour la fixation de leurs indemnités de retour (an V) ; C/476, dossiers 122 : état des députés exclus au

Dix-Huit Brumaire an VIII et 124 : frais de voyage des députés non réélus (an VIII). Quelques dossiers de comptabilité de la commission administrative des Anciens sur des indemnités pourraient être du même ordre (voir les dossiers de cette commission dans C/507, 508, 528, 529, 597 et 598). Voir aussi : C/2438 à 2440 : Conseil des Anciens, registres d'émargement et traitements des députés (an IV-an VIII) ; C/2694/A et B : recueils factices de pièces de dépenses de personnel et de matériel, d'indemnités et frais de voyage des représentants (1793-1812).

**Autres instruments de recherche :**

Le présent inventaire périmé l'instrument de recherche suivant : AF/III/91 à 142, Directoire, groupes de l'Intérieur et des Finances. Inv. anal. ms., par I. Cloulas et F.-C. Uginet, 1965-1967, 1 vol. ms., 389 p. pour les articles AF/III/91 à 113, groupe de l'Intérieur par I. Cloulas (pages 1 à 207) et la partie correspondante de l'index commun à plusieurs inventaires de la sous-série.

La description de l'ensemble des instruments de recherche concernant la sous-série AF/III est consultable sur le site des Archives nationales (Paris), où certains instruments de recherche sont directement accessibles.

**Particularités de l'index de cet inventaire.**

L'index de cet inventaire est en partie un index-inventaire en ce qu'il donne des éléments nominatifs non énoncés dans le texte de l'inventaire, notamment sur des listes de candidatures qu'il n'était pas indispensable de reprendre exhaustivement dans l'inventaire, mais dont le détail des noms de personnes méritait de faire l'objet d'une indexation. Tel est particulièrement le cas dans des dossiers sur des départements dont les séries d'archives révolutionnaires ont été sinistrées ou ont entièrement disparu : Manche, Moselle, Seine. L'astérisque après la référence signale tous les cas où un élément est ajouté par l'index par rapport à l'inventaire, où l'on indique en note le mode d'indexation suivi.

**Note sur l'appendice : documents imprimés et figurés de cet inventaire.**

Abstraction faite de l'ensemble des circulaires imprimées du ministère de l'Intérieur, le nombre particulièrement élevé d'imprimés conservés dans les articles inventoriés énumérés dans cet appendice (313 titres différents) mérite d'autant plus l'attention que, dans plusieurs cas, il s'avère que ces fascicules et ces titres de journaux ne sont pas recensés dans les collections de la Bibliothèque nationale de France et que certains de leurs auteurs sont totalement inconnus de cette institution.

**Auteur de la notice :** Pierre-D. CHEYNET

**Date de la notice :** 2009

## INVENTAIRE

### CARTONS

#### **AF/III/91 à 113 Directoire, secrétariat général : groupe de l'Intérieur.**

AF/III/91 et 92, Directoire, groupe de l'Intérieur : serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi.

an IV-an VII

AF/III/91 : Serments de l'an IV.

an IV (pluviôse)

Dossier 390

454 pièces<sup>1</sup>

AF/III/91, dossier 390, pièces 1-24, ministère de l'Intérieur : bureau de la comptabilité, dont Guillois, Guillot et Simonet, chefs de sections.

*Pièces 25 et 26 vacantes*<sup>2</sup>.

AF/III/91, dossier 390, pièces 27-39, agence de la navigation intérieure. employés de Paris ; employés à l'extérieur : attestations par les municipalités des lieux d'exercice de prestation de serment d'inspecteurs de la navigation et garde-ports à Clamecy, Compiègne, Fontainebleau, Montargis, Montereau [-fault-Yonne], Mortcerf, Sens, Tigeaux, et Couturier, garde-vente du bois de Boulogne pour l'agence : certificat par la municipalité de Passy (Seine)<sup>3</sup>.

AF/III/91, dossier 390, pièces 40-48, Comité de salut public : bureau ou section des armes.

AF/III/91, dossier 390, pièces 49-60 : Comité de salut public, employés supprimés : Chazel, ex-employé du bureau des mines et des minières du Comité et autres sans mention de leurs anciennes fonctions.

AF/III/91, dossier 390, pièces 61-77, ministère de l'Intérieur : bureau particulier du triage des papiers et archives du ministère, dont E. Devaines, commissaire du ministre<sup>4</sup>, et C.-J.-B. Hochet, sous-chef de la commission du triage des titres et des archives du ministère ; employés supprimés de ce bureau, dont Vincent Tissot, chef du bureau des envois de la section des renseignements généraux du Comité de salut public.

AF/III/91, dossier 390, pièces 78-158, garde-meuble national, dont Nicolas-Augustin Villette, directeur général, François-Louis Bayard, inspecteur ; employés des bâtiments des ci-devant Menus plaisirs réunis provisoirement au Garde-meuble, dont Jacques-Philippe Houdon, garde général.

Pièces classées par catégories de fonctions et de métiers.

AF/III/91, dossier 390, pièces 159-247, ministère de l'Intérieur, 4<sup>e</sup> division : bureau central de la division, dont J.-B. Dubois, chef de la division<sup>5</sup> ; 1<sup>ère</sup> section, agriculture, dont attestations par le président provisoire de la municipalité de Rambouillet de la prestation de serment des membres du conseil d'agriculture Gilbert<sup>6</sup> et Henri-Alexandre Tessier ; 2<sup>e</sup> section, manufactures, dont serment de Montgolfier, membre bénévole ; 3<sup>e</sup> section, commerce.

AF/III/91, dossier 390, pièces 248-269, ministère de l'Intérieur, "4<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> série" : employés et agents extérieurs dépendant de la division, dont Goldschmidt et Maire-Voisieroux, directeurs de la manufacture de limes et d'outils d'Annecy et de la verrerie de Thorens [-Glières] (serments prêtés à Paris), Leyris,

<sup>1</sup> Numérotées jusqu'à 453 plus une pièce 68 *bis*. Sauf indication contraire, l'index ne retient que les noms indiqués dans l'inventaire des dossiers de serments.

<sup>2</sup> Procès-verbal manuscrit avec signature de la prestation de serment, le 3 pluviôse an IV, par le commissaire et les administrateurs centraux de la Seine plus 125 employés. Ce cahier et sa chemise, cotés pièces 25 et 26 par I. Cloulas lors de son inventaire du carton AF/III/91, où il ne les décrit que comme « administration centrale de la Seine », ont été reclassés avant 1985 dans le carton F/1c/III/Seine/23, en tête des serments des autres services du département de la Seine qui sont placés dans des chemises de même apparence que celle dont nous parlons.

<sup>3</sup> Les noms des inspecteurs de la navigation et de l'agent municipal et garde-port de Tigeaux sont repris à l'index. Voir aussi plus loin, dossier 391, pièces 8-32.

<sup>4</sup> Jean-Marie-Eusèbe Devaines, fils du premier commis de Turgot et receveur général des finances Jean Devaines (voir plus loin dossier 403, pièces 59-97).

<sup>5</sup> Jean-Baptiste Dubois [de Jancigny], fondateur du journal *La feuille du cultivateur* en 1788, commissaire de la Commission de l'agriculture et des arts (voir *Les Archives du Directoire*, tome I).

<sup>6</sup> L'agronome François-Hilaire Gilbert (*Roman d'Amat*).

agent du gouvernement près la manufacture d'horlogerie automatique de Versailles, Ovide, directeur des moulins à vapeur de l'île aux Cygnes (à Paris).

AF/III/91, dossier 390, pièces 270-453, ministère de l'Intérieur, "4<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> séries" : employés d'établissements dépendant de la division : manufacture des Gobelins, dont Guillaumot, directeur de la manufacture et inspecteur général des carrières de l'extérieur de Paris<sup>1</sup>, Belley, professeur à l'école nationale de dessin au Louvre, inspecteur de la manufacture ; manufacture de la Savonnerie, serments prêtés à Paris et à Chaillot, dont Duvivier, chef ; atelier des nouvelles fabrications ou des aiguilles et des nouvelles fabrications de la petite rue de Reuilly (à Paris), dont Gérentet, directeur ; atelier de perfectionnement de la rue Marc<sup>2</sup>, dont Antelmy, agent comptable, Florent Charpentier, inspecteur, Raynal, architecte, Gruvels, employé au Conservatoire national des arts et métiers, et serments classés par corps de métier : forgerons, graveurs, mécaniciens, menuisiers, tailleurs de limes, trempeurs, refendeurs, etc.

AF/III/91, dossier 391, Directoire, serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi, an IV

413 pièces numérotées jusqu'à 409 et pièces 1 bis, 67 bis, 267 bis, 279 bis et 348 bis ; la pièce 24-25 a été numérotée deux fois par erreur.

AF/III/91, dossier 391, pièces 1-7, ministère de l'Intérieur, "serments isolés" : Jean-Baptiste-Benoît Monestier, conventionnel du Puy-de-Dôme, commissaire municipal de Plauzat, Jean-Baptiste Targé, membre du jury d'instruction publique (de Paris), Jean-Baptiste-Hippolyte Targé fils, ex-employé au bureau des poudres et salpêtres de la section des armes du Comité de salut public, Reinach, habitant rue Honoré n° 18 (serments prêtés à Paris), et J. Vanberchem-Berthout, chef de la section des mines à la division des travaux publics du ministère (serment prêté à Marseille le 17 pluviôse an IV).

AF/III/91, dossier 391, pièces 8-62, agence de la navigation intérieure, employés extérieurs : gardes-ports et préposés à l'exploitation des bois dans les départements suivants : Aisne, Aube, Marne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et Yonne ; inspecteurs de la navigation : Jean-Baptiste Boulland à Vermenton, Antoine Dubois-Livry à la Ferté-Milon, Lagoupillière à Épernay, Nicolas-Jean-Baptiste Le Beau à Marcilly-sur-Seine, Piochard et Galois, inspecteur général et inspecteur à Joigny, Salmon à Saint-Germain [-en-Laye] ; Augustin Daillez, *adjudant au dépôt et bureau central établi à Sens pour le service des bœufs du gouvernement employés à l'extraction des bois et charbons pour l'approvisionnement de Paris* ; Le Baigne, contrôleur au service actif de la navigation de Gisors<sup>3</sup>.

AF/III/91, dossier 391, pièces 63-194, bureau central du canton de Paris, partie des subsistances : employés de l'atelier de sacherie et des magasins de subsistances de Paris, dont Dourens, inspecteur général des magasins de l'intérieur, et Vielh-Varenne, inspecteur général des subsistances et approvisionnements, contrôleurs aux barrières de Paris.

Serments en partie sur papiers à en-tête et vignette gravée de l'agence des approvisionnements de Paris<sup>4</sup>, division des grains et farines.

AF/III/91, dossier 391, pièces 195-197, Collège de France : serments non datés des professeurs d'Arcet, Bosquillon, Bouchaud, Corvisart, Courmand, Cousin, Félix, Gail, Guérout, Lalande, Langlès, Levesque, Mauduit, Portal et Rivière et du concierge du Collège sur une même feuille ; serment de Rieux, professeur de stéréotomie<sup>5</sup> (4 nivôse an IV)

AF/III/91, dossier 391, pièces 198-210, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> série", bureau des matières générales : serments de 12 employés sans mention de leurs fonctions.

AF/III/91, dossier 391, pièces 211-296, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 4<sup>e</sup> série, agence des approvisionnements de Paris" : division des halles et marchés et division des denrées et marchandises, dont : employés des magasins de Paris (magasin des Carmes, de farine aux Théatins et de riz aux Quatre-Nations), du bureau de la halle aux grains, inspecteurs sur le carreau de diverses denrées (sur papier à vignette et en-tête

<sup>1</sup> L'architecte Charles-Axel Guillaumot (*Roman d'Amat*).

<sup>2</sup> Serments en majorité sur papier à en-tête et vignette gravée de cet atelier.

<sup>3</sup> Seuls les noms de personnes cités ici sont retenus à l'index. Voir aussi plus haut, dossier 390, pièces 27-39.

<sup>4</sup> Un arrêté du Directoire du 23 nivôse an IV (*Debidour*, tome I, page 414) avait supprimé cette agence, le bureau central de Paris ayant organisé ses bureaux chargés des subsistances de la ville.

<sup>5</sup> L'*Almanach national* de l'an IV ne donnant pas la composition du Collège de France, nous citons les noms de ces professeurs, dont les spécialités ne sont pas précisées dans la liste collective : le chimiste Jean d'Arcet ou Darcet, l'helléniste Édouard-François-Marie Bosquillon, le juriconsulte Mathieu-Antoine Bouchaud, le médecin Jean-Nicolas Corvisart, le littérateur Antoine de Courmand, le médecin Jacques-Antoine-Joseph Cousin, l'helléniste Jean-Baptiste Gail, le littérateur Pierre-Claude-Bernard Guérout aîné, l'astronome Lalande (Jérôme Le Français de), l'orientaliste Louis-Mathieu Langlès, qui l'on retrouve plus loin prêtant serment comme conservateur à la Bibliothèque nationale, l'historien Louis-Jean Levesque [de Pouilly], le géomètre Antoine-René Mauduit, le médecin Antoine Portal, et trois non identifiés : Félix Rieux, professeur de stéréotomie, et Rivière. Voir aussi plus loin, dossier 392, pièce 203, une autre liste de serments du Collège comprenant 14 des 16 professeurs cités ici, plus l'orientaliste Jean-Jacques-Antoine Caussin [de Perceval] et le mathématicien Louis Lefèvre-Gineau.

gravée pour Pillon, inspecteur des subsistances sur le carreau des beurres, œufs et fromages), et Viez, inspecteur des marchés de la Chapelle (auj. : Paris), Poissy et Sceaux.

Serments en partie sur papiers à en-tête de l'agence.

AF/III/91, dossier 391, pièces 297-323, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 5<sup>e</sup> série, agence des approvisionnements de Paris" : employés des comptabilités des subsistances en deniers et en matières, dont Godefroy, sous-chef du bureau central.

AF/III/91, dossier 391, pièces 324-354, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 7<sup>e</sup> série" : employés de la caisse de la Commune de Paris pour les subsistances ; employés de la boucherie générale, dont Sauvegrain, directeur.

AF/III/91, dossier 391, pièces 355-362, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 8<sup>e</sup> série" : sept employés supprimés qui ont désiré prêter serment<sup>1</sup>.

AF/III/91, dossier 391, pièces 363-365, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 9<sup>e</sup> série", ex-bureau de l'arrière du maximum : Mierry, chef, Nicolas Cochois, sous-chef, et deux employés.

AF/III/91, dossier 391, pièces 368-372, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 10<sup>e</sup> et dernière série", ex-agence des subsistances générales, 7<sup>e</sup> section, approvisionnement de Paris : serments de quatre employés sur papier à en-tête de l'agence, dont A. Berroyer, caissier de l'agence.

AF/III/91, dossier 391, pièces 373-409, agence de l'approvisionnement de Paris : bureau central, dont Cordrault, chef du bureau, et bureau de correspondance de la division des grains et farines, dont Battelier, chef.

AF/III/91, dossier 392, Directoire, serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi, an IV

480 pièces

AF/III/91, dossier 392, pièces 1-35, ministère de l'Intérieur, "5<sup>e</sup> division, 1<sup>ère</sup> série, instruction publique" : serments des employés de la division, dont Ginguéné, directeur général de l'instruction publique, chef de la division, Garnier, chef du secrétariat, Grandjean, chef du bureau des dépenses de la division, J. Le Breton, chef du bureau des bibliothèques, musées et conservatoires, et La Chabeaussière et Parny, chef et sous-chef du bureau d'économie politique et de morale publique.

Plusieurs serments sur papier à en-tête de la commission exécutive de l'instruction publique.

AF/III/91, dossier 392, pièces 36-48, ministère de l'Intérieur, "5<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> série, institut des boursiers du Collège Égalité et professeurs des écoles centrales" : institut des boursiers, dont Champagne, directeur, et Hébert, agent comptable ; quatre professeurs des écoles centrales de la Seine : Boldoni, Martial Desrenaudes, Guérout aîné et Le Boucher-Desfontaines<sup>2</sup> ; instituteurs à Paris, dont L.-M. Guiroux et la femme Guiroux, instituteur rue des Boulangers et institutrice rue Victor ; François Rever, membre du jury d'instruction publique de l'école centrale de l'Eure.

AF/III/91, dossier 392, pièces 49-204, ministère de l'Intérieur, "5<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> série, 357 employés de 27 établissements" : Bibliothèque nationale, dont Barthélemy, directeur, Langlès et Le Grand, conservateurs des manuscrits, Capperonier, conservateur des imprimés, et Joly, conservateur des estampes ; bibliothèque de l'Arsenal, dont Saugrain, conservateur ; bibliothèque de la Commune, dont Ameilhon et J. Ameilhon, bibliothécaire et sous-bibliothécaire ; bibliothèque du Panthéon, dont Pingré et Ventenat, conservateurs ; bibliothèque des Quatre-Nations, dont [Gaspard-] Michel Le Blond, conservateur ; ex-employés de la bibliographie nationale ; bureau de consultation des Arts et Métiers : secrétariat, employés, dont Lainné-Guinis, chef ; bureau des longitudes ; Collège de France : professeurs<sup>3</sup> ; commission temporaire des arts : membres et employés ; dépôts littéraires : des Capucins-Honoré, dont L.-M. Langlès, conservateur ; des Cordeliers, dont Barrois aîné, conservateur<sup>4</sup> ; des Enfants-de-la-Patrie à la Pitié, dont F.-V. Mulot, conservateur<sup>5</sup> ; de la rue de Lille, dont Sérieys, conservateur ; Louis-la-Couture, dont Ameilhon, conservateur ; de la rue Marc, dont Dambreville, conservateur ; de la rue de Thorigny, dont Pyre, conservateur ; dépôt national des objets d'art et d'antiquités de la rue de Beaune dont Naigeon l'aîné, peintre, membre de la commission des arts, directeur ; dépôt national des monuments des arts rue des Petits-Augustins, dont Lenoir, conservateur ; dépôt national de musique rue Bergère, dont Bruni, conservateur, serment prêté à Amiens le 5 pluviôse<sup>6</sup> ; dépôt na-

<sup>1</sup> Seule la chemise du dossier indique que ces employés ont été supprimés (renvoyés).

<sup>2</sup> Boldoni, peut-être Jean-Jacques-Gaétan, traducteur italien au bureau de l'envoi des lois du ministère de la Justice en brumaire an VI (*Les archives du Directoire*, tome I). Martial Borye-Desrenaudes, secrétaire de Talleyrand depuis que celui-ci était évêque d'Autun. Guérout aîné, sans doute Pierre-Claude-Bernard Guérout aîné, professeur au Collège de France. On trouve dans *Martin et Walter* plusieurs écrits du nommé Le Boucher-Desfontaines sans aucun renseignement biographique sur leur auteur.

<sup>3</sup> Voir plus haut, dossier 391, pièces 195-197, note.

<sup>4</sup> Louis-François Barrois (*Arch. nat.*, Index des articles F/17 1001 à 1180 par P. Marichal revu par M.-D. Richard, 2004, dact.).

<sup>5</sup> François-Valentin Mulot (index cité plus haut).

<sup>6</sup> Le musicien italien Antoine-Barthélemy Bruni. Sa notice dans le *Dizionario biografico degli italiani* n'évoque pas de séjour à Amiens.

tional de physique et des machines de la rue de Lille, dont C.-P. Molard, membre de la commission temporaire des arts, conservateur ; école d'architecture, dont A. Peyre, architecte ; école gratuite de dessin, dont J. Bachelier, directeur ; écoles nationales de peinture et de sculpture au Louvre : Belle, S. ou F. Beauvuen, Bridan, Durameau, Gois, Lagrenée, A. Lagrenée, F. Le Comte, David Le Roy, de l'Institut, Mouchy, Suvée, Vien et Vincent, professeurs, et de Machy, professeur de perspective, et Sue, professeur d'anatomie<sup>1</sup> ; Muséum national des arts : état certifié conforme par Fragonard, président du conservatoire du Muséum, et Foubert, secrétaire ; Muséum d'histoire naturelle : état nominatif des professeurs et attachés certifié par Geoffroy [-Saint-Hilaire] et serments individuels sur une feuille collective ; artistes élèves pensionnés en architecture, peinture et sculpture, avec visa de Suvée, directeur de l'école des arts en Italie, Paris, 7 pluviôse an IV : les architectes Faivre, Delagardette (ici Lagardette), et Tardieu, les peintres Girodet, Louis Lafitte, Landon et Charles Thévenin et les sculpteurs Bridan, Gérard, Gois fils, Lemot et Taunay.

AF/III/91, dossier 392, pièces 205-207, ministère de l'Intérieur, "5<sup>e</sup> division, 4<sup>e</sup> série", école de santé de Paris : professeurs et élèves, visa de Chauffier, président, Goulin, secrétaire, et Thouret, directeur.

AF/III/91, dossier 392, pièces 208-242, ministère de l'Intérieur, "5<sup>e</sup> division, 5<sup>e</sup> série", agence temporaire des poids et mesures : serments de Charles-Étienne Coquebert, [Étienne-] François Gattey et Adrien-Marie Le Gendre, membres, Claude Pajot, secrétaire général, Jean-François Col, secrétaire adjoint, et des employés.

AF/III/91, dossier 392, pièces 243-286, ministère de l'Intérieur, 6<sup>e</sup> division, bureau central : serments des employés sans indication de grade ou de fonction, chef : Deverle ; serment de Jean-François Langlois, commissaire du gouvernement au versement de l'impôt en nature en Seine-et-Oise.

AF/III/91, dossier 392, pièces 287-337, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> série", agence des achats : serments de Da Costa jeune<sup>2</sup>, Georges Combe, La Rochette et Pierre Teissien, membres, Parizot, secrétaire, et des employés.

AF/III/91, dossier 392, pièces 338-480, ministère de l'Intérieur, "6<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> série", agence des subsistances : serments de Chaudouet, chef de la division des grains et farines, et de 140 employés de la boucherie générale, dont Hauck, garçon boucher, confirmant son serment en allemand.

AF/III/92, dossiers 393 et 394, serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi : École polytechnique, serments de l'an IV et de l'an V  
605 et 299 pièces

an IV-an V

AF/III/92, dossier 393, pièces 1-522, serments des directeur, employés, professeurs et élèves de l'an IV.

an IV (pluviôse)

Parmi les employés, Laurent, commissaire de l'école, *qui, dans le tems, a voté pour la mort de Capet*<sup>3</sup>, et Le Miérec, expéditionnaire, commandant une compagnie de fédérés bretons ayant pris les Tuileries au Dix-Août. Les serments des élèves sont classés en six brigades d'architecture, autant de stéréotomie et cinq de fortifications.

AF/III/92, dossier 393, pièces 523-605 : serments des directeur, employés et professeurs de l'an V.

an V (3 pluviôse)

AF/III/92, dossier 394 serments des élèves classés en 4 brigades de fortifications, 7 de stéréotomie et 5 de travaux civil de l'an V

an V (3 pluviôse)

Environ un élève sur quatre fait une faute d'orthographe au mot *polytechnique*.

AF/III/92, dossier 395 : serments d'employés du ministère de l'Intérieur et de services rattachés pour l'anniversaire de la mort du roi, services relevant du ministère de l'Intérieur, an V

218 pièces dont une pièce 126 *bis* ; la pièce 138 de ce dossier a été reclassée en 2005 dans

AF/III/91, dossier 391, pièce 1 *bis*.

an V (pluviôse-ventôse)

<sup>1</sup> Le second n'a pas été identifié. Les peintres Clément-Louis-Marie-Anne Belle, Louis-Étienne-Jacques Durameau, Louis-Jean-François Lagrenée et son fils Anthelme-François, Pierre-Antoine de Machy, peintre et graveur d'architecture, Joseph-Benoît Suvée et François-André Vincent. Les sculpteurs Charles-Antoine Bridan père, Étienne-Pierre-Alexandre Gois père, Félix Lecomte (ici signant en deux mots) et Louis-Philippe Mouchy. L'architecte Julien-David Leroy (ici David Le Roy). Jean-Joseph Sue, successeur de son père autre Jean-Joseph comme professeur d'anatomie, père du romancier Eugène Sue.

<sup>2</sup> À rapprocher de Joseph-Yves Dacosta, ancien négociant à Nantes, directeur du bureau de liquidation de l'Agence des achats extérieurs rattaché au ministère des Finances, et Alexandre-Robert-Hilaire La Rochette, ex-négociant aux Indes, employé de ce bureau, en l'an VI (AF/III/28, dossier 94, pièce 43, *Les Archives du Directoire*, tome I, page 153, et *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, 3 fructidor an V). Voir aussi Teissier, chef de division au bureau de liquidation de la comptabilité intermédiaire nommé membre de ce bureau (*ibidem*, tome VII, 29 brumaire an VII).

<sup>3</sup> Ce qui pourrait désigner le conventionnel du Bas-Rhin Claude-Hilaire Laurent, dont cependant *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* écrit qu'après la fin de la session de la Convention, il enseigna la médecine à Louvain avant d'être nommé médecin à l'hôpital militaire de Strasbourg le 24 ventôse an VI.



AF/III/92, dossier 395, pièces 1-5 : listes d'états de serments, envois de Bocquet, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, à Lagarde, secrétaire général du Directoire (4 ventôse an V).

AF/III/92, dossier 395, pièces 6-71 et 200-207, Bibliothèque nationale, dont Capperonnier, directeur<sup>1</sup> ; bibliothèque de l'Arsenal, dont Saugrain, conservateur, et Poirier, sous-bibliothécaire de l'Institut, employé provisoirement au catalogue de la bibliothèque de l'Arsenal ; bibliothèque de la Commune, dont Ameilhon et J. Ameilhon, bibliothécaire et sous-bibliothécaire ; bibliothèque des Quatre-Nations, dont Le Blond et Coquille<sup>2</sup>, bibliothécaire et sous-bibliothécaire ; bibliothèque du Panthéon, dont Lemonnier, Ventenaz et Viallon, conservateurs.

AF/III/92, dossier 395, pièces 72-123 et 145-170, dépôts littéraires : des Capucins-Honoré, dont A.-L. Langlès, conservateur ; des Enfants-de-la-Patrie, dont F.-V. Mulot, conservateur ; de la rue de Lille, dont Sériey, conservateur, dont : L.-M. Henriquez, secrétaire-commis, *l'un des auteurs couronnés au concours national pour les livres élémentaires et de morale*<sup>3</sup> ; Louis-la-Culture, dont L.-H. Ameilhon, conservateur ; de la rue Marc et des Cordeliers, dont Dambreville, conservateur ; de la rue de Thorigny, dont Dury, conservateur ; des livres de Paris établi à Franciade<sup>4</sup>, dont Ronesse, conservateur.

AF/III/92, dossier 395, pièces 124-125 : Muséum central des Arts, dont Jollain, président, L. Dufourny, administrateur, Foubert, administrateur adjoint, A<sup>sc</sup> Lavallée fils, secrétaire.

AF/III/92, dossier 395, pièces 126-130 : Musée des monuments français rue des Petits-Augustins, dont Lenoir, conservateur.

AF/III/92, dossier 395, pièces 131-137 : dépôt national des objets d'art et d'antiquités de la rue de Beane, dont Naigeon l'aîné, conservateur.

AF/III/92, dossier 395, pièces 139-140 : Muséum d'histoire naturelle, serments individuels certifiés par Daubenton, directeur.

Première version du serment de Jussieu : *Je jure haine aux tyrans couronnés...* corrigée en : *Je jure haine à la royauté.*

AF/III/92, dossier 395, pièces 141-144, bureau de consultation des arts et métiers dépendant de la 5<sup>e</sup> division du ministère : serments de Le Quien, premier employé, d'un commis de bureau et d'un portier.

AF/III/92, dossier 395, pièces 171-199, conseil de conservation des objets de sciences et d'art : serments de Buache, Le Blond et Naigeon aîné, membres du conseil, d'Andry, secrétaire, et des employés.

AF/III/92, dossier 395, pièces 208-218 : École de santé de Paris.

AF/III/92, dossier 396, Directoire, serments d'employés du ministère de l'Intérieur pour l'anniversaire de la mort du roi, an VI et an VII

23 pièces numérotées jusqu'à 22 et une pièce 8 bis.

AF/III/92, dossier 396, pièces 1-3, ministère de l'Intérieur, serment du 2 pluviôse an VI : copie du procès-verbal de la prestation de serment des employés du ministère suivie de leur liste par divisions et bureaux, et liste d'administrations secondaires dépendant du ministère sans listes de leurs employés

AF/III/92, dossier 396, pièces 4-22, ministère de l'Intérieur, serment du 2 pluviôse an VII : *Anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français. Programme*, signé François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, Paris, Imprimerie de la République, nivôse an VII, 4 pages ; procès-verbal de la prestation de serment des employés du ministère par bureaux avec signatures individuelles : secrétariat général, divisions, dont serment particulier de Charles Panckoucke à la suite de ceux de la 5<sup>e</sup>, bureaux de la comptabilité générale et de la comptabilité particulière, bureau particulier du ministre, service intérieur des maisons du ministère, et serments de cinq membres et employés du conseil particulier du ministre<sup>5</sup>.

AF/III 93 et 94, dossiers 402 à 408, Directoire, groupe de l'Intérieur : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur au Directoire et autres pièces.

an IV-an VII<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Les fonctions des autres employés de la Bibliothèque nationale ne sont pas indiquées.

<sup>2</sup> Le littérateur Henri Coquille-Deslongchamps (*Roman d'Amat*).

<sup>3</sup> Auteur né vers 1765, ancien professeur au collège de Blois, dont *Martin et Walter* recense une dizaine de publications de morale républicaine et ne donne que ces initiales de prénoms.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire de Saint-Denis (Seine, auj. : Seine-Saint-Denis).

<sup>5</sup> J.-A.-G. Gallois (le littérateur Jean-Antoine Gauvin dit Gallois), membre associé de l'Institut, membre du jury de l'exposition des produits de l'industrie française de l'an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII), Ignace-Frédéric de Mirbeck, commissaire près le Théâtre des Arts en l'an V (*ibidem*, 19 fructidor an VI), Bonnel ou Bonnet, peut-être Bonnet, nommé administrateur du Théâtre de la République le 26 fructidor an VII (*ibidem*, tome X), un certain Damas et un nommé Miot faisant précéder sa signature de deux prénoms abrégés. Voir aussi plus loin AF/III/93, dossier 400, pièce 7.

<sup>6</sup> Pierre Benezech, premier ministre de l'Intérieur sous le Directoire, nommé le 12 brumaire an IV (*Debidour*, tome I, page 8) fut destitué le 28 messidor an V et remplacé par François de Neufchâteau (Nicolas-Louis François, dit), dé-

AF/III/93, dossiers 397 à 401, Directoire, rapports et lettres des ministres de l'Intérieur, première série.  
an IV (frimaire)-an VII (thermidor)

AF/III/93, dossier 397, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
55 pièces

an IV (7 frimaire)-an VII (brumaire)

Pièces 1, 5-7, 14-16, 22-36 et 39-55, rapports et lettres des ministres de l'Intérieur : rapport des bureaux du ministère sur la situation politique à Paris, dont réunion des sociétaires de Sainte-Geneviève présidés par Thuriot<sup>1</sup> ; propos au Café Chrétien menacé de fermeture ; ouvrage de musique annoté par Garat dont les couplets sont séparés par un bâton fleurdelysé vendu par Nadermann, rue d'Argenteuil, et gravure de Louis XVI en costume du sacre à la vitrine d'un marchand d'estampes place du Petit-Carrousel ; critiques des *robins royalistes* contre les corrections du Directoire à la liste des membres des tribunaux préparée par le ministre de la Justice ; rumeur de destitution du général Pichegru par les représentants en mission ; mauvaise qualité du pain ; *les marchands, les agioteurs, les accapareurs, tous sont contens, tous vivent bien, mais le peuple crie et demande du pain* (7 frimaire an IV) ; rapport du ministre Benezech sur la situation de la République à l'époque de l'installation du régime constitutionnel en réponse à une demande du Directoire du 18 frimaire an IV<sup>2</sup>, rédigé en rubriques suivant l'ordre des divisions du ministère : administration générale, secours publics, travaux publics, agriculture et arts, subsistances et approvisionnement, avec développements sur la situation politique à Paris, dont un paragraphe sur le journal *Le Tribun du peuple*, qui *provoque hardiment une nouvelle révolution et le rétablissement de la constitution de 93*<sup>3</sup>, 101 pages manuscrites (20 pluviôse an IV) ; listes de brevets de pension présentés par le ministre au Directoire (s.d.) ; demande de renseignements par Dernican, chef de la 2<sup>e</sup> division du ministère, à Lagarde, sur la citoyenne Coriolis veuve Blanchard<sup>4</sup> (7 nivôse an IV) ; annonce par Benezech de l'arrivée de Bancal, Camus, Lamarque et Quinette à Paris<sup>5</sup> (12 nivôse an IV) ; rapport de Benezech annonçant que les deux magasins des subsistances de Paris sont remplis en farine et demandant sa publication dans le journal *le Rédacteur* (26 nivôse an IV, note : à *placer* du 9 messidor an V) ; liste chronologique des secours distribués par le ministre du 21 brumaire au 10 pluviôse an IV : environ 120 bénéficiaires, dont Alexandre, réfugié de Liège libéré après détention arbitraire, Courtois, de Paris, blessé au Treize-Vendémiaire (14 pluviôse an IV) ; tableau des dépenses annuelles dites payables en numéraire du ministère, rédigé dans l'ordre de ses divisions et signé par Benezech (pluviôse an IV) ; rapport sur l'intérêt de faire venir en France les collections de caractères de l'imprimerie de la Congrégation de la propagation de la foi de Rome, *collection la plus complete et la plus variée des caractères de toutes les langues des quatre parties du monde* (7 messidor an IV) ; copies d'un rapport avec projet d'arrêté du 26 prairial an IV pour exempter de service à la garde nationale les membres du conseil des bâtiments civils et lettre de ceux-ci au ministre de l'Intérieur, signée Bonnet, Bourla, Brongniard, Chalgrin, Legrand, Mermet, I. Mouchelet, Peyre, Rondelet et Vaudoier, 3 fructidor an IV ; rapport et projet d'arrêté sur l'agent municipal de Fleury [-la-Val-

---

puté des Vosges à la Législative, commissaire central des Vosges, qui prit ses fonctions le 13 thermidor et fut élu Directeur le 23 fructidor suivant. Le ministre de la Police générale Jean-Marie Sotin de La Coindière fut chargé de l'intérim de l'Intérieur le 24 fructidor. François-Sébastien Letourneux, commissaire central de la Loire-Inférieure, nommé ministre de l'Intérieur le 28 fructidor an V, fut installé le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI et révoqué le 29 prairial suivant ; il exerça l'intérim jusqu'au retour à Paris de François de Neufchâteau. Celui-ci, Directeur sorti en prairial an VI, nommé de nouveau ministre de l'Intérieur, fit un voyage dans l'Est et le Nord à l'issue de sa mission de plénipotentiaire aux pourparlers de Seltz avec l'Empire, et fut installé ministre le 2 thermidor an VI. Il fut révoqué et remplacé le 4 messidor an VII par Nicolas-Marie Quinette, ex-député de l'Aisne à la Législative et à la Convention et du Nord aux Cinq-Cents, régisseur de l'Enregistrement, entré en fonctions le surlendemain.

<sup>1</sup> La réunion des sociétaires de Sainte-Geneviève est apparemment le club jacobin du Panthéon, qui venait alors de se former. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, note que le montagnard Jacques-Alexis Thuriot, député de la Marne à la Législative et à la Convention, avait été nommé commissaire près les tribunaux de la Marne le 24 brumaire an IV, donc treize jours avant notre rapport, et ne lui rapporte pas de rôle dans un club parisien à cette époque, mais c'est certainement de lui qu'il s'agit. *Aulard, Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, tome II, qui ne connaît pas notre rapport, cite le Café Chrétien comme un lieu de rassemblement de jacobins et rapporte le bruit de la destitution du républicain Pichegru par le royaliste Merlin de Thionville. Bien que le constituant Dominique Garat fût amateur de musique et marié à une artiste lyrique, il ne s'agit ici ni de lui ni de son frère Dominique-Joseph, également constituant puis ministre de la Justice et de l'Intérieur, mais de leur homonyme Dominique-Pierre-Jean, professeur de chant au Conservatoire de Paris. *Roman d'Amat* n'évoque pas de lien de parenté entre les deux constituants et lui.

<sup>2</sup> Demande que ne cite pas *Debidour*.

<sup>3</sup> Il s'agit du journal de Babeuf (*Martin et Walter*, périodique n° 645).

<sup>4</sup> Thérèse Coriolis, veuve Blanchard, à placer dans une maison de santé (arrêté du 1<sup>er</sup> nivôse an IV, *Debidour*, tome I, page 303) ; la table des tomes I et II cite deux arrêtés lui octroyant auparavant des secours sur recommandation de Barras.

<sup>5</sup> Prisonniers des Autrichiens depuis la trahison de Dumouriez échangés contre Madame Royale.

lée]<sup>1</sup> (17 messidor an IV) ; réponse du ministre à une lettre du Directoire du 2 fructidor an IV<sup>2</sup> sur une épi-zootie dans les départements limitrophes du Rhin dont le foyer se situerait dans l'arrondissement de l'armée de Sambre-et-Meuse (fructidor an IV) ; réponse du ministre à une lettre du Directoire du 23 fructidor an IV<sup>3</sup> sur l'envoi de quatre étalons du duc de Wurtemberg au haras de Rosières [-aux-Salines] (30 fructidor an IV) ; rapport et tableau détaillé sur grand format de 155 x 45 cm. sur les travaux aux frais de la République dans le département de la Seine, préparé pour répondre au message des Cinq-Cents du 21 fructidor an IV<sup>4</sup> avec estimation des fonds nécessaires pour achever les travaux et des dépenses d'entretien (4<sup>e</sup> complémentaire an IV) ; rapport et projet d'arrêté par le ministre Letourneux pour reconnaître Louis-Alexandre-Séraphin-Joseph Honoré, de Douai, comme non noble<sup>5</sup>, adresse de l'intéressé à Merlin de Douai et copie d'un arrêté du comité révolutionnaire de la ville le radiant de la liste des noble du 17 brumaire an III., note du Directeur Merlin de Douai sur l'ajournement par le Directoire (14 messidor an VI) ; billet du ministre François de Neufchâteau à Lagarde, secrétaire général du Directoire, le renvoyant à Camus [garde des Archives nationales] pour obtenir des presses et des timbres secs parmi ceux ayant servi aux assignats, mandats territoriaux et rescriptions<sup>6</sup> (15 brumaire an VII) ; analyse d'un rapport sur la réforme du bureau du cadastre remis par le ministre à Lagarde et renvoyé par celui-ci au même un 25 thermidor<sup>7</sup>

AF/III/93, dossier 397, pièces 2-4, 8-13, 17-21 et 37-38, autres pièces : adresse du dessinateur graveur Quillan à Barras, renvoyée à La Revellière-Lépeaux, demandant des fonds pour continuer à faire graver des bas-reliefs au Panthéon [de Paris], le gouvernement ayant versé des subsides à un artiste pour faire graver celui d'Athènes (6 nivôse an IV) ; mémoire du conventionnel Laporte au Directeur Le Tourneur sur l'approvisionnement en blé par les ports de la Méditerranée, contre les offres du négociant génois Pagliano (30 nivôse an IV) ; lettres de Conté, directeur de l'école nationale aérostatique de Meudon, sur la préparation d'un aérostat pour une expérience de dessin de carte météorologique par l'École polytechnique, et un accident sans conséquences à Meudon (1<sup>er</sup> floréal an IV) ; demande par Poyet, architecte du ministère de l'Intérieur, au général Clarke<sup>8</sup>, de renseignements complémentaires pour le plan des victoires des armées de la République en préparation (6 prairial an IV) ; liste de candidats à la commission des hospices de Paris envoyée par Joubert, président de l'administration centrale de la Seine (16 prairial an VI) ; extrait de procès-verbal de séance générale de l'Institut demandant au Directoire d'inviter les gouvernements des républiques batave et cisalpine et des autres puissances à envoyer des savants à Paris pour la fixation définitive de l'unité des poids et mesures (5 pluviôse an VI) et liste des savants étrangers invités à cette fin avec leurs adresses à Paris (s.d. [an VII]) ; tableau des villes devant avoir un établissement d'enseignement de la médecine rédigé par les membres de l'école de santé [de Paris], copie pour signature conforme par le secrétaire général du Directoire (s.d.)

AF/III/93, dossier 398, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
72 pièces, classées dans l'ordre chronologique inverse.

an V

Rapports et lettres des ministres de l'Intérieur : lettres d'envoi de Benezech (1<sup>er</sup> brumaire) et de Cochin, ministre de la Police générale (30 vendémiaire), de pièces sur les plaintes contre les prêtres insermentés pour servir à un message aux Cinq-Cents<sup>9</sup>, pièce jointe : circulaire imprimée de Toussaint-François Lemoine, accusateur public d'Ille-et-Vilaine, aux directeurs de jurys, commissaires près les tribunaux correctionnels, juges de paix et officiers de police judiciaire, leur transmettant copie de lettres des ministres de la Justice et de la Police générale, 20 vendémiaire, 3 pages<sup>10</sup> ; lettre d'excuse de Benezech à Barras, président du Directoire,

<sup>1</sup> Suspendu pour refus de fournir l'étape à des gendarmes venant réquisitionner des grains pour le marché d'Auxerre sur ordre du président de la municipalité de cette ville et du commissaire municipal de Villemer, et estimant n'avoir à la fournir que sur ordre de l'administration centrale et de sa propre municipalité.

<sup>2</sup> *Debidour*, tome III, page 398, note 6.

<sup>3</sup> *Debidour*, tome III, page 581, note 5.

<sup>4</sup> Reçu le même jour par le Directoire (*Debidour*, tome III, page 554).

<sup>5</sup> Son grand-père, dont l'ancêtre avait obtenu ses lettres de noblesse en 1667, n'avait pas payé le droit de confirmation imposé par arrêt du Conseil d'État du 2 mai 1730.

<sup>6</sup> Pour servir à l'impression de bons au porteur pour le paiement des contributions directes et des patentes (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, 24 frimaire an VII, message du Directoire, note).

<sup>7</sup> Ce projet de réforme du cadastre ne semble pas figurer dans *Debidour* et n'est pas évoqué dans *Les Procès-verbaux du Directoire*.

<sup>8</sup> Alors directeur du cabinet historique et topographique militaire du Directoire.

<sup>9</sup> Pièces demandées par le Directoire le 27 vendémiaire an V (*Debidour*, tome IV, page 80) et ni jointes ni décrites ici.

<sup>10</sup> La lettre du ministre de la Police générale, ici critiquée par des annotations à l'encre, invite l'accusateur public à *ne pas inquiéter, au moins quant à présent, par des sermons et des déclarations inutiles, les prêtres tranquilles qui prêchent l'obéissance aux loix et la soumission au gouvernement républicain* ; celle du ministre de la Justice assure que les *principes* de la lettre circulaire également adressée par le premier aux accusateurs publics des Côtes-du-Nord, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée, sont *agréés par le Directoire*.

pour la cérémonie du 10 nivôse<sup>1</sup> (9 nivôse) ; rapport de Benezech sur sa mission dans les quatre départements réunis (27 pluviôse), note de Lagarde : *À insérer au Rédacteur dans les articles officiels*, pièces jointes : *Discours prononcé par le ministre de l'Intérieur dans la séance de l'administration centrale de la Dyle, le 8 pluviôse an 5...* suivi de la *Réponse faite par le citoyen Torfs*<sup>2</sup>, *présidant la séance* [Bruxelles], imprimerie du citoyen Hayez, s.d., 4 pages, lettres de Benezech écrites de Bruxelles au Directoire en nivôse et pluviôse et lettre au président du Directoire après avoir appris qu'il avait été inscrit sur la liste des hommes à mettre en place par les membres de la conspiration de Brottier, exprimant au Directoire sa *reconnaissance sur ce que, quoique porté sur cette liste, quoiqu'absent, il<sup>3</sup> a assuré le Corps législatif qu'il était plein de confiance dans ses ministres* ; rapports : pour appliquer à l'école des Ponts et Chaussées le paiement intégral des traitements en numéraire (29 pluviôse) ; sur l'assemblée primaire d'Hannonville [-sous-les-Côtes], procès-verbal joint (22 germinal) ; les réformes à opérer à l'école nationale des élèves de la Patrie de Liancourt, 11 pages (5 floréal) ; rapport de Ginguéné, chef de division au ministère, sur l'attribution à Deseine du logement vacant au Louvre par le décès de Berruer et la plainte du sculpteur Masson<sup>4</sup> ; réponse négative à la lettre du Directoire du 29 germinal<sup>5</sup> demandant la liste des employés des ministères dans les départements réunis (12 floréal) ; rapport sur le sucre raffiné étranger mis en entrepôt<sup>6</sup> (5 floréal) ; copies remises par le ministre d'un rapport de l'administration centrale des Bouches-du-Rhône sur l'arrivée de l'ambassadeur turc Effendi Aly<sup>7</sup> et d'une lettre à elle écrite par l'ambassadeur du lazaret de Marseille le 21 mai 1797 (15 prairial) ; rapport sur l'épizootie dans le Haut Rhin<sup>8</sup> (17 prairial) ; extraits des actes de catholicité des membres de la famille d'Orléans de 1698 à 1793 envoyés par le ministre en réponse à la demande du Directoire du 14 pluviôse<sup>9</sup> (27 prairial) ; lettre de démission de Benezech (29 messidor) : *Appelé par vous au ministère de l'Intérieur dès l'organisation du gouvernement constitutionnel, je n'ai rien négligé pour répondre à votre confiance. J'ai tout sacrifié pour votre gloire. Dans ce moment, quoi qu'il doive en coûter à mon honneur en laissant imparfaite une grande partie de travaux entrepris, je sens, Citoyens Directeurs, qu'il me reste encore un sacrifice à faire, celui de la démission de la place que vous m'avez confiée. Je vous prie de l'accepter...* ; lettre d'excuse du ministre François de Neufchâteau, atteint de la goutte (27 thermidor) ; rapport du même sur une épidémie de peste dans le canton de Fium'Orbo (Golo, 3 fructidor) ; réponse du ministre Sotin à une note du Directoire du 17 fructidor sur Herluison, bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube, ayant prononcé un discours royaliste lors de la fête du Neuf-Thermidor à Troyes<sup>10</sup> (30 fructidor).

AF/III/93, dossier 399, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur, dont élections de l'an VI

165 pièces<sup>11</sup>

an VI (brumaire-fructidor)

Pièces 1-43, rapports et lettres du ministre Letourneux, brumaire-ventôse : sur les dispositions prises par Sarrette pour la remise des prix des élèves du Conservatoire national de musique dans la salle de l'Odéon en présence du Directoire, envoi à Lagarde<sup>12</sup> (1<sup>er</sup> brumaire) ; copies de rapports de G. Augustin, ingénieur, agent

<sup>1</sup> Pour la présentation de drapeaux conquis par l'armée d'Italie à la bataille d'Arcole et celle de Ramel, commandant les grenadiers de la garde constitutionnelle du Corps législatif (*Debidour*, tome IV, pages 555-558).

<sup>2</sup> Le juriste Jean-Joseph Torfs, envoyé en mission à Paris comme agent de la révolution du Brabant en 1789 puis pour protester contre le traitement de sa région en pays conquis lors de la première occupation par les armées françaises, attaché à l'administration centrale de la Belgique au retour des français et nommé administrateur central de la Dyle dès la création des quatre départements réunis (*Biographie nationale publiée par l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, tome 25, col. 439-443).

<sup>3</sup> Comprendre : quoique Benezech fût porté sur cette liste et absent, le Directoire a assuré...

<sup>4</sup> Rapport adressé au ministre, auquel La Revellière-Lépeaux et Reubell avaient renvoyé le 4 la plainte, ici jointe, de François Masson (ou Le Masson), au président du Directoire. Pierre-François Berruer, sculpteur, décédé dans son logement au Louvre le 4 avril 1797 / 15 germinal an V. Des deux frères Deseine sculpteurs, Claude-André, sourd-muet de naissance et engagé dans la Révolution, et Louis-Pierre, ancien sculpteur du prince de Condé et de sentiments royalistes, il s'agit ici du second, le rapport de Ginguéné rappelant qu'il avait été expulsé de son logement au Louvre en 1793, comme le confirme sa notice dans *Roman d'Amat*.

<sup>5</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome 1, page 189.

<sup>6</sup> En application de la loi du 10 brumaire an V sur les marchandises anglaises prohibées.

<sup>7</sup> Effendi Ali Effendi (sur son voyage de Marseille à Paris sous l'escorte d'Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I, index).

<sup>8</sup> Dans les deux départements bordant le Rhin (plus haut, dossier 397, pièces 49-50), où le ministre annonce l'envoi de deux vétérinaires.

<sup>9</sup> *Debidour*, tome IV, page 775.

<sup>10</sup> La note en question n'est pas mentionnée au procès-verbal du 17 fructidor an V. Sur Pierre-Grégoire Herluison, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome 4, 17 pluviôse an VI, note sur sa destitution.

<sup>11</sup> Numérotées de 1 à 166 dans les années 1950. Déficit constaté en 2005 de la pièce 34, qui pourrait n'être qu'une fiche d'analyse de la suivante.

<sup>12</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, pages 84 et 91.

des Relations extérieures à Marseille, au ministre de l'Intérieur sur le départ pour Arles des objets d'art et de sciences d'Italie avec ceux provenant de Grèce de la collection de l'émigré Choiseul-Gouffier<sup>1</sup>, remis par le conservateur des musées de la ville (2 frimaire) ; rapports : sur des troubles royalistes en Vaucluse, dont libération de déserteurs détenus à l'Isle [-sur-la-Sorgue] par une bande venue de Saumané [-de-Vaucluse], envoi du chef de brigade Mazas entre Carpentras et Pernes [-les-Fontaines] et massacres de républicains à Carpentras (22 brumaire) ; extraits : d'un rapport du 10 pluviôse du commissaire central de la Manche sur l'assassinat du commissaire municipal de Sainte-Croix-Hague, et d'une dépêche de l'administration centrale du Gard sur l'enlèvement d'un prêtre réfractaire à Pompignan (pièce sans date enregistrée entre nivôse et le 10 ventôse) ; copies de lettres du ministre sur un différend avec les commissaires de la Trésorerie nationale sur les fonds nécessaires à la réparation du pont de bateaux de Rouen (pièce sans date enregistrée en nivôse, après le 17) ; rapports : sur le manque de fonds et de moyens militaires des deux départements corses (27 nivôse) ; et l'attribution du marché d'approvisionnement du dépôt de farine de Paris à la compagnie Garçon-Rivière, Roustan, Jubié, Poudrel et Pradelle, *cinq maisons de commerce connues et bien fâchées*, au lieu de Bellesme, n'offrant pas de cautionnement suffisant, adresse de celui-ci au Directeur François de Neufchâteau<sup>2</sup> (nivôse, après le 22) ; lettre de Letourneux au Directeur Merlin de Douai sur les accusations portées contre lui comme ancien commissaire central de la Loire-Inférieure par lettre jointe de Gros, ex-commissaire municipal de Sainte-Pazanne<sup>3</sup> (2 pluviôse) ; rapport contre l'offre de Matthis, de Paris, de démonstration de feux d'artifice en appartement par inflammation de gaz sans fumée, simple combustion d'hydrogène dont le hollandais Diller a fait l'expérience plusieurs fois à Paris (19 pluviôse) ; confirmation de la réservation d'une loge pour les Directeurs au Théâtre des Arts (4 pluviôse) ; envoi au président du Directoire d'une lettre de Devaux, commissaire central de l'Indre, proposant *sous la couleur du droit de passe d'envoyer un bataillon dans le département et d'y faire venir le citoyen Dauvergne, qui serait à Bourges*<sup>4</sup> (17 ventôse) ; confirmation de l'exécution de la circulaire du Directoire du 5 ventôse<sup>5</sup> (21 ventôse) ; annonce du refus du poste de commissaire central du Nord par Delabuisse, substitut du département, qui regrette la destitution du commissaire central Groslevin<sup>6</sup> (25 ventôse).

AF/III/93, dossier 399, pièces 44-75, analyses des correspondances des commissaires centraux avec le ministre sur les assemblées primaires, tableaux des 5 à 19 germinal an VI :

du 5 germinal : Calvados ; Escaut ; Ille-et-Vilaine : affluence des royalistes à Rennes ; Haute-Marne ; Sambre-et-Meuse, Namur : désignation du président<sup>7</sup> et d'un chef de bureau de l'administration centrale comme membres de l'assemblée électorale ; Seine-Inférieure : patriotes de Bréauté forcés par les destitués de quitter le lieu de l'assemblée ; Seine-et-Oise : scissions à Versailles, succès des scissions des royalistes à Meulan *intra muros* et Saint-Germain [-en-Laye] *extra muros* ;

du 6 : Indre-et-Loire ; Loiret, Orléans : désignation comme membre de l'assemblée électorale de Le Bay, auteur d'un écrit séditieux qui avait fait exclure Mersan du Corps législatif en l'an IV<sup>8</sup> ; Loire-Inférieure : *les royalistes ne s'y montrent pas* ; Maine-et-Loire, Angers : *les exclusifs prévalent dans les assemblées primaires et influent dans la composition des bureaux* ; Rhône, Lyon : scissions et risque de troubles ;

<sup>1</sup> Marie-Gabriel-Florent-Auguste de Choiseul-Beaupré, dit Choiseul-Gouffier, ex-ambassadeur de France à Constantinople.

<sup>2</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes IV, 29 nivôse an VI : candidature de la compagnie Bellesme pour le magasin de farine à créer à Paris, et V, 23 floréal suivant : approbation du marché passé avec Gaston-Rivière, de Paris, et Roustaux, de Lyon, puis 7 messidor : annulation du marché avec Garçon-Rivière, Roustan, Pradelle et compagnie.

<sup>3</sup> Royaliste, destitué le 6 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, index).

<sup>4</sup> Le commissaire central Henri Devaux fut élu aux Cinq-Cents et invalidé par la loi du 22 floréal an VI. Ce département, faisant partie de la 9<sup>e</sup> des tournées *pour l'établissement des barrières du droit de passe* (plus loin, AF/III/106, dossier 475), opérations étudiées par Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'état du 22 floréal"*, Paris, Les Belles-Lettres, 1971, est l'un de ceux sur lesquels on n'a pas de renseignements, comme le Cher qui appartenait à la même tournée, celle de l'agent Pech.

<sup>5</sup> Circulaire chargeant les ministres de la Guerre, de l'Intérieur, de la Justice et de la Marine et des Colonies d'envoyer à la commission des Cinq-Cents chargée de la surveillance de la Trésorerie nationale copie des renseignements qu'ils avaient fournis au député Lamarque sur les non-paiements ou retards de paiement de leurs ordonnances et d'y ajouter tous nouveaux renseignements sur ce sujet (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV).

<sup>6</sup> Groslevin, acquéreur par fraude d'une ferme nationale à bas prix (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, 24 ventôse an VI), destitué et remplacé le 15 précédent (*ibidem*) par Jean-Baptiste-Joseph Delabuisse, qui fut élu aux Cinq-Cents en germinal et remplacé comme commissaire central par François le 3 floréal suivant (*ibidem*, tome V).

<sup>7</sup> Bernard Stevenotte, ensuite élu aux Cinq-Cents.

<sup>8</sup> Mersan (Denis-François Moreau de), élu aux Cinq-Cents en l'an IV, avait été suspendu de ses fonctions législatives jusqu'à la paix générale par loi du 26 nivôse suivant (*Debidour*, tome I, page 426) comme signataire en vendémiaire an IV d'un discours invitant les sections d'Orléans à résister aux décrets de la Convention. L'auteur du libelle n'est pas au catalogue en ligne des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus).

du 7 : Ardennes, Charleville : désignation comme membre de l'assemblée électorale de Bailly<sup>1</sup>, de retour de Vendôme et destitué au 19 fructidor ; Sedan : deux sections n'ont compté que 15 et 9 votants ; Cher, Bourges : Thibaut convaincu de distribuer des listes dans la section de Bourbonnoux ; Jemappes : agitation infructueuse des anarchistes, les votes se portent sur des français sincèrement républicains ; Loiret ; Lot : les exclusifs l'emportent jusqu'à présent ; Nièvre, Nevers : exclusion de citoyens sans discussion préalable dans trois sections de la ville ; Saône-et-Loire, dont placardage de listes de dissidents à Mâcon ; Sarthe ; Seine-et-Oise : notamment rixe à Pontoise ;

du 8 : Gard, Nîmes : report de la célébration de la fête du 30 ventôse à cause de l'agitation provoquée par le mandat d'arrêt lancé contre un administrateur central et la diffusion d'un imprimé de l'accusateur public Blanc-Pascal ; Ile-et-Vilaine, dont troubles à Rennes et Iffendic ; Indre, dont Châteauroux : assassinat par une bande de jeunes gens sur la personne d'un citoyen se rendant à son assemblée, la Châtre : désignation de fonctionnaires inciviques destitués comme membres de l'assemblée électorale et agissements du commissaire municipal de Saint-Chartier ; Loir-et-Cher : *déconsidération absolue et désespoir des royalistes* ; Haute-Loire, dont le Puy *extra muros*, assemblée ayant chassé l'ex-seigneur, qui présida en l'an 5 la section, l'administration municipale et dirigea l'assemblée électorale, et Yssingeaux : désignation comme membres de l'assemblée électorale de patriotes fonctionnaires nommés par le Directoire après Fructidor ; Seine-et-Oise, dont Montmorency<sup>2</sup> : refus de la lecture des addresses du Directoire et du ministre de la Police générale *motivé sur ce que le peuple souverain n'a d'ordre ni d'avis à recevoir de qui que ce soit* ; Vienne, Poitiers ; scissions anarchistes, dont une dirigée par Bernazais et Planier<sup>3</sup> ;

du 9 : Côte-d'Or, dont : Dijon, scissions et envoi de patrouilles par l'administration centrale, Ivry [-en-Montagne] : désordres et suspension de l'assemblée ; Gard : *les royalistes sont parvenus à allumer la guerre civile dans tout le département... à Montfrin, les républicains ont été précipités dans le Rhône, ... à Marguerittes, au Cailar, à Saint-Laurent, à Gallargues, les royalistes ont assailli les patriotes et les ont forcés à faire scission* ; Loire-Inférieure ; Haute-Marne ; Morbihan, dont Locmariaquer : élection d'un royaliste juge de paix, Lorient : poursuites contre un révolutionnaire convaincu de distribuer des listes, Ploërmel : exclusion du président de l'assemblée électorale de l'an V ; Haut-Rhin ; Saône-et-Loire ; Vaucluse, Avignon : *Agricol Moureau et la plupart des prisonniers de Valence acquittés à Grenoble ont été nommés électeurs, ... dans une des sections, on a juré haine éternelle aux thermidoriens* ; listes des électeurs désignés par les assemblées primaires de Nantes, Versailles et Tours ;

du 10 : Allier, Cusset : dissolution d'un rassemblement connu sous le nom de société de Brutus, composé d'une trentaine de mauvais citoyens, et circulation d'un pamphlet intitulé *Un ami de la constitution de l'an 3 à ses commettans* ; Ardèche : mauvais effet de l'acquittement par le tribunal criminel d'un pourvoyeur des brigands royalistes et d'un de leurs voituriers ; Calvados ; Cher ; Côtes-du-Nord ; Gironde ; Indre ; Indre-et-Loire ; Jemappes ; Lot-et-Garonne : *À Agen, les élections se sont faites sous l'influence du cercle constitutionnel, qui est animé d'un bon esprit et d'injustes préventions. Ce sont ses membres qui ont arrêté la liste des électeurs deux jours avant le 1<sup>er</sup> germinal. Cette liste, quoique bonne, déplut d'abord à une autre société dont les principes sont un peu différents. On s'est concerté pour la réformer... Cette mesure a été défavorable à de chauds patriotes et à des révolutionnaires outrés* ; Meuse-Inférieure : cassation par l'administration centrale sur réquisition du commissaire central d'un arrêté de la municipalité de Maastricht fermant le cercle constitutionnel, ce qui avait jeté de la défaveur sur les patriotes, mais ... le coup était porté et il s'en faut bien que les électeurs de Maëstricht soient aussi prononcés qu'on le désirerait ; Mont-Blanc ; Oise : intrigues pour empêcher l'élection comme députés des conventionnels Auger, sous prétexte qu'il doit rester receveur général, Bézard, sous prétexte qu'on le destine à un consulat, Danjou, sous prétexte qu'il doit rester commissaire central, Mathieu, sous prétexte qu'il doit être nommé ministre de la Police générale, et Portiez, qui serait à nommer commissaire central

<sup>1</sup> Nicolas Bailly dit des Ardennes, juge au Tribunal de cassation élu en 1791 destitué le 20 fructidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II), ex-accusateur national près la Haute Cour de Justice de Vendôme. *Roman d'Amat* écrit qu'il avait gardé ses fonctions de juge au Tribunal de cassation.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Émile.

<sup>3</sup> Jacques Bernazais, ex-adjoint de Dumouriez venu prévenir la Convention de la trahison de celui-ci (voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 9 germinal an VI, Guerre, note sur l'arrêté du Directoire l'envoyant aux armées comme réquisitionnaire), et Planier, ex-vicaire constitutionnel de Lusignan puis président du tribunal criminel du département (*ibidem*, tome VI, 14 brumaire an VII, Police générale, note sur l'arrêté le déportant comme prêtre). Sur Bernazais, ensuite retiré à Tours, voir aussi plus loin, AF/III/281, dossier 1130, pièces 195 et 196, notes personnelles le décrivant comme meneur anarchiste dans la Vienne en l'an VI et à Tours à l'approche des élections de l'an VII d'après des notes confidentielles adressées de Chinon à La Revellière-Lépeaux.

de la Seine<sup>4</sup> ; Tarn ; Vienne, dont Mirebeau : assemblée dominée par le cercle constitutionnel fermé par l'administration centrale, *le parti des exagérés l'emporte sur les patriotes sages* ;

du 11 : Basses-Alpes, Digne [-les-Bains] : scissions de républicains ; Ariège : scissions de républicains ; Aude ; Forêts : scission des amis de la République contre les aristocrates destitués après Fructidor, désignation de l'inspecteur des domaines Voidel, *le seul français qui ne se fût point rallié aux scissionnaires*, comme électeur à Luxembourg ; Lot : *on craint que les républicains exagérés n'acquièrent trop d'empire* ; Morbihan ; Nièvre ; Ourthe ; Haute-Saône : scissions de neuf assemblées primaires dans les communes les plus royalistes et fanatiques ; Tarn ; Var : *bonnes élections. Les prétendus anarchistes ou terroristes ont fait des choix dignes du gouvernement* ;

du 13 : Côtes-du-Nord ; Creuse : *l'esprit public tend à dépasser la ligne constitutionnelle pour se rapprocher du régime de 1793* ; Doubs ; Gironde ; Jura, dont Dole : excès de partis extrêmement opposés ; Loir-et-Cher ; Lot-et-Garonne, dont Auvillar : royalistes admis à l'assemblée, Sainte-Bazeille : réunion dans une maison particulière d'une assemblée de 25 à 30 votants conduite par sept ou huit membres du comité révolutionnaire, Valence [-d'Agen] : intrigues des fonctionnaires destitués ; Lys : à Bruges, *le commissaire a eu à travailler pour éteindre toute division entre les habitants des départements réunis et les anciens français*, à Ostende : admission d'un présumé noble sur sa seule dénégalation ; Manche : rivalité entre Coutances et Saint-Lô pour le siège de l'administration centrale ; Morbihan ;

du 14 : Ardèche, dont Jaujac : assemblée royaliste admettant des non-électeurs ; Bouches-du-Rhône, dont tranquillité des assemblées à Marseille *grâce aux mesures prudentes du commandant de la place* et nomination par le cercle constitutionnel pour régulateurs de Leydet, Maillot aîné et Peyre-Ferry, *trois hommes fougueux et désagréables aux vrais républicains* ; Gard : *assemblées terminées, résultats très mauvais*, mesures prises avec le général Petitguillaume<sup>1</sup> pour *apaiser les désordres d'une insurrection prête à éclater* ; Loire-Inférieure ; Lozère : affluence des royalistes et fanatiques, admission de parents d'émigrés et scissions de républicains ; Mont-Blanc ; Rhône : *les assemblées primaires des cantons de Lyon, la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaize offrent un mélange de patriotes, de royalistes et de gens irréflechis*, nominations dans les cantons ruraux répartis entre 14 cantons très républicains, 5 mixtes et trois royalistes : Amplepuis, Chamelet et l'Arbresle ; Tarn ; Var ; Yonne : troubles contre les républicains à Maligny et Tonnerre ;

du 15 : Aisne ; Gironde, dont Bordeaux, échec de Devaux, co-rédacteur du *Journal de la Gironde*, à se faire désigner électeur bien que militaire ne pouvant voter, et liste des électeurs désignés par les 28 sections de la ville ; Morbihan : analyse d'une lettre de l'administration centrale craignant que certains cantons ne se réunissent pas en assemblées primaires, les uns parce que leurs membres seraient sous le coup de la loi du 5 ventôse<sup>2</sup>, et les autres pour ne pas prêter le serment de haine à la royauté ; Deux-Nèthes ; Orne ; Bas-Rhin ; Deux-Sèvres ;

du 16 : Basses-Alpes : scissions des républicains lorsqu'ils sont en minorité ; Eure-et-Loir : scissions des républicains à la Loupe et à Nogent-le-Rotrou *intra muros* ; Pyrénées-Orientales : *vociférations pour écarter la lecture de certaines lois défavorables aux anarchistes* à la 1<sup>re</sup> section de Perpignan ;

du 17 : Allier : *les royalistes jettent de la défaveur sur les élections parce qu'elles ne sont pas en leur faveur. Leurs manœuvres tendent à tromper le Directoire sur la marche et les résultats des assemblées* ; Ardennes ; Drôme ; Loir-et-Cher ; Haute-Loire ; Morbihan ; Moselle : *la publicité donnée aux adresses et proclamations du gouvernement consterne et abat le parti de l'anarchie* ; Pyrénées-Orientales : troubles après la fermeture du cercle constitutionnel de Perpignan ; Saône-et-Loire ; Sarthe ; Vaucluse ; Vienne : *l'anarchie a voulu diriger les élections*, notamment à l'Isle-Jourdain, Loudun, Lussac [-les-Châteaux], Poitiers et Usson [-du-Poitou], *les fauteurs de l'anarchie sont presque tous des ex-prêtres et des aristocrates effrénés dès le commencement de la Révolution, hommes fins et adroits* ;

du 18 : Allier ; Jemappes ; Var : tranquillité sauf aux assemblées de Besse [-sur-Issole] et Forcalqueiret ;

du 19 : Alpes-Maritimes ; Ariège : agitation à Massat et Pamiers ; Aveyron ; Bouches-du-Rhône, dont bon effet de la fermeture des cercles constitutionnels par le général Dugua<sup>3</sup>, troubles lors de l'élection de la municipalité de Peyrolles [-en-Provence] et à Tarascon ; Charente, dont élection comme président d'une assemblée de Cognac de Robin fils, neveu d'émigré et cousin de l'adjudant général de Charette Dupeyrat, et influence du prêtre Coutent sur les fanatisés ; Gers ; Hérault ; Landes : cinq ou six scis-

<sup>4</sup> Antoine-Augustin Auger, conventionnel sorti des Cinq-Cents en l'an V, nommé juge au Tribunal de cassation le 20 fructidor an V et démissionnant le 18 vendémiaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes II et III), est dit ici devoir rester à la recette des contributions ; suivant *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, il était redevenu administrateur central et ne figure pas comme receveur général de l'Oise dans François Pinaud, *Les receveurs généraux des finances 1790-1865*, Genève, librairie Droz/Paris, librairie Champion 1990. Bézard, Danjou et Mathieu furent élus de l'Oise aux Cinq-Cents en l'an VI et Portiez, député de l'Oise aux Cinq-Cents sortant, y fut réélu par la Seine.

<sup>1</sup> Le général Pierre Petitguillaume, alors commandant la 9<sup>e</sup> division militaire (Montpellier).

<sup>2</sup> Loi excluant des assemblées primaires et des fonctions établies par la constitution les chouans et chefs rebelles visés par celle du 5 juillet 1793 (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, au lendemain).

<sup>3</sup> Le général Charles-François-Joseph Dugua, alors commandant la 8<sup>e</sup> division militaire (Marseille).

sions, *le parti clichyen s'est agité, a échoué, espère encore, espère en vain* ; Puy-de-Dôme : agitation des anarchistes malgré la destitution du commissaire municipal de Plauzat<sup>1</sup> pour avoir participé à un repas de 30 à 40 personnes où *on a bu à la santé de ceux qui auront le courage de rendre encore une fois le peuple à la liberté* ; Pyrénées-Orientales ; Haut-Rhin ; Rhône, dont présence à Lyon du fameux Achard avec quelques autres coryphées de l'anarchie ; Vaucluse : détachement de troupes à Piolenc ayant fait feu et tué quatre individus après une attaque à coups de pierres.

AF/III/93, dossier 399, pièces 76-82, rapports et lettres du ministre Letourneux, fin de germinal an VI : sur des secours à la religieuse Mager, de Soultz, et le transfert du canton de Saint-Jean-de-Braye à Chécy<sup>2</sup> (15 germinal) ; l'exécution des arrêtés du 22 destituant l'administration centrale de la Nièvre et les commissaires municipaux d'Arleuf et Saint-Pierre-le-Moûtier (24 germinal) ; lettres à Lagarde : sur des secours à Al-lard, luthier, demandant une place chez un architecte<sup>3</sup>, et demandant copie du message des Cinq-Cents sur les droits perçus à Marseille sur les huiles provenant de Nice<sup>4</sup> (25 et 26 germinal).

AF/III/93, dossier 399, pièces 83-103, analyses des correspondances des commissaires centraux avec le ministre sur les assemblées électorales, tableaux n° 1 à 7 et 11 à 13 du 25 germinal au 1<sup>er</sup> floréal et des 3 et 4 floréal an VI

n°1 du 25 germinal : Aisne ; Calvados ; Côte-d'Or : *les anarchistes sont en minorité dans l'assemblée, ils manifestent leur rage, on craint une scission* ; Côtes-du-Nord ; Escaut ; Jemappes ; Sambre-et-Meuse ; Seine-Inférieure ; Somme ; Vosges ; bulletin de l'assemblée électorale de la Seine du 24 adressé au citoyen Cindrieux<sup>5</sup> par un membre employé du ministère signant R ;

n° 2 du 26 germinal : Aisne ; Ardennes ; Aube : scission provoquée par l'ex-député Courtois au début des scrutins pour l'élection des députés, *on espère qu'il n'aura pas beaucoup de partisans* ; Calvados ; Escaut ; Forêts ; Gironde ; Indre-et-Loire ; Marne ; Morbihan ; Moselle ; Deux-Nèthes ; Oise ; Pas-de-Calais ; Sambre-et-Meuse ; Somme ; Vosges ;

n° 3 du 27 germinal : Allier, scission sous prétexte *que des hommes aient été apostés pour insulter des électeurs* ; Gironde ; Indre ; Loir-et-Cher : élection des conventionnels Frécine aux Anciens et Venaille aux Cinq-Cents, le second, ex-commissaire central destitué, *porté à cette place par un grand nombre d'anarchistes*<sup>6</sup> ; Lys : scission après l'élection aux Cinq-Cents, sous l'influence du cercle constitutionnel fermé par le Directoire, de Deburck, *homme de loi, instruit, ambitieux*, commissaire central destitué en vendémiaire an VI, et de Bruno D'Hert, *homme nul, indigne de cette place, on dit qu'il a été archi-royaliste, qu'il fréquente les cabarets et que le jargon grossier lui est familier*<sup>7</sup> ; Maine-et-Loire ; Haute-Marne ; Nièvre ; Haute-Saône ; Sarthe ; Seine-Inférieure ;

n° 4 du 28 germinal : Ain ; Cher ; Corrèze ; Creuse ; Deux-Sèvres : proposition de remplacer Le-cointe-Puyraveau, commissaire central élu aux Cinq-Cents, par Valentin Tuffet, commissaire municipal de Saint-Maixent [-l'École]<sup>8</sup> ; Vendée ;

n° 5 et 6 du 29 germinal : Ardèche ; Calvados ; Côtes-du-Nord ; Doubs ; Finistère ; Forêts : assemblée mère *composée de parents d'émigrés, d'administrateurs destitués, d'hommes de campagne ne sachant ni lire ni écrire ni parler français et d'ennemis du gouvernement*, situation critique du département où *près de 900 prêtres réfractaires aiguisent les poignards du fanatisme et comptent beaucoup sur un mauvais succès des républicains dans cette circonstance* ; Gironde : élection aux Anciens du député à la Législative Barennes, *apologiste de Barrère*, et de son ami Tarteyron, *le commissaire central a tenté inutilement de produire une scission, il a écrit à l'assemblée de ne plus songer à lui pour la législation*<sup>9</sup> ; Jura : scission conduite par Le Marc, *qui prêcha ouvertement en l'an 2 le vol et l'assassinat* ; Haute-Marne ; Meuse ; Orne ; Haut-Rhin ; Rhône, dont refus du commandant d'autoriser la municipalité de

<sup>1</sup> Le conventionnel Monestier, destitué comme agitateur dangereux le 1<sup>er</sup> germinal an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V) et nommé de nouveau le 19 messidor an VII (*ibidem*, tome IX).

<sup>2</sup> Annotation signalant au ministre le message du Directoire du 17 floréal an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I, page 229) sur cette demande. Voir aussi plus loin, AF/III/105, dossier 470, pièce 35 : chemise du dossier d'une commission spéciale des Cinq-Cents créée le 22 floréal an V et complétée le 12 nivôse an VII.

<sup>3</sup> Suivant une décision du Directoire du 21 ventôse qui n'est pas mentionnée dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, où ce luthier, bénéficiant de secours du ministre depuis l'an V d'après le rapport, n'est pas cité.

<sup>4</sup> Message du 11 ventôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, au 14 suivant).

<sup>5</sup> Chef du bureau particulier du ministre de l'Intérieur en l'an VI (*Les Archives du Directoire*, tome I, index).

<sup>6</sup> Augustin-Lucie Frécine, député à la Législative et à la Convention, et le conventionnel Pierre-Étienne Venaille, tous deux invalidés par la loi du 22 floréal an VI.

<sup>7</sup> Bruno D'Hert et l'administrateur central Jean-Baptiste Deburck, prénommé par erreur François par *Kuscinski*, *Les députés au corps législatif*, erreur que nous rectifions grâce au dossier de la Lys du groupe des Affaires départementales de la sous-série (AF/III/244, dossier 1034).

<sup>8</sup> Remplacement fait le jour même par le Directoire (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V).

<sup>9</sup> Raymond Barennes et Isaac Tarteyron furent admis à siéger, comme tous les autres élus de la Gironde, où il n'y eut pas de scission.



Condrieu<sup>1</sup> à faire tirer le canon pour célébrer l'élection du général Berthier comme député par l'une des trois fractions, dont une se compose des électeurs de l'ex-district de Villefranche [-sur-Saône] et la troisième des scissionnaires de Lyon et de la Campagne de Lyon ; Haute-Saône ; Seine-Inférieure ; Tarn ;

n° 7 du 1<sup>er</sup> floréal : Ain ; Corrèze ; Gard : scission des républicains après la demande d'envoi de la force armée par le président provisoire nommé par une foule de brigands et de royalistes sans prestation de serment ; Isère, dont échec de Réal parce qu'on s'est rappelé quelques traits de faiblesse qu'il a eus à se reprocher et de Charrel par l'obstination qu'ont mise les électeurs de son cy-devant district à lui donner exclusivement leurs voix sans vouloir se prêter à aucune espèce d'arrangement<sup>2</sup> ; Jemappes ; Landes ; Haute-Loire ; Loire-Inférieure ; Maine-et-Loire ; Morbihan ; Saône-et-Loire ; Sarthe, dont élection à l'administration centrale d'un destitué d'après Fructidor<sup>3</sup> ; Vendée ; liste des commissaires centraux à remplacer parce qu'élus députés ;

n° 11 et 12 du 3 floréal : Ardèche ; Aude ; Côtes-du-Nord ; Finistère, dont élection aux Cinq-Cents d'Abgrall, apothicaire, administrateur de l'hôpital, ex-administrateur central destitué<sup>4</sup>, les ennemis de la République approuvent beaucoup ce choix, on envoie une pièce à sa charge ; Gironde ; Jemappes : scission après l'élection à l'administration centrale d'un citoyen ayant rétracté son serment au retour des Autrichiens ; Jura : réélection des administrateurs centraux nommés par le Directoire, les 20 électeurs dissidents ne peuvent pas être considérés comme formant une scission ; Lot-et-Garonne : l'influence du cercle constitutionnel a dicté impérieusement tous les choix, mais tous les choix sont bons ; Manche ; Mayenne ; Morbihan ; Puy-de-Dôme ; Sambre-et-Meuse ; Tarn ; Vendée ; Vienne ;

et n° 13 du 4 floréal : Ardèche ; Aveyron : approbation par les nouveaux députés de la candidature d'Hippolyte Monseignat comme commissaire central<sup>5</sup> ; Haute-Garonne ; Hérault ; Lot-et-Garonne ; Marne ; Meurthe ; Mont-Blanc : l'anarchie prenant de l'influence dans l'assemblée, le commissaire a tout préparé pour une scission. La crainte de la scission a produit le même effet que la scission même ; Mont-Terrible ; Morbihan ; Var ; Yonne ; liste des électeurs des Ardennes de l'an VI dans l'ordre alphabétique des cantons.

AF/III/93, dossier 399, pièces 104-142 et 144-166, rapports et lettres des ministres Letourneux puis François de Neufchâteau, floréal-fructidor an VI :

fiche sur une lettre du ministre Letourneux rendant compte de l'ordre donné par la 11<sup>e</sup> municipalité de Paris de battre la caisse pour convoquer une assemblée primaire pour élire de nouveau le juge de paix de la division du Luxembourg, à joindre à la réponse au message des Cinq-Cents<sup>6</sup> (16 floréal) ; rapport sur le remplacement des membres de la commission des hospices civils de Paris, copie de l'arrêté de l'administration centrale de la Seine du 27 brumaire an VI nommant l'ancienne commission, liste de candidats et lettres de candidature individuelles, dont Imbert-Delannes, officier de santé ayant guéri l'ex-ministre des Relations extérieures Delacroix, et le conventionnel Lanthenas, commissaire près la 2<sup>e</sup> municipalité<sup>7</sup> (29 floréal) ; lettre à Merlin de Douai, président du Directoire, sur un administrateur municipal d'Arras ayant délivré un passeport à un émigré (25 floréal) ; rapports : sur l'instruction publique, remis à Treilhard suivant note de Lagarde, tableau des départements ayant exécuté les arrêtés des 27 brumaire et 17 pluviôse sur la surveillance des instituteurs particuliers et la nouvelle activité à donner aux écoles primaires et centrales et circulaires imprimées du ministre aux administrations centrales des 29 frimaire et 17 ventôse (7 prairial) ; sur les secours aux communes incendiées de Champagnole et la Ferté-Frêne<sup>8</sup> (4 prairial) ; l'incendie de la salle de spectacles de Lazary sur les boulevards du Nord à Paris (12 prairial) ; et les secours à la commune d'Amfreville-la-Mi-Voie

<sup>1</sup> C'est dans cette commune et non à Lyon que l'assemblée électorale du Rhône de l'an VI était convoquée.

<sup>2</sup> André Réal et Pierre-François Charrel, conventionnels sortis des Cinq-Cents sorti en l'an V (le district du second est celui de la Tour-du-Pin).

<sup>3</sup> Dont le nom, ici repris à l'index, ne se trouve pas cité dans les index des *Procès-verbaux du Directoire*.

<sup>4</sup> François Abgrall, administrateur central destitué le 15 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III), invalidé par la loi du 22 floréal an VI, réélu et admis aux Cinq-Cents en l'an VII. Sa notice dans *Roman d'Amat* le dit avocat au présidial de Quimper avant la Révolution puis procureur-syndic du district fédéraliste. Les éléments biographiques recopiés ici par le ministère de l'Intérieur viennent probablement d'une erreur de lecture d'un rapport du commissaire central attribuant l'élection d'Abgrall à plusieurs de ses amis, dont Binard, apothicaire et administrateur de l'hôpital de Brest (AF/III/227, dossier 998, pièces 94-157, groupe des affaires départementales de la sous-série, Finistère, dossier sur les élections de l'an VI, inventaire dactylographié au CARAN).

<sup>5</sup> Félix-Hippolyte Monseignat, nommé le 7 prairial an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V) remplaçant Rouvelet, élu aux Cinq-Cents, où lui-même fut élu l'année suivante.

<sup>6</sup> Message sur l'élection de Guérin juge de paix (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 14 floréal).

<sup>7</sup> Les noms des autres candidats n'ont pas été retenus à l'index. Le médecin Ange-Bernard Imbert-Delannes avait opéré avec succès la tumeur dont souffrait Delacroix et avait été nommé inspecteur général du service de santé le 3 floréal (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V). François-Xavier Lanthenas, également médecin, député de Rhône-et-Loire à la Convention et d'Ille-et-Vilaine aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé commissaire près cette municipalité le 9 fructidor an V (*ibidem*, tome II).

<sup>8</sup> À la suite d'un message des Cinq-Cents du 22 floréal (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, au 24 suivant).

après l'explosion d'un caisson de poudre<sup>1</sup> (2 messidor) ; tableau par départements du produit des récoltes en l'an V signé par Letourneux (27 messidor) ; tableau de la balance du commerce extérieur de la République en l'an V présenté au nom de François de Neufchâteau et tableau résumé pour Reubell (19 thermidor) ; lettre d'excuse de François de Neufchâteau pour avoir écrit directement à la commission des inspecteurs de la salle pour la fête du lendemain<sup>2</sup> (22 thermidor) ; *Ordre du nouveau travail des bureaux du ministère de l'Intérieur*, Paris, Imprimerie de la République, 2 thermidor an VI, 11 pages, remis au Directoire le 22 ; rapports : sur le déroulement de la foire de Beaucaire (9 fructidor) ; une récompense à donner à Grémont et Barré, manufacturiers de toile à Bercy, après examen de leurs toiles par l'Institut<sup>3</sup> (23 fructidor) ; et Étienne Béret, inspecteur du droit de passe de Sambre-et-Meuse<sup>4</sup> (daté de fructidor).

AF/III/93, dossier 399, pièce 143 : lettre de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, annonçant au Directoire le refus par le général Bernadotte du commandement de la 5<sup>e</sup> division militaire et les préparatifs du départ de Sieyès pour la Prusse<sup>5</sup> (1<sup>er</sup> prairial).

AF/III/93, dossier 400, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur de l'an VII  
101 pièces<sup>6</sup>

an VII (vendémiaire-thermidor)  
Pièces 1-50, rapports et lettres de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, vendémiaire-ventôse an VII : lettres informant le Directoire de la prolongation pour une décade de l'exposition des produits de l'industrie française au Champ-de-Mars, où il y aura décadé une illumination et un concert dans le temple de l'industrie, les Directeurs qui le souhaiteraient pouvant être accueillis avec leurs familles dans la maison qu'occupait le jury : *je vous recommanderais dans ce cas de vouloir bien donner un coup d'œil à quelques-uns des portiques, surtout à celui où sont les nouvelles mesures républicaines, qui ont attiré heureusement l'attention du peuple et qui doivent fixer la votre* ; et sur la fête funèbre qui pourrait être décidée pour les marins morts au combat naval<sup>7</sup> (5 vendémiaire) ; rapports sur : des secours à la veuve de David, mort des suites de blessures reçues le 11 messidor an VI en poursuivant un émigré sous mandat d'arrêt<sup>8</sup> (vendémiaire an VII) ; le remplacement du directeur de l'École des Ponts et Chaussées de Chézy, décédé, par son adjoint Prony (13 vendémiaire) ; et la création d'un conseil intérieur du ministère pour la jurisprudence, l'administration et la littérature, composé de Gallois, Miot et Mirbeck<sup>9</sup> (s. d.) ; réponse à des observations, jointes, du secrétariat

<sup>1</sup> À la suite d'un message des Cinq-Cents du 17 prairial (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, au 19 suivant).

<sup>2</sup> Il répond à une lettre du Directoire du même jour lui faisant observer qu'il n'a pas à correspondre directement avec le Corps législatif (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, minute de Merlin de Douai). La fête est celle du Dix-Août.

<sup>3</sup> Ils figurent pour leurs toiles peintes à l'exposition des produits de l'industrie française pour la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, à cette date).

<sup>4</sup> Sur ce personnage et son frère, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, passim et notamment : 7 fructidor an VI.

<sup>5</sup> Le général Bernadotte, dont l'ambassade en Autriche avait pris fin après une émeute à Vienne, avait été nommé chef de la 5<sup>e</sup> division militaire (Strasbourg) le 24 floréal an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V). Il fut nommé ambassadeur en République batave le 6 prairial suivant (*ibidem*) et renvoyé à l'armée d'Italie le 3 vendémiaire an VII (tome VI), d'où il passa chef de l'armée d'observation puis du Danube le 17 pluviôse (tome VII). Nommé ministre de la Guerre le 14 messidor (tome IX), il démissionna "pour raison de santé" le 28 fructidor suivant (tome X). Sieyès, député sortant en l'an VI aussitôt réélu par l'Aube et les Bouches-du-Rhône, avait été nommé plénipotentiaire extraordinaire en Prusse le 19 floréal an VI (tome V) ; il y resta jusqu'à son élection au Directoire en l'an VII.

<sup>6</sup> Déficit constaté en 2005 des pièces 4 (rapport sur les permissions accordées pour exporter des grains vers les républiques batave et helvétique (13 vendémiaire an VII), 17 (état général des employés du ministère de l'Intérieur, brumaire an VII), 18 (rapport sur la circulation intérieure et l'exportation des grains, 29 frimaire an VII), 19 (tableau des autorisations d'exportation de grains accordées par le ministre de frimaire an VI à vendémiaire an VII), 22 (double de la circulaire imprimée du 23 frimaire an VII sur la recherche des actes des autorités constituées sur la navigation intérieure), 25 à 29 (rapport sur le remplacement de Picquenard, commissaire du bureau central de Paris, destitué à cause de son mariage, par Guyet, commissaire municipal de Pierrefitte [-sur-Seine], 5 nivôse an VII), 30 et 31 (rapport sur le commerce extérieur de la République pendant les six premiers mois de l'an VI, dont la pièce 32 est annexe, 19 nivôse an VII), 92 (rapport sur la rumeur d'un arrêté déclarant la patrie en danger, 18 prairial an VII), 93 (rapport sur l'exportation de blé de Marseille vers la République ligurienne sur ordre de l'amiral Bruix, 19 prairial an VII) et 94 et 95 (pièces non décrites dans l'inventaire manuscrit par I. Cloulas). Les pièces 96 et 97, classées comme datant de thermidor an VII, sont en réalité de thermidor ou fructidor an VI.

<sup>7</sup> D'Aboukir.

<sup>8</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 2 vendémiaire an VII : message des Cinq-Cents du 4<sup>e</sup> complémentaire an VI. Une note du secrétariat général note ici que le Directoire a décidé que des secours seraient délivrés par le ministère de la Police générale.

<sup>9</sup> Le texte semble donner à chacun des trois conseillers la compétence correspondant à l'ordre dans lequel leurs noms sont donnés, ce qui correspond bien pour André-François Miot, ex-commissaire des Relations extérieures, ambassa-

général du Directoire, sur un rapport non joint sur le tableau général des papeteries de la République<sup>1</sup> (14 vendémiaire) ; rapports : sur le pavage et l'éclairage des quais d'Orsay et de la Grenouillère entrepris à la demande de la commission des inspecteurs de la salle des Cinq-Cents<sup>2</sup> (23 vendémiaire) ; sur la situation des départements de l'ouest (15 brumaire)

en messidor an VI : cris de *Vive le roi* dans un cabaret en Maine-et-Loire ; en thermidor an VI : démission forcée d'un officier municipal du Morbihan pour pouvoir se marier religieusement et annulation de la nomination de royalistes à la garde nationale de Rennes, en vendémiaire an VII : soulèvements dans les cantons de Jallais et Segré, sonnerie du tocsin pour un rassemblement de chouans à Lignol et usage de bruits de cornes : *l'on se souvient que c'étoit le mode adopté par les chouans pour se réunir*, vol de numéraire de la diligence de Paris à Brest, tenue par le curé de Moréac, *d'un registre des noms des citoyens qui sont désignés au poignard des brigands*, assassinat d'un militaire en congé venu voir sa mère à Kerneuës par les brigands prévenus par le curé, formation d'une compagnie de 21 hommes contre les brigands à Josselin, courage du citoyen Aubert, de Maine-et-Loire ; qui, ayant seul osé leur résister avec ses deux jeunes fils, en a tué un et blessé plusieurs à coups de fusils ;

et sur les octrois de Paris (4 et 5 brumaire) ; remise par le ministre de sa circulaire imprimée du 23 frimaire aux administrations et commissaires centraux les chargeant de rechercher les actes des autorités constituées depuis 1600 sur la navigation intérieure, 4 pages, un exemplaire, et de l'imprimé *Ministère de l'Intérieur. Plan des commissions qui vont être établies pour la navigation intérieure*, Paris, Imprimerie de la République, nivôse an VII, 10 pages, deux exemplaires (5 nivôse) ; résumé du commerce extérieur pendant le 1<sup>er</sup> semestre de l'an VI (pièce jointe à un rapport en déficit du 19 nivôse) ; rapports sur la nécessité de verser à la régence d'Alger les rétributions stipulées par le traité avec l'ex-compagnie d'Afrique (19 nivôse) ; la remise au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale des pierres gravées provenant de la chambre du Pape apportées par le frère du général Berthier<sup>3</sup>, inventaire joint avec reçus par le ministre et A-L. Millin, conservateur de la Bibliothèque nationale (29 nivôse) ; la débâcle de la Seine, de ses affluents et de la Loire (11 et 12 pluviôse) ; sur la nomination d'un commissaire municipal de Tours, poste non vacant (daté de ventôse) ; et proposant aux Directeurs de visiter la bibliothèque du Directoire nouvellement établie dans la maison de Croÿ rue du Regard (15 ventôse).

AF/III/93, dossier 400, pièces 51-91, rapports et lettres de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, germinal-prairial an VII : sur le remplacement du frère du député Coquillier<sup>4</sup>, commissaire municipal de Dunkerque *extra muros* démissionnaire (germinal) ; lettres à Lagarde sur le renouvellement de la commission des hospices de Paris (7 germinal) ; lui envoyant le cahier des charges des adjudications des barrières de droit de passe de la Seine, *Département de la Seine. Adjudication des barrières à la charge de l'entretien des routes approuvée par le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau le 13 pluviôse an 7*, [Paris], Ballard, imprimeur du département, 38 pages, et *Liberté Égalité. Le ministre de l'Intérieur aux administrations centrales des départemens*, circulaire du 9 frimaire sur le cahier des charges pour la ferme des barrières, s.l.n.d., non paginé, 8 pages (14 germinal) ; lettre de François de Neufchâteau classée au bureau particulier rendant compte au Directoire que l'ambassadeur helvétique lui a rendu sa lettre sur l'exportation de grains et que les régisseurs des douanes ont également été prévenus, *ainsi mes lettres n'auront pas de suite*, 18 germinal<sup>5</sup> ; note du ministère enregistrée le 26 prairial sur GrosPierre dit Félix, ex-directeur de la poste aux lettres à Dijon, ancien valet de chambre du comte de Montregard : *on prouveroit par témoins que, quelqu'un l'appelant Citoyen dans son bureau, il répondit brusquement Citoyen vous-même!*<sup>6</sup> ; états des ordonnancements de

---

deur en Toscane, commissaire du Directoire en Corse en l'an V, sans emploi connu depuis son rappel du poste d'ambassadeur en Piémont le 12 pluviôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV), qui serait chargé de l'administration, comme pour Mirbeck, qui aurait la littérature (voir plus haut AF/III/92, dossier 396, pièces 4-22). En revanche, la jurisprudence paraît plus difficilement entrer dans la compétence du littérateur Jean-Antoine Gauvin dit Gallois, membre associé de l'Institut, nommé commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne le 7 frimaire an VI (*ibidem*, tome III), secrétaire de la légation de France à la Haye nommé chargé d'affaires provisoire en République batave le 3 messidor an VI (tome V), membre du jury de l'exposition des produits de l'industrie française du 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII (tome VI).

<sup>1</sup> Tableau répondant à un arrêté du 25 fructidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, page 236, note 1, à compléter par le tome VI, 26 fructidor an VI, Intérieur).

<sup>2</sup> Le quai de la Grenouillère était une partie de celui d'Orsay, qui n'était alors construit que vers les Tuileries ; il comprenait en amont et en aval les actuels quais Anatole-France et Branly, qui en furent distraits au XX<sup>e</sup> siècle. Le Conseil des Cinq-Cents siégeait depuis peu dans sa nouvelle salle du Palais-Bourbon, l'actuelle Assemblée nationale.

<sup>3</sup> Le futur général Victor-Léopold, alors adjudant général à l'armée d'Italie.

<sup>4</sup> Joseph-Joachim-Alexis Coquillier, député du Nord aux Anciens. Son frère signe ici Cocquillier.

<sup>5</sup> L'affaire, où une initiative du ministre paraît avoir été désavouée par le Directoire, est probablement en rapport avec l'importation de grain de France pour remplacer celui fourni par le Directoire exécutif helvétique à l'armée française (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, 1<sup>er</sup> floréal an VII, Guerre).

<sup>6</sup> On ne trouve, dans *Les Procès-verbaux du Directoire* (tome VII), que la décision du 15 pluviôse an VII de destituer le directeur de la poste aux lettres de Dijon, qui n'y est pas même nommé.

fonds par le ministre sur les arrêtés de distribution des 25 pluviôse et 3 ventôse, envois à Lagarde des 22 et 29 germinal, dont : paiement à Bailli, peintre, et Tricadeau, menuisier, pour travaux de la Haute Cour de justice de Vendôme sur les crédits de l'an V, paiement à Nioche pour des instruments pour les élèves de l'école vétérinaire d'Alfort<sup>1</sup> et récompense à la veuve Pallouin pour un nouveau procédé de teinture sur soie sur ceux de l'an VI, paiement à Audouin<sup>2</sup> pour frais de gravure du portrait de Junius Brutus, à Brocheton pour une collection d'objets d'histoire naturelle<sup>3</sup>, gratifications pour travaux littéraires à La Salle à Dijon et Scellier à Amiens, et à Beck, compositeur de musique à Bordeaux, et paiement de dépenses de la manufacture de la Savonnerie à Duvivier et de la pépinière du Roule à Suau et de travaux d'entretien des jardins et de l'orangerie de Versailles à Péradon sur ceux de l'an VII ; lettres à Barras, président, sur la nécessité de demander des renseignements par l'intermédiaire du consul français à Kristiansand sur la qualité de pierres minéralogiques proposées par le norvégien Isaac Leth ; et à Lagarde sur l'envoi à Chalgrin, architecte du Directoire, du projet de Louis pour la reconstruction du Théâtre des arts sur l'emplacement de l'Odéon (18 floréal) ; lettre d'Eymar<sup>4</sup>, commissaire pour les sciences et les arts en Italie, annonçant à François de Neufchâteau son retour d'Italie, Chambéry, 19 floréal, renvoyée au Directoire le 24 ; lettre d'envoi à Merlin de Douai de six exemplaires non joints du programme de la fête funèbre du 20 prairial<sup>5</sup> (12 prairial).

AF/III/93, dossier 400, pièces 96-97 : rapport de François de Neufchâteau sur le risque de débarquement britannique en Corse (an VI, postérieur au 12 thermidor).

Pièces 98-101 : copie d'une lettre de l'administration centrale de la Haute-Garonne sur l'insurrection royaliste jointe, envoi par Quinette, ministre de l'Intérieur, à Lagarde pour demander au Directoire s'il faut la faire publier par le journal *le Rédacteur* (28 thermidor an VII) ; rapport sur l'incendie de Saint-Claude en réponse au message des Cinq-Cents<sup>6</sup> (enregistré le 16 thermidor an VII).

AF/III/93, dossier 401, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur, reliquat  
8 pièces<sup>7</sup>

an IV, an VI-an VII  
Envoi par le ministre Benezech des pièces trouvées sur la côte après le naufrage des émigrés de Calais<sup>8</sup>, paquet remis au secrétariat général par le Directoire le 14 frimaire an IV. Lettres de François de Neufchâteau : à Lagarde pour avoir des précisions sur le traitement des employés des bureaux du Directoire pour la préparation d'un message sur les dépenses de l'an VII (12 floréal an VI) ; et envoyant à l'administration centrale de la Seine une liste jointe de candidats à la commission des hospices civils pour remplacer Jouenne, élu aux Cinq-Cents<sup>9</sup> (12 prairial an VI). Remise par le même au Directoire d'un recueil non joint sur les améliorations des établissements d'humanité étrangers (1<sup>er</sup> complémentaire an VI). Rapport du même sur la retenue d'un vingtième sur les traitements des fonctionnaires (19 nivôse an VII).

AF/III/94, dossiers 402 à 408, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur, seconde série  
an IV (brumaire)-an V (18 vendémiaire)

AF/III/94, dossier 402  
31 pièces

<sup>1</sup> Pierre-Claude Nioche, député d'Indre-et-Loire à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an V, commissaire central refusant pour garder son poste à l'école vétérinaire d'Alfort, celui de régisseur d'après *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* (plus loin, AF/III/98, dossier 436, pièce 78 et *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 7 prairial et 2 messidor an VI).

<sup>2</sup> Le graveur Pierre Audouin.

<sup>3</sup> Provenant de la Guyane et attribuée au Muséum d'histoire naturelle (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, 17 prairial an VII).

<sup>4</sup> Le constituant Ange-Marie d'Eymar, nommé membre de la 2<sup>e</sup> commission des objets d'art et de sciences d'Italie le 23 ventôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII).

<sup>5</sup> Celle des plénipotentiaires français du congrès de Rastatt Bonnier et Roberjot.

<sup>6</sup> Du 29 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, 1<sup>er</sup> thermidor an VII).

<sup>7</sup> Une note manuscrite de Rocquain sur la chemise du dossier annonce que ces pièces ont été tirées du carton 95, dont le contenu se rapporte à la section de la Guerre, ce qui ne convient ni à l'actuel carton AF/III/95, ni à AF/III/28, dossier 95.

<sup>8</sup> Les membres des régiments des Hussards de Choiseul et des Chasseurs de Löwenstein à la solde des britanniques naufragés près de Calais en se rendant d'Hambourg à Londres. L'essentiel de ces archives forment les cartons AF/III/51/B à 51/J inventoriés dans *Les Archives du Directoire*, tome I, pages 310-326.

<sup>9</sup> Thomas-François-Ambroise Jouenne-Longchamp, conventionnel du Calvados sorti des Cinq-Cents en l'an V et ré-élu en l'an VI.

an IV (brumaire-frimaire)

Pièces 1-25, rapports et lettres du ministre : sur le manque de fonds pour l'approvisionnement de Paris (13 frimaire) ; pour faire nommer par les administrations centrales des départements ravagés par la guerre intérieure et extérieure des commissaires pour estimer les pertes<sup>1</sup> (25 frimaire) ; pour rétablir une école de peinture en Italie sous le nom d'école de France, copies d'extraits du registre de l'Académie de France à Rome nommant Suvée directeur, 16-24 novembre 1792 et d'une délibération du Comité d'instruction publique le nommant provisoirement directeur de l'école de France en Italie, 1<sup>er</sup> brumaire an IV, note anonyme, avec réfutation par les bureaux du Directoire, proposant de nommer Regnault et critiquant le projet d'établir cette école à Florence (25 frimaire) ; pour rembourser à Heurteloup la perte de sa maison et de son cabinet de chirurgien à l'hôpital général de Toulon, qu'il avait abandonnés lors de sa nomination au conseil de santé de Paris en 1793 (27 frimaire) ; et à la commune de Châtelaudren une contribution en numéraire versée aux rebelles du marquis de Joyeuse en l'an III (30 frimaire) ; dossier d'un rapport non joint sur la demande d'affectation de l'église Saint-Victor par Watrin, délégué d'une société de catholiques de la section du Jardin-des-Plantes de Paris, demande analogue de l'église de Chaillot par des citoyens de la section des Champs-Élysées renvoyée par l'administration centrale au ministre le 28 frimaire, et adresse de Watrin à Reubell demandant une décision sur sa demande, fructidor an IV<sup>2</sup> ; rapport et projet de message sans date proposant que l'état civil des communes de moins de 5000 habitants soit tenu sur des registres journaliers à faire recopier sur deux registres lors des séances de la municipalité de canton, et observations contraires : *il y aura deux copies et on ne sait où sera l'original... Est-il bien prudent de faire colporter ainsi un registre aussi précieux et de le faire colporter toutes les décades? Si par accident, si par force majeure il se perd, quel recours? Dans une fête, dans une réunion, Mr l'agent peut s'ennivrer et oublier la transcription.*

AF/III/94, dossier 402, pièces 26-30, autres pièces : rapport de l'administration centrale de Maine-et-Loire au Directoire sur les causes du développement de la chouannerie (16 brumaire) ; adresse de patriotes de 1789 du canton d'Orange aux Anciens et aux Cinq-Cents contre les royalistes et l'inexécution de l'amnistie pour faits révolutionnaire, environ 140 signatures, dont Martin Étienne, capitaine commandant la gendarmerie d'Avignon (16 frimaire, renvoyée au Directoire le 19 nivôse).

AF/III/94, dossier 403, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
97 pièces

an IV (nivôse)

*Pièces 1-4. Compte-rendu de l'entrée à Lyon de Reverchon, commissaire du gouvernement dans l'Ain, l'Isère, la Loire, le Rhône et en Saône-et-Loire (19 nivôse) et proclamation et arrêté du même sur le désarmement des civils de Lyon (17 nivôse). Pièces 6-7. Rapport du ministre de l'Intérieur pour dispenser les employés des Ponts et Chaussées du service militaire (22 nivôse)<sup>3</sup>.*

AF/III/94, dossier 403, pièces 8-58, rapports et lettres du ministre : pour appliquer aux professeurs et employés des grands établissements d'instruction publique de Paris et à ceux des écoles de santé de Montpellier et Strasbourg le paiement des traitements à l'octodécuple en assignats prévu par l'arrêté du 17 frimaire pour ceux des fonctionnaires et employés des administrations publiques (1<sup>er</sup> nivôse)<sup>4</sup> ; sur les réclamations de fondateurs de lits pour les vieillards et les infirmes, mention du passage à l'ordre du jour par le Directoire le 2 nivôse ; l'assassinat du commissaire municipal de Creully à son domicile avec sa mère par une bande de quarante à cinquante hommes à pied et à cheval (3 nivôse) ; les secours aux réfugiés de l'ouest à Orléans<sup>5</sup> (8 nivôse) ; les pièces occupées par les archives du Comité de sûreté générale près du Palais national, où des députés voudraient se loger, note de Barras confirmant le refus du Directoire (9 nivôse) ; la réorganisation de la garde nationale : rapport et projet de message aux Cinq-Cents enregistrés le 10 nivôse, parmi les pièces jointes : lettre des administrateurs du district de Semur [-en-Auxois] transmise par la commission des administrations civiles, police et tribunaux, aux membres du Comité militaire de la Convention (thermidor an III), copie d'une lettre du directoire du département de la Côte-d'Or au Comité de sûreté générale transmise à celui de salut public (vendémiaire an IV), délibération de la municipalité de Dijon et lettre de Lamborot, commissaire municipal provisoire de Charolles<sup>6</sup>, au ministre de la Guerre (frimaire an IV) ; une contribution locale de la commune de Paray [-le-Monial] pour achat de grains, dont la distribution a été réduite à sept livres par décade (21 nivôse) ; les fonctionnaires publics ayant signé des arrêtés contre les décrets des 5 et 13 fructidor an III comme présidents ou membres de bureaux d'assemblées primaires, question posée par lettre jointe de

<sup>1</sup> Ces commissaires étaient auparavant nommés par les districts et il ne conviendrait pas qu'ils dépendent des municipalités de cantons qui seraient trop proches des bénéficiaires des indemnités.

<sup>2</sup> D'après cette adresse, le ministre aurait présenté un rapport et un projet de message aux Cinq-Cents le 23 ventôse.

<sup>3</sup> Pièces en déficit. L'inventaire manuscrit ne décrit pas la pièce 5.

<sup>4</sup> Voir *Debidour*, tome I, page 555 et note 4 : rapport du même ministre et projet d'arrêté adopté par le Directoire sur cette disposition, 16 pluviôse an IV.

<sup>5</sup> Lettre de Benezech à La Revellière-Lépeaux sur une pétition non jointe transmise par ce dernier au ministre avec note mentionnant une résolution des Cinq-Cents du 23 nivôse.

<sup>6</sup> Sur papier à en-tête et vignette gravée de procureur-syndic du district de cette ville.

Frain, commissaire central de la Manche<sup>1</sup> (22 nivôse) ; la réparation du chemin entre les parties haute et basse de la place de Longwy sur crédits du ministère (22 nivôse) ; le remboursement des avances au 1<sup>er</sup> vendémiaire du bureau des nourrices de Paris (27 nivôse) ; tableau de l'organisation des bureaux du ministère : effectif et montant du traitement et de la dépense totale des bureaux, présenté le 26 nivôse.

AF/III/94, dossier 403, pièces 59-97, autres pièces : rapports de Reverchon, commissaire du gouvernement dans l'Ain, l'Isère, la Loire, le Rhône et en Saône-et-Loire, de Mâcon, sur les mesures prises dans l'Ain, dont le chef des égorgeurs a été arrêté, et celles à prendre en arrivant à Lyon contre les compagnons du Soleil réunis à ceux de Jésus (4 nivôse) ; copie d'un écrit intitulé *Projet de contre-révolution immanquable pourvu qu'il soit bien exécuté* trouvé à Moulins en thermidor an III et envoyé par la municipalité au Directoire le 13 nivôse ; plaintes de la municipalité d'Arles contre les provocations d'anarchistes armés et Lazare Hardouin, commandant de la place, parmi les pièces jointes : *Liberté Égalité. Avis des officiers municipaux de la commune d'Arles aux habitans de la même commune sur la contribution en nature et l'emprunt forcé*, 13 nivôse an IV, Arles, de l'imprimerie nationale de Gaspard Mesnier fils, imprimeur de la municipalité, affiche (9 et 15 nivôse) ; rapport détaillé<sup>2</sup> du commissaire central du Calvados Lévêque sur la situation du département, notamment sur le district de Vire totalement envahi par les chouans, l'insuffisance des subsistances et des forces armées, et pièces jointes : affiche intitulée *Invitation des chouans Religion catholique apostolique et romaine Roi* avec texte sur trois colonnes commençant par les mots *Les fiers royalistes appelés chouans...* et note manuscrite en bas *Quiconque arrachera cette affiche sera puni de mort. Manuel capitaine*, adresse intitulée *Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration départementale du Calvados à ses concitoyens*, Cæn, de l'imprimerie nationale chez G. Le Roy, an IV, 8 pages (deux exemplaires), affiche intitulée *Les Administrateurs du département du Calvados et le commissaire général du Directoire exécutif à leurs concitoyens*, même imprimeur, 11 nivôse an IV (deux exemplaires), et copies de lettres échangées entre le commissaire central et le général Dumesny<sup>3</sup> et reçues de Deschamps, greffier du tribunal correctionnel de Bayeux, Dupont, commissaire municipal de Crépon menacé de démissionner ou de mort, Laisné, agent national du district de Vire, du commissaire municipal d'Évrecy sur l'abattage de l'arbre de la liberté, de celui de Clécy et du substitut du procureur de la commune de Cæn sur l'affiche royaliste, et du suppléant du procureur-syndic du district de Lisieux (14 nivôse) ; dénonciations anonymes : sans date contre trois commerçants de Paris n'ayant pas pris de patente, et écrite de Paris le 30 nivôse contre le fils du receveur des finances Devaines, réquisitionnaire, chef du bureau des renseignements du Comité de salut public, aujourd'hui bureau des archives du ministère de l'Intérieur, maintenu en fonctions malgré son attitude au Treize-Vendémiaire et l'examen de sa situation par la commission des Dix-Sept, et contre Quittet et le marquis de Saint-Chamand, employés du ministre de la Guerre.

AF/III/94, dossier 404, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
69 pièces

an IV (17 nivôse ; pluviôse)

Pièces 1-5 et 8-11, rapports du ministre de l'Intérieur : sur la qualité d'administration publique de la Bibliothèque nationale, comprise dans le projet du 1<sup>er</sup> nivôse sur les traitements des fonctionnaires des établissements d'instruction publique (17 nivôse), réponse à une adresse jointe de Barthélemy, directeur de la Bibliothèque, du 28 frimaire rappelée par une autre de La Porte du Theil et Langlès, conservateurs des manuscrits grecs et latins et des manuscrits orientaux du 5 pluviôse ; et sur l'incendie des archives du comité de surveillance du Puy [-en-Velay] sur ordre de deux administrateurs centraux à l'issue du banquet du 1<sup>er</sup> pluviôse (15 pluviôse).

AF/III/94, dossier 404, pièces 6-7 et 12-69, autres pièces : rapport du ministre des Finances Faipoult, classé à la section de l'Intérieur, sur les employés supprimés par erreur par la commission des Dix-Sept<sup>4</sup> (3 pluviôse) ; rapport du ministre de la Police générale Merlin de Douai sur l'interrogatoire des prévenus désignés par les pièces de la conspiration de Bésignan, dont les frères Dupeloux-Saint-Romain, juge de paix et

<sup>1</sup> La question est de savoir s'ils relèvent de la loi du 3 brumaire les excluant des fonctions publiques sous peine de bannissement s'ils s'y maintiennent ou de celle du 5 vendémiaire contre les présidents et membres de bureaux mettant aux voix ou signant des arrêtés sur des sujets étrangers aux élections. Papier à en-tête et vignette gravée de procureur-syndic du département de la Manche. Joseph Frain, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>2</sup> Écrit sur 17 feuillets.

<sup>3</sup> Pierre-Joseph Salomon dit Dumény, général commandant la 14<sup>e</sup> division militaire (à Cæn) jusqu'à sa cessation de fonction le 5 frimaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III).

<sup>4</sup> Rapport en application de l'arrêté du Directoire du 2 frimaire (*Debidour*, tome I, pages 112-113) chargeant les ministres de renvoyer ceux de leurs employés exclus par la commission pour leur attitude au Treize-Vendémiaire. Faipoult explique que plusieurs de ceux s'estimant exclus par erreur ont obtenu de la commission des certificats et ont été réintégrés au ministère, mais que les anciens membres de la commission refusent de délivrer de nouveaux certificats à d'autres exclus dans le même cas. Sur cette commission, voir aussi AF/III/28, dossier 97 (*Les Archives du Directoire*, tome I, pages 159-161).

président de la municipalité de Saint-Didier [-en-Velay]<sup>1</sup> (17 pluviôse) ; annonce par Musset, ancien représentant en mission dans l'Aveyron, de l'arrestation de plusieurs brigands de ce département, dont Levasseur fils, de Saint-Geniez [-d'Olt], *directeur des assassinats*, dont il joint un mémoire apologétique, non signé, qu'il lui avait fait parvenir à Rodez<sup>2</sup> (14 pluviôse) ; copie du manifeste de Stofflet envoyée par l'administration centrale de Maine-et-Loire le 13 pluviôse<sup>3</sup> ; lettres du commissaire central du Tarn Terral<sup>4</sup> sur l'exécution de la loi du 13 frimaire contre les déserteurs et contre un projet de loi abolissant les droits de rescision (13 et 15 pluviôse) ; lettre du commissaire central de la Haute-Garonne Veirieu sur les manœuvres des prêtres réfractaires et l'impossibilité de découvrir l'auteur d'une plainte jointe au Directoire signée Laulus contre l'expulsion d'un prêtre soumis de l'église des Carmes de Toulouse par un commissaire de police (15 pluviôse) ; envoi par les députés de l'Allier aux Anciens Dalphonse, Goyard, Martel et Vernin le 27 pluviôse d'adresses de citoyens du canton de Gannat *intra muros* (environ 80 signatures) et de la municipalité d'Ébreuil contre Rouger et Verd, membres du comité révolutionnaire de Moulins nommés administrateurs centraux par le Directoire, autres pièces : texte du discours du président provisoire de la municipalité de Gannat pour la fête du 1<sup>er</sup> pluviôse et *Réponse des quatre administrateurs du département de l'Allier destitués de leurs fonctions par arrêté du Directoire du 22 nivôse à leurs délateurs*, Moulins, 4 pluviôse an IV, s.l., 4 pages, signé Amelot, Bellaigue, Fourmier et Rossignol, 4 exemplaires<sup>5</sup> ; célébration de la fête du 1<sup>er</sup> pluviôse an IV : couplets sur l'air des Marseillais composés et chantés par trois officiers municipaux de Landes [-le-Gaulois], procès-verbaux de celle de Nevers avec liste des fonctionnaires publics, de celle de Pau envoyé par la municipalité avec discours de l'administrateur municipal Vignancourt, de celle de la garde nationale de Roquemaure (Gard), adresse d'onze patriotes non fonctionnaires du canton d'Étrépany prêtant serment à l'approche du 1<sup>er</sup> pluviôse, *Discours prononcé par le président de l'administration centrale du département de la Haute-Saône dans la cérémonie qui a été célébrée le 1<sup>er</sup> pluviôse an 4<sup>e</sup> à Vesoul*, Vesoul, imprimerie Métoyer, s.d., 12 pages, et procès-verbaux envoyés par Lagarosse, commissaire central de la Charente-Inférieure, au Directoire le 26 pluviôse : cantons d'Ars [-en-Ré], Gémozac, Jonzac, la Jarrie, la Tremblade et la garde nationale du canton, le Château [-d'Oléron], Loulay, Marennes, Montlieu [-la-Garde], Montlieu, Pont-l'Abbé [-d'Arnoult], Royan, Saint-Genis [-de-Saintonge], et canton sans nom de lieu<sup>6</sup>, auquel est joint un procès-verbal d'enquête de l'agent municipal de Jonzac sur l'évasion du détenu Jean David.

AF/III/94, dossier 405, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
106 pièces<sup>7</sup>

an IV (ventôse)

Pièces 54-79 et 87-101 *bis*, rapports et lettres du ministre sur : Louis-Camille Letrésar de Fontenay, de Paris, chanoine à Rodez et religieux de l'ordre de Malte déchu de sa pension pour prestation de serment après le délai de quinze jours de la loi du 15 août 1792, attestations par l'administration centrale de la Seine de la date de publication de cette loi à Paris et dans les cantons ruraux et de son parent Jean-Joseph Vergne, juge de paix de Corbeil [-Essonnes] *extra muros* à Tigery, commune où il a prêté serment<sup>8</sup> (7 ventôse) ; la de-

<sup>1</sup> Rapport sur lequel se fonde un arrêté du Directoire du même jour (*Debidour*, tome I, pages 558-559) renvoyant en jugement ces prévenus de la conspiration royaliste de Bésignan. L'un des deux Dupeloux, Charles, président de la municipalité de Saint-Didier, fut élu aux Cinq-Cents en l'an V et siégea jusqu'à l'invalidation de toutes les assemblées de ce département par la loi du 19 fructidor an V. Le *Dictionnaire des parlementaires français* et *Roman d'Amat* le disent simple officier municipal de Saint-Didier et ne relatent pas son implication dans la conspiration de Bésignan avant son élection dans la Haute-Loire, mais *Roman d'Amat* ne répète pas l'erreur du *Dictionnaire* qui le fait siéger aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VII.

<sup>2</sup> Joseph-Mathurin Musset, député de la Vendée à la Législative, à la Convention et aux Anciens, envoyé dans ce département en messidor an III. Le brigand, condamné à mort après l'échec de l'insurrection de Charrier en 1793 où il se serait engagé pour échapper à des persécutions, affirme s'être ensuite enrôlé dans l'armée où il aurait participé à la prise de Courtrai puis avoir appartenu à la garde nationale de la section du Panthéon au Neuf-Thermidor et demande l'amnistie pour la bande de jeunes gens qui l'accompagne en échange de leur soumission.

<sup>3</sup> Stofflet, capturé à la Poitevinière le 26 suivant, fut fusillé à Angers le lendemain.

<sup>4</sup> Le conventionnel Joseph Terral, commissaire central destitué le 2 floréal an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

<sup>5</sup> Sur la destitution de l'administration centrale de l'Allier le 22 nivôse an IV, voir *Debidour*, tome I, page 410 et note 3.

<sup>6</sup> Canton chef-lieu de district et siège d'un bureau de poste et d'une recette de l'Enregistrement, ce qui paraît écarter Saintes, siège de l'administration centrale, et la Rochelle, où l'on devrait trouver mention du tribunal de commerce, et ayant le nommé Boichot pour commissaire municipal, qui pourrait être le même que Boischoit, nommé commissaire municipal de Rochefort le 26 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III), le dernier chef-lieu de district du département non encore cité étant Saint-Jean-d'Angély.

<sup>7</sup> Numérotées jusqu'à 105 et pièce 101 *bis*.

<sup>8</sup> Le pétitionnaire est renvoyé à se pourvoir à qui de droit (note de Reubell). Cachets de cire rouge du département de la Seine (pièce 92) et de cire noire légendé CANTON DE CORBEIL (pièce 101).

mande d'indemnités de Lacoste, Garnier et compagnie, soumissionnaires d'un marché d'approvisionnement de Paris en farine décrétés d'arrestation comme contre-révolutionnaires par le Directoire<sup>1</sup> puis acquittés par le directeur du jury et ayant réglé leur compte avec le ministre (13 ventôse) ; l'agent municipal d'Hauteville (Mont-Blanc) convaincu de vol dans la forêt nationale de Betton [-Bettonet]<sup>2</sup> (25 ventôse) ; le remplacement des municipalités du Midi, du Nord et de l'Ouest de Lyon et du commissaire près la première, la confirmation de la municipalité de Castelsarrasin et du constituant Raby, juge de paix, nommés par le représentant en mission Clauzel après des troubles aux assemblées primaires des sections du Nord et du Sud, procès-verbaux des 10 à 14 et 10 à 19 brumaire joints, l'annulation de la nomination par le Directoire<sup>3</sup> de trois administrateurs municipaux de Reims, postes auparavant pourvus provisoirement par la municipalité (29 ventôse) ; et sur un nouvel avis à attendre du conseil des mines sur la concession de mines de plomb au nommé Mather, de Béziers, par les départements de l'Hérault et du Tarn<sup>4</sup> (30 ventôse).

AF/III/94, dossier 405, pièces 1-53, 80-86 et 102-105, autres pièces : réclamation des administrateurs municipaux de Bayeux destitués comme contre-révolutionnaires<sup>5</sup> (9 ventôse) ; plaintes des députés de la Loire Duguet, Forest, Meudre et Praire contre les opérations de Reverchon dans leur département (23 et 25 ventôse) ; lettre des commissaires de la Trésorerie nationale sur l'utilisation de rescriptions<sup>6</sup> (23 ventôse) ; célébration de la fête du 1<sup>er</sup> pluviôse an IV : *Discours prononcé par le C<sup>en</sup> J. J. Decamps, président de l'administration du département des Hautes-Pyrénées le jour de la célébration de l'anniversaire de la punition du dernier roi des Français*, Tarbes, F. Lavigne, imprimeur du département, 12 pages, 2 exemplaires envoyés par l'auteur au Directoire pour démentir qu'il ait modifié le texte du serment comme l'allègue le n<sup>o</sup> 1 du *Journal des Hautes-Pyrénées*, procès-verbaux du département de Jemappes envoyés par le commissaire central Bazin : *si j'ai tardé jusqu'à ce jour à vous faire cet envoi, c'étoit dans l'espoir de faire une plus ample collection. J'ai tout lieu d'espérer que cela ira mieux l'année prochaine, chaque jour j'acquiers de nouvelles preuves qu'il n'est pas impossible de franciser le Belge*, procès-verbaux des municipalités d'Antoing, Ath, Binche, Braine-le-Comte, Charleroi, Chimay, Gosselies, Lens, Quevaucamps (auj. : commune de Belœil), Senneff et Thuin et d'un canton non désigné, de la justice de paix de Soignies et des communes de Buvrinnes (auj. : commune de Binche) et Meslin-l'Évêque (auj. : commune d'Ath)<sup>7</sup>, et procès-verbal par la municipalité de Malijai renvoyé par les Cinq-Cents.

AF/III/94, dossier 406, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
47 pièces<sup>8</sup>.

an IV (germinal)

Pièces 1-10 et 14-17, rapports du ministre sur : le prix du myriagramme de froment à Paris et son cours depuis brumaire, tableau joint du cours moyen du numéraire de brumaire à ventôse par la Trésorerie nationale (3 et 11 germinal) ; les écharpes tricolores demandées par les administrateurs municipaux de Paris, dépense non fondée sur une loi<sup>9</sup> (5 germinal) ; des cas non couverts par la loi de remplacement d'administrateurs refusant ou défaillants<sup>10</sup> et l'opposition des propriétaires du terrain à la concession de mine de plomb demandée par Mather (25 germinal) ; et transmettant la réponse des administrateurs centraux de l'Aude sur la moralité du commissaire central Cazes<sup>11</sup>, secrétaire général du district de Carcassonne puis procureur-syndic, agent national et président du directoire du département (30 germinal).

<sup>1</sup> Par arrêté secret du 23 frimaire an IV pour non-exécution de leurs livraisons (*Debidour*, tome I, pages 255-256).

<sup>2</sup> On a trouvé devant sa maison des pièces de bois que des scieurs en long étaient en train de travailler.

<sup>3</sup> Le 13 pluviôse, date à laquelle *Debidour*, tome I, page 533, note 2, signale des arrêtés de nomination dans la Marne. Les noms de ces administrateurs ne sont pas donnés.

<sup>4</sup> Concession non localisée. Le ministre invite le Directoire à suspendre la décision de confirmation qu'il demandait par un rapport du 28 frimaire sur lequel le Directoire n'avait pas statué. La table des tomes I et II de *Debidour* ne cite pas cette affaire.

<sup>5</sup> Le 18 pluviôse (*Debidour*, tome I, page 567) en même temps que ceux de Cæn.

<sup>6</sup> Rescriptions dont la création avait été décidée par le Directoire le 4 pluviôse à échéance de trois et quatre mois. Les commissaires répondent à l'arrêté du 15 ventôse les autorisant à en utiliser jusqu'à la valeur de 30 millions (*Debidour*, tome I, pages 593 et 739). Minute jointe d'une réponse du Directoire du 3 germinal.

<sup>7</sup> Charleroi, nom révolutionnaire : Libre-sur-Sambre. Le canton non localisé semble être celui de Merbes-le-Château. Papiers à en-tête et vignette gravée du commissaire central et de la municipalité de Braine-le-Comte avec cachet légalisé CANTON DE BRAINE LE COMTE R F.

<sup>8</sup> Numérotées jusqu'à 46 et pièce 38 bis.

<sup>9</sup> Malgré ce rapport, la fourniture de ces écharpes pour la fête de la Reconnaissance du 10 prairial an IV aux 12 municipalités de Paris figure sur les états de dépenses du ministère de l'Intérieur sur décisions du Directoire en l'an IV (plus loin : AF/III/112, dossier 526).

<sup>10</sup> Note de Barras sur le rejet de ce projet, le Directoire ayant pris des arrêtés sur le sujet.

<sup>11</sup> Réponse à l'arrêté du 27 ventôse (*Debidour*, tome I, page 536) demandant ces renseignements aux commissaires et administrations centrales quant aux citoyens pourvus de places à la nomination du Directoire ou à la leur et aux administrations centrales pour les commissaires centraux.



AF/III/94, dossier 406, pièces 11-13 : réclamation de Jacques Guillmin-Savigny, signataire du procès-verbal de l'assemblée primaire de la section de Bourgmoyn de Blois contenant des mesures séditieuses, accusateur public provisoire de Loir-et-Cher destitué, renvoyée au membre du Directoire chargé de ce département (4 germinal).

AF/III/94, dossier 406, pièces 18-46 : observations des députés de la Moselle Barbé-Marbois, Blaux, Merlin de Thionville, Pécheur et Thiébault contre la destitution des administrateurs centraux du département protégeant les émigrés et les prêtres réfractaires<sup>1</sup> (24 germinal) ; pièces jointes : arrêtés de l'administration centrale, en majorité sur papier à en-tête et vignette gravée, du 18 brumaire an IV par lequel le président s'adjoind deux membres en remplacement de deux démissionnaires, donnant des secours à des parents d'émigrés en compensation du séquestre de leurs biens et sur des poursuites contre des prêtres insermentés, vendémiaire-pluviôse an IV<sup>2</sup>, lettre circulaire imprimée *Liberté Égalité Le suppléant du commissaire provisoire près l'administration centrale du département de la Moselle au commissaire provisoire près l'administration du canton d, Metz, 4 frimaire an IV, 2 pages, demandant l'état des édifices du culte, le nom et la copie certifiée conforme des déclarations des ministres, arrêté du 7 pluviôse an IV sur la recherche des prêtres réfractaires intitulé *Les administrateurs composant l'administration centrale du département de la Moselle, Metz, Antoine, imprimeur de l'administration centrale du département de la Moselle, 2 pages, et délibérations des 27 et 28 pluviôse an IV contre une lettre attaquant l'administration centrale publiée par le Journal des républicains du département de la Mozelle, n° 5 du 20 au 25 pluviôse an IV joint, 8 pages, Metz, imprimerie Veronais*<sup>3</sup>.*

AF/III/94, dossier 407, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
72 pièces<sup>4</sup>.

an IV (floréal)

Pièces 1-2 : lettre des frères Doumerc, d'Hambourg, annonçant au Directoire la réception d'ordres du ministre de la Guerre de rester dans cette ville après l'arrêté du Directoire du 13 ventôse<sup>5</sup> les rappelant et mettant fin à leurs opérations, ainsi que la fin de ces opérations, approuvées par le ministre de l'Intérieur et la commission des approvisionnements, note demandant le renvoi à la section du secrétariat du Directoire où l'arrêté cité a été classé (24 floréal).

AF/III/94, dossier 407, pièces 3-72, rapports du ministre sur : l'examen critique par Borda et Lalande du *Magnetic Atlas* de John Churchman, proposant de calculer la longitude par la déclinaison de l'aiguille aimantée dans les cas où on ne peut pas utiliser les méthodes ordinaires, transmis par Fontanes, secrétaire général de l'Institut<sup>6</sup>, et le refus d'envoyer Pelgrin, ex-agent pour les fers et aciéries, en mission en Belgique pour y étudier les procédés de fabrication et les ressources, études dont le ministre charge l'ingénieur général des Ponts et Chaussées Jolivet, devant partir en mission dans les départements réunis (13 floréal) ; les plans, joints, d'amélioration de l'agriculture et des finances du général Belair<sup>7</sup> (19 floréal) ; confirmant à Carnot l'envoi de fonds pour les hôpitaux de la commune du Mans (22 floréal) ; proposant de loger les professeurs des écoles centrales sur place et de consulter les habitants sur les concessions et locations de biens communaux, les agents municipaux pouvant avoir des intérêts particuliers, lettre de l'administration centrale du Haut-Rhin au ministre, sur le commissaire municipal provisoire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers dénoncé par le président de la municipalité pour fausse déclaration de ne pas être parent d'émigré, affaire renvoyée au commissaire central par note de Barras, et le projet de canal de Paris à Dieppe, parmi les pièces jointes : lettres du député Le Moyne, auteur du projet, et du ministre des Finances sur les terrains à vendre de l'Arsenal de Paris, point

<sup>1</sup> Le 24 pluviôse (*Debidour*, tome II, page 595).

<sup>2</sup> Parmi lesquels un prémontré de l'abbaye de Valgorze, abbaye non identifiée qui n'est pas l'ancienne abbaye bénédictine de Gorze dont le temporel avait été rattaché au collège des Jésuites de Pont-à-Mousson au XVII<sup>e</sup> siècle. Toutes les affaires représentées ici ont été retenues à l'index (voir à la rubrique du département).

<sup>3</sup> Journal inconnu de *Martin et Walter* et du *Catalogue collectif des périodiques du XVII<sup>e</sup> siècle à 1939*.

<sup>4</sup> La chemise de ce dossier décrit le contenu comme rapports enregistrés par forme d'inventaire et, en 3<sup>e</sup> page de couverture, comme *rapports sur lesquels il n'y a aucune décision*.

<sup>5</sup> *Debidour*, tome I, page 725, arrêté mettant fin à la mission des citoyens *Doumer* fils, chargés d'examiner des opérations commerciales faites à Hambourg pour le compte du gouvernement.

<sup>6</sup> Imprimé publié à Londres aux frais de l'auteur en 1794 recensé par le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*. Son auteur n'est pas connu du *Dictionary of national biography* britannique. L'examen par l'Institut national avait été demandé par arrêté du Directoire du 21 frimaire sur recommandation de Lanthenas (*Debidour*, tome I, page 238, mentionnant une lettre de Churchmann, citoyen des États-Unis, au Directoire).

<sup>7</sup> La notice de *Roman d'Amat* sur Alexandre-Pierre Julienne dit Belair le décrit comme *l'inventeur d'un système qui économisait la moitié des semences et doublait les récoltes*. Les textes manuscrits de lui joints ici, dont un adressé à Lagarde et d'autres renvoyés au ministre par La Revellière-Lépeaux, proposent la suppression des jachères et l'émission de bons de quintaux de froment pour compléter le système des mandats territoriaux.

de départ du canal<sup>1</sup> (23 floréal) ; sur la saisie de grains des granges de Jean-François de Hodeng par l'agent et l'adjoint municipaux de Sainte-Geneviève (Seine-Inférieure), procès-verbal d'enquête du directeur du jury du tribunal correctionnel de Neufchâtel [-en-Bray] (27 floréal).

AF/III/94, dossier 408, Directoire : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur  
47 pièces<sup>2</sup>.

an IV (prairial)-an V (18 vendémiaire)

Pièces 7, 22-25, 28-32 et 38-46 : rapports du ministre de l'Intérieur sur : la réception par un administrateur municipal de Béthune d'écrits de Babeuf en quatre paquets timbrés du Conseil des Anciens, note : *prévenir de cet abus les inspecteurs de la salle* (s. d.) [an IV] ; l'insubordination de l'agent municipal d'Étoile [-sur-Rhône], déclarant à l'administration centrale que son canton refusait de verser une réquisition de grains au magasin des étapiers de Loriol [-sur-Drôme]<sup>3</sup> (17 messidor an IV) ; le remplacement des administrations centrales destituées intégralement<sup>4</sup> (21 messidor an IV) ; démentant que les grains réquisitionnés pour l'armée dans la Marne pourraient faute de magasins pour les entreposer (28 messidor an IV) ; proposant de mettre en réquisition le citoyen Elleviou au théâtre de l'Opéra (de Paris), note sur le passage à l'ordre du jour signée par Barras<sup>5</sup> (fructidor an IV) ; et sur la demande de distraction de la commune de Chrétienville<sup>6</sup> de celle d'Harcourt après sa réunion par l'agent national du district de Bernay au nom du représentant en mission Siblot en l'an II, adresse d'habitants à l'administration centrale, environ 450 signatures, procès-verbal de l'assemblée communale de Chrétienville du 15 brumaire an IV et délibération de la municipalité d'Harcourt refusant d'installer les agent et adjoint élus par cette assemblée (18 vendémiaire an V) ; billet du secrétariat général du Directoire sur un rapport du ministre de l'Intérieur joint à une feuille de travail d'un 19 nivôse, classement demandé par le secrétaire général du Directoire Lagarde le 25 nivôse an VII.

AF/III/94, dossier 408, pièces 8-9 et 33-37 : rapports du ministre de la Police générale<sup>7</sup> sur Damas, émigré en Piémont présumé rentré aux environs de Lyon (25 prairial an IV) ; et les expéditionnaires du bureau central de Paris se plaignant d'être moins payés que les garçons de bureau (24 messidor et 2 thermidor an IV).

AF/III/94, dossier 408, pièces 1-4, 10-11 et 14-15, fête de la Reconnaissance de l'an IV et échec de la conspiration de Babeuf : *Département de la Sarthe canton rural de Mamers J. C. Peron commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Mamers extra muros à ses concitoyens rassemblés le 10 prairial de l'an 4<sup>me</sup> de la République pour célébrer la fête de la reconnaissance*, affiche, Mamers, Boulanger, imprimeur, deux exemplaires, envoi de l'auteur au Directoire<sup>8</sup> (21 prairial an IV) ; lettre d'envoi par la municipalité de Bruxelles<sup>9</sup> d'exemplaires non joints du procès-verbal de la fête des Victoires et de la Reconnaissance du 10 prairial (19 prairial an IV) ; lettre d'un citoyen de Châlons-sur-Marne proposant que le Directoire et le Corps législatif s'installent dans cette ville<sup>10</sup> (24 prairial an IV).

AF/III/94, dossier 408, pièces 5-6, 12-13, 16-21 et 26-27, autres pièces : plainte des députés des Bouches-du-Rhône Jourdan, Noguier-Malijay et Siméon contre une contribution levée par la municipalité d'Aix sous un faux prétexte pour payer une compagnie de canonniers et une de sans-culottes (7 prairial an IV) ; attestation par la municipalité de Candé de l'affichage d'un arrêté du Comité de sûreté générale sur les poursuites contre Lemaître et les factieux de la section Le Pelletier de Paris<sup>11</sup> (21 prairial an IV) ; rapport de

<sup>1</sup> Canal en deux tronçons, de Paris à l'Oise par Gonesse et Luzarches, et de l'Oise à Dieppe par Beauvais, Gournay [-en-Bray], Forges [-les-Eaux] et Neufchâtel [-en-Bray]. Simon-Sylvestre-Clément Le Moyne, maire de Dieppe élu député de la Seine-Inférieure aux Anciens en l'an IV.

<sup>2</sup> Dont pièce 25 *bis*. Les pièces 32 à 42 de l'inventaire manuscrit par I. Cloulas ont été réunies en 2006 à la pièce 1 du dossier 409, qu'elles complètent et dont elles avaient été séparées par accident. Les pièces suivantes du dossier 408, numérotées de 43 à 57 dans l'inventaire manuscrit, portent actuellement les numéros 32 à 46.

<sup>3</sup> Rapport noté comme ajourné. Lettre de l'administration centrale de la Drôme sur papier à en-tête et vignette gravée. L'agent, invoquant le manque d'approvisionnement, proposait de verser la réquisition en numéraire et se refusait à le faire dans la monnaie républicaine en vigueur (en mandats territoriaux).

<sup>4</sup> Rapport ajourné. Le ministre demande si le Directoire peut nommer des anciens administrateurs de district, ce que Daunou, consulté par lui, estime inconstitutionnel, ou uniquement des anciens administrateurs de département.

<sup>5</sup> Sociétaire du théâtre de l'Opéra-Comique, officier de santé à Strasbourg, exempté de service militaire et autorisé à reprendre son emploi à Paris le 9 germinal an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

<sup>6</sup> Auj. : commune d'Harcourt (Eure). Le rapport est ditclassé au bureau des nominations (du Directoire).

<sup>7</sup> Rapports notés comme à classer avec les pièces de la Police générale (du Directoire).

<sup>8</sup> Note : à classer Intérieur. Le texte de cette proclamation se réfère à l'échec de la conspiration de Babeuf.

<sup>9</sup> Papier à en-tête et vignette gravée légendée LA LUMIERE VERS NOUS PAS A PAS S'ACHEMINE sur papier à filigrane figurant le lion de Brabant avec la légende PRO PATRIA J HESSELS.

<sup>10</sup> Où, avec une police ordinaire, la seule garde attenante à ces autorités sera suffisante pour ne rien craindre des factieux, quelque soit leur espèce. L'auteur, dénommé Milleret, précise la date de sa naissance à Thionville et ses anciennes fonctions de directeur des vivres-viande de la 20<sup>e</sup> division militaire (à Périgueux).

<sup>11</sup> Lors des journées de Vendémiaire. La municipalité se conforme à une loi du 29 vendémiaire an IV ordonnant pareils accusés de réception.

Mériage, adjoint aux adjudant généraux de la 5<sup>e</sup> subdivision de la division de l'ouest de l'armée des Côtes-de-l'Océan, de Rennes le 20 germinal an IV, pour copie à envoyer par le secrétariat du Directoire au ministre de la Police générale en prairial, sur des outils servant à fabriquer des poignards et des objets en buis au profil de Louis XVI saisis chez Adam, graveur à Rennes, évadé de la prison de la Tour Le Bat, et enquête du conseil militaire de cette ville sur Lécivain, canonnier, secrétaire à l'état-major de la subdivision, recrutant pour les chouans, et la veuve Rebuffet, fournisseuse de poudre, ventôse an VI ; lettre de Dumas, commissaire spécial du Directoire en Maine-et-Loire, de Saumur, sur son tableau de nomination non joint des municipalités et justices de paix de Chanzeaux, Chemillé, Cholet, Coron et Vihiers (6 messidor an IV).

AF/III/94, dossier 409, Directoire, groupe de l'Intérieur : départements réunis et pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle  
84 pièces<sup>1</sup>

an III (frimaire)-an V (vendémiaire)

Pièces 1-12 : adresse d'habitants du canton de Templeuve (Jemappes) aux Cinq-Cents contre les réquisitions de charrois pour le parc des équipages de Tournai, renvoyée à une commission spéciale du Conseil le 12 messidor an IV ; parmi les pièces jointes : billets de logement par Bougleux, commissaire des guerres, et Laqueuille, capitaine à la 60<sup>e</sup> demi-brigade, de garnisaires chez des habitants de Blandain, Hertain et Marquain<sup>2</sup> ; arrêtés imprimés des représentants en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse Girouste et Le Febvre de Nantes des 12 et 16 thermidor an III sur le mode de libération des obligations antérieures à la seconde entrée des troupes de la République et sur la perception des dîmes, Bruxelles, imprimerie de la veuve Descamps et imprimerie J.-L. Deboubers, affiches, *Proclamation L'administration centrale du département de Jemappes à tous les citoyens du département* sur la levée des jeunes gens pour le service des charrois militaires, 9 floréal an IV, Mons, A.-J. Lelong, imprimeur de l'administration centrale, et deux proclamations de la municipalité de Templeuve des 12 messidor et 8 thermidor an IV sur des contributions extraordinaires pour le logement des troupes et le remboursement des propriétaires de cinq chariots réquisitionnés pour le parc de Tournai, affiches, Tournai, J.-L. Huré, imprimeur rue Saint-Martin.

AF/III/94, dossier 409, pièces 13-20 : copies de lettres des représentants en mission Meynard, d'Aix-la-Chapelle, et Girouste et Le Febvre de Nantes, de Bruxelles, sur les réquisitions militaires, et ordre de service par le général Wirion, inspecteur de la gendarmerie nationale chargé de l'organisation de ce corps dans les départements réunis, du 19 frimaire an IV<sup>3</sup>, envois des représentants en mission Pérès et Portiez (brumaire-frimaire an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 21-22 et 30-33 : annonce par Bouteville, commissaire du gouvernement dans les départements réunis<sup>4</sup>, au Directoire de son arrivée à Bruxelles (15 frimaire an IV) et rapport du ministre de l'Intérieur sur la demande d'avoir un adjoint et de recevoir des fonds formulée par lui dans son courrier du 15.

AF/III/94, dossier 409, pièces 23-29 : plainte de l'administration centrale des Forêts contre les réquisitions militaires et le commissaire des guerres Picard (22 frimaire).

AF/III/94, dossier 409, pièce 34 : lettre de Pérès et Portiez, commissaires du gouvernement dans les pays réunis, au Directoire, proposant d'attendre l'achèvement de la nomination des autorités et le moment où l'on pourra annoncer des succès sur le Rhin pour faire la proclamation que le Directoire leur a demandée par lettre du 30 brumaire<sup>5</sup>, et sur l'arrestation d'une bande de quarante brigands dans la forêt de Soignes par une colonne conduite par le général Songis (7 frimaire an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 35-37 : plainte de l'administration centrale de la Dyle contre l'arrêté du 18 pluviôse sur la publication des lois dans les départements réunis<sup>6</sup> (5 ventôse).

AF/III/94, dossier 409, pièces 38-41 : lettre d'Houzé, administrateur central de Jemappes envoyé par ses collègues auprès du Directoire, sur plusieurs points de sa mission non réglés depuis son départ par les mesures prises par le Directoire, dont l'intérêt d'appeler les jeunes gens de la première réquisition et la nécessité d'annuler les arrêtés de Le Febvre de Nantes rappelant les prêtres, Paris (3 pluviôse an IV), pièces jointes : copies d'un rapport de la municipalité de Charleroi sur l'enlèvement de chevaux des transports militaires par

<sup>1</sup> Sauf les pièces 1 à 12, les pièces de ce dossier portent mention de leur classement à un dossier soit (de la section) de l'Intérieur, soit du secrétariat général intitulé *Belgique*. Les pièces 2 à 12 ont été réintégrées en 2006 du dossier 408 où elles se trouvaient par accident.

<sup>2</sup> Ces trois communes sont aujourd'hui rattachées à celle de Tournai.

<sup>3</sup> Papier à en-tête LE GENERAL DE BRIGADE WIRION COMMANDANT LA GENDARMERIE NATIONALE EMPLOYEE A LA FORCE PUBLIQUE DES ARMEES DU NORD ET DE SAMBRE-ET-MEUSE et vignette gravée par A. Cardon.

<sup>4</sup> Le constituant Pierre-Guislain Bouteville [-Dumetz], nommé par le Directoire le 1<sup>er</sup> frimaire an IV pour remplacer Pérès et Portiez, rappelés le même jour (*Debidour*, tome I, pages 105-106)

<sup>5</sup> Pour inviter les Belges à s'engager dans l'armée française contre l'Empereur (*Debidour*, tome I, page 102).

<sup>6</sup> Arrêté publié par *Debidour*, tome I, pages 563-565, portant que les lois existantes et à venir ne sont publiées et applicables dans les départements réunis que s'il en est ainsi décidé au cas par cas.

des brigands à Gosselies<sup>1</sup> (15 nivôse an IV), et arrêté de l'administration centrale sur des mesures de police, notamment sur les belges rentrés après le délai et prohibant les journaux *l'Ami du peuple*, *le Courrier universel ou l'Écho de Paris*, *des départements et de l'étranger*, *le Courrier universel extraordinaire*, *le Courrier universel par le citoyen Husson*, *l'Esprit des gazettes de Louvain* ; *la Gazette française et le Courrier français*, *la Gazette de Leyde* et *l'Observateur de l'Europe et l'Éclipse*, (18 nivôse an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 42-53 : plainte de l'administration centrale du pays d'entre Meuse et Rhin à Aix-la-Chapelle contre Joubert, commissaire du gouvernement près les armées<sup>2</sup>, privant le commissaire général des postes des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle de fonds tirés des contributions de ces pays, (19 pluviôse an IV) ; copies d'arrêtés des représentants en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse créant une commission de surveillance de la poste à Cologne (2 frimaire an III), et un directeur général des postes de la Belgique et des pays conquis en deçà de la Meuse (11 floréal an III), manuscrits, et d'une lettre de Meynard, représentant en mission dans les pays entre Meuse et Rhin, au baron de Lilien, directeur des postes à Essen, pour placer sur le Rhin la limite des zones d'affranchissement des lettres vers l'Italie et l'Autriche (8 nivôse an IV) ; arrêtés imprimés bilingues de Meynard des 26 brumaire et 11 frimaire an IV sur le service de la poste, et extraits imprimés de procès-verbaux de l'administration centrale des 21 thermidor et 3<sup>e</sup> complémentaire an III et 16 vendémiaire an IV organisant la direction générale des postes à Aix-la-Chapelle et huit routes et nommant Dautzenberg, rédacteur du *Spectateur d'Aix-la-Chapelle*, commissaire général.

AF/III/94, dossier 409, pièces 54-56 : rapport de Meynard, de retour au Corps législatif, sur sa mission entre Meuse et Rhin, 17 pages manuscrites (25 pluviôse an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 57-59 : lettre de Roberjot, ex-représentant en mission, à Reubell contre la désignation par ses anciens collègues d'un liégeois commissaire central de l'Ourthe au lieu de son candidat Rigault, ex-maire de Vernon<sup>3</sup> (16 frimaire an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 60-61 : adresse de patriotes de 1789 des ci-devant pays de Franchimont, Stavelot et Logne, arrondissement de Spa et maintenant département de l'Ourthe, aux Cinq-Cents, renvoyée au Directoire le 8 frimaire an IV, demandant leur rattachement au nouveau département au lieu du maintien des anciens arrondissements des pays conquis demandé par leurs autorités constituées, copie collationnée par P.-C.-A. Pfeffer, notaire à Liège, environ 1500 noms de signataires énumérés par communes : Anthisnes, Bo-deux (auj. : commune de Trois-Ponts), Comblain-au-Pont, Ensival (auj. : commune de Verviers), Géromont (auj. : commune de Comblain-au-Pont), Jalhay, Lorcé (auj. : commune de Stoumont), Louveigné (auj. : commune de Sprimont), Malmédy, Sart [-lez-Spa] (auj. : commune de Jalhay), Sart-et-Pourseur (auj. : commune de Comblain-au-Pont), Spa, Stavelot, Theux, Verviers, Vien (auj. : commune d'Anthisnes), Wanne (auj. : commune de Trois-Ponts) et Xhoris (auj. : commune de Ferrières), suivies de la déclaration d'adhésion de D.-D. Bodson, bourgmestre d'Harzé, ci-devant pays de Luxembourg, placé dans le canton de Ferrières (auj. : commune d'Aywaille).

AF/III/94, dossier 409, pièces 62-78 : rapports de Bouteville pour remplacer le commissaire municipal de Bruxelles Demasur<sup>4</sup>, procureur de la commune de Lille, par Carrion, administrateur du district de Bapaume (4 et 11 pluviôse an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 78-80 : dénonciation par P. Caselli, agent national près l'administration centrale du pays entre Meuse et Rhin, contre les manœuvres de Cromm et Vossen, membres de cette administration, hostiles à la nomination de français<sup>5</sup> (16 nivôse an IV)

AF/III/94, dossier 409, pièces 81-84 : rapport du ministre de l'Intérieur proposant de publier dans les départements réunis les lois sur les dépenses locales et les traitements des fonctionnaires (14 messidor IV) ; *Corps législatif Conseil des Cinq-Cents. Rapport par Bergier sur une pétition individuelle des habitants de plusieurs communes de Belgique* sur les contributions, Paris, Imprimerie de la République, vendémiaire an V, 6 pages<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Charleroi, nom révolutionnaire : Libre-sur-Sambre. Gosselies, auj. : commune de Charleroi.

<sup>2</sup> Louis Joubert, conventionnel de l'Hérault, représentant en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse puis commissaire des guerres à l'armée de Sambre-et-Meuse de brumaire an IV à vendémiaire V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

<sup>3</sup> Voir aussi plus loin, AF/III/300, dossier 1186, pièces 1-3, une lettre de lui qui donne ses prénoms (Pierre-Eustache) et dans laquelle il se plaint à Carnot de n'avoir pas été confirmé par sentiment anti-français lors de l'assemblée électorale de l'an V comme président du tribunal criminel, poste où le Directoire l'avait nommé après celui de commissaire central du département.

<sup>4</sup> Voir *Debidour*, tome I, pages 520 et 706 : annulation de la nomination de *Desmazures* commissaire municipal de Bruxelles par arrêté de Portier de l'Oise (11 pluviôse an IV) et destitution du même, Bouteville étant chargé de le remplacer (10 ventôse an IV).

<sup>5</sup> Sans doute Louis-Pierre Caselli, de Lille, commissaire français à Düren (Roër), administrateur central de la Roër nommé par Rudler (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, 18 nivôse an VI, et Sabine Graumann, *Französische Verwaltung am Niederrhein. Das Roerdepartement 1798-1814*, Essen, Klartext, 1990).

<sup>6</sup> Antoine Bergier, député du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents.

AF/III/95 (anciens dossiers 410 et 411), Directoire, groupe de l'Intérieur, circulaires imprimées du ministère de l'Intérieur.

262 pièces<sup>1</sup>.

an VI-an VIII (nivôse)

Pièces 1-42

an VI (frimaire-1<sup>er</sup> thermidor)

Circulaires du ministre Letourneux : aux citoyens nommés commissaires municipaux (sans date, après la loi du 22 brumaire<sup>2</sup>, quatre exemplaires) ; aux administrations centrales et receveurs généraux sur les dépenses départementales (sans date, après celle du 15 frimaire<sup>3</sup>, deux exemplaires) ; aux administrations et commissaires centraux sur les marchandises britanniques (13 pluviôse) ; aux administrations centrales sur les pensions de veuves de défenseurs de la Patrie (15 pluviôse) ; aux mêmes sur le port des lettres des ingénieurs des Ponts et Chaussées (18 pluviôse) ; aux mêmes et aux commissaires centraux demandant le tableau des marchés des communes (21 pluviôse) ; aux commissaires centraux pour l'emploi des nouvelles mesures de poids et de monnaie sur les états des grains vendus sur les marchés (22 pluviôse) ; aux administrations centrales sur les loyers des bâtiments nationaux occupés par les administrations (29 pluviôse) ; aux mêmes sur les traitements des professeurs des écoles centrales et les indemnités de logement des instituteurs (pluviôse) ; chargeant les commissaires centraux d'adresser des tableaux mensuels d'épuration des commissaires municipaux (*idem*) ; aux ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées des départements sur les arriérés de dépenses de l'an V (*idem*) ; aux mêmes et aux administrations centrales sur l'établissement des barrières du droit de passe<sup>4</sup> (*idem*, deux exemplaires) ; aux commissaires centraux sur la préparation des assemblées primaires (17 ventôse) ; aux administrations centrales sur les crédits pour secours aux citoyens pour pertes par accidents extraordinaires et imprévus en l'an VI (21 ventôse) ; aux mêmes sur la lutte contre les épizooties (23 ventôse) ; aux mêmes sur les prisons (28 ventôse) ; chargeant les commissaires centraux d'envoyer des renseignements sur les assemblées primaires, communales et électorales (9 germinal) ; aux mêmes et aux administrations centrales sur les délits forestiers (13 germinal) ; aux administrations centrales sur la fête des Époux du 10 floréal (20 germinal) ; aux mêmes et aux commissaires centraux sur la visite des établissements installés sur les rivières navigables et flottables, les canaux et les ruisseaux (21 germinal) ; aux commissaires centraux sur la vente aux enchères de laine et de bêtes à laine d'Espagne du domaine de Rambouillet (23 germinal) ; rappelant aux administrations centrales l'arrêté du 13 germinal an V<sup>5</sup> portant qu'en cas de scission aux assemblées, les anciens administrateurs restent en poste jusqu'à la décision du Corps législatif (*idem*) ; aux mêmes et aux commissaires centraux sur le calendrier républicain (24 germinal) ; aux administrations centrales sur la fête de la Reconnaissance du 10 prairial (28 floréal) ; chargeant les mêmes d'envoyer un tableau des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats et leur rappelant les états sur l'instruction publique demandés précédemment (17 prairial) ; rappelant aux administrations centrales les opérations des commissaires évaluateurs des pertes occasionnées par la guerre (25 prairial) ; aux administrations centrales concernées<sup>6</sup> sur la mise en activité de la perception du droit de passe (29 prairial) ; aux administrations centrales concernées sur les exceptions au droit de passe créées par l'arrêté du 21 floréal (prairial) ; formulaire d'envoi de la liste et des arrêtés de nomination des inspecteurs et receveurs du droit de passe aux administrations centrales concernées (daté de l'an VI) ; rappelant aux commissaires centraux l'obligation d'envoyer des comptes-rendus décennaires sur la situation de leurs départements (prairial) ; aux administrations et commissaires centraux sur la répression du brigandage (3 messidor) ; aux administrations centrales sur les fêtes du Quatorze-Juillet, du Dix-Août et des Neuf et Dix-Thermidor (13 messidor) ; chargeant les commissaires près les tribunaux des départements d'une enquête sur les prisons pour répondre à une commission spéciale des Cinq-Cents créée le 29 prairial (21 messidor) ; rappelant aux professeurs des écoles centrales une circulaire du 20 fructidor an V leur demandant d'adresser une copie de leurs cahiers et leur recommandant plusieurs manuels pour la distribution des prix des écoles centrales (24 messidor) ; demandant aux administrations et commissaires centraux un état des foires (25 messidor) ; demandant aux premières les statistiques des récoltes

<sup>1</sup> Les circulaires du ministère de l'Intérieur conservées dans les dossiers du groupe correspondant du secrétariat général du Directoire étaient réparties en deux dossiers par pure nécessité de volume mais sans aucun ordre de classement apparent même dans la numérotation des pièces à l'intérieur des deux dossiers. Nous les avons donc reclassées en ordre chronologique. Ces imprimés sont en majorité de quatre pages d'environ 180 millimètres de large sur 230 de hauteur. Comme il s'agit d'une collection suivie, ces circulaires ne sont pas énumérées individuellement dans la liste des pièces imprimées et figurées de l'appendice de cet instrument de recherche.

<sup>2</sup> Loi créant une agence des contributions directes et fixant le nombre de recettes par département (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, séance du lendemain).

<sup>3</sup> Loi divisant les dépenses d'administration en dépenses générales, départementales, municipales et communales (*ibidem*).

<sup>4</sup> Nom usuel, que nous utilisons systématiquement au lieu de son appellation officielle de taxe d'entretien des grandes routes.

<sup>5</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I, page 155.

<sup>6</sup> Nous désignons ainsi les circulaires à diffusion restreinte où le nom du département destinataire est laissé en blanc.

et des approvisionnements (29 messidor) ; demandant aux administrations centrales concernées l'aperçu des dépenses des prisons en l'an VII (1<sup>er</sup> thermidor)

AF/III/95, pièces 43- 70 : circulaires du ministre de l'Intérieur

an VI (13 thermidor-30 fructidor)

Circulaires du ministre François de Neufchâteau : aux ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées des départements concernés sur les plans d'alignement (13 thermidor) ; aux comités de bienfaisance de Paris sur les secours aux indigents (15 thermidor, deux exemplaires) ; aux administrations centrales sur les tableaux de signature des autorités constituées<sup>1</sup> (16 thermidor) ; instruction sur les autorisations d'établissements sur les cours d'eau (19 thermidor) ; aux administrations centrales sur la reconstitution des registres d'état civil détruits ou perdus pendant la Révolution (22 thermidor) ; aux mêmes sur la fixation des barrières du droit de passe (25 thermidor) ; aux mêmes sur la distribution du papier timbré pour les registres d'état civil de l'an VII (29 thermidor) ; demandant aux administrations centrales concernées l'état des dépenses départementales (thermidor) ; aux administrations centrales sur le paiement du droit de passe par les courriers de la poste (fructidor) ; aux mêmes sur les primes pour la destruction des loups en l'an V (4 fructidor) ; envoyant aux mêmes le cahier des charges, joint ici en un exemplaire, pour l'adjudication de la nourriture et de l'entretien des individus dans les prisons, hospices et dépôts de mendicité (5 fructidor, deux exemplaires) ; aux mêmes sur l'incompatibilité entre les fonctions d'administrateur et de directeur de la poste aux lettres (9 fructidor) ; aux mêmes et aux commissaires centraux sur l'organisation de l'exposition des produits de l'industrie française (*idem*) ; aux premières sur la célébration de la fête anniversaire de la fondation de la République (10 fructidor) ; rappelant aux commissaires centraux concernés l'obligation d'envoyer des comptes-rendus mensuels (14 fructidor) ; aux administrations centrales sur la création d'un bain au Havre pour les marins et militaires condamnés aux fers pour désertion (14 fructidor) ; aux commissaires centraux sur la rédaction des tableaux de population cantonaux et départementaux (15 fructidor) ; aux administrations et commissaires centraux et municipaux sur la tenue des réunions décennales (20 fructidor) ; aux administrations et commissaires centraux sur le commerce avec l'Espagne après la prohibition des marchandises britanniques dans ce pays (24 fructidor) ; rappelant aux commissaires centraux l'instruction du Directoire du 12 frimaire an IV<sup>2</sup> sur l'organisation de visites cantonales (27 fructidor) ; aux mêmes sur l'exemption du droit de passe pour les salpêtriers (29 fructidor) ; précisant aux administrations centrales que le droit de passe est perçu pour l'espace parcouru ou censé parcouru et non pas d'avance (*idem*) ; envoyant aux mêmes la première partie d'une collection d'ouvrages traduits de l'allemand et de l'anglais sur les hospices, maisons de charité et autres établissements d'humanité et de bienfaisance (30 fructidor) ; aux mêmes sur les dépenses de l'instruction publique de l'an VI (daté de l'an VI) ; aux administrations centrales concernées sur le tableau de comparaison des anciennes et des nouvelles mesures pour les minerais (*idem*)

AF/III/95, pièces 71-119 : circulaires du ministre de l'Intérieur

an VII (vendémiaire-frimaire)

Circulaires du ministre François de Neufchâteau : aux administrations centrales sur l'état des créances et des revenus des hospices civils (1<sup>er</sup> vendémiaire) ; aux mêmes sur la liquidation des dettes des hospices (5 vendémiaire) ; aux mêmes fixant des règles pour leurs correspondances avec le ministère sur le droit de passe (8 vendémiaire) ; aux mêmes, aux receveurs généraux des départements et aux inspecteurs du droit de passe sur la tenue de bordereaux de versement par les préposés de ce droit (13 vendémiaire, trois circulaires distinctes, la première en trois exemplaires) ; aux ingénieurs en chef des départements sur l'état des travaux à faire sur les routes sur les exercices de l'an VI et de l'an VII (13 vendémiaire) ; aux professeurs et bibliothécaires des écoles centrales sur les livres élémentaires et l'organisation des études (17 vendémiaire) ; aux commissaires centraux sur l'exemption du droit de passe pour les équipages d'artillerie (23 vendémiaire) ; aux mêmes, aux administrations centrales et aux bureaux consultatifs du commerce sur l'organisation du concours annuel de l'industrie française (24 vendémiaire) ; aux administrations et commissaires centraux sur *l'utilité des plantations*<sup>3</sup> (25 vendémiaire) ; aux seconds sur la création d'un recueil des belles actions civiles (1<sup>er</sup> brumaire) ; aux administrations centrales sur la fixation des barrières du droit de passe (18 brumaire) ; aux bibliothécaires des écoles centrales sur l'intérêt de donner des cours de bibliographie (20 brumaire) ; envoyant aux commissaires centraux un exemplaire non joint d'instruction aux administrations centrales sur les fonds pour secours aux victimes d'incendies, inondations, intempéries et épizooties (22 brumaire) ; aux administrations centrales sur les remises aux inspecteurs et receveurs du droit de passe (23 brumaire) ; aux mêmes sur l'ajout du bain de Nice à celui du Havre pour les marins et militaires condamnés aux fers pour désertion (25 brumaire) ; invitant les commissaires centraux à renforcer leur surveillance après les troubles des départements réunis (*idem*) ; aux administrations centrales sur les traitements des employés du droit de passe (28

<sup>1</sup> Cette circulaire en rappelle une en date du 8 messidor précédent, que nous n'avons pas ici, et qui est à l'origine des tableaux de signature des autorités conservés dans le groupe des Affaires départementales de la sous-série AF/III (articles AF/III/211 à 267, inventaire dactylographié au CARAN jusqu'à AF/III/247 inclus).

<sup>2</sup> Il s'agit probablement de l'instruction que le Directoire fait envoyer en nombre au ministre de la Justice le 8 frimaire an IV (*Debidour*, tome I, page 150, note 1).

<sup>3</sup> C'est le titre de cette circulaire présentant des expériences de plantation d'arbres et de création de pépinières.

brumaire) ; indiquant aux mêmes que les matériaux servant au poinçon de recense des ouvrages d'or et d'argent sont à la charge des municipalités (30 brumaire) ; aux mêmes sur la délivrance de congés aux commissaires municipaux<sup>1</sup> (1<sup>er</sup> frimaire, deux exemplaires) ; aux mêmes sur la liquidation des dettes des hospices (2 frimaire, *idem*) ; aux mêmes sur le paiement des dépenses des prisons sur l'exercice de l'an V (8 frimaire, *idem*) ; envoyant aux mêmes le cahier des charges pour la mise en ferme des barrières du droit de passe (9 frimaire) ; aux commissaires centraux sur les anticipations abusives dans les champs par les agriculteurs lors des semailles<sup>2</sup> (*idem*) ; aux administrations et commissaires centraux et municipaux sur le respect du droit de propriété des pièces de théâtre (11 frimaire) ; rappelant aux commissaires centraux concernés la tenue des tableaux de population (*idem*, deux exemplaires) ; aux administrations centrales sur la composition des pharmacies des dépôts de mendicité (17 frimaire) ; à celles concernées sur le paiement des contributions foncières des hospices civils (*idem*, deux exemplaires) ; aux administrations centrales sur l'arriéré des dépenses administratives (21 frimaire) ; aux mêmes sur les dépenses des prisons (22 frimaire, deux exemplaires) ; aux administrations et commissaires centraux prescrivant de rechercher des pièces sur la navigation intérieure depuis 1600 avec plan des commissions qui vont être établies pour la navigation intérieure (23 frimaire, deux textes en quatre exemplaires chacun) ; aux administrations centrales sur leurs comptes imprimés des recettes et des dépenses de l'année écoulée (30 frimaire) ; aux mêmes et aux municipalités sur la fête anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français (*idem*).

AF/III/95, pièces 120-206 : circulaires du ministre de l'Intérieur

an VII (nivôse-5 messidor)

Circulaires du ministre François de Neufchâteau : aux commissaires centraux sur les traitements des commissaires municipaux (1<sup>er</sup> nivôse, deux exemplaires) ; sur les correspondances des administrations centrales avec le ministère sur les dépenses des travaux de la navigation intérieure, attribution de la nouvelle 6<sup>e</sup> division du ministère (7 nivôse, *idem*) ; aux mêmes sur les traitements des employés du droit de passe (8 nivôse, *idem*) ; aux mêmes sur l'exemption du droit de passe pour les voitures et équipages militaires (13 nivôse, *idem*) ; envoyant aux mêmes leurs états de dépenses retenues pour l'an VII (datée de pluviôse, *idem*) ; aux mêmes sur les taxes locales pour les dépenses communales (1<sup>er</sup> pluviôse, *idem*) ; aux administrations et commissaires centraux et aux ingénieurs en chef pour hâter la visite des rivières, canaux et ruisseaux (9 pluviôse) ; aux administrations centrales concernées sur les crédits pour pertes par accidents antérieures à l'an V (12 pluviôse, deux exemplaires) ; aux administrations centrales sur les états de secours pour pertes du fait de la guerre extérieure et intérieure (*idem*) ; envoyant aux commissaires centraux un questionnaire non joint sur l'état des bibliothèques et dépôts littéraires (15 pluviôse, deux exemplaires) ; aux administrations et commissaires centraux sur la formation des jurys d'accusation et de jugement (16 pluviôse, *idem*) ; aux premières sur les mesures métriques à utiliser pour les rations de vivres des prisonniers (26 pluviôse) ; aux administrations et commissaires centraux concernés fixant au 1<sup>er</sup> prairial la date limite pour la réception des états pour pertes par accidents antérieures à l'an V (27 pluviôse, deux circulaires distinctes en doubles exemplaires) ; aux administrations et commissaires centraux sur *la conduite administrative pendant la guerre*<sup>3</sup> (27 pluviôse, deux exemplaires) ; chargeant les commissaires centraux concernés de déposer aux bibliothèques des écoles centrales des exemplaires du recueil de mémoires sur les établissements d'humanité publié par ordre du ministre (29 pluviôse, *idem*) ; demandant aux administrations centrales et aux receveurs généraux le compte du droit de passe pour l'an VI (30 pluviôse) ; demandant aux administrations centrales et aux ingénieurs en chef l'état des effets des bureaux des seconds (8 ventôse, deux exemplaires) ; aux administrations centrales concernées pour achever la création des écoles centrales et l'affectation du nombre de professeurs déterminé par la loi (10 ventôse) ; aux commissaires centraux sur leurs devoirs à l'approche des élections (14 ventôse) ; recommandant aux administrations centrales de n'adopter d'autres ouvrages sur le système métrique que ceux approuvés par le ministre (15 ventôse) ; aux administrations centrales et municipales sur la fête de la Jeunesse (17 ventôse) ; chargeant les receveurs généraux de la perception des amendes du droit de passe jusqu'à sa mise en ferme (18 ventôse, trois exemplaires) ; aux administrations et commissaires centraux et aux sociétés d'agriculture sur la fête de l'Agriculture du 10 messidor (21 ventôse) ; aux administrations centrales sur la mise en ferme des barrières du droit de passe (23 ventôse) ; aux mêmes sur l'arriéré des dépenses départementales sur les exercices de l'an V et de l'an VI (30 ventôse, deux exemplaires) ; aux mêmes sur plusieurs questions sur les mariages (datée de ventôse) ; aux professeurs et bibliothécaires des écoles centrales sur le projet de concours général des élèves des écoles (10 germinal) ; aux administrations centrales concernées sur le tableau des dépenses des prisons en l'an VI (14 germinal, deux exemplaires) ; *Liberté Égalité Ministère de l'Intérieur. Lettre du ministre de l'Intérieur aux commissaires du Directoire exécutif près les administrations centrales et municipales en leur envoyant la 1<sup>ère</sup> partie du MANUEL RÉPUBLICAIN*, affiche signée François de

<sup>1</sup> Cette circulaire se réfère à un arrêté du Directoire du 19 pluviôse an IV (*Debidour*, tome I, pages 570-571) sur les congés des commissaires du Directoire près les administrations et les tribunaux, qui conférait aux administrations centrales les autorisations d'absence des commissaires municipaux.

<sup>2</sup> Lorsque les parcelles ne sont pas délimitées par des haies. François de Neufchâteau se réfère à son expérience passée de commissaire central des Vosges.

<sup>3</sup> Circulaire les invitant à ne pas négliger les domaines administratifs étrangers au départ des réquisitionnaires et conscrits.

Neufchâteau, 20 germinal an VII, Paris, de l'Imprimerie de la République, floréal an VII<sup>1</sup> ; circulaires : aux administrations centrales et municipales sur la fête des Époux (21 germinal) ; envoyant aux administrations et commissaires centraux les numéros achevés de la *Description abrégée des départements* de Ducouëdic, portant sur les départements des Hautes-Alpes, des Landes et de la Meurthe (26 germinal, deux exemplaires) ; aux administrations centrales sur les centimes additionnels à imposer pour les dépenses départementales de l'an VII (28 germinal) ; aux mêmes sur les tableaux comparatifs des recettes et dépenses des cantons composés de plusieurs communes (30 germinal) ; aux mêmes, aux receveurs généraux et aux inspecteurs en chef sur la mise en ferme des barrières du droit de passe (1<sup>er</sup> floréal) ; aux administrations centrales sur l'arriéré des dépenses départementales antérieures à l'an V (9 floréal) ; aux commissaires centraux sur les réparations aux grandes routes (11 floréal) ; aux administrations centrales sur les droits politiques des ex-nobles (12 floréal) ; aux mêmes sur l'intérêt de créer des bureaux de poids publics (14 floréal) ; aux administrations et commissaires centraux sur le départ des réquisitionnaires et des conscrits (15 floréal) ; rappelant aux mêmes la circulaire du 7 pluviôse an IV demandant l'envoi d'un exemplaire des actes imprimés par les administrations centrales (19 floréal) ; aux professeurs et bibliothécaires des écoles centrales sur la création d'annuaires des départements (20 floréal, deux exemplaires) ; aux administrations centrales et municipales sur la fête de la Reconnaissance (21 floréal, *idem*) ; aux administrations centrales sur les secours aux colons (1<sup>er</sup> prairial, trois exemplaires) ; aux administrations centrales et municipales sur la fête funèbre des plénipotentiaires du congrès de Rastatt (2 prairial) ; chargeant les administrations centrales et ingénieurs en chef d'un plan topographique des cours d'eau des départements (7 prairial, 7 exemplaires) ; aux administrations et commissaires centraux sur la vente aux enchères de laine et de bêtes à laine d'Espagne du domaine de Rambouillet (9 prairial, 4 exemplaires), avis joint : *Ministère de l'Intérieur. Avis aux cultivateurs, fabricans et commerçans en laine* (1 exemplaire) ; aux administrations centrales pour utiliser les buffets d'orgues pour les temples décadaires (25 prairial) ; aux mêmes sur les eaux minérales (28 prairial) ; aux administrations centrales et municipales sur les fêtes des Quatorze-Juillet, Dix-Août, Neuf-Thermidor et Dix-Huit Fructidor (30 prairial) ; envoyant aux administrations et commissaires centraux et aux écoles centrales la *Méthode pour apprendre à lire aux enfans* publiée par le ministre le 1<sup>er</sup> germinal<sup>2</sup> (5 messidor).

AF/III/95, pièces 207-253 : circulaires du ministre de l'Intérieur Quinette

an VII (25 messidor)-an VIII (18 brumaire)

Circulaire sans nom du ministre envoyant aux administrations centrales la proclamation du Directoire du jour (25 messidor an VII) ; circulaires signées par Quinette : envoyant aux administrations et commissaires centraux le discours de Sieyès, président du Directoire, à la fête des Neuf et Dix-Thermidor joint (13 thermidor an VII) ; aux professeurs de législation des écoles centrales concernés sur l'organisation des cours de cette discipline (15 thermidor an VII et texte identique daté du mois sans quantième) ; aux administrations centrales concernées sur l'exemption du droit de passe pour les voitures chargées des fournitures pour l'armée du Danube (18 thermidor an VII) ; envoyant aux administrations centrales le recueil non joint des pièces officielles sur l'assassinat des plénipotentiaires du congrès de Rastatt (22 thermidor an VII) ; aux administrations et commissaires centraux sur la fête du Dix-Août (25 thermidor an VII) ; aux premières sur l'envoi des marins et militaires condamnés pour insubordination aux bagnes du Havre et de Nice (27 thermidor an VII) ; aux administrations et commissaires centraux sur la formation des jurys (28 thermidor an VII) ; aux administrations centrales et municipales sur la fête anniversaire de la fondation de la République (14 fructidor an VII, 3 exemplaires) ; aux administrations centrales sur la proclamation du Directoire du 17 (23 fructidor an VII, *idem*) ; aux mêmes sur la fourniture du papier timbré pour les registres d'état civil en l'an VIII (24 fructidor an VII, *idem*) ; aux mêmes sur la fête funèbre du général Joubert (25 fructidor an VII (3 exemplaires), programme imprimé en un exemplaire et texte manuscrit ayant servi à l'impression) ; aux mêmes sur la seconde édition du *Manuel des agens et adjoints municipaux* édité par Rondonneau (26 fructidor an VII, 3 exemplaires) ; aux mêmes sur l'introduction du système métrique dans les actes des administrations (datée de l'an VII) ; aux administrations centrales concernées sur des arriérés réclamés par Delacombe et compagnie, adjudicataires des fournitures aux dépôts de mendicité (après le 22 frimaire an VII, deux exemplaires) ; sans date ni mention de destinataire sur la liquidation des pensions civiles (après le 12 germinal an VII, 4 exemplaires) ; aux conseils d'administration des écoles centrales concernées leur envoyant trois circulaires jointes, de textes légèrement différents, datées du 5<sup>e</sup> complémentaire an VII rappelant aux professeurs de grammaire générale, d'histoire et de langues anciennes les circulaires précédentes qui demandaient l'envoi de leurs cahiers de classe et leur donnant des orientations particulières et une enquête datée de l'an VII sur les professeurs des écoles centrales (envoi daté de l'an VIII) ; aux architectes attachés aux établissements publics et aux directeurs et administrateurs de ceux-ci sur les dépenses de réparation aux bâtiments (13 vendémiaire

<sup>1</sup> Ce manuel, qui figure parmi les imprimés de François de Neufchâteau recensés par *Martin et Walter*, publié en édition stéréotypique par Pierre et Firmin Didot et Héran, comprend le texte de la constitution de l'an III, des instructions sur les poids et mesures et les monnaies et un annuaire républicain. Le ministre invite les départements à acheter les planches de cette édition pour pouvoir diffuser ce manuel à moindre coût qu'avec une édition d'imprimerie classique.

<sup>2</sup> Cette circulaire commence ainsi : *Citoyens, en quittant le ministère, ma dernière pensée est pour l'instruction publique.*



an VIII) ; aux bureaux de bienfaisance de Paris sur la distribution de secours aux indigents (22 vendémiaire an VIII) ; aux administrations centrales concernées sur l'interdiction pour les concierges des prisons de s'occuper de fournitures aux détenus (*idem*) ; aux mêmes et aux commissaires centraux sur la liquidation des dépenses arriérées des hospices (*idem*) ; envoyant aux administrations centrales un prospectus non joint de la Société des amis des arts (30 vendémiaire an VIII) ; demandant aux administrations et commissaires centraux de donner les noms, prénoms et précisions permettant de distinguer les fonctionnaires à nommer ou à destituer (9 brumaire an VIII) ; aux ingénieurs en chef des départements sur les états de traitements de leurs employés (13 brumaire an VIII) ; aux administrations centrales sur l'impossibilité d'acquitter les dépenses des bureaux des travaux publics des départements sur le produit du droit de passe (18 brumaire an VIII).

AF/III/95, pièces 254-259 : circulaires des ministres de l'Intérieur du Consulat

Circulaires aux administrations des départements sur la perception à titre de subvention extraordinaire de guerre d'un décime pour franc sur les amendes du droit de passe (brumaire an VIII, sans nom du ministre) ; signées par Laplace : aux mêmes reprenant la circulaire du 30 vendémiaire sur le prospectus de la Société des amis des arts (10 frimaire an VIII) ; aux mêmes sur l'*Instruction sur les mesures et poids nouveaux comparés aux mesures et poids anciens* de Brisson, de l'Institut (30 frimaire an VIII) ; aux mêmes démentant que le droit de passe doit être supprimé (datée de frimaire an VIII) ; deux circulaires de Lucien Bonaparte aux administrations des départements et aux commissaires du gouvernement en prenant ses fonctions de ministre (7 et 11 nivôse an VIII).

AF/III/95, pièces 260-262 : circulaires d'autres ministres

Circulaires des ministres : de la Justice Lambrechts aux juges de paix et commissaires près les tribunaux sur la perception indue de droits par les juges de paix pour délivrer leurs cédules (22 vendémiaire an VII) ; et aux juges de paix sur les émoluments de leurs greffiers (14 frimaire an VII) ; et de la Police générale Duval aux administrations et commissaires centraux sur la possibilité de limiter la durée de validité des passeports pour l'étranger (19 frimaire an VII).

#### AF/III/96 à 98. DIRECTOIRE, BUREAU DES NOMINATIONS, PREMIÈRE PARTIE

an IV-an V

AF/III 96 et 97 (début) : "*répertoires des commissaires près les cantons et tribunaux*".

Un cahier par département pour seize d'entre eux et trois pour la Seine donnant des listes de candidats et de nominations aux postes d'administrateurs et commissaires centraux, de commissaires municipaux dans l'ordre alphabétique des chefs-lieux et de commissaires et substituts près les tribunaux civil et criminel, de juges aux tribunaux civils et de commissaires près les tribunaux correctionnels, parfois de juges de tribunaux de commerce, de juges de paix et de receveurs généraux des départements, avec relevés d'arrêtés de nomination et de destitution de l'an IV et du début de vendémiaire an V. Chaque cahier a été numéroté dans la suite des numéros de dossiers de la sous-série.

an IV-vendémiaire an V

AF/III/96, dossiers 412 à 423 : Aisne ; Ardennes ; Aube, dont Nicolas Hugot, député à la Législative, commissaire central démissionnant remplacé par Sutil le 17 nivôse an IV ; Calvados ; Côte-d'Or ; Eure ; Marne, dont Blanchin, ex-administrateur du département, commissaire central démissionnant remplacé par Picard aîné, administrateur du district de Sainte-Menehould le 2 floréal an IV ; Haute-Marne ; Nord ; Oise ; Orne ; Pas-de-Calais.

AF/III/97, dossiers 424 à 430 : Seine sauf Paris ; Paris : municipalités, administration centrale du département, justices de paix ; Paris : commissaires près les douze municipalités et bureau central ; Seine-Inférieure, dont demande de confirmation de Lambert, directeur provisoire de l'atelier monétaire de Rouen, et de Lecomte, commissaire provisoire près l'administration forestière<sup>1</sup> ; Seine-et-Marne ; Seine-et-Oise ; Somme.

AF/III/97, dossiers 431 et 432, Directoire, bureau des nominations : feuilles de travail

an V

Listes d'affaires présentées par le bureau des nominations pour les séances du Directoire (dites : *Bordereau des affaires sur lesquelles le Directoire exécutif est prié de se prononcer ou Rapport*)

AF/III/97, dossier 431

74 pièces<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Peut-être le conventionnel Pierre Lecomte (voir AF/III/302, dossier 1193, pièces 124-125 lettre demandant s'il est nommé à ce poste).

<sup>2</sup> Numérotées jusqu'à 73 et pièce 38 *bis*. Les pièces numérotées 2 à 4 à lors de l'inventaire d'I. Cloulas, qui ne les décrit pas, ne sont pas ici et ont sans doute été reclassées plus loin avec les pièces sur les élections qu'elles peuvent avoir complété. La pièce numérotée 5 porte un numéro 1 des feuilles de travail dans une numérotation contemporaine

AF/III/97, dossier 431, pièce 1 : liste par département des députés élus en l'an V aux Cinq-Cents avec leurs adresses à Paris, les noms des députés invalidés par la loi du 19 fructidor an V sont rayés (s.d., peut-être tenu à jour jusqu'aux élections de l'an VI

AF/III/97, dossier 431, pièces 5 à 22 et 25 à 76 : feuilles de travail des nominations administratives : municipalités et commissaires municipaux (12 brumaire-30 thermidor)

La feuille du 28 thermidor, écrite et signée par Chabeuf, chef du bureau des nominations, demande la réintégration de Michel Junot, père de l'adjudant général qui a apporté au Directoire les drapeaux conquis par Bonaparte à la bataille d'Arcole, comme commissaire municipal de Bussy-le-Grand.

AF/III/97, dossier 431, pièces 23-24 : lettre de Froger, député de la Sarthe aux Cinq-Cents, à La Revellière-Lépeaux, sur Aubert fils, administrateur du district de Saint-Calais, candidat commissaire municipal de Bessé [-sur-Braye], renvoyée au bureau des nominations en pluviôse.

AF/III/97, dossier 432  
37 pièces

Pièces 1-13 et 16-37 : feuilles de travail des nominations judiciaires : commissaires près les tribunaux, un juge de paix, réintégration d'un commissaire municipal suspendu après son acquittement (16 brumaire-21 ventôse)

Plusieurs lettres de Merlin de Douai, ministre de la Justice, sur des listes de nominations.

AF/III/97, dossier 432, pièces 14-15 : lettre du député Garrau à La Revellière-Lépeaux sur un candidat commissaire près le tribunal correctionnel de Blaye.

AF/III/97, dossier 433, Directoire, bureau des nominations : relevés de nominations administratives et judiciaires par départements.

an IV-an V

104 pièces<sup>1</sup>.

Relevés de même nature que sur les cahiers formant l'article AF/III/96 et le début de l'article AF/III/97, rédigés en l'an V en reprenant les éléments de l'année précédente.

Ne sont pas représentés les départements suivants : Hautes-Alpes, Calvados, Charente, Cher, Corrèze, Creuse, Gard, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Maine-et-Loire, Mayenne, Meurthe, Meuse, Basses-Pyrénées et Seine ainsi que les départements réunis excepté celui de Sambre-et-Meuse ; les tableaux du Golo et du Liamone sont vierges de tout nom de personne.

Pièces jointes : pièces 5-6 : plainte de Liandon, notaire à Saint-Germain-des-Fossés, commissaire municipal démissionnant, remplacé par l'administration centrale sans tenir compte de la liste de candidats présentée par la municipalité, an V ; pièce 62 : extrait de la main de Merlin de Douai d'une lettre de Bassal, commissaire du Directoire en mission à Bâle, de nivôse [an IV], proposant un candidat commissaire municipal de Reinach (Mont-Terrible), poste vacant.

AF/III/98, dossiers 434 et 435, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, dossiers : Ain à Bouches-du-Rhône.

an IV-an V

AF/III/98, dossier 434, Ain à Aude.  
165 pièces

Pièces 1-45, Ain :

arrêtés de Legot, commissaire délégué dans l'Ain, destituant le commissaire municipal provisoire de Coligny fanatique, puis le réintégrant (27 et 30 brumaire an IV) ; envoi par le général Carreaux, commandant le département, à Carnot, de copies de lettres échangées avec l'administration centrale après le projet de jeunes gens de l'assassiner dont l'a averti Paté, commissaire municipal de Bourg [-en-Bresse], et d'un rapport de celui de Montluel sur le viol et l'assassinat d'une jeune colporteuse à Villieu [-Loyes-Mollon] (12 frimaire an V) ; rapport de Reverchon, commissaire du gouvernement dans les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire, au Directoire, sur le mandat d'amener lancé par lui contre les assassins de l'Ain préparant un mouvement à Bourg [-en-Bresse], Mâcon (26 frimaire an IV), pièce jointe : arrêté imprimé du même de ce jour lançant un mandat d'amener à Mâcon contre dix compagnons de Jésus de Bourg, 2 pages, deux exemplaires ; rapport du même au ministre de l'Intérieur et lettre au député Gauthier<sup>2</sup> à son retour à Mâcon le 13 nivôse an IV, sur les mesures prises par lui à Bourg après l'évasion du chef des égorgeurs Dureuil dit Manchot, maintenu en prison sur place sous la caution du commissaire municipal et de trois adminis-

de la rédaction de celles-ci. La numérotation va jusqu'à 76.

<sup>1</sup> Numérotées jusqu'à 101 et pièces 36 *bis*, 95 *bis* et 97 *bis*.

<sup>2</sup> La lettre de Reverchon le dit député aux Cinq-Cents, mais c'est aux Anciens qu'Antoine-François Gauthier dit des Orcières, constituant et conventionnel de l'Ain, avait été admis à siéger.

trateurs municipaux, copies jointes d'arrêtés des 9 à 11 nivôse, dont nomination de Morand, ex-accusateur militaire du tribunal criminel de l'armée des Alpes, commissaire central de l'Ain, et de Paté, ex-secrétaire de la municipalité de Bourg, commissaire municipal, et fixant un délai de deux décades à Bon, commissaire municipal, et à trois membres de la municipalité, pour présenter le fugitif dont ils étaient caution, manuscrits, proclamation intitulée *Liberté Égalité Au nom du peuple français Proclamation aux habitants du département de l'Ain Le représentant du peuple, commissaire du gouvernement envoyé dans les départements de l'Ain, l'Isère, Rhône, Loire et Saône et Loire*, affiche signée Reverchon, Mâcon, 7 nivôse an IV, Jogues, imprimeur, deux exemplaires ; lettres du même, de Lyon, au ministre de la Police générale, sur le renvoi à la frontière de Montanier, directeur de la poste aux lettres de Seyssel, et son remplacement par Duguay, victime de la réaction, nommé de nouveau, et la destitution et le remplacement d'un assesseur du juge de paix de Lagnieu et des agents municipaux de Chazey [-sur-Ain] et de Proulieu (auj. : commune de Lagnieu) signataires d'actes sur les registres de catholicité clandestins d'un prêtre de Saint-Sorlin [-en-Bugey] (12 et 27 pluviôse an IV) ; lettre des députés Duplantier et Girod demandant au Directoire le rappel de Reverchon, organisateur d'un comité central à Bourg il y a deux ans où *se fabriquèrent les premières listes de suspects, les premières tables de proscription* (10 nivôse an IV), transmise au ministre de l'Intérieur à celui de la Police générale avec copie d'une lettre de Vitet défendant la conduite de Reverchon ; dossier pour servir de preuves contre l'administration centrale et la municipalité de Bourg, pièces apostillées par Reubell avec ordre à Lombard-Lachaux<sup>1</sup> d'en remettre copie au ministre de la Police générale, dont arrêté municipal réprimant les attroupements, affiche intitulée *Extrait des registres des arrêtés de l'administration municipale de la commune de Bourg, chef-lieu du département de l'Ain 30 floréal an IV*, Bourg, imprimerie Dufour et Josserand, et copie d'une lettre des députés Duplantier et Girod prévenant les administrateurs centraux de manœuvres du commissaire central Morand et du commissaire municipal Paté pour accréditer l'existence de désordres dans le département (30 thermidor an IV) ; plaintes de citoyens de Bourg (environ 250 signatures) et de la municipalité de Nantua contre les jacobins (7 et 20 fructidor an IV) ; réponse du commissaire central Morand aux attaques des députés Duplantier et Girod dans leur lettre du 30 thermidor.

AF/III/98, dossier 434, pièces 46-68, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Aisne:

plainte du président de la municipalité de Braine destitué le 1<sup>er</sup> prairial an IV<sup>2</sup> pour détournement du produit de la vente de grains ; envoi par les députés Beffroy, Debry, Dequin, Duez et Fiquet au Directoire d'un dossier contre les anarchistes Armonville, conventionnel de la Marne, arrêté sans passeport à Villers-Cotterêts où il serait venu faire des approvisionnements pour la ville de Reims, Pourcelle aîné, orfèvre à Soissons, le général Vêzu, le commissaire central Dormay et le prêtre Silvy, commissaire près les tribunaux (5 messidor an IV)<sup>3</sup> ; dénonciation des mêmes anarchistes et de l'administrateur central Le Tellier par Peschard, président de l'administration centrale, note de Carnot chargeant Chabeuf de faire un rapport, et copie de procès-verbal d'un juge de paix de Soissons sur un militaire arrêté pour achat de beurre au marché sans bon puis libéré sur ordre du général Vêzu adressée par la municipalité à Peschard à la demande de Le Tellier (prairial an IV)

AF/III/98, dossier 434, pièces 69-88, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Allier:

candidatures aux places d'administrateur central de Joachim Burelle, de Moulins, membre du comité de surveillance de la ville détenu jusqu'en brumaire an IV, et de commissaire municipal de Gilbert-Mathieu Rozier, d'Ébreuil (pluviôse et frimaire an IV), pièces jointes : *Joachim Burelle, ex-membre du comité de surveillance de Moulins, chef-lieu du département de l'Allier, aux amis de la Liberté et de la République*, Moulins, imprimerie Thibaud père et fils, [brumaire an IV], 4 pages, et *Rozier, ex-juge de paix du canton d'Ébreuil district de Gannat, département de l'Allier, aux comités de gouvernement et à la Convention*, s.l. n.d., 8 pages ; renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire de demandes par l'administration centrale de pourvoir aux postes vacants de commissaire municipal de Souitte<sup>4</sup> et de la municipalité de Montluçon et de confirmer ses nominations provisoires de présidents de celles de Gannay-sur-Loire, Lurcy-Lévis<sup>5</sup>, Montmarault et Target, nivôse-ventôse an IV, et rapport du ministre du 7 messidor an IV ajourné, la loi du 25 frimaire an IV n'autorisant pas le Directoire à faire ces nominations.

<sup>1</sup> Pierre Lombard-Lachaux, conventionnel du Loiret, chef de la division des Finances du Directoire.

<sup>2</sup> *Debidour*, tome II, page 427.

<sup>3</sup> Louis-Étienne Beffroy et Jean-Antoine-Joseph Debry, conventionnels de l'Aisne, alors députés des Alpes-Maritimes et de la Manche aux Cinq-Cents. Louis-Henri Dequin, Charles-Christophe-François-Joseph Duez et Jean Fiquet, députés de l'Aisne aux Cinq-Cents. Pierre-Joachim Dormay, conventionnel de l'Aisne, élu aux Cinq-Cents en l'an VI. Jean-Baptiste Armonville, conventionnel de la Marne, dont le surnom de *Bonnet rouge* est ici rappelé. Le général Claude Vêzu, alors en instance de réforme, s'était retiré à Soissons (*Six*).

<sup>4</sup> Auj. : commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Note en marge sur l'absence d'un canton de ce nom dans l'*État des départements, districts, cantons et communes de la République* (publié par le ministère de l'Intérieur en 1793).

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Lurcy-le-Sauvage.

AF/III/98, dossier 434, pièces 89-91, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Basses-Alpes:

billet du député des Bouches-du-Rhône Siméon approuvé par ses collègues des Basses-Alpes Bovis, Mieulle et Palhier sur un candidat commissaire municipal d'Oraison et rapport du ministre de l'Intérieur du 12 prairial an V ajourné pour consulter le commissaire central.

AF/III/98, dossier 434, pièces 92-99, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Hautes-Alpes:

candidature au poste de commissaire central de J.-P. Levallier, de Gap, avocat au parlement de Paris, juge au tribunal du district de Sisteron, commissaire près le tribunal criminel des Hautes-Alpes, juge au tribunal du district de Gap puis sous-chef des bureaux civils de la marine à Toulon, actuel auditeur près la cour maritime de ce port (23 brumaire an IV) ; rapport du ministre de l'Intérieur ajourné pour consultation des députés pour remplacer la municipalité de Briançon démissionnaire et délibération des anciens administrateurs municipaux maintenus provisoirement par l'administration centrale demandant leur remplacement (18 germinal an IV)

AF/III/98, dossier 434, pièces 100-103, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Alpes-Maritimes:

lettre du député Dabray demandant au Directoire de hâter la nomination des commissaires afin de remplacer les anciennes administrations favorables aux émigrés et joignant une lettre à lui adressée de Nice par André Gastaud rappelant les mesures réactionnaires du représentant en mission Beffroy et signalant la rentrée de nombreux émigrés et les manœuvres anti-républicaines de l'administration centrale et de la municipalité de Nice<sup>1</sup> ( nivôse an IV)

AF/III/98, dossier 434, pièces 104-106, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Ardèche:

expéditions conformes signées par Carnot, président, et Lagarde, secrétaire général, de lettres du Directoire, section de la Guerre, datées du mois de messidor an IV sans quantième au commissaire central et à l'accusateur public de l'Ardèche, sur la négligence des municipalités pour rechercher les complices de mouvements royalistes<sup>2</sup>.

AF/III/98, dossier 434, pièces 107-155, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Ardennes:

dénonciation par le nommé Gentil, par lettre portant le cachet des Cinq-Cents adressée à Thomas, sous-chef de la 5<sup>e</sup> division du ministère de la Guerre, pour qu'il la communique à Reubell, contre le commissaire municipal de Carignan accusé d'avoir refusé la monnaie républicaine et d'avoir signé avec l'agent du chef-lieu un arrêté contre la déchéance de Capet, contre le juge de paix suspecté de collusion avec l'ennemi à Stenay, contre le receveur de l'Enregistrement réquisitionnaire et contre l'étaquier Jarlot, accusé de détournements et *qui, du matin au soir, déclare aux militaires qui viennent chercher leur étape : Vous m'avez l'air républicain comme Charette. Lorsqu'ils disent oui, il les sert on ne peut mieux et aux bons républicains il leur donne du moue et des pieds de veaux sans aucune portion de bœuf* ; réponse du commissaire central Noblet<sup>3</sup> au Directoire identifiant l'auteur comme un anarchiste de la ville, fils d'un domestique, et réfutant ses accusations (22 germinal an IV), en joignant en original les procès-verbaux des deux assemblées primaires des 10 brumaire et 1<sup>er</sup> frimaire an IV pour l'élection du président de la municipalité et son remplacement après démission, et de l'assemblée communale du 15 brumaire, une liste des agents et adjoints du canton, des comptes-rendus décennaires du commissaire municipal de frimaire et nivôse an IV, des extraits de congés militaires individuels et des lettres reçues du nommé Picard, de Carignan, de la municipalité et du commissaire provisoire ; dénonciation par Devroède, commissaire municipal de Givet, au Directoire, de la reprise par la municipalité d'un règlement de police approuvé par l'intendant de Hainaut en 1768, et lettre d'envoi par la municipalité à l'administration centrale de l'affiche incriminée dénoncée par les terroristes, jointe avec nouveau titre à l'encre sur feuille collée et texte portant rature des mentions prohibées du texte d'Ancien Régime (ventôse an IV).

AF/III/98, dossier 434, pièces 156-159, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Ariège:

<sup>1</sup> Joseph-Séraphin Dabray, député des Alpes-Maritimes à la Convention et aux Cinq-Cents. André Gastaud, dont nous ignorons la date à laquelle il fut nommé commissaire central, élu aux Anciens en l'an VI.

<sup>2</sup> Lettres du Directoire du 18 messidor an IV à la suite d'une plainte du général Châteauneuf-Randon (*Debidour*, tome II, page 18, note 2).

<sup>3</sup> Jean-Baptiste-Nicolas Noblet, élu aux Anciens en l'an V. Le destinataire de la dénonciation pourrait être Jean-Gilbert Thomas, sous-chef ou chef des bureaux du cabinet topographique du Directoire en l'an IV et en l'an V (*Les Archives du Directoire*, tome I, et *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II). Carignan est désigné sous son ancien nom d'Ivoy-Carignan.

copie conforme de la loi du 24 nivôse an IV annulant la nomination du président de la municipalité de Saurat par l'assemblée primaire et chargeant le Directoire de le remplacer, envoi de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, à Lagarde, à joindre à la nomination du président de l'administration municipale du c<sup>on</sup>....

AF/III/98, dossier 434, pièces 160-161, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Aube :  
liste des cantons dans l'ordre alphabétique, s.d.

AF/III/98, dossier 434, pièces 162-164, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Aude :  
lettre sur papier à en-tête et vignette gravée de Ferry et Fouché, agents militaires du gouvernement dans les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> divisions militaires<sup>1</sup>, de Narbonne, au Directoire, demandant le changement de l'administration centrale n'appliquant pas les lois contre les déserteurs, renvoi par Carnot à Barras (27 ventôse an IV)

AF/III/98, dossier 434, pièces 165, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements : chemise vide d'un dossier sur l'Aveyron.

AF/III/98, dossier 435, Directoire, bureau des nominations, personnel des départements, Bouches-du-Rhône

85 pièces

Pièces 1-37 : plaintes contre les arrêtés de l'administration centrale de pluviôse an IV suspendant comme complices des royalistes les municipalités de Barbentane, Graveson<sup>2</sup> et Tarascon : rapports du ministre de l'Intérieur ajournés tendant à annuler ces suspensions, 8 nivôse an V ; arrêtés imprimés en affiches intitulées *Arrêté de l'administration provisoire du département des Bouches-du-Rhône : ... du 22 pluviôse l'an 4me de la République française une et indivisible suspendant et remplaçant la municipalité et le commissaire municipal d'Aubagne, Aix, Mouret, imprimeur du département ; ... portant suspension de l'administration municipale de la commune de Tarascon-sur-Rhône du 11 pluviôse an IV, Aix, veuve Audibert, imprimeur du département ; ... qui suspend provisoirement de leurs fonctions respectives le citoyen Michel, officier de santé, président de l'administration municipale du canton de Graveson, Armand, agent-municipal de Graveson, & Chauvet, adjoint-municipal de Maillanne, 5 pluviôse an IV, Aix, Mouret, imprimeur du département ; ... qui suspend provisoirement de leurs fonctions respectives les citoyens Martin Bodard, ancien garde du tyran président de l'administration municipale du canton de Barbentane, Claude Davieux, agent municipal et Jean-Marie Duravand, adjoint-municipal de ladite commune, 6 pluviôse an IV, Aix, Mouret, imprimeur du département<sup>3</sup> ; adresse manuscrite et texte imprimé *Liberté Justice Égalité Pétition des vrais républicains de la commune de Tarascon au citoyen Fréron, commissaire du gouvernement dans le département des Bouches-du-Rhône, Vaucluse et autres*, 19 pluviôse an IV, 5 pages imprimées s.l, environ 420 signatures sur l'exemplaire manuscrit, dénonçant l'administrateur central Jean Mauche fils, natif de Tarascon, terroriste, ainsi que le nouveau commissaire municipal Pierre Bonamy, tous deux anciens administrateurs du district ; *Liberté Justice Égalité Réfutation des motifs de l'arrêté de l'administration provisoire du département des Bouches-du-Rhône du 11 pluviôse qui suspend l'administration municipale du canton de Tarascon-sur-Rhône...*, 17 pluviôse an IV, s.l ; rapport du ministre de la Justice Merlin de Douai du 3 messidor an IV sur l'instruction contre le mouvement séditieux du 26 floréal an IV avec la participation de la municipalité et du commissaire municipal anarchiste de Tarascon contre la maison du citoyen Lombard aux cris de *Marat, Robespierre et la Constitution de 93* ; lettre de Ripert, directeur du jury de Tarascon, dénonçant au Directoire le mouvement opéré par la municipalité anarchiste avec une troupe composée d'avignonnais de la Glacière membres d'un bataillon de la 10<sup>e</sup> demi-brigade de Béziers, commandée par Hardouin, ancien commandant de la place d'Arles, et mettant ces troubles en relation avec la conspiration de Babeuf, floréal an IV ; billet du député Durand-Maillane à La Revellière-Lépeaux, renvoyé à Chabeuf, recommandant de hâter les rapports du ministre de l'Intérieur sur les affaires d'Arles, Barbentane, Graveson et Tarascon (26 frimaire an V)*

<sup>1</sup> Les conventionnels Claude-Joseph Ferry, des Ardennes, et Fouché dit de Nantes, deux des agents militaires chargés du départ des conscrits et réquisitionnaires nommés par le Directoire le 2 frimaire an IV (*Debidour*, tome I, pages 114 et 116). L'Aude relevait de la 10<sup>e</sup> division militaire (Perpignan), la 11<sup>e</sup> étant celle de Bayonne.

<sup>2</sup> Les administrateurs de Barbentane sont suspendus pour avoir pris la tête d'une bande d'égorgeurs ayant commis un assassinat en frimaire et nivôse an IV et ceux de Graveson pour ne pas s'être opposés au pillage des maisons de républicains de Barbentane par des Compagnons de Jésus et du Soleil le 7 nivôse. L'arrêté sur Barbentane remplace également le commissaire municipal provisoire. Aux arrêtés imprimés de l'administration centrale sont joints des copies manuscrites d'arrêtés des 7 et 16 pluviôse an IV destituant les agent et adjoint municipaux de Boulbon et l'adjoint de Graveson. L'affaire d'Aubagne n'est représentée ici que par l'arrêté imprimé.

<sup>3</sup> Voir aussi *Debidour*, tome I, pages 725-727 : arrêté du Directoire du 13 ventôse an IV confirmant les mesures prises par l'administration centrale pour ces communes et d'autres.

AF/III/98, dossier 435, pièce 38 : copie informelle datée du 24 ventôse an IV de l'arrêté du Directoire<sup>1</sup> destituant Pastoret, président de l'administration centrale inscrit sur la liste des émigrés, et le remplaçant par Albert Gérin, ex-administrateur.

AF/III/98, dossier 435, pièces 39-65 : rapport du ministre de la Guerre du 29 nivôse an V sur la situation des départements du Midi d'après la correspondance du général Willot, chef de la 8<sup>e</sup> division militaire, renvoyé par note de Barras du 4 pluviôse au bureau de Carnot, et rapport d'un des bureaux du Directoire sur le conflit entre Willot et le bureau central de Marseille, principalement Giraud, membre de ce bureau, proposant de passer à l'ordre du jour à cause de l'approche des élections et à la suite de la destitution de Langlès, commissaire près le bureau central, le 30 nivôse, puis des commissaires près les trois municipalités et le tribunal correctionnel, s.d. (ventôse an V) ; pièces jointes : lettres du général Willot au Directoire et au ministre de la Guerre, 18 fructidor an IV-1<sup>er</sup> ventôse an V, notamment sur l'annulation de l'élection du juge de paix de la section des Droits-de-l'Homme et de l'Unité d'Aix, la soustraction de deux prisonniers aux gendarmes près de Saint-Maximin [-la-Sainte-Baume] en nivôse, annoncée par le général Moynat d'Auxon, commandant le Var, l'évasion de condamnés protégés par la municipalité de Carpentras suivie d'une attaque contre la maison de campagne du nommé Rey par des gardes nationales composées de réquisitionnaires requises par le juge de paix de Monteux en brumaire an V annoncés par le général Tison, commandant en Vaucluse, sur des réunions d'un club terroriste à Gardanne présidé par le commissaire municipal et des attaques nocturnes contre des aixois de passage dans cette commune rapportés par Gous, chef de bataillon commandant la place d'Aix en état de siège en nivôse, sur une assemblée tenue à Aix en présence du commandant de la gendarmerie, où l'on a soulevé la possibilité d'attenter aux jours de Willot en nivôse, et rapports de Willot et de Liégarde, chef de brigade commandant la place de Marseille en état de siège, sur des troubles dans cette ville et le refus du bureau central de communiquer à Willot les procès-verbaux sur ces troubles (nivôse an V)

AF/III/98, dossier 435, pièces 66-74 et 84-85, dossier sur les assemblées primaires de Marseille de thermidor an IV : *Liberté Égalité Marseille le 28 messidor an 4 de la République française. Les commissaires du bureau central du canton de Marseille à leurs concitoyens*, Marseille, de l'imprimerie d'Élisabeth Martin, affiche sur l'organisation des assemblées primaires pour l'élection des trois municipalités *intra muros* ; lettre de Mauche, président de l'administration centrale, à un Directeur, sur des troubles contre-républicains à Aix et la probabilité d'élections républicaines à Marseille (3 messidor an IV) ; lettres de Donjon et Gaillard, de Marseille, à leur ami Jourdan, contre les nouveaux commissaires municipaux nommés par le Directoire, celui d'Aix royaliste et les autres nuls, et proposant une liste de candidats (18 prairial an IV), et des mêmes à Barras sur papier à en-tête de la municipalité du Centre sur l'échec des royalistes aux assemblées de Marseille (4 thermidor an IV) ; lettres reçues par Barras d'Emmanuel Bausset, d'Escalon et de Pierre Pierre neveu, commissaire près la municipalité du Centre de Marseille (messidor-thermidor an IV)

AF/III/98, dossier 435, pièce 75, troubles d'Aix [-en-Provence] dans la nuit du 3 thermidor an IV : *Liberté Égalité Humanité Justice Arrêté de l'administration centrale des Bouches-du-Rhône du 4 thermidor an 4me de la République française* prenant des mesures d'ordre public, affiche, Aix, Mouret, imprimeur du département.

AF/III/98, dossier 435, pièces 76-78 et 82-83, opérations de Fréron, commissaire du gouvernement dans les départements du midi, à Marseille : trois arrêtés des 24 et 28 brumaire destituant et remplaçant le district, la municipalité et neuf juges de paix de la ville, affiches imprimées ; plainte des députés Cadroy, Durand-Maillane, Jourdan, Noguier-Malijay et Siméon contre les opérations de Fréron (8 frimaire an IV)

AF/III/98, dossier 435, pièces 79-81 : lettre de Lejourdan, commissaire près le tribunal correctionnel de Marseille<sup>2</sup>, au Directoire contre l'accusation d'avoir cherché à faire transférer des détenus de Marseille à Toulon énoncée dans une lettre postée de Paris par un anonyme prétendant s'attendre à être arrêté et espérant que Dubois-Crancé pourra poster la lettre (6 prairial an IV)

AF/III/98, dossier 436, Directoire, bureau des nominations puis groupe de l'Intérieur : commissaires du Directoire près les administrations et les tribunaux.

an IV-an VII

84 pièces

Pièces 1-13 : lettres des ministres de l'Intérieur et de la Justice au Directoire et minutes de réponses du secrétaire général Lagarde sur des nominations de commissaires (thermidor an IV-ventôse an V) ; liste dressée par le bureau des nominations d'affaires présentées le 20 messidor an V et en attente de renseignements complémentaires.

AF/III/98, dossier 436, pièces 14-16 : listes de remplaçants de commissaires centraux élus députés présentées par le ministre de l'Intérieur et le secrétariat général du Directoire (floréal-prairial an VI)

AF/III/98, dossier 436, pièces 17-83, feuilles de travail des ministres sur les destitutions et nominations de commissaires et pièces jointes (17 pluviôse-3 messidor an VI)

<sup>1</sup> Du 29 nivôse précédent (*Debidour*, tome I, page 445).

<sup>2</sup> Il peut s'agir d'Étienne-Jean Lejourdan, de Marseille, nommé juge au tribunal civil puis commissaire près les tribunaux des Bouches-du-Rhône (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, 23 et 28 vendémiaire an VI), poste qu'il occupait lors de son élection aux Anciens en germinal de la même année.

Quelques feuilles de celui de la Justice pour des commissaire près les tribunaux en ventôse et floréal an VI, et feuilles de travail pour des commissaires près les administrations présentées par celui de l'Intérieur et, jusqu'au 24 pluviôse, par celui de la Police générale.

Pièces jointes : notes anonymes sur des citoyens de Senlis (Oise) propres à être nommés (à des postes non indiqués), note de Reubell pour en envoyer copie au ministre de l'Intérieur (29 germinal) ; rapport de ce ministre sur les candidats à la place de Piguët, commissaire central de la Haute-Saône élu aux Cinq-Cents : Jean-Octave Drouhin, de Menoux, présenté par Piguët, et le conventionnel Vigneron présenté par le député Vuilley (3 floréal) ; candidature, apostillée par les députés Baudin des Ardennes, Clairon, Golzart, Marchoux et Noblet, de Charles-Félix Rambourg, de Givet, au poste de commissaire central du département de Jemappes<sup>1</sup> ; billets des députés Berlier sur la candidature de Gautier, commissaire municipal de Fleurey [-sur-Ouche]<sup>2</sup>, Bézard, Mathieu et Portiez sur celle de Leblanc, de Senlis (Oise)<sup>3</sup>, et d'Odolant-Desnos et Dugué-Dassé sur celle de Fresnaye-Dupré, juge de paix d'Alençon<sup>4</sup>, comme commissaires centraux de la Côte-d'Or, de l'Oise et de l'Orne (floréal) ; rapports du ministre de l'Intérieur sur Davoust, commissaire municipal de Brunoy<sup>5</sup> candidat commissaire central de Seine-et-Oise, et sur Dast et Martin-Bergnac, candidats commissaires central de la Haute-Garonne et municipal de Toulouse<sup>6</sup> (27 floréal) ; lettre de Baret, commissaire central de la Lys élu aux Anciens, à Merlin de Douai, contre Chomel, administrateur central réélu seulement par l'assemblée scissionnaire, candidat commissaire central présenté par l'administration centrale, et recommandant le commissaire près les tribunaux Fournier<sup>7</sup> (27 floréal) ; note anonyme contre des candidats commissaire central de l'Aveyron à la place de Rouvelet, envoyée par le ministre au président du Directoire le 28 floréal, et lettres de l'ex-député Rous à Merlin de Douai et des députés Nogaret, Perrin, Pons, Rouvelet et Vesin pour nommer Monseignat<sup>8</sup> (2 et 5 prairial) ; lettre de Merlin de Douai au commissaire près les tribunaux du Lot Combes-Dounous et réponse de celui-ci en marge sur le choix d'un cinquième administrateur central et du nouveau commissaire central<sup>9</sup> (prairial) ; rapport du ministre sur les candidats commissaires centraux

<sup>1</sup> Sa lettre, écrite de Paris, donne son *curriculum vitae* à partir de son recrutement par son compatriote Monge dans les bureaux du ministère de la Marine, puis comme chargé de mission aux frontières à Givet par le Conseil exécutif provisoire et employé du Comité de salut public, détenu en l'an II et sauvé par le Neuf-Thermidor, employé du ministère de l'Intérieur jusqu'en brumaire an VI, en terminant par sa création d'un journal, *L'Italiano imparziale*, qui ne put circuler en Italie alors non encore libérée. Le journal dont il parle est inconnu des usuels et le personnage n'apparaît pas dans les index du *Recueil des actes du Comité de salut public*.

<sup>2</sup> Théophile Berlier, député de la Côte-d'Or à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, réélu au même Conseil par la Seine en l'an VI. Charles Gautier, nommé commissaire central le 7 prairial an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), élu aux Anciens l'année suivante.

<sup>3</sup> Charles-François Leblanc, procureur-syndic du district de Senlis, nommé commissaire central le 8 prairial an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), élu aux Cinq-Cents l'année suivante.

<sup>4</sup> Latain-Louis-Gaspard Odolant-Desnos, commissaire central élu aux Cinq-Cents en l'an VI (il signe ici Desnos). Jacques-Claude Dugué-Dassé, conventionnel sorti des Anciens en l'an VI. Fresnaye-Dupré, nommé commissaire central le 7 prairial an VI et destitué le 14 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes V et IX).

<sup>5</sup> Davoust (ou Davous d'après sa fiche des notes personnelles, plus loin, AF/III/303, dossier 1195, pièce 26), ex-administrateur du département de Paris, président de la municipalité de Brunoy lors de sa nomination au poste de commissaire municipal le 5 pluviôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV), poste qu'il occupa jusqu'à sa cooptation comme membre de l'administration centrale de Seine-et-Oise (arrêté du 6 vendémiaire an VIII le remplaçant à Brunoy, *ibidem*, tome X).

<sup>6</sup> Guillaume Dast, administrateur central nommé à ce poste le 7 prairial an VI à la place de Cazaux, élu aux Cinq-Cents (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), et lui-même élu aux Anciens l'année suivante. Martin-Bergnac, homme de loi, nommé commissaire municipal de Toulouse le 14 messidor an VI (*ibidem*) à la place de Destrem, élu aux Cinq-Cents, ensuite muté commissaire *extra muros*.

<sup>7</sup> Jean-François Baret, élu aux Anciens en l'an VI. Chomel, juge au tribunal civil, nommé administrateur central le 20 vendémiaire an VI, puis muté au même poste dans les Deux-Nèthes le 13 fructidor suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes III et VI, index). Nicolas Fournier, ex-accusateur public des Vosges, commissaire près les tribunaux de la Lys nommé commissaire central le 27 floréal an VII (*ibidem*, tome IX).

<sup>8</sup> La note, rédigée avec soin, critique le manque de compétences administratives ou financières ou de républicanisme et le caractère de Jean-Louis-Antoine Rouvelet, commissaire central élu aux Cinq-Cents, et de cinq candidats pour le remplacer, tous repris à l'index, dont Roux (de l'Aveyron), peut-être le député Jean-Pierre-Félix Rous, conventionnel, sorti des Cinq-Cents en l'an VI, Félix-Hippolyte Monseignat, nommé commissaire central le 7 prairial an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), futur élu aux Cinq-Cents en l'an VII, dépeint comme *souffrant la République mais n'ayant pour elle aucune prédilection*, et le conventionnel Bernard de Saint-Affrique (Louis Bernard, dit), député aux Anciens jusqu'en l'an VII, n'ayant pas agi contre la réaction lorsqu'il présidait les Anciens, et dont il est dit qu' *il n'est pas un bon citoyen dans son département qui ne voulut l'avoir pour voisin ; pas un ne voudrait le voir commissaire du gouvernement*. Le passage sur Bernard de Saint-Affrique est cité en partie par *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*. Les députés Valentin Perrin, des Anciens, et ses collègues aux Cinq-Cents Pierre-Barthélemy-Joseph Nogaret, Jean-Étienne-Robert Pons et Jean-François Vezin, ou plutôt Vesin d'après sa signature ici.

<sup>9</sup> Cachet de cire rouge du Directoire. Jean-Isaac Combes-Dounous, commissaire central lors de son élection aux Cinq-Cents en l'an VII. Les noms des deux candidats administrateurs centraux et du candidat commissaire central

d'Ille-et-Vilaine et de Jemappes présentés respectivement par Beugeard et Delneufcourt, ex-commissaires centraux élus députés<sup>1</sup> (6 prairial) ; lettre du député Vitet à Poullain-Grandprey sur Allard, ex-administrateur central du Rhône, candidat commissaire central<sup>2</sup> (24 prairial) ; lettre de Chalmel, Guizol, Japhet, Ruffault et Texier-Olivier sur papier à en-tête de la députation d'Indre-et-Loire au Directoire proposant de nommer commissaire central Christophe, exerçant provisoirement, leur candidat Nioche préférant rester à l'école vétérinaire d'Alfort<sup>3</sup> (1<sup>er</sup> messidor).

AF/III/98, dossier 436, pièce 84 : liste préparée par le ministère de la Justice des commissaires près les tribunaux des départements réunis nommés provisoirement par Bouteville et restés en poste au 28 pluviôse an VII<sup>4</sup>.

AF/III 99 à 109, Groupe de l'intérieur : élections, santé, affaires communales, commerce, circonscriptions administratives et instruction publique.

AF/III/99 et 100, Directoire et Conseil des Cinq-Cents : dossiers sur les élections.

an IV ; an VI-an VII

AF/III/99, dossier 437 : élections de l'an VII, assemblées électorales.  
98 pièces<sup>5</sup>

Pièces 1-56 et 89-98, dossiers du Directoire:

tableau manuscrit des députés élus de l'an V à l'an VII par les assemblées électorales mères et scissionnaires ; pointage à l'encre des nombres de députés à élire par département en l'an VII sur un exemplaire de tableau imprimé intitulé *Projet de tableau du nombre des députés à élire dans chaque département et dans les colonies de l'an V à l'an XIV arrêté à la commission le 20 fructidor an V* (feuilleton des résolutions n° 378) ; listes signées par le ministre de l'Intérieur de députés élus par les assemblées électorales, non datées mais apparemment tenues au jour le jour ; analyses de pièces renvoyées par le Directoire au ministre de l'Intérieur et exceptionnellement à celui de la Police générale sur les assemblées primaires du 11 au 28 germinal, notes de

---

qu'il cite sont repris à l'index. On remarque, pour l'administration centrale, un certain Durand, de Cahors, nommé administrateur du département par le représentant en mission Paganel en brumaire an II et président par ses collègues, peut-être à rapprocher de Durand, élu président de la municipalité en l'an VI validé (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome 7, 13 pluviôse an VII, index) et de Jean-Antoine Durand, officier de santé de cette ville élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>1</sup> Pierre-Jean-Baptiste Beugeard, élu aux Cinq-Cents, et Pierre-François-Joseph Delneufcourt, élu aux Anciens. Les trois candidats retenus en Ille-et-Vilaine sont un certain Anger, peut-être Angers, nommé substitut près les tribunaux du département le 12 thermidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI), Bouëssier, qui n'est pas Charles-Joseph, élu aux Cinq-Cents en l'an VI, mais son père Joseph-Bonaventure-Marie, commissaire près les tribunaux, et Joseph-Gilles Pontallié, commissaire municipal de Rennes nommé commissaire central le 14 messidor an VI (*ibidem*, tome V), élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Les deux candidats de Jemappes sont Jean-Baptiste-Martial Pradier, chef de bureau à l'administration centrale nommé commissaire central le 7 prairial an VI (*ibidem*), élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VII, et un certain Mathieu ; il se trouve qu'en l'an VII, le département de Jemappes élit aux Anciens le conventionnel de l'Oise Jean-Baptiste-Charles Mathieu, qui refusa puisqu'il siégeait aux Cinq-Cents, où l'Oise l'avait été réélu en l'an VI alors qu'il était commissaire central de la Seine.

<sup>2</sup> Pierre Allard, dit ici Alard jeune, futur élu aux Anciens en l'an VII, nommé commissaire central le 7 prairial an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V). Joseph-Clément Poullain-Grandprey, député des Vosges à la Convention, aux Anciens jusqu'en l'an V et alors aux Cinq-Cents.

<sup>3</sup> Ces propositions furent suivies par le Directoire le lendemain (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), par la nomination de l'administrateur central Christophe à la place de Pierre-Claude Nioche, conventionnel sorti des Anciens en l'an V, nommé commissaire central le 7 prairial précédent, puis, suivant *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, régisseur de l'école vétérinaire d'Alfort en messidor ; nous le voyons à ce poste ici plus haut, AF/III/93, dossier 400, pièces 66-84.

<sup>4</sup> Cette liste, dont les éléments sont retenus à l'index (voir la rubrique de chacun des départements) a été tenue à jour jusqu'à la fin du Directoire : ainsi, le commissaire près le tribunal correctionnel de Namur dont le nom est barré ici est celui destitué le 21 thermidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X) ; cependant, le nom de Josse Mæs, commissaire près le tribunal correctionnel de Courtrai (Lys), élu aux Cinq-Cents en l'an VII, n'est pas barré. État néant pour le département de l'Escaut, Pouplier, commissaire près les tribunaux des Forêts seul pour ce département, et commissaires près des tribunaux correctionnels dans les autres départements, ceux de Sambre-et-Meuse étant barrés ainsi que le nom du commissaire près les tribunaux Mallarmé : Pierre-Gabriel-Pascal, remplacé par son frère le député de la Meurthe à la Législative et à la Convention François-René-Auguste le 26 pluviôse an VII (*ibidem*, tome VIII), le département de la Meuse-Inférieure ne figurant qu'avec le commissaire près le tribunal correctionnel d'Hasselt.

<sup>5</sup> Les pièces 97 et 98, auparavant pièces 43 et 44 du dossier 438, ont été reclassées ici en 2006.



Reubell chargeant le ministre de l'Intérieur de faire un rapport sur le prêtre Garigoux, substitut du commissaire du Directoire à Laon s'opposant à la lecture de la proclamation du Directoire et de la lettre du ministre, et sur le commissaire municipal de Fosses [-la-Ville] (Sambre-et-Meuse) dirigeant une cabale entraînant l'assemblée primaire dans des opérations illégales ; analyses non datées numérotées de 1 à 17, dont un numéro 8 *bis*, de pièces reçues par le Directoire sur les assemblées électorales, note de Reubell le 11 floréal sur l'avant-dernière demandant un rapport sur Balmont, commandant la gendarmerie, accusé d'avoir frappé un contradicteur lors de la désignation des députés de la Somme<sup>1</sup> ; minutes de lettres du secrétaire général Lagarde et réponses du ministre de l'Intérieur sur le travail de dépouillement de la correspondance reçue par le second sur les assemblées électorales (sans date et début floréal) ; billets du député Girot-Pouzol à Lagarde sur la marche à suivre pour faire parvenir des imprimés aux députés pour être lus avant la séance, et approuvant que Lagarde ait communication d'un texte destiné à la publication<sup>2</sup> (15 et 16 floréal) ; notes d'une même écriture sur papier à filigrane du Directoire et corrections de la main de Lagarde intitulées *Suite du travail sur les élections* et, en second titre écrit par lui : *Réflexions sur les élections de quelques départemens ; plusieurs de ces élections prouveront de nouveau s'il en est besoin encore que le royalisme et l'anarchie n'échappent à aucune occasion de se seconder*, chaque paragraphe noté de la lettre F en marge, sur les assemblées électorales de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Côte-d'Or, de la Dordogne, du Gers, de l'Ourthe, de la Sarthe, de Vaucluse et de la Haute-Vienne<sup>3</sup> ; textes intitulés *Lettre d'un ancien membre de la Convention nationale et du Corps législatif à un membre du Conseil des Cinq-Cents*, apparemment de l'écriture de Lagarde, et *Élections*, avec corrections de sa main en marge et en paragraphes collés sur ceux à supprimer<sup>4</sup>.

AF/III/99, dossier 437, pièces 57-88, élections de l'an VII, assemblées électorales, dossiers des Cinq-Cents:

chemise du dossier de la commission spéciale sur les assemblées électorales des Bouches-du-Rhône, membres : Bouvier, Chabaud, Daubermesnil, Mallarmé, rapporteur, et Pollard, et résolution du 19 messidor rejetée par les Anciens le 27 fructidor tendant à valider les députés élus par l'assemblée mère ; chemises des dossiers de commissions spéciales avec procès-verbaux des assemblées, créées le 3 prairial sur l'assemblée communale de la Chapelle-Vieille-Forêt<sup>5</sup> et le 14 thermidor sur les assemblées primaires de Rians (Var), adresse jointe des républicains de l'assemblée mère donnant la liste des membres de l'assemblée scissionnaire parents d'émigrés ou de sabreurs, environ cinquante signatures ; et sur des assemblées primaires et communales de l'Yonne : assemblées primaires de Coulanges-la-Vineuse, section de Gy [-l'Évêque], copie d'un rapport du commissaire municipal niant qu'il y ait eu voie de fait à l'assemblée mère et affirmant que l'assemblée scissionnaire était une réunion de royalistes chez la garde d'un prévenu d'émigration tenue après la clôture de l'assemblée, et Villeneuve-l'Archevêque<sup>6</sup>, et communales de Neuvy-Sautour, Pont-sur-Yonne et Villeperrot.

AF/III/99, dossier 438, Directoire et Cinq-Cents : élections de l'an VI.

an VI (an IV, an VII)

42 pièces<sup>7</sup>

Pièces 1-35, dossiers du Directoire:

étude manuscrite de vingt pages sur la validation des opérations des assemblées électorales avec le mot Mazuyer en page de couverture<sup>8</sup> ; texte dit *ligue du département de la Nièvre* : notes contre des anarchistes et

<sup>1</sup> Ce commandant de gendarmerie ne figure pas parmi les officiers de cette arme connus par les arrêtés de nomination inventoriés dans les *Procès-verbaux du Directoire*.

<sup>2</sup> Certainement le *Discours sur le choix des assemblées électorales* de ce député du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents dont on a des exemplaires imprimés dans AF/III/100, dossier 443, pièces 25-29 et le manuscrit ici plus loin.

<sup>3</sup> Ces textes sont le manuscrit de l'imprimé *Coup-d'œil sur les élections de quelques départemens* et de ses suites (AF/III/100, dossier 443, pièce 22) ; un mémoire pour leur impression par Gratiot en floréal an VII se trouve dans les pièces du compte des dépenses secrètes du ministre de la Police générale du 9 brumaire au 5 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X, 17 fructidor an VII).

<sup>4</sup> Les deux derniers textes étaient les pièces 43 et 44 du dossier 438 jusqu'en 2006. Ce sont les manuscrits de la *Lettre d'un ancien membre de la Convention nationale...* et du *Discours sur le choix des assemblées électorales* signé par le député Girot-Pouzol dont les exemplaires imprimés sont dans AF/III/100, dossier 443, pièces 34 et 25-29.

<sup>5</sup> Yonne, auj. : Flogny-la-Chapelle, assemblée tenue les 10 et 15 germinal et 2 floréal, adresse d'habitants exposant pourquoi ils avaient ajourné les opérations de cette assemblée et se plaignant de la désignation d'un agent et d'un adjoint municipaux par la municipalité de Flogny.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire : Villeneuve-sur-Vanne.

<sup>7</sup> Les pièces 43 et 44 de ce dossier ont été reclassées dans le dossier 447 (pièces 97 et 98) en 2006.

<sup>8</sup> Cet exposé étudie notamment le cas de l'assemblée électorale de la Seine tenue à l'Oratoire en l'an VI, une plainte contre le déroulement de l'assemblée primaire de Poyanne dont le bureau aurait été investi par de prétendus minoritaires s'étant rendus au lieu de la séance avant l'heure de l'ouverture, et le rejet par l'assemblée électorale de Saône-et-Loire de la candidature de Guillemardet comme député, à l'occasion de l'admission des électeurs désignés par les as-

babouvistes de ce département de l'an IV et billet annonçant la venue de la députation du département au Directoire pour demander la destitution des *brigands* le 19 ou 20 prairial [an IV], mention de pièces remises à La Revellière-Lépeaux<sup>1</sup> ; notes, peut-être de Lagarde, sur les lois rendues sur les assemblées primaires de l'an VI de vendémiaire à ventôse an VII ; analyses de correspondances reçues par le ministre de l'Intérieur sur les assemblées électorales de l'an VI (2 et 5 floréal)<sup>2</sup> ; texte d'un article sur les élections dit *propre à être mis dans les journaux* sur papier à en-tête du ministère de l'Intérieur barré, note de Lagarde : *C<sup>en</sup> Fain à placer, m'en parler avant, 29 b<sup>re</sup> an 7* ; lettres d'envoi par le ministre de l'Intérieur à Lagarde de pièces sur les assemblées électorales de l'an VI et minute d'une lettre analogue de celui de la Police générale (6-11 floréal) ; lettre d'envoi par celui de l'Intérieur au Directoire de cinq liasses sur les assemblées électorales et quatre sur les assemblées primaires de l'an VI où il y a eu des scissions<sup>3</sup> pour servir à un relevé d'assemblées influencées par les anarchistes et deux notes de la 1<sup>ère</sup> division, 2<sup>e</sup> bureau du ministère : observations générales et liste par départements d'assemblées primaires dont les scissions sont connues (12 floréal) ; listes par département des députés sortant en l'an VI répartis entre conventionnels et députés des premier et second tiers, et des membres du Corps législatif au 1<sup>er</sup> prairial an VI ; tableau des assemblées électorales de l'an VI à valider ou invalider sur liste imprimée des départements, 2 exemplaires ; tableau pour le remplacement des commissaires centraux élus au Corps législatif, exemplaire tenu à jour par Reubell ; listes de députés sortis en l'an VI candidats juges, commissaires et substituts près le Tribunal de cassation, commissaires du gouvernement et commissaires du Directoire près l'administration des postes, la comptabilité intermédiaire et autres, deux exemplaires dont un suivi d'une liste de députés sortis écrite par Reubell ; liste d'assemblées communales et primaires scissionnaires de l'an VI confirmées par le Corps législatif envoyée par le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau à Lagarde (21 floréal an VII).

AF/III/99, dossier 438, pièces 36-42, élections de l'an VI, dossiers des Cinq-Cents:

chemise du dossier d'une commission spéciale créée le 14 germinal an VI sur l'assemblée primaire de Barbençon (Nord)<sup>4</sup> : procès-verbal et adresse de la municipalité contre le commissaire municipal ; lettres au ministre de l'Intérieur sur le département du Mont-Blanc enregistrées ensemble au bureau des procès-verbaux du Conseil : d'André Chanu, attribuant au commissaire municipal royaliste la scission intervenue après son élection comme juge de paix de Sainte-Foy-Tarentaise en l'an VI, Bordeaux, 22 floréal an VII ; et de Tiollier, ex-commissaire municipal de Rumilly<sup>5</sup>, exclu par force de l'assemblée primaire de la section de la campagne comme noble par le commissaire municipal en l'an VII (8 germinal an VII).

AF/III/99, dossier 439, Directoire, élections de l'an VI, préparation : dossier dit "de la tournée du droit de passe"

an VI (ventôse-germinal)<sup>6</sup>.

---

semblées primaires de Louhans, au profit de *Brutus Marat* Bozon. Note de Merlin de Douai pour classement. L'auteur serait-il un parent de Claude-Laurent-Louis Masuyer, député de Saône-et-Loire à la Législative et à la Convention guillotiné en l'an II, peut-être Marie-Gabriel, connu du *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, notamment pour un éloge du député publié à Paris en l'an III et d'*Observations sur le rapport du citoyen Stopfer, ministre des sciences et arts de la République helvétique, au directoire exécutif de cette république, sur les objets de l'instruction publique et la graduation de l'enseignement, présentées au citoyen François (de Neufchâteau), s.d.?*

<sup>1</sup> En l'absence de dossiers sur les élections de l'an IV, on suppose que cette pièce a pu servir de référence pour les opérations électorales de l'an VI dans ce département.

<sup>2</sup> Tableaux, numérotés 8 à 10 et 14.

<sup>3</sup> Dont le contenu est dit pièces *réunies aux dossiers*. Cette lettre ne précise pas les noms des départements concernés. Les pièces qui l'accompagnaient forment une partie des dossiers sur les élections de l'an VI du groupe des affaires départementales de la sous-série AF/III (articles 211 à 267), dont l'inventaire dactylographié jusqu'à l'article 247 (Mayenne) est consultable au CARAN.

<sup>4</sup> Auj. : Belgique, province de Hainaut, commune de Beaumont.

<sup>5</sup> Destitué le 29 nivôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, index).

<sup>6</sup> Il s'agit de la tournée d'envoyés du ministre de l'Intérieur Letourneux dans les départements, répartis en 9 régions, dont la première n'est pas représentée, sur ordre du Directoire pour préparer les élections des députés au Corps législatif en l'an VI. L'opération s'appuyait sur des distributions de fonds sous couvert de l'établissement des barrières de la nouvelle taxe d'entretien des grandes routes, connue sous l'appellation officieuse de droit de passe. Les pièces de ce dossier, y compris les annotations de Letourneux sur sa chemise, ont été publiées par Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal" (11 mai 1798). Étude documentaire, statistique et analytique. Essai d'interprétation*, Paris, Société Les Belles Lettres, 1971 (Publications de l'université de Dijon, XLIII), pages 110-179, sauf la circulaire du commissaire central de la Marne, qui est simplement analysée, mais y compris le texte écrit par Letourneux sur la chemise. Toutes les lettres sont adressées au ministre de l'Intérieur *seul*. Chaque dossier comprend une chemise donnant le nom de l'agent et ceux des correspondants qu'il a rencontrés, ainsi que des annotations sur les montants à distribuer. Les dossiers de chacune des régions comprennent des lettres de l'agent au ministre

119 pièces.

Pièce 1 : chemise du dossier écrite par le ministre de l'Intérieur Letourneux après le message du Directoire du 11 floréal renvoyant aux *mesures secrètes arrêtées le 14 ventôse*.

AF/III/99, dossier 439, pièces 2-27, 2<sup>e</sup> région, mission de Letellier<sup>1</sup> (Aube, Marne, Haute-Marne, Vosges, Bas-Rhin, Meurthe, Moselle, Meuse-Inférieure, Ardennes, Ourthe, Sambre-et-Meuse, Forêts) : lettres des commissaires centraux de l'Aube, des Forêts, de la Marne, circulaire jointe *Châlons, le 12 ventôse an VI de la République française une et indivisible. Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département de la Marne à ses collègues et à ses concitoyens*, signée Partis, Châlons, Mercier, imprimeur du département, 4 pages, de la Meurthe, du Bas-Rhin et du commissaire près les tribunaux, de Sambre-et-Meuse et des Vosges.

AF/III/99, dossier 439, pièces 28-35, 3<sup>e</sup> région : mission de Baco [de La Chapelle]<sup>2</sup> (Rhône, Saône-et-Loire, Ain, Côte-d'Or, Loire, Doubs, Jura, Haute-Saône, Haut-Rhin et Mont-Terrible) : lettres des commissaires centraux de l'Ain et du Rhône.

AF/III/99, dossier 439, pièces 36-47, 4<sup>e</sup> région : mission de Lecomte<sup>3</sup> (Mont-Blanc, Isère, Drôme, Ardèche, Gard, Lozère et Haute-Loire) : lettre du commissaire central de l'Ardèche. Lettre de l'accusateur public des Basses-Alpes au ministre de l'Intérieur *seul* sur les opérations dans son département et celui des Hautes-Alpes<sup>4</sup> (14 germinal)

AF/III/99, dossier 439, pièces 48-66, 5<sup>e</sup> région, mission de Bacon fils<sup>5</sup> (Corrèze, Cantal, Lot, Aveyron, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales et Hérault) : lettres des commissaires centraux de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze<sup>6</sup>, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Tarn, et du commissaire près les tribunaux du Lot Combes-Dounous<sup>7</sup>, écrites de Montauban.

AF/III/99, dossier 439, pièces 67-80, 6<sup>e</sup> région, mission de Boissay<sup>8</sup> (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Ariège<sup>9</sup>, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Landes) : lettres des commis-

---

écrites au cours de leur mission, parfois des rapports récapitulatifs et des lettres écrites à leur retour à Paris, que nous ne rappelons pas ici ; nous signalons en revanche les autres correspondants. Les papiers de Merlin de Douai comprennent un compte-rendu du nommé Louâson au ministre de la Police générale sur sa mission secrète sur la situation politique dans les départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche et du Gard de frimaire à germinal an VI (AF/III/21/C, dossier 70 p, pièce 7, *Les Archives du Directoire*, tome I, page 131).

<sup>1</sup> Suratteau, *op. cit.* page 112, note 1, le prénom Michel-François et le dit chef de bureau au ministère de l'Intérieur et ancien chargé de mission dans l'Ouest, mais le chef de bureau que nous avons rencontré dans *Les Archives du Directoire*, tome I, aurait eu A.-F. comme initiales de ses prénoms. Ce sont celles que porte le papier à en-tête du commissaire du Gouvernement dans la Loire-Inférieure et en Vendée Le Tellier, signataire de rapports au ministre de l'Intérieur en l'an IV proposant des nominations de municipalités, commissaires municipaux et justices de paix en Vendée que l'on verra plus loin, AF/III/304, dossier 1197. D'après Suratteau, cet envoyé de la tournée du droit de passe aurait ensuite appartenu au bureau central de Paris, ce qui semble faire confusion avec un homonyme, dont les prénoms ne sont pas connus, commissaire près la 5<sup>e</sup> municipalité de Paris nommé à ce poste le 22 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III). À la fin de la lettre n° 12 de cette région, au lieu des mots : *convenu de vous figurer* (Suratteau, page 121), il faut lire : *convenu de vous désigner*.

<sup>2</sup> René-Gaston Baco, dit de La Chapelle, maire de Nantes, constituant, agent du gouvernement à l'île de France et à la Réunion en l'an II, ex-député de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents, ensuite nommé administrateur du Théâtre de la République en l'an VI et agent du Directoire en Guadeloupe en fructidor an VII.

<sup>3</sup> Suivant Suratteau, il s'agirait du chef du bureau du contrôle du palais du Directoire Lecomte, prénommé Claude-Louis d'après *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, 24 vendémiaire an VI, employé supprimé le 10 pluviôse suivant (*ibidem*, tome IV, index). Dans les tomes suivants, on relève un homonyme chef de bureau particulier du ministre de la Police générale de la fin de l'an VI.

<sup>4</sup> Lettre commençant par les mots : *Citoyen ministre, On me marque des Hautes-Alpes...* et non pas : *On remarque...* (Suratteau, *op. cit.*, page 135). Jean-Antoine Barrière, de Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes, alors : Var), procureur-syndic du district de Saint-Paul (*idem*), puis administrateur municipal de Castellane, nommé accusateur public des Basses-Alpes le 6 ventôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV) et élu aux Cinq-Cents en germinal suivant.

<sup>5</sup> Agent que Suratteau (*op. cit.*, page 136, note 1) n'identifie pas avec l'agent secret de la Police générale en poste au bureau central de Paris rencontré dans les comptes de ce ministère (*Les Procès-verbaux du Directoire*, passim).

<sup>6</sup> Les cinq lignes de cette lettre que ne publie pas Suratteau évoquent le paiement d'une amende par la commune d'Us-sel.

<sup>7</sup> Jean-Isaac Combes-Dounous, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>8</sup> Ses lettres sont signées Boissay J (sans doute : jeune). Nous n'avons pas trouvé davantage d'élément d'identification que Suratteau sur cet envoyé.

<sup>9</sup> Département sur lequel on n'a aucun renseignement ici.

saires centraux de la Dordogne, du Gers, de la Gironde et de Lot-et-Garonne, des commissaires près les tribunaux de la Haute-Garonne, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, et d'Antoine Darrabiat, de Vic [-en-Bigorre]<sup>1</sup>.

AF/III/99, dossier 439, pièces 81-96, 7<sup>e</sup> région, mission de Morel (Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Charente, Charente-Inférieure, Vienne, Haute-Vienne, Indre-et-Loire et Maine-et-Loire)<sup>2</sup> : lettres des commissaires centraux de la Charente<sup>3</sup>, de la Charente-Inférieure et de la Loire-Inférieure<sup>4</sup> ; trois billets donnant des listes de candidats aux fonctions législatives, administratives et judiciaires dans la Haute-Vienne.

AF/III/99, dossier 439, pièces 97-104, 8<sup>e</sup> région, mission de Lemaire<sup>5</sup> (Calvados, Manche, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Orne et Sarthe) : lettres des commissaires centraux du Calvados et de l'Orne et du commissaire près les tribunaux des Côtes-du-Nord.

AF/III/99, dossier 439, pièces 105-119, 9<sup>e</sup> région, mission de Pech<sup>6</sup> (Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Creuse, Puy-de-Dôme, Nièvre, Yonne, Indre et Allier) : lettres des commissaires centraux du Cher, de la Creuse, de Loir-et-Cher, du Loiret, du Puy-de-Dôme et de l'Yonne, et de Piron, administrateur central de la Nièvre.

AF/III/99, dossier 440, Directoire, élections de l'an VII, préparation.

an VII

16 pièces.

Liste de noms de candidats répartis en deux colonnes (ex-députés et autres, dont des chefs de section) ; tableaux imprimés des départements de la République : le premier dit *mesures préparatoires pour les élections* avec annotations expliquées sur une chemise (lettres A, R, F et H suivant que le département penche vers l'anarchie ou le royalisme, qu'il faut y envoyer des fonds ou un homme), avec en marge les noms de personnes à consulter et du Directeur qui se charge de leur en parler ; le second dit *résultat projeté* avec les noms des députés à réélire et des citoyens à élire députés ou à exclure ; liste écrite par le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau et remise au secrétaire général Lagarde de départements *auxquels on n'enverra pas* avec nom du Directeur et des deux ministres de l'Intérieur et de la Police générale en regard, des neuf départements proches de Paris dont les commissaires centraux seront convoqués par le ministre et de douze départements *indécis* dont le ministre demande qu'on décide rapidement, *ces sursis me gênent beaucoup pour l'exécution du plan et la division des agences* (2 frimaire) ; liste d'agents ou de candidats écrite par Lagarde sur une feuille expliquant l'emploi de huit tableaux imprimés des départements joints et annotés en partie par lui d'après des décisions prises en réunions du 29 vendémiaire au 19 pluviôse, reprenant les codes de lettres décrits plus haut : listes de candidats à faire élire députés et à exclure, de commissaires du Directoire apparemment à faire élire, et nombre de députés à élire dans chacun des deux conseils.

AF/III/100, dossier 441, Cinq-Cents : élections de Saint-Domingue de l'an IV et de l'an VI.

an VI-an VIII

<sup>1</sup> Commissaire municipal de Vic nommé commissaire central des Hautes-Pyrénées le 14 pluviôse an VI, refusant et nommé à Vic de nouveau le 1<sup>er</sup> germinal suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes IV et V).

<sup>2</sup> Chef de bureau au ministère de l'Intérieur suivant Suratteau, sur lequel le reste de la sous-série AF/III ne donne apparemment aucun détail. Comme le note l'auteur (*op. cit.*, page 161), ce dossier est vierge de tout renseignement sur les départements de Maine-et-Loire, de la Vienne, si ce n'est que l'agent n'a pas vu le correspondant, qu'il ne nomme pas, retiré à douze lieues du chef-lieu, et de la Haute-Vienne, dont les trois pièces classées ici en fin du dossier semblent l'avoir été par rapprochement sans avoir appartenu au dossier primitif de la tournée.

<sup>3</sup> Michel-Baudet Marvaud, élu aux Cinq-Cents en l'an VI. Le mot illisible de sa lettre dans l'édition de Suratteau (page 167) est celui de la Péruse à propos d'une dénonciation par le commissaire municipal contre Marvaud.

<sup>4</sup> Antoine Marsson (d'après sa signature ici, et non Marson comme l'écrit Suratteau), de Nantes, nommé le 14 frimaire an VI et destitué le 19 messidor an VII (*Les Archives du Directoire*, tomes III et IX).

<sup>5</sup> Agent inconnu de Suratteau, mais domicilié rue d'Enfer n° 141, ce qui correspond à l'adresse de l'imprimeur Lemaire (sans doute Antoine-François, journaliste, adjoint à la division des archives du Directoire, rédacteur de *l'Orateur des assemblées primaires* en l'an V et imprimeur du journal *le Patriote*). Comme le note la publication de Suratteau, on n'a d'éléments que sur le Calvados, les Côtes-du-Nord, la Manche et l'Orne.

<sup>6</sup> Aucun renseignement sur l'Allier et l'Indre. L'agent est peut-être à rapprocher d'un agent secret du même nom envoyé en Italie et en Espagne en l'an IV et l'an V (comptes des dépenses secrètes du ministère des Relations extérieures, *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X, 16 fructidor an VII). Voir aussi dans AF/III/254, dossier 1058, pièces 64-77 (Groupe des Affaires départementales, Puy-de-Dôme, assemblées primaires de l'an VI) trois lettres du commissaire central Boutarel au ministre de l'Intérieur sur les suites de la *tournée du droit de passe* du 25 ventôse au 15 germinal an VI.

71 pièces<sup>7</sup>

AF/III/100, dossier 441, pièce 1, chemise du dossier d'une commission spéciale créée le 17 pluviôse an VI sur l'assemblée électorale du département de l'Ouest tenue à Léogane le 20 germinal an IV ayant désigné au Corps législatif Bonnaire, Fontaine, Lebon et Rey-Delmas<sup>2</sup>.

AF/III/100, dossier 441, pièces 2-16, assemblée électorale du département du Nord de l'an VI tenue au Cap : adresse de Jean-Baptiste Deville aux Cinq-Cents réclamant le rapport de la commission sur cette assemblée (26 pluviôse an VII) ; état des numéros du *Bulletin des lois* et du *Journal militaire* reçus par l'agence du Directoire à Saint-Domingue au 14 prairial an VI certifié conforme par Talleyrand, ministre des Relations extérieures, en l'absence de celui de la Marine et des Colonies, joint à une copie conforme du message du Directoire du 7 prairial an VII<sup>3</sup> ; résolution des Cinq-Cents du 9 fructidor an VII validant l'élection d'un représentant par cette assemblée et admettant Deville aux Cinq-Cents, rejetée par les Anciens le 29 vendémiaire an VIII ; pièces jointes : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents : Opinion de Boisrond jeune, député du département du Sud de Saint-Domingue sur le rapport de la commission, relatif aux élections faites en l'an 6 par le département du Nord de Saint-Domingue, séance du 8 floréal an 7*, Paris, Imprimerie nationale, floréal an VII, 10 pages ; *Opinion de Couzard (de la Gironde) sur les élections faites en l'an 6 par le département du Nord de Saint-Domingue, même séance*, 14 pages ; *Seconde opinion de Couzard, député de la Gironde, sur les élections faites en l'an 6 par le département du Nord de Saint-Domingue, séance du 9 fructidor an 7*, Paris, Imprimerie nationale, fructidor an VII, 26 pages ; et *Opinion de Rallier sur les élections faites au Cap, isle de Saint-Domingue, en l'an 6, même séance*, 12 pages ; *Corps législatif. Conseil des Anciens : Rapport fait par J. Cornudet sur les élections faites en l'an 6 à Saint-Domingue par l'assemblée électorale tenue au Cap. Séance du 9 vendémiaire an 8*, Paris, Imprimerie nationale, vendémiaire an VIII, 15 pages ; *Opinion de Philippe (du Léman) sur la résolution relative à l'assemblée électorale du Cap pour l'an 6. Séance du 29 vendémiaire an 8*, Paris, Imprimerie nationale, brumaire an VIII, 19 pages ; et *Opinion de J. Tonnelier sur la résolution relative aux élections du département du Nord de Saint-Domingue faites en l'an 6, même séance*, 7 pages ; *Feuilleton du Corps législatif n° 135 des 2 et 3 brumaire an VIII*, dont liste des membres de la nouvelle commission des Cinq-Cents sur cette assemblée créée le 3, 7 pages.

AF/III/100, dossier 441, pièces 17-22 : copie conforme du message du Directoire du 24 messidor an VI<sup>4</sup> sur l'absence, dans les papiers de l'ex-député Lacarrière, de procès-verbal d'une assemblée électorale du département du Sud de Saint-Domingue et de tout autre papier intéressant le gouvernement

parmi les pièces jointes : procès-verbal de visite d'une malle renfermant les papiers de l'intéressé à son ancien domicile à Paris le 5 brumaire an VI.

AF/III/100, dossier 441, pièces 23-30, dossier dit *Pièces relatives aux événements et députation de l'an 4 dans le sud et l'ouest de Saint-Domingue*, remis au député Cholet le 22 germinal an VI : adresse aux Cinq-Cents des élus de Saint-Domingue exclus avant le Dix-Huit Fructidor, demandant l'examen des pouvoirs de la députation de la colonie de l'an IV, écrite de Paris le 19 fructidor an V et signée par Boisrond, Brothier, Brulley, Laveaux, Pétoniaud et Thomany<sup>5</sup> ; adresse aux Cinq-Cents de Jean-Antoine Garrigou et Pierre Lachapelle, envoyés par la commune des Cayes et les autres communes du Sud de Saint-Domingue sur les troubles arrivés aux Cayes à partir de fructidor an IV, disant avoir été capturés par les Britanniques avec les

<sup>7</sup> Numérotées de 1 à 70 et une pièce 31 *bis*. On a constaté en 2006 que plusieurs chemises de dossiers ont été munies de notes d'identification écrites au stylo à bille (entre les années 1960 et 2006).

<sup>2</sup> Cette assemblée électorale fut annulée par loi du 23 floréal an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, séance du lendemain). Une expédition conforme de son procès-verbal, en réalité du 20 au 22 germinal an IV, que *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, pages 183-184, n'avait pas trouvé, est conservée parmi les pièces jointes à la résolution des Cinq-Cents du 9 floréal (Arch. nat. C/527, dossier 283), avec d'autres procès-verbaux d'assemblées de l'an IV de la colonie (*Les papiers des assemblées du Directoire*, page 336). D'après ce procès-verbal, en plus de Jean Rey-Delmas, désigné électeur par l'assemblée primaire de Jacmel, premier des trois élus au Corps législatif par cette assemblée électorale, que l'on retrouve ici plus loin parce qu'il était le seul venu en métropole, les autres élus aux fonctions de députés sont dénommés Pierre Fontaine, Jean-Pierre Bonard aîné, lui aussi de Jacmel (Bonnard dans *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, qui ne connaît naturellement pas les prénoms), et Jean-Pierre Lebon, élu de Léogane. C'est sous ces orthographes et non celles figurant sur la chemise du dossier de la commission des Cinq-Cents que nous citons ces élus. Sur une adresse aux Cinq-Cents dans le carton de la série C comme dans plusieurs autres conservées dans AF/III/100, Rey-Delmas signe *Rey Del-Mas*.

<sup>3</sup> Répondant à celui des Cinq-Cents du 8 floréal demandant si, au 20 germinal an VI, date d'ouverture de l'assemblée électorale, les lois des 20 nivôse et 27 pluviôse an V et 4 brumaire et 29 nivôse an VI avaient été reçues dans la colonie.

<sup>4</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, message répondant à celui des Cinq-Cents du 1<sup>er</sup> floréal (*ibidem*, séance du lendemain) sur un prétendu procès-verbal d'assemblée électorale du département du Sud de Saint-Domingue (de l'an IV) dénoncé par Rey-Delmas, élu du département de l'Ouest, comme fabriqué à Paris par Jean-Jacques Lacarrière, député du Morbihan aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

<sup>5</sup> Ces députés avaient tous été invalidés par loi du 10 germinal an V et furent validés par celle du 2<sup>e</sup> complémentaire suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes I et II, séances du jour suivant), sauf Jean-Auguste Brulley, élu du département du Sud qui n'est pas cité par ces lois et que *Kuscinski, Les députés au Corps législatif* dit invalidé en même temps que les autres.

députés des départements de l'Ouest et du Sud, puis détenus à Cherbourg depuis leur arrivée en France et demandant de lever la consigne qui les retient à Cherbourg comme les députés viennent de le demander pour leur propre compte (4<sup>e</sup> complémentaire an V) ; compte-rendu daté de Paris le 17 vendémiaire an VI ; compte-rendu des mêmes, de Paris, aux Cinq-Cents<sup>1</sup> sur les troubles arrivés aux Cayes à partir de fructidor an IV, causés par le général Rigaud, favorisant les noirs, les chefs de brigade Lefranc, commandant l'arrondissement de Saint-Louis [-du-Sud], et Augustin Rigaud et Pinchinat, ami de Rigaud, par hostilité contre Kerverseau, Leborgne et Rey, délégués aux Cayes par les nouveaux commissaires du Directoire Giraud, Leblanc, Julien Raimond, Roume et Sonthonax, ayant entraîné des massacres de blancs, manuscrit, 35 pages ; dénonciation par l'adjudant général Rey, ex-délégué du Directoire dans le département du Sud, contre Pinchinat et autres débarqués à Cherbourg, députés exclus du département du Sud de Saint-Domingue, complices de Rigaud, véritables auteurs des massacres des républicains et favorables à l'indépendance de leur colonie, Paris, 22 vendémiaire an VI

AF/III/100, dossier 441, pièces 31-57, dossier dit *Commission des colonies. Détention des députés Rey-Delmas Pinchinat* : copie du message du Directoire du 21 brumaire an VI et rapport joint du ministre de la Marine et des Colonies<sup>2</sup> du 17 vendémiaire sur Garrigoux et Lachapelle et Pinchinat et Rey-Delmas, détenus à Cherbourg suivant l'arrêté du Directoire du 3 frimaire an V ; adresses des deux derniers, députés du Sud et de l'Ouest de Saint-Domingue, aux Cinq-Cents réclamant de pouvoir se rendre à Paris à leur poste (25 fructidor an V-29 brumaire an VI), mémoires justificatifs de la conduite de chacun d'eux, écrits de Cherbourg le 10 brumaire an VI et le 30 thermidor an V ; mémoire manuscrit de Rey-Delmas intitulé *Exposé rapide de la révolution de Saint-Domingue depuis 1789 jusqu'en 1797*, 40 pages (fructidor an V) ; *P. Pinchinat et J. Rey-Delmas, députés des départemens du Sud et de l'Ouest de Saint-Domingue au Corps législatif et au Directoire exécutif, Cherbourg, le 25 vendémiaire an 6*, [Paris], imprimerie de C.-J. Gelé, 8 pages.

AF/III/100, dossier 441, pièces 58-71, dossier de la commission spéciale créée le 22 nivôse an VII et renouvelée le 14 thermidor suivant sur les assemblées électorales des départements de l'Ouest et du Sud de l'an VI : procès-verbaux, envoyés par Camus, garde des Archives nationales, au président des Cinq-Cents le 22 et 18 nivôse, des assemblées électorales du département du Sud et des quartiers de l'Ouest rattachés, tenue à Jacmel les 20 et 22 germinal an VI, désignant comme député l'adjudant général Boyé, électeur de Jacmel, déposé par lui aux Archives nationales, et du département du Nord et des quartiers de l'Ouest rattachés tenue au Cap du 20 au 23 germinal an VI, élisant Jean-Baptiste Deville, du Cap, Pérodin ou Niderop-Pérodin, électeur de la commune de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, et Raimond, commissaire délégué aux îles sous le Vent, déposé par Deville ; adresses aux Cinq-Cents de Barbault-Royer, de Reims<sup>3</sup>, ex-Haut-Juré de Saint-Domingue, dénonçant les élus de l'an VI (8 pluviôse an VII), de Niderop-Pérodin, affirmant avoir été détenu comme prisonnier de guerre dans la partie espagnole de l'île de juillet 1793 à février 1794 en réponse à l'accusation d'avoir signé l'acte de reddition de Saint-Marc aux Britanniques en novembre 1794 (10 floréal an VII), et de Raimond (24 nivôse an VII) ; imprimés : *Corps législatif Conseil des Cinq-Cents Rapport fait par Daubermesnil au nom d'une commission spéciale sur l'assemblée électorale de l'Ouest, isle S.-Domingue tenue en l'an 6. Séance du 9 vendémiaire an 8*, Paris, Imprimerie de la République, vendémiaire an VIII, 6 pages, *Bulletin officiel de Saint-Domingue, n° 30 du 14 ventôse an VI (dimanche 4 mars 1798, vieux style*, pages 117-120, *Au Cap, chez P. Roux, imprimeur de la colonie*, publiant entre autres une proclamation de Raimond, commissaire du gouvernement, du 11 ventôse an VI convoquant des assemblées primaires et électorales.

AF/III/100, dossiers 442 et 443, Directoire, élections : collection d'imprimés, en majorité de propagande à la demande du Directoire, pour les élections de l'an VI et de l'an VII

À quelques exceptions près, les imprimés conservés dans ces deux dossiers le sont en nombre, parfois non coupés avant que nous les inventorions en 2006. Certains sont les impressions de textes vus ici plus haut en manuscrits (AF/III/99, dossier 437), d'autres portent des titres identiques ou proches de ceux d'articles de journalistes *encouragés* de l'an VI inventoriés dans *Les Archives du Directoire*, tome I, ou encore sont cités dans les comptes des ministres de la Police générale. Ces éléments montrent que cette collection d'imprimés provient directement du secrétariat général du Directoire, même si quelques imprimés des départements l'ont probablement été sans intervention directe du Directoire pour les besoins de sa propagande. Dans plusieurs cas, l'on a eu recours à des noms et adresses d'imprimeurs fictifs. L'état de classement des deux dossiers et des incohérences dans la numérotation des pièces par rapport à l'inventaire manuscrit par I. Cloulas, qui par ailleurs ne disposait pas des mêmes éléments de comparaison que

<sup>1</sup> Daté du 4<sup>e</sup> complémentaire an IV par les auteurs par erreur pour l'an V, pièce enregistrée le 17 vendémiaire an VI à la commission des colonies des Cinq-Cents.

<sup>2</sup> Rapport manquant au dossier de la séance du Directoire du 21 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III). Le message répondait à celui des Cinq-Cents du 11 vendémiaire (*ibidem*, séance du lendemain).

<sup>3</sup> Employé du ministère des Relations extérieures avant de passer à Saint-Domingue, ensuite nommé juge au tribunal civil de la Vendée puis premier substitut près les tribunaux de la Marne les 4 brumaire et 14 prairial an VI *Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes III et V, sous l'orthographe : Barbaut-Royer, cette adresse nous étant alors inconnue).

nous pour distinguer les pièces de l'an VI de celles de l'année suivante, nous ont conduit à les reclasser en présentant d'abord celles de l'an VI puis celles de l'an VII précédées d'un titre sans doute de l'an VII mais dont la datation n'est pas certaine. Par rapport à l'inventaire manuscrit, est en déficit l'imprimé alors coté dossier 442, pièce 59, ayant pour titre : *Sur les élections de la Dordogne. Organisation et plan du comité formé par 54 membres de l'assemblée électorale du département de la Dordogne qui, par l'intrigue, la cabale, la calomnie et la terreur, a dirigé les choix comme il a voulu*, s.l.n.d. [an VI], 19 pages, dont on a un exemplaire dans les pièces des procès-verbaux du Directoire du 15 floréal an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V). Nous avons classé à la fin de ces deux dossiers une affiche de l'an VI répondant aux attaques du babouviste Jorry contre Talleyrand apparemment sans rapport avec les affaires électorales.

AF/III/100, dossier 442, Directoire, élections : imprimés pour les élections de l'an VI

an VI

63 pièces.

Pièces 1-8, Ardèche : *Sur les opérations de l'assemblée électorale du département de l'Ardèche*, signé Rouchon, membre du Conseil des Cinq-cents élu en l'an IV, Boisset, membre du Conseil des Anciens, Garilhe, membre des Conseil des Cinq-cents, s.l.n.d. [Paris, an VI], et *Tableau comparatif des élections faites par l'assemblée électorale mère du département de l'Ardèche et par l'assemblée scissionnaire*, signé Rouchon, du conseil des cinq cents, Garilhe, du conseil des cinq cents, [Paris], Imprimerie des Sciences et des Arts, [an VI], 23 et 4 pages en quatre exemplaires.

AF/III/100, dossier 442, pièces 9-11, *Comment faire pour avoir un roi? ou dialogue entre Mathurin Bonance et le docteur Rébus*, affiche, de l'imprimerie de Lefort, s.d., 3 exemplaires<sup>1</sup>.

AF/III/100, dossier 442, pièce 12, Côtes-du-Nord : *Adresse relative aux assemblées primaires et électorales de l'an 6. L'administration centrale du département des Côtes-du-Nord à ses concitoyens*, Saint-Brieuc<sup>2</sup>, J.-M. Beauchemin, imprimeur du département, [an VI], 12 pages.

AF/III/100, dossier 442, pièces 13-15, *Dialogue entre un soldat et un ouvrier*, Paris, imprimerie de Courvillot, rue Montmartre, [an VI], affiche, 3 exemplaires.

AF/III/100, dossier 442, pièces 16-21, Goupil-Prefelne : *Juste étendue du pouvoir du corps législatif sur les nominations faites tant par les assemblées primaires que par les assemblées électorales*, par Guillaume-François-Charles Goupil-Prefelne, député du département de l'Orne au conseil des Anciens, [Paris], J. Gratiot et compagnie, [an VI, après le 22 floréal], 24 pages, 6 exemplaires<sup>3</sup>.

AF/III/100, dossier 442, pièces 22-29, *Législateurs, le sort de la République est dans vos mains!*, s.l.n.d. [an VI, avant le 22 floréal], 8 pages, 8 exemplaires.

AF/III/100, dossier 442, pièces 30-32, *Aux membres des conseils législatifs*, Paris, imprimerie des frères Constant, rue du Temple, s.d. [an VI, avant le 22 floréal], affiche, 3 exemplaires.

AF/III/100, dossier 442, pièces 33-34, *La peur de Poulitier*, s.l.n.d. [an VI, avant le 22 floréal], 8 pages, 2 exemplaires<sup>4</sup>.

AF/III/100, dossier 442, pièces 35-40 : *Les principes. Dialogue entre deux députés*, Paris, imprimerie de Courvillot, rue Montmartre, s.d. [an VI, avant le 22 floréal], affiche, 6 exemplaires<sup>5</sup>.

AF/III/100, dossier 442, pièces 41-44 : *Sur les scissions dans les assemblées électorales*, Paris, imprimerie des frères Constant, rue du Temple, s.d. [an VI, avant le 22 floréal], affiche, 4 exemplaires<sup>6</sup>.

AF/III/100, dossier 442, pièces 45-59, département de la Seine : *Bulletin de l'assemblée électorale du département de la Seine. 20 germinal an 6*, Paris, imprimerie de Boutier, rue et faubourg Denis, affiche, 21 germinal an VI, 3 exemplaires ; *Justice rendue à quelques électeurs*, Paris, imprimerie de Courvillot, rue Montmartre, s.d. [germinal an VI], affiche signée Abbert, 3 exemplaires<sup>7</sup> ; *Méthode nouvelle pour obtenir la majorité dans une assemblée électorale*, Paris, imprimerie des frères Constans, rue du Temple, s.d. [an VI, entre le 22 germinal et le 22 floréal], affiche, 2 exemplaires<sup>8</sup> ; *Moyen d'avoir entrée dans une assemblée électorale quand on n'en est pas membre*, [Paris], imprimerie Laroche, rue du Temple, [an VI, avant le 22 floréal], une

<sup>1</sup> Un article manuscrit du journaliste Vincent-René Barbet de l'an VI de titre presque identique est inventorié dans *Les Archives du Directoire*, tome I, page 246.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Port-Brieuc.

<sup>3</sup> Un avertissement en tête du texte explique que ce discours avait été rédigé pour être lu lors de la discussion préparatoire à la loi du 22 floréal an VI.

<sup>4</sup> D'après la numérotation des pièces par I. Cloulas, les exemplaires de cet imprimés étaient cotés dossier 443, pièces 1 à 3 : un troisième exemplaire pourrait avoir disparu à moins que sa pièce numéro 1 n'ait été la chemise du dossier. L'imprimé figure dans les pièces du compte des dépenses secrètes de l'ex-ministre de la Police générale Dondeau du 26 pluviôse au 27 floréal an VI en justificatif d'un paiement du ministre à Lemaire, imprimeur (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 29 messidor an VI).

<sup>5</sup> Un article manuscrit du journaliste Vincent-René Barbet de l'an VI de ce titre est inventorié dans *Les Archives du Directoire*, tome I, page 244.

<sup>6</sup> Même observation qu'à la note précédente.

<sup>7</sup> Texte réfutant un placard intitulé *Sur quelques électeurs*.

page, deux exemplaires imprimés sur la même demi-feuille<sup>1</sup> ; *Tentatives de réaliser le système de Babœuf par la voie des élections prouvées par une petite liste de quelques principaux électeurs du canton de Paris en fans chéris de Babœuf qui tenoient le dez à l'Oratoire*, s.l.n.d. [an VI, avant le 22 floréal], 6 exemplaires sur demi-pages de grand format<sup>2</sup>.

AF/III/100, dossier 442, pièces 60-63 : *Aux vrais républicains (extrait du Patriote français)*, Paris, Lemaire, s.d. [an VI, avant le 22 floréal], affiche, 4 exemplaires.

AF/III/100, dossier 443, Directoire, élections : imprimés pour les élections de l'an VII.

s.d. [an VI-an VII?], an VII

38 pièces.

Pièces 1-11 : *Le souverain. Dialogue entre Georges, porte-balle, et Denis, marchand de fromage*, s.l.n.d., 5 pages, 7 exemplaires, et même texte avec titre au pluriel (*Les souverains. Dialogue...*), [Paris], de l'imprimerie de Deronnay rue Honoré, s.d., affiche, 4 exemplaires<sup>3</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièces 12-17 : *L'Ami du roi par l'ombre de l'abbé Royou, de l'imprimerie de Desronets, rue Neuve-Saint-Marc*, s.d. [an VII], affiche sur papier bleu foncé, 6 exemplaires : compte-rendu imaginaire d'une première réunion du nouveau parlement de Paris présidé par M. Boissy d'Anglas, commençant par le texte du discours du roi<sup>4</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièces 18-21 : *L'Ami du peuple*, Paris, an VII, de l'imprimerie de Desronets, rue Neuve-Saint-Marc, s.d. [an VII], affiche sur papier bleu foncé, 4 exemplaires : compte-rendu imaginaire d'une séance des Jacobins et d'une séance du Corps législatif se terminant par l'arrestation d'un député aux cris de *Vive la Montagne!*<sup>5</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièces 22-24 : *Coup-d'œil sur les élections de quelques départements, Suite du coup-d'œil sur les élections de quelques départements. Sambre et Meuse, et Seconde suite au coup-d'œil sur les élections de quelques départements. Bouches du Rhône*, s.l.n.d. [an VII, avant fin prairial], 15, 4 et 3 pages<sup>6</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièces 25-29 : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par Giroton-Pouzols sur les choix des assemblées électorales. Séance 13 floréal an 7*, Paris, Imprimerie de la République, floréal an VII, 8 pages, 5 exemplaires<sup>7</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièces 30-33 : *Élections du département de Jemappes, Suite des pièces publiées sur les élections du département de Jemappes, et Seconde suite des pièces relatives aux élections du département de Jemappes*, s.l.n.d. [Paris, Gratiot, floréal an VII], 27 pages, 7 pages en deux exemplaires et 7 pages<sup>8</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièce 34 : *Lettre d'un ancien membre de la Convention nationale et du Corps législatif à un membre du Conseil des Cinq-Cents*, s.l.n.d. [Paris, Gratiot, floréal an VII], 22 pages<sup>9</sup>.

AF/III/100, dossier 443, pièce 35 : *Observations sommaires* signées Parmentier, s.l.n.d. [Paris, Gratiot, floréal an VII?], 4 pages, contre l'invalidation de l'élection du commissaire central d'Eure-et-Loir Dazard aux Cinq-Cents pour défaut d'âge<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> En plus de la différence d'orthographe du nom de l'imprimeur supposé, le numéro de maison de son adresse est ici 7978 au lieu de 99 sur les pièces 30-32 et 41-44.

<sup>1</sup> Dépôts devant l'agent municipal de Vitry-sur-Seine le 1<sup>er</sup> floréal an VI de citoyens entrés à l'assemblée électorale du département en empruntant la carte d'un électeur.

<sup>2</sup> Tableau nominatif en colonnes notant pour chacun la page des *pièces de Babœuf* où l'électeur est cité et la raison, les colonnes suivantes notant qu'il est resté à l'assemblée de l'Oratoire, s'il est porté sur la liste des députés de cette assemblée et donnant des observations ; il se termine par une ligne sur Fion, élu de l'Ourthe.

<sup>3</sup> Texte inconnu de *Martin et Walter*. Le dialogue figure une querelle entre les deux personnages se disant l'un et l'autre exercer la souveraineté populaire et qui se réconcilient après avoir comparu devant le juge de paix, sans évoquer des événements qui permettraient de dater de l'an VI ou de l'an VII. Le nom d'imprimeur supposé se rapproche des deux imprimés suivants, qu'on date en revanche de l'an VII sans incertitude.

<sup>4</sup> Une brochure de 14 pages de ce titre imprimée chez *Ricordeur* figure parmi les justificatifs de paiements dans les comptes des dépenses secrètes du ministère de la Police générale du 9 brumaire au 5 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X, 17 fructidor an VII).

<sup>5</sup> Dans les mêmes comptes figure une brochure de 31 pages chez *Desrouets* donnant le même compte-rendu de ces séances en les datant du 20 prairial an VII, le Conseil des Cinq-Cents y remplaçant le Corps législatif, en justificatif d'un paiement à l'imprimeur Lemaire.

<sup>6</sup> Les manuscrits de ces textes sont dans AF/III/99, dossier 437 (plus haut).

<sup>7</sup> Sur cet imprimé, en réalité du Directoire et en partie écrit par le secrétaire général Lagarde, voir le même dossier qu'à la note précédente. L'article *du* manque après le mot *Séance* et le *s* final est ici ajouté au nom de famille du député.

<sup>8</sup> Mémoire d'impression par Gratiot de floréal an VII dans les comptes des dépenses secrètes du ministère de la Police générale du 9 brumaire au 5 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X, 17 fructidor an VII).

<sup>9</sup> Même observation que ci-dessus.



AF/III/100, dossier 443, pièces 36-38 : *Sur les affiches de Jorry, Paris, imprimerie des frères Constant, rue du Temple, affiche, 3 exemplaires [an VI?]*<sup>1</sup>.

AF/III/101, Cinq-Cents, commission des secours publics et commissions spéciales : hospices, secours, santé.  
1790-an X

Les dossiers 444 à 451 qui composent ce carton, ancien carton 827 avant le versement aux Archives nationales en 1849, ont conservé leurs anciennes chemises, portant des titres écrits à l'encre, sans doute au Conseil des Cinq-Cents à l'époque du Directoire, des cotes au crayon noir par lettres alphabétiques correspondant à la composition du carton 829 aux archives de la Secrétairerie d'État impériale et quelques notes au crayon rouge écrites lorsque les dossiers se trouvaient au Tribunal avant leur remise au secrétariat des Consuls ; Rocquain a complété ces indications par des mentions correspondant aux analyses de son répertoire manuscrit de la sous-série AF/III.

AF/III/101, dossiers 444 et 445, Cinq-Cents : hospices et secours

Dossier 444, Cinq-Cents : hospices et secours

an V-an VIII

Carton intitulé à l'encre : *Secours publics. Hospice des enfants de la Patrie* et coté au crayon *Carton 827 A*.

33 pièces.

Pièces 1 et 8 : motions pour réunir les biens d'établissements de charité inutiles à ceux servant aux enfants abandonnés et transférer les orphelins et les enfants de la Patrie à la campagne, extraits de procès-verbaux des séances des 16 brumaire an V et 28 fructidor an IV renvoyés à la commission des secours publics.

AF/III/101, dossier 444, pièce 2. *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Ménard-Lagroye sur une pétition du citoyen Alhoy, premier instituteur en chef de l'école nationale des sourds-muets de Paris, tendante à faire adopter un moyen simple et facile pour assurer l'existence de cette école et pour en créer d'autres également précieuses à l'humanité. Séance du 13 vendémiaire an 8, Paris, Imprimerie nationale, vendémiaire an VIII, 19 pages.*

AF/III/101, dossier 444, pièces 3-7, adresses : de la municipalité de Selongey pour autoriser des demandes d'indemnités collectives pour pertes par accidents extraordinaires<sup>2</sup> ; et de l'administration centrale de Lot-et-Garonne pour prolonger le délai pour le recouvrement des biens des hospices civils d'Agen<sup>3</sup> (17 pluviôse et 16 thermidor an V).

AF/III/101, dossier 444, pièces 9-10 : lettre de Dernieu ou Dernican, chef de la 2<sup>e</sup> division au ministère de l'Intérieur, à la commission des secours publics (6 brumaire an V) ; projet sur les enfants trouvés par Deschamps, de Paris, reçu à la 2<sup>e</sup> division du ministère un 24 nivôse.

AF/III/101, dossier 444, pièces 11-21 et 28-30, dossiers de commissions spéciales : chemise vide de la commission complétée le 2 prairial an VI sur la législation sur les hospices ; dossiers de commissions créées : le 29 vendémiaire an VI sur la vente de deux églises désaffectées par la commission administrative des hospices de Toulon ; le 12 frimaire an VI sur le remplacement des biens de l'hospice civil d'Argentan ; le 13 prairial an VII sur les fonds pour les hospices et les enfants de la Patrie, adresse de la commission administrative de l'hospice civil de Maurs (26 messidor an VII) ; le 12 thermidor an VII sur les secours pour reconstruire le quartier d'Amercœur de Liège incendié par les Autrichiens en 1794<sup>4</sup> ; le 1<sup>er</sup> fructidor an VII sur l'adresse non datée de citoyens du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris réclamant l'ouverture d'ateliers nationaux pour *les hommes libres du faubourg Antoine du 14 juillet et 10 aoust*, environ soixante signatures ; et le 27 vendémiaire an VIII sur la réunion de l'hospice Saint-Georges de Metz à celui du Bon-Secours, lettre de Thiébauld et Pécheur à la commission des inspecteurs du Tribunal demandant à en retirer les pièces pour les remettre au ministre de l'Intérieur suivant les *nouvelles formes constitutionnelles à suivre pour opérer cette réunion* (pluviôse an VIII).

AF/III/101, dossier 444, pièces 23-27, adresses renvoyées à la commission sur les octrois : de la municipalité d'Orléans pour être dispensée de créer un poste de préposé en chef de l'octroi créé dans la ville par loi

<sup>10</sup> Un mémoire d'impression comme ci-dessus concerne un imprimé de ce titre sans donner de détail sur la nature du texte ni les circonstances de la commande, mais il s'agit probablement bien de notre imprimé.

<sup>1</sup> Sur les attaques de l'adjudant général babouviste Sébastien-Louis-Gabriel Jorry contre le ministre des Relations extérieures Talleyrand en l'an VI, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 21 germinal an VI, Police générale, note).

<sup>2</sup> À cause des retards qu'imposerait la rédaction de demandes individuelles de l'ensemble des vigneron du chef-lieu et de la commune de Boussenois pour pertes après la grêle en l'an IV.

<sup>3</sup> Les hospices en ayant égaré les listes et les notaires détenteurs des minutes des actes ne pouvant en délivrer des copies en vertu d'un décret du 24 août 1793.

<sup>4</sup> Adresse de l'administration centrale de l'Ourthe sur papier à en-tête et grande vignette gravée, *L. Gelotte, sculpt à Liège*.

du 26 fructidor an VII ; et de Sarot, ancien juriconsulte à Paris, pour attribuer un mois du produit des octrois, à percevoir en double, à toute armée déclarée avoir bien mérité de la Patrie (18 et 29 vendémiaire an VIII)

AF/III/101, dossier 445, Cinq-Cents : hospices et secours.

an IV-an IX

Carton intitulé à l'encre : *Hospices, hôpitaux. Enfants trouvés, mendicité, secours*, et coté au crayon *Carton 827 B.*

66 pièces<sup>1</sup>

Pièces 1 bis-2 : *Liberté, Égalité. Au Corps législatif, observations sur le rapport fait au Conseil des Cinq-Cents par le citoyen Courmenil*<sup>2</sup>, signées par les entrepreneurs du service des hospices civils de Paris Paste, Prud'homme, Rivière, Veylard et Duquesnoy, et Delaroue et Panckouke, Paris, H. Agasse imprimeur, an VIII, 15 pages, paginées de 1 à 14, et lettre d'envoi au président des Cinq-Cents (23 vendémiaire an VIII)

AF/III/101, dossier 445, pièces 5-8, 12-13 et 61-65 : listes de pièces transmises à la commission des hospices et reçus signés par Hermann, membre de celle des secours publics (an VI) ; lettre de Montlinot, chef de la 2<sup>e</sup> division du ministère de l'Intérieur, au député Delaporte, sur le message du Directoire du 17 messidor an VI<sup>3</sup> (3 thermidor an VI) ; circulaire du ministre de l'Intérieur aux administrations centrales sur les secours publics, 8 pages, s.l. (pluviôse an IV) ; liste de dossiers d'affaires en instance au Dix-Huit Brumaire réclamés par Chaptal, ministre de l'Intérieur par intérim (18 nivôse an IX) ; tableau imprimé vierge de distribution de viande à certifier conforme par les économes (des hospices, s. d.)

AF/III/101, dossier 445, pièces 3-4, 9-11 et 14-55, adresses aux Cinq-Cents sur les hospices par : la commission administrative de l'hôpital d'Albi sur le manque de fonds (28 prairial an IV) ; l'administration centrale de l'Aude sur des demandes de contributions locales des municipalités de Carcassonne, Castelnaudary, Limoux et Narbonne pour leurs hospices (19 thermidor an VII) ; la commission administrative de l'hospice civil de Carcassonne sur le manque de fonds<sup>4</sup> (24 messidor an IV) ; l'administration des hospices d'humanité de Narbonne pour le rachat de leurs biens vendus, tableau joint (25 prairial an IV) ; la municipalité de Bayeux donnant des renseignements sur les centimes additionnels pour les hospices<sup>5</sup> (sans date, an VI ou an VII) ; Busnot, employé d'un hospice de Paris, présentant des moyens pour remédier au manque de fonds pour les traitements des employés (11 thermidor an VII) ; la municipalité de Champeix pour créer un hospice (thermidor an IV) ; la commission administrative de celui de Figeac pour le remplacement de ses biens, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 16 nivôse an VI et copie conforme de l'adresse renvoyée au Directoire par arrêté des Cinq-Cents du même jour<sup>6</sup> ; la municipalité de Lisieux *intra muros* demandant des secours pour ses hospices (15 prairial an VII) ; les membres de la commission administrative des hôpitaux de Lyon se trouvant en nombre insuffisant (21 ventôse an V) ; la municipalité de Mézières (Ardennes,auj. : Charleville-Mézières) pour conserver la ferme des Jésuites de la ville, non encore vendue, parmi les biens du ci-devant Hôtel-Dieu (7 messidor an IV) ; Henri Monet, de Lyon, pour charger les municipalités d'administrer les hospices (20 fructidor an IV) ; l'administration centrale de la Seine sur l'insuffisance des revenus des hospices civils de Paris, copie conforme par Giraud renvoyée à une commission spéciale le 26 brumaire an V ; Pelerin, de Paris, sur les détournements de Dauvin, économe de l'hospice des vieillards du faubourg Martin de Paris, ex-chambellan d'un prince étranger, et de la veuve Lécluselle, lingère<sup>7</sup> (30 nivôse an VII) ; Charles Rué, ancien contrôleur au grenier à sel de Roanne, demeurant à l'hospice de Chenay [-le-Châtel], sur le mode de remboursement des rentes dues aux hospices (10 floréal an IV) ; les administrateurs de celui de Saint-Geniez [-d'Olt] pour conserver le séminaire, non encore vendu (29 floréal an IV) ; ceux de l'hospice de la Charité de Toulon et Delhomme, président, contre le projet d'installer dans ses locaux un hôpital de la marine (15 et 22 ventôse an V) ; la commission administrative de l'hospice d'Uzès pour le remplacement des rentes sur l'État (2 pluviôse an V) ; et la municipalité de Vire pour affecter à l'hospice civil la ferme et le moulin à blé non encore vendus provenant des religieuses de l'Hôtel-Dieu à Vaudry, extrait de l'état de section de cette commune de 1793 (12 messidor an IV)

AF/III/101, dossier 445, pièces 56-60, dossier de la commission spéciale sur le message du Directoire du 29 pluviôse an V<sup>8</sup>, ici en copie conforme, sur le manque de fonds pour les indigents de Paris : lettres du député Michaud, membre de la commission, et des commissaires de la Trésorerie nationale (ventôse an V)

<sup>1</sup> Pièces numérotées de 1 à 65 plus une pièce 1 bis.

<sup>2</sup> Nicolas-Bernard-Joachim-Jean Belzais-Courmenil, député de l'Orne aux Cinq-Cents.

<sup>3</sup> Message sur les besoins et les ressources des hospices, réponse à celui du Conseil du 13 prairial demandant l'état des ressources et des besoins des communes, des hospices et des établissements de secours à domicile, à propos des ressources de la commune de Bordeaux (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 15 prairial et 17 messidor an VI). Charles-Antoine-Joseph Leclerc de Montlinot, écrivain et chef de cette division du ministère.

<sup>4</sup> Parmi les membres de la commission signant l'adresse figurent au moins trois femmes, dont une veuve.

<sup>5</sup> En complément d'autres renseignements sur lesquels on n'a aucune précision.

<sup>6</sup> Affaire non représentée dans *Les Procès-verbaux du Directoire*.

<sup>7</sup> *Il a ramassé cette femme dans l'égoût de la rue du Ponceau où elle se vautroit dans la plus salle débauche.*

AF/III/101, dossier 446, Cinq-Cents, santé et secours publics : charlatans, secours à domicile et officiers de santé, hospices, hôpitaux, pensions et secours.

an II ; an V-an VIII

80 pièces<sup>1</sup>

Carton intitulé à l'encre : *Hospices, hôpitaux. Officiers de santé, charlatanisme, pharmacie*, coté au crayon *Carton 827 C* et divisé en quatre dossiers sous chemises portant des titres de la même écriture, probablement celle du député Delaporte : *charlatanisme* ; *secours à domicile* ; *rapports à faire sur des pétitions renvoyées à la commission par le conseil* ; et *1<sup>er</sup> pluviôse an 7, Pièces qui m'ont été remises par mon collègue Savary, pensions et secours*.

Pièces 1 bis-33, dossier *Charlatanisme* : copie conforme par Rebeyrol, membre de l'ex-Académie de chirurgie, et Pelletan, de l'Institut, professeur à l'école de médecine et chirurgien en chef du Grand hospice d'humanité (de Paris), de l'autopsie d'une parturiente morte par l'impérite de plusieurs officiers de santé, renvoyée à la commission sur l'école de santé le 3 nivôse an VI ; copies des messages du Directoire des 4 frimaire an V et 24 nivôse an VI contre le charlatanisme, et affiche jointe : *Administration centrale du département de l'Eure. Séance du 19 brumaire an V*, Évreux, J.-J. Ancelle, imprimeur du département : arrêté interdisant d'exercer comme officier de santé à un journalier d'Étrépagny pratiquant des castrations pour guérir les hernies des jeunes enfants ; adresses renvoyées à la commission sur les officiers de santé par des officiers de santé et des particuliers, dont Santone, de Montpellier, rapportant la mort d'un laboureur de la Lozère après qu'un officier de santé lui ait ouvert le ventre pour soigner sa colique, des officiers de santé de Saint-Jean-d'Angély dénonçant des actes de chirurgie inconsidérés pratiqués par un apothicaire<sup>2</sup> (an V-an VIII) et adresse de médecins de Paris, signée par Lepreux, ex-professeur des écoles de médecine de Paris, premier médecin des armées de la République, ex-membre du conseil de santé, Guillotin, ex-professeur des écoles de médecine de Paris, et 28 autres<sup>3</sup>, intitulée *Pétition au Corps législatif*, Paris, Plassan imprimeur, 4 pages (28 prairial an V)

AF/III/101, dossier 446, pièces 33-45, dossier *Secours à domicile*, adresses : d'officiers de santé des deux hôpitaux militaires de Besançon contre un projet de résolution sur le traitement des officiers de santé de 3<sup>e</sup> classe (19 brumaire an VI) ; et des hospices civils de Paris se plaignant de 22 mois d'arriérés de traitements, environ 75 signatures (reçue le 9 ventôse an VII) ; pièces adressées en thermidor an VI au député Delaporte par le bureau central de Paris et Montlinot, chef de la 2<sup>e</sup> division du ministère de l'Intérieur, sur les revenus des secours à domicile de la ville, dont produit du droit sur les spectacles de la ville en année moyenne de 1779 à 1786.

AF/III/101, dossier 446, pièces 46-55, dossier dit *Rapports à faire*, adresses de : nourrices de l'ex-district de Brioude (reçue le 23 fructidor an VI) ; la commission de bienfaisance de la commune de Bruxelles pour affecter la maison des bogards à la boulangerie et aux magasins des secours en nature (23 prairial an VI) ; François-Milon Decæn, ex-notaire à Rouen, créancier de l'hospice (19 vendémiaire an VII) ; et la commission administrative de celui de Montargis pour son transfert définitif aux Ursulines (5 messidor an VI)

AF/III/101, dossier 446, pièces 56-79, dossier dit *1<sup>er</sup> pluviôse an 7, pièces qui m'ont été remises par mon collègue Savary<sup>4</sup>, pensions et secours* : texte manuscrit sur billets de petit format d'un rapport avec projet de résolution, apparemment de Savary le 7 brumaire an VII, sur un message du Directoire du 23 vendémiaire<sup>5</sup> joint en copie authentique avec rapport du ministre de l'Intérieur au Directoire, sur les secours aux veuves et enfants de citoyens victimes de leur dévouement à la cause de la liberté ; notes sur les précédents en matière de secours publics rédigées pour le député Savary ; copies conformes manuscrites de lois de l'an II sur les secours ; *Décret de la Convention nationale du 25 décembre 1792* sur les secours aux blessés du Dix-Août, Pa-

<sup>8</sup> Sur les dépenses des hospices, maisons d'arrêt et établissements de bienfaisance (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

<sup>1</sup> Pièces numérotées de 1 à 79 plus une pièce 1 bis.

<sup>2</sup> L'index reprend les noms des auteurs des dix adresses dont il s'agit à la rubrique Cinq-Cents (commissions spéciales). Parmi leurs auteurs, un certain Lenoir, homme de loi, n'indiquant pas son domicile et se plaignant de charlatans des deux *Charantes* et de la Gironde qui prétendent avoir exercé comme officiers de santé aux armées, lettre portant un cachet postal 45 VILLENEUVE et un cachet personnel (initiales encadrées par la devise LIBERTE EGA-LITE). D'après les *Almanachs nationaux*, aucun des bureaux de poste du nom de Villeneuve n'existait dans les trois départements dont parle ce personnage.

<sup>3</sup> Le médecin Paul-Gabriel Lepreux. Guillotin est apparemment le constituant Joseph-Ignace. Les noms des autres signataires n'ont pas été retenus à l'index.

<sup>4</sup> Il ne s'agit pas du conventionnel de l'Eure Louis-Jacques Savary, démissionnaire des Cinq-Cents au début du Directoire, commissaire central réélu aux Cinq-Cents en germinal an VII, mais de son homonyme Jean-Julien-Marie, député de Maine-et-Loire aux Cinq-Cents de l'an IV à l'an VII et depuis aux Anciens.

<sup>5</sup> Proposant d'appliquer la loi du 14 fructidor an VI sur les pensions des veuves de militaires et employés directs du ministre de la Guerre aux familles assimilées à celles des défenseurs de la Patrie par les lois antérieures (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 16 fructidor an VI et 23 vendémiaire an VII).

ris, Imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1793, 13 pages, avec billets manuscrits collés portant des textes d'articles additionnels ; *Réunion des articles de lois relatives aux militaires blessés, veuves et enfants de défenseurs de la Patrie dont l'exécution est conservée par le décret du 25 prairial*, [Paris], de l'imprimerie des administrations nationales, [an II], 24 pages ; *Commission des secours publics. Instruction relative à l'exécution de la loi du 13 prairial*, s.l.n.d [an II], 11 pages, signée Lerebours<sup>1</sup> ; *Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Huguet au nom d'une commission chargée d'examiner la résolution du quatrième jour complémentaire qui tend à accorder des récompenses aux citoyens qui bravent la mort pour exécuter les lois ou pour sauver leurs concitoyens en danger de perdre leur vie. Séance du 9 vendémiaire an 7*, Paris, Imprimerie nationale, vendémiaire an VII, 6 pages ; *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Lecoingte-Puyraveau sur les récompenses à accorder aux citoyens qui seront blessés en prêtant main-forte à la loi. Séance du 16 thermidor an 6*, (*ibidem*), thermidor an VI, 8 pages.

AF/III/101, dossier 447, Cinq-Cents, santé et secours publics : donations, secours, sourds et muets, pensions civiles.

an IV-an VII

24 pièces<sup>2</sup>

Dossier composé des anciens cartons 827 I, 827 E, 827 G et 827 F respectivement intitulés à l'encre : *Secours publics : donations, legs pieux* ; *Secours publics : ravages, indigence, incendies, grêle, guerre* ; *Secours publics, sourds et muets* ; et *Secours publics, pensions civiles*.

Pièces 1-2, dossier *Secours publics : donations, legs pieux* : chemise du dossier d'une commission spéciale créée le 13 thermidor an VI sur une adresse non jointe de la commune de Belleville (Rhône) sur une fondation pour l'éducation et l'entretien de douze enfants dans les hospices de Lyon.

AF/III/101, dossier 447, pièces 3-16, dossier *Secours publics : ravages, indigence, incendies, grêle, guerre* : lettres de Kellermann, général en chef de l'armée des Alpes, au Directoire, sur l'incendie de Bourg-Saint-Maurice, envoi du Directoire à la commission chargée du message sur cet incendie<sup>3</sup> (nivôse an IV) ; adresse demandant des secours pour les enfants de Jean-Baptiste d'Aubrée, étapier à Longwy, et sa femme, réfugiés à Arlon puis déportés comme émigrés<sup>4</sup>, renvoyée à une commission existante en messidor an V.

AF/III/101, dossier 447, pièces 17-19, dossier *Secours publics, sourds et muets* : chemise du dossier de la commission spéciale créée le 16 fructidor an VII sur l'adresse jointe d'Alhoy, premier instituteur en chef de l'école nationale des sourds-muets, proposant de subvenir aux besoins des écoles de sourds-muets par un versement fait à titre d'assurance par les témoins des actes de naissance.

AF/III/101, dossier 447, pièces 20-24, dossier *Secours publics, pensions civiles* : note sur l'omission par la loi du 29 pluviôse an V sur les biens des hospices des pensions de leurs employés ; extrait du procès-verbal du 27 frimaire an IV renvoyant à une commission spéciale l'adresse, jointe, de la veuve de Lavigne, employé du Trésor royal décédé depuis 17 ans, de Paris.

AF/III/101, dossier 448, Cinq-Cents, hospice des Quinze-Vingts (à Paris)

1790-an VII

65 pièces<sup>5</sup>

Carton intitulé à l'encre : *Hospice Quinze-Vingts*, coté au crayon noir *Carton 827 H* avec note au crayon rouge : *La majeure partie des matériaux relatifs au remplacement des biens n'est pas au Tribunal*

AF/III/101, dossier 448, pièces 2-3 : *Pétition présentée à l'Assemblée nationale par les frères aveugles et voyants de l'hôpital des Quinze-Vingts*, Paris, veuve Delaguette, s.d. [après le 9 août 1790], 19 pages : dénonciation de la vente de l'enclos de la rue Saint-Honoré par le cardinal de Rohan, administrateur de l'hôpital, en 1779 ; *Proclamation du Conseil exécutif provisoire qui casse & annule un arrêté du département de Paris & plusieurs arrêtés et délibérations du conseil général de la Commune & des commissaires nommés par elle pour se transporter à l'Hôpital des Quinze-Vingts à l'effet d'entendre les Frères aveugles & voyants de cette maison du 6 octobre 1792*, Paris, imprimerie de la Loterie nationale de France, 7 pages.

<sup>1</sup> Nommé commissaire des secours publics le 29 germinal an II et mis hors la loi le 11 thermidor suivant (*Table des procès-verbaux de la Convention*).

<sup>2</sup> Pièces numérotées de 1 à 23 plus une pièce 1 bis. La pièce 1 bis et la chemise du carton 827 I (aujourd'hui pièce 1 du dossier 447) ont été reclassées en avril 2006 du dossier 449 où elles avaient été numérotées par erreur par I. Cloulas.

<sup>3</sup> Message du Directoire du 23 frimaire an IV (*Debidour*, tome I, page 250 ; voir aussi page 334, 7 nivôse suivant : envoi à la commission des Cinq-Cents d'une lettre du général par le Directoire).

<sup>4</sup> Jean-Baptiste d'Aubrée et sa femme Marie-Françoise Gerfau, émigrés en 1793 pour Arlon (Belgique), maintenus le 28 floréal an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

<sup>5</sup> Pièces numérotées par I. Cloulas 1 à 62 plus 1 bis (chemise du dossier) et 4 bis, auxquelles la pièce 63 (anciennement pièce 64 du dossier 450) a été ajoutée en avril 2006.

AF/III/101, dossier 448, pièces 4-21, copies de pièces envoyées par le ministre de l'Intérieur aux députés Jouenne [-Longchamp] et Levallois en fructidor an VII et pièces dites communiquées au député Cardonnel et *rétablies par lui* en floréal an VII : copies de rapports du ministre de l'Intérieur et d'arrêtés du Directoire de l'an V, d'une adresse de la citoyenne Gournay, aveugle privée de sa pension des Quinze-Vingts, notes d'une même main contre un projet de résolution de Cardonnel, pièces dites *travail qui vient à l'appuy d'une pétition présentée le 25 prairial an 5<sup>ème</sup> au Corps législatif par les membres de l'hospice des Quinze-Vingts* et lettre du conventionnel Bouret, agent général des Quinze-Vingts, à Cardonnel (an V)

AF/III/101, dossier 448, pièces 22-63, dossiers de commissions des Cinq-Cents créées les : 29 ventôse an V sur le message du Directoire du 27 demandant des fonds pour les aveugles aspirants de l'hospice ; 7 brumaire an VI sur les adresses jointes de Carré et Gilles, aveugles rentiers de l'hospice ; 1<sup>er</sup> messidor an VI, avec liste des commissions antérieures, pour réviser le décret du 22 juillet 1793 plaçant les Quinze-Vingts sous la surveillance du département de Paris, pièces en partie adressées au député Daubermesnil, dont copie d'une délibération de l'hospice du 15 prairial an IV sur le bail de la ferme du Bas-Montjay à Vinantes, texte imprimé du décret, Paris, Ballard, imprimeur du département, an II, 4 pages et projets de rapport et de résolution manuscrits ; et 3 thermidor an VII sur une adresse de membres de l'hospice du 23 messidor jointe pour réviser le décret.

AF/III/101, dossier 449, Cinq-Cents, hospices : fondations, donations et créances ; prisons  
an IV-an VIII

55 pièces<sup>1</sup>

Dossier composé des anciens cartons intitulés à l'encre et cotés au crayon : *Secours public, hospices, fondations*, carton 827 D, *Hospices, créances*, carton 827 K, *Secours public, hospices, créanciers* (carton 827 J) et *Prisons*, carton 827 L.

Pièces 1-6, dossier *Secours public, hospices, fondations* : adresses de la citoyenne Mariette, de Paris, âgée de 51 ans, se plaignant d'être privée des deux lits de sa propre fondation (9 messidor an V) et de l'administration des hospices de Castres (Tarn) pour conserver les fondations (12 frimaire an VII), renvoyée à une commission spéciale en vendémiaire an VIII.

AF/III/101, dossier 449, pièces 8-32, dossier *Hospices, créances* : lettre des commissaires de la Trésorerie nationale aux membres de la commission chargée d'un rapport sur les hospices civils par la loi du 16 vendémiaire an V pour fixer la date à laquelle la Trésorerie sera déchargée du paiement des rentes dues aux hospices civils ; adresses de François-Melon Decæn rappelant sa précédente adresse sur sa créance sur l'Hôtel-Dieu de Rouen (28 messidor an VII) et des commissions des hospices de Bruges pour prolonger le délai de liquidation de la dette publique dans les départements réunis (21 ventôse an VII), Nevers demandant une exception à la loi du 9 vendémiaire an VI sur le remboursement des deux-tiers des rentes sur le gouvernement, formant la majeure partie des revenus des leurs (5 prairial an VI), et Senlis (Oise) sur le remboursement demandé par le fermier de l'hospice d'humanité de la ville à Crépy [-en-Valois] de ses avances pour les contributions foncières par réduction des fermages, renvoyée à une commission spéciale le 1<sup>er</sup> brumaire an VI ; chemise du dossier de la commission spéciale créée le 3 nivôse an VII sur le message du Directoire, joint en copie conforme, du 1<sup>er</sup> <sup>2</sup> sur le remplacement de créances de la République sur les hospices de Buis [-les-Baronnies] et Mollans [-sur-Ouvèze] par d'autres dues par elle à ces communes, délibération de l'administration centrale donnant la liste des rentes des deux hospices sur des particuliers ; pièces notées sur la chemise de ce dossier comme *laissées ici faute d'avoir trouvé la commission* : adresses du président de la municipalité de la Bréole et des agent et adjoint du chef-lieu contre la demande, émanant du commissaire municipal, de rattachement de leur canton à celui de Méolans [-Revel] dont le chef-lieu serait transféré au Lauzet [-Ubaye] avec les communes de Pontis, Saint-Vincent [-les-Forts] et Ubaye, et adresse des agents de Méolans et de Revel (messidor an VII-brumaire an VIII)<sup>3</sup> ; chemises vides de dossiers de commissions spéciales créées les 15 floréal an VI sur les réclamations des entrepreneurs des fournitures des hospices civils de Paris, 22 thermidor an VII sur la confirmation du bail à rente de ceux de Pontoise et 6<sup>e</sup> complémentaire an VII sur le remplacement des créances de l'hospice et de l'œuvre des orphelins de Clermont [-l'Hérault]<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Pièces numérotées par I. Cloulas 1 à 56, moins la pièce 7 de cette numérotation, reclassée en avril 2006 dans le dossier 447 et numérotée pièce 1 bis.

<sup>2</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, à cette date.

<sup>3</sup> Cette affaire n'est pas représentée dans *Les Procès-verbaux du Directoire*. D'après *l'État général des départements, districts et cantons de la République* de l'an II, le Lauzet et Revel étaient dans le canton de Méolans et Pontis, Saint-Vincent-des-Forts et Ubaye dans celui de la Bréole.

<sup>4</sup> Sur les deux dernières commissions, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X : message du Directoire du 18 thermidor an VII sur l'adjudication par les hospices de Pontoise d'une ferme à Saint-Ouen, commune de Villiers-Adam, à Richard Gilles dit Leblanc, de Villiers-Adam, contre une rente annuelle en grains et loi du 9 brumaire an VIII (*ibidem* au 11), et message du Directoire du 3<sup>e</sup> complémentaire an VII sur la compensation de créances de l'hospice de Clermont sur le Grand livre par le bâtiment des Dominicaines, vendu en 1791 au citoyen Beaumes et racheté par la commission l'année suivante.

AF/III/101, dossier 449, pièces 33-36, dossier *Secours public, hospices, créanciers* : adresse de créanciers des hospices civils de Paris, dix signatures<sup>1</sup> (2 fructidor an VI)

AF/III/101, dossier 449, pièces 37-53, dossier *Prisons*, dit sur une seconde chemise : *commission relative à l'état des prisons et des prisonniers* : chemise du dossier de la commission spéciale créée le 29 prairial an VI sur les prisons pour les détenus condamnés par les tribunaux criminels ; message du Directoire du 25 pluviôse an IV<sup>2</sup> sur les prisons, copie authentique avec rapport du ministre de l'Intérieur ; lettre du député Delaunay aux membres de la commission sur ce message, adressée à Calès, leur indiquant les dépositaires de travaux antérieurs sur les prisons (11 ventôse an IV) ; circulaires du ministre de l'Intérieur aux administrations centrales sur une enquête sur les prisons, 3 et 2 pages (10 ventôse et 9 floréal an IV) ; adresses du président du tribunal correctionnel de Grenoble réclamant l'établissement des différentes maisons de peine établies par les lois<sup>3</sup> (28 prairial an V) et du directeur du jury de Meaux sur les évasions<sup>4</sup> (20 thermidor an V) ; billet des députés Delaporte et Dequin demandant à Grandpré, chef du bureau des prisons du ministère de l'Intérieur, s'il a reçu les réponses à une circulaire du 12 thermidor an VI auprès des tribunaux criminels.

AF/III/101, dossier 449, pièces 54-56, trois plans encre noir et blanc du rez-de-chaussée, de l'étage et du sous-sol *des principaux bâtiments* du musée de Tours à transformer en pensionnat de l'école centrale, sans date ni signatures.

AF/III/101, dossier 450, Cinq-Cents, hospices : remplacement des biens aliénés.

an IV-an VII

63 pièces<sup>5</sup>

Carton intitulé à l'encre : *Hospices, remplacement de biens et secours provisoires*, coté au crayon noir *Carton 827 M.*

AF/III/101, dossier 450, pièces 12-15 : extraits de procès-verbaux de séances des Cinq-Cents du 23 frimaire an IV nommant les députés Delaporte, André Dumont et Saint-Martin à la commission des secours publics et des 14 brumaire et 14 et 15 fructidor an IV sur les secours publics.

AF/III/101, dossier 450, pièces 21-23 et 27-58, dossiers de commissions spéciales sur le remplacement des biens aliénés des hospices créées en l'an VI les : 11 nivôse pour ceux des hospices civils de Bordeaux ; 12 nivôse pour ceux de l'hospice d'Alès, états des biens et des rentes aliénés ; 22 nivôse pour ceux de l'hospice de Varzy ; 23 nivôse sur les créances des hospices sur l'État, adresse de la municipalité de Trévoux sur les biens des hospices de la ville, avec tableau des revenus en 1789 (21 pluviôse an VI) ; et le remplacement des biens aliénés de l'hospice civil de Lavaur (Tarn) ; et 4 messidor sur les secours demandés par les administrateurs de celui de Pacy-sur-Eure.

AF/III/101, dossier 450, pièces 59-63, chemises vides de dossiers de commissions spéciales créées les : 26 vendémiaire et 21 germinal an VI complétées le 6 messidor suivant sur les hospices civils de Grasse et une réclamation du bureau général de bienfaisance de Paris contre l'aliénation des biens des pauvres ; 17 vendémiaire an VII sur la plainte de la commission administrative des hospices civils de Compiègne contre un arrêté du ministre des Finances ordonnant la vente de leurs biens ; et 2 et 7 messidor an VII sur le remplacement des biens de l'hospice de Vinça et la plainte de la commission administrative de celui d'Elbeuf contre la vente illégale de cinq pièces de terre par le district.

AF/III/101, dossier 450, pièces 1-11, 16-20 et 24-26, autres adresses aux Cinq-Cents par : la municipalité de Bayeux sur le remplacement des biens aliénés des hospices civil et d'humanité (5 thermidor an VII) ; celle de Born siégeant à Saint-Eutrope-de-Born sur les arriérés de traitements des nourrices<sup>6</sup> (19 messidor an VII) ; les administrateurs de l'hospice de Libourne (20 thermidor an IV) ; ceux de celui de Louviers (reçue le 5<sup>e</sup> complémentaire an V) ; ceux de l'hospice civil de Melun (19 fructidor an VII) ; l'administration centrale de la Seine sur l'insuffisance des revenus des hospices civils de Paris (26 brumaire an V, copie) ; la commission administrative des hospices de Péronne (Somme, 25 brumaire an VII) transmise à la commission des finances par les députés aux Anciens Bouteville et Gonnet ; les administrateurs des hospices de charité de Valence sur le manque de revenus (28 pluviôse an V) ; ceux de celui de Vitry-le-François<sup>7</sup> demandant de surseoir à un arrêté de l'administration centrale interdisant au directeur, catholique et sexagénaire, de la manufacture de coton, dont les revenus vont à l'hospice, de travailler le décadi et de chômer le dimanche (reçue le 18 messidor an V)

<sup>1</sup> Dont on n'a pas repris les noms à l'index en l'absence de toute précision sur leurs activités.

<sup>2</sup> *Debidour*, tome I, page 601.

<sup>3</sup> Maison de correction près chaque tribunal correctionnel, maison d'arrêt près chaque directeur de jury, maison de justice près chaque tribunal criminel, plus des maisons de détention, de gêne, de réclusion et de force.

<sup>4</sup> Rapportant que deux fugitifs détenus au Mans et à Soissons, recherchés pour une affaire criminelle de son ressort, sur laquelle il ne donne aucun détail, se sont évadés presque en même temps.

<sup>5</sup> La pièce 64 de ce dossier a été reclassée dans le dossier 448 (pièce 63) en avril 2006.

<sup>6</sup> Extrait joint de procès-verbal de séance décadaire de la municipalité du 30 floréal sur la distribution à chacune du prix d'un mois de nourriture pour deux enfants après une quête.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire : Vitry-sur-Marne.

AF/III/101, dossier 451, Cinq-Cents : hospices civils de Paris

an V-an VIII, an X

64 pièces<sup>1</sup>.

Carton intitulé à l'encre : *Secours publics, régime des hospices civils de Paris*, coté au crayon noir  
Carton 827 N.

AF/III/101, dossier 451, pièces 1-4, 15-16 et 36 : lettre du ministre de l'Intérieur demandant au secrétaire d'État Maret les pièces d'un rapport de Delecloy aux Cinq-Cents du 29 floréal an V sur le remplacement des biens aliénés des hospices de Paris (frimaire an X) ; relevé de plaintes des hospices contre les fournisseurs parvenues à la commission administrative des hospices civils de Paris des derniers mois de l'an VII à vendémiaire an VIII ; copie d'une délibération de la même du 12 germinal an V sur les fournitures alimentaires ; réponse de Benezech, ministre de l'Intérieur, à la commission des secours des Cinq-Cents, sur les revenus des hôpitaux de la République (pluviôse an IV) ; tableaux manuscrits dans l'ordre alphabétique des départements : sur les fonds nécessaires en l'an VII pour les hospices civils et les enfants de la Patrie rédigé par la 2<sup>e</sup> division du ministère de l'Intérieur [fin an VI] ; et des valeurs des biens aliénés des hospices et de ceux proposés en remplacement (après ventôse an VII)

AF/III/101, dossier 451, pièces 5-14 et 17-35 : états nominatifs des traitements des employés du bureau général des hospices avec les garde-magasins, architectes, inspecteurs et sous-inspecteurs des bâtiments, du Grand hospice d'humanité, de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, de la maison nationale de Scipion, et des hospices d'hommes ci-devant Bicêtre, des élèves de la Patrie, des incurables, de la maternité, national de Montrouge, du Nord, des orphelins du faubourg Antoine, de ceux de la barrière de Sèvres, de l'Ouest, des Petites-Maisons, du Roule, de la Salpêtrière et de son infirmerie générale, du Sud<sup>2</sup>, de l'Unité, des vénériens et des vieillards, tableaux de grand format numérotés à l'encre (floréal-thermidor an VI) ; état des sommes dues aux hospices civils de Paris au 1<sup>er</sup> thermidor an VI ; copie d'une adresse des créanciers des hospices civils de Paris aux Cinq-Cents du 2 fructidor an VI ; tableau comparatif par hospice du nombre des officiers de santé employés en 1789 et actuellement (s. d.)

AF/III/101, dossier 451, pièces 37 et 63, pharmacie centrale des hôpitaux de Paris : tableau des quantités de substances simples employées et état des drogues livrées aux hospices de frimaire an V à frimaire an VI.

AF/III/101, dossier 451, pièces 40-62, régie en entreprise des fournitures aux hospices de Paris : tableau comparatif des dépenses avant et après la mise en régie et exposé critique de vingt pages ; rapports des officiers de surveillance des hospices civils sur les fournitures et réparations faites par les entreprises (brumaire an VIII) ; états du régime des malades et de population estimée pendant la première année de régie en entreprise [fin an VII]

AF/III/101, dossier 451, pièces 38-39 : *Département de la Seine, canton de Paris. Premier compte rendu au bureau central par l'agent comptable chargé de percevoir le revenu des indigens*, imprimé signé Desmousseaux<sup>3</sup>, 27 ventôse an VII, Paris, imprimerie de J.-R. Lottin, 22 pages, deux exemplaires.

AF/III/102, dossier 452, Cinq-Cents : commission spéciale sur les dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII

an VII-an VIII

38 pièces<sup>4</sup>

AF/III/102, dossier 452, pièce 1 : chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 17 floréal an VII sur les dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII et les économies (à y opérer) avec liste des membres divisée en ceux chargés de l'examen du matériel et ceux chargés de celui du personnel.

AF/III/102, dossier 452, pièces 2-18, pièces justificatives des demandes de crédits pour l'an VIII, en partie adressées au député Daubermesnil, membre de la commission, dont tableau des crédits demandés et des réductions opérées par le projet de rapport pour les établissements dépendant de la 5<sup>e</sup> division du ministère avec observations sur les effets des réductions, états nominatifs<sup>5</sup> des traitements des membres et employés du bureau des poids et mesures et d'établissements dépendant de la 2<sup>e</sup> division : institut national des jeunes aveugles travailleurs et instituts nationaux des sourds-muets de Paris et Bordeaux, et dépendant de la 3<sup>e</sup> : conseil des bâtiments civils et services des bâtiments et jardins de Versailles, listes des membres des bureaux

<sup>1</sup> Numérotées jusqu'à 63 et pièce 1 bis.

<sup>2</sup> Deux états de floréal et messidor an VI.

<sup>3</sup> Peut-être le futur préfet Antoine-François-Erhard-Marie-Catherine Desmousseaux, commissaire près le bureau central destitué le 5 thermidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, page 115, note 1), puis administrateur central royaliste également destitué le 18 messidor an VII (tome IX).

<sup>4</sup> Le carton AF/III/102, composé des dossiers 452 à 458, est l'ancien carton 828 de la cotation antérieure à celle de Rocquain, qui ajouta le dossier 458 aux six dossiers qu'il contenait. Ces derniers sont classés en chemises avec titre à l'encre et cotes anciennes par lettres alphabétique au crayon, comme le sont ceux du carton AF/III/101, mais sans indication de l'ancienne cote du carton.

<sup>5</sup> Les noms de personnes n'ont pas été retenus à l'index.

consultatifs d'agriculture, des arts et manufactures, des bâtiments civils et du commerce et copie d'un mémoire des administrateurs du Prytanée au ministre sur les subventions demandées pour l'an VIII (thermidor-fructidor an VII)

AF/III/102, dossier 452, pièce 19 : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et projets de résolution faits et présentés par Daubermesnil au nom d'une commission spéciale sur les dépenses du matériel du ministère de l'Intérieur pour l'an 8*, Paris, Imprimerie nationale, 38 pages, vendémiaire an VIII, grand format avec annotations à l'encre.

AF/III/102, dossier 452, pièces 20-37, observations et demandes de révision du projet de Daubermesnil, en partie adressées à lui : billets proposant des réductions sur divers articles, note sur la taxe d'entretien des routes, observations sans nom d'auteur sur les crédits du conseil des mines et sur une erreur sur les traitements d'employés de la Bibliothèque nationale ; observations de : Deheppe, secrétaire général du conseil des mines, contre la réduction de son traitement (28 vendémiaire an VIII) ; Jean-Baptiste Dubois [de Jancigny], chef de la 4<sup>e</sup> division du ministère, sur l'insuffisance des crédits du haras du Pin ; Foubert, administrateur adjoint, et A<sup>sc</sup> Lavallée, secrétaire général du musée central des arts (24 vendémiaire an VIII) ; Gillet, Lefebvre et Lelièvre, membres du conseil des mines, joignant un état nominatif des traitements de floréal an VII ; B.-G. Sage, fondateur du musée de minéralogie à la Monnaie de Paris, avec copie d'un rapport du ministre de fructidor an VI pour lui accorder un traitement en envoyant les élèves des Ponts et Chaussées suivre ses cours de chimie<sup>1</sup> ; Saugrain, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal ; Silvestre, chef du bureau d'instruction des mines, envoyant le tableau nominatif des traitements des membres et employés du conseil des mines au député Chanorier (4 brumaire an VIII) ; et *Institut national. Observations sur l'article du rapport du citoyen Daubermesnil concernant les dépenses du matériel du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII*, page 15, qui propose de fixer les dépenses ordinaires et travaux de l'Institut à 20,000 fr., imprimé signé Camus, Cels, Lhéritier et Peyre, [Paris], Baudouin, imprimeur du Corps législatif et de l'Institut national, s.d., 3 pages.

AF/III/102, dossier 452, pièce 38 : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au Directoire exécutif par le ministre de l'Intérieur. Approximation des dépenses pour l'an VIII. Loi du 6 floréal an VII*, signé par François de Neufchâteau le 29 floréal, Paris, Imprimerie nationale, thermidor an VII, 58 pages<sup>2</sup>, grand format avec annotations à l'encre.

AF/III/102, dossiers 453 à 458, Cinq-Cents : affaires communales et municipales.

1786 ; 1793-an VIII

AF/III/102, dossier 453, Cinq-Cents : affaires de remplacement d'agents des municipalités.

an V-an VIII

8 pièces

Dossiers intitulés : *Service administratif, abdication et remplacement*.

Pièces 1-5 : plainte de Charles-Gabriel-François Phelipon et Thomas Le Moine, président et membre de la 9<sup>e</sup> municipalité de Paris, contre l'élection au poste de secrétaire de Virvaux, membre en exercice, à la place de Petit-Piez, démissionnant, renvoyée à une commission spéciale le 13 messidor an V.

AF/III/102, dossier 453, pièces 6-8 : chemises vides de dossiers des commissions spéciales créée le 1<sup>er</sup> frimaire an VII sur le défaut de nomination d'agents municipaux par mauvaise volonté<sup>3</sup> et complétée le 7 vendémiaire an VIII sur la répression du refus de ces fonctions.

AF/III/102, dossier 454, Cinq-Cents : affaire de la municipalité d'Haguenau

1793-an VII

76 pièces<sup>4</sup>

Dossier dit *Administration de l'Intérieur, indemnités*.

Dossier de la commission spéciale créée le 23 floréal an VII sur le message du Directoire du 19, joint en copie, pour la liquidation d'indemnités accordées pour détention arbitraire en 1789 et 1791 à d'anciens administrateurs municipaux d'Haguenau par un arrêté, joint, des représentants en mission Couturier et Dentzel du 2 mars 1793 mettant fin aux poursuites ; parmi les pièces jointes : *Discours prononcé à la séance publique des citoyens commissaires de la Convention nationale par ... au nom des citoyens Rede & ses collègues, ancien maire et officiers municipaux de Haguenau le 2 mars 1793, l'an 2 de la République française*, et texte allemand en synoptique<sup>5</sup>, imprimé sans nom d'auteur, s.l. n.d. [1793], 10 pages ; arrêtés des représentants en

<sup>1</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 29 fructidor an VI : réintégration de Balthazar-Georges Sage comme commissaire aux essais et assistance des élèves des Ponts et Chaussées à ses cours de chimie et de minéralogie à la Monnaie.

<sup>2</sup> En cahiers non cousus de quatre pages chacun et demi-feuille en mauvais état pour les pages 57 et 58.

<sup>3</sup> Des pièces du dossier de cette commission sont conservées avec le message du Directoire du 27 brumaire an VII sur ce sujet (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII).

<sup>4</sup> Pièces 1 à 75 et pièce 39 bis.

<sup>5</sup> Les points de suspension sont dans le titre de l'imprimé.



mission Bar et Fousseoire renvoyant la liquidation de ces indemnités au département (19 ventôse an II et 6 vendémiaire an III) ; comptes de receveurs des deniers patrimoniaux de la ville par Georges-Ignace Rede de mai 1788 à août 1791, Ignace Schweisguth de 1789 à mars 1790 et la veuve Schweisguth de 1789 à 1791, dits déposés en 1791 (s. d.) ; demandes d'indemnités de victimes, parmi lesquelles Jean-Georges Hild, chirurgien, envoyé de la ville auprès de la Constituante en compagnie du rédacteur du cahier de doléances Rede et d'autres, et François-Joseph Lorentz, greffier du comité municipal de 1789 (an II-an III) ; délibérations du district et du département (1793-an VI) ; lettres des députés Bertrand et Cunier au ministre de l'Intérieur (an VI-an VII)<sup>1</sup>

AF/III/102, dossier 455, Cinq-Cents : dettes des communes.

an IV-an VII

57 pièces

Dossiers intitulés *Dettes communales, emprunts et Dettes des communes, actif et passif*.

Pièces 1-45, emprunts par les communes et contributions locales à leur profit, dossiers de commissions spéciales créées les : 24 pluviôse an IV sur le message du Directoire de la veille<sup>2</sup> sur une contribution locale de la commune d'Ernée pour rembourser un achat de grains par le bureau de charité et de subsistances ; 28 nivôse et 19 germinal an VI sur celles des municipalités de Sauve, tableau de population des communes du canton, et Hondchoote pour régler leurs dépenses administratives ; 24 floréal an VI sur celle de l'administration centrale des Forêts pour rembourser à un boulanger le vin fourni sur ordre des représentants en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse lors de la plantation d'un arbre de la Liberté après la reddition de Luxembourg ; et 7 frimaire an VII sur adresse de Jeanne-Madeleine Guimont, veuve Jean-Joseph-Louis Graslin, solidaire de la dette souscrite en 1781 par son mari comme caution de la ville de Nantes lors de l'acquisition de trois maisons pour créer un nouveau quartier, parmi les pièces jointes, en partie envoyées par Rollin, défenseur officieux à Paris, au député Guynot-Boismenu : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Daubermesnil au nom d'une commission sur la pétition de la veuve Graslin, caution solidaire de la ville de Nantes. Séance du 12 prairial an 7*, Paris, Imprimerie nationale, messidor an VII, 8 pages, et manuscrit de ce rapport, *Pétition de la citoyenne Graslin pour être déchargée de son obligation solidaire aux dettes de la commune de Nantes*, Nantes, Brun aîné, imprimeur, s.d., 6 pages ; chemises vides de dossiers de commissions créées les : 13 nivôse an VI complétée le 4 vendémiaire an VII sur un emprunt de la commune d'Orthez<sup>3</sup> ; 25 germinal an VI sur un remboursement par celle de Tourlaville à l'agent et l'adjoint municipaux ; 29 prairial an VI sur le message du Directoire du 27<sup>4</sup> sur un emprunt de la commune de Toulouse pour ses dépenses de l'an VI ; 12 fructidor an VI sur une dette de la commune de Bazordan envers le nommé Lartigue<sup>5</sup> ; 6 vendémiaire an VII sur le message du Directoire du 3 sur un emprunt par la commune de Saint-Maurice-Terlin (Ardèche,auj. : Saint-Maurice-d'Ardèche) et la paroisse de Lanas pour frais d'un procès<sup>6</sup> ; 17 pluviôse an VII sur une contribution locale de la commune de Saint-Ferjeux pour rembourser une dette<sup>7</sup> ; et 6 prairial an VII sur celle de la commune de "Saint-Maurice" (Ardèche).

AF/III/102, dossier 455, pièces 46-57, actif et passif des communes : dossier de la commission spéciale créée le 12 thermidor an IV complétée le 7 brumaire an VII sur le message du Directoire du 8 thermidor an

<sup>1</sup> Cachets de cire rouge légendés REP FR. COMM. DE LA CONV. NAT AUX DEP DE LA MEURTHE MOZELLE ET DU BAS RHIN sur l'arrêté de Couturier et Dentzel, REPRESENTANT DU PEUPLE FRANÇAIS sur celui de Bar et DEPUTES DE LA CONV. NAT PRES L ARMEE DU RHIN sur celui de Fousseoire (pièces 63, 64 et 67). L'index ne reprend que les noms de personnes cités ici. L'une des demandes d'indemnités est en allemand. Sur les troubles d'Hagenau, outre le message du Directoire (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, à la date indiquée, sans pièce jointe à la minute du message autre que le rapport du ministre de l'Intérieur, dont on a ici un exemplaire), voir aussi Arch. nat. D/XXIX/bis 30 et 31, dossiers 298 à 308 (*Comité des recherches de l'Assemblée nationale 1789-1791. Inventaire analytique de la sous-série D XXXIX bis* par P. Caillet, Paris, Archives nationales, 1993, pages 443-448). Une note y explique que le futur général de la Guerre de Vendée Westermann, que ne citent pas nos documents, alors secrétaire général de la municipalité d'Hagenau, fut impliqué dans ces troubles et que des pièces lui furent remises en 1791 sur décision de la Législative. Ce sont sans doute celles d'un dossier sur les troubles d'Hagenau classé dans le carton W/22 (Tribunal révolutionnaire, dossiers sur la Guerre de Vendée).

<sup>2</sup> *Debidour*, tome I, page 589.

<sup>3</sup> Sur message du Directoire du 9 nivôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV) pour ouvrir une rue sur le terrain des Capucins.

<sup>4</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V.

<sup>5</sup> Affaire renvoyée au Directoire par message des Cinq-Cents du 29 vendémiaire an VIII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X, au 2 brumaire suivant), sans autres précisions sur le fond de l'affaire, qui ne paraît pas représentée dans la série C des Archives nationales.

<sup>6</sup> Sur des communaux contre la commune de Lachapelle [-sous-Aubenas] (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, à la date indiquée).

<sup>7</sup> Affaire renvoyée au Directoire par message des Cinq-Cents du 24 ventôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, à cette date), sans autre précision sur le fond de l'affaire, qu'on ne retrouve pas dans la série C des Archives nationales.

IV, joint en copie, pour interpréter des articles de la loi du 24 août 1793<sup>1</sup>, parmi les pièces jointes : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Thibaudeau sur quelques dispositions de la loi du 24 avril (sic) 1793 relative à l'actif et au passif des communes. Séance du 6 nivôse an 5 et Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Mollevault sur une résolution du 20 nivôse relative aux propriétés, dettes actives et passives des communes. Séance du 19 ventôse*, Paris, Imprimerie nationale, nivôse et ventôse an V, 10 et 30 pages ; résolution des Cinq-Cents du 20 nivôse an V rejetée par les Anciens le 4 germinal suivant, expédition authentique manuscrite ; adresses de Labille, créancier de diverses communes (floréal an VI) et de créanciers de la ville de Strasbourg, signée par une trentaine de tuteurs de veuves et d'orphelins, reçue le 19 pluviôse an VII.

AF/III/102, dossier 456, Cinq-Cents, communes : changements de noms.

an V-an VI

9 pièces

Dossier intitulé *Dénominations locales. Mutations de noms*.

Dossiers de commissions spéciales : sans date de création sur le message du Directoire du 9 messidor an V<sup>2</sup> pour changer le nom de la commune d'Arrentés [-de-Corcieux] en Neyemont, demandé par la commune comme celui d'une montagne et d'une forêt, ou Mariemont, seul hameau de la commune, préféré par l'administration centrale ; et créée le 19 floréal an VI pour changer celui de la commune de la Chaize-le-Vicomte en la Chaize-des-Bois<sup>3</sup> ; chemise vide de celle créée le 17 pluviôse an VII pour changer celui du canton d'Argentine en canton d'Épierre, commune où siège la municipalité.

AF/III/102, dossier 457, Cinq-Cents, communes : contributions locales, emprunts et taxes indirectes et autres affaires communales.

1786 ; an III-an VIII

213 pièces<sup>4</sup>

Dossier intitulé *Impositions sur les communes* et au dos du dossier *Dettes communales, impositions locales, 216 pièces, carton n° 22*.

Pièces 1-8, affaires communales, pièces sans rapport avec les demandes de contributions locales : liste de dossiers en instance de commissions des Cinq-Cents sur les octrois remis par la commission des inspecteurs du Tribunal aux archives des Consuls et envoyés par Lagarde, secrétaire des Consuls, au ministre de l'Intérieur Lucien Bonaparte à sa demande : Aix, Beauvais, Béthune, Boulogne [-sur-Mer], Lodève, Nevers, Saint-Quentin et loi générale (thermidor an VIII) ; adresse de l'administration centrale du Calvados pour transférer l'hospice d'humanité de Cæn à la Visitation en y réunissant l'hôpital militaire renvoyée à une commission spéciale à créer (21 messidor an V) ; demande de création d'une foire à Carentan adressée au ministre de l'Intérieur, avec mention d'un rapport du ministre au Directoire du 30 frimaire an VI<sup>5</sup> (brumaire-nivôse an VI)

AF/III/102, dossier 457, pièces 9-14, 18-51, 56-66, 68-84, 94-101, 106-115, 173-190 et 203-206, dossiers de commissions spéciales sur des demandes de contribution locale des communes ou municipalités<sup>6</sup> créées les : 13 pluviôse an IV pour payer un achat de grains par la municipalité de Sully-sur-Loire en l'an III ; 6 vendémiaire an VI pour la municipalité de Saint-Lô, état des dettes depuis 1790 et manuscrit d'un projet de rapport joints ; 18 nivôse an VI pour payer des dettes de la commune de Cognac, dont celles dues à Alexandre-Emmanuel-Louis Bauffremont-Listenois à cause d'un traité d'échange de bois du 15 brumaire an V joint par devant Joseph Barbier, notaire à Clairvaux [-les-Lacs] ; 17 brumaire an VI pour créer l'éclairage de la ville de Chartres ; 1<sup>er</sup> ventôse an VI pour augmenter le nombre de réverbères et pour l'entretien des pompes et seaux à incendie d'Épernay, adresse de l'agent municipal approuvée par la municipalité et l'administration centrale, nivôse an VI ; 15 ventôse an VI pour créer l'éclairage de la ville du Mans après l'assassinat du commissaire central Maguin<sup>7</sup> ; 29 ventôse an VI pour le remboursement d'un emprunt de l'an III par la commune de Cherbourg pour achat de grains, adresses de la municipalité et de l'administration centrale aux Cinq-Cents des 19 pluviôse et 15 ventôse an VI ; 29 ventôse an VI pour la municipalité de Rennes *intra muros* avec tableau sur un formulaire imprimé par l'administration centrale ; 1<sup>er</sup> germinal an VI pour les frais d'un procès en usurpation de bois communaux entre la commune de Romont et l'héritier du seigneur, adresse de l'agent municipal approuvée par la municipalité de Fauconcourt ; 5 germinal an VI pour la municipalité de

<sup>1</sup> Articles déclarant nationaux les actifs et les dettes des communes. *Debidour*, tome III, page 122, note 6, donne leur texte.

<sup>2</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II.

<sup>3</sup> *Ou tout autre que vous jugerez convenable* sur l'adresse de la municipalité.

<sup>4</sup> Numérotées jusqu'à 211, plus 132 et 133 bis.

<sup>5</sup> Affaire non citée par *Les Procès-verbaux du Directoire*. Les documents ne prouvent pas qu'elle ait été transmise aux Cinq-Cents.

<sup>6</sup> Pour l'acquit de leurs dépenses administratives sauf indication complémentaire.

<sup>7</sup> Assassiné le 21 brumaire an VI.

Rieux (Haute-Garonne) ; 17 germinal an VI pour réparer la fontaine de Moussey (alors : Meurthe), adresse de l'agent municipal, devis d'un charpentier et délibération de la municipalité de Réchicourt [-le- Château] ; 18 germinal an VI complétée le 23 prairial suivant pour le paiement par la commune de Saint-Jean-des-Vignes<sup>1</sup> de réparations au *thoux* de Sassenay, lettre du commissaire central de Saône-et-Loire Chamborre précisant à Bachoïs, secrétaire commis au bureau central des commissions des Cinq-Cents, qu'il n'a pas les pièces du dossier de cette commission et a remis à Saindidier, élu de la Loire aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI, devenu depuis son secrétaire, une adresse des habitants de Sassenay demandant de faire des réparations contre les inondations ; 28 germinal an VI pour la municipalité de Besançon ; 1<sup>er</sup> messidor an VI pour le remboursement par la commune de Roquecourbe [-Minervois] d'un emprunt à Jacques Rambaud, alors curé de Ginestas, par acte joint du 2 mai 1786 par devant Joseph Vieu, notaire de Puichéric résidant à Rieux-Minervois<sup>2</sup> ; 4 vendémiaire an VII pour la municipalité de Fleurance ; 16 vendémiaire an VII pour la municipalité d'Ardres ; 6 pluviôse an VII pour réparer la fontaine de Saint-Gengoux-le-National<sup>3</sup> ; 11 prairial an VII pour la commune de Malegoude ; 21 prairial an VII pour la municipalité de Mégrit, adresse de rappel de la municipalité (fructidor an VII) ; 13 thermidor an VII pour la municipalité de Saint-Tropez, tableaux des dépenses du chef-lieu et des communes de Gassin, la Môle et Ramatuelle ; 2 fructidor an VII pour la municipalité de Nantua, tableau des dépenses municipales et communales pour l'an VII sur formulaire imprimé de l'administration centrale, Bourg, imprimerie Dufour et Josserand ; 19 fructidor an VII pour la municipalité de Granges-le-Bourg pour meubler le local de ses séances à Granges-la-Ville, états des dépenses administratives de l'an V et de l'an VI sur formulaires imprimés par l'administration centrale ; chemise vide de la commission créée le 5 pluviôse an VI pour la municipalité de Mâcon ; lettre de Petit, arpenteur à Sennecey-le-Grand, demandant de hâter le rapport de la commission spéciale<sup>4</sup> sur la contribution locale de la commune de Nanton pour lui payer l'établissement du cadastre en 1792 (vendémiaire an VIII).

AF/III/102, dossier 457, pièces 15-17, dossier de la commission spéciale créée le 12 nivôse an VI sur les observations de l'administration centrale de la Gironde du 19 frimaire jointes, 48 pages manuscrites, sur le paiement des dépenses municipales à propos de celles de Bordeaux.

AF/III/102, dossier 457, pièces 52-55, 67, 102-105 et 169-172, dossiers de commissions locales sur des demandes de contributions indirectes créées les : 15 vendémiaire an VI pour l'acquit des dépenses administratives de la municipalité d'Épinal, et pour réparer le pavé de Mirecourt, tableau des revenus de la ville avant et depuis la Révolution ; et 16 germinal an VI pour les maisons de bienfaisance du canton de Correns ; chemise vide de celle créée le 1<sup>er</sup> frimaire an VII sur le message du Directoire du 27 brumaire<sup>5</sup> sur une taxe de la municipalité de Falaise sur la foire de Guibray.

AF/III/102, dossier 457, pièces 89-93, 191-202 et 207-211, dossiers de commissions locales sur des demandes d'emprunts locaux créées : le 17 ventôse an IV pour achat de vivres par la municipalité d'Yvetot ; et en floréal an IV sur un message du Directoire joint en copie du 15 de ce mois pour achat de vivres par la commune de Beauvais<sup>6</sup> ; dossier de la commission complétée le 7 vendémiaire an VIII pour payer l'achat par la commune de Tourteron de la halle et du pressoir acquis en l'an III de Deville, parmi les pièces jointes : extrait de l'assemblée communale convoquée par l'agent municipal le 12 floréal an V, et *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Fabre (de l'Aude) au nom d'une commission spéciale sur le message du Directoire exécutif du 3 brumaire an 6 tendant à ce que la commune de Tourteron, département des Ardennes, soit autorisée à emprunter la somme de 1500 fr. pour servir à payer le prix & les réparations de la halle et du pressoir dont elle a fait l'acquisition. Séance du 14 vendémiaire an 8*, Paris, Imprimerie nationale, vendémiaire an VIII, 6 pages, mention à l'encre de la 2<sup>e</sup> lecture le 6 brumaire.

AF/III/102, dossier 457, pièces 116-168, affaires de Versailles : dossiers de commissions spéciales créées : le 3 floréal an VI sur une demande de contribution locale de la municipalité pour l'acquit de ses dépenses administratives, adresse aux Cinq-Cents se référant au dépeuplement de la ville depuis le début de la Révolution : *vous ne laisserés par languir plus longtemps dans la situation la plus déplorable une commune qui, si elle a eu le malheur de devoir sa naissance au despotisme, a aussi la gloire d'avoir été le berceau de la liberté et d'avoir vu naître le héros<sup>7</sup> qui, après avoir pacifié la Vendée, est mort au service de la République pour la défense et l'affermissement de laquelle il a jusques à son dernier soupir employé utilement ses talents et ses vertus* ; et le 9 brumaire an VIII sur le message du Directoire du 6<sup>e</sup> sur celle demandée par l'administration centrale de Seine-et-Oise pour le supplément de dépenses de l'installation du tribunal civil et du

<sup>1</sup> Saône-et-Loire, nom révolutionnaire : Rochefort-la-Vigne,auj. : commune de Chalon-sur-Saône. Thoux : probablement : toue (terme féminin utilisé sur la Loire et autres rivières), bateau plat servant de bac. Jean-Baptiste Chamborre, conventionnel, sorti des Cinq-Cents en l'an VI, commissaire central puis commissaire près le tribunal correctionnel de Mâcon. Claude Saindidier, élu de la Loire aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI.

<sup>2</sup> Commune désignée sous son autre nom de Mérinville-Minervois.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Jouvence. Commission créée à la suite d'un message du Directoire du 3 précédent (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII) dont on n'a pas de copie ici, le dossier se composant de deux lettres de l'administration centrale au ministre de l'Intérieur.

<sup>4</sup> Créée sur un message du Directoire du 27 brumaire an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII).

<sup>5</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII à cette date, voir note.

<sup>6</sup> *Debidour*, tome II, page 289.

<sup>7</sup> Hoche.

tribunal de commerce de la ville au Garde-Meuble, parmi les pièces jointes : mémoires d'entrepreneurs (an V-an VI) visés en l'an VII par Le Roy, architecte du palais national de Versailles chargé du projet d'installation par l'administration centrale, et lettres des députés Desclozeaux, ancien commissaire près les tribunaux, à Devèze, chef de division du ministère de l'Intérieur, et Lebrun au ministre (thermidor et floréal an VI).

AF/III/102, dossier 458, Cinq-Cents, administrateurs : destitution et démission.

an III-an VI

54 pièces

Dossier noté par Rocquain dans son répertoire manuscrit de la sous-série, comme ajouté (par lui) au reste du carton, intitulé sur la chemise *Destitution ou démission d'agents municipaux, liasse I*. Plusieurs affaires sont annotées au crayon rouge comme terminées.

Pièces 1-20 : demande de confirmation par l'administration centrale du Finistère de son arrêté du 14 vendémiaire an V suspendant Jean-Jacques Bouestard-La Touche, président de la municipalité de Morlaix failli en 1770 comme entrepreneur de la manufacture de toiles peintes de Kervaon (commune de Saint-Martin-des-Champs) créée l'année précédente, parmi les pièces jointes : réponses de Jean-Marie Le Rideller, greffier du tribunal de commerce de Morlaix, à l'administration centrale et copie d'un mémoire du 23 mai 1790 de Bouestard-La Touche au Comité de constitution<sup>1</sup>.

AF/III/102, dossier 458, pièces 21-42 : adresses de Gillet-Corda et de Barbié et Hatot, administrateurs municipaux de Vitry-le-François<sup>2</sup> destitués par le Directoire comme signataires de délibérations séditieuses aux assemblées primaires pour l'acceptation de la constitution de l'an III, demandant à être reconnus dans leurs droits de citoyens (16 ventôse et 16 pluviôse an V), copies des procès-verbaux des assemblées primaires des sections du Levant et du Midi présidées par Hatot et Barbié du 20 fructidor an III au 18 vendémiaire an IV.

AF/III/102, dossier 458, pièces 43-44 : lettre de la municipalité du Russey demandant si la démission avant les assemblées communales d'un agent dont le mandat aurait dû se poursuivre oblige l'adjoint à continuer ses fonctions (19 germinal an V)<sup>3</sup>

AF/III/102, dossier 458, pièces 45-47 : dossier de la commission spéciale créée le 21 thermidor an VI sur la question posée par l'administration centrale des Forêts de savoir si l'article 176 de la constitution sur les degrés de parenté des administrateurs s'applique aux départements réunis en l'an VI<sup>4</sup>.

AF/III/102, dossier 458, pièces 48-50 : adresse des administrateurs municipaux de Valkenburg<sup>5</sup> aux membres composant la Convention nationale de Paris, à Paris, demandant à être salariés (13 thermidor an V)

AF/III/102, dossier 458, pièces 51-52 : adresse de la municipalité du Nord de Marseille après les élections de l'an V demandant aux députés d'œuvrer à la réparation des maux causés par la Révolution (enregistrée le 17 prairial an V)<sup>6</sup>

AF/III/102, dossier 458, Pièces 53-54 : procès-verbal d'enquête sur une société politique de Guingamp réunie par le conventionnel Guyomar et le commissaire municipal Hello, envoi du président de la municipalité (23 messidor an V)<sup>7</sup>

---

<sup>8</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X. Il s'agit de sommes dépassant le crédit autorisé par la loi dite du 4 ventôse an IV dans le texte de ce message du Directoire (en réalité du 4 ventôse an VI, *ibidem*, tome IV, au lendemain) installant ces deux tribunaux au Garde-Meuble. Parmi les dépenses visées par l'architecte Le Roy (peut-être David-Julien, dont *Thieme et Becker* ne rapporte pas cette fonction), celle de la fourniture de quatre bas-reliefs représentant la Justice et la Loi pour les salles des deux tribunaux par Dardel, sculpteur : Robert-Guillaume, dont le même usuel indique qu'il fut directeur du musée de Versailles. Les noms des entrepreneurs dont on a les mémoires n'ont pas été retenus à l'index. Devèze, procureur-syndic du district de Versailles, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur anarchiste destitué le 4 nivôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII).

<sup>1</sup> Il s'agit apparemment du même que Boëstard, médecin chef de l'hôpital militaire, président de la municipalité suspendu en l'an V sous le prétexte de faillite en 1789 comme directeur de la manufacture de toiles peintes, réintégré le 29 ventôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV).

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Vitry-sur-Marne.

<sup>3</sup> Question posée en termes généraux sans précision de nom de personne ni de commune. Papier à en-tête et vignette gravée.

<sup>4</sup> Si cet article de la constitution ne visait que les degrés de parenté d'administrateurs élus, il ne s'appliquerait pas aux premiers administrateurs des départements réunis, nommés en l'an IV, mais uniquement à ceux élus à partir de l'an V.

<sup>5</sup> Meuse-Inférieure,auj. : Pays-Bas, Limbourg, sous son nom français de Fauquemont. Le terme de Convention employé par les requérants s'explique peut-être par l'existence de la Convention de la République batave voisine.

<sup>6</sup> Et notée au crayon rouge *terminé le 19 brumaire* (le 19 brumaire an VIII).

<sup>7</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, 28 fructidor an VII : destitution et remplacement de la municipalité pour avoir dispersé par la force une réunion politique de patriotes chez l'ex-député Guyomar. Charles Hello, commissaire municipal *intra muros* élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

AF/III/103/A et 103/B, Comités des assemblées de la Constituante aux Cinq-Cents : agriculture et commerce.  
1778-an VIII<sup>1</sup>

AF/III/103/A, dossier 459, Cinq-Cents : agriculture et révision du code rural.

an V-an VII

58 pièces<sup>2</sup>.

Dossier intitulé *agriculture, administration forestière, police rurale, dessechemens, garde rurale, sûreté rurale, éducation des animaux, haras, prairies artificielles, droit de parcours*.

Pièce 1 : chemise du dossier et note *Des matériaux nombreux relatifs à l'administration forestière sont à recouvrer*.

AF/III/103/A, dossier 459, pièces 2-4, 14-16 et 24-25, commission de révision du code rural créée le 13 nivôse an VII : chemise du dossier de la commission ; lettres de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, annonçant à ses membres la recherche de dossiers à leur transmettre quoiqu'il ait peu de *bons matériaux* (9 et 19 floréal an VII) ; délibération de la municipalité de Neuville [-sur-Moselle] sur rapport du commissaire municipal demandant au Directoire d'adresser un message aux Cinq-Cents pour faire opérer la réunion des propriétés dispersées par un jury d'équité opérant par section cadastrale, envoi du ministre à la commission de révision des lois rurales (23 nivôse an VII) ; adresse de l'agent municipal de Laparade demandant de punir le non-respect des maximums de têtes de bétail autorisés par les usages locaux ou décidés par les communes, renvoi à la commission sur le code rural (6 brumaire an V)

AF/III/103/A, dossier 459, pièces 8-12, 19-20, 26-27 et 36-38, gardes-champêtres : lettre de la municipalité de Selongey aux Cinq-Cents pour faire assurer le service des gardes-champêtres par les cultivateurs de chaque commune gratuitement une fois par mois et supprimer ou réviser le droit de vaine pâture, renvoyée à la commission de révision du code rural (25 vendémiaire an V) ; pièces transmises par le ministre de l'Intérieur aux commissions des Cinq-Cents : lettres de la municipalité de Galgon renvoyée à la commission de révision du code rural pour remplacer les gardes-champêtres des communes par des détachements de trois gendarmes à cheval par canton (thermidor an V)<sup>3</sup>, et du commissaire municipal de Mainneville renvoyée à la commission sur les gardes-champêtres pour ajouter aux emplois de garde-champêtre à réserver aux militaires invalides ceux de concierge et de courrier des administrations (30 frimaire an VI), projet d'organisation des gardes-champêtres par le commissaire municipal de Léguevin (16 nivôse an VI) renvoyé à la commission de réforme du code rural<sup>4</sup> ; adresse de la municipalité de Ravel<sup>5</sup> pour intéresser les gardes-champêtres au produit des amendes et imputer leurs salaires sur les dépenses communales au lieu des municipales (16 ventôse an VII)

AF/III/103/A, dossier 459, pièces 5-7, 41-46 et 54-57, dossiers d'autres commissions spéciales créées les : 30 floréal an IV et complétée le 4 vendémiaire an VII sur le droit de parcours, adresse d'habitants d'Angy n'en ayant pas pour rejoindre leurs propriétés mais subissant jusqu'au pied de leurs habitations celui d'habitants d'autres communes, reçue le 2 thermidor an VI ; 21 frimaire an VI sur la demande jointe par la municipalité de Saint-Léonard (Seine-Inférieure) d'une loi contre *celui qui sème méchamment dans le champ de son concitoyen des graines propres à y faire pulluler des herbes nuisibles à la végétation des récoltes* ; 28 germinal an VI sur la demande de concession du parc et château de Chambord (Loir-et-Cher) à Pottier et compagnie pour y établir un élevage de bêtes à laine et de chevaux et une manufacture ; 19 floréal an VI sur la motion d'ordre du député Pflieger jointe en un manuscrit de 53 pages sur les moyens d'une prompte amélioration de l'agriculture ; et chemise vide de celle créée le 19 thermidor an VI sur un arrêté du Comité de salut public du 25 thermidor an III<sup>6</sup> accordant la seconde gerbe aux propriétaires de champs non clos.

AF/III/103/A, dossier 459, pièces 13, 17-18, 21-23, 28-35, 39-40 et 47-53, autres affaires, adresses : du juge de paix de Blamont siégeant à Roches-lès-Blamont sur la cassation de sa sentence dans une affaire d'usurpation de chemin public et d'obstruction de ruisseau par un meunier (22 messidor an VII) ; de la municipalité de Bretteville-sur-Laize demandant des secours pour les agriculteurs à cause de la baisse du cours des denrées agricoles et du maintien des baux élevés signés en l'an IV pendant la cherté (11 nivôse an VII) ; celle de Buis [-les-Baronnies] pour fixer un nombre maximum de chèvres (26 nivôse an V) ; un propriétaire de Courtempierre<sup>7</sup> *aux citoyens composant le comité d'agriculture* pour réduire de moitié l'impôt foncier, avec tableau des revenus et charges d'un arpent de seigle, reçue le 26 nivôse an VII ; Damond aîné, administrateur du district de Romorantin [-Lanthenay], cultivateur à Lamotte-Beuvron, sur son différend avec Delaage, an-

<sup>1</sup> Une partie d'AF/III/103/B, dossier 461 (approvisionnement de Paris en l'an IV) appartient au fonds du secrétariat général du Directoire.

<sup>2</sup> Numérotées jusqu'à 57 et pièce 1 bis.

<sup>3</sup> Qui coûteraient moins cher que les douze gardes-champêtres communaux de ce canton et seraient plus efficaces parce que mieux payés. Le renvoi par le ministre date de vendémiaire an VI.

<sup>4</sup> Note rayée après l'analyse : *Le bureau* (le bureau central des commissions des Cinq-Cents?) *observe qu'il n'existe point de commission chargée de la révision du code rural, en conséquence, il demande qu'il en soit nommé une pour cet objet.*

<sup>5</sup> Sous son ancienne appellation de Ravel-Salmeranges.

<sup>6</sup> *Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XXVI, pages 338-341.

<sup>7</sup> Identifié par l'analyse de la pièce par le bureau central des commissions comme le citoyen Amyot.

cien seigneur, qualifiant de vaine pâture rachetable la pâture sur les bruyères, dite pâture grasse ou vive par la coutume, où les bestiaux champagent toute l'année (reçue le 26 vendémiaire an VI) ; Étienne-Antoine Faye, de Cæn, demandant la propriété d'un tiers du marais de Liévetot (communes d'Houtteville et Liesville [-sur-Douve]) défriché par lui par traité de 1779 avec l'abbaye Saint-Étienne de Cæn, à titre d'accord transactionnel avec la République dans leur procès en appel au tribunal civil d'Ille-et-Vilaine contre les habitants ayant brisé les barrières et rompu les canaux en 1789 (1<sup>er</sup> frimaire an V) ; Gérôme, de Paris, pour un système de bons au porteur sur hypothèques des propriétés bâties et non bâties, 12 pages manuscrites, deux exemplaires (26 ventôse an VII) ; le président de la municipalité de Guiscard pour créer un corps de gendarmerie rurale, 32 pages manuscrites (2 nivôse an V) ; et l'agent et l'adjoint municipaux de Nouvion déchus de l'appel faute de connaître les lois dans le procès intenté par la fille de l'ancien seigneur contre l'agent et le garde-champêtre pour n'avoir pas déclaré les vaches conduites dans les prés suivant un usage plus que trentenaire (25 thermidor an VII)

AF/III/103/A (fin) et 103/B, Comité puis commission du commerce des assemblées de la Constituante aux Cinq-Cents : foires et marchés, usines et douanes, traite négrière, traité de commerce avec la République de Mulhouse ; Directoire, secrétariat général : approvisionnement de Paris en l'an IV.

1778-an VII

AF/III/103/A, dossier 460, Comités et commissions des assemblées : foires et marchés

1791-an VII

322 pièces.

Pièces 2-5, 17-20, 245-249, 272-309 et 320-322, matériaux des comités des assemblées avant le Directoire : fiches de dépouillement par ordre alphabétique de localités de demandes de création et de changement de dates de foires et marchés reçues par le Comité d'agriculture et de commerce de la Constituante avec mention des avis des départements et des districts jusqu'en avril 1791<sup>1</sup> ; notes d'une même écriture par département sur les foires, Ain à Hautes-Alpes et Cantal à Mayenne et *note préliminaire du travail sur les foires et marchés* : 1°) prendre note des districts qui n'ont pas fourni les tableaux des foires établies sur leur ressort 2°) faire un tableau par ordre alphabétique de département des foires et marchés existants dans chaque département, 3°) et 4°) faire de même pour ceux dont la conservation est demandée et dont la suppression est proposée [an II ou an III] ; circulaires manuscrites du Comité de commerce et des approvisionnements réclamant aux départements leurs tableaux des foires et marchés (18 frimaire et 27 nivôse an III) ; listes dans l'ordre des départements : des districts ayant renvoyé leurs états des foires et marchés suivant arrêté du Comité de commerce et des approvisionnements du 19 vendémiaire an III, du nombre de districts de chaque département, et des dossiers sur les foires et marchés remis par le Comité de division à celui de commerce et des approvisionnements (15 nivôse an III) ; extrait de procès-verbal de séance de la Convention renvoyant au Comité du commerce une motion tendant à interdire les marchés le décadi (1<sup>er</sup> prairial an II)

AF/III/103/A, dossier 460, pièces 50-236, demandes de remboursement par les communes des districts de Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Tartas de frais supplémentaires supportés en l'an II pour avoir dû prendre à Dax des grains en remplacement d'une réquisition pour l'armée en Gironde, dossier noté sur sa couverture comme renvoyé au Comité d'agriculture en vendémiaire an IV : lettre d'envoi par Joseph Laborde, administrateur du département, à la Convention (s. d.), délibérations du directoire du département et des trois districts (an III) et mémoires individuels des frais à rembourser aux communes signés par les maires et officiers municipaux et visés par les districts (fin de l'an II)<sup>2</sup>

AF/III/103/A, dossier 460, pièces 1, 6-16, 21-33, 38-39, 237-244, 264-270 et 316-318, commission des foires et marchés des Cinq-Cents, création et pièces envoyées par le Directoire et le ministre de l'Intérieur : extrait du procès-verbal de la séance des Cinq-Cents du 12 ventôse an IV créant la commission ; copie du message du Directoire du 28 germinal an IV envoyant trois cartons de pièces sur les foires et marchés<sup>3</sup>, inventaires des pièces du Comité de commerce et des approvisionnements au 5 brumaire an IV remis aux ministres des Finances et de l'Intérieur et aux Archives nationales, état des registres du Comité de commerce re-

<sup>1</sup> La demande la plus ancienne date de 1768 pour Aire, district de Neste, département des Hautes-Pyrénées (Tarbes), rédaction prouvant que ces soixante-quinze fiches environ, toutes d'une même écriture, datent bien des débuts de la Révolution. Elles ne consignent aucune décision ou action du Comité, ce qui indique qu'il ne s'agit pas de feuilles de travail du comité d'agriculture et de commerce de la Constituante comme l'inventaire manuscrit d'I. Cloulas les qualifiait. En majorité, les demandes datent de 1790. On n'a pas repris les noms des localités à l'index. Un décret du 14 août 1793, qui donnait aux communes la liberté de créer des foires, avait été annulé par un autre en date du 18 ventôse an II conservant les marchés qui existaient avant 1789 et soumettait toute création à une loi particulière.

<sup>2</sup> Saint-Sever, nom révolutionnaire : Mont-Adour. Quelques mentions de blé d'Inde ou maïs. Taurin, greffier de la commune de Beaussie (auj. : commune de Mazerolles) agissant pour les officiers municipaux, qui ne savent pas signer, cite les dépenses pour la boiture de ce deux réquisitions. Les noms des autres communes n'ont pas été retenues à l'index.

<sup>3</sup> En réponse au message du Conseil du 5 de ce mois (*Debidour*, tome II, pages 23, note 2, et 161).

mis au ministre de l'Intérieur en brumaire an IV pour être déposés aux archives du Directoire<sup>1</sup> ; inventaire *du carton* sur les foires et marchés dressé au ministère de l'Intérieur, minutes de lettres de la commission des foires et marchés, reçus de pièces et réponses du ministre de l'Intérieur et de Vallée, garde du dépôt général des archives du commerce (an IV)

demandes renvoyées par le ministre de l'Intérieur à la commission (demandes par les municipalités de création de foires sauf indication contraire) : à Andouillé, adresse de la municipalité<sup>2</sup> (18 thermidor an IV) ; à Beauvais pendant les jours complémentaires pour les étoffes et autres produits manufacturés (26 prairial an VI) ; de transfert au bourg de Clécy de celle se tenant au château de Landelles<sup>3</sup>, adresse d'habitants, environ 35 signatures (germinal an V) ; à Échiré (27 frimaire an V) ; de deux à Evergem (Escaut) où il n'y en a pas, lettre de l'administration centrale (5 thermidor an VI) ; d'une troisième à Ganges (30 floréal an VI) ; de trois nouvelles à Pacy [-sur-Eure], lettre du député Lecerf (prairial an VI) ; de trois nouvelles à Semur [-en-Auxois], adresse d'habitants (19 fructidor an V) ; et à Vidauban (germinal an IV)

autres pièces provenant du ministère de l'Intérieur : *Arrêté de l'administration centrale de la Haute-Loire relatif aux foires et marchés du 3 germinal l'an quatre...*, le Puy, P.-B.-F. Clet, imprimeur du département, 6 pages, envoi du ministre à la commission ; essai par Claude Determes, de Bayet, juge de paix de Souitte (auj. : commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule) pour tenir les marchés de l'Allier suivant le calendrier républicain (20 vendémiaire an VI)<sup>4</sup> ; brochures imprimées reliées ensemble sous une couverture portant mention de leur envoi à Dubois, chef de la 4<sup>e</sup> division du ministère, et de leur enregistrement au bureau du commerce le 17 nivôse an IV : *Rapport fait au nom du comité de commerce de la commune de Valenciennes au citoyen Peres, représentant du Peuple... sur l'état des manufactures et du commerce de cette ville avant le bombardement ... le 8 pluviôse an III par Paul-Joseph Nicodème père*, Valenciennes, Prignet père, imprimeur, 24 pages ; *Seconde partie du commerce de Valenciennes ... le 15 floréal an III*, Valenciennes, de l'imprimerie du district sous la direction de Prignet fils aîné, 46 pages, et *Discours pour l'établissement de la place du change appelée bourse à Valenciennes ... par Paul-Joseph Nicodème père*, Valenciennes, même imprimeur, 18 pages, s.d. [thermidor an III]<sup>5</sup>

AF/III/103/A, dossier 460, pièces 34-37, 40-49 et 250-263, autres demandes de foires aux Cinq-Cents : d'un marché le vendredi et de trois foires annuelles à Avrillé (Vendée), demande de l'agent et de l'adjoint municipaux et d'une dizaine d'habitants approuvée par la municipalité de Talmont [-Saint-Hilaire], chef-lieu du canton, et celles d'Angles et de Luçon (pluviôse an V)<sup>6</sup> ; de trois nouvelles à Frontonas, envoi du député Decomberousse (fructidor an VI), et à Pouilly [-en-Auxois] présentée par l'administration centrale sur le conseil du ministre de l'Intérieur (fructidor an VI) ; et de rétablir le marché décadaire et les six foires annuelles qu'avait créé la municipalité de Pionnat en 1793 (brumaire an VI)

dossiers de commissions spéciales : complétée le 3 prairial an VI sur les vols par les rouliers, adresse de commissionnaires courtiers de voiture, une dizaine de signatures<sup>7</sup> (enregistrée le 12 nivôse an IV) ; et créée le 3 pluviôse an VII sur la demande de création de deux foires par la municipalité de Saint-Laurent [-en-Grandvaux] ;

adresses de particuliers aux Cinq-Cents par Lefournier, de Paris pour tenir les foires et marchés suivant le calendrier républicain, renvoyée au comité d'instruction publique (10 vendémiaire an VI) ; et Thouret, d'Amiens, sur le Dix-Huit Fructidor et demandant d'interdire les foires le décadi (27 vendémiaire an VI)

AF/III/103/B, dossier 461, Directoire, secrétariat général : approvisionnement de Paris (an IV) ;  
Convention, comité de commerce et d'approvisionnement : commerce (an III-an IV)

an III-an IV

35 pièces.

Pièces 1-21, Directoire, approvisionnement de Paris, dossier dit *Substances Paris*, pièces annotées : *Int. S.G<sup>s</sup>* : rapport des ex-commissaires de la commission de commerce et d'approvisionnements Jouennault et G.

<sup>1</sup> Registres des délibérations du comité de commerce du 5 septembre 1789 au 4 brumaire an IV, deux registres de la commission d'examen des marchés du 22 novembre 1792 au 18 fructidor an II et 2<sup>e</sup> registre de délibérations du comité de surveillance des subsistances militaires, *le premier registre n'a pas été remis au Comité de commerce.*

<sup>2</sup> Également signée par le commissaire municipal et le juge de paix.

<sup>3</sup> Ou la Landelle, commune de Clécy.

<sup>4</sup> Renvoi par le ministre à la commission d'instruction publique. L'auteur invente un système de dates fixes assignées aux fêtes mobiles du calendrier grégorien, ce que fait aussi Lefournier, de Paris (plus loin).

<sup>5</sup> Bien que rien ne le prouve, on peut supposer que ce recueil a été communiqué par le ministère aux Cinq-Cents. Leur auteur est Paul-Joseph Nicodème, député du tiers état de la ville de Valenciennes à la Constituante. Voir aussi plus loin, AF/III/103/B, dossier 462.

<sup>6</sup> Cachets des trois municipalités, les deux derniers légendés COMMUNE D'ANGLES REP FRAN et MUNICIPALITE DE LUCON REPUBLIQUE FRANCAISE.

<sup>7</sup> Se disant indistinctement de Paris, Lille et autres lieux (noms non retenus à l'index).

<sup>8</sup> C'est à dire : Directoire, secrétariat général, division ou groupe de l'Intérieur. Cette annotation ne figure pas sur la déposition sur l'approvisionnement des magasins militaires. Elle se trouve sur la lettre des commissaires de commerce et d'approvisionnement au Directoire accompagnant leur rapport.

Picquet pour affecter au ministère des Finances les produits et dépenses de la liquidation des comptes de cette commission, adressé par les auteurs au Directoire le 6 frimaire an IV *pour la conférence des ministres* ; rapport du ministre de l'Intérieur au Directoire sur la quantité de sacs (de farine) disponibles à Paris après les arrivées et les distributions de la veille (17 frimaire an IV) ; copie certifiée par le ministre de l'Intérieur de la déposition d'un soumissionnaire de marché d'approvisionnement de farine pour les magasins de la 17<sup>e</sup> division militaire<sup>1</sup> contre l'accusateur public du district de Château-Thierry (brumaire an IV) ; états quotidiens d'approvisionnement des sections de Paris en pain et en farine rédigés par Chanez, commandant la place, copies conformes signées par le général en chef de l'armée de l'Intérieur (12, 18, 20 et 22 à 28 frimaire an IV)<sup>2</sup>.

AF/III/103/B, dossier 461, pièces 22-35, pièces du Comité de commerce et d'approvisionnement en partie renvoyées à celui de salut public : lettre de Bergerot, directeur de la liquidation de la dette des émigrés, au Comité sur une demande de Butel, négociant à Bourges, sur les créances du condamné Ketin<sup>3</sup> (3 brumaire an IV) ; demande de dégrèvement des contributions en grains par la commune de Cerdon (Loiret) adressée au Comité des subsistances et renvoyée par celui de commerce et d'approvisionnement à celui de salut public (24 fructidor an III) ; plainte du citoyen Chessé, de Rochefort (Charente-Inférieure), au *premier président de la Convention* contre la cherté des vivres, avec billet sur le prix de diverses denrées au dos du haut d'une liste de canonnières entretenues ayant droit à la distribution de riz, datée du 32 fructidor l'an 3ime, renvoyée au comité le 2 brumaire an IV ; demandes d'autorisation d'exporter de la gomme du Sénégal par des négociants du Havre pour des négociants d'Amsterdam par navire neutre pour Hambourg, renvoyée par le comité à celui de salut public (2 vendémiaire an IV), et du papier de petit format inusité en France par un citoyen de Bordeaux vers Hambourg et Lubeck (29 vendémiaire an IV) ; lettre de Latouche, de Montmorillon, à la Convention, sur les inconvénients de la levée en grains pour les propriétaires (13 prairial an III) ; adresse de Legrand, de Saulces [-Champenoises], au président de la Convention, pour taxer de nouveau le pain<sup>4</sup>, renvoyée par la Commission de l'agriculture et des arts au Comité de commerce et d'approvisionnement (9 floréal an III) ; offre de fourniture de denrées par Sauvage et compagnie, d'Hambourg, au *comité des subsistances de Paris*, renvoyée par le comité à celui de salut public (25 septembre 1795) ; protestation de la commission des revenus publics auprès du Comité de commerce et d'approvisionnement contre un arrêté du représentant en mission Richou du 8 thermidor an III joint en copie réinstallant un hôpital militaire dans les locaux du directeur de la saline nationale de Soultz [-sous-Forêts] (3 ventôse an IV).

AF/III/103/B, dossier 462, Convention et Cinq-Cents, commerce : usines, douanes, bourses, rapports commerciaux.

an III-an VII

81 pièces<sup>5</sup>.

Pièces 1-6, dossier dit *Usines* : plainte d'Henri Dumur, contrôleur de la cuite des sels à la saline de Dieuze destitué en l'an II, débouté de sa demande d'indemnité par le tribunal du district (vendémiaire an IV) ; demande d'encouragements auprès du Comité d'agriculture et des arts de la Convention par les époux Bordon-Lamalinie, d'Abjat [-sur-Bandiât], pour leur manufacture de savon créée deux ans auparavant (s. d.)

AF/III/103/B, dossier 462, pièces 7-12, dossier dit *Douanes, destitution* : adresse de Louis-Joseph Deu, ex-directeur des douanes à Boulogne-sur-Mer, au Comité de commerce, pour être remboursé du loyer de sa maison pendant sa détention en l'an II [brumaire an IV] ; plainte au Comité de commerce et d'approvisionnement par Mollon et Tardif, capitaines généraux des douanes d'Aigues-Mortes et Sète, et Bisset, lieutenant principal d'Aigues-Mortes, renvoyés pour avoir dénoncé Thierriat, ex-directeur des douanes de Montpellier, et Chaslon, alors régisseur des douanes et aujourd'hui agent national des douanes, complices de Gauthier, parent du premier, directeur de celles de Toulon royaliste et participant de la rébellion (6 brumaire an IV)

<sup>1</sup> Celle de Paris.

<sup>2</sup> Sur papier à en-tête blanc imprimé de l'état-major de cette armée sauf celui du 20 (pièce 15, billet de papier bleu) ; pièces signées *Buonaparte* sauf les pièces 10 et 20, du 26 signée par Jacoutot, et du 24 signée par A. Jullien, ses secrétaires. Le second, Marc-Antoine Jullien dit de Paris, est plus connu que le premier, mort pendant la campagne d'Italie d'après les *Mémoires du baron Fain*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Plon, 1908, page 26. Note sur l'assassinat de la citoyenne Seichrist, marchande d'eau-de-vie et de tabac, rue de Vaugirard près la caserne des Carmes (12 frimaire, pièce 13), l'arrestation de nuit au poste de la rue Denis d'un garçon boulanger transportant des pains pour les livrer à un marchand de vin de la rue Aubry-le-Boucher (22 frimaire, pièce 18) et le refus des boulangers de la section de la Fraternité de cuire le pain sous prétexte de ne pas avoir de chandelles (23 frimaire, pièce 16).

<sup>3</sup> Personnage inconnu du fichier des émigrés des Archives nationales et de W (Tribunal révolutionnaire). Voir éventuellement Arch. nat. F/7 4753, dossier 3 : André Ketin, liégeois, fournisseur militaire en arrestation, pluviôse an II et, dans le groupe *Archives* de cette sous-série : F/7/4235/B, dossier 124 (sans date ni autre précision d'après l'index sur fiches de ce groupe).

<sup>4</sup> C'est à dire pour rétablir le maximum.

<sup>5</sup> Pièces 1 à 80 et pièce 36 bis.



AF/III/103/B, dossier 462, pièces 13-17, dossier dit *Commerce, bourses* : lettre du constituant Nicodème<sup>1</sup> au ministre de l'Intérieur, en réponse à une circulaire aux membres des bureaux de commerce, déclarant s'abstenir de toutes fonctions publiques comme beau-frère d'émigrés (12 nivôse an IV), renvoi par le chef de la 4<sup>e</sup> division du ministère à celui de la 1<sup>ère</sup>.

AF/III/103/B, dossier 462, pièces 18-54, dossier dit *Usines*. Comité de commerce et d'approvisionnement de la Convention : plainte de Thérèse Huart veuve Joseph Meunier, propriétaire de la forge de la Lobiète à Anor, menacée de chômer faute de livraison de fonte par Coupladon, agent du Comité à Couvin (pays de Liège<sup>2</sup>), qui en a fourni à la forge de Milourd à Anor, chez le propriétaire de laquelle il loge (15 prairial an III) ; adresse du conseil général de la commune de Morez contre l'interdiction d'exporter la clouterie (7 vendémiaire an IV), annotée par le conventionnel Vernier en la renvoyant au Comité;

dossiers de commissions spéciales des Cinq-Cents créées les : 5 floréal an IV sur la demande de création de deux forges catalanes à Livron [-sur-Drôme] pour exploiter du minerai de fer de la Voulte [-sur-Rhône], parmi les pièces jointes : *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la pétition du citoyen Seauve et de la citoyenne Ducluzeau relative à l'exploitation d'une mine de fer par Réal. Séance du 30 floréal an 4*, Paris, Imprimerie nationale, prairial an IV, 4 pages, et observations ou projets de rapport manuscrits de deux députés, l'un favorable et le second démontrant que la totalité des mines de fer de la Voulte est concédée par l'administration centrale de l'Ardèche à la compagnie Azema (an IV-an V) ; 1<sup>er</sup> thermidor an IV sur la plainte de Marguerite Nagle, veuve Simon Jary, de Nantes, dépossédée de la mine de charbon de Lenguen à Nort [-sur-Erdre] exploitée par sa famille depuis soixante-dix ans, par arrêté du Comité de salut public de l'an II l'attribuant à Gaudin et compagnie ; 28 fructidor an V sur la demande des frères Caron, de Fraisans, de réunir le haut-fourneau de Quingey dont ils se sont rendus adjudicataires, à ceux qu'ils exploitent à Fraisans ; 18 nivôse an VI sur la demande de Frédéric Witz, citoyen de la République de Mulhouse, acquéreur de l'abbaye de Longuay (commune d'Aubepierre-sur-Aube), d'y établir un fourneau en sablerie, délibérations de l'administration centrale et de la municipalité d'Arc-en-Barrois et billet du député Laloy<sup>3</sup> demandant le dossier au citoyen Froissard, prairial an VI ; 24 prairial an VI sur une loi permettant aux manufactures d'indiennes de France de soutenir la concurrence étrangère : adresse de fabricants de Nantes (19 prairial an VII), environ 200 signatures<sup>4</sup> ; 28 messidor an VII sur l'interdiction d'importer des toiles peintes demandée par adresse jointe d'entrepreneurs de Rouen et des environs, 26 signatures ; et complétée le 6 prairial an VI sur l'adresse de Gayet, fondé de pouvoir d'Olivier, propriétaire d'un haut-fourneau sur la rivière de Salins [-les-Bains], contre le message du Directoire<sup>5</sup> proposant de le fermer sur plainte des entrepreneurs de la saline ; adresse de Ed. Chamberlain, d'Honfleur, fabricant d'acides minéraux à la Rivière [-Saint-Sauveur], à renvoyer à une commission spéciale, demandant d'interdire l'importation de vitriol (26 brumaire an VI)

AF/III/103/B, dossier 462, pièces 55-80, dossier dit *Rapports commerciaux, exportation, importation*. : lettre de Pagès-Ferrer, de Saurat, au conventionnel Bordes, contre la saisie de moutons par des douaniers des Cabannes faute d'acquits à caution près de la frontière, et procès-verbal par le juge de paix des Cabannes (8 vendémiaire an IV), renvoyée par son destinataire au Corps législatif ; adresses aux Cinq-Cents de : quinze fabricants de poils de lapin demandant l'autorisation d'exporter leurs produits, reçue le 18 fructidor an V et renvoyée à la commission sur les droits d'exportation ; de négociants du Havre demandant la suspension de l'arrêté du Directoire du 12 ventôse an V<sup>6</sup> qui entraîne la saisie de marchandises appartenant à des négociants français, plus de 50 signatures (8 fructidor an V) ; W.-H.-D. Keidel, fondé de pouvoir de Thomas Hayward, capitaine du navire des États-Unis *la Juliana* chargé pour Brême, pris par le corsaire *l'Espérance*, demandant le rapport de la commission spéciale créée le 2 messidor an V (thermidor an V) ; Fontan jeune et L. Thomas aîné, armateurs du corsaire *l'Espérance* de Saint-Malo, sur cette prise (reçue le 25 thermidor an V) ; L'Aignel, du Havre, demandant une subvention pour imprimer deux ouvrages, prospectus joint intitulé *Loix commerciales et France commerçante. Adresse aux deux Conseils du Corps législatif par L'Aignel, jurisconsulte au Havre*, le Havre, Patry, imprimeur, 1<sup>er</sup> avril 1797 ère chrétienne ou 12 germinal Ve année de la République française, 12 pages, renvoi à la commission d'instruction publique des Cinq-Cents ; de négociants de Lorient pour les saisies de navires américains pour défaut de rôle d'équipage, joignant une attestation par Bertrand aîné, capitaine de la frégate *la Sémillante*, d'avoir dû présenter son rôle d'équipage à Robert Varick, maire de New-York, pour faire libérer l'armurier Tobécourt en l'an III (1<sup>er</sup> thermidor an V) et adresse d'une délégation de négociants de Lorient contre les premiers, Paris, 6 fructidor an V ; d'armateurs et négociants de Morlaix demandant l'application stricte des déclarations de bonne prise de navires américains pour défaut de rôle

<sup>1</sup> Voir plus haut, AF/III/103/A, dossier 460, ses imprimés sur le commerce de la ville et la création d'une bourse. Il se conforme ici à la loi du 3 brumaire an IV sur les parents d'émigrés.

<sup>2</sup> Ensuite : département des Ardennes, aujourd'hui : Belgique, province de Namur.

<sup>3</sup> Pierre-Antoine Laloy, député de la Haute-Marne à la Législative, à la Convention, aux Cinq-Cents et, à partir de prairial an VI, aux Anciens, frère cadet du constituant Jean-Nicolas, commissaire central du département. Arc-en-Barrois, nom révolutionnaire : Arc-sur-Aujon.

<sup>4</sup> Environ 180 signatures et noms d'une vingtaine d'autres ne sachant pas signer (éléments non retenus à l'index).

<sup>5</sup> Du 19 prairial an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II).

<sup>6</sup> Arrêté portant règlement sur les prises de bateaux neutres, spécialement américains (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

d'équipage en règle<sup>1</sup>, une dizaine de signatures (29 messidor an V) ; Paul Nairac et fils, négociants à Bordeaux, demandant l'autorisation de faire entrer avec paiement des droits des nankins des Indes expédiés par des américains avant qu'ils aient eu connaissance de la loi du 3 brumaire an V (3 brumaire an VI) ; Rangin, d'Aramon, pour généraliser la protection contre les produits étrangers, prenant en exemple la disparition des eaux-de-vie locales à cause de celles d'Espagne, moins chères, importées par les ports de Marseille et Sète (6 pluviôse an VI), renvoyée à la commission du commerce ; de négociants de Saint-Quentin pour interdire l'importation des mousselines, environ 40 signatures (2 pluviôse an V) ; et Sarot, ancien jurisconsulte à Paris, pour punir l'usage des marchandises britanniques prohibées des mêmes peines que leurs marchands et contrebandiers (6 nivôse an VII).

AF/III/103/B, dossiers 463 et 464 (début), Constituante et Convention : traite négrière

1778-1792

87 pièces.

Réclamations de négociants de Nantes (dossier 463) et du Havre (dossier 464, début) en matière d'acquits pour demi-droit d'entrée pour les denrées coloniales achetées sur le produit de la traite des noirs supprimés en 1784 et de la gratification de 40 livres par tonneau des navires du commerce de *Guinée* les ayant remplacés, pièces reçues en 1790 et 1791 par le Comité du commerce de la Constituante.

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 1-2, chemises du dossier, la seconde portant le titre *Commerce d'Afrique, réclamations de quelques négociants de Nantes sur les gratifications accordées pour la traite des noirs, M<sup>r</sup> Mosneron*, le verso étant une feuille d'analyse d'une lettre de la municipalité de la Ciotat sur le commerce remise à Meynier le 6 août 1790<sup>2</sup>

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 3-7, 29 et 31-33, affaire Armand-François Delaville, de Nantes : mémoire présenté au ministre des Finances de Lessart en 1791 relatant que ses quatre navires, *l'Audacieux*, *le Henri IV*, *la Madame* et *la Madeleine*, partis de Nantes à la fin de 1783, ont été empêchés de faire terre à Cabinda (auj. : Angola) occupé par les Portugais et ont dû faire la traite à Loango (auj. : Congo) et Malimba (auj. : Cameroun) où les noirs sont moins vigoureux, que les trois premiers n'ont pu apporter à Saint-Domingue que 1197 noirs la plupart malades, au lieu de 2000, et ne sont rentrés à Nantes qu'après le délai fixé par l'arrêté du Conseil du 26 octobre 1784 pour jouir des acquits, et que le dernier, ayant subi des pertes dans l'équipage et la cargaison à cause du scorbut, a manqué Saint-Domingue et a atterri à Savannah (Géorgie) où il n'a pu vendre les nègres survivants qu'à bas prix contre du tabac et d'autres denrées à prendre à l'échéance d'un an ; parmi les pièces jointes : lettres de Darthiaque, officier commandant le navire *la Madeleine*, rendant compte à Delaville de la mévente de sa cargaison à Savannah contre du tabac et d'autres denrées à prendre à l'échéance d'un an, Savannah (juin et août 1784), certificat de jaugeage des trois premiers navires et expédition de l'acte de vente de la *Madeleine* par Deville à Julien Millet, qui l'a rebaptisée le *Bien-Aimé* (1785), état récapitulatif des sucres provenant de la vente des nègres des navires *le Henri IV* et *la Madame* (1785-1786), lettre de Boyetet, directeur du commerce, informant Deville que son mémoire est renvoyé au bureau du commerce et terminant par cinq lignes en espagnol (23 août 1788)

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 8-29 et 37, affaire Desridellières-Leroux ou Leroux des Ridellières, de Nantes : envoi par Tolozan, garde du commerce, à Meynier, président du Comité d'agriculture et de commerce, du dossier de leur réclamation (11 avril 1790), parmi les pièces jointes : lettre de Jean-Baptiste Delacour, de Paris, à Monseigneur (?), sur l'affaire, vue au bureau général du commerce par M. de La Boullaye (5 mars 1789), renvoi par La Boullaye à Desridellières-Leroux de leurs duplicatas de factures, le ministre ayant rejeté leur demande de réduction de moitié des droits sur le sucre (26 juin 1789), copies de factures subséquentes de sucre chargé sur la *Marquise de Choiseul*, partie des Cayes en 1775, sur la vente de 225 nègres arrivés sur le *Badin* en 1765, et mémoire sur celui de *l'Aurore*, arrivé à Nantes sans les factures que le capitaine avait postées de Belle-Île où il avait dû faire relâche quelques jours plus tôt en novembre 1774, et factures subséquentes<sup>3</sup> de sucre chargé de Léogane pour Nantes sur les navires le *Simple*, capitaine Rouxel, en 1785, sur le produit de la vente de 397 nègres arrivés en 1777 sur la *Duchesse de Duras*, *l'Aurore*, en 1774, sur

<sup>1</sup> Qui doivent être visés par un officier public du port neutre de départ. La dizaine de signataires entendent détruire des réclamations en cours non précisées.

<sup>2</sup> Étienne-David Meynier de Salinelles, député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes, président du Comité d'agriculture et de commerce de la Constituante de novembre 1789 à la fin de la session. Des trois frères Monneron députés à la Constituante, il s'agit probablement ici de Jean-Louis, député suppléant de Pondichéry admis le 11 novembre 1790, membre très actif du Comité des colonies, plutôt que de son cadet Pierre-Antoine, suppléant de l'île de France admis le 12 février 1791, également membre de ce comité, ou de leur aîné Charles-Claude-Ange, député de la sénéchaussée d'Annonay qui, bien qu'ancien intendant de la compagnie des Indes, ne fut jamais membre de ce comité ni de celui d'agriculture et de commerce, mais de ceux des subsistances puis d'imposition.

<sup>3</sup> Pièces sur formulaire imprimé de quatre pages de l'amirauté de Saint-Domingue et visées à l'arrivée à Nantes par la régie des fermes constatant le chargement de sucre pour Nantes payé sur le produit de la vente de noirs apportés aux mêmes ports depuis 1769 pour le compte des négociants, avec nombre de têtes et produit de chaque vente et compte de rappel des chargements précédents sur les mêmes comptes. Cachet de l'amirauté de Léogane, 1774 (pièce 15).

celle de 219 nègres arrivés en 1772 sur *les Deux Créoles* et *le Cléomène*, *le Montaudouin*, *le Salomon* et *le Tharon*, capitaine Macarty, en 1784, sur celle de 381 nègres arrivés en 1767 sur *le Roy Nègre*.

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 30 : mémoire de Tourgouilhet et Rousseau, armateurs du navire *les Trois Comtes* parti de Nantes en juin 1784, arrivé au Cap-Français en mai 1785 avec 302 nègres, n'ayant pu bénéficier ni du demi-droit ni de la gratification à son retour, adressé au bureau du commerce (s. d.) [avant 1789]

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 34-36 et 40 : mémoire du constituant Guinebaud au garde du commerce Tolozan classant les réclamations des négociants nantais en trois catégories en fonction de la date limite du demi-droit aboli en 1784 (2 septembre 1789) ; lettre du ministre de l'Intérieur et des Finances de Lessart renvoyant au Comité de commerce et d'agriculture les demandes des divers négociants de Nantes réclamant la gratification de 40 livres par tonneaux remplaçant le demi-droit (20 avril 1791).

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 39 et 41-47, affaire Desclos-Le Peley frères, de Nantes : mémoire des fermiers généraux pour rejeter la réclamation de la gratification de 40 livres par tonneau de ces armateurs pour le sucre de leur navire *Le Bailli de Suffren*, parti en juin 1784, n'ayant pu relâcher à Cabinda, occupé par les portugais, et ayant fait sa traite à Loango et Malimba où ils n'ont pu *traiter* que 487 noirs au lieu de 600, dont 103 morts de maladie avant d'atteindre le Cap-Français (s. d.) [après 1787], réponse des intéressés adressée au ministre des Finances avec copies de lettres, notamment à De Colonia, employé de la ferme générale en 1784 et 1785 ; copie d'une lettre du ministre de la Marine de Castries du 13 avril 1786 annonçant à la chambre de commerce de Nantes la signature d'une convention avec le Portugal pour régler les contestations sur la traite des noirs à la côte dite d'Angola, lettre des négociants au nommé Caillaud à Paris, l'autorisant à avoir communication des pièces de leur affaire auprès de M. Bergon et lui demandant d'intervenir auprès du député Guinebaud (novembre 1791), reçu par les mêmes de six pièces du carton des primes et encouragements, comité du commerce (18 juillet 1792)

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 48-71, affaire Espivent de La Villeboisnet, négociant à Nantes, armateur du navire *le Breton*, pièces envoyées par Caillaud, de Paris, à Meynier : lettre de La Boullaye annonçant au négociant avoir obtenu le demi-droit au lieu de la gratification pour son navire, parti de Nantes avant l'arrêt du Conseil d'État (21 juillet 1787) ; lettres du négociant à Beaumont, avocat à Paris (1786-1788) ; procès-verbal de vente de 425 nègres arrivés au Cap sur le navire *le Breton*, déclaration du nombre de noirs perdus lors de la traite à Malimba, dont trois déserteurs, et de ceux décédés pendant la traversée, et procès-verbal de visite des noirs reconnus sains par Arthaud et Cosme d'Angerville, médecin et chirurgien du Roi au Cap (juillet 1785)

AF/III/103/B, dossier 463, pièces 72-87, affaire Guillaume Bouteiller père et fils, de Nantes : lettre des négociants à E. Caillaud, à Paris, transmettant leurs sommations faites en 1787 à la prévôté de Nantes sur le refus de la ferme d'enregistrer les acquits de la cargaison de sucre chargée sur leur navire *les Deux Jeunes frères* provenant de vente des noirs apportés à Port-au-Prince en 1767 par le *Saint-Julien* et en 1769 par le *Saint-Charles* (mai 1791), factures subséquentes de sucre chargé à Port-au-Prince sur l'*Artibonite* en 1787, sur le produit de la vente de 135 nègres apportés en 1773 par la *Marianne*, et de 184 apportés en 1769 par le *Saint-Julien*, en juillet 1787 sur *les Deux Jeunes frères* sur celle de 182 nègres apportés en 1767 par le *Saint-Julien* et de 194 autres apportés en 1769 par le *Saint-Charles*, en avril 1789 sur *les Deux Jeunes frères* sur la vente de 560 autres apportés en 1778 par la *Généreuse*, en 1787 sur le *Jean-Philippe*, sur les ventes de 160 nègres apportés en 1785 par la *Victoire*, de 135 autres apportés en 1773 par la *Marianne*, de 638 apportés en 1784 par la *Duchesse de Polignac*, et de 397 autres apportés en 1777 par l'*Amphitrite*.<sup>1</sup>

AF/III/103/B, dossier 464, pièces 1-22, affaires de négociants du Havre : demande par Ruellan et compagnie, de ne pas rembourser la gratification perçue pour leur navire le *Passage du Roy*, capitaine Michel-Pierre Dulaurant, sur lequel le Roi avait fait la traversée d'Honfleur au Havre, s'étant échoué sur un banc de sable sur la côte d'Afrique, ayant dû jeter sa cargaison et revenu à vide après réparation au Cap à Saint-Domingue (1788), procès-verbaux de visite et de réparation du navire visés par l'amirauté du Cap<sup>2</sup> (8 mai-18 juin 1787) ; signification d'huissier à l'armateur Justin Lalanne d'un arrêt du Conseil d'État du 20 août 1788 le condamnant au remboursement de la moitié de la gratification reçue en 1786 pour son navire la *Laurette*, armé pour la traite à Saint-Domingue et rentré au port après une avarie, déposition à l'amirauté du Havre de Louis Le Vanier, d'Honfleur, capitaine du navire (30 septembre 1786)

AF/III/103/B, dossier 464, fin, Comités de commerce de la Constituante aux Cinq-Cents : commerce de la république de Mulhouse avant son annexion en l'an VI et pièces sur celui de Montbéliard et de la Flandre autrichienne.

1786-an VI

Pièces 23-50 et 57-58<sup>3</sup>, commerce avec Mulhouse : carte du sud de l'Alsace figurant le territoire de la république de Mulhouse, encre couleur, ayant servi de chemise au dossier (s.d.) ; lettre de Mengaud père à

<sup>1</sup> Cachet personnel armorié du contrôleur de la marine à Saint-Domingue en dix exemplaires.

<sup>2</sup> Cachet de l'amirauté en 14 exemplaires.

<sup>3</sup> Le dossier 464 compte 57 pièces numérotées de 1 à 58, le numéro 43 ayant été donné au feuillet intérieur de la pièce 42. La pièce 54 (quatre pages) a été constatée coupée en deux en avril 2006.

"Monsieur", proposant de rattacher Montbéliard à la Bourgogne<sup>1</sup> et Mulhouse à l'Alsace en faisant poser la question par Reibel<sup>2</sup> (janvier 1791), pièces jointes : copie d'un arrêt du Conseil d'État du 3 octobre 1680 abolissant les barrières de douane à l'intérieur de l'Alsace et convention du 30 août 1760 pour les cuirs de Mulhouse, copie par Josué Hofer, syndic de Mulhouse<sup>3</sup> ; *Adresse à l'Assemblée nationale de France présentée et lue dans l'intérieur de la salle le 18 novembre 1790 par les députés de la république de Mulhausen*, Paris, Le Hodey, imprimeur, 3 pages et texte manuscrit apostillé par le député d'Helbecq, signé par Jacques Dolfus, Josué Hofer, Hartman Kœchlen et Nicolas Thierry ; *Mémoire des députés de la république de Mulhausen à l'Assemblée nationale de France*, Paris, Le Hodey, 11 pages, 20 novembre 1790, demandant que le commerce de Mulhouse soit assimilé à celui de la France, deux exemplaires, l'un annoté : *le 13, M. de Menou*<sup>4</sup> apprend que les départements demandent le temps d'envoyer des observations, avec manuscrit des députés de Mulhouse intitulé : précis de la demande, pièce jointe : *Arrêt du Conseil d'État du Roi qui rend communs avec les fabricans de toiles blanches & imprimées de Mulhausen l'article X de l'arrêt du 13 novembre 1785 & l'arrêt du 26 janvier 1786, du 23 février 1786*, Paris, Imprimerie royale, 1786, 3 pages ; *À l'Assemblée nationale de France. Mémoire justificatif des députés de la république de Mulhausen en réponse à la lettre écrite aux comités diplomatique & d'agriculture & de commerce de l'Assemblée nationale par les administrateurs composant le Conseil général du département du Haut-Rhin*, Paris, Le Hodey, 29 décembre 1790, 11 pages ; lettre d'Épingre, fabricant de toiles à Saint-Denis, demandant de suspendre l'examen de la demande de libre circulation des toiles de Mulhouse le temps que les fabricants du Royaume présentent leurs observations (7 janvier 1791) ; *Pétition à l'Assemblée nationale de la part de fabricans de toiles peintes du Royaume sur la demande des députés de la ville et république de Mulhausen*, [Paris], C.-F. Perlet, imprimeur, 20 janvier 1791, 7 pages, et *À l'Assemblée nationale de France. Réponse des députés de la république de Mulhausen au mémoire de quelques fabricans de toiles peintes du Royaume*, Paris, Le Hodey, 26 février 1791, 10 pages ; lettres des députés de Mulhouse apparemment au président du comité diplomatique (mars-avril 1791) ; *Convention entre le Roi et la république de Mulhausen avec les éclaircissemens nécessaires*, [Paris], imprimerie du *Patriote françois*, 15 pages en pagination erronée, donnant le texte de la convention arrêtée le 22 novembre 1791 et des observations ; lettres de la députation de Mulhouse demandant au président de la Législative l'examen de cette convention, 31 décembre 1791 et 3 janvier 1792<sup>5</sup> ; lettre des administrateurs du département du Haut-Rhin contre l'application à Mulhouse du remboursement des droits d'entrée des toiles blanches réexportées en toiles peintes accordé par la loi du 10 septembre 1791 aux manufactures du département (16 août 1792), parmi les pièces jointes : relevé des acquits enregistrés au bureau de Saint-Louis pour des firmes de Mulhouse d'août 1791 à septembre 1792 ; mémoire d'Antoine Spørlein et Jean-Michel Mieg, président et secrétaire du corps des marchands de la ville, remis à Metzger<sup>6</sup>, commissaire français pour les négociations du rattachement de Mulhouse (s. d.) [an VI] ; projet de traité de réunion de Mulhouse, note de Reubell ordonnant l'envoi d'une copie à Paganel<sup>7</sup> au ministère des Relations extérieures (5 prairial an VI)

AF/III/103/B, dossier 464, pièces 52-56, Flandre et Montbéliard : billet du député d'Estourmel<sup>8</sup> demandant d'étudier les droits sur les fers importés dans le Nord par la Sambre (sans date) ; adresse de J. Mayeur et Vanoverloopel, députés des négociants de la Flandre autrichienne à Paris, contre le projet de nouveau tarif sur les importations de toiles de lin, avec notes sur ce tarif, renvoyée aux comités diplomatique et de commerce et de l'imposition par décret du 30 janvier 1791 suivant note signée par Charles Voidel, secrétaire<sup>9</sup> ; lettre du ministre de l'Intérieur de Lessart au président du Comité d'agriculture et de commerce sur la demande réitérée par le duc de Wurtemberg de comprendre le comté de Montbéliard dans le nouveau tarif (6 août 1791), et manuscrit d'un rapport et d'un projet de décret.

AF/III/104 et 105, Cinq-Cents : circonscriptions administratives.

1790 ; 1792 ; an IV-an VIII

AF/III/104, dossier 465, Cinq-Cents : cantons et communes, distraction.

<sup>1</sup> Comprendre : à la Franche-Comté, aussi appelée la Comté de Bourgogne par opposition au duché. Claude-Joseph Mengaud, avocat au conseil souverain d'Alsace, procureur fiscal du comté de Belfort, père du diplomate Joseph-Antoine et du futur général et sous-préfet de Belfort Antoine-Xavier (*Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003, à la rubrique de Joseph-Antoine).

<sup>2</sup> Il faut lire Reubell.

<sup>3</sup> Timbre sec de la république de Mulhouse sur papier collé.

<sup>4</sup> Jean-François de Menou, marquis de Boussey, député de la noblesse du bailliage de Tours, membre du Comité diplomatique de l'Assemblée, futur général.

<sup>5</sup> La seconde lettre a sa date complétée ainsi : *l'an 277 de notre liberté*.

<sup>6</sup> Jean-Ulric Metzger, administrateur central du Haut-Rhin élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>7</sup> Pierre Paganel, député de Lot-et-Garonne à la Législative et à la Convention, chef de division au ministère des Relations extérieures.

<sup>8</sup> Louis-Marie d'Estourmel, député de la noblesse de la province de Cambresis à la Constituante.

<sup>9</sup> Député du tiers état du bailliage de Sarreguemines à la Constituante.

1790 ; 1792 ; an V-an VII

65 pièces.

Pièces 1-7 : adresses : de citoyens du canton de Maïche contre son transfert au Russey (fructidor an VI) ; et de l'assesseur du juge de paix de Courtelary (Mont-Terrible), de Mont-Tramelan, pour réunir les hameaux de sa commune à celles de Tramelan-Dessous et Tramelan-Dessus, les habitants tenant autrefois leurs réunions à l'église de la troisième (fructidor an VI) ; demande de transfert de la commune de Sarry (Marne) du canton de Pogny à celui de Châlons *extra muros* (pluviôse an V)

AF/III/104, dossier 465, pièces 8-19 : dossier de la commission spéciale créée le 11 vendémiaire an V et renouvelée le 27 messidor an VI sur la demande des anciennes communes d'Échery, Fertru, la Petite-Liepvre et Saint-Blaise, d'être distraites de celle de Sainte-Marie-aux-Mines<sup>1</sup>, à noter : liste des fiefs de l'abbaye de Murbach en 1534 copiée sur un registre des archives du district de Colmar, allemand.

AF/III/104, dossier 465, pièces 20-33 : dossier sur l'annulation d'un arrêté de l'administration centrale du Nord du 19 vendémiaire an IV créant un canton à Wazemmes (auj. : commune de Lille) distrait de celui d'Haubourdin, à noter : *Délibération du corps municipal de Wazemmes relative à la police du 9 janvier 1792*, imprimé, s.l., pages 1-8<sup>2</sup>, mémoire de la municipalité de Wazemmes approuvé par les députés Carpentier, Dupire, Fauvel, Gossuin et Lesage-Senault (10 germinal an V), tableau des populations du canton d'Haubourdin avec décompte particulier pour celles de l'ex-canton de Wazemmes (an V-an VI)

AF/III/104, dossier 465, pièces 34-60, dossiers de commissions spéciales créées : le 18 pluviôse an VI sur le transfert de la commune de Saint-Genest-Lachamp du canton du Cheylard à celui de Saint-Pierreville, adresse d'habitants (environ 40 signatures) et copie d'une délibération de l'assemblée de la paroisse du 3 décembre 1790 ; le 15 ventôse an VI sur celui du hameau du Petit-Vanves de la commune de Vanves, canton d'Issy-les-Moulineaux<sup>3</sup>, à celle de Montrouge, canton de Châtillon, à noter : carte encre couleur des terrains entre la route de Paris à Orléans et le village de Vanves visée par l'assemblée des officiers municipaux de Montrouge et Vaugirard le 31 août 1790, copie d'un message du Directoire du 3 prairial an IV, procès-verbal d'enquête par Thomas Duval, Jean-Jacques Nattier et Jean-François-Ambroise Paillard-Villeneuve, commissaires des municipalités de Vanves et Montrouge et de l'administration centrale et rapport du second à la municipalité de Châtillon avec plan encre noir (an VI) ; le 3 floréal an VI sur la plainte, jointe, de la municipalité de la Garde (Var) contre un arrêté de l'administration centrale du 27 ventôse an VI copié rattachant provisoirement à ce canton la commune du Revest [-les-Eaux] pour servir aux manœuvres de la commune de la Vallette [-du-Var] pour en obtenir le chef-lieu<sup>4</sup> ; et le 14 thermidor an VII sur la demande d'annulation du rattachement fait par le district de Coutances de la commune de Saint-Louet-sur-Sienne<sup>5</sup> à celle de Trelly, à noter : adresses de fructidor an V et de l'an VII (environ 30 signatures), et manuscrit d'une motion du député Pottier demandant le renouvellement de la commission créée en frimaire an VI.

AF/III/104, dossier 466, Cinq-Cents, cantons et communes : réunions.

[an IV] ; an V-an VII

72 pièces<sup>6</sup>

Pièces 1-2 : adresse anonyme reçue le 23 fructidor an VI aux Cinq-Cents contre la création d'une commission spéciale sur la réduction du nombre de cantons.

PAF/III/104, dossier 466, pièces 3-13 et 18-71, dossiers de commissions spéciales créées les : 25 vendémiaire an VI sur le transfert de la commune de Lentilles du canton de Rosnay [-l'Hôpital] à celui de Chavanges, deux adresses d'habitants, environ 30 signatures, an IV et an V<sup>7</sup> ; 29 vendémiaire an VI pour supprimer le canton de Montsauche, commune à transférer avec celles de Gouloux, Moux [-en-Morvan], Saint-Agnan et Saint-Brisson à celui d'Ouroux [-en-Morvan] en en transférant le chef-lieu à Alligny [-en-Morvan], Saint-Agnan, à plus d'un myriamètre du nouveau chef-lieu, pouvant passer en Côte-d'Or, canton de Rouvray ou de Saulieu, en échange de la commune de Ménessaire, canton de Marcheseuil<sup>8</sup> ; 24 frimaire an VI sur le transfert de la commune de Roussillon (Vaucluse) du canton de Saint-Saturin [-lès-Apt], commune royaliste, à celui de Gordes, adresse des républicains de la commune à l'administration centrale (environ 75 signa-

<sup>1</sup> Dont elles avaient été distraites par des arrêtés du département du Haut-Rhin des 3 et 8 janvier 1793 annulés par un arrêté du Conseil exécutif du 27 pluviôse an II. Saint-Blaise est un hameau de la commune de Sainte-Croix-aux-Mines et les autres dépendent de Sainte-Marie-aux-Mines. Les filigranes des papiers de ce dossier sont ornés de dessins de belle qualité.

<sup>2</sup> Ces huit pages pourraient n'être que le premier cahier de cet imprimé et avoir été suivies de pages supplémentaires.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Issy-l'Union.

<sup>4</sup> La municipalité de la Garde propose que le Revest soit rattaché au canton d'Ollioules ou à celui de la Seyne [-sur-Mer].

<sup>5</sup> Auj. : commune de Trelly.

<sup>6</sup> Pièces 1 à 71 et pièce 49 *bis*.

<sup>7</sup> La première demande d'adresser la réponse à Vanchelet, chef du bureau central de l'administration des postes à Paris.

<sup>8</sup> Papier à en-tête et vignette gravée de l'administration centrale de la Nièvre (pièce 21).

tures) et rapport d'un administrateur central<sup>1</sup>, brumaire an VI ; 29 frimaire an VI sur celui des communes de Lacaussade, Saint-Aubin et Savignac [-sur-Leyze] du canton de Monségur (Lot-et-Garonne) à celui de Monflanquin, adresse aux deux conseils, environ 50 signatures ; 7 nivôse an VI pour réunir à la commune de Laplume les anciennes paroisses de Marmont et Pachas<sup>2</sup>, dont elles formaient auparavant une section, en les transférant du canton de Lamontjoie ; 27 nivôse an VI sur le transfert de la commune de Lamanon du canton de Mallemort à celui d'Eyguières ; 18 prairial an VI sur celui de la commune de Pestivien au canton de Callac en supprimant sa municipalité particulière<sup>3</sup> ; 6 pluviôse an VI pour transférer les domaines de Gastier et Tombevis et le bois de la Timounaire<sup>4</sup> de la commune de Clavières à celle de Pinols à la demande de leurs propriétaires, procès-verbal d'enquête par Henri Chauchat, de Langeac, et Antoine Pagès, de Lavoûte [-Chilhac], commissaires pour la municipalité de Langeac ; 9 ventôse an VI pour transférer au canton de Monthois, ne comptant que 504 citoyens suivant un extrait joint de procès-verbal d'assemblée primaire de l'an V, les communes de Challerange et Montfauxelles-les-Vieux (auj. : Ardeuil-et-Montfauxelles), de celui d'Autry, et de Brécy [-Brières] de celui de Grandpré ; 2 germinal an VI pour réunir la commune de Bettégney-devant-Dompaire, n'ayant que 89 habitants, à celle de Damas-devant-Dompaire<sup>5</sup> ; 4 germinal an VI pour réunir les deux communes de Laviéville-et-Naglaincourt et de Madonne-et-Lamerey, n'ayant que 280 et 275 habitants, à celle de Dompaire<sup>6</sup> ; 16 germinal an VI pour réunir l'ensemble du territoire de celle d'Hinterweidenthal et la rattacher définitivement au Bas-Rhin<sup>7</sup> ; 18 pluviôse an VII pour transférer la commune de Peyrusse-Vieille du canton de Bassoues à celui de Lupiac ; 7 prairial an VII pour accroître le territoire de la commune de Cherbourg, à noter : mémoire détaillé de brumaire an VI renvoyé par la municipalité au président des Cinq-Cents en l'an VII demandant la partie du port sur la rive opposée de la rivière la Divette et l'arsenal, à détacher de la commune de Tourlaville, les forts d'Octeville et d'Équeurdreville [-Hainneville] et l'abbaye de cette localité abritant un hospice de la marine ; et 17 messidor an VII sur la réclamation d'habitants de Salles [-sur-Garonne] contre la loi du 14 floréal<sup>8</sup> transférant la commune du canton de Carbonne à celui de Rieux, adresse (environ 20 signatures).

AF/III/104, dossier 466, pièces 14-17 : envoi par le président de la municipalité de Rieumes à celui des Cinq-Cents d'une délibération du 5 thermidor an V pour remettre en vigueur un arrêté du représentant en mission Dartigoeyte du 24 germinal an II réduisant de 19 à 11 les communes du canton, tableau des communes à réunir : Goux et la Houguerette au Pin [-Murelet], Lespères à Beaufort, Monès à Plagnole, Montastruc [-Savès] à Sajas, Montgras à Sabonnères, Murelet à Gensac (Gers) et Saint-Jean-de-Poucharramet à Poucharramet<sup>9</sup>.

AF/III/104, dossier 467, Cinq-Cents, cantons : circonscriptions

an VI-an VII

79 pièces

Note au crayon rouge sur la chemise : *La majeure partie de ces matériaux n'est pas au Tribunal.*

<sup>1</sup> Sur un papier à en-tête imprimé d'*extrait des registres des arrêtés sur pétition ressortants du bureau de l'administration centrale du département de Vauchuse.*

<sup>2</sup> Auj. : commune de Marmont-Pachas.

<sup>3</sup> Pestivien, auj. : Bulat-Pestivien. Lettre de l'administration centrale des Côtes-du-Nord, sur papier à en-tête et vignette gravée (pièce 13), demandant confirmation de son arrêté du 11 thermidor an V opérant ce transfert illégalement.

<sup>4</sup> Ces trois lieux sont situés de nos jours sur la commune de Clavières, les deux derniers étant appelés Tombebis et la Timonière dans le *Dictionnaire topographique du département du Cantal* par Émile Amé, Paris, Imprimerie nationale, 1897. Pinols, commune de la Haute-Loire.

<sup>5</sup> Ces deux communes forment aujourd'hui celle de Damas-et-Bettégney.

<sup>6</sup> Commune à laquelle Laviéville et Naglaincourt sont aujourd'hui rattachées, au contraire de Madonne-et-Lamerey, qui forme toujours une commune particulière.

<sup>7</sup> Au lieu d'inclure la partie relevant du duché de Deux-Ponts dans les départements provisoires de la rive gauche du Rhin en cours d'organisation par Rudler, commissaire du Directoire dans les pays entre Rhin, Meuse et Moselle, dans le canton d'Annweiler [-am-Trifels] (du futur département du Mont-Tonnerre), le reste de la commune appartenant alors au Bas-Rhin, canton de Dahn. Ces localités sont aujourd'hui en Allemagne (Rhénanie-Palatinat).

<sup>8</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, au lendemain.

<sup>9</sup> Goux et la Houguerette semblent former une seule commune, le tableau additionnant les chiffres de population des deux lieux. Ces toponymes ne figurent pas dans la liste des communes de l'*État des départements, districts, cantons et communes de la République* de l'an II, ni dans le *Tableau général des cantons et municipalités du département de la Haute-Garonne* d'août 1790 reproduit en annexe de l'*Inventaire sommaire de la sous-série 1 L*, tome II, Toulouse, Archives départementales, 2000, qui présente d'assez nombreuses variantes par rapport au premier. Sur la carte de Cassini, un hameau de Goux figure entre le Pin [-Murelet] et Lautignac. Lespères, qui n'est pas cité en 1792, est aujourd'hui un écart de la commune de Beaufort. Saint-Jean-de-Poucharramet, commune de Poucharramet. Murelet, hameau en partie distrait en 1829 de la commune du Pin [-Murelet] et transféré à celle de Montpézat (Gers), commune absorbant en même temps celle de Gensac, même département. Les autres localités citées ici sont de nos jours des communes de la Haute-Garonne.

Pièces 1, 11-12 et 14-65, dossiers de la commission sur la réduction du nombre de cantons : chemise vide de la commission spéciale créée le 6 fructidor an VI pour *examen si le Directoire exécutif doit faire continuer les travaux qui ont pour objet de donner aux cantons l'étendue constitutionnelle dont ils sont susceptibles*, mention du reçu des pièces par le député Bara ; copies du message du Directoire du 27 fructidor an VI<sup>1</sup> et du rapport du ministre de l'Intérieur joint sur la réduction envisagée d'un tiers du total des 5250 cantons de la République ; pièces renvoyées à la commission sur les cantons<sup>2</sup> : observations du commissaire municipal d'Arsonval contre la réunion de son canton à celui de Bar-sur-Aube et démontrant que la réduction du nombre de cantons ne créera pas d'économies<sup>3</sup> (reçues en vendémiaire an VII) ; lettre de la municipalité de Bourgogne (vendémiaire an VII) ; lettre de celle de Condrieu au député Vitet contre le projet de suppression du canton soutenu par les royalistes de Lyon et de Givors et proposant d'agrandir son arrondissement en réunissant au Rhône les communes, rattachées à la Loire en l'an II<sup>4</sup>, de Bessey, Chavanay, Chuyer, la Chapelle [-Villars], Maclas, Malleval, Pélussin, Roisey, Saint-Pierre-de-Bœuf et Véranne, en fixant la limite entre la Loire et le Rhône par le mont Pilat jusqu'à la rivière de Limony, limite avec celui de l'Ardèche, copie jointe d'une délibération de la municipalité de [Saint-Pierre-de-] Bœuf de pluviôse an VI (vendémiaire an VII) ; délibération de la municipalité de Coulanges [-sur-Yonne] pour conserver son canton en rattachant les communes d'Andryes et Lichères [-sur-Yonne], à distraire de ceux de Druyes [-les-Belles-Fontaines] et Châtel-Censoir, pour améliorer la centralité du chef-lieu (brumaire an VII) ; observations du juge de paix de Coullons sur l'impossibilité de supprimer les petits cantons à cause du fonctionnement des justices de paix et de l'application de la loi du 13 fructidor an VI sur les fêtes décadaires<sup>5</sup> (fructidor an VI) ; d'un particulier de Creil sur la nécessité d'augmenter le traitement des secrétaires de municipalités en cas d'accroissement de la taille des cantons (fructidor an VI) ; du secrétaire de la municipalité de Dompcevrin demandant de s'occuper des traitements des employés plutôt que de la réduction du nombre de cantons (fructidor an VI) ; de l'administration centrale de la Drôme pour réduire le nombre de cantons, en augmentant en conséquence les traitements des fonctionnaires ne résidant pas sur place, supprimer les agences des contributions et réduire les dépenses des bureaux de l'Enregistrement (fructidor an VI) ; du juge de paix de la Ferrière-sur-Risle sur l'inconstitutionnalité de la suppression des cantons<sup>6</sup> (fructidor an VI) ; mémoire de la municipalité de Gandelu pour supprimer ceux de la Ferté-Milon, Neuilly-Saint-Front et Oulchy [-le-Château], carte schématique, encre noire, dite *Arrondissement du canton de Gandelu* (fructidor an VI) ; lettre de celle d'Haroué contre le projet de suppression du canton au profit de celui de Neuville [-sur-Moselle], carte jointe de la partie orientale de l'ex-district de Vézelize par Nepveu, arpenteur, nivôse an VI, renvoi à la commission sur les cantons en vendémiaire an VII ; adresse d'habitants du canton d'Ingwiller contre le projet de transfert du chef-lieu à Pfaffenhoffen, carte des cantons de Bouxwiller, Hochfelden et Ingwiller (vendémiaire an VII, environ 80 signatures) ; adresse de la municipalité de Jarzé pour conserver son canton (vendémiaire an VII) ; lettre du président de celle de Montrevault à la commission du Corps législatif chargée du rapport sur la réduction du nombre de cantons contre le projet de réunion de son canton républicain à celui, royaliste, de Beaupréau qui a obtenu le tribunal correctionnel par intrigue, et pour ne supprimer que celui de Sainte-Christine parmi ceux de l'ex-district de Saint-Florent-le-Vieil<sup>7</sup> (vendémiaire an VII) ; observations d'un particulier de Château-Gontier sur les économies à réaliser par la réduction du nombre de cantons (30 vendémiaire an VII) ; adresse d'habitants de Saint-Martory pour conserver leur canton et supprimer celui de Salies [-du-Salat] (vendémiaire an VII, environ cent signatures, dont Barthe, lieutenant à la suite, et Chanfreau, notaire) ; extrait de procès-verbal de l'assemblée primaire de la section du nord de Bourbonne [-les-Bains] siégeant à Serqueux protestant contre la réunion du canton de Serqueux à celui de Bourbonne par l'administration centrale en l'an IV (2 germinal an VII) ; projet par la municipalité de Thézéay de nouvelle circonscription des cantons du nord des Deux-Sèvres, avec listes des communes de ceux, à supprimer, de la Ferrière [-en-Parthenay] et de Saint-

<sup>1</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI.

<sup>2</sup> Les affaires qui suivent sont le plus souvent présentées en réaction à des projets de réduction des cantons des départements sur lesquels les pièces ne donnent pas de détail, mais qui sont sans doute ceux élaborés par les administrations centrales à la demande du ministre de l'Intérieur pour son travail sur cette réduction dont le message du 27 fructidor an VI présentait les premiers résultats.

<sup>3</sup> *Comme les cy-devant districts auxquels ils ressembleront, ces nouveaux cantons périront sous leur propre poids.*

<sup>4</sup> Parce qu'elles appartenaient au district de Saint-Étienne. La municipalité de Condrieu expose que, dans le département originel de Rhône-et-Loire, ce rattachement n'était pas sans inconvénients pour les communes concernées séparées de leur chef-lieu de district par la montagne, mais communiquant facilement avec Condrieu par la vallée du Rhône, et que la création du département de la Loire et le choix de Montbrison comme chef-lieu avaient aggravé ces difficultés.

<sup>5</sup> Auxquelles les instituteurs doivent conduire leurs élèves : *serait-il possible de faire faire à des enfants 7 à 8 lieues par jour?*

<sup>6</sup> Il se réfère à l'article 5 de la constitution de l'an III, ainsi rédigé : *Chaque département est divisé en cantons, chaque canton en communes. Les cantons conservent leur circonscription actuelle. Leurs limites pourront néanmoins être changées ou rectifiées par le Corps législatif, mais, en ce cas, il ne pourra y avoir plus d'un myriamètre (2 lieues moyennes de 2570 toises chacune) de la commune la plus éloignée du chef-lieu du canton.*

<sup>7</sup> Désigné sous son ancien nom de Montglonne repris sous la Révolution.

Loup-Lamairé<sup>1</sup>, devant être réunies à son canton, qui recevrait aussi de la Vienne les communes de Craon et Mazeuil, du canton à supprimer de [Saint-Jean-de-] Sauves, d'Ayron, Chalandray, Cherves, Cramard (auj. : commune de Chalandray), Jarzay (auj. : commune de Massognes), Maisonneuve et Vouzailles, commune chef-lieu d'un autre canton à supprimer, celle de la Grimaudière, de celui de Moncontour, et celle de Massognes, de celui de Mirebeau (fructidor an VI) ; observations de la municipalité de Saint-Loup contre l'avis favorable de l'administration centrale à la suppression de son canton au profit de celui de Thénézay avec projet de répartition des communes de l'ex-district de Parthenay en trois cantons à Airvault, Parthenay et Saint-Loup (2<sup>e</sup> complémentaire an VI) ; observations d'un habitant de l'ex-district de Valognes contre leur réduction (fructidor an VI) ; adresse de la municipalité de Villenaux [-la-Grande] contre le projet de transfert du canton à la Marne et pour celui du tribunal correctionnel d'Arcis [-sur-Aube] à Nogent [-sur-Seine]<sup>2</sup> (sans date, fin an VI ou an VII)

AF/III/104, dossier 467, pièces 2-10 et 66-79, autres commissions spéciales créées les : 11 floréal an VI pour accroître le territoire de la commune et canton de Sète, à noter : copie d'un extrait de procès-verbal de l'Assemblée nationale du 24 mars 1791 sur rapport du Comité de constitution chargeant le département de délimiter ce territoire, copie d'une carte déposée au Comité les jours suivants des nouvelles limites demandées avec Frontignan à l'est sur la plage jusqu'aux Aresquiés<sup>3</sup> et avec Marseillan à l'ouest sur la lagune jusqu'aux salines de Sète, encre couleur, et mémoire détaillé de la municipalité sur son conflit avec ces communes ; 11 floréal an VI pour ériger la commune de Saint-Étienne [-en-Bresse] en chef-lieu de canton ou la transférer de celui de Louhans à celui de Lessard [-en-Bresse]<sup>4</sup> ; et 19 thermidor an VI complétée le 8 thermidor an VII pour changer la circonscription des cantons des Mujouls et de Séranon en transférant le siège du premier à Gars, à noter : adresse d'habitants d'Aiglun, Amirat, Briançonnet, Gars, Le Mas et Saint-Auban (environ 55 signatures sans mention de leurs communes respectives), tableau des ancienne et nouvelle circonscriptions des deux cantons visé par l'administration centrale à Brignoles en ventôse an VI avec deux cartes encre couleur, et imprimé *Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Gastin sur une nouvelle circonscription des cantons de Séranon et des Majouls, département du Var, et sur l'établissement du chef-lieu de ce dernier dans la commune de Gars. Séance du 13 fructidor an 7*, Paris, Imprimerie nationale, fructidor an VII<sup>5</sup>, 6 pages ; chemises de celles créées les 17 frimaire an VI et 19 ventôse et 29 thermidor an VII sur la nouvelle circonscription des cantons de l'ex-district de Domfront (Orne) présentée par la municipalité, la réunion des deux cantons de Tonneins et la division du territoire de deux cantons de Seine-et-Oise non désignés<sup>6</sup>.

AF/III/104, dossier 468, Cinq-Cents, départements : circonscriptions.

1790 ; an V-an VIII

137 pièces

Pièces 1, 17, 67-69, 73-79 et 99-100, chemises de commissions spéciales créées les : 19 frimaire an VI, 25 thermidor an VII et complétée le 19 fructidor suivant sur les limites entre la Drôme et l'Isère ; 3 nivôse an VI sur le message du Directoire sur les limites entre l'Aude et l'Hérault ; 3 prairial an VI sur le traité de réunion de la république de Genève ; 16 thermidor an VI pour inscrire au tableau constitutionnel des départements ceux réunis par la loi du 19 vendémiaire [an IV] et ceux réunis par des lois postérieures ; 5 pluviôse an VI sur le transfert du canton de Beaujeu du Rhône au département de Saône-et-Loire ; 3 prairial an VI sur le traité de réunion de la république de Genève ; 12 thermidor an VI sur le message du Directoire pour transférer le canton d'Orbais de l'Aisne à la Marne ; 3 brumaire an VII réunissant les commissions créées les 25 frimaire et 2 vendémiaire an VI pour transférer les cantons de la Livinière et d'Olonzac de l'Hérault à l'Aude ; 28 ventôse an VII sur le message du Directoire sur une lacune de la loi organique sur le département du Léman ; 4 pluviôse an VII sur celui sur *l'encadrement* des communes de Buxereuilles et Reclancourt, omises dans la circonscription des cantons de la Haute-Marne ; 2 floréal an VII sur une question posée par le citoyen Arrondeau *sur les coutumes du Maine et de l'Anjou etc. relative à la distinction des territoires* ; 23 floréal an VII sur le message du Directoire sur la revendication de la commune de Toutlemonde par les départements de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres ; 29 thermidor an VII sur celui sur la réunion de trois communes de

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire : Voltaire.

<sup>2</sup> Voir aussi plus loin, AF/III/104, dossier 468, pièces 48-49, deux autres exemplaires de cette adresse reçus en thermidor an VII par les Cinq-Cents.

<sup>3</sup> Commune de Vic-la-Gardirole. Voir aussi Archives nationales (Paris), D/IV (Comité de constitution), carton 23, dossier 791 : division et réunion des communes de Sète, Marseillan et Frontignan (juillet 1791).

<sup>4</sup> Adresse d'habitants (environ 20 signataires) rédigée en forme de requête judiciaire : *qu'il vous plaise ordonner qu'il sera incessamment formé un nouveau canton* et extrait de délibération municipale de Louhans favorable au transfert de la commune dans un autre canton.

<sup>5</sup> Le titre a bien les mots *Conseil des Anciens* et *Majouls* par erreur pour des Cinq-Cents et Mujouls.

<sup>6</sup> Ceux d'Argenteuil et Sartrouville, qui comprendraient le premier les communes de Bezons, Carrières [-sur-Seine], Montesson et Sannois, et l'autre celles de Cormeilles [-en-Parisis], Herblay, Houilles, la Frette [-sur-Seine] et Montigny [-lès-Cormeilles] (message du Directoire du 26 précédent, *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X).



Seine-et-Oise<sup>1</sup> ; et 6<sup>e</sup> complémentaire an VII sur une motion sur le maintien de l'intégralité du territoire de la République.

AF/III/104, dossier 468, pièces 2-5 : adresse d'habitants de l'ex-principauté de Mandeuve, restée en dehors du traité de réunion de celle de Montbéliard, demandant de statuer sur leur situation, environ 50 signatures, renvoi à une commission spéciale le 19 nivôse an V, copie d'un arrêté du représentant en mission Bernard de Saintes du 28 vendémiaire an II<sup>2</sup>

AF/III/104, dossier 468, pièces 6-16, 18-61, 80-98 et 132-137, dossiers de commissions spéciales créées les : 27 prairial an V complétée le 27 vendémiaire an VII sur le message du Directoire sur la demande de l'administration centrale de la Haute-Garonne de rectification des limites de ce département<sup>3</sup> : adresse d'habitants de Gaillac-Toulza confirmant leur approbation, niée par la municipalité, au transfert au canton de Saverdun énoncé dans le projet de résolution du Conseil du 16 germinal an VII (floréal an VII, environ 45 signatures), délibération de la municipalité de Saverdun sur ce transfert et adresse d'habitants de Lézat [-sur-Lèze] demandant leur transfert à la Haute-Garonne (ventôse an VII) ; 19 pluviôse an VI sur celui du canton de Villié [-Morgon] siégeant à Fleurie du Rhône au département de Saône-et-Loire<sup>4</sup> ; 22 pluviôse an VI complétée le 23 brumaire an VII sur la demande par des voituriers par eau d'Arcis-sur-Aube de transfert de la Marne à l'Aube des communes d'Anglure, Bagneux, Baudement, Clesles, Granges [-sur-Aube], Marcilly [-sur-Seine], Saint-Just [-Sauvage] et Saron [-sur-Aube], à noter : copies des messages des Cinq-Cents du 18 frimaire an VII et du Directoire du 3 brumaire an VIII, lettre des voituriers et billet du député Ludot au ministre de l'Intérieur (an VI), cartes manuscrite du sud-ouest de la Marne entre Chichey et la forêt de la Traconne, encre couleur, et imprimée par les auteurs de l'*Atlas national* du département de l'Aube divisé en six districts et 53 cantons, couleur, délibérations de l'administration centrale de la Marne (24 ventôse an VII) et de la municipalité d'Anglure contre ce transfert et de celle de Saint-Just en sa faveur, adresses d'habitants de Bagneux, Baudement, Saint-Just et Saron (pluviôse-ventôse an VII)<sup>5</sup> ; 7 thermidor an VI sur le message du Directoire, copié, du 4, pour décider si le canton de Bélesta transféré à l'Ariège par décret du 2 prairial an II mais resté dans l'arrondissement du tribunal correctionnel de Limoux appartient à l'Ariège ou à l'Aude, à noter : lettres de Périer cadet, juge de paix de Bélesta, exposant que la loi du 19 vendémiaire an IV créant le tribunal correctionnel de Limoux a placé dans son arrondissement le district de Quillan auquel Bélesta appartenait auparavant, et de Martial Tisseyre, agriculteur à Aiguillanes, dont le procès au tribunal civil de l'Ariège est bloqué (germinal-

---

<sup>1</sup> Sur les limites entre la Drôme et l'Isère dans la vallée de la Bourne, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, 22 germinal an VII, message des Cinq-Cents du 19 précédent, note. Sur celles entre l'Aude et l'Hérault à l'embouchure de l'Aude, *ibidem*, tome III, 7 brumaire an VI, message du Directoire. Les départements réunis par la loi du 19 vendémiaire an IV sont les neuf départements de Belgique. La demande de transfert de la municipalité de Beaujeu n'apparaît ni dans *Debidour* ni dans *Les Procès-verbaux du Directoire*. Sur le canton d'Orbais, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 7 thermidor an VI, message du Directoire. Sur la Livinière et Olonzac, voir *ibidem*, tome VIII, 24 pluviôse an VII, message des Cinq-Cents du jour. Le message du Directoire du 26 ventôse an VII (*ibidem*) fait observer que la loi du 8 fructidor an VI organisant le nouveau département du Léman n'indique pas de quels départements son tribunal civil serait juridiction d'appel. Sur Buxereuilles et Reclancourt (Haute-Marne,auj. : commune de Chaumont), voir *ibidem*, 29 nivôse an VII, message du Directoire. Sur Toutlemonde, commune placée par loi du 5 juillet 1791 dans le canton de Maulévrier, district de Cholet, mais revendiquée par les Deux-Sèvres comme succursale de la paroisse de Saint-Hilaire-des-Échaubrognes (auj. : commune de Saint-Pierre-des-Échaubrognes), voir *ibidem*, tome IX, 19 floréal an VII, message du Directoire. Le message du Directoire du 26 thermidor an VII (*ibidem*, tome X) à l'origine de la commission sur la réunion de communes de Seine-et-Oise proposait de réunir celles de Charmont (de nos jours commune du département du Val-d'Oise) au chef-lieu du canton Magny [-en-Vexin] et celles de Velanne-le-Bois à Blamécourt et de Velanne-la-Ville à Arthieul. Velanne resta en fait une commune unique jusqu'au partage de son territoire en 1863 entre celles d'Arthieul et de Blamécourt, communes toutes deux rattachées en 1964 à celle de Magny-en-Vexin.

<sup>2</sup> L'arrêté de Bernard de Saintes réunissant la commune de Mandeuve à la République set rouve dans le dossier du Comité de salut public sur sa mission dans le Mont-Terrible (AF/II/124, plaquette 951, pièce 6) ; sa datation dans le calendrier révolutionnaire est évidemment postérieure au jour où il le signa. Comme Montbéliard (alors : Mont-Terrible), Mandeuve passa au Haut-Rhin en 1801, puis au Doubs en 1816.

<sup>3</sup> Message, cité à cette date dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I, sur le projet de nouvelle circonscription des cantons du département présenté par l'administration centrale, non joint au dossier du message, qui n'évoque pas de changements des limites départementales.

<sup>4</sup> Affaire non représentée dans *Debidour* ni *Les Procès-verbaux du Directoire*, ni dans *Les papiers des assemblées du Directoire*.

<sup>5</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, 21 frimaire an VII, messages des Cinq-Cents, note. L'adresse des voituriers d'Arcis-sur-Aube est signée par une vingtaine d'entre eux (noms non retenus à l'index). L'arrêté de l'administration centrale de la Marne est sur papier à en-tête et vignette gravée signée Ambacher 1792 légendée REPUBLIQUE FRANCAISE VIVRE LIBRE OU MOURIR DROITS DE L HOMME.

prairial an VII<sup>1</sup> ; 24 nivôse an VII pour transférer plusieurs communes de la Dordogne à la Corrèze<sup>2</sup>, lettre du ministre de l'Intérieur renvoyant des pièces au député Dalby-Fayard, qui les lui avait communiquées, pour les transmettre à la commission ; extraits de procès-verbaux d'assemblées d'habitants pour la fête de la souveraineté du peuple du 30 ventôse an VII demandant leur maintien en Dordogne : communes de Génis, Payzac, avec délibération de la municipalité et extrait de procès-verbal d'une assemblée de la commune de 1792, Saint-Cyr-les-Champagnes et Savignac-Lédrier ; et 17 messidor an VII pour réunir le département du Mont-Tonnerre à la République, à noter : adresses de la municipalité et d'habitants de Frankenthal (environ 50 signatures en plus de la municipalité) et de celle de Spire<sup>3</sup> (15 et 30 thermidor an VII)

AF/III/104, dossier 468, pièces 62-64 : lettre de la municipalité de Villenaux [-la-Grande] à la commission pour la démarcation des cantons contre le projet de transfert du canton à la Marne, deux exemplaires reçus en thermidor an VII<sup>4</sup>

AF/III/104, dossier 468, pièces 65-66 : protestation des agents et adjoints municipaux et habitants d'Aulnay [-l'Aître], Couvrot, Saint-Amand [-sur-Fion] et Soulanges contre le projet de transfert du chef-lieu du canton de Saint-Amand à la Chaussée [-sur-Marne] présenté par une adresse signée par complaisance, environ 160 signatures, reçue en messidor an VII<sup>5</sup>

AF/III/104, dossier 468, pièces 101-131 : dossier d'une commission sans mention de date de création sur le message du Directoire du 15 brumaire an VI<sup>6</sup> copié sur les limites des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales dans la forêt de Boucheville et autour des forges de Gincla, à noter : extraits des procès-verbaux de division du département de l'Aude et de la province de Roussillon des 29 janvier et 8 mars 1790, copies d'une délibération du conseil général de l'Aude de 1791 demandant le maintien dans ce département de la commune de Fitou et de celles de Gincla, Montfort [-sur-Boulzane], Puilaurens et Salvezines, du conseil de la commune de Montfort du 12 juillet 1790 demandant son rattachement aux Pyrénées-Orientales, d'une délibération du département de l'Aude de l'an III sur une pétition d'Antoine-Jacques Rivals, de Carcassonne, propriétaire des forges de Gincla, envoi par le président du directoire des Pyrénées-Orientales au Comité de division de copies d'une délibération approuvant une demande de transfert des limites entre les deux départements incluant dans les Pyrénées-Orientales l'ensemble de la forêt de Boucheville et les quatre communes litigieuses, avec extrait de la carte de Cassini figurant cette limite, et d'une délibération de la commune de Raibouillet contre l'exploitation de bois de la forêt de Boucheville par Rivals (an III)

AF/III/105, dossiers 469 à 472, Cinq-Cents, cantons : transferts de chefs-lieux.

an V-an VIII

Dossier 469 : affaires de l'an IV à l'an VI  
90 pièces<sup>7</sup>.

AF/III/105, dossiers 469, pièces 1-20 : dossier de la commission spéciale créée sur le message du Directoire du 12 brumaire an V<sup>8</sup> pour transférer le canton de Bû à Broué, à noter : plainte du commissaire municipal et des agent et adjoint municipaux de Bû contre les manœuvres de Gilibert d'Espagnac, ex-curé, adjoint de Boutigny [-Prouais], adresses d'habitants d'Abondant, Bû et Havelu contre ce projet, plan schématique des distances des communes du canton avec Bû et Broué, encre noire, visé par la municipalité (fin an IV-vendémiaire an V), *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par Delahaye (de la Sarthe) en suite d'un rapport fait le 21 nivôse au nom d'une commission spéciale sur un message du Directoire exécutif. Séance du 23 nivôse an V*, Paris, Imprimerie nationale, 3 pages, note manuscrite sur la première sur l'absence de seconde lecture, *les communes pétitionnaires devant être revenues de leur demande et la députation ayant désiré que cette affaire n'eût point de suite.*

AF/III/105, dossiers 469, pièces 23-35 : dossier d'une commission sans date de création sur le message du Directoire du 13 prairial an IV<sup>9</sup> pour transférer le canton d'Oisy [-le-Verger] à Sauchy-Cauchy, à noter : en-

<sup>1</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, 4 thermidor an VI, messages du Directoire, note. Aiguillanes, alors commune de Vilhac, commune ensuite dénommée Vilhac-et-Aiguilhanes puis rattachée en 1915 à celle de Lesparrou.

<sup>2</sup> Communes relevant de la future Haute-Vienne avant la création des départements, placées en 1790 en Corrèze et transférées à la Dordogne par décret du 23 août 1793.

<sup>3</sup> Ces deux communes étaient en fait dans le département provisoire du Mont-Tonnerre, mais les pièces sont bien renvoyées à la *commission existante*, qui visait donc probablement le rattachement des quatre départements provisoires de la rive gauche du Rhin (Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roër et Sarre) cédés provisoirement par le traité de Campo-Formio, et non pas uniquement de celui de Rhin-et-Moselle, seul cité sur la chemise du dossier.

<sup>4</sup> Un autre exemplaire de cette adresse est dans AF/III/104, dossier 467, pièces 48-49 (plus haut).

<sup>5</sup> Affaire non représentée dans *Les Procès-verbaux du Directoire* ni dans *Les papiers des assemblées du Directoire*.

<sup>6</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III à cette date.

<sup>7</sup> Initialement 91 pièces, moins la pièce 21 reclassée en juin 2006 avec la pièce 1 du dossier 470.

<sup>8</sup> *Debidour*, tome IV, page 182.

<sup>9</sup> *Debidour*, tome II, page 524. Lettre de l'administration centrale du Pas-de-Calais avec vignette gravée légendée LIBERTE EGALITE FRATERNITE et devise INDIVISIBILITE DE LA REPUBLIQUE en pourtour d'un médaillon fi-

voit par le commissaire municipal à Lefebvre, négociant à Paris, de la réclamation, jointe, de l'agent municipal d'Oisy prouvant que le local de Sauchy-Cauchy est dans un tel état que les agents des communes favorables au transfert refusent d'y déposer leurs archives, et lettre du ministre de la Justice Merlin de Douai à celui de l'Intérieur contre ce transfert : *Je connois Oisy et Sauchy-Cauchy comme vous connaissez votre jardin puisque c'est dans ces deux communes que sont situées toutes mes propriétés.*

AF/III/105, dossier 469, pièces 36-53, demandes, renvoyés à des commissions spéciales, de transfert des cantons : d'Inglange à Buding, à noter carte encre noir et blanc (28 fructidor an IV) ; Maizeroy à Courcelles-Chaussy, le château où la municipalité tient ses séances étant vendu au citoyen Defrance, de Metz (14 germinal an V, renvoi à une commission spéciale le 8 prairial), à noter : carte du canton et environs, encre, noir, délibération de l'administration centrale sur papier à en-tête et vignette gravée (12 floréal an V) et mémoire mentionnant deux rapports au Conseil sur la question apostillé par les députés Barbé-Marbois, Blaux, Hanaire-Viéville, Lemaire, Pécheur, Thiébault et Trotyanne (21 prairial an V) ; Hagenau *extra muros* de Schweighouse [-sur-Moder] à Ohlungen pour occuper la maison de l'émigré Warstatt, renvoi à une commission spéciale le 29 messidor an V ; Vritz au Pin, renvoi à une commission spéciale le 12 thermidor an V, à noter : lettre du commissaire municipal *au citoyen président de l'assemblée législative* (3 messidor an V)

AF/III/105, dossier 469, pièces 49-53 : adresse de citoyens de Roussillon [-en-Morvan] pour fixer définitivement à Chalon [-sur-Saône] le chef-lieu du département provisoirement placé à Mâcon, environ 45 signatures dont Alexandre, ancien curé<sup>1</sup>, et Pignon, juge de paix, 2 exemplaires, renvoi à une commission spéciale le 11 thermidor an V

AF/III/105, dossier 469, pièces 57-81 et 83-91, dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créés les : 6 frimaire an VI complétée le 19 prairial an VI pour celui de Soulaucourt [-sur-Mouzon] à Nijon, à noter : copies de délibérations de la municipalité sur des démissions d'agents et adjoints de frimaire et floréal an IV ; 28 ventôse an VI sur la réclamation d'habitants d'Éperlecques contre la loi du 11 fructidor an V<sup>2</sup> transférant ce canton à Moule par royalisme contre la seule commune patriote du canton, environ 160 signatures ; 18 floréal an VI pour celui de Meuvy (Haute-Marne,auj. : commune de Breuvannes-en-Bassigny) à Bassoncourt ; 7 pluviôse an VI sur le message du Directoire du 3 pour celui de Lavoncourt à Vauconcourt [-Nervezain]<sup>3</sup> ; 9 messidor an VI sur celui du 7 pour celui d'Arrancy [-sur-Crusne] à Nouillonpont<sup>4</sup> ; et 9 messidor an VI pour celui de Fressin à Lebiez<sup>5</sup>, à noter : copie d'une réponse de la municipalité à l'administration centrale précisant qu'elle s'installera aux Récollets de Lebiez avec l'accord de leur acquéreur (25 floréal an VI) et délibération de la municipalité protestant contre la mention dans le rapport du député Gourlay d'une prétendue demande de transfert de sa part du 29 floréal an VI (11 thermidor an VI)

AF/III/105, dossier 469, pièces 22 et 82 : chemises de dossiers de commissions spéciales créées les 5 germinal et 17 prairial an VI pour transférer les cantons de Cœuve (Mont-Terrible) à Damphreux et de Bouisse à Lanet<sup>6</sup>.

AF/III/105, dossier 470 : Cinq-Cents, cantons, transferts de chefs-lieux, affaires du début l'an VII  
an VII (vendémiaire-ventôse)

74 pièces<sup>7</sup>.

Pièces 1-4, 16, 22, 33-37, 50 et 64-67 ; chemises de dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créés les : 13 vendémiaire V renouvelée les 16 messidor an V et 26 thermidor an V, puis créée le 12 floréal an VII pour celui de Saint-Lubin-des-Joncherets à Laons ; créée le 22 floréal an V et complétée le 9 nivôse an VII pour celui de Saint-Jean-de-Braye à Chécy ; 7 vendémiaire an VI complétée le 12 ventôse an VII après rejet d'une résolution pour celui de Boisseaux à Erceville ; 8 vendémiaire an VII pour celui de Limay à Gargenville ; 29 vendémiaire an VII pour celui d'Oissel à Orival ; 12 brumaire an VII sur la demande par la municipalité de Pau d'annuler la loi du 19 vendémiaire an IV transférant le chef-lieu du département à Oloron [-Sainte-Marie] ; 29 brumaire an VII pour transférer le canton d'Arrou à Courtalain ; 22 frimaire an VII pour celui de Mars-la-Tour à Chambley [-Bussières] ; 29 frimaire an VII pour celui de Puycaquier à Mirepoix ; 6 nivôse an VII sur l'érection du hameau de Bernardswiller en commune distincte de celle d'Obernai et la réunion des deux cantons d'Obernai *intra* et *extra muros* siégeant à Bœrsch ; 9 nivôse

gurant la République assise entourée de ses attributs et tenant la table des droits de l'homme (pièce 25 ; signature d'un administrateur central constatée découpée, juin 2006).

<sup>1</sup> Précision qui est rayée sur les deux exemplaires.

<sup>2</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, au lendemain.

<sup>3</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, à cette date.

<sup>4</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, à cette date.

<sup>5</sup> À la suite d'un message du Directoire également du 7 messidor présentant Fressin comme une commune royaliste dont le local des archives est peu sûr.

<sup>6</sup> La première commission fait suite à un message du Directoire du 3 précédent (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V). Sur la seconde, voir *ibidem*, tome VII, 14 ventôse an VII, message des Cinq-Cents du jour, et ici, plus loin, AF/III/105, dossier 471, pièces 3-10.

<sup>7</sup> Aux 72 pièces initiales de ce dossier, on a ajouté et coté 1 *bis* et 1 *ter* en juin 2006 les pièces 21 du dossier 469 et 1 du dossier 471.

an VII pour transférer le canton de Cabrerets à Lauzès, réunir la commune de Laborie-Geniez à celle de Saultiac [-sur-Célé], celle d'Orniac à Liauzec, et celles du Cayré et de la Toulzanie en une seule à transférer du canton de Cabrerets à celui de Limogne ; 22 nivôse an VII pour transférer le canton de Saint-Jean-de-Belleville à Saint-Martin-de-Belleville ; 6 pluviôse an VII pour celui de Beaumetz [-les-Loges] à Rivière et la commune de la Cauchie à celui de Pas [-en-Artois] ; 27 pluviôse an VII pour celui de Saint-Romain-en-Jarez à Valfleury ; 3 ventôse an VII pour celui de Fontenay-Saint-Père à Lainville ; 9 ventôse an VII pour celui de Saulty à Coullemont ; et 15 ventôse an VII pour celui de Tourrettes [-sur-Loup] à Vence<sup>1</sup>.

AF/III/105, dossier 470, pièces 5-14, 16-21, 24-32, 28-49, 51-63 et 68-72, dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créés les : 12 brumaire an VII<sup>2</sup> pour celui de Saint-Just [-sur-Viaur] à Tauriac [-de-Naucelle], à noter : copie d'un arrêté du directoire du département du 21 août 1792 le transférant provisoirement et carte encre couleur avec tableaux des distances en droite ligne par Avet ou Livet, ingénieur en chef du département à Rodez ; 13 frimaire an VII sur le message du Directoire du 27 brumaire pour celui de Cassagnes [-Bégonhiès] à Salmiech, à noter : carte du canton par le même ; 3 nivôse an VII pour celui du Hamel (Oise) à Hétoimesnil<sup>3</sup> : lettre d'un citoyen d'Hétoimesnil à un député dite remise à Bara, membre de la commission (frimaire an VII) ; 6 nivôse an VII sur le message du Directoire du 3 pour celui d'Autricourt à Belan [-sur-Ource], à noter : lettres de l'ex-député Lambert<sup>4</sup>, commissaire municipal, au ministre de l'Intérieur, accusant notamment les habitants d'Autricourt d'avoir envoyé à Paris en l'an VI un noble ayant fait du château de leur commune un repaire de contre-révolutionnaires (an VI-an VII), plainte du président de la municipalité, des agent et adjoint municipaux du chef-lieu et de l'agent de Grancey-sur-Ource, contre le transfert provisoire fait en l'an IV (germinal an VI) et carte encre couleur avec avis des agent et adjoint de Gevrolles pour transférer leur commune au canton de Montigny-sur-Aube et de ceux de Riel-les-Eaux demandant d'y placer le chef-lieu du canton ; 18 pluviôse an VII pour celui d'Isque (Dyle) à la Hulpe, à noter : carte encre couleur par J.-L.-J. Louis, géomètre à Waterloo et plaintes contre ce projet, dont une estimant que le préjugé qu'inspire encore à quelques gens la différence de langage doit être en partie la cause que les wallons ont toujours tâché d'empiéter et de gagner de la prépondérance sur les flamands, ce qui se prouve de la manière dont la municipalité se trouve à présent composée : le président reste à deux lieues et demi du chef-lieu de l'autre côté d'Ohain, le juge de paix reste à deux lieues à Ohain, le secrétaire greffier demeure à Waterloo hors du canton et son écrivain à Ohain, ce qui produit les plus grands inconvénients. Encore le décadi passé, 5 mariages ont dû s'en retourner avec leurs témoins parce qu'il n'y avait au chef-lieu ni président, ni greffier ni écrivain ; 23 pluviôse an VII pour celui de Montfrin à Meynes, à noter : protestation de citoyens de Montfrin, environ 85 signatures dont Causse, receveur de l'Enregistrement et les notaires Frérier, Marcellin et Sugier, et adresse de républicains de Saint-Bonnet [-du-Gard] au ministre de l'Intérieur contre le transfert demandé par le commissaire municipal, de Meynes, comme le président de la municipalité et le juge de paix nommés par le Directoire et donc susceptibles d'être changés aux prochaines élections, et proposant de placer la municipalité à Sernhac (messidor an VI, environ 20 signatures) ; 3 ventôse an VII pour transférer définitivement celui de Flers à la Carneille, à noter : minutes de lettres du ministre de l'Intérieur, billet du député du Calvados Bertrand, carte du canton, encre couleur, adresse de la municipalité aux Cinq-Cents approuvée par l'administration centrale en pluviôse an VII et copie du message du Directoire du 21 vendémiaire an VIII ; et 18 ventôse an VII pour celui d'Antully à <Luz-> Saint-Émiliand, à noter deux plans encre couleur, l'un visé par la municipalité, encre couleur, et l'autre, encre noir, signé par Collombier, professeur à l'école centrale<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Sur Saint-Lubin-des-Joncherets, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 17 thermidor an VI, message du Directoire, note. Sur Saint-Jean-de-Braye (ici : Bray), *ibidem*, tome I, 17 floréal an V, message du Directoire et plus haut : AF/III/93, dossier 399, pièce 78. Sur Boisseaux, voir *Debidour*, tome II, page 322, 18 floréal an IV, message du Directoire et *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X, 29 thermidor an VII, loi de la veille. Sur Limay et Oissel, voir *ibidem*, tome VI, 7 et 27 vendémiaire an VII, messages du Directoire. Sur les autres affaires, voir *ibidem*, tome VII, messages du Directoire des 14 nivôse an VII (chef-lieu des Basses-Pyrénées), 27 brumaire (Arrou), 19 frimaire (Mars-la-Tour), 3, 7 et 22 nivôse (Bernardswiller, Cabrerets et Saint-Jean-de-Belleville), 3 pluviôse (Beaumetz), et tome VIII, messages du Directoire des 23 et 29 pluviôse an VII (Saint-Romain-en-Jarez et Fontenay-Saint-Père), 4 germinal (message des Cinq-Cents du 1<sup>er</sup> sur Saulty) et 13 ventôse an VII (message du Directoire sur Tourrettes).

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire du 9 précédent (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI).

<sup>3</sup> À la suite d'un message du Directoire du 28 ventôse an IV indiqué par *Debidour*, tome I, page 843, note 5, parmi plusieurs de cette date non cités au procès-verbal de la séance.

<sup>4</sup> Charles Lambert, député de la Côte-d'Or à la Législative et à la Convention, dont *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, écrit qu'il fut nommé à ce poste à Villers-Patras le 7 frimaire an IV en se référant aux tableaux de nomination du carton (ici : AF/III/97).

<sup>5</sup> Sur ces commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire* les messages du Directoire suivants : tomes VI, 9 brumaire (Saint-Just), VII, 27 brumaire (Cassagnes), 3 nivôse (Autricourt et message distinct sur Gevrolles) et 19 pluviôse (Montfrin), et VIII, 13 ventôse (Antully) et celui des Cinq-Cents du 6 germinal (*ibidem*) sur Flers. L'affaire d'Isque, nom français d'Overijse (auj. : Belgique, province de Brabant flamand), n'est pas représentée dans *Les Procès-verbaux du Directoire* ; Ohain,auj. : communes de Lasne et de Waterloo (Brabant wallon) ; les auteurs de l'adresse citée ici affirment qu'ils ne sont pas flamands en majorité.

AF/III/105, dossier 471 : Cinq-Cents, cantons, transferts de chefs-lieux, affaires du 3<sup>e</sup> trimestre de l'an VII

[an IV-an VI] ; an VII (germinal-prairial)

108 pièces<sup>1</sup>.

Pièces 2, 55-56, 69-70 et 81-83, chemises de dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créées les : 4 germinal an VII pour celui de la Mesnière à Bazoches [-sur-Hoëne] ; 16 germinal an VII pour ceux de Passy (Seine) à Auteuil et de Saint-Pois à Coulouvray [-Boisbenâtre] ; 29 germinal an VII pour celui de Fresnes-lès-Montauban à Oppy ; 4 floréal an VII pour celui de Poulangy à Foulain ; 12 floréal an VII pour celui de Rœux à Athies ; 18 floréal an VII pour celui de Magoar à Kérien ; et 23 floréal an VII pour celui de la Meignanne à Montreuil [-Juigné]<sup>2</sup>.

AF/III/105, dossier 471, pièces 3-54, 57-68, 71-80 et 84-109, dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créées les : 9 pluviôse an V complétée le 9 germinal an VII pour celui de Montville à Clères, à noter : plans figurés encre noir joints aux messages du Directoire, copiés, des 5 pluviôse an V et 7 germinal an VII ; 16 prairial an V complétée le 23 germinal an VII pour celui de Perthes à Villiers-en-Lieu, à noter : adresse de la municipalité au Corps législatif (5 floréal an V) ; 5 germinal an VI pour celui de Laragne [-Montéglin] à Upaix ; 4 germinal an VII pour celui de Bouisse à Lanet, à noter : avis contraire du commissaire municipal et des agents municipaux de Bouisse et Lairière, copies des messages des Cinq-Cents et du Directoire des 13 et 27 ventôse ; 4 germinal an VII pour celui de Metz-en-Couture à Hermies, à noter : plans figurés encre couleur par Nicolas Delamotte, arpenteur juré à Havrincourt (1790), autre plan envoyé par la municipalité, et adresse de républicains du chef-lieu contre Hermies, où le commissaire du pouvoir exécutif et des républicains ont été obligés de s'armer pour se rendre aux séances avant le 18 fructidor (environ 65 signatures) avec troisième plan rectifiant les erreurs de celui joint à la demande, et copies de messages du Directoire des 27 ventôse et 3 floréal an VII ; 9 germinal an VII pour celui de Seninghem à Bouvelinghem, à noter : plan encre couleur ; 22 germinal an VII pour celui de Plouha à Lanloup, à noter : carte encre couleur par Pion, ingénieur en chef du département (brumaire an VII) et copie conforme par le commissaire municipal de la demande de son prédécesseur de prairial an V ; 12 floréal an VII pour celui de Frasne (Doubs) à Dompierre [-les-Tilleuls], à noter : rapport du juge de paix de Goux [-les-Usiers], commissaire de l'administration centrale, protestations d'habitants de Bulle, Courvières et la Rivière [-Drugeon] (environ 90, 25 et 9 signatures) et de Bouverans contre l'avis favorable donné par leur agent municipal (environ 25 signatures) ; 3 prairial an VII pour celui de Verruyes à Saint-Georges [-de-Noisné], à noter : billet notant le classement du dossier par erreur avec celui d'un transfert de canton dans le Cher et délibération de la municipalité de l'an V ; et 13 prairial an VII pour celui de Fontenoy [-sur-Moselle] à Gondreville en transférant la commune de Velaine-en-Haye de celui de Pont-Saint-Vincent, à noter : adresse des officiers municipaux puis de l'adjoint municipal de Velaine-en-Haye rappelant avoir d'abord appartenu au canton de Frouard puis à celui de Pont-Saint-Vincent et avoir fait une pétition pour être transférés à celui de Fontenoy approuvée par le district de Nancy et transmise à celui de Toul sur ordre du représentant en mission Bar en l'an III (vendémiaire et floréal an IV), minutes de lettres du ministre de l'Intérieur et carte encre couleur par Lecreulx, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées (fructidor an VI)<sup>3</sup>.

AF/III/105, dossier 472 : Cinq-Cents, cantons, transferts de chefs-lieux, affaires de la fin de l'an VII et du début de l'an VIII

[an IV ; an V] ; an VII (messidor)-an VIII (vendémiaire)

73 pièces.

Pièces 1-6, 8-58 et 61-73, dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créées les : 2 messidor an VII pour celui de Saint-Pois à Coulouvray [-Boisbenâtre], à noter : lettre du commissaire municipal au ministre de l'Intérieur annonçant sa démission si le transfert était retardé, Saint-Pois étant dominée par les chouans (floréal an VII) ; 14 thermidor an VII pour celui de Candes [-Saint-Martin] à Lerné, à noter : carte encre couleur par Erbelin, arpenteur à Chinon, avec légende argumentée ; 18 thermidor

<sup>1</sup> Numérotées 2 à 109, la pièce 1 étant transférée au dossier 470 depuis juin 2006.

<sup>2</sup> Sur ces commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire* les messages du Directoire suivants : tomes VIII, 27 ventôse (la Mesnière), 13 germinal (Passy et Saint-Pois, sur la seconde, voir aussi plus loin, dossier 472, pièces 1-6 : dossier de la commission créée le 2 messidor an VII), 27 germinal (Fresnes-lès-Montauban), 29 germinal (Poulangy), 9 floréal (Rœux), et IX : 13 et 19 floréal (Magoar et la Meignanne).

<sup>3</sup> Sur ces commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire* les messages du Directoire suivants : tomes V, 3 germinal an VI pour Laragne (nous avons lu sur la minute du message le Poët au lieu d'Upaix), VIII, 27 ventôse an VII (Bouisse et Metz-en-Couture), 9 germinal an VII (Montville, le message de l'an V étant cité par *Debidour*, tome IV, page 720, et Seninghem), 19 germinal an VII (Plouha), 9 floréal an VII (Frasne), IX : 29 floréal an VII (Verruyes) et 13 prairial an VII (Fontenoy). Sur Perthes, voir *ibidem*, tome X, 26 thermidor an VII, message du Directoire, et plus loin, dossier 472, pièces 66-73, dossier de la commission créée le 29 suivant sur ce message. François-Michel Lecreulx, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Meurthe (base de données *Quidam* des Archives nationales, site de Paris).

an VII pour celui de Custines à Faulx, à noter : deux plans figurés encre couleur et encre et crayon des communes dont Faulx serait le centre, adresse d'habitants (environ 190 signatures) et copies de procès-verbaux de conseils généraux des communes de Bouxières-aux-Dames, Bratte et Montenois et de celle de Lay et Moivrons de novembre 1790 ; 29 thermidor an VII pour celui de Perthes à Villiers-en-Lieu ou, à la préférence de la municipalité, à Héricourt (auj. : commune de Saint-Dizier) ou à défaut Hallignicourt, à noter : plan signé Le Brun (an VII) ; 2 fructidor an VII pour celui du Gault [-Perche] à Arville, à noter : délibérations municipales depuis l'an IV, adresse d'habitants du Gault (pluviôse an V), plan encre couleur d'après la carte de Casini (an VI), adresses d'habitants d'Arville, le Plessis-Dorin, Oigny, Saint-Agil, dont Toussaint Boudet, notaire, Saint-Avit et Souday, dont Pierre Guérin, notaire (an V et an VI, entre 10 et 25 signatures) ; et 29 vendémiaire an VIII pour celui d'Allenc au Bleyard<sup>1</sup>.

AF/III/105, dossier 472, pièces 7 et 59-60 : chemises de dossiers de commissions spéciales sur des transferts de chefs-lieux de cantons créée le 13 fructidor an VII sur celui de Cherbourg<sup>2</sup> et complétée le 29 vendémiaire an VIII sur celui de Flers à la Carneille ; et d'une commission du 4 thermidor an VII sur le transfert du local du tribunal civil de l'Aude.

AF/III/106, Cinq-Cents : travaux publics.- Directoire : employés du droit de passe

an II-an IX

AF/III/106, dossier 473, Cinq-Cents : voirie.

an II-an VIII

82 pièces.

Pièces 1-22, 27-32, 37-61 et 78-82, dossiers de commissions spéciales créées les : 27 floréal an IV sur un message du Directoire du 24 pour achever la rue d'Angoulême de Paris, ouvrant boulevard du Temple, jusqu'à la rue de la Folie-Moricault en face de celle des Trois-Bornes, plan encre couleur ; 26 messidor an IV sur un message du Directoire pour ouvrir un chemin à travers le cimetière et le terrain des Capucins de Fécamp, parmi les pièces jointes : plan encre couleur par Lescaille, ingénieur des ports maritimes de Fécamp et Saint-Valery [-en-Caux] et des routes du district de Cany [-Barville], an III, copie d'une adresse des acquéreurs du cimetière, an VI, et chemise du dossier de la commission complétée le 28 thermidor an VI ; 14 messidor an V pour percer une rue à travers le jardin des Capucins de Sainte-Menehould, plan encre couleur dressé par Cotrez sur ordre de la municipalité et billet du bureau des commissions des Cinq-Cents proposant de remplacer les membres de la commission Capblat fils et Derumare, exclus par la loi du 19 fructidor an V, par Golzart et Trouille ; 23 vendémiaire an VI sur le message du Directoire du 20 joint en copie pour ouvrir une rue au Mans entre la place des Halles et la rue de la Couture à travers l'enclos des Minimes, rapport de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Sarthe Chaubry, an II, plan de la ville dessiné par le sieur Janvier, curé de Changé, et gravé par Drouet, 1777, imprimé noir et blanc, avec tracé à l'encre du prolongement de la Couture, plan de situation du tracé par Deshoumeaux, ingénieur ordinaire des travaux publics du département, encre couleur, et deux exemplaires du profil de cette rue par le même, encre couleur, vendémiaire an IV ; 14 ventôse an VI sur le message du Directoire du 9 joint en copie sur la cession au nommé Rabardy d'une portion de chemin inutile longeant les Chartreux de Rouen, plan encre couleur et copie d'une ordonnance d'Étienne-Thomas de Maussion, Intendant de la généralité de Rouen, du 30 novembre 1788 attribuant d'autres parties du chemin à des particuliers ; 7 prairial an VI sur le message du Directoire du 5 joint en copie pour redresser les routes de Nantes à Machecoul et la Rochelle dans la traversée du hameau de Pont-Rousseau, commune de Rezé, en détruisant une ancienne chapelle, plan encre couleur par Groleau, ingénieur en chef du département, figurant les maisons incendiées et celles à un et deux étages restées intactes, frimaire an V ; et 13 brumaire an VIII sur l'examen des projets de canaux de Paris à Lizy-sur-Ourcq, Dieppe et Cambrai, lettre de Cretet, conseiller d'État au ministère de l'Intérieur chargé spécialement des Ponts et Chaussées canaux, taxe d'entretien et cadastre, et remise par Bachot, employé du bureau central du Tribunal, à Jourdain Rocheplate, ex-capitaine d'infanterie retiré aux Invalides, du dossier qu'il avait déposé aux Cinq-Cents sur le projet de canal de Dieppe à l'Oise (prairial an VIII)<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Sur ces commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire* les messages du Directoire suivants : tomes IX, 27 prairial an VII (Saint-Pois) et 8 thermidor an VII (Candes), et X, 16 (Custines ; Bouxières-aux-Dames, nom révolutionnaire : Bouxières-au-Mont ; Lay [-Saint-Christophe] et Moivrons sont deux communes distinctes), 26 (Perthes, voir aussi plus haut, dossier 471, pièces 84-85) et 28 thermidor an VII (le Gault) et 28 vendémiaire an VIII (Allenc).

<sup>2</sup> Sur message du Directoire du 11 précédent (*tome X*) pour transférer le canton *extra muros* à Équeurdreville [-Hainneville].

<sup>3</sup> Les commissions sur Sainte-Menehould et sur les canaux en l'an VIII ne sont pas représentées dans les *Procès-verbaux du Directoire* ni apparemment dans *Debidour*. Sur les autres commissions, voir *Debidour*, tome III, page 369, sur la rue d'Angoulême (l'actuelle rue Jean-Pierre-Timbaud ; il ne restait que quelques mètres à tracer jusqu'à celle de la Folie-Méricourt, d'où on ne la rejoignait que par un talus en forte pente) et page 68, message du 24 messidor an IV sur Fécamp ; et *Les Procès-verbaux du Directoire* (messages du Directoire aux Cinq-Cents) : du 20 vendémiaire an VI (tome III) sur le Mans ; du 9 ventôse an VI (tome IV) sur Rouen ; et du 5 prairial an VI (tome V) sur Pont-Rousseau (commune de Rezé) grâce à la destruction de la plupart des maisons pendant la guerre et en détruisant la cha-

AF/III/106, dossier 473, pièces 23-26, 33-34 et 36, adresses particulières aux Cinq-Cents : réclamation par l'administration centrale de la Dyle du rapport de la commission spéciale sur le mauvais état des chemins du département (thermidor an V) ; adresse de la municipalité de Lisieux *extra muros* pour mettre de nouveau la réparation des chemins vicinaux à la charge des propriétaires riverains, liste de membres d'une commission spéciale sans date de création (messidor an V) ; adresse de Nicolas Linassier, de Dijon, pour donner l'exclusivité du droit de pêche aux propriétaires des terrains attenants aux rivières non navigables, renvoyée à une commission spéciale le 2 fructidor an V ; projet de Pelgrin, ex-agent du ministère de la Guerre, pour entretenir les routes sans frais, avec observations sur la contrebande de marchandises britanniques (thermidor an V)

AF/III/106, dossier 473, pièces 35 et 62-97, chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 17 frimaire an VI pour autoriser des habitants de Tinchebray à utiliser le terrain et les matériaux de l'abbaye de Belle-Étoile pour achever deux routes traversant la commune ; 1<sup>er</sup> nivôse an VI sur une pétition de négociants d'Orléans pour créer une inspection de la police des ports ; 21 nivôse an VI pour autoriser le citoyen Larguillon à construire un canal sur l'Aube à Anglure, note du bureau central des commissions sur l'absence de la pétition du demandeur ; 28 pluviôse an VI sur le message du Directoire du 25 pour redresser la ruelle dite le Trou-des-Morts à Tours et chemise de la commission complétée le 25 prairial suivant ; 27 floréal an VI sur l'élargissement de la petite rue Saint-Sauveur de Beauvais et chemise de la commission complétée le 9 vendémiaire an VII ; 7 prairial an VI sur un message du Directoire pour ouvrir une rue à travers les Bénédictins de Dijon ; 13 prairial an VI sur un message du Directoire pour créer un chemin de ronde à la maison des Madelonnettes de Paris ; 26 prairial an VI pour présenter une nouvelle résolution sur l'ouverture d'une rue à Dijon ; 7 messidor an VI sur un message du Directoire pour ouvrir un passage vers la place publique d'Artonne, note sur la remise des pièces au fondé de pouvoirs de la commune sur autorisation de Favard, membre du Tribunal, s.d. ; 1<sup>er</sup> brumaire an VII sur un message du Directoire s pour ouvrir' une rue à Poitiers et chemise du dossier de celle créée par erreur le 6 messidor an VII sur cet objet ; 3 pluviôse an VII sur un message du Directoire pour ouvrir l'impasse dite Coin-de-Nègre de Moissac ; 4 prairial an VII sur la réclamation de la veuve Cordier contre un décret réduisant le prix de ses travaux d'entrepreneur des Ponts et Chaussées ; complétée le 23 prairial an VII sur un message du Directoire pour ouvrir deux rues à Sélestat ; et créée le 16 messidor an VII sur la cession d'une partie de cimetière pour la route de Pau à Navarrenx<sup>1</sup>.

AF/III/106, dossier 474, Cinq-Cents : navigation fluviale

an V-an IX

34 pièces<sup>2</sup>

Pièces 1-2, 7 et 31 : remise par les Archives des Consuls à Cretet, conseiller d'État au ministère de l'Intérieur chargé spécialement des Ponts et Chaussées, canaux, taxe d'entretien et cadastre, du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée pour examiner le message du Directoire du 9 nivôse an VI<sup>3</sup> sur le péage du Pont Neuf de Lyon (ventôse an IX) et chemise du dossier de la commission spéciale créée le 13 nivôse an VI sur la demande du citoyen Niogret de percevoir un droit de passage sur le pont construit à ses frais sur la Saône à Lyon, au verso : enregistrement de pièces reçues du 20 ventôse au 30 messidor an V par les Cinq-Cents et par une commission spéciale depuis un rapport de Lamarque sur la suspension de la vente des biens nationaux ; liste de pièces reçues par les Cinq-Cents sur les canaux du 17 messidor an V au 29 ventôse an VI

---

pelle Saint-Eutrope, délabrée.

<sup>1</sup> Les affaires d'Anglure, de Tinchebray et du chemin de ronde de la prison des Madelonnettes de Paris ne sont pas représentées dans les *Procès-verbaux du Directoire* ni apparemment dans *Debidour*. Sur les autres commissions, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, 27 nivôse an VI : message des Cinq-Cents du 25 sur la création d'un poste d'inspecteur de police du port et des quais d'Orléans ; et les messages aux Cinq-Cents du 25 pluviôse an VI (tome IV) sur Tours, du 25 floréal an VI (tome V) sur l'élargissement de la Petite-Rue Saint-Sauveur de Beauvais en prenant sur le terrain de l'église Saint-Sauveur, délabrée et à démolir sans garder le clocher que la municipalité voudrait comme beffroi ou tour de télégraphe, du 5 prairial an VI (tome V) sur le percement d'une rue à travers les Bénédictins de Dijon, sur projet, non joint, de Pasteur, architecte voyer de la ville, du 5 messidor an VI (tome V) sur l'échange de terrains entre la commune d'Artonne et le citoyen Blanche, dont la destruction de la maison théologale a endommagé la maison, du 29 vendémiaire an VII (tome VI) sur l'ouverture d'une rue à Poitiers à travers l'abbaye Sainte-Croix, en face du pont sur le Clain sur la route de Limoges à Saumur, du 29 nivôse an VII (tome VII) sur Moissac, du 19 nivôse an VII (tome VII) sur l'indemnité demandée par la veuve Cordier dite Nozay, ex-adjudicatrice des travaux des routes de l'inspection [des Ponts et Chaussées] de Senlis, pour la suppression de l'entretien des embranchements et chemins de traverse, du 3 nivôse an VII (tome VII) sur l'ouverture de deux rues à Sélestat à travers les terrains des Dominicains et des Récollets entre la place d'Armes et la maison commune, et du 14 messidor an VII (tome IX) sur le redressement de la route de Pau à Navarrenx à travers le cimetière de Laroïn dans l'alignement de l'église en supprimant la sacristie.

<sup>2</sup> L'ancienne pièce 34 a été recotée pièce 8 *bis* en août 2006.

<sup>3</sup> *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, message sur un péage pour 50 ans au profit de Guillaume Niogret, constructeur du pont remplaçant celui de bateaux sur la Saône à Lyon emporté par la débâcle en l'an III.

AF/III/106, dossier 474, pièces 8-20, dossiers de commissions spéciales créées : le 9 messidor an V et complétée le 21 pluviôse an VII pour autoriser l'ingénieur Brullée à construire à ses frais un canal de Paris à Dieppe, lettre du conseiller d'État Cretet aux inspecteurs de la salle du Tribunal demandant le dossier d'un message du Directoire<sup>1</sup> sur la création d'une taxe sur la navigation intérieure, ventôse an VIII, et billet signé Bachot, du bureau des inspecteurs de la salle du Tribunal, pour que le dossier de la compagnie Bossu soit remis à Cretet avec celui de Rocheplate ; et le 8 ventôse an VI et complétée le 16 messidor suivant sur le projet de canal de l'Escaut au Demer et à la Meuse par Halen, Hasselt, Bilzen, Tongres et Visé<sup>2</sup> de J.-B.-J. Joffroy, médecin à Malines, président du jury d'instruction publique des Deux-Nèthes, adressés de l'administration centrale des Deux-Nèthes aux Cinq-Cents et de citoyens de Maastricht à la municipalité de Malines, pluviôse an VI, carte encre couleur du tracé projeté et d'une variante par le cours de la rivière d'Herck soutenue par la ville de Tongres.

AF/III/106, dossier 474, pièces 3-6, 21-30 et 32-33, chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 15 germinal an VI pour autoriser la municipalité de l'Île-d'Yeu à rétablir un droit perçu dans le port pour y faire des réparations ; 29 germinal an VI et complétée le 2 prairial suivant pour réparer les digues de Saint-Hilaire [-Petitville] à la demande de la municipalité de Carentan ; 12 prairial an VI sur une contribution locale de la commune de Bray (Aube,auj. : commune des Bordes-Aumont) pour payer les ouvriers ayant réparé un pont ; complétée le 14 prairial an VI pour autoriser François Reux, ingénieur, à construire un pont en bois sur la Saône à Tournus moyennant un péage à son profit ; complétée le 19 prairial an VI sur une pétition de négociants d'Orléans pour créer une inspection de la police des ports ; complétée le 26 prairial an VI après le rejet par les Anciens d'une résolution des Cinq-Cents du 26 pluviôse sur le droit de bac ; créées les : 6 vendémiaire an VII sur la concession de terrains communaux de Metz sur une île de la Moselle au négociant Vesco pour des bains publics ; 16 vendémiaire an VII sur les digues de la ci-devant Flandre hollandaise ; 27 vendémiaire an VII sur la réparation des digues protégeant les communaux de Marais-Vernier dits les Gros-Bancs après rejet par les Anciens de la résolution des Cinq-Cents du 14 fructidor an VI ; 1<sup>er</sup> frimaire an VII sur un message du Directoire sur les travaux du port de Cæn ; 1<sup>er</sup> nivôse an VII sur le délai demandé par la veuve Duvigneau pour construire les digues dues à cause de la concession à son mari d'un terrain à l'est du chenal de Gravelines par arrêt du Conseil d'État d'Ancien Régime ; 2 ventôse an VII sur un projet à présenter sur la police de la navigation, dossier noté comme *sans pièces* ; 6 floréal an VII sur un message du Directoire pour corriger les tarifs des canaux de Briare et d'Orléans ; 28 prairial an VII sur le délai demandé par la veuve Lafaye pour construire le canal de la Dives<sup>3</sup>.

AF/III/106, dossier 475, Directoire, groupe de l'Intérieur : employés du droit de passe<sup>4</sup>

an VI-an VII

26 pièces

Liste chronologique d'arrêtés du Directoire nommant des inspecteurs du droit de passe dans les départements du 13 ventôse an VI au 23 vendémiaire an VII ; tableaux de candidatures d'inspecteurs, receveurs et sous-chefs, en partie sur formulaires imprimés, envoyés par le ministre de l'Intérieur au secrétaire général du Directoire Lagarde ; lettres de candidats inspecteurs adressées au Directoire ou au ministre (an VI)<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Du 29 pluviôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII).

<sup>2</sup> Malines est au confluent de l'Escaut et de la Dyle, qui reçoit le Demer quelques kilomètres en amont. Le Demer reçoit sur sa rive gauche la rivière d'Herck à Halen et arrose plus en amont Hasselt et Bilzen, que le tracé préconisé par Tongres laisserait donc à l'écart de cette voie navigable. Visé est à une dizaine de kilomètres en amont de Maastricht sur la Meuse.

<sup>3</sup> Les affaires de Gravelines, de l'Île-d'Yeu et de Saint-Hilaire-Petitville ne sont pas représentées dans les *Procès-verbaux du Directoire* ni apparemment dans *Debidour*. Sur les autres commissions, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, messages des Cinq-Cents délibéré le 22 prairial an VI et expédié le 26 (tome V, au 26) sur Bray (Aube), du 22 frimaire an VI (tome III, à cette date) sur Tournus, du 25 nivôse an VI (tome IV, au 27) sur la création d'un poste d'inspecteur de police du port et des quais d'Orléans, du 3<sup>e</sup> complémentaire an VI sur la réparation des digues de l'ex-Flandre hollandaise dans le département de l'Escaut (tome VI, au 3 vendémiaire an VII) et du 13 fructidor an VII sur une pétition de Françoise Mangin, veuve de l'ingénieur géographe François-Augustin Lafaye, chargée de créer un canal sur la Dives (tome X au 16 suivant) ; et les messages aux Cinq-Cents des 11 et 15 fructidor an V (tome II) sur l'extension à toute la République de la loi du 16 brumaire an V sur les droits de bac et de passage à Paris et Poissy et sur Marais-Vernier, du 9 nivôse an VI sur un péage pour 50 ans au profit de Guillaume Niogret, constructeur du pont remplaçant celui de bateaux sur la Saône à Lyon emporté par la débâcle en l'an III (tome IV), du 27 brumaire an VII (tome VII) sur les travaux pour la navigation de l'Orne et les réparations au port de Cæn et du 3 vendémiaire an VII (tome VI) sur les terrains communaux de Metz, et le message des Cinq-Cents du 23 frimaire an VII (tome VII, au 26 suivant) sur une erreur du tarif des droits de navigation des canaux d'Orléans et du Loing sur le transport du charbon de bois.

<sup>4</sup> Dénomination usuelle que nous adoptons au lieu de celle officielle de taxe d'entretien des grandes routes.

<sup>5</sup> Les noms des 4 candidats auteurs de ces lettres sont repris à l'index. Visa signé par Carrier, commissaire des guerres à Aurillac, avec cachet dont la légende est en partie effacée SSAT DES GUERRES DEPT DU CANTAL (pièce 11).



AF/III/106, dossier 476, Cinq-Cents : reliquat sur les travaux publics

an III-an VII

30 pièces

Dossiers dits *801 D, Ponts et Chaussées, organisation* ; *801 E, Subsistances, moûtures, 801 F, Ponts et Chaussées, navigation intérieure, halage* ; et *801 G, Travaux publics, mines et minières, carrière*.

Pièces 1-7, dossier dit *801 D, Ponts et Chaussées, organisation* : dossier d'une commission spéciale des Cinq-Cents créée le 4 germinal an VI pour réviser les lois de 1791 sur l'organisation des Ponts et Chaussées à la demande des ingénieurs, plainte de l'administration centrale des Ardennes contre la suppression de celui de leur département envisagée par le projet de rapport de Fabre de l'Aude (vendémiaire an VII)

AF/III/106, dossier 476, pièces 8-19, dossier dit *801 E, Subsistances, moûtures* : dossier d'une commission spéciale sans date de création mais avec liste de ses membres sur un message du Directoire du 14 frimaire an V joint ici en copie pour autoriser Jean Bicheret, meunier à Melun, à construire des moulins à bateaux, adresse de l'intéressé à la municipalité, rapport de l'ingénieur en chef des travaux publics et plan encre noir, fructidor an III ; chemise du dossier de celle créée le 22 nivôse an VII sur le projet de moulins à pompe pour les moûtures de la ville de Nîmes des nommés Larnac et Vitalis<sup>1</sup>.

AF/III/106, dossier 476, pièces 20-22, dossier dit *801 F, Ponts et Chaussées, navigation intérieure, halage* : adresse de Giraud fils, de Caluire [-et-Cuire], pour rétablir les droits de passage des bateaux sur les voies navigables (brumaire an VI)

AF/III/106, dossier 476, pièces 23-30, dossier dit *801 G, Travaux publics, mines et minières, carrières* : dossiers de commissions spéciales créées les : 26 floréal an VII pour annuler un arrêté du Comité de salut public sur les mines à la demande de Cordurier et compagnie : adresse de la municipalité de Castres (Tarn) pour annuler celui du 24 frimaire an III concédant les mines de charbon de Carmaux<sup>2</sup> au nommé Solages ; et le 17 thermidor an VII sur la législation sur les carrières de plâtre, plainte du plâtrier Julien Leclerc contre l'ordre du bureau central de Paris de démolir son four à plâtre rue d'Alligre à Paris, fructidor an VII.

AF/III/107 à 109, Cinq-Cents : instruction publique et institutions républicaines

[XVIII<sup>e</sup> siècle, imprimés] ; [1792] ; 1793-an VIII (brumaire)<sup>3</sup>

AF/III/107 et 108, Cinq-Cents : écoles centrales, primaires, secondaires, spéciales.

AF/III/107, dossier 477, Cinq-Cents : écoles centrales supplémentaires

an IV-an V

26 pièces<sup>4</sup>

AF/III/107, dossier 477, pièces 1-11, 16-19 et 22-26, demandes d'établissement d'écoles centrales supplémentaires par des municipalités sauf exception : Bayeux (messidor an IV) ; Blois (pluviôse an V)<sup>5</sup> ; Brive [-la-Gaillarde] : adresse d'habitants à la municipalité, environ 120 signatures, délibération de la municipalité de Martel<sup>6</sup>, lettre de protestation de celle de Tulle aux députés Baucheton, Dupuis et Noaille (germinal an IV) ; Limoux (messidor an V) ; et Montauban (alors : Lot) : adresse de pères de famille reçue en prairial an V, environ 265 signataires.

AF/III/107, dossier 477, pièces 12-15 et 20-21 : projet par Clément, de Paris, d'écoles supplémentaires dans chaque département pour préparer l'entrée dans les écoles d'application de Paris (prairial an VI) ; observations de Martineau, élève de l'école de médecine de Paris, sur les travaux de la commission sur les écoles de santé, reçue le 15 fructidor an V ; et de Mongeot, ancien instituteur à Paris, pour obliger les instituteurs à prêter le serment exigé des prêtres par la loi du 19 fructidor an V (21 fructidor an V).

AF/III/107, dossier 478, Cinq-Cents : écoles primaires

s.d. [an III ou an IV] ; an V-an VII

<sup>1</sup> Le message sur Melun est cité par *Debidour*, tome IV, page 407 (le demandeur y est nommé Richeret) ; le second est cité à cette date dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, comme message sur l'échange par la commune de Nîmes des anciens égorgoirs contre les moulins à pompe de ces deux citoyens.

<sup>2</sup> Sous son ancien nom de Cramaux.

<sup>3</sup> Le dossier AF/III/107, dossier 488, ne provient pas de la commission d'instruction publique des Cinq-Cents ni de commissions directement rattachées à celle-ci, mais se compose de dossiers de commissions spéciales sur les arts et métiers et les manufactures. Le dossier AF/III/107, dossier 489 porte sur le théâtre et les monuments publics.

<sup>4</sup>

<sup>5</sup> La loi du 3 brumaire an IV avait placé l'école centrale de Loir-et-Cher à Vendôme.

<sup>6</sup> Cachet légendé REPUBLIQUE FRANCAISE DISTR DE CERE CN DE MARTEL (pièce 8).

13 pièces

Observations anonymes manuscrites sur papier à en-tête de la section de police de Paris du Comité de sûreté générale intitulées *2<sup>e</sup> réflexions sur la loi du 27 brumaire an III sur les écoles primaires* (s.d.) [an III ou an IV] ; mémoires adressés aux Cinq-Cents ou à leur commission d'instruction publique par : l'administration centrale de la Sarthe pour interdire la vente des presbytères et de leurs jardins, à réserver au logement des instituteurs à titre gratuit, et leur attribuer un traitement fixe en plus de la rétribution remise par les parents (pluviôse an V) ; des habitants de Barr dans le même sens, environ 25 signatures (germinal an V) ; Bosc, de la section de l'Indivisibilité de Paris, pensant que *l'école primaire est domestique, ce sont le père et la mère surtout qui sont les premiers instituteurs* et proposant de créer une fête des bonnes mères et des distributions des prix dans les écoles à l'exemple de la 8<sup>e</sup> municipalité de Paris (s.d.) ; C. Hugand, instituteur du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sur le projet de résolution du député Roger Martin, joignant son prospectus intitulé *École primaire en faveur des jeunes gens rue du Monceau-Gervais n° 11*, [Paris], imprimerie Quillau, an V (brumaire an VI) ; Claude-Anne Lambert, instituteur d'Arras, exposant la méthode d'instruction primaire reçue de son maître Herbaut à l'hospice de la Pitié de Paris en 1747 (vendémiaire an VI) ; Loys, de Marcorignan, pour créer une école primaire dans toute commune de trois mille habitants (pluviôse an VII).

AF/III/107, dossier 479, Cinq-Cents : écoles secondaires

an IV-an VIII (brumaire)

7 pièces

Pièces 1-5 : demandes de création d'écoles secondaires par les municipalités de Cambrai (germinal an IV), Châtillon-sur-Seine (frimaire an VI) et Domfront, où existait un collège d'eudistes (thermidor an V)

Pièces 6-7, chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 25 nivôse an VI pour créer une école secondaire à Châtellerauld avec perception des fonds nécessaires sur les communes environnantes ; et 9 brumaire an VIII pour créer une école centrale supplémentaire à Langres.

AF/III/107, dossier 480, Cinq-Cents : écoles spéciales

an IV-an VII

64 pièces<sup>1</sup>

Pièces 1-3 : projet de message du Directoire aux Cinq-Cents sur la création d'écoles spéciales, sans date ni signature, sur papier à en-tête des rapports du ministre de l'Intérieur au Directoire ; lettre d'envoi par l'administration centrale d'Ille-et-Vilaine à ce ministre d'une adresse non jointe pour créer une chaire de langues vivantes à l'école centrale et d'une autre jointe pour créer une école de médecine (floréal an IV)

AF/III/107, dossier 480, pièces 4-6 *bis*, 10-12 et 16, demandes : de création d'une école de musique aux Dominicains de Liège, ville natale de Grétry, rapport de l'administration centrale transmis par le ministre de l'Intérieur à la commission d'instruction publique des Cinq-Cents avec liste des musiciens liégeois morts ou absents qui se sont distingués depuis 1620 et évaluation des travaux au bâtiment (germinal an VI)<sup>2</sup> ; et de maintien de l'institut national de musique de Dijon créé par arrêté du Comité de salut public du 10 nivôse an II, adresse à la commission signée par dix professeurs, dont Paillot fille, professeur de chant, et deux suppléants<sup>3</sup> (thermidor an V)

AF/III/107, dossier 480, pièces 7 et 48-49 : lettre d'envoi par Bonvoisin, président des écoles de santé de Cæn, à la commission, d'une liste non jointe des docteurs reçus dans cette ville depuis 1772<sup>4</sup> (ventôse an VI) ; adresse de J.-H. Gæssens, fondé de pouvoirs de la ville de Louvain, pour obtenir l'école spéciale de santé destinée à Bruxelles (frimaire an VII)

AF/III/107, dossier 480, pièce 8 : mémoire des membres correspondants de l'Institut anciens professeurs de l'université protestante de Strasbourg pour la création d'une école spéciale succédant à cette université (s.d.)

AF/III/107, dossier 480, pièce 9 : demande par l'administration centrale des Pyrénées-Orientales de conserver la chaire de physique et chimie de l'école centrale (frimaire an VII)

AF/III/107, dossier 480, pièces 13-14 : adresse de François Cointeraux<sup>5</sup>, professeur d'architecture rurale à Vaise, demandant des fonds et l'attribution de terrains pour poursuivre ses expériences, et joignant un mémoire imprimé en deux parties cousues ensemble tendant à prouver que le pisé est à l'épreuve du canon, inti-

<sup>1</sup> Dont une pièce 6 *bis*. Avant la numérotation des pièces dossier par dossier par I. Cloulas, le carton AF/III/107 avait reçu une numérotation continue qu'il n'avait pas suivie pour ce dossier et dont nous avons rétabli l'ordre dans la numérotation effectuée en août 2006.

<sup>2</sup> Papier à en-tête et grande vignette gravée de l'administration centrale de l'Ourthe (pièce 5).

<sup>3</sup> Seul le nom de Paillot fille a été retenu à l'index.

<sup>4</sup> Cette liste est jointe à une autre lettre du même (plus loin, dossier 481, pièces 17 et 19).

<sup>5</sup> Architecte né à Lyon en 1740 (Vaise est un faubourg de cette ville), François Cointeraux s'était fait une spécialité de la lutte contre les incendies et avait contruit dans ce but une maison en pisé. Il avait transféré son école d'architecture rurale de Paris à Lyon en 1796 (*Roman d'Amat*). Le titre de l'imprimé ici conservé est proche de plusieurs de ses études, plus volumineuses, recensées par *Martin et Walter*.

tulées *École d'architecture rurale établie à Lyon dans le faubourg de Vaise, seconde expérience par ...*, Lyon, dans *l'école d'architecture rurale au faubourg de Vaise*, paginé I-XVI, s.d., et *École d'architecture rurale établie à Lyon dans le faubourg de Vaise*, signé par le même, 1<sup>er</sup> germinal an V, paginé 17-32 (floréal an V)

AF/III/107, dossier 480, pièces 15 et 17 : lettre datée d'un 27 frimaire du député Hermann proposant à la commission d'instruction publique de créer une école d'équitation à Strasbourg ; projet d'arrêté du Directoire créant des écoles de tactique navale dans les ports de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon (s.d.)

AF/III/107, dossier 480, pièces 18-21 et 61-63 : *Société d'émulation de Rouen. Mémoire où l'on expose les motifs propres à déterminer le gouvernement à établir une école spéciale d'astronomie dans Rouen*, Rouen, de l'imprimerie des arts et de la société d'émulation de Rouen, an IV, 6 pages, envoi du ministre de l'Intérieur à la commission spéciale des Cinq-Cents sur les écoles spéciales (fructidor an IV) ; *Société d'émulation de Rouen pour le progrès des sciences, des lettres et des arts. Mémoire sur la nécessité qu'il y a de conserver, de multiplier, de réunir et de rendre publics dans les départements les chefs-d'œuvres de l'art et en particulier ceux de la commune de Rouen, lu dans la séance du 9 messidor an V par le citoyen Auber, secrétaire de correspondance de la Société d'émulation de Rouen et professeur de belles-lettres à l'école centrale ... suivi d'observations par le citoyen B. Vauquelin, architecte et membre de la société*, Rouen, même imprimerie, an V, 16 pages, envoi d'Auber à la commission d'instruction publique (thermidor an V) ; mémoire de l'administration centrale de la Seine-Inférieure pour obtenir des écoles spéciales, notamment d'astronomie et de médecine (thermidor an V)

AF/III/107, dossier 480, pièces 22-24 : projet de Royer, instituteur des sourds et muets à Paris, d'écoles supplémentaires pour les sourds et muets indigents à Cæn, Clermont-Ferrand, Grenoble et Nancy (thermidor an IV)

AF/III/107, dossier 480, pièces 25-28 et 56-60 : projet par Devosge, directeur de l'école de dessin et de peinture de Dijon, d'une école spéciale de dessin et de peinture dans la ville, envois du député Prieur et du ministre de l'Intérieur à la commission d'instruction publique (frimaire an VI) ; adresse de la municipalité d'Anvers aux Cinq-Cents pour conserver l'école spéciale de peinture, sculpture et architecture créée par elle en prairial an IV (nivôse an VI)

pièces 29-44, notes de la commission d'instruction publique et de celle sur les écoles spéciales : projets de résolutions sur l'École de France à Rome et le jury chargé de la formation première de l'école spéciale de peinture, sculpture et architecture de Paris (s.d.) ; envoi par Sarrette, commissaire chargé de l'organisation des conservatoires de musique, au président de la commission des écoles spéciales, d'observations des députés de Liège P.-F. Soleure et Bassenge aîné<sup>1</sup> sur les avantages de l'école de musique de Liège par rapport à Maastricht (fructidor an IV) ; candidature de J.-P. Vossion, architecte et professeur de mathématiques d'Angers, comme professeur d'architecture, adressée aux membres de l'Institut et renvoyée par Lacépède à la commission des écoles spéciales (brumaire an V) ; notes et projets de règlements sur l'école nationale de peinture, sculpture et architecture en partie d'une même écriture (s.d.) ; observations de l'architecte Peyre sur l'organisation des écoles spéciales de peinture, sculpture et architecture (s.d.)

AF/III/107, dossier 480, pièce 45 : projet d'arrêté de l'administration centrale de la Côte-d'Or établissant les écoles primaires du département (s.d.)

AF/III/107, dossier 480, pièces 46-47 : projet d'écoles spéciales d'arts et métiers par Sarrazin, membre du Point central des arts et métiers (floréal an VII)

AF/III/107, dossier 480, pièces 50-55 : *École de mathématiques sous la direction des citoyens Serane et Renault pour le placement et l'avancement des jeunes-gens destinés au génie, à l'artillerie, à la marine, au commerce etc.*, prospectus s.l.n.d. [Paris, an VI] envoyé aux Cinq-Cents en fructidor an VI, 5 exemplaires.

AF/III/107, dossier 481, Cinq-Cents, écoles de santé

an IV-an VII

56 pièces<sup>2</sup>

Pièces 1-7, 18, 29-32 et 52-53, copies conformes par les Cinq-Cents des messages du Directoire contre les charlatans des 13 messidor an IV, 24 messidor an VI et 4 thermidor an VII et pièces jointes : dénonciation des charlatans par Mercier, officier de santé à Vertou, et lettre de Joseph Brière, juge de paix du 1<sup>er</sup> arrondissement de Nantes, contre le prétendu médecin ou chirurgien Pelgaze, envoi du ministre de l'Intérieur à la commission chargée du rapport contre les charlatans (pluviôse an VI) ; *Arrêté de l'administration centrale de*

<sup>1</sup> Pierre-François-Baudouin Soleure, patriote liégeois et acteur de la Révolution de Liège de 1789, réfugié en France après la fin de la première conquête française, ensuite administrateur municipal puis secrétaire municipal de la ville au retour des Français, envoyé à plusieurs reprises à Paris par les autorités municipales et l'administration provisoire puis celle du département de l'Ourthe avec le futur député aux Cinq-Cents Jean-Nicolas Bassenge, dit l'aîné pour le distinguer de son frère Jean-Thomas-Lambert, qui avait été l'un des principaux animateurs de la Révolution de Liège et avait partagé les mêmes événements que le premier, et fut ensuite sous-préfet de Malmédy puis membre du Corps législatif sous l'Empire (*Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*).

<sup>2</sup> Numérotées 1 à 57, les pièces numérotées 48 et 49 n'en forment qu'une en deux parties attachées.

*la Marne...* du 9 prairial an VII contre les charlatans, Châlons, Pinteville-Bouchard, imprimeur du département, 6 pages ; modèle de diplôme pour l'exercice des professions de santé (s.d.) ; chemise du dossier d'une commission spéciale créée le 29 germinal an VII sur le message du Directoire sur les maux causés par l'impérialité de prétendus officiers de santé ; adresse d'Esclavy, officier de santé à Colombes, contre les charlatans (thermidor an VII)

AF/III/107, dossier 481, pièces 8-10, 15, 28, 37, 40-42 et 47-49 : observations sur l'enseignement et l'organisation de la médecine par : Cailliot<sup>1</sup>, élève à l'école de santé de Paris, pour nommer les médecins, chirurgiens et pharmaciens des hôpitaux civils sur concours (frimaire an VI) ; Caulin, professeur de clinique à Nantes (thermidor an VI) ; M.-F. Clément, professeur de physique animale, complétant un texte envoyé à la commission d'instruction publique en brumaire an VI par une note sur l'importance de l'inoculation d'après ses expériences à la Salpêtrière ; Eschard, officier de santé à Paris, pour créer des salles d'inoculation gratuite de la petite vérole pour les indigents (vendémiaire an VI) ; Imbert-Delannes faisant hommage de son ouvrage, non joint, sur la maladie de Charles Delacroix, et extrait du procès-verbal des Cinq-Cents lui faisant mention honorable (22 nivôse an VI) ; *Réflexions sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir en France communiquées à la commission d'instruction publique du Corps législatif par les citoyens composant la Société de médecine de Paris* (en marge : *Rapport fait à la Société le 17 messidor an V*), [Paris], imprimerie de la Société de médecine de Paris, [an V], 28 pages ; J.-Antoine Saissy, docteur en médecine, ex-chirurgien ordinaire du Grand hôpital de Lyon et ex-chirurgien-major et médecin de la Compagnie d'Afrique (nivôse an VI)

AF/III/107, dossier 481, pièces 11-12, 14, 20-24, 33-36, 43-46, 50-51 et 54-57, demandes de création d'écoles de santé à : Besançon par les professeurs de l'école centrale (prairial an V) et adresse des élèves de l'école de médecine de la ville aux Cinq-Cents pour la conservation de cette école, environ 65 signatures (frimaire an VI) ; Bordeaux par des officiers de santé de la ville (messidor an V et pluviôse an VII) ; Louvain, *Pétition de l'administration du canton de Louvain au Corps législatif au sujet des écoles centrale et de santé*, Louvain, Jean-Martin Van Overbeke, imprimeur de la commune, s.d. [probablement floréal an V], 4 pages, *Égalité Liberté Pétition au Conseil des Cinq-Cents, Louvain, le 17 prairial an 5<sup>e</sup>, L'administration municipale du canton de Louvain au Conseil des Cinq-Cents*, même imprimeur, prairial an V, 3 pages, adresses manuscrites de la municipalité (vendémiaire et brumaire an VI) et de J.-H. Gæssens, fondé de pouvoirs de la ville, demandant d'y placer l'école spéciale de médecine prévue à Bruxelles par le rapport de la commission d'instruction publique de ventôse an VI avec celles de Paris, Bordeaux, Montpellier et Nancy (s.d.), an VI ; Namur : lettre de l'administration centrale de Sambre-et-Meuse remerciant la commission d'instruction publique de son projet d'y placer l'école de médecine prévue pour les départements réunis (ventôse an VI) ; Rennes, lettre de l'administration centrale au ministre de l'Intérieur (prairial an VI) ; et Toulouse : adresse des élèves de l'école de santé de la ville, environ 160 signatures (thermidor an V)

AF/III/107, dossier 481, pièces 13, 17 et 19, écoles de médecine de Cæn : lettre de Bonvoisin, président de ces écoles, réfutant le nombre de plus de cinq-cents médecins reçus par elles ; liste par ordre chronologique des cinquante-trois élèves reçus d'avril 1792 au 3 ventôse an VI<sup>2</sup> ; copie par Lanjaley, secrétaire-greffier de ces écoles, de textes depuis la loi du 15 ventôse an III rétablissant ces écoles.

AF/III/107, dossier 481, pièces 26-27 et 38-39, école de santé de Montpellier : lettres des professeurs envoyant des observations non jointes sur le perfectionnement de l'enseignement de la médecine (thermidor an V) et de René, directeur de l'école, les rappelant (vendémiaire an VI) ; adresse des élèves pour le maintien de l'école, environ 320 signatures (frimaire an VI)

AF/III/107, dossier 481, pièces 16, 25 et 56-57 : plaintes de Gouan, professeur de botanique à Montpellier<sup>3</sup>, contre des arriérés de traitement, adressée au député Pastoret (thermidor an V) ; et de Louis Béatrix, reçu maître en pharmacie par le collège de Vire et établi à Saint-Malo, poursuivi par les deux apothicaires de la ville pour ne pas avoir été reçu maître en Ille-et-Vilaine (fructidor an V) ; observations du député Gesnouin sur le rapport de Calès<sup>4</sup> du 12 prairial an V au nom de la commission sur les écoles spéciales (vendémiaire an VI)

AF/III/107, dossier 482, Cinq-Cents : École militaire, suppression de sa fondation.

1792 (copie) ; 1793-an V (ventôse)

29 pièces

Adresse aux Cinq-Cents des ex-administrateurs de l'École militaire Biercourt, Choulx, Pelé, frère du conventionnel, et M.-A.F. Reynaud, contre la suppression de la fondation de cette école par le Comité d'instruction publique de la Convention bien qu'elle fût maintenue dans les exceptions des décrets des 20 avril et 28 octobre 1790, renvoi à une commission spéciale créée le 24 nivôse an IV ; lettre de rappel de Pelé (ven-

<sup>1</sup> René Cailliot (*Roman d'Amat*).

<sup>2</sup> Voir plus haut, dossier 480, pièce 7.

<sup>3</sup> Antoine Gouan (Montpellier 1733-1821), professeur de botanique à la faculté de médecine de cette ville, élu membre associé de l'Institut en l'an IV (*Institut de France. Index biographique de l'Académie des sciences*, Paris, Gauthier-Villars impr., 1979).

<sup>4</sup> François-Jean-Baptiste Gesnouin et Jean-Marie Calès, députés du Finistère et de la Haute-Garonne aux Cinq-Cents.

tôse an V) ; parmi les pièces jointes : copies de pièces, en partie certifiées conformes par Caillard, secrétaire du conseil de l'École, garde des archives de la fondation des écoles militaires, dont celles d'une lettre de Pache, ministre de la Guerre, informant les administrateurs de l'École militaire de la suppression de cette école et mettant fin à leurs fonctions au 1<sup>er</sup> décembre 1792, d'un arrêté du même du 17 décembre 1792 chargeant Marcel Regnier de la surveillance des bâtiments et dépendances de la maison ci-devant École militaire, du procès-verbal d'apposition des scellés sur les archives de l'École militaire par Régnier et Lachevardière le 6 février 1793, d'une enquête du 25 ventôse an II du comité de surveillance et révolutionnaire de la section des Invalides de Paris avec le conventionnel Edme-Michel Petit sur des dilapidations imputées à Regnier, notamment accusé de vendre les légumes du jardin de l'École à son profit ; lettre du conventionnel Petit à son collègue Pelé pour le frère de ce dernier (26 pluviôse an II) ; *Fondation des écoles militaires de la République*, imprimé signé par Pelé et Reynaud, administrateurs, et Biercourt, trésorier, [Paris], imprimerie Mi-gneret, janvier 1793, 30 pages ; procès-verbal de levée des scellés sur les archives de l'École militaire sur ordre de la commission exécutive de l'instruction publique (1<sup>er</sup> prairial an III) ; extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique autorisant le paiement des arriérés de traitements des membres de l'administration de l'École militaire jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1793 (18 fructidor an III)

AF/III/107, dossier 483, Cinq-Cents : école nationale de Liancourt ; École polytechnique  
an VI-an VIII (vendémiaire)

13 pièces

Pièces 1-4, école nationale des élèves de la Patrie de Liancourt, dossier de la commission spéciale créée le 24 messidor an VI sur ses besoins : protestation des élèves contre les accusations portées contre le directeur, environ 135 signatures (messidor an VI) et copie du message du Directoire du 27 vendémiaire an VII répondant aux questions des Cinq-Cents.

AF/III/107, dossier 483, pièces 5-13, École polytechnique : résolution des Cinq-Cents du 26 nivôse an VI rejetée par les Anciens le 7 floréal an VI et chemise de la commission spéciale créée le 8 par les Cinq-Cents sur ce rejet ; dossier de la commission spéciale créée le 27 prairial an VII sur l'organisation de l'École : *Observations présentées à la commission du Conseil des Cinq-Cents chargée du rapport sur l'École polytechnique par les membres composant le conseil d'instruction de cette école*, s.l [Paris], Baudouin, imprimeur du Corps législatif, messidor an VII, 10 pages, exemplaire envoyé par L.-B. Guyton, directeur de l'École<sup>1</sup>, à Génissieu, président des Cinq-Cents, et adresses de Bursot, de Paris, pour créer une seconde école polytechnique pour les sciences morales et politiques, renvoi à la commission d'instruction publique, et de Regnier, élève de l'école centrale du Panthéon contre le projet de retirer aux élèves de l'École polytechnique le choix de leurs écoles d'application (vendémiaire an VIII).

AF/III/107, dossier 484, Cinq-Cents : Prytanée

an VII

8 pièces

Adresses : de la municipalité d'Annonay contre le projet de rapport du député Portiez répartissant les bourses d'enseignement entre les départements à proportion de leur population et pour le maintien de celles réservées aux habitants de leur ville par Pierre Bertrand, cardinal-évêque d'Autun, fondateur du collège d'Autun de Paris, réuni en 1764 au collège Louis-le-Grand, depuis Collège Égalité et Prytanée français (vendémiaire an VII) ; et de l'administration centrale de la Dyle pour créer un second Prytanée français à Bruxelles (nivôse an VII).

AF/III/107, dossier 485, Cinq-Cents : pensionnats et maisons d'éducation

1792-an IV (copies) ; an VI-an VIII (vendémiaire)

32 pièces

Pièces 1-9 : dossier de la commission spéciale créée le 26 nivôse an VII sur la demande de concession du collège de Py de Perpignan pour le pensionnat près l'école centrale dirigé par Jaubert, professeur de physique et de chimie expérimentale, copie du message du Directoire du 26 vendémiaire an VIII et pièces jointes, dont copie d'une adresse de Jaubert à l'administration centrale de nivôse an IV et liste des élèves du pensionnat envoyés à l'école centrale en l'an VII, dont François Arago, élève des classes de mathématiques et de littérature<sup>2</sup>.

AF/III/107, dossier 485, pièces 10-29, dossier de la commission spéciale créée le 4 vendémiaire an VII sur les vues du conventionnel Léonard Bourdon sur l'article 16 de la constitution sur l'inscription sur le re-

<sup>1</sup> Louis-Bernard Guyton, dit Guyton-Morveau, chimiste, membre de l'Institut, député de la Côte-d'Or à la Convention et d'Ille-et-Vilaine aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé directeur de l'École polytechnique à la place de Monge le 7 ventôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV).

<sup>2</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes VIII : 8 floréal an VII, message des Cinq-Cents de la veille, et X : message du Directoire du 26 vendémiaire an VIII en réponse.

giste civique<sup>1</sup> et sur les moyens d'activer et de perfectionner l'industrie nationale : adresse de Léonard Bourdon demandant des indemnités (brumaire an VII) et mémoire signé de lui sur son institution dite société des jeunes français au prieuré Saint-Martin-des-Champs (de Paris), s.d. (entre 1793 et l'an IV) ; imprimé intitulé *Rapport des députés nommés par la commission des arts pour assister aux exercices de l'école républicaine connue sous le nom de Société des jeunes français...*, Paris, imprimerie de la société, an II, 18 pages ; textes rédigés par Léonard Bourdon pour Sainthorent, membre de la commission des Cinq-Cents, an VII ; copies certifiées conformes par Jacquemont, chef de la 5<sup>e</sup> division du ministère de l'Intérieur, d'une lettre du ministre de la Guerre de mai 1792, annonçant à Léonard Bourdon un paiement sur les fonds de l'École militaire pour cinquante jeunes gens, de rapports à la commission d'instruction publique sur le transfert des élèves de Saint-Martin-des-Champs à Liancourt en l'an III, et de rapports du ministre de l'Intérieur au Directoire de germinal an IV et messidor an VI

AF/III/107, dossier 485, pièces 30-32, dossier de la commission spéciale créée le 11 vendémiaire an VI sur les pensionnats et maisons d'éducation : adresse de républicains de Saint-Fulgent pour exiger des instituteurs le serment de haine à la Royauté et de fidélité à la République, environ 15 signatures (pluviôse an VI)

AF/III/107, dossier 486, Cinq-Cents : lycées

an VI-an VII

10 pièces

Demande d'établissement : d'un lycée à Angers par l'administration centrale de Maine-et-Loire (frimaire an VII) ; et d'un institut de musique à Poitiers par le Lycée des arts et des sciences de la ville (prairial an VI) ; *Mémoire sur le placement du Lycée du Nord à Louvain*, texte adopté par la municipalité le 11 nivôse an VII, Louvain, J.-M. Van Overbeke, imprimeur de la commune, 8 pages, et *Observations sur le mémoire de la municipalité de Louvain concernant le placement du Lycée du Nord dans cette commune*, texte adopté par la municipalité le 21 pluviôse an VII, Bruxelles, F. Hayez imprimeur, an VII, 7 pages.

AF/III/107, dossier 487, Cinq-Cents : indemnités des ex-professeurs d'université

an V

14 pièces

Adresses : des membres du Collège de France demandant que le bénéfice de la loi du 9 brumaire an V soit nommément accordé à ceux d'entre eux anciens professeurs émérites de l'université (brumaire-germinal an V) ; de Julien, de Carentan, ex-professeur non émérite de l'université de Paris (vendémiaire-thermidor an V) ; et d'ex-professeurs ne manquant que de quelques mois pour être émérites<sup>2</sup> (brumaire-germinal an V).

AF/III/107, dossier 488, Cinq-Cents, arts et métiers

[XVIII<sup>e</sup> siècle, imprimés] ; an IV-an VII

26 pièces

Pièces 1-7 : dossier d'une commission spéciale créée le 11 frimaire an VII sur la demande d'exploitation de glaise à foulon par des fabricants de drap d'Hanvoile à charge d'indemniser les propriétaires des terrains, parmi les pièces jointes : réclamation de Claude Boitel, meunier du moulin à drap d'Herchies, contre un arrêté de l'administration centrale lui refusant cette exploitation (2<sup>e</sup> complémentaire an VI) et *Arrêt du conseil d'État du Roi qui permet aux meuniers de draps ou fouteurs de la ville de Beauvais de tirer la terre à foulon par-tout où ils en trouveront...*, 28 juin 1754, Versailles, Desjardins, imprimeur de Monseigneur, affiche.

AF/III/107, dossier 488, pièces 8-15 : dossier d'une commission spéciale créée en pluviôse an V sur la pétition de Desrousseaux, secrétaire des fabricants de fils retors de Lille, Bailleul et autres communes du Nord demandant la remise en vigueur des anciens règlements, parmi les pièces jointes : deux exemplaires de *Statuts des filatiers d'après les ordonnances des Intendants des Flandres* jusqu'en 1786, imprimé paginé 7 à 24 s.l.n.d, texte amputé du statut des filatiers de 1692 de sa page 1 à sa page 6.

AF/III/107, dossier 488, pièces 16-19 : demande d'autorisation d'exportation de soies torsées teintes à la main par des négociants de Lyon (germinal an VII) ; *Moyens de relever les manufactures d'indiennes et causes de leur anéantissement prochain*, imprimé signé Louis Faivre, Nantes, le 25 prairial [an VII], 22 pages.

AF/III/107, dossier 488, pièces 20-26, chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 25 messidor an IV pour affecter un bâtiment national à la manufacture de toile à voile du nommé Lalande-Robinet ; 11 thermidor an IV et complétée le 3 messidor an VI sur la plainte de la veuve Anisson contre la vente

<sup>1</sup> Cet article est ainsi rédigé : *Les jeunes gens ne peuvent être inscrits sur le registre civique, s'ils ne prouvent qu'ils savent lire et écrire et exercer une profession mécanique.- Les opérations manuelles de l'agriculture appartiennent aux professions mécaniques.- Cet article n'aura d'exécution qu'à compter de l'an XII de la République.*

<sup>2</sup> Les noms des quatre membres du Collège de France, que nous n'identifions pas, dont les noms figurent sur les deux adresses de leurs collègues, et des six professeurs auxquels il manquait quelques mois d'enseignement pour devenir émérites sont repris à l'index (rubrique École, sous-rubrique Professeurs des ex-universités).

de la manufacture de "Bruges" à Léorier de Lisle ; 22 pluviôse an VI et complétée le 18 messidor suivant sur message du Directoire demandant des fonds pour activer les manufactures ; 8 ventôse an VI chargée d'un rapport sur tous les objets relatifs au Conservatoire des arts et métiers ; 29 fructidor an VI sur message du Directoire sur une demande des intéressés de la manufacture de drap d'Amiens ; et 4 nivôse an VII sur la plainte des couteliers de Thiers contre la contrefaçon des marques de fabrique<sup>1</sup>.

AF/III/107, dossier 489, Cinq-Cents, instruction publique : théâtre et monuments publics  
an IV-an VII

16 pièces

Pièces 1-3 et 8-9 : adresses de : Framery<sup>2</sup>, fondé de pouvoir des auteurs dramatiques, pour assurer la perception des droits sur les représentations dans les départements (prairial an V), et Moramber, de Paris, arrière-petit-fils de Racine, au président des Cinq-Cents, pour que les descendants en perçoivent sur celle des œuvres de leurs ancêtres (4 germinal an VI)

AF/III/107, dossier 489, pièces 4-7 : *Un des hommages à rendre aux soldats de la Liberté, précédé d'un aperçu sur la situation actuelle des théâtres de Paris et des moyens faciles de les faire servir à la propagation des principes républicains*, imprimé signé Champion, patriote de 89, ci-devant chef au ministère de la Police générale chargé de la surveillance morale des spectacles, [Paris], Gagnard imprimeur, [an VII], 8 pages, trois exemplaires reçus aux Cinq-Cents en thermidor an VII<sup>3</sup>

AF/III/107, dossier 489, pièces 10-16, dossier de commissions spéciales créées : le 11 nivôse an VI sur l'offre par Poyet, architecte du ministère de l'Intérieur, d'élever un monument à la paix sur le terre-plein du Pont-Neuf de Paris, pièces jointes : copie d'un message du Directoire du 7 vendémiaire an V sur l'offre par le même de construire à ses frais un bâtiment pour les fêtes nationales suivant le projet, approuvé par arrêté du 29 messidor an IV joint, d'un vauhall aux Champs-Élysées dont il aurait la jouissance pendant 30 ans en dehors des fêtes et adresse de Poyet au Directoire contre les critiques émises sur ce projet<sup>4</sup> (2 vendémiaire an V) ; et le 19 prairial an VI sur le rejet, par expédition authentique par les Anciens du 18 jointe, d'une résolution des Cinq-Cents du 8 floréal sur l'organisation et la police des théâtres.

AF/III/108, dossier 490, Cinq-Cents, écoles centrales des départements : emplacement  
an III-an VIII (vendémiaire)

90 pièces<sup>5</sup>

Pièces 1-6, affectation à l'école centrale de la Meurthe de la Visitation de Nancy au lieu du collège, trop exigü : copie d'un message du Directoire du 9 pluviôse an V renvoyée à une commission spéciale, mémoire de Lecreulx, ingénieur en chef des travaux publics du département, et plan encre couleur du premier étage de la Visitation avec parties du 2<sup>e</sup> étage sur languettes collées<sup>6</sup> (ventôse an IV)

AF/III/108, dossier 490, pièces 7-45 : dossier de la commission spéciale créée le 8 germinal an IV sur les plaintes des communes d'Aire [-sur-la-Lys], Arras et Saint-Omer contre le placement de l'école centrale du

<sup>1</sup> Françoise Chabenat, veuve d'Alexandre-Jacques Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie royale condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, demandait une indemnité en compensation du matériel de l'Imprimerie nationale qui appartenait à son mari. La manufacture dont il s'agit est en réalité la papeterie de Buges (Loiret, commune de Corquilleroy), voir Arch. nat. C/448, dossier 147 : dossier sur la revendication de la veuve sur cette papeterie. La seconde affaire ne semble pas représentée dans la série C ni les *Procès-verbaux du Directoire et Debidour* et la commission sur le rapport à faire sur le Conservatoire des Arts et métiers semble être due à une initiative du Conseil des Cinq-Cents. Voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, message du Directoire du 19 pluviôse an VI demandant des crédits pour l'encouragement des manufactures et fabriques, tome VI, message du Directoire du 21 fructidor an VI sur la manufacture de draps d'Amiens pour confirmer la remise du loyer du moulin d'Albert et la jouissance gratuite de celui de la Plaine à la porte Saint-Pierre d'Amiens établies par arrêté de l'administration centrale, et tome IX, 29 messidor an VII, message des Cinq-Cents de la veille sur les couteliers de Thiers.

<sup>2</sup> Peut-être le littérateur Nicolas-Étienne Framery.

<sup>3</sup> L'auteur est peut-être Champion, agent secret de 1<sup>ère</sup> classe attaché aux inspecteurs généraux du bureau d'exécution et d'observation près le ministre de la Police générale de floréal an VI à vendémiaire an VII cité dans le compte des dépenses ostensibles et secrètes du ministre de la Police générale Le Carlier du 28 floréal an VI au 8 brumaire an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, 17 ventôse an VII, index). L'imprimé recensé dans *Martin et Walter* n'aurait que quatre pages.

<sup>4</sup> Sur le projet de l'architecte Bernard Poyet de construire une grande pyramide à la pointe de l'île de la Cité, voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, 25 nivôse an VI : message des Cinq-Cents du 24, note. Sur la première affaire, voir l'arrêté du Directoire et le message aux Cinq-Cents aux dates indiquées dans *Debidour*, tome III, pages 115-116 et 703-704. La réunion de ces deux affaires est typique de la façon dont cette partie a été reclassée après la période du Directoire.

<sup>5</sup> Numérotées de 1 à 88, plus une pièce 29 bis et une, reclassée du dossier 493 en septembre 2006, numérotée 50 bis.

<sup>6</sup> Le message du Directoire est cité dans *Debidour*, tome IV, page 744.

département à Boulogne-sur-Mer, parmi les pièces jointes : rapport de Giroux-Saunier, architecte, sur les travaux à faire au Grand Séminaire de Boulogne (fructidor an IV), lettres des municipalités d'Arras (germinal an IV), Boulogne et Saint-Omer adressée au député Grégoire (prairial an IV), *Réclamation de la commune d'Aire, district de S.-Omer, département du Pas-de-Calais, pour l'établissement d'une école centrale, à la Convention nationale*, [Paris], Guffroy imprimeur, s.d. [an III], 4 pages, signé A. Papegay et Dassenoy, commissaires de la commune d'Aire, deux exemplaires dont on a rayé les derniers mots *Vive la Convention nationale, Mémoire et délibération de l'administration municipale de la commune d'Aire concernant l'établissement de l'école centrale délibéré le 9 messidor an IV*, [Paris], Bertrand-Quinquet imprimeur, 4 pages, envoyé par la municipalité au député Villar, membre de la commission d'instruction publique, billet de Lemaire, juge au Tribunal de cassation, recommandant un mémoire de la commune d'Aire à un représentant, s.d. et copie du procès-verbal de la fête du Neuf-Thermidor de l'an IV d'Aire.

AF/III/108, dossier 490, pièces 46-52, chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 28 brumaire an VII pour affecter une partie de l'abbaye des Dunes de Bruges à l'école centrale de l'Escaut ; 4 frimaire an VII pour affecter la maison Puygarreau de Poitiers au pensionnat de l'école centrale ; 7 frimaire an VII pour réunir un terrain national au jardin botanique de celle de la Seine-Inférieure à la demande de la Société d'émulation de Rouen ; 2 nivôse an VII sur l'échange d'un ancien lit de la Marne (à Châlons-sur-Marne) contre un terrain pour servir de jardin botanique à l'école centrale ; 13 ventôse an VII sur l'acceptation du don du terrain du citoyen Basquiat (à Saint-Sever) pour le même usage ; 4 germinal an VII sur le placement de celle de la Charente ; 26 germinal et 9 prairial an VII pour l'affectation de l'abbaye Saint-Pierre de Lyon à l'école centrale<sup>1</sup>.

AF/III/108, dossier 490, pièces 53-88, dossiers de commissions spéciales créées les : 28 frimaire an VI sur une adresse jointe de républicains de Valence, environ 50 signatures, pour y transférer l'école centrale, installée à Montélimar ; 22 germinal an VI pour transférer celle de la Vendée de Luçon à Fontenay [-le-Comte]<sup>2</sup>, parmi les pièces jointes : adresses du jury d'instruction publique du département (an V et an VI), *Observations sur le placement de l'école centrale du département de la Vendée par le jury d'instruction publique*, Fontenay-le-Peuple, Goichot imprimeur, an V, 10 pages, 2 exemplaires, réclamation de citoyens de Luçon renvoyée à la commission spéciale sur l'école centrale de la Vendée (pluviôse an V), copie de lettres à la municipalité de Luçon, notamment du député Chevallereau sur l'évacuation de l'hospice militaire installé au séminaire de la ville (an V) ; et le 23 floréal an VII sur le message du Directoire du 19 joint en copie pour affecter les Ursulines de Mons à celle du département de Jemappes, parmi les pièces jointes : plans du rez-de-chaussée des Ursulines et de la maison servant actuellement à l'école centrale par Jos. Debaissy, architecte, encre couleur, *Corps législatif Conseil des Cinq-Cents. Rapport par Foncez sur un message du Directoire exécutif tendant à affecter à l'école centrale du département de Jemappes le ci-devant couvent des Ursulines en la commune de Mons. Séance du 14 fructidor an 7*, Paris, Imprimerie nationale, an VII, 4 pages, et résolution des Cinq-Cents du 8 vendémiaire an VIII, expédition authentique manuscrite.

AF/III/108, dossier 491, Cinq-Cents, écoles centrales supplémentaires : demandes

an IV-an V<sup>3</sup>

148 pièces<sup>4</sup>

Pièces 1-107, 111-119, 129-130 et 131-147 : copie d'un message du Directoire du 27 frimaire an V<sup>5</sup> renvoyée à la commission existante transmettant la liste des communes ayant des collèges et demandant des écoles centrales supplémentaires ; demandes des communes adressées au Directoire en l'an IV : Abbeville<sup>6</sup> ; Bapaume ; Bergues (Nord) : adresse d'habitants, environ 40 signatures, et attestation par Jean-Antoine Couche et L. Chent, présidents des séminaires Van den Bussche et De Cuyper de la ville, du montant de la

<sup>1</sup> Sur ces commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, les messages aux Cinq-Cents, tous de l'an VII, des 25 brumaire sur Bruges, 1<sup>er</sup> frimaire sur l'affectation de la maison nationale du Puy-Garreau, dépendance du Collège de Poitiers, au pensionnat de l'école centrale, 7 nivôse sur la réunion au jardin botanique de Rouen d'un terrain national en expropriant son soumissionnaire Eudel, directeur des poudres et salpêtres, et 29 frimaire sur l'échange entre l'ancien lit de la Marne à Châlons et le jardin des Plantes près du pont tournant au bout du cours dit d'Ormeson, appartenant à la commune, pour servir de jardin botanique à l'école centrale (tome VII), et 11 et 29 ventôse et 23 germinal sur le jardin de Basquiat, et l'affectation de l'abbaye de Beaulieu d'Angoulême à l'école centrale au lieu du Collège et celle de la partie de l'abbaye Saint-Pierre de Lyon occupée provisoirement par l'école, en autorisant la ville à louer le reste pour la municipalité, message que nous avons par erreur signalé comme concernant l'installation de l'administration centrale du département (tome VIII).

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Fontenay-le-Peuple.

<sup>3</sup> Voir aussi plus haut : AF/III/107, dossier 477. Les articles 10 et 11 de la loi du 3 brumaire an IV prévoyaient que les villes sièges d'anciens collèges non retenues pour accueillir les écoles centrales des départements pouvaient demander de créer des écoles centrales supplémentaires dont les frais ne seraient pas à charge de la Nation.

<sup>4</sup> Numérotées jusqu'à 147 et pièce 1bis.

<sup>5</sup> Cité par *Debidour*, tome IV, page 470.

<sup>6</sup> On n'a pas la demande de la municipalité, mais des lettres aux ministres des Finances et de l'Intérieur où elle se plaint de la soumission partielle de la vente du collège préparée par l'administration centrale.



pension alimentaire des séminaristes (fructidor an IV) ; Cambrai : adresse d'habitants, environ 20 signatures dont Burillon, commissaire au musée, et Douay-Mallet, notaire, et adresse de la municipalité d'Abancourt pour transférer à Cambrai l'école centrale prévue à Maubeuge ; Compiègne ; Dieppe<sup>1</sup> ; Dunkerque : lettre de la municipalité au député Boissy d'Anglas ; Étampes ; Eu : adresse de Masse, principal du collège, à la municipalité, approuvée par environ 70 habitants (nivôse an IV) ; Grasse, à installer dans la maison de l'émigré Pontevès ; Joigny, dont adresse de parents des élèves de la Patrie à la municipalité, environ 50 signatures (ventôse an IV) ; Laon : lettres des députés Beffroy, Debry, Dequin, Fiquet et Launois et lettre de F. Lobjoy, président du jury d'instruction publique de l'Aisne remerciant le ministre après la décision d'installer l'école centrale à Soissons en lui demandant de lui affecter le bâtiment de l'Intendance et des fonds pour les premières dépenses (vendémiaire an V) ; Mâcon ; Montauban (Lot) : adresse de citoyens pères de famille au Corps législatif, environ 270 signatures (floréal an IV) ; Pézenas ; Pontoise ; Sarre-Union : lettre des députés Bar, Bertrand, Dentzel et Karcher au ministre de l'Intérieur pour surseoir à la vente du collège (prairial an IV) ; Sens : adresse d'habitants au Corps législatif signée en tête par la municipalité et les juges de paix, environ 500 signatures, dont Demay, commissaire près le tribunal correctionnel, Lairé, bibliothécaire de l'école centrale, et plusieurs femmes, et billet du député Villetard<sup>2</sup> au ministre de l'Intérieur (thermidor an IV) ; Toul : copie de procès-verbaux des assemblées communales des sections de l'Égalité et de la Liberté de la ville demandant l'école supplémentaire (21 et 28 germinal an IV), et lettre de l'administration centrale signalant les demandes analogues de Lunéville et de Pont-à-Mousson ; Valognes : lettre de la municipalité aux députés membres "du comité d'instruction publique" enregistrée au ministère de l'Intérieur en thermidor an IV et copie d'une lettre du directoire du district au Comité d'instruction publique de thermidor an III ; Vienne ; Villefranche [-de-Rouergue] : *Extrait du registre de l'administration municipale de la commune de Villefranche-d'Aveyron, séance du 12 frimaire 4me année républicaine*, imprimé s.l.n.d., 8 pages, donnant le plan d'instruction de l'école envisagée ; Vire.

AF/III/108, dossier 491, pièces 108-110 : lettre de la municipalité d'Huy pour obtenir l'école centrale à créer dans le département de l'Ourthe, renvoi à une commission spéciale sans mention de date de création (nivôse an V)

AF/III/108, dossier 491, pièce 111 : *Feuilleton des résolutions* n° 362 du 20 nivôse an V, Paris, Imprimerie nationale, n.d., 7 pages, mention de l'approbation par les Anciens le 19 d'une résolution des Cinq-Cents affectant les Récollets de Montélimar à l'école centrale.

AF/III/108, dossier 491, pièces 120-128 : mémoire d'E. Juivy, commissaire pour la ville de Maubeuge, pour obtenir l'école centrale à la place de Lille, et réclamation de la municipalité de Lille contre la fixation par le décret du 3 brumaire d'une des trois écoles centrales à créer dans le Nord à Maubeuge (floréal an IV) ; demande de création d'une école spéciale de médecine à Douai approuvée par l'administration centrale, Lille ayant obtenu l'école centrale (pluviôse an V)

AF/III/108, dossier 492, Cinq-Cents, écoles centrales supplémentaires : demandes, écoles centrales des départements : transfert, réduction de leur nombre et de leurs chaires d'enseignement

an IV-an VII

84 pièces<sup>3</sup>

Pièces 1-2, 4-6, 28-32, 52-56, 61-62, 64-71 et 81-82, écoles centrales supplémentaires, demandes de création : Alès (prairial an IV) ; Belley (messidor an IV) ; Castelnaudary, adresse de citoyens, environ 135 signatures, dont Gibrat, ex-recteur du collège (pluviôse an V) ; Maubeuge : observations d'Étienne Quivy, commissaire délégué de la commune, contre les prétentions de Lille et *Réclamation des habitants de la commune de Maubeuge pour la confirmation de l'établissement d'une école centrale*, imprimé signé du même, s.l. [Paris], imprimerie Lerouge, s.d. [an IV], 8 pages, réfutant les arguments de Valenciennes contre la fixation de l'école centrale de Maubeuge par le décret du 3 brumaire ; la Rochelle, Rethel et Sedan : copie d'un message du Directoire du 5 pluviôse an V transmettant les demandes des municipalités et copie d'une adresse d'environ trente habitants de Rethel ; Saint-Quentin : adresse d'habitants, environ 150 signatures, dont Darri-goud et Ramaloy, notaires, Fauquier, marchand brasseur, Fruchot fils, artiste vétérinaire, Le Caisne, juge de paix (prairial an IV) et extrait authentique du procès-verbal des Cinq-Cents du 5 frimaire an V renvoyant, sur avis du rapporteur d'une commission spéciale, la demande de création de l'école supplémentaire à la commission sur les écoles centrales supplémentaires et ajournant sa décision sur l'échange du collège contre l'abbaye d'Isle soumissionnée par Canquoin de La Place ; Trévoux (ventôse an VI) ; Valenciennes : plainte de la municipalité contre la fixation des trois écoles centrales à créer dans le Nord à Cambrai, Lille et Maubeuge par le décret du 3 brumaire (nivôse an IV) ; Vannes, adresse de citoyens, environ 150 signatures (brumaire an VI)

<sup>1</sup> Papier de la municipalité à vignette gravée signée *Ambacher 1792* légendé : *Département de la Seine-Inférieure 44<sup>e</sup> canton l'administration municipale du canton de Dieppe*.

<sup>2</sup> Edme-Pierre-Alexandre Villetard, conventionnel de l'Yonne, alors député du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents où il fut réélu par l'Yonne en l'an VI.

<sup>3</sup> Numérotées jusqu'à 82 plus pièces 1 bis et 13 bis.

AF/III/108, dossier 492, pièce 3 : mémoire du jury d'instruction du Pas-de-Calais sur les difficultés de fonctionnement de l'école centrale ouverte le 15 prairial an VI à Boulogne-sur-Mer, copie par Pichon, secrétaire de la société d'agriculture et des arts de la ville.

AF/III/108, dossier 492, pièces 7-27, 51 et 57-60, écoles centrales des départements, demandes de transfert ou de maintien dans la ville désignée en brumaire an IV : Drôme, demande de transfert de Montélimar à Valence : adresses de citoyens de Die, Romans [-sur-Isère] et Valence à l'administration centrale, environ 65, 65 et 80 signatures (pluviôse an VI) et de républicains de Valence, environ 120 signatures (thermidor an VII), plan du séminaire et collège de Valence par Inglier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, pluviôse an VI, encre noire ; Jemappes : demande de placement à Tournai (thermidor an IV) ; Loir-et-Cher : *Adresse du conseil général de la commune de Vendôme à la Convention nationale*, Vendôme, imprimerie Morard-Colas, s.d. [entre germinal an III et brumaire an IV], 7 pages, contre le projet de placer l'école centrale à Blois ; Meurthe : copie d'un message du Directoire du 25 thermidor an IV<sup>1</sup> transmettant des pièces non jointes à l'appui de la revendication par la commune de Lunéville du siège de l'administration centrale et des tribunaux contre celle de Nancy, fiche analysant ce message comme portant sur l'école centrale, *Mémoire réfutatif pour l'administration municipale de la commune de Lunéville contre les prétentions de celle de la commune de Nancy en sa réclamation du 6 germinal de la présente année*, délibéré le 16 germinal an IV, Lunéville, J.-N. Jacquot imprimeur, [an IV], 10 pages ; Vosges : demande de placement à Remiremont (ventôse an IV)

AF/III/108, dossier 492, pièces 39-50 et 72-80, observations sur le projet de Roger Martin, rapporteur, du 6 brumaire an VI de réduire le nombre d'écoles centrales à une pour trois départements ainsi que les chaires d'enseignement par : Gillet, professeur à l'école centrale de la Creuse à Aubusson (frimaire an VI) ; des pères de famille de la Nièvre, environ 40 signatures (brumaire an VI) ; pour conserver celles du Cher, de la Corrèze, de la Moselle et de Seine-et-Oise, avec adresse de vendémiaire an VI des professeurs de cette dernière demandant à la commission d'instruction publique le paiement des frais de premier établissement et des arriérés de salaire des hommes de peine (brumaire et frimaire an VI), et contre le projet de ne pas créer de classes d'histoire naturelle et de physique et de chimie à celle de l'Escaut (frimaire an VI) ; mémoire de Camar, d'Avignon, proposant de réduire le nombre d'écoles centrales à six jusqu'à la paix au moins (pluviôse an V)

AF/III/108, dossier 492, pièces 33-34 et 35-38 : mémoire des professeurs de l'école centrale de l'Allier à la commission d'instruction publique notamment sur la création de pensionnats et le manque de livres élémentaires, s.d. (fin an VII, après le départ du ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau) ; lettre de l'administration centrale de la Lys sur les bourses de l'ancienne université de Louvain, envoi par le ministre de l'Intérieur à la commission d'instruction publique (frimaire an VI) ; *Liberté Égalité Pétition au Corps législatif, Louvain, ce 11 brumaire an 6 Les administrateurs et les habitants de la commune de Louvain au Corps législatif*, Louvain, J.-M. Van Overbeke, imprimeur de la commune, 4 pages : adresse demandant la création d'une école spéciale de santé.

AF/III/108, dossier 492, pièce 63 : demande de création d'une école spéciale à Cambrai, adresse d'habitants, environ 16 signatures, dont Douay-Mallet, notaire (nivôse an V).

AF/III/108, dossier 493, Cinq-Cents, écoles centrales des départements : bâtiments, demandes de chaires de langues vivantes et anciennes et de maintien de celles de physique et chimie, emplacement ; écoles centrales supplémentaires : demandes

an IV-an VIII (vendémiaire-brumaire)

142 pièces<sup>2</sup>

Pièces 1-16, 61-65, 68-69, 72 et 124-138, bâtiments des écoles centrales : copie d'un message du Directoire du 2 messidor an IV renvoyé à une commission spéciale demandant une loi l'autorisant à désigner les bâtiments ; adresse des professeurs et du bibliothécaire de l'école centrale de la Somme demandant aux Cinq-Cents de compléter la commission créée en l'an V sur un message du Directoire pour l'installer aux Prémontrés d'Amiens plutôt qu'au collège, dont Lemarchant-Gomicourt, condamné à la déportation, était membre (brumaire an VI) ; lettre de l'administration centrale du Calvados aux Cinq-Cents pour affecter à l'école centrale la moitié de l'abbaye aux Hommes de Cæn revendiquée par un adjoint du génie pour un hôpital militaire, l'administration centrale en occupant l'autre (vendémiaire an VIII) ; dossiers de commissions spéciales créées les : 12 brumaire an VII pour affecter les Capucins de la chaussée d'Antin de Paris à la quatrième école centrale de la Seine, copie du message de rappel du Directoire du 6 fructidor an VII ; 19 prairial an VII sur celui du 17 copié pour attribuer les terrains Saint-Benoît et Sainte-Claire de Périgueux et une petite maison sur le premier au jardin botanique de l'école centrale, plan du terrain destiné au jardin de botanique, à la pépinière et aux essais d'agriculture du département de la Dordogne, encre couleur, s.d. ; et 11 vendémiaire an VIII sur le message du Directoire du 8 joint en copie pour affecter le collège du Mans et la maison Tessé, saisie sur l'émigré Froulay, à l'école centrale, *Corps législatif Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Menard-Lagroye au nom d'une commission spéciale sur le message du Directoire exécutif relatif à la demande en*

<sup>1</sup> *Debidour*, tome III, page 327. Le texte du message est dit compléter un précédent message du Directoire du 30 messidor an IV que l'on ne trouve pas dans cet ouvrage, bien qu'une note sur celui du 25 thermidor renvoie à cette même date.

<sup>2</sup> Dont une pièce 1 *bis*. Manque une pièce numérotée 50 par I. Cloulas, non analysée dans son inventaire manuscrit.

*réunion de la maison de l'émigré Tessé au ci-devant collège de la commune du Mans pour l'affecter aux besoins de l'école centrale du département de la Sarthe. Séance du 12 brumaire an 8, Paris, Imprimerie nationale, brumaire an VIII, 8 pages, plans encre couleur de la maison et enclos de Tessé par Chaubry, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Sarthe (messidor an IV), et noir de la maison et jardin du collège, sans date ni signature, devis de réparation (an VI) et lettre de l'administration centrale au ministre de l'Intérieur demandant une chaire de langues vivantes pour l'école centrale (floréal an IV) ; chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 15 germinal an VI et complétée le 4 messidor suivant sur le placement de celle de l'Orne à Alençon, 22 messidor an VI et 6 brumaire an VII sur les demandes de transfert de celle des Deux-Nèthes et des tribunaux civil et criminel d'Anvers à Malines et de celle des Côtes-du-Nord de Guingamp à Saint-Brieuc, et 3 floréal an VII sur la réunion de l'église des Jésuites de Rouen à l'école centrale<sup>1</sup>.*

AF/III/108, dossier 493, pièces 17-20, 22, 24-53, 73-92, 95-96, 102-123 et 139-142, chaires de langues vivantes : copie du message du Directoire du 27 brumaire an VII avec liste des départements demandeurs signée par le ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau<sup>2</sup>, et demandes adressées sauf exception par les administrations centrales au ministre : Ardennes désignant le citoyen Arrachart comme professeur (germinal an IV), Calvados : adresse au Corps législatif pour rétablir la chaire d'anglais existant *avant que le gouvernement tyrannique eût anéanti les sciences et les arts* (frimaire an IV), Charente-Inférieure (prairial an IV et pluviôse an VI), Cher pour confirmer le professeur Wurts (nivôse an IV), Côte-d'Or, adresse au Corps législatif pour une chaire d'anglais : *les sciences, pour être cultivées avec succès, exigent la connoissance des langues anciennes et des langues modernes. La langue allemande n'est pas, sous ce rapport, d'une indispensable nécessité puisque les savans de cette nation ont continué d'employer pour leurs écrits scientifiques la langue latine, mais les Anglois ont la vanité, souvent déplacée d'ailleurs, de ne se servir que de leur langue nationale. On ne peut se dissimuler qu'il y a beaucoup à puiser dans leurs écrits et qu'il est de l'intérêt du gouvernement français de faciliter les moyens d'apprendre la langue de ce peuple rival* (ventôse an IV), Dyle, adresse aux Cinq-Cents demandant deux chaires de langues vivantes, l'une d'anglais et d'allemand et l'autre de français : *Quant à la langue française, il y a encore la moitié environ du département qui ne la parle pas. À Bruxelles même, chef-lieu, une grande partie de la ville conserve encore l'idiôme brabançon ou flamand, il disparaîtra peu à peu au milieu des institutions françaises mais une classe où la langue française sera enseignée le précipitera plus promptement et surtout aura l'avantage, en donnant à la langue nationale l'empire qu'elle doit avoir, de le donner dans toute la sûreté des principes* (germinal an V), Escaut, adresse aux Cinq-Cents demandant deux chaires de langues vivantes, l'une de français et d'anglais et la seconde d'espagnol et d'allemand : *la langue la plus générale de ce département étant le flamand, la langue française, la seule qui convienne, a toujours été négligée et le sera si longtems que des ci-devant moines et religieux qui, pour la plupart ignorent jusqu'aux premiers élémens de la langue française, dirigeront l'éducation de la jeunesse et que l'établissement des écoles primaires n'aura pas entièrement rasé cette monstrueuse éducation* (frimaire an VI), Eure (thermidor an IV), Finistère (vendémiaire an V), Gard (pluviôse an IV), Haute-Garonne : chaire d'espagnol (nivôse-pluviôse an IV), Gironde (frimaire an IV), Hérault : lettres de l'administration centrale demandant au ministre Benezech leur compatriote<sup>3</sup> de confirmer Gouan, professeur à l'école de santé, et de Ratte et Poitevin, secrétaire et président de la société libre des sciences et belles-lettres de Mont-

<sup>1</sup> Tel qu'il est cité d'après le texte du registre des procès-verbaux par *Debidour*, tome II, pages 663-664, le message du Directoire du 2 messidor an IV tendrait à *autoriser les administrations départementales à choisir pour l'établissement de leurs écoles centrales les bâtimens nationaux qu'elles jugeront les plus convenables*, mais, s'il évoque les hésitations des administrations centrales à cause de la loi du 4 ventôse sur la disposition des édifices nationaux, le message propose bien de donner pouvoir au Directoire en la matière. Celui sur l'école centrale de la Somme est du 9 pluviôse an V (*Debidour*, tome IV, page 744) ; voir aussi *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, 19 ventôse an VI : loi de la veille. Sur Caen, voir *ibidem*, tome X, 27 vendémiaire an VIII : message des Cinq-Cents du 23 ; sur l'école centrale de la Seine, *ibidem*, tome VI, 9 brumaire an VII, message aux Cinq-Cents. Ceux sur Périgueux et Poitiers sont cités aux dates indiquées (tomes IX et X). Sur les autres commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, le message aux Cinq-Cents du 13 germinal an VI (tome V) pour le transfert de l'école centrale de l'Orne de l'évêché de Sées, bâtiment à remettre en état *avec des frais immenses* dans une petite ville fanatique, au Collège d'Alençon, celui des Cinq-Cents du 1<sup>er</sup> fructidor an VI sur le transfert des tribunaux civil et criminel et de l'école centrale des Deux-Nèthes d'Anvers à Malines (tome VI, au 3 suivant), et ceux du Directoire des 3 brumaire et 29 germinal an VII pour placer à Saint-Brieuc l'école centrale fixée par la loi à Guingamp, qui ne dispose que de la maison Montbareil (tome VI) et sur la réunion des Jésuites et du séminaire de Joyeuse au Collège de Rouen, insuffisant pour l'école centrale (tome VIII).

<sup>2</sup> En plus des départements dont les demandes suivent, le ministre annonce des lettres de demande de l'Ariège, des Bouches-du-Rhône et du Nord. Il ajoute que dix autres départements demandent également des chaires de langues vivantes mais qu'il ne peut joindre ces demandes, énoncées dans des correspondances nécessaires au travail de ses bureaux : Aube, Aude, Doubs, Lozère, Mont-Terrible, Seine-et-Marne et Tarn, et trois autres départements qui se trouvent représentés ici dans les dossiers.

<sup>3</sup> Benezech était né à Montpellier. Antoine Gouan (Montpellier 1733-1821), professeur de botanique à la faculté de médecine de cette ville, et Étienne-Hyacinthe de Ratte (Montpellier 1722-1805), astronome, secrétaire perpétuel de la société royale des sciences de la même ville, tous deux élus membres associés de l'Institut en l'an IV (*Institut de France. Index géographique de l'Académie des sciences*, Paris, Gauthier-Villars impr., 1979).

pellier, comme membres du jury d'instruction publique (frimaire an IV) et lui envoyant son arrêté sur l'ouverture de l'école centrale au 1<sup>er</sup> germinal an IV en demandant une chaire de langues vivantes, Indre-et-Loire (pluviôse-messidor an IV), Loir-et-Cher : délibération de la municipalité de Vendôme<sup>1</sup> approuvée par l'administration centrale (3<sup>e</sup> complémentaire an IV), Haute-Loire : lettre du jury d'instruction sur l'importance des relations avec l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre et indiquant avoir pour candidat un ancien professeur de français à Messine<sup>2</sup> (frimaire an V), Loire-Inférieure : chaire d'anglais, d'allemand et d'espagnol (floréal an IV), Lot : chaire d'anglais et d'espagnol (ventôse an IV), Lys : adresse au Corps législatif pour enseigner le français : *Vous savez que la langue maternelle de ce pays n'a pas été jusqu'à ce jour la langue française. Elle doit le devenir désormais puisque l'instruction dans toutes les écoles publiques ne sera donnée qu'en langue française, mais, en attendant que le temps ait opéré cet utile changement, le plus grand nombre des élèves de l'école centrale même en ignore tellement les premiers éléments que les professeurs ne peuvent se faire entendre d'eux que très imparfaitement* (nivôse an VII) ; Manche (floréal an IV), Marne : chaire d'allemand à cause du négoce du vin de Champagne (ventôse an IV), Meurthe : adresses au ministre et au Corps législatif (pluviôse-germinal an IV), Meuse : chaire d'allemand, pièce jointe : *École centrale. Extrait du registre des arrêtés de l'administration centrale du département de la Meuse, séance du 17 germinal an 4<sup>e</sup>...*, Bar-sur-Ornin<sup>3</sup>, chez Laguerre fils, imprimeur du département de la Meuse, 8 pages, arrêté sur l'ouverture de l'école centrale à Verdun (germinal an IV), Basses-Pyrénées : chaire d'anglais et d'espagnol demandée par le jury d'instruction publique et confiée provisoirement au citoyen Lehubi, qui a appris l'anglais en Amérique *et étudie l'espagnol sur cette frontière* (floréal an IV), Bas-Rhin : délibération sur l'ouverture de l'école centrale au 1<sup>er</sup> prairial an IV (ventôse an IV) et adresses au ministre et aux Cinq-Cents demandant une chaire de langues vivantes (ventôse an IV et nivôse an VI), Haut-Rhin joignant son arrêté du 25 pluviôse an IV sur l'organisation de l'école centrale (ventôse an IV), Sambre-et-Meuse (brumaire an V) et adresse aux Cinq-Cents (vendémiaire an VI), Seine (germinal an IV), Seine-Inférieure : chaire d'anglais, d'allemand et d'italien, avec copie d'un rapport du jury d'instruction : *la langue italienne offre peut-être un peu moins d'utilité réelle que l'espagnole sous le rapport purement commercial et politique, mais elle présente tant d'utilité et de secours aux sciences, aux belles-lettres et aux arts que le jury a cru devoir la préférer à sa rivale et avec d'autant plus de raison qu'il sera toujours très facile à l'homme versé dans la langue italienne de se familiariser avec la langue espagnole* (prairial an IV), Seine-et-Oise : chaire d'anglais et d'allemand (germinal an IV), Somme : chaires d'anglais, d'allemand, d'espagnol et d'italien à cause de l'importance du commerce d'Amiens, avec copies d'arrêtés des 19 pluviôse et 25 ventôse an IV sur l'ouverture de l'école centrale au 26 pluviôse et les nominations de professeurs, dont remplacement d'Arrachart, de Paris, professeur d'histoire refusant, par Crépin, d'Amiens, Vosges : chaire d'allemand, envoi du commissaire central François de Neufchâteau au ministre de l'Intérieur Benezech, argumenté notamment sur le voisinage du département avec le Bas-Rhin et le Haut-Rhin et 3<sup>e</sup> *parce que la position du département des Vosges et d'anciennes habitudes portent surtout ses correspondances du côté de la Belgique, de la Hollande et des autres pays du nord et que la langue allemande est en quelque sorte la clé de tous les idiômes septentrionaux, 4<sup>e</sup> enfin parce que, sans le secours de la langue germanique, tous les ci-devant lorrains seraient en quelque sorte étrangers dans leur propre pays puisqu'ils ne pourraient connaître l'étymologie et comprendre le sens des termes du langage vulgaire de ce pays consignés dans les anciens titres & usités parmi le peuple, et qu'à cet égard les rapports du langage commun avec l'allemand ont été indiqués & prouvés de la manière la plus savante dans un ouvrage d'un professeur de Strasbourg sur le patois du Ban de la Roche, qui est une partie de la ci-devant Alsace enclavée dans les Vosges* (pluviôse an IV), Yonne pour reprendre l'enseignement des langues qui existait à l'école militaire d'Auxerre, lettre transmise au ministre par le député Villetard (fructidor an IV)

AF/III/108, dossier 493, pièces 21, 23, 93-94 et 97-101 : réponse de l'administration centrale de l'Aveyron à une circulaire du ministre de l'Intérieur sur l'avancement de l'organisation de l'école centrale (nivôse an IV) ; mémoire de Vairin, professeur à celle des Ardennes, proposant à la commission d'instruction publique des Cinq-Cents la création de cours de technologie pour appliquer aux arts et métiers l'enseignement du dessin, des mathématiques, de la physique et de la chimie (s.d.) ; observations de l'administration centrale de la Moselle approuvées par les députés Barthélemy et Rolland, contre la suppression de la chaire de physique et de chimie expérimentale envisagée par le rapport du député Roger Martin (s.d., après prairial an VI) ; lettre de Sigaud-Lafond<sup>4</sup>, membre associé de l'Institut, fondateur du cabinet de physique du collège de Bourges depuis 1775, pour le maintien de sa chaire de physique et de chimie expérimentale à l'école centrale du Cher et l'envoi d'une autre collection d'instruments provenant du petit séminaire de sa ville à son neveu le physicien Rouland, enseignant à l'école centrale de Seine-et-Marne à Fontainebleau (2<sup>e</sup> complémentaire an V) ; demande par Lalande, inspecteur du Collège de France, de création d'une chaire d'allemand au Collège (germinal an VI) ; extrait authentique de procès-verbal des Cinq-Cents du 7 vendémiaire an VII renvoyant à la com-

<sup>1</sup> La loi du 3 brumaire an IV avait placé l'école centrale du département de Loir-et-Cher à Vendôme.

<sup>2</sup> On n'a aucune précision sur ce professeur, dont le nom n'est pas indiqué.

<sup>3</sup> Tel que sur l'imprimé.

<sup>4</sup> Joseph-Aignan Sigaud de Lafond (Bourges, 1730-1810), élu associé de l'Institut en l'an IV, chimiste et physicien, professeur à l'école centrale du Cher (*Institut de France. Index biographique de l'Académie des sciences*, Paris, Gauthier-Villars impr., 1979).

mission d'instruction publique une adresse de Schweighæuser<sup>1</sup>, professeur de langues anciennes à l'école centrale du Bas-Rhin, pour créer dans les écoles spéciales une chaire d'explication des auteurs anciens, et faisant hommage d'une nouvelle édition du *Manuel d'Épictète* et du *Tableau de Cébès* ; adresse aux Cinq-Cents de Delahaye, de Paris, ayant son fils aîné à l'école centrale des Quatre-Nations, sur la nécessité de disposer de plusieurs professeurs de langues vivantes et anciennes, cours magistraux nécessitant au moins trois ans, alors qu'un professeur unique, *s'il continue son cours et reçoit de nouveaux élèves, il perdra à la fois son temps et celui de ses élèves, parce que celui qui sera aux premiers éléments l'empêchera de donner ses soins à celui qui expliquera Cicéron et vice-versa* (3<sup>e</sup> complémentaire an VI)

AF/III/108, dossier 493, pièces 54-57 : adresses renvoyées à la commission d'instruction publique des municipalités de Dormans pour recouvrer les biens du collège fondé en 1370 par Jean de Dormans, depuis collège de Beauvais réuni au Collège Égalité (thermidor an V), et de Saint-Georges-de-Commiers réclamant les presbytères de Champ [-sur-Drac], [Notre-Dame-de-] Commiers et Saint-Georges-de-Commiers nécessaires pour la municipalité, la maison d'arrêt et les deux écoles primaires (floréal an VI)

AF/III/108, dossier 493, pièces 58-60 et 70-71, écoles centrales, emplacement : lettre de l'administration centrale de la Dyle à la commission d'instruction publique contre les plaintes de Louvain à la veille de l'ouverture de l'école centrale à Bruxelles<sup>2</sup> (prairial an V) ; mémoire de Desmarests, chef du bureau des subsistances<sup>3</sup>, à la commission pour placer celle de l'Oise au château de sa ville de Compiègne au lieu de Beauvais, mention d'une adresse de la municipalité au président des Anciens (nivôse an IV)

AF/III/108, dossier 493, pièces 66-67 : adresse d'habitants de Bar-le-Duc<sup>4</sup> aux Cinq-Cents pour créer une école centrale supplémentaire au collège, environ 120 signatures (ventôse an V)

AF/III/109, dossier 494, Cinq-Cents, instruction publique : mémoires et projets  
[1792] ; an IV-an VIII (vendémiaire)

257 pièces<sup>5</sup>

Pièces 1-2 : vues sur l'instruction des femmes par Charles Couscher, de Brézé, approuvées par la municipalité de Saumur, note : *remis par mon collègue Bonaire* (nivôse an V)

AF/III/109, dossier 494, pièces 3-5 : mémoire de Léonard Bourdon sur l'éducation reçu aux Cinq-Cents en vendémiaire an VI, pièces jointes : *Rapport des députés nommés par la commission des arts pour assister aux exercices de l'école républicaine connue sous le nom de Société des jeunes français...*, Paris, imprimerie de la société, an II, 18 pages, et *Pétition au Conseil des Cinq-Cents sur l'éducation citoyenne par Léonard Bourdon*, [Paris], imprimerie de la rue de l'Université, 4 brumaire an VI, 12 pages.

AF/III/109, dossier 494, pièces 6-7, 14-15, 18-19, 41-44, 52-54, 59-62, 162-163, 247-248, observations sur les enseignements spécialisés par : Clément sur l'organisation des études médicales, renvoi à la commission spéciale sur les officiers de santé (nivôse an VI) ; Damoreau aîné, professeur de musique et de forte-piano d'Alençon, joignant deux exemplaires de son prospectus de cours de musique par correspondance intitulé *Prospectus et avis d'un nouveau genre de musique*, s.l.n.d., feuille in-8° imprimée recto-verso (prairial an VII) ; A.-C.-G. Deudon, de Malines, sur l'enseignement de la tachygraphie (frimaire an VI) ; la municipalité de Douai pour avoir la préférence sur celle de la Fère pour y établir une école de Mars (brumaire an VI) ; Guérin, professeur à l'école de navigation d'Agde pour réformer celui de l'hydrographie (frimaire an VII) ; Reynoard, de Lyon, sur les écoles d'instruction militaire ou de Mars (frimaire an VI) ; Charles Romme, professeur de mathématiques au port de Rochefort, pour faire refondre en une loi les textes sur l'instruction des officiers de marine<sup>6</sup> (messidor an V) ; Sparre, de Strasbourg, envoyant à un membre de la commission un mémoire sur les écoles spéciales en général et l'intérêt d'en créer une à Strasbourg (vendémiaire an VI) ; copie par Keil, commissaire du gouvernement français chargé de recueillir les objets d'arts et de sciences dans les pays conquis d'Allemagne à Cologne, du programme manuscrit des cours de l'université d'Iena, allemand (22 nivôse an V)

AF/III/109, dossier 494, pièces 8-9, 12, 16-17, 22-23, 34-37, 39-40, 57-58, 63-66, 105-106, 118-131, 145-149, 152-155, 172-176, 181-191 et 245-246, observations sur les instituteurs et l'enseignement primaire par : Amiot, instituteur à la Haye [-Saint]-Sylvestre, contre les écoles religieuses (messidor an VII) ; Antoine Bonnac, instituteur à Sauveterre [-de-Guyenne], joignant son extrait d'acte de naissance à Cleyrac en 1730 à

<sup>1</sup> Le philologue Jean Schweighæuser, né et mort à Strasbourg (1742-1830), professeur de grec à l'université de la ville et à l'école centrale du département (*Deutsche Biographische Enzyklopädie*, éditions K. G. Saur, version sur cédérom). Sa traduction d'Épictète évoque celle qu'avait fait le garde des Archives nationales Camus lors de sa captivité en Prusse, publiée à son retour en France en l'an IV sous le même titre de *Manuel d'Épictète et Tableau de Cébès*.

<sup>2</sup> Parmi les pièces jointes un bordereau d'envoi imprimé de l'administration centrale portant que *l'accusé de réception est de rigueur dans les 24 heures*.

<sup>3</sup> Au ministère de l'Intérieur. Il s'agit sans doute du chef au secrétariat général de ce ministère cité en brumaire an VI à l'index des *Archives du Directoire*, tome I.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Bar-sur-Ormain.

<sup>5</sup> Numérotées jusqu'à 255 plus pièces 210 et 254 bis.

<sup>6</sup> La fiche d'analyse est le verso d'une demande d'admission à la barre de la Législative de Vener, vainqueur de la Bastille, le 10 juillet 1792.

sa demande de retraite (messidor an VI) ; Bonnain, de Chalais (Charente), pour leur assurer un traitement<sup>1</sup> et notant que les enfants des campagnes n'utilisent *qu'un livre qu'on dit fait par Mlle Labrousse, cet ouvrage est insignifiant et contraire aux principes républicains* (frimaire an VII) ; Bort, ex-élève des écoles normales, instituteur à Château-Chinon, pour des pensionnats nationaux obligatoires de 9 à 12 ans (frimaire an VI) ; Paul-Brice Cavallier, président de la municipalité de Cucuron, pour faire payer les traitements des instituteurs par les municipalités en proportion de leur population (thermidor an V) ; des républicains de Carcassonne, environ 50 signatures, dont Bonnet et Lacroix, officiers de santé, Delpech, chef de bureau militaire de la ville, et Godard, notaire (fructidor an VI) ; Louis Desclaux, cordonnier à Laplume, contre les prêtres instituteurs et la municipalité et le commissaire municipal royalistes (thermidor an VI) ; Dupont, instituteur à Saint-Omer (Pas-de-Calais) contre les *écoles intolérantes : voilà la seconde fois que je reprends l'enseignement du calcul décimale et les parents de mes élèves s'y opposent et veulent qu'on apprenne tous ces fratras... parce qu'ils payent les mois d'instruction. Mon épouse est reçue institutrice primaire, enseignant comme moi et notre obstination à suivre la loi fait que nous sommes presque nuls!!! De 50 à 52 écoliers et écolières, à peine en avons-nous 20 actuellement* (ventôse et germinal an VII) ; l'administration centrale d'Eure-et-Loir pour autoriser les municipalités à fermer les écoles des prêtres (frimaire an VI) ; Pierre Fournier, instituteur à Maintenon, et C. Gentil, du Catelier, ex-curé de Longueville [-sur-Scie], contre les prêtres instituteurs (vendémiaire an VI et vendémiaire an VII) ; Genty, prêtre et instituteur d'Arques [-la-Bataille] se plaignant d'être sommé d'opter par la municipalité anarchiste (messidor an VI) ; J.-B. Gombeaud, instituteur à Montignac (Dordogne), ordonné prêtre constitutionnel en 1793, ayant ensuite fondé avec d'autres *une espèce de petit collège avec près de 100 élèves*, pour interdire l'enseignement aux prêtres nommés avant la Révolution et n'ayant pas donné de preuves de républicanisme (brumaire an VII) ; Heudé, de Douvrend, adresse *au citoyen président et députés de la Convention de la République française* pour rendre obligatoire l'enseignement des instituteurs républicains (floréal an VII) ; la municipalité de Langeac (brumaire an VII) ; l'administration centrale du Loiret joignant une circulaire aux municipalités sur le contrôle des professions intéressant les mœurs publiques<sup>2</sup> intitulée *Liberté Égalité. Orléans le 22 frimaire an 6 de la République française une et indivisible. Les Administrateurs du département du Loiret aux administrations municipales de cantons*, s.l.nd., 2 pages (frimaire an VI) ; N. Manget, instituteur d'Ornes, contre les prêtres instituteurs (vendémiaire an VI) ; Louis-Nicolas Masson, instituteur d'Armeau, demandant un salaire (frimaire an VII) ; Michaud, instituteur d'Ébreuil (messidor an VI) ; Minot, instituteur à Recey [-sur-Ource], contre la concurrence des écoles privées royalistes et fanatiques (vendémiaire an VI) ; les trois instituteurs primaires de Moissac réclamant un salaire (brumaire an VII) ; Poidanson, de Mâcon, défendant le républicanisme des instituteurs d'écoles particulières (messidor an VI) ; Raulin, commissaire municipal de Montfaucon [-d'Argonne] pour l'instruction primaire obligatoire *de 6 à 12 ans au moins, particulièrement pendant les 4 mois d'hiver* (frimaire an VI) ; des citoyens de Riom pour la formation des instituteurs républicains et contre les écoles royalistes, environ 150 signatures (frimaire an VI) ; la municipalité de Saint-Mard-sur-le-Mont réclamant des instituteurs républicains<sup>3</sup> (vendémiaire an VI) ; celle de Selongey contre un arrêté de l'administration centrale fixant le traitement des instituteurs au mois et non à l'année qui a fait fuir les candidats (floréal an VI) ; les instituteurs publics du canton de Solesmes (Nord) contre les écoles particulières fanatiques (thermidor an VI) ; Thomas, instituteur à Saint-Saulge, pour rendre obligatoire l'enseignement des instituteurs républicains<sup>4</sup> (brumaire an VII) ; des citoyens de Versailles pour interdire l'enseignement aux prêtres et aux religieuses, environ 75 signatures (ventôse an VI)

AF/III/109, dossier 494, pièces 32-33, 45-46, 48-51, 72-76, 98-102, 115-117, 140-143, 160-161, 177-180, 223, 229 et 237-243, observations sur l'enseignement secondaire et les écoles centrales par : les professeurs de l'école centrale de l'Allier contre le projet de réduction du nombre de ces écoles (s.d., an VI) ; l'administration centrale de l'Ariège, envoi au ministre de l'Intérieur : *Instruction publique. Extrait du procès-verbal de l'administration du département de l'Ariège, séance publique du dix-septième pluviôse an 4 de la République française une et indivisible* nommant des jurys d'instruction primaire dans chacun des ex-districts pour ouvrir des écoles primaires au 15 ventôse et un jury central pour ouvrir l'école centrale au 1<sup>er</sup> germinal aux Capucins de Saint-Girons, affiche, Foix, Fontès cadet, imprimeur du département de l'Ariège ; Boyer, professeur de grammaire à l'école centrale de la Lozère proposant de remplacer les cours de grammaire par des cours d'analyse des opérations de l'entendement humain et de logique (frimaire an VII) ; Louis-Antoine Brillard, président de l'administration centrale du Loiret nommé professeur de législation à l'école centrale, sur l'éventuelle incompatibilité entre les deux fonctions (pluviôse an V) ; Dufour, professeur de dessin à celle de l'Allier, joignant deux imprimés : *Liberté Égalité. École centrale du département de l'Allier. Dessin* : pro-

<sup>1</sup> L'article 296 de la constitution de l'an III ne mettant à charge de la République que le logement des instituteurs des écoles primaires des communes. La mystique Clotilde-Suzanne Courcelle-Labrousse, auteur de *Prophéties... concernant la Révolution française suivies d'une prédiction qui annonce la fin du monde*, parues en 1790, et dont Pontard avait publié en l'an V un *Recueil des ouvrages de la célèbre Mlle Labrousse...*, actuellement prisonnière au château Saint-Ange à Rome.

<sup>2</sup> Suivant l'article 356 de la constitution de l'an III, visant ici l'enseignement privé.

<sup>3</sup> Et félicitant les Cinq-Cents pour le Dix-Huit Fructidor, adresse au Directoire corrigée en adresse aux Cinq-Cents. Cachet de cire rouge oblitéré (pièce 66)

<sup>4</sup> Cachet personnel de cire rouge brisé (pièce 185).

gramme de la classe de dessin et rapport présenté par lui pour la distribution des prix, et *Procès-verbal de la distribution solennelle des prix de l'école centrale du département de l'Allier du 14 fructidor an V*, Moulins, imprimerie Thibaud et Filanchère, an V, 16 et 18 pages ; l'administration centrale de l'Isère envoyant le procès-verbal, non joint, de la distribution des prix à l'école centrale (vendémiaire an VII) et deux exemplaires d'un *Arrêté de l'administration centrale de l'Isère contenant règlement de l'école centrale de ce département du 19 brumaire an 7 de la République française*, s.l.n.d [Grenoble, an VII], 28 pages ; Leroi, officier réformé de Paris, pour supprimer les rétributions pour l'admission aux écoles centrales (frimaire an VI) ; Levavasseur, ex-professeur à l'Université de Paris, professeur de langues anciennes à l'école centrale de l'Aisne, reprenant des projets qu'il avait soumis à son ancien professeur de grec Vauvilliers et à Pastoret, qui l'avait chargé d'une mission à Paris pour s'informer de l'avancement des projets de la Convention sur les écoles centrales et avait jugé ses vues inconstitutionnelles<sup>1</sup> (25 fructidor an V) ; l'administration centrale de la Haute-Loire : envoi de copie de sa réponse à une circulaire du ministre de l'Intérieur aux professeurs des écoles centrales du 17 vendémiaire an VII<sup>2</sup> (brumaire an VII) ; celle du Loiret envoyant au ministre des extraits d'arrêtés des 17 germinal et 4 floréal an IV nommant des professeurs et le bibliothécaire de l'école centrale et un *Précis sur la manière de considérer et d'enseigner l'histoire, mémoire qui a obtenu à son auteur la place de professeur d'histoire à l'école centrale du Loiret* par Pierre-François Liger, Orléans, Jacob aîné, imprimeur du département, s.d. [an IV], 16 pages (praïrial an IV) ; la même envoyant aux Cinq-Cents un *Procès-verbal des exercices publics et de la distribution des prix de l'école centrale du département du Loiret* le 19 fructidor an VI, Orléans, même imprimeur, an VI, 31 pages (brumaire an VII) ; celle du Lot pour conserver les professeurs d'histoire naturelle et de physique expérimentale et de chimie de l'école centrale (praïrial an V) ; Marillier, juge de paix et professeur d'histoire à celle de la Loire à Roanne, demandant à cumuler les deux fonctions en optant pour l'un ou l'autre des traitements (thermidor an V) ; extrait informe du procès-verbal des Cinq-Cents du 16 ventôse an VI sur le renvoi à la commission d'instruction publique de l'hommage par Mentelle, de l'Institut, de l'analyse de ses leçons de cosmographie et de géographie, base de son cours d'histoire aux écoles centrale de la Seine, et de sa demande de fonds pour l'impression en mille exemplaires de son *Abrégé de l'histoire des hébreux*, dont 300 pour les écoles centrales et les bibliothèques publiques et 700 à l'auteur à titre d'encouragement<sup>3</sup> ; les professeurs de l'école centrale de la Nièvre réclamant le rapport de la commission spéciale sur l'organisation de ces écoles (16 fructidor an V) ; Rolin, professeur de belles-lettres à l'ex-collège de Langres ayant exercé 19 ans au lieu des 20 nécessaires pour être émérite, demandant s'il doit continuer à enseigner avec traitement jusqu'à la mise en activité de l'école centrale ou être pensionné pour retraite (floréal an V) ; le jury d'instruction publique de la Somme, envoi par Louvet<sup>4</sup>, commissaire près les tribunaux, membre du jury (ventôse an VI) ; délibération du jury d'instruction publique de Saône-et-Loire du 15 pluviôse an V sur l'organisation de l'école centrale à Autun enregistrée au ministère de l'Intérieur.

AF/III/109, dossier 494, pièces 10-11, 13, 20-21, 24-25, 38, 47, 55-56, 67-71, 77-88, 92-95, 109-110, 135-136, 138-139, 150-151, 156-157, 164-171, 197-203, 208-209, 222, 224-228, 231, 233-234, 236, 244, 249 et 253-255, projet de résolution sur les écoles primaires, centrales et spéciales rédigé en colonnes avec amendements en marge, s.d. ; copie du message du Directoire du 3 brumaire an VII sur la situation de l'instruction publique ; plans et projets généraux d'instruction publique par : J. Albinon, professeur de législation à l'école centrale de l'Hérault, transmis à la commission d'instruction publique par le député Lacuée (praïrial an VII) ; Allamassey, marchand à Vesoul (messidor an VII) ; un anonyme (floréal an VI) ; des républicains de Barr, environ 25 signatures (frimaire an VI) ; Barruel-Labeaume, de Viviers (Ardèche, pluviôse an VII) ; des citoyens de Béthune, environ 80 signatures (pluviôse an VI) ; Bonamé, envoyant son imprimé *Liberté Égalité Instruction publique. Adresse au Conseil des Cinq-Cents et des Anciens, Paris, le 20 frimaire an VI*, 7 pages ; les conventionnels Bonguiot<sup>5</sup>, juge de paix de Moirans [-en-Montagne] (thermidor an VII), et Bouquier<sup>6</sup> (vendémiaire an VI) ; Couët, instituteur à Champagne [-sur-Vingeanne] (messidor an VII) ; la municipalité de Dax (nivôse an VI) ; Delbey, commissaire municipal d'Auneuil, canton siégeant à Frocourt : projets très détaillés sur l'instruction publique et les fêtes décadaïres et républicaines dans les campagnes (nivôse an VII) ; Dhupay, de Fuveau, auteur d'une méthode mécanique d'instruction (frimaire an VII) ; la municipalité de Dourdan (pluviôse an VI) ; l'ex-député Jacob Dupont<sup>7</sup>, des Chesneaux (Indre-et-Loire, commune de Perusson), invitant les Cinq-Cents à se faire présenter le projet qu'il avait soumis à la commission d'instruction publique (brumaire an VII) ; le jury d'instruction publique de la Haute-Garonne (vendémiaire an V) ; texte sans mention d'envoi ni de réception intitulé : esquisse d'un projet d'éducation publique par un membre de

<sup>1</sup> Les deux députés aux Cinq-Cents condamnés à la déportation Jean-François Vauvilliers, de Seine-et-Oise, et Emmanuel-Claude-Jean-Pierre Pastoret, du Var, ex-député de Paris à la Législative.

<sup>2</sup> Circulaire aux professeurs et bibliothécaires des écoles centrales sur les livres élémentaires et l'organisation des études (plus haut, AF/III/95, pièce 80).

<sup>3</sup> La *Cosmographie élémentaire* du géographe Edme Mentelle, parue en l'an VII, est l'un des imprimés de l'auteur recensés dans *Martin et Walter*, mais l'*Abrégé de l'histoire des hébreux* n'y est pas mentionné.

<sup>4</sup> Florent Louvet, député à la Législative élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>5</sup> Marc-François Bonguiot, conventionnel du Jura, dont *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, n'indique pas qu'il ait été juge de paix. Il écrit son nom avec un *d* final au début de son adresse mais la signe avec un *t*.

<sup>6</sup> Gabriel Bouquier, conventionnel de la Dordogne, avait été membre du Comité d'instruction publique.

<sup>7</sup> Jacques-Louis Dupont, dit Jacob Dupont, député d'Indre-et-Loire à la Législative et à la Convention.

l'Académie et de l'administration municipale de Genève, s.d. ; D. Gilbert, de Moulins, complétant les observations qu'il aurait envoyé en frimaire an V à la commission (fructidor an V) ; Lecocq, de Paris, ex-professeur de mathématiques des écoles d'aspirants de l'artillerie et du génie (germinal an VII) ; Le Roy, de Bailleul (Nord, pluviôse an VII) ; Étienne-Joseph Lespinasse, texte remis par le député Chazal au député Roger Martin en floréal an VI ; Masuyer, proposant à la commission d'instruction publique de lui présenter *mes plans d'organisation qui diffèrent un peu de ceux de mon frère*<sup>1</sup> (pluviôse an VII) ; Mongenet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Mont-Blanc à Chambéry (prairial an VI) ; Musard, commissaire central de la Côte-d'Or<sup>2</sup>, exposant à la commission d'instruction publique les motifs des arrêtés pris par le département en la matière (thermidor an IV) ; des pères de famille de la Nièvre, environ 15 signatures (frimaire an VI) ; Ollivier, instituteur à Gatteville [-le-Phare], envoi au *Comité d'instruction publique de la Convention* (fructidor an VI) ; des républicains du faubourg [Saint-] Antoine [de Paris], environ 35 signatures (frimaire an VI) ; Riffaud, de Gourville (Charente, vendémiaire an VI) ; Rougeot, assesseur du juge de paix de Vendevre [-sur-Barse] (nivôse an VI) ; des républicains de Rozet-les-Ménils<sup>3</sup> (thermidor an VII) ; Sédillot, de Paris, pour généraliser les distributions de prix (messidor an V) ; Jacques Sellier, architecte, professeur de mathématiques et directeur de l'école des arts d'Amiens depuis 50 ans (floréal an VI) ; des républicains de Senlis (Oise), environ 45 signatures (nivôse an VI) ; J.-H. Valant, de Paris, directeur du Lycée de la jeunesse, demandant une loi d'application de l'article 300 de la constitution autorisant les écoles particulières (prairial an V), puis se présentant comme auteur d'un essai sur la peine de mort imprimé en l'an IV sur ordre de la commission des Onze en offrant de révéler à la commission d'instruction publique son plan *pour une éducation vraiment nationale* (vendémiaire an VII) et envoyant son imprimé joint *Coup d'œil du Lycée de la jeunesse*, s.l [Paris], frimaire an VII, 16 pages<sup>4</sup> ; des citoyens de Versailles<sup>5</sup>, environ 60 signatures (nivôse an VI) ; la municipalité de Vielmur [-sur-Agout] (ventôse an VI)

AF/III/109, dossier 494, pièces 26-31, 89-91, 158-159, 192-196, 218-221, 231-232 et 235, autres mémoires et projets renvoyés à la commission d'instruction publique : d'Amelot<sup>6</sup> pour établir *un cirque où les jeunes citoyens pourroient se former à tous les exercices du corps tant à pied qu'à cheval*, à l'appui de sa demande de concession d'une partie des Champs-Élysées de Paris entre l'avenue de Marigny et le terrain de l'ancien Colisée dans un mémoire renvoyé par le Directeur François de Neufchâteau au ministre de l'Intérieur (s.d., an VI) ; et d'Arsène Thiébaud, de Paris, sur les pompes funèbres (frimaire an VI) ; de Gilles Baix-Bertrand, de Paris, au *comité des institutions républicaines* pour imposer des mentions obligatoires sur tous les actes authentiques ou sous seing privé et la tenue de registres par tous les négociants<sup>7</sup> (ventôse an VI) ; adresse de la municipalité de Bapaume décrivant les cérémonies pour la signature du traité de Campo-Formio et demandant une nouvelle circonscription des cantons (nivôse an VI) ; lettre de Challan aîné, de Noyers (Yonne), sur les institutions républicaines (germinal an VI) ; projet d'Ève-Démaillet<sup>8</sup>, de Paris, de donner aux jours de la décade les noms de lundi, mardi, mercredi, jeudi, quintidi, vendredi, samedi, cybeldi, solidi et décadé (messidor an VI) ; projet par Lamiscarre, ex-militaire, de décorations des portiques des bâtiments des

<sup>1</sup> Ce frère est certainement Claude-François-Louis Masuyer, député de Saône-et-Loire à la Législative et à la Convention, girondin guillotiné en ventôse an II. Il avait présenté des observations sur les projets de Condorcet et de Romme sur l'instruction publique en décembre 1792 à la Convention, qui ordonna l'impression d'un projet de décret de lui sur ce sujet en l'an III.

<sup>2</sup> François Musard, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Aisne, auj. : Rozet-Saint-Albin. Deux signataires.

<sup>4</sup> Le prêtre marié Joseph-Honoré Valant. *Martin et Walter* ne cite cet imprimé ni parmi ceux de ce personnage, selon eux journaliste sous le Directoire, ni dans les anonymes, non plus que son essai sur la peine de mort. L'article 300 de la constitution de l'an III est ainsi rédigé : *Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction ainsi que des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts*. La commission des Onze était une commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 30 prairial an VII après réception du (premier) message du Directoire sur les causes des événements militaires en Italie, composée du général Augereau, élu de la Haute-Garonne, de François Bergœing, de la Gironde, Pierre Boulay-Paty, de la Loire-Inférieure, Lucien Bonaparte, du Liamone, Antoine Français dit de Nantes, de l'Isère, Louis Joubert, de l'Hérault, du général Jean-Baptiste Jourdan, de la Haute-Vienne, Claude-Louis Petiet, ex-ministre de la Guerre, de la Seine, Joseph-Clément Poulain-Grandprey, des Vosges, Jean-Baptiste Quirot, du Doubs, et Michel-Louis Talot, de Maine-et-Loire.

<sup>5</sup> Avec les mots rayés : *réunis en cercle constitutionnel*.

<sup>6</sup> Bien que cela ne soit pas précisé par le document, l'auteur est l'ancien commissaire de la caisse de l'Extraordinaire et futur commissaire du Directoire en Italie Antoine-Léon-Anne Amelot de Chaillou, qui, d'après *Roman d'Amat*, avait établi un manège et une école d'équitation, comme il le rappelle dans ce texte, dans sa maison du faubourg Saint-Honoré, donc à proximité des terrains cités ici. En marge et sur la dernière page : études de dessin (profils, buste d'homme en habit et paysage) et de calligraphie à la plume, avec la phrase : *Motion d'ordre pour que tous les projets de résolutions fussent lus rapprochés de manière qu'il n'y a pas de double emploi et de contradiction d'articles incohérent afin que l'on fasse un bon accord*.

<sup>7</sup> Ce texte ne porte aucune mention de réception ou d'enregistrement par les Cinq-Cents.

<sup>8</sup> Antoine-François Ève-Démaillet, littérateur, ancien envoyé du gouvernement dans le Jura en l'an IV. Il reprend les noms des planètes, Cybèle étant ici le nom de la planète Uranus, découverte en 1781 par l'astronome William Herschel.



deux Conseils et du Directoire pour la fête pour la paix (de Campo-Formio), renvoi à la commission d'instruction publique le 18 frimaire an VI ; projet par Pesme Laurenceau, homme de lettres à Paris, de nommer des inspecteurs de l'instruction publique, de la morale et des progrès de l'agriculture, du commerce, des arts libéraux et mécaniques (frimaire an VII) ; observations de Maury, ex-greffier du juge de paix de la division de la Fraternité [de Paris], au président de la commission des Onze<sup>1</sup> sur les moyens de raviver l'esprit public en ayant des fonctionnaires républicains (thermidor an VII) ; adresse de Jacqueline Raffet, de Quirbajou, pour emprisonner et traiter comme étrangers les prêtres rétractataires exerçant le culte (ventôse an VI) ; observations de citoyens du canton de Saint-Georges [-sur-Baulche] sur l'esprit public dans les campagnes, proposant notamment de publier des listes d'agents des administrations pour que le gouvernement puisse recevoir des observations sur ceux-ci, environ 45 signatures (nivôse an VI) ; adresse de républicains de Saint-Omer (Pas-de-Calais) félicitant les deux Conseils pour les journées de prairial et leur demandant de développer la morale publique, environ 60 signatures, dont Boucret, ex-général de division, et Robert Crachet<sup>2</sup> (messidor an VII) ; délibération du jury d'instruction publique du département de Vaucluse pour donner des costumes aux membres de ces jurys, aux professeurs des écoles centrales et aux élèves des écoles nationales (nivôse an VI) ; adresse de républicains du canton de Vaucluse demandant le maintien du culte catholique, environ 85 signatures (ventôse an VI) ; projet par Vigoureux, né à Paris, instituteur à Bruxelles, de bureau d'annotation bibliographique auprès de la Bibliothèque nationale permettant aux particuliers de reconstituer des collections complètes de publications<sup>3</sup> (thermidor an VII)

AF/III/109, dossier 494, pièces 111-114, 132-134 et 204-206, hommages aux Cinq-Cents par : Boucheseiche, ex-professeur de l'Université de Paris, membre des sociétés libres des sciences, belles-lettres et arts et d'institution, de son *Discours sur les moyens de perfectionner l'organisation de l'enseignement public prononcé le 20 ventôse de l'an 6 dans la société libre d'institution séante au Louvre par ...*, président, s.l., 15 pages<sup>4</sup> (messidor an VI) ; Dupont fils aîné, garde des fortifications à la Rochelle, d'un syllabaire non joint (floréal an VI) ; Gérard, de Paris : serment républicain en vers manuscrit extrait de sa pièce *Les mœurs de l'an huit* refusée par l'ex-ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau, et poème en six strophes intitulé *Le prêtre*, commençant par le vers *Loin de moi celui qui m'abuse*, sur l'air *Un jour le malheureux Lisandre*, tiré de sa pièce en 5 actes, imprimé, s.l.n.d., 3 pages<sup>5</sup> (thermidor an VII) ; J.-L. Vincent, Mazade et Teissier, administrateurs des Jeux gymniques à Paris (prairial an VI)

AF/III/109, dossier 494, pièces 210-217 : demande d'école centrale supplémentaire par la municipalité de Bourmont (fructidor an VII), parmi les pièces jointes : *Exercices publics de l'école établie à Bourmont par le citoyen Hennequin pour l'an sixième de la République française*, Chaumont, Cousot, imprimeur du département de la Haute-Marne, an VI, 19 pages et *Sous les auspices de l'Être suprême en présence des membres de l'administration municipale du canton et de ceux du jury d'instruction, examen général et public des élèves de l'école centrale supplémentaire établie à Bourmont en vertu de l'arrêté de l'administration du département du 6 prairial an 7<sup>e</sup>, professeurs les citoyens Hennequin et Mutel*, Chaumont, Cousot, imprimeur, an VII, 25 pages.

AF/III/109, dossier 495, Cinq-Cents, instruction publique : dossier dit *Établissements nationaux*  
s.d. [entre fructidor an III et début brumaire an IV] ; an V-an VII

11 pièces

Pièces 1-4, Lycée des arts : adresse de son fondateur Charles Désaudrey réclamant le rapport de la commission spéciale sur cet établissement (vendémiaire an V) ; invitation par Milet-Mureau<sup>6</sup>, président, et Désaudrey, secrétaire général, à la 58<sup>e</sup> séance publique (thermidor an VI) ; affiche imprimée intitulée *Rapport sur le Lycée des arts*, de l'imprimerie du Lycée des arts, s.d (entre fructidor an III et début brumaire an IV) : texte

<sup>1</sup> L'adresse est renvoyée à la commission d'instruction publique.

<sup>2</sup> Le général de division qui signe ici Boucret est le même que celui nommé à la municipalité le 28 thermidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX), où nous lisons Bacré (B.). Robert Crachet, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Omer puis accusateur public, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI, nommé commissaire central le 22 messidor an VII (*ibidem*, tome IX).

<sup>3</sup> Ce bureau publierait les notices de collections incomplètes disponibles et organiserait les envois contre paiement de droits d'inscription.

<sup>4</sup> Jean-Baptiste Boucheseiche, géographe, professeur au collège des Doctrinaires de Saint-Omer venu à Paris, y avait ouvert un cours libre en 1783. Il était professeur au collège (parisien) de Lisieux depuis 1791 lorsque le Comité de salut public décida le 21 brumaire an II de subventionner son *Catéchisme républicain (Recueil des actes du Comité de salut public*, 2<sup>e</sup> supplément, page 211). À la minute d'un arrêté du Directoire le nommant commissaire près la 7<sup>e</sup> municipalité de Paris le 18 germinal an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V) est jointe une lettre du 2 prairial suivant par laquelle il démissionne de ce poste après sa nomination de chef du bureau des mœurs et opinions publiques du bureau central. Son *Discours* est le n° 4453 de *Martin et Walter*.

<sup>5</sup> Cet homme de lettres pourrait être Laurent-Gaspard Gérard, auteur d'un *Mémoire sur le théâtre d'éducation nationale* paru en 1791, ou Théodore-Jean-Baptiste Gérard, qui publia deux éditions d'un *Tableau social* en 1791 et 1792 dont il fit hommage à la Convention par la suite.

<sup>6</sup> Le général Louis-Marie-Antoine Milet-Mureau, futur ministre de la Guerre.

d'un rapport de Lakanal au nom de la Commission d'instruction publique et décret de la Convention votant 60 000 livres pour frais de premier établissement.

AF/III/109, dossier 495, pièces 5-6 : rapports de Thiroux, régisseur de l'établissement national d'économie rurale de la Ménagerie de Versailles, copies par le ministère de l'Intérieur (thermidor an VII)

AF/III/109, dossier 495, pièces 7-11, chemises de dossiers de commissions spéciales créées les : 11 fructidor an VI et complétée le 4 frimaire an VII sur le message du Directoire pour supprimer les horlogeries nationales de Grenoble et de Versailles ; 29 brumaire an VII sur celui pour interdire les associations particulières de prêt public sur nantissement et créer des monts-de-piété, pièce jointe : imprimé sans mention d'envoi ni de réception intitulé *Observations sur le message du Directoire exécutif relatif aux maisons de prêt sur nantissements... par la maison de prêt sur nantissements dite Caisse auxiliaire, quai Malaquais, faubourg Germain*, s.l.n.d., 7 pages ; et 12 messidor an VII sur les plaintes des ouvriers de la manufacture de porcelaine de Sèvres<sup>1</sup>.

AF/III/109, dossier 496, Cinq-Cents, instruction publique : donations

[1726-1792 : copies] ; an V-an VI

19 pièces

Pièce 1 ; chemise de dossier de renouvellement le 16 fructidor an VI d'une commission spéciale sur les fondations pour l'éducation gratuite dans les départements réunis, note au crayon *commission primitive inconnue*.

AF/III/109, dossier 496, pièces 2-17 : dossier d'une commission spéciale créée le 1<sup>er</sup> thermidor an V sur les bourses au profit de la famille d'Arnould André, chirurgien major de l'armée impériale, fondateur de l'hospice de Condé-en-Barrois (Meuse, auj. : commune des Hauts-de-Chée) mort à Vienne (Autriche), parmi les pièces jointes : copies de son testament passé à Vienne en 1726 insinuée au greffe de la prévôté de Bar, du procès-verbal de prestation de serment de Christophe Marchal, clerc tonsuré de Naives [-Rosières], par devant la municipalité de Condé, et de la prise de possession par le même, l'un des héritiers du fondateur, du temporel de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église de l'hôpital de Condé vacante par la non-prestation de serment de Jean Lemoine, de Loisey [-Culey], son titulaire, dressé par Joseph-Alexandre Marchal, notaire, tabellion et garde-notes de la ci-devant seigneurie de Condé (mars-novembre 1792)

AF/III/109, dossier 496, pièces 18-19 : adresse de Percheron, homme de loi d'Orléans, demandant un mode uniforme de mesure des terres (4<sup>e</sup> complémentaire an V)

AF/III/109, dossier 497, Cinq-Cents, institutions républicaines : hommages aux Cinq-Cents

an IV-an VI

12 pièces<sup>2</sup>

Pièces 1-6 *bis*, hommages aux Cinq-Cents par : Farillet, de Chitry-les-Mines, d'un mécanisme de montre à mouvement perpétuel figuré par un dessin à l'encre de cadran avec quatre bandelettes collées en croix portant des séries de nombres à placer à chaque mois pour en donner les quantités (brumaire an VI) ; et Lemerle, médecin de la marine à Nantes, de l'imprimé joint *Nouveau système météorologique ou méthode de calculer les différentes températures des jours de l'année, les variations du baromètre, la force et la direction des vents et des marées... pour être observée dans tous les ports de France contenant le troisième trimestre de l'an VI*, Nantes, la veuve d'A.-J. Malassis, imprimeur libraire, an VI, 21-VI pages<sup>3</sup>.

AF/III/109, dossier 497, pièces 7-8 : *Département de la Marne. Procès-verbal de la distribution des prix aux élèves de l'école centrale du département de la Marne*, s.l. [Châlons-sur-Marne], Mercier imprimeur, an V, 8 pages.

AF/III/109, dossier 497, pièces 9-11 : dossier de la commission spéciale créée le 28 pluviôse an IV sur l'hommage par lettre jointe de Monnaye<sup>4</sup>, employé à la police, bureau de sûreté, d'un ouvrage non joint sur les devoirs des républicains à lire le décadi.

AF/III/109, dossier 498, Cinq-Cents, institutions républicaines : récompenses nationales

an V ; an VII

<sup>1</sup> Sur ces commissions, voir dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, les messages aux Cinq-Cents du 7 fructidor an VI sur les deux horlogeries (tome VI) et du 27 brumaire an VII sur les monts-de-piété (tome VII), et celui des Cinq-Cents du 9 floréal an VII (tome IX, au 12 suivant) sur Sèvres.

<sup>2</sup> Numérotées de 1 à 11 et pièce 6 *bis*. Les hommages au Conseil sont renvoyés à la commission d'instruction publique.

<sup>3</sup> Auteur et imprimé inconnus de *Martin et Walter* et du *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*.

<sup>4</sup> *Martin et Walter* recense, sans donner aucun renseignement biographique, un imprimé de Monnaye intitulé *Correspondance avec les citoyens Ginguené et Thibaudeau au sujet des ouvrages dont le citoyen Monnaye a fait hommage à la Convention et qu'elle a renvoyés à l'examen de son Comité d'instruction publique* publié à Paris chez Limodin en 1793.

8 pièces

Pièces 1-2 : adresse de J.-M. Liard, officier d'artillerie, pour faire élever un monument à la mémoire de son oncle le général Dugommier en Guadeloupe, d'où il était natif, *qui pourrait être le monument parallèle encore muet érigé par les fondateurs de la liberté de l'île sur le cours public de Basse-Terre* (fructidor an VII)

AF/III/109, dossier 498, pièces 3-5 : demande par l'administration centrale du Rhône de transférer les cendres de l'écrivain philosophe Léonard-Antoine Thomas et de l'agronome François Rouzier au jardin d'histoire naturelle de Lyon, extrait de délibération du 9 prairial an VII copiant une lettre d'Eymar, commissaire pour les sciences et les arts en Italie, lui signalant l'état d'abandon de la tombe du premier, inhumé au cimetière d'Oullins en 1785 (an VII)

AF/III/109, dossier 498, pièces 6-8 : adresse de Chapeau, homme de loi à Nozeroy, demandant le transfert des cendres de Bossuet au Panthéon (30 prairial an V)

AF/III/109, dossier 499, Cinq-Cents, institutions républicaines : fêtes nationales

an V

2 pièces

Copie du message du Directoire du 30 messidor an V pour fixer le mode de célébration de la fête de l'anniversaire de la Fondation de la République.

AF/III/109, dossier 500, Cinq-Cents, instruction publique : poids et mesures

an V-an VII

31 pièces<sup>1</sup>

Pièces 1-21, dossiers de commissions sur les poids et mesures : lettre du conseil des poids et mesures (du ministère de l'Intérieur) adressant au député Daubermesnil copie du message du Directoire du 12 messidor an VII<sup>2</sup>, le ministre n'ayant pu savoir s'il avait été renvoyé devant une commission spéciale (27 messidor an VII) ; mémoires renvoyés à la commission des poids et mesures de : Aubry, géomètre à Paris, joignant son imprimé *Aubry, géomètre, au Conseil des Cinq-Cents sur la proposition qu'il a faite d'exécuter dans le plus bref délai le système des nouvelles mesures sans qu'il en coûte au gouvernement la moindre somme*, [Paris], Pellier, imprimeur, 3 pages, s.d. [an VII], proposant d'obliger les marchands à faire fabriquer leurs mesures sous peine d'amende, renvoyé à la commission des poids et mesures le 23 pluviôse an VII ; Dralet, juge au tribunal civil du Gers, secrétaire de la société libre d'agriculture du département, sur l'arpentage des terrains inclinés, 47 pages manuscrites (4<sup>e</sup> complémentaire an VI) ; Feraudy, arpenteur d'Aubagne, pour simplifier les calculs d'arpentage par une unité de mesure agraire de deux mètres appelée bis-mètre (pluviôse an VII) ; résolution des Cinq-Cents du 5 messidor an VI rejetée par les Anciens le 9 fructidor sur les poids et mesures, expédition authentique renvoyée à une nouvelle commission par les Cinq-Cents le 11 ; dossiers de commissions spéciales créées les : 1<sup>er</sup> germinal an VII sur le rejet par les Anciens d'une résolution sur la régularité de la comptabilité, copie du message du 12 messidor an VII sur les poids et mesures ; et 6 thermidor an VII sur une plainte du bureau des poids et mesures pour faire cesser les difficultés de la mise en œuvre des poids et mesures, lettre de D.-C. Brillat, administrateur du poids public de la Seine, réclamant le rapport de cette commission (22 thermidor an VII) ; et complétée le 6<sup>e</sup> complémentaire an VII sur l'uniformité des poids et mesures, lettre, renvoyée à la commission sur les poids et mesures le 16 germinal an VII, de Gannal, de Sarrelouis<sup>3</sup>, soutenant la proposition du géomètre Aubry lue aux Cinq-Cents le 23 pluviôse ; chemises de dossiers des commissions spéciales sur les poids et mesures complétée le 5 prairial an VI et créée le 11 fructidor suivant et chemise du bureau central des commissions des Cinq-Cents sur les messages du Directoire des 7 brumaire et 15 messidor an V et 17 brumaire an VI sur le système métrique<sup>4</sup>.

AF/III/109, dossier 500, pièces 22-31, adresses, renvoyées à la commission d'instruction publique, pour la mise en œuvre des poids et mesures par : Bachelet, défenseur officieux d'Auxerre (pluviôse an VI), Guil-

<sup>1</sup> Note au crayon rouge sur la chemise : *Deux cartons pleins de pièces relatives à cette mesure sont à recouvrer.*

<sup>2</sup> Message demandant s'il faut se conformer aux nouveaux étalons du mètre et du kilogramme remis le 8 au Corps législatif par l'Institut à l'issue des travaux de la commission internationale de mesure de l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelone, inférieurs d'un trois-millième et d'un mille-deux-centième à ceux du décret du 1<sup>er</sup> août 1793 maintenu par la loi du 18 germinal an III (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX). Les membres du conseil des poids et mesures signataires de cette lettre sont Charles-Étienne Coquebert, Étienne-François Gattey et Adrien-Marie Le Gendre.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Sarrelibre, alors : Moselle.

<sup>4</sup> La chemise de ce dossier porte en premier 2.7. *brumaire*, en réalité : message du 7 brumaire an V rendant compte aux deux Conseils du renouvellement des poids et mesures (*Debidour*, tome IV, page 147) ; le message du Directoire dit du 15 messidor an V est en réalité du 13 de ce mois pour demander des fonds pour les dépenses du système d'uniformité des mesures et l'envoi de mètres étalons, ou proposant, à défaut, de supprimer le bureau des poids et mesures (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II), celui du 17 brumaire an VI sur le système métrique étant cité à cette date au tome III.

bert, balancier<sup>1</sup> à la Ferrière-sur-Risle (germinal an VI), et Lefèvre, de "Clermont" (fructidor an V) ; hommages par : Boudin, de Paris, d'un cadran comparant les heures décimales et duodécimales<sup>2</sup>, et par Gaume, pensionnaire de la République, de Paris, de deux tableaux imprimés de deux pages chacun sur quatre, Desveux, imprimeur, intitulés le premier : *Division décimale de la durée du jour* et *Double cadran comparatif du moderne à l'ancien* et le second *Tableau comparatif des heures romaines et des heures décimales-françaises* imprimé en cadran à double cercle et en deux colonnes (vendémiaire an VII)

AF/III/109, dossier 501, Cinq-Cents : inventions

an IV-an VIII (brumaire)

17 pièces<sup>3</sup>

Pièces 1-4 : réclamation par Joseph Longuet, de Clermont (Oise), du vingtième de la valeur des tableaux et effets précieux découverts lorsqu'il avait la garde du château d'Hondainville, copie d'une lettre de la commission des revenus nationaux (floréal an VI)

AF/III/109, dossier 501, pièces 5-17, brevets d'invention : observations de Garros, artiste à Paris, sur la procédure de dépôt des brevets, renvoi à la commission existante le 12 brumaire an VIII ; réclamations par : Rozé-Chantoiseau, déchu par un décret ayant aboli les entreprises de commerce et de finances en commandite de son brevet de *banque d'union ou caisse générale de crédit et de liquidation natio-coloniale* présenté en 1789 à la Constituante (thermidor an IV), et dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 5 fructidor an IV ; et Jean Walker, de Paris, importateur breveté de bretelles élastiques, sur le rapport à faire par une commission créée depuis un an et dont étaient membres Blutel et Boissy d'Anglas<sup>4</sup> (brumaire an VI) ; hommage par Truton, Grandcour et compagnie, fabricants d'indiennes à Paris, d'un échantillon de toile peinte renvoyé à la commission des brevets en brumaire an V ; chemises des dossiers des commissions spéciales : créées les 17 brumaire et 3 prairial an VI sur les brevets d'invention, avec liste des pétitionnaires ; et créées les : 11 nivôse an VI sur le message du Directoire sur les récompenses nationales dues à l'inventeur et au constructeur du bassin du port de Toulon<sup>5</sup> ; et 25 prairial an VI sur l'invention par le nommé Trouillot d'un moyen de mouvoir et d'élever les eaux sans mécanique, affaire renvoyée au Directoire le 27<sup>6</sup>.

AF/III/109, dossier 502, Cinq-Cents, Archives nationales et bureau du triage des titres

an VI-an VIII (vendémiaire)

7 pièces

Chemise du dossier d'une commission spéciale complétée le 7 prairial an VI sur le triage des titres ; dossier de celle créée le 17 pluviôse an VII sur le message du Directoire<sup>7</sup> sur les Archives nationales et le triage des titres : plainte de Cheyré, Belley, Duhamel, Jumel et Lebon, garde et employés des archives domaniales, sur l'arriéré de leurs traitements en attente du rapport de cette commission (prairial an VII), et mémoire de Blondel, membre du bureau du triage des titres, rendant Camus responsable du retard des opérations ordonnées par la loi du 7 messidor an II et des huit mois de retard du traitement des employés du bureau pour avoir fermé le bureau le 1<sup>er</sup> frimaire an VII en prétendant que ses opérations étaient achevées (23 vendémiaire an VIII) ; projet de Jean Regnault, ex-greffier en chef de la sénéchaussée de la Rochelle, pour créer dans chaque ex-district un dépôt pour les archives des tribunaux de district et des notaires (floréal an VII).

AF/III/109, dossier 503, Cinq-Cents, institutions républicaines : fêtes nationales et décadé

an V-an VII

127 pièces<sup>8</sup>

<sup>1</sup> *Artisan qui fait et vend des poids et des balances* (Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, tome I, 1863).

<sup>2</sup> Lettre d'envoi sans aucune pièce jointe.

<sup>3</sup> Dossier intitulé *Arts, inventions*, et ajout de la main de F. Rocquain : *brevets d'invention*.

<sup>4</sup> Charles-Auguste-Esprit-Rose Blutel, conventionnel de la Seine-Inférieure passé aux Cinq-Cents, avait démissionné en ventôse an V. Le constituant François-Antoine Boissy d'Anglas, conventionnel de l'Ardèche puis député de la Seine aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

<sup>5</sup> Message du 5 nivôse an VI sur le traitement de Groignard, ingénieur général de la Marine jusqu'à la suppression de cette place en 1791, et de la veuve de Pivot, concurrent du précédent comme inventeur du bassin de Toulon (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV).

<sup>6</sup> Ce renvoi au Directoire ne s'est sans doute pas fait par un message, car on n'en trouve mention ni dans *Les Procès-verbaux du Directoire* ni dans *Les papiers des assemblées du Directoire*, non plus que de l'inventeur.

<sup>7</sup> Du 14 de ce mois (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII).

<sup>8</sup> Manque la pièce 110 (sans doute la fiche d'analyse d'une adresse du cercle constitutionnel du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris de ventôse an VI) et plus une pièce 122 bis. Les documents sont en majorité adressés ou renvoyés à la commission d'instruction publique (titre complété à plusieurs reprises par : et des institutions républicaines), certains par le ministre de l'Intérieur, notamment des copies de réponses à sa circulaire du 19 brumaire an VI.

Pièces 1-2, 8, 16-24, 26-27, 44-47, 56-58, 61-75, 99-102, 111-117, 121-122 *bis* et 125-126, fêtes républicaines et décadaires : extrait authentique du procès-verbal des Cinq-Cents chargeant la commission d'instruction publique de présenter un projet sur la célébration de la fête anniversaire de la fondation de la République (16 thermidor an VI) ; copie des messages du Directoire des 8 thermidor et 6 fructidor an VII<sup>1</sup> ; arrêtés des municipalités d'Ornes et Voulx sur la célébration du décadi (25 vendémiaire et 13 frimaire an VI) ; procès-verbal de la fête de la paix du 10 pluviôse an VI par celle de Bussière [-Badil] ; mémoires et observations : anonyme sur l'organisation *d'un culte national* de fêtes décadaires et de réunions le quintidi, s.d.<sup>2</sup> ; des républicains d'Autun pour l'organisation des institutions républicaines, environ 145 signatures (pluviôse an VI<sup>3</sup>) ; des citoyens d'Autun pour l'adjudication définitive d'un temple décadaire pour chaque commune à charge de l'entretenir à ses frais, environ 160 signatures (brumaire an VII) ; le commissaire municipal de Cérilly (Allier) et l'administration centrale de Lot-et-Garonne sur le mauvais effet d'un discours du député Grégoire<sup>4</sup> pour l'organisation des fêtes décadaires (nivôse an VI) ; le substitut du commissaire municipal de Confolens (frimaire an VI) ; Dotar, de Paris (thermidor an VI) ; l'administration centrale de l'Eure (frimaire an VI) ; Fisson-Jaubert, membre du jury d'instruction publique pour les écoles primaires de l'ex-district de Cadillac (nivôse an VI) ; Legrand, de Paris, sur la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire (thermidor an VII) ; Nasse second, ex-prêtre, cultivateur à Vianne, envoyant un catéchisme républicain manuscrit ou instruction sur les fêtes décadaires par questions et réponses (nivôse an VI) ; des habitants du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris pour organiser des fêtes décadaires, environ 70 signatures (ventôse an VI) ; le cercle constitutionnel du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, environ 60 signatures (ventôse an VI) ; celui siégeant aux Forestières de la Rochelle, envoyant une adresse non jointe (ventôse an VI) ; le commissaire municipal de Neuilly-Saint-Front (frimaire an VI) ; le juge de paix de Poussan (thermidor an VI) ; l'agent municipal de Saint-Maurice (Charente-Inférieure)<sup>5</sup>, s.d. ; la municipalité de Treigny sur l'impossibilité de célébrer la fête de la Reconnaissance du 10 prairial an VI.

AF/III/109, dossier 503, pièces 4-7, 9-15, 25, 33-34, 40-43, 48-51, 59-60, 64-65, 89-91, 96-98, 103-107, 118-120 et 123-124, respect du décadi et du calendrier républicain : lettres du ministre de l'Intérieur à la commission d'instruction publique pour remplacer le décadi comme jour de session des jurys d'accusation (frimaire an VI) et envoyant à celle sur le calendrier républicain un travail non joint sur le placement des foires du département de l'Allier suivant ce calendrier<sup>6</sup> (nivôse an VI) ; circulaire imprimée du commissaire central du Nord aux commissaires municipaux n° 319 du 18 germinal an VI sur le calendrier républicain, s.l. [Douai], 2 pages ; mémoires et observations de : Alexandre, de Secourieu<sup>7</sup>, ancien négociant à Toulouse, pour autoriser les travaux agricoles le décadi au moins jusqu'à la paix (frimaire an VII) ; Belos, président d'âge du tribunal civil de la Seine, pour interdire les anciennes datations dans les actes publics et privés (nivôse an VI) ; Blin, de Paris, contre l'ouverture des commerces de comestibles le décadi (thermidor an VI) ; un citoyen de Boynes<sup>8</sup> sur la difficulté d'appliquer le repos décadaire dans les campagnes (germinal an VI) ; le commissaire municipal de Cailly transmettant copie des réponses du curé du chef-lieu et de l'instituteur et desservant de la Rue-Saint-Pierre contre le transfert du culte du dimanche au décadi<sup>9</sup> (pluviôse an VI) ; le juge de paix de Caumont [-l'Éventé] pour reporter obligatoirement les fêtes religieuses au décadi (frimaire an VI) ; des républicains de Dijon pour imposer le repos du décadi, environ 80 signatures (messidor an VI) ; Duchesne, professeur à l'école centrale de Seine-et-Oise pour l'ouverture des bibliothèques et des musées le décadi : *j'avoue que je ne puis comprendre comment ce jour destiné au délassement ne l'est pas à un délassement instructif et que le musée central des arts soit la seule ressource des employés du gouvernement* (ventôse an VII) ; G. Feydel, homme de loi à Paris, pour conserver, le matin du décadi, les marchés aux fripes fréquentés traditionnellement le dimanche matin par les porteurs d'eau et les manœuvres de la ville (thermidor an VI) ; L.-D. Gayant, administrateur central du Pas-de-Calais faisant fonction de commissaire central, sur la difficulté d'imposer le respect du décadi (prairial an VI) ; N.-C. Girard pour interdire de citer les fêtes religieuses dans les concordances entre les deux calendriers (s.d., an VI) ; le président de la municipalité du Veudre pour empêcher les ouvriers agricoles de chômer le dimanche en autorisant les propriétaires à faire des retenues sur leurs gages (brumaire an VII) ; Mongeot, instituteur à Paris, observant que la loi du 13 fruc-

<sup>1</sup> Messages pour inclure à partir de l'an VIII l'exposition publique des produits industriels au Champ-de-Mars pendant les cinq jours complémentaires, que les circonstances ne permettent pas d'organiser cette année, dans les fêtes de l'anniversaire de la fondation de la République, et sur le mode de célébration de cette fête à Paris en l'an VIII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes IX et X).

<sup>2</sup> Ce projet ne porte aucune mention de réception.

<sup>3</sup> Adresse datée du 14 pluviôse an V par erreur.

<sup>4</sup> Certainement son *Discours sur la liberté du culte... Séance du 25 frimaire an VI* recensé par *Martin et Walter*.

<sup>5</sup> Auj. : commune de la Rochelle. Ce projet ne porte aucune mention de réception et est antérieur à la loi du 13 fructidor an VI sur la célébration des fêtes décadaires.

<sup>6</sup> Probablement le projet de Determes, de Bayet, juge de paix de Souitte (plus haut, AF/III/103/A, dossier 460, pièces 38-39).

<sup>7</sup> Haute-Garonne, commune de Cintegabelle. Cachet personnel de cire rouge (pièce 51).

<sup>8</sup> On ne lit que la fin de son nom : ...*llot*.

<sup>9</sup> Cette lettre et celle du commissaire municipal d'Ouroux [-en-Morvan] plus loin sont des réponses à une circulaire du ministre de l'Intérieur du 25 nivôse an VI sur le transfert du culte du dimanche au décadi transmises par le ministre à la commission d'instruction publique.

tidor an VI fixant les jours de repos omet les jours complémentaires (fructidor an VI) ; Morin, de Moyaux, sur l'inconvénient d'avoir fixé au 10 germinal la fête de la jeunesse, l'organisation de la garde nationale et l'ouverture des assemblées communales (3 germinal an VI) ; le commissaire municipal d'Ouroux [-en-Morvan] adressant copie d'une lettre du curé déclarant attendre les décrets du concile national *qui a commencé le 15 août dernier à Paris* pour se décider sur le transfert du culte du dimanche au décadi (pluviôse an VI) ; des républicains du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour fixer les termes des baux suivant le calendrier républicain, environ 150 signatures, dont Gomijon, Nicolas, juge de paix, Topino-Lebrun, R. Vatar, Veyrat<sup>1</sup> (pluviôse an VI) ; le commissaire municipal de Pont-sur-Yonne (messidor an VI) ; Rioust, de Chartres : projet sur les jours de marchés suivant le calendrier républicain (frimaire an VI) ; des citoyens du canton de Saint-Cyprien (Dordogne) pour l'organisation des institutions républicaines, environ 50 signatures (floréal an VI) ; des républicains de Saint-Florentin (Yonne) pour le repos obligatoire le quintidi et le décadi, environ 40 signatures (messidor an VI) ; le cercle constitutionnel de Thouars pour imposer le repos du décadi sous peine d'amende, environ 80 signatures (messidor an VI) ; le commissaire municipal de Toucy (prairial an VI) ; des citoyens de Versailles pour supprimer l'usage du double calendrier, environ 40 signatures (frimaire an VI) ; neuf prêtres constitutionnels de l'Yonne protestant contre l'exigence d'une adhésion ou d'un refus écrit au transfert du culte au décadi<sup>2</sup> (ventôse an VI)

AF/III/109, dossier 503, pièces 3, 78-83 et 127 : projets de réforme des mesures de temps et du calendrier républicains par : Ducruy, secrétaire de la municipalité de Millery (Rhône), pour compter les jours par demi-décades de quatre jours de travail et un de repos et leur donner les noms de jour de travail, de la philosophie, de la Révolution, de la liberté, de l'égalité et du repos (thermidor an VI) ; Mounier, de Lille, pour compter les jours par demi-décades suivies d'un jour de repos, avec indication des fêtes à célébrer à chacun de ces repos les 6, 12, 18, 24 et dernier jour complémentaire de chaque mois (thermidor an VI) ; Lefor, pour des jours de repos tous les six jours (ventôse an VI) ; Vairin, professeur à l'école centrale des Ardennes, pour remplacer la division du jour en dix heures de 100 minutes chacune par une division en cent parties égales appelées centi-jour ou centi-mera équivalant à peu près à un quart-d'heure (s.d.)

AF/III/109, dossier 503, pièces 28-29, 35-39, 94-95, mémoires et observations sur la célébration des mariages le décadi et l'état civil de : Fontaine, président de la municipalité d'Auxerre et professeur à l'école centrale pour reporter au décadi la lecture des promesses de mariage que, *tous les sextidis ou septidis à midi, l'officier public ou un administrateur municipal publie sur le perron de la maison commune, mais sans avoir aucun auditoire* (prairial an VII) ; le président de la municipalité de Condrieu envoyant un procès-verbal sur la conduite inconvenante de futurs époux mal vêtus et tournant en ridicule la question sur leur consentement : *ceux des citoyens que leurs opinions font regarder cette cérémonie comme ridicule mais que la loi force également à remplir cette formalité affectent de manquer dans le cours de nos fonctions au respect et à la décence, ... ordinairement ils affectent aussi de se rendre au temple décadaire dans un costume de malpropreté* (pluviôse an VII) ; l'agent municipal de Montagoudin (ventôse an VII) ; l'administration centrale des Pyrénées-Orientales (vendémiaire an VII)

AF/III/109, dossier 503, pièces 30-32, 52-55, 76-77, 84-88, 92-93 et 108-109, autres mémoires par : le cercle constitutionnel de Château-Chinon pour les institutions républicaines et la création d'un ministère de l'instruction publique, environ 40 signatures (ventôse an VI) ; Gaultier, de Rennes, pour réserver les appellations prohibées de Madame et Monsieur aux condamnés (vendémiaire et prairial an VII) ; A.-E. Gibelin, peintre, associé de l'Institut, administrateur du musée spécial de l'école française, proposant une fresque pour le frontispice du nouveau palais des Cinq-Cents<sup>3</sup> (frimaire an VI) ; le député Guineau : projet détaillé de fête des fonctionnaires au Champ de Mars de Paris au 1<sup>er</sup> prairial (germinal an VI) ; l'administration centrale de Sambre-et-Meuse pour reporter à thermidor et fructidor en fin d'année républicaine le recensement annuel de la population fixé en novembre et décembre par loi du 19 juillet 1791 (thermidor an VI) ; Sarot, ex-juge au tribunal civil de la Seine, pour prendre des défenseurs de la Patrie distingués pour leur héroïsme comme patrons des numéros de la loterie nationale<sup>4</sup> (frimaire an VI) ; *Liberté Égalité. Grand exemple donné au peuple français par les habitans d'Antibes. Copie du rapport fait par l'administration municipale & commissaire du Directoire près le canton d'Antibes, département du Var, sur un combat qui a eu lieu le 12 thermidor entre quelques bateaux armés à la hâte dans le port contre un corsaire anglais*, Brignoles, Dufort et compagnie,

<sup>1</sup> Gomijon, peut-être l'invalidé Jean-Baptiste Gomigeon, élu de la Seine aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI. Le juge de paix Nicolas est sans doute Nicolas dit Grandmaison ou Grandmaison (Nicolas), nommé juge de paix de la section de la Fontaine-de-Grenelle le 20 fructidor an V et candidat commissaire près la 10<sup>e</sup> municipalité le 23 (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, index). Le peintre Jean-Baptiste Topino-Lebrun. L'imprimeur René Vatar. Veyrat semble être l'inspecteur général de la Police générale de ce nom (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes IV, V et VIII).

<sup>2</sup> Écrit demandé par les municipalités en application d'un arrêté de l'administration centrale du 17 pluviôse an VI invitant les ministres du culte à ce transfert d'après le vœu exprimé par une simple lettre du ministre de l'Intérieur. L'index reprend les noms des signataires de cette adresse écrite d'Auxerre, qui n'indiquent pas les paroisses où ils exercent.

<sup>3</sup> Le Palais Bourbon. Esprit-Antoine ou Antoine-Esprit Gibelin (voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, 17 pluviôse an VII : hommage de sa description d'antiques découverts à Aix-en-Provence).

<sup>4</sup> Au lieu des noms de saints qu'on leur donnait sous l'Ancien Régime, ce qui restait d'usage à l'étranger.

imprimeurs du département, [thermidor an VI], affiche envoyée par le commissaire central Ricard au Corps législatif<sup>1</sup> (17 thermidor an VI).

AF/III/109, dossier 504, Cinq-Cents : sourds-muets et tachygraphie

an V-an VI

11 pièces

Lettre de Sicard, instituteur des sourds-muets de Paris, sur le manque de personnel et de moyens de son établissement et de celui de Bordeaux dirigé par Vivé (messidor an V). Dossier d'une commission spéciale créée le 8 frimaire an VI sur la tachygraphie : offres de Coulon-Thévenot, *auteur de la méthode d'écrire aussi vite qu'on parle insérée dans l'histoire de l'Académie des sciences de Paris*, de son tachygraphe à publier chaque soir proposé par lui aux assemblées depuis la Constituante, et du premier volume, non joint, publiant les débats des Cinq-Cents du mois de frimaire an VI<sup>2</sup> (frimaire-nivôse an VI) et adresse de républicains d'Auxerre pour l'envoi dans chaque commune d'un bulletin *ou journal tachigraphique* des séances du Corps législatif, environ 95 signatures (pluviôse an VI)

AF/III/110 et 111, DIRECTOIRE, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : adresses des armées avant et sur le Dix-Huit Fructidor ; adresses civiles sur les journées de prairial an VII  
an V (thermidor)-an VI (brumaire) ; an VII (messidor-thermidor)

AF/III/110, dossiers 505 à 522, Directoire : adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor  
ponctuellement : an V (thermidor-10 fructidor) ; an V (21 fructidor)-an VI (brumaire)

AF/III/110, dossier 505 : adresses de l'étranger et des armées d'Allemagne et des Alpes

ponctuellement : an V (10 fructidor) ; an V (21 fructidor)-an VI (brumaire)

16 pièces

Pièce 1 : société patriotique des amis de l'unité et de l'indivisibilité à Amsterdam, manuscrit français, signé Hend[ri]k Dœst, président, et H.-S. Assen, secrétaire, daté du 25 septembre 1797, l'an 3<sup>e</sup> de la liberté batave.

AF/III/110, dossier 505, pièces 2-6 : Thédenat, vice-consul français à San-Remo, joignant copie de correspondances avec le ministre des Relations extérieures sur la recherche des émigrés rentrés (4<sup>e</sup> complémentaire an V) ; copies renvoyées par le même, craignant que son premier envoi ait disparu lors de l'attaque d'un courrier d'Italie dans les bois de l'Esterel (7 brumaire an VI)

AF/III/110, dossier 505, pièces 7-8 : G.-F. Renner, d'Hambourg, à La Revellière-Lépeaux, président (fructidor an V)

AF/III/110, dossier 505, pièce 9 : les républicains composant la première légion cisalpine à Palmanova, environ 65 signatures, dont Peyri, chef de la légion, Serrent, chef de bataillon, Ghirgini, chirurgien-major, Brunati, officier de santé (21 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 505, pièce 10 : officiers de l'état-major de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse à Neuwied, 18 signatures, dont le général Debelle et les chefs de brigade Leroux et [Guériot de] Saint-Martin (22 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 505, pièce 11 : Dupont, ex-militaire, secrétaire du chef de la 22<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée d'Allemagne à Breda (29 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 505, pièces 12-13 : Rey, général commandant les troupes de l'armée des Alpes aux frontières de l'Ain et du Mont-Blanc à Carouge<sup>3</sup> et les militaires sous ses ordres, environ 175 signatures, dont Domenget, commandant la place de Carouge (25 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 505, pièces 14-16 : Perrin et Renaudon, capitaines à la suite de la 23<sup>e</sup> demi-brigade légère à Chambéry le 2<sup>e</sup> complémentaire an V, joignant une déclaration signée le 27 fructidor par le général

<sup>1</sup> Les habitants d'Antibes font partie des citoyens dont les noms furent proclamés par le ministre de l'Intérieur lors de la fête de l'anniversaire de la fondation de la République (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII). Gabriel-Joseph-Xavier Ricard dit de Séalt, constituant, commissaire central du Var élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VII.

<sup>2</sup> La notice de *Roman d'Amat* sur Jean-Félicité Coulon-Thévenot mentionne ce volume, couvrant les séances du début de la période du Directoire jusqu'en frimaire an VI.

<sup>3</sup> Carouge, Mont-Blanc,auj. : Suisse, canton de Genève. Le général Louis-Emmanuel Rey, suivant *Six* alors commandant supérieur des départements de la Loire et du Rhône dans l'arrondissement de l'armée des Alpes, en réalité général de brigade à l'armée des Alpes muté de Carouge à Lyon le 23 fructidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II). Claude-Philibert Domenget (*Quintin*).

de division Petitguillaume, les chefs de bataillon Landois, Noblot et J.-P. Rey<sup>1</sup>, le chef d'escadron Tusch, et Merck, chef de la 79<sup>e</sup> demi-brigade, attestant l'interdiction par le général en chef Kellermann de faire circuler des adresses au Directoire auprès des troupes, et une adresse des officiers et sous-officiers de l'armée des Alpes datée de Chambéry le 10 fructidor an V demandant, comme les militaires des armées des Alpes et de Rhin-et-Moselle, au Directoire de prendre des mesures efficaces contre les factieux de l'intérieur, environ 400 signatures, en premier celles des deux capitaines, texte en partie effacé au début.

AF/III/110, dossier 506, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : armée d'Italie  
ponctuellement : an V (24 thermidor) ; an V (27 fructidor)-an VI (vendémiaire)  
68 pièces<sup>2</sup>

AF/III/110, dossier 506, pièces 1-2 et 51-52 : *Armée d'Italie. Liberté Égalité. 5<sup>e</sup> division. La République ou la mort. Les officiers, sous-officiers & volontaires composant la 11<sup>ème</sup> demi-brigade de ligne*, affiche s.l.n.d. (Vicence, fin an V), deux exemplaires, et texte manuscrit envoyé par le chef de brigade Jean Moreau<sup>3</sup>, de Vicence, environ 410 signatures (4<sup>e</sup> complémentaire an V)

AF/III/110, dossier 506, pièces 3 et 35-44 : *Armée d'Italie. Liberté Égalité. La République ou la mort. Fermeté, constance. Les citoyens de la 33<sup>ème</sup> demi-brigade de ligne au Directoire exécutif, à Vicence le 28 fructidor an V*, affiche, six exemplaires, et adresse manuscrite, environ 220 signatures dont le général Monnier, envoi du chef de brigade J.-C. Laval au Directoire le 1<sup>er</sup> complémentaire an V avec deux exemplaires d'une autre affiche intitulée *Les citoyens des deux premiers bataillons d'Indre et Loire faisant partie de la 33<sup>ème</sup> demi-brigade de ligne à l'administration municipale de Tours, à Vicence, 20 fructidor an 5<sup>me</sup>*, certifiée conforme par Noiret, capitaine, Cevet, lieutenant, et Bellanger, quartier-maître : texte contre les troubles royalistes de Tours et la dénonciation des adresses des armées par l'ancienne municipalité remplacée par le Directoire<sup>4</sup>.

AF/III/110, dossier 506, pièce 4 : Rey<sup>5</sup>, chef de bataillon à la 5<sup>e</sup> demi-brigade légère, de Gemona [-del-Friuli] (30 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 506, pièces 5 et 8-10 : *Armée d'Italie. Liberté Égalité. Au quartier général de Padoue le 27 fructidor an V de la République française. Les citoyens composant la première division active dite Masséna au Directoire exécutif*, affiche et copie manuscrite signée par Solignac, chef de l'état-major de la division<sup>6</sup>.

AF/III/110, dossier 506, pièce 6 : Alexandre Dumas, général commandant la 2<sup>e</sup> division de cavalerie, au quartier général de Santa-Maria-la-Longa (3 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 506, pièce 7 : lettre d'envoi signée par Bonaparte au Directoire des *adresses des différents corps d'armée sur la mémorable journée du 18 fructidor*, sur papier à en-tête de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie et grande vignette gravée, du quartier général de Passeriano<sup>7</sup> (10 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 506, pièces 11-21 : *Liberté Égalité. Armée d'Italie. A Celiverge le 28 fructidor l'an 5<sup>me</sup> de la République française une et indivisible. La troisième division de cavalerie commandée par le général divisionnaire Rey au Directoire exécutif*, affiche signée pour copie conforme par Requin, adjudant général chef d'état-major, imprimée à Brescia, Brendiscoli imprimeur, 10 exemplaires, le premier avec mention d'envoi aux journaux "*Conservatorio*" et *le Rédacteur*, envoi par lettre du général Rey à cette date<sup>8</sup>.

AF/III/110, dossier 506, pièces 22-33 : *Liberté Égalité. Armée d'Italie. Troisième division de cavalerie. Rey, général divisionnaire, à ses frères d'armes*, affiche s.l.n.d. , 11 exemplaires : proclamation pour la fête anniversaire de la fondation de la République du 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI.

AF/III/110, dossier 506, pièce 34, officiers de l'état-major de la 5<sup>e</sup> division : les généraux de brigade Belliard, Monnier et Veaux, l'adjudant général Valentin, les capitaines aides de camp Girard, Razout et Sarat et les adjoints Alliot et Valabrègue, au quartier général à Vicence<sup>9</sup> (1<sup>er</sup> vendémiaire an VI)

<sup>1</sup> Le futur général Jean-Pierre-Antoine Rey.

<sup>2</sup> Numérotées de 1 à 67 et pièce 60 *bis*. Dont, pièce 57, adresse de la garnison de Corfou contre les factieux de l'intérieur datée du 30 thermidor an V.

<sup>3</sup> Le futur général Jean-Claude Moreau.

<sup>4</sup> Par arrêté du 3 fructidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II).

<sup>5</sup> Le futur général Guillaume Rey.

<sup>6</sup> Jean-Baptiste Solignac, adjudant général, futur général.

<sup>7</sup> Pièce réintégrée avant 1985 du Musée de l'Histoire de France où elle était cotée AE/II/1467.

<sup>8</sup> Le premier des deux journaux est-il un périodique italien ou le journal parisien *le Conservateur*? L'inventaire manuscrit décrivait les pièces 11 à 21 comme comprenant treize exemplaires de l'affiche. Ciliverghe, *auj.* : commune de Mazzano, province de Brescia. Le général Gabriel-Venance Rey. L'adjudant général Pierre Requin (ici : Requein).

<sup>9</sup> Les généraux Auguste-Daniel Belliard, Jean-Charles Monnier et Antoine-Joseph Veaux ; l'adjudant général François Valentin, futur général ; le futur général Jean-Baptiste Girard, capitaine aide de camp du général Monnier ; le capitaine aide de camp Razout est peut-être le futur général Jean-Nicolas Razout, connu de *Six* comme capitaine aide de camp d'autres officiers généraux que ceux qui précèdent et non à cet état-major. L'index des *Procès-verbaux du Directoire* permet d'identifier Alexandre-Roger-Louis Alliot comme lieutenant au 106<sup>e</sup> d'infanterie, adjoint à l'adjudant général Valentin.



AF/III/110, dossier 506, pièces 45-49 : *La République ou la mort. Armée d'Italie, 5<sup>ème</sup> division. Le 5<sup>ème</sup> régiment de dragons au Directoire exécutif, Vicence, 3<sup>e</sup> complémentaire an V*, affiche certifiée conforme par le chef de brigade Milhaud<sup>1</sup>, 5 exemplaires s.l.

AF/III/110, dossier 506, pièce 50, 6<sup>e</sup> division : copie conforme par le général Baraguey d'Hilliers à Venise (2 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 506, pièce 53, 14<sup>e</sup> demi-brigade de bataille : adresse manuscrite sans date ni lieu, environ 260 signatures dont J.-G. Marchand, chef de brigade<sup>2</sup>.

AF/III/110, dossier 506, pièce 54 : 22<sup>e</sup> demi-brigade légère à Bassano [-del-Grappa], environ 300 signatures dont Chavardès<sup>3</sup> et Alier, chefs de brigade commandant et en second, Henry, adjudant-major de la place de Bassano (2<sup>e</sup> complémentaire an V)

AF/III/110, dossier 506, pièces 55-56 : *Liberté Égalité. Armée d'Italie, 5<sup>ème</sup> division. La 85<sup>ème</sup> demi-brigade de bataille au Directoire exécutif*, affiche s.l.n.d. et manuscrit, environ 360 signatures, dont G. Eberlé, chef de brigade, et Guillot, chef de brigade en second<sup>4</sup>.

AF/III/110, dossier 506, pièce 57 : division du Levant composant la garnison de Corfou, environ 520 signatures, dont le général de division Gentilli, Godart, chef de la 79<sup>e</sup> demi-brigade commandant la place de Corfou, Baptiste Guillaume, commandant la 7<sup>e</sup> compagnie de canonniers sédentaires, Dion, payeur de la division, Grasset-Saint-Sauveur, consul de France, et son frère Joseph<sup>5</sup> : adresse contre les factieux de l'intérieur (24 thermidor an V)

AF/III/110, dossier 506, pièce 58 : Carbon, chef de brigade attaché à la 79<sup>e</sup> demi-brigade, commandant la place de Corfou (30 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 506, pièces 59-60 bis : épître aux français par Étienne Barbusse, nîmois, inspecteur principal des fourrages de l'armée d'Italie à Milan, manuscrit, envoi aux Directeurs Barras, La Revellière-Lépeaux et Reubell le 8 vendémiaire an VI sur papier à en-tête et vignette gravée, brouillon de la réponse par le secrétaire général Lagarde.

AF/III/110, dossier 506, pièces 61-66 : *Armée d'Italie. Liberté Égalité. Au quartier général de Vérone le 30 fructidor an 5<sup>ème</sup> de la République française une et indivisible. L'adjudant général Sherlock, chef de l'état major de la division Augereau actuellement commandée par le général divisionnaire Brune au Directoire exécutif*, imprimé, s.l., 4 pages, six exemplaires, envoi de Sherlock, de Vérone<sup>6</sup> (30 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 506, pièce 67 : P. Devaux, adjudant général chef de l'état-major de la division de Brescia, au quartier général d'Udine<sup>7</sup> (2<sup>e</sup> complémentaire an V)

AF/III/110, dossier 507, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : armée du Nord, 2<sup>e</sup> division

an VI (15 vendémiaire-1<sup>er</sup> brumaire)

6 pièces

Adresses envoyées au Directoire par le ministre de la Guerre Scherer le 1<sup>er</sup> brumaire an VI : garnison de Rotterdam composée de parties de la 8<sup>e</sup> demi-brigade et du 5<sup>e</sup> chasseurs à cheval, environ 150 signatures dont le général de brigade Prévost (15 vendémiaire an VI) ; garnison de la Haye composée de parties de la 54<sup>e</sup> demi-brigade et du 5<sup>e</sup> chasseurs à cheval et état-major de la 2<sup>e</sup> division de l'armée du Nord, environ 300 signatures, dont Reubell, général de division<sup>8</sup>, l'adjudant général Malher, Saint-Sulpice, chef de brigade du 5<sup>e</sup> chasseurs à cheval, Durand, aide de camp du général Reubell<sup>9</sup>, Durand fils, secrétaire du général Reubell, s.d. ; garnison d'Alkmaar composée de partie de la 8<sup>e</sup> demi-brigade, 18 signatures (15 vendémiaire an VI) ; lettre de l'adjudant général Dardenne<sup>10</sup>, commandant la brigade de droite à Alkmaar, et des adjoints aux adjudants généraux Bescheloche et Darsonval, demandant au général Reubell de faire une adresse au Directoire (15 vendémiaire an VI).

<sup>1</sup> Edmond-Jean-Baptiste Milhaud, conventionnel du Cantal, futur général.

<sup>2</sup> Le futur général Jean-Gabriel Marchand.

<sup>3</sup> François Chavardès (*Quintin*).

<sup>4</sup> Les futurs généraux Gaspard Eberlé et Abel-Joseph Guillot.

<sup>5</sup> Le général Antoine Gentilli, le futur général Roch Godart ; André Grasset-Saint-Sauveur, consul à Corfou à l'époque où l'île était possession vénitienne.

<sup>6</sup> Sauveur-François-Louis Sherlock, par la suite commandant le département de Vaucluse et élu par ce département aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>7</sup> Il s'agit probablement du futur général Pierre Devaux, adjudant général à l'armée d'Italie que *Six* ne connaît cependant pas à ce poste.

<sup>8</sup> Henri-Thomas Reubell, frère du Directeur. Sa signature est accompagnée d'un cachet de cire rouge légendé GENE-RAL DE DIVISION (pièce 4).

<sup>9</sup> Les futurs généraux Saint-Sulpice (Raymond-Gaspard de Bonardi de) et Jean-Pierre-Firmin Malher. L'aide de camp Claude-Joseph-Aimé Durand (*Quintin*).

<sup>10</sup> Le futur général Charles-Ambroise Dardenne.

AF/III/110, dossier 508, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : armée du Rhin, 10<sup>e</sup> division

s.d. [an VI]

1 pièce

Impromptu de huit vers prononcé à la table du général Debelle le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI par Lafeuille, quartier-maître trésorier de la 10<sup>e</sup> demi-brigade légère, transcrit sur le refus de son auteur de le mettre par écrit d'après la mémoire d'un des convives et envoyé par Lussan, officier de santé de ce régiment, au secrétaire général Lagarde, s.d. n.l., cachet postal de l'armée du Rhin, 10<sup>e</sup> division.

AF/III/110, dossier 509, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : armée de Rhin-et-Moselle

an V (fructidor)-an VI (vendémiaire)

8 pièces<sup>1</sup>

Pièce 1 : 13<sup>e</sup> détachement de gendarmerie de cette armée, s.l.n.d.<sup>2</sup>, environ 50 signatures.

AF/III/110, dossier 509, pièces 2-2 *bis*, officiers et soldats de l'aile droite à Turckheim : adresse contre les factieux, environ 30 signatures dont L. Niou, chef d'escadron (4 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 509, pièce 3 : dix militaires de la 68<sup>e</sup> demi-brigade à Schwegenheim [-über-Speyer] (28 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 509, pièce 4 : 31<sup>e</sup> demi-brigade de ligne à la 4<sup>e</sup> division, environ 115 signatures dont Michel, chef de brigade<sup>3</sup>, s.l.n.d., mention de la réponse du Directoire du 16 vendémiaire an VI.

AF/III/110, dossier 509, pièces 5-9 : Moulin, général commandant la 5<sup>e</sup> division, au quartier général à Strasbourg, lettre à en-tête et vignette gravée (5 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 509, pièce 7 : O'Keeffe, général de brigade réformé, lettre sur papier à en-tête du quartier général à Besançon raturé pour Vesoul (25 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 510, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : armée de Sambre-et-Meuse

Dossier dit : *Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse*.

an V (thermidor, copies) ; an V (22 fructidor)-an VI (vendémiaire)

21 pièces

Pièce 1 : garnison de Venlo (Meuse-Inférieure), environ 50 signatures dont Laurent, commandant la place, chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la 36<sup>e</sup> demi-brigade (28 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 510, pièce 2 : garnison de Nieuport (Lys), environ 50 signatures dont Michaud, commandant la place, s.d., mention de la réponse du Directoire du 12 frimaire an VI.

AF/III/110, dossier 510, pièces 3-4 : 36<sup>e</sup> demi-brigade de ligne appartenant à la division de siège commandée par le général Hardy, s.l., environ 340 signatures dont Sergent, chef de brigade<sup>4</sup> (28 fructidor an V), envoi du général Lefebvre, commandant l'armée de Sambre-et-Meuse par intérim, du quartier général de Wetzlar (7 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 510, pièce 5 : Lefebvre, général, au quartier général de l'avant-garde à Höchst : *Citoyens Directeurs, quand on sait comme vous défendrez les droits du peuple, on est digne de le gouverner, je vous en félicite et je vous embrasse avec cette sensibilité qui n'est sentie que par un véritable amant de la liberté* (27 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 510, pièce 6 : officiers de l'état-major général au quartier général à Wetzlar, 25 signatures dont Hoche, général en chef, les généraux de division Debelle et Tilly et les adjudants généraux Daultane, chef de l'état-major général par intérim, Chasseloup, Lecat et Simon<sup>5</sup> (22 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 510, pièces 7-10 : 1<sup>er</sup> à 3<sup>e</sup> bataillons de la 105<sup>e</sup> demi-brigade, environ 90, 230 et 60 signatures dont Cardon, chef de brigade, envoi par Lefebvre, de Wetzlar (5 vendémiaire an VI)

AF/III/110, dossier 510, pièces 11-13 : division de cavalerie au quartier général d'Elberfeld<sup>6</sup>, environ 140 signatures dont le général de division Hautpoul (2<sup>e</sup> complémentaire an V), et la 48<sup>e</sup> demi-brigade à Montauban, environ 800 signatures dont Armand, chef de brigade (30 fructidor an V), envoi par Lefebvre, de Wetzlar (10 vendémiaire an VI)

<sup>1</sup> Pièces 1 à 7 et 2 *bis*.

<sup>2</sup> Mention de la réponse du Directoire du 15 brumaire an VI.

<sup>3</sup> Joseph Michel, par la suite adjudant général (*Quintin*).

<sup>4</sup> Pierre-Louis Sergent (*Quintin*).

<sup>5</sup> Le général Debelle, commandant en chef de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse ; le général d'infanterie Tilly (Jacques-François Delaistre de). Les prénoms de l'adjudant général Chasseloup, qui ne doit pas être confondu avec le général Chasseloup-Laubat, ne nous sont pas connus. Les futurs généraux Daultane (Joseph-Augustin Fournier de Loysonville d'Aultane dit), François-Joseph Lecat et Édouard-François Simon.

<sup>6</sup> Auj. : Wuppertal-Elberfeld. Le général Hautpoul (Jean-Joseph-Ange d')

AF/III/110, dossier 510, pièce 14 : adresse de la division de siège au Directoire contre les factieux de l'intérieur, s.l.n.d., antérieure au coup d'État<sup>1</sup>, environ 600 signatures dont le général de division Hardy, le général de brigade Mesnage, Fays, adjudant général chef d'état-major, Fabre, chef de brigade commandant l'artillerie, et Lerégent et Steiner, chefs des 36<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> demi-brigades.

AF/III/110, dossier 510, pièce 15 : officiers de la 60<sup>e</sup> demi-brigade à la division devant Kassel, de Wiesbaden, environ 60 signatures dont le chef de brigade Roussel<sup>2</sup> (29 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 510, pièces 16-19 : envoi par Daultane, chef de l'état-major général par intérim, au quartier général à Wetzlar le 28 fructidor an V, des adresses des divisions de l'armée antérieures au coup d'État : *Relation de ce qui c'est passé lors de la célébration de la fête du 10 aoust à l'armée de Sambre-et-Meuse*, imprimé signé par Chérin, général chef de l'état-major de l'armée, au quartier général à Wetzlar, le 25 thermidor an V, 4 pages, citant notamment le toast d'un commissaire des guerres à la coalition légitime de l'armée d'Italie, de celle de Sambre-et-Meuse et de toutes les armées de la République pour le maintien de la constitution de l'an 3 ; *Le général en chef L. Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse, Wetzlar le 23 thermidor (10 aoust vieux stile) 5<sup>me</sup> année républicaine*, imprimé, s.l., 3 pages ; et copies manuscrites certifiées conformes par D'Haultane d'adresses reliées en cahier de la 1<sup>re</sup> division à Höchst le 1<sup>er</sup> fructidor, de la 4<sup>e</sup> à Giessen le 27 thermidor, de la 3<sup>e</sup> à Weilberg le 3 fructidor, et du corps de troupe sous Kassel, de la division de siège, de celle d'artillerie, de l'état-major général et de celui de l'artillerie, s.d.

AF/III/110, dossier 510, pièce 20 : Léry<sup>3</sup>, chef de brigade commandant le génie, de Coblenze (27 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 510, pièce 21 : Barbé, aide de camp du général de brigade Bastoul à la 3<sup>e</sup> division au quartier général à Siegen (25 fructidor an V).

AF/III/110, dossiers 511 à 522, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : troupes de l'intérieur

an V (fin fructidor)-an VI (vendémiaire)

Dossier 511

2 pièces

3<sup>e</sup> division de gendarmerie : Orne, Eure-et-Loir, Mayenne et Sarthe, adresse avec signatures individuelles par brigades, en moyenne 5 signatures par brigade, et copie conforme par L.-A. Vincent, chef de la division, suivie d'une proclamation de la division aux armées, s.d.<sup>4</sup> (signatures des brigades des départements d'Eure-et-Loir : Auneau, Bonneval, Brou, Chartres, Châteaudun, dont Gautray, lieutenant, Châteauneuf [-en-Thymerrais], Janville, La Bazoche [-Gouet], La Loupe, Maintenon, Nogent-le-Rotrou<sup>5</sup>, et Lacour, chef du 5<sup>e</sup> escadron ; de la Mayenne : Château-Gontier, Cossé [-le-Vivien], dont Mahot-Guinard, capitaine, et Durocher, lieutenant, Craon, Ernée, Évron, La Gravelle, Laval, Le Ribay, Mayenne, Vaiges, Villaines [-la-Juhel], dont Lemoine, lieutenant ; de l'Orne : les deux brigades d'Alençon, dont Robinot-Belmont, capitaine, Argentan, dont Pinon, lieutenant, Bellême, Domfront, Gacé, La Ferté-Macé, L'Aigle, Le Mêle [-sur-Sarthe], Rémalard, Saint-Maurice [-lès-Charencey], Sées, Tinchebray ; et de la Sarthe : Beaumont [-sur-Sarthe], Chassillé, Château-du-Loir, Connerré, Écommoy, Fouilletourte (auj. : Cérans-Fouilletourte), La Ferté [-Bernard], La Flèche, Le Mans, Mamers, dont Philipon, capitaine, Sablé [-sur-Sarthe], Saint-Calais, Sillé [-le-Guillaume]), et Clouet, chef d'escadron.

AF/III/110, dossiers 512 à 518, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : divisions militaires.

AF/III/110, dossier 512, pièce unique : 9<sup>e</sup> division (à Montpellier), François-Antoine Bonnet, général commandant l'Aveyron et la Lozère à Rodez (27 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 513, 4 pièces, 12<sup>e</sup> division (à La Rochelle) : Jean-Jacques Avril, général commandant la Loire-Inférieure à Nantes (26 fructidor an V), le chef d'escadon commandant l'arrondissement maritime de Saint-Gilles [-Croix-de-Vie]<sup>6</sup> (25 fructidor an V), Grouchy, général commandant la division, à Nantes le 25 fructidor an V, sur papier à en-tête et vignette gravée, billet du secrétariat général du Directoire : *Je crois que le Directoire a demandé des renseignements sur la conduite de cet officier, ne convient-il pas d'attendre*<sup>7</sup>;

<sup>1</sup> Enregistrée au Directoire entre le 22 fructidor et le 5<sup>e</sup> complémentaire an V ; mention de la réponse du 15 brumaire an VI. Le général Jacques Mesnage. L'adjudant général Georges-Vincent de Fays (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, index). François Fabre (Quintin).

<sup>2</sup> Le futur général François-Xavier Roussel.

<sup>3</sup> Le futur général Léry (François-Joseph d'Estienne de Chaussegros de).

<sup>4</sup> Enregistrées au Directoire entre le 22 fructidor et le 5<sup>e</sup> complémentaire an V. Le général Luc-Antoine Vincent, nommé chef de cette division le 15 messidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II).

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Nogent-le-Républicain.

<sup>6</sup> Signature difficile à lire, peut-être : Genet.

<sup>7</sup> Aucune mention de réponse du Directoire.

AF/III/110, dossier 514, pièce unique, 13<sup>e</sup> division (à Rennes) : les membres du conseil de guerre siégeant à Saint-Brieuc<sup>1</sup>, dont P. Guyardet, chef de bataillon (26 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 515, 2 pièces : 14<sup>e</sup> division, subdivision du Calvados, adresse envoyée par le général de brigade Delarue, commandant le département, le 2<sup>e</sup> complémentaire an V, environ 750 signatures de militaires appartenant entre autres à la 94<sup>e</sup> demi-brigade de bataille dans le ci-devant district de Vire, dont un grand nombre d'allemands, et à Pont-l'Évêque, dont Hermann, chef du 3<sup>e</sup> bataillon de la demi-brigade, à la 7<sup>e</sup> compagnie d'artillerie de la division militaire, à la 1<sup>ère</sup> compagnie franche du Calvados et à la 3<sup>e</sup> à Vire, et aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies de gardes-côtes à Dives [-sur-Mer];

AF/III/110, dossier 516, pièce unique : 15<sup>e</sup> division, état-major et place d'Amiens, environ 25 signatures, dont G.-F. Laubadère, général de division, Monet, général de brigade<sup>2</sup>, Baudry, commandant la place d'Amiens, les commissaires des guerres Jean Chivaille et Joinville, et Thirion, payeur général (23 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 517, 2 pièces : 18<sup>e</sup> division, garnison de Chalon-sur-Saône, environ 135 signatures de militaires appartenant entre autres à la 110<sup>e</sup> compagnie de vétérans et aux 50<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> demi-brigades, dont L. Joubert, chef de bataillon commandant militaire, envoi du général de division Pille, de Dijon (1<sup>er</sup> complémentaire an V)

AF/III/110, dossier 518, pièce unique : 19<sup>e</sup> division, état-major et garnison de Clermont-Ferrand, environ 50 signatures, dont Chapsal, général de division, Joba, général de l'armée de Rhin-et-Moselle, Vernet, commissaire des guerres, et Chapsal et Gault, aides de camp du général Chapsal<sup>3</sup> (25 fructidor an V)

AF/III/110, dossiers 519 à 522, Directoire, adresses des armées sur le Dix-Huit Fructidor : autres troupes de l'intérieur

AF/III/110, dossier 519, pièce unique : les 49<sup>e</sup> et 162<sup>e</sup> compagnies de vétérans stationnées à la citadelle d'Arras, environ 20 signatures, dont les capitaines commandants Noblesse et Proville (29 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 520, pièce unique : des militaires de la 86<sup>e</sup> demi-brigade à Coutances, environ 45 signatures<sup>4</sup> (28 fructidor an V)

AF/III/110, dossier 521, 6 pièces : *Discours du général Oraison, commandant la place de Brest, prononcé à l'occasion de la proclamation du Directoire-exécutif du 18 fructidor*, Brest, imprimerie Gauchlet, 3 pages, 5 exemplaires, envoi du général d'Oraison (29 fructidor an V)<sup>5</sup>

AF/III/110, dossier 522, pièce unique : garnison de Rochefort (Charente-Inférieure), environ 80 signatures dont Hornedaix, chef de brigade commandant la place, et 22 officiers des colonies parmi lesquels Bonnet, chef de bataillon<sup>6</sup>, et Daiglançay, capitaine (1<sup>er</sup> complémentaire an V)

AF/III/110, dossier 522 bis : adresses au Directoire sur les journées de prairial an VII  
an VII (messidor-thermidor)

20 pièces

Ce dossier, dont l'analyse sur l'inventaire manuscrit par I. Cloulas est un ajout écrit par D. Devos, a été placé ici entre 1960 environ et 1984. Aucune indication n'est donnée sur la cote sous laquelle il était conservé auparavant et il n'est pas cité dans le premier répertoire de la sous-série AF/III par F. Rocquain, mais la chemise ancienne provient bien de la Secrétairerie d'État impériale et ces adresses portent toutes le cachet d'enregistrement du Directoire, sauf deux renvoyées par les Cinq-Cents au Directoire.

Adresses de : citoyens du canton d'Alet [-les-Bains], environ 80 signatures, dont Cerny, juge de paix (9 messidor) ; habitants d'Arras, environ 20 signatures (23 messidor) ; et de Dun-sur-Auron, s.d. (reçue le 27 messidor), environ 35 signatures ; républicains et municipalité de Beaulieu [-sur-Dordogne], environ 50 signatures, avec *post-scriptum* de la municipalité annonçant l'assassinat d'un républicain acquéreur de biens nationaux par des brigands<sup>7</sup> (10 messidor) ; républicains de Carcassonne, environ 110 signatures, dont Rouzaud, ex-administrateur central, transmise par le député Montpellier au président du Directoire, Lyon, environ 500 signatures, Nîmes, environ 340 signatures, et Saint-Pol [-sur-Ternoise], environ 50 signatures, dont Goudemetz, juge de paix, et Lenglet, commissaire municipal (21, 10, 27 et 27 messidor) ; républicains de

<sup>1</sup> Sous cette appellation au lieu du nom révolutionnaire de Port-Brieuc.

<sup>2</sup> Les généraux Laubadère (Germain-Félix Tennet de) et Georges Monet.

<sup>3</sup> Le général de division Jean-Antoine Chapsal. Le général Dominique Joba, alors prisonnier de guerre rentré sur parole. Le futur général Benjamin Gault. Nous ignorons les prénoms et le lien de parenté de l'aide de camp Chapsal avec le général.

<sup>4</sup> Le grade le plus élevé des signataires est celui de capitaine.

<sup>5</sup> Le général Oraison (Henri de Fulque d').

<sup>6</sup> Peut-être Guy-Joseph Bonnet, chef de bataillon, aide de camp du général commandant le sud de Saint-Domingue André Rigaud (arrêté du Directoire du 29 vendémiaire an VII lui accordant un passeport pour la colonie (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI).

<sup>7</sup> Cachet de cire rouge légendé MUNICIPALITE DE BEAULIEU (pièce 6).

Toulon, adresse aux deux Conseils et au Directoire reçue par le Directoire, environ 390 signatures (30 messidor) ; citoyens de Perpignan, environ 105 signatures, dont François Pontet, capitaine de guides (19 messidor) ; municipalités et commissaires municipaux de Compiègne, Roquecourbe et Saint-Georges [-sur-Baulche] (16 et 10 messidor, 5 thermidor) ; commissaire municipal de Pignans, s.d. ; commissaires près les tribunaux correctionnels de Neuville-aux-Bois et Uzès (17 et 11 messidor) ; et Julien de Toulouse : adresse à Sieyès, président du Directoire, de Paris (20 messidor) ; et deux anonymes l'une sur la responsabilité des ministres au sujet des critiques contre celui des Finances devant le Corps législatif, et la seconde d'un ami de la constitution de l'an III des départements de l'Ouest contre les commissaires municipaux notaires royalistes.

AF/III/111, Directoire, adresses des armées avant le Dix-Huit Fructidor

an V (thermidor-fructidor)

AF/III/111, dossier 523 : armée des Alpes

3 pièces

Lettre du général en chef Kellermann au Directoire démentant entre autres empêcher son armée de manifester son patriotisme, Chambéry, 10 fructidor an V ; copie de cette lettre à la suite d'un texte de Kellermann pour sa publication, manuscrit non signé, note de Merlin de Douai, Directeur, chargeant le secrétaire général Lagarde de vérifier si le Directoire avait reçu la lettre auparavant et réponse affirmative de Lagarde en joignant l'original.

AF/III/111, dossier 524, Directoire, adresses des armées avant le Dix-Huit Fructidor : armée de Sambre-et-Meuse

an V (thermidor-fructidor)

11 pièces<sup>1</sup>

Pièces 1-2 : copie de l'adresse de la 1<sup>ère</sup> division certifiée conforme par l'adjudant général Drouet<sup>2</sup>, chef de l'état-major de la division, envoi par le général Lefebvre au Directoire du quartier général d'Höchst (1<sup>er</sup> fructidor an V)

AF/III/111, dossier 524, pièces 3-8 bis : adresse de la 4<sup>e</sup> division commandée par Championnet, au quartier général à Giessen, une centaine de pages de signatures classées par unités régimentaires, dont le général Championnet, le général de brigade Soult, l'adjudant général Debilly, Jalras, chef de la 102<sup>e</sup> demi-brigade, et 78<sup>e</sup> demi-brigade, dont le chef de brigade Petitot puiné, 92<sup>e</sup>, signatures certifiées conformes par le chef de brigade Duplouty à Laubach<sup>3</sup> le 2 fructidor, et 6<sup>e</sup> chasseurs à cheval, signatures certifiées conformes par le chef de brigade commandant Laffon, à Alsfeld le 2 fructidor avec la 102<sup>e</sup> demi-brigade, et 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval commandé par le chef d'escadron Kœnig (27 thermidor-2 fructidor an V)

AF/III/111, dossier 524, pièces 9-9 bis : copie de l'adresse de la division d'artillerie certifiée conforme par Waudré, sous-chef de l'état-major général de cette arme, sl.n.d<sup>4</sup>.

AF/III/111, dossier 525, Directoire, adresses des armées avant le Dix-Huit Fructidor : armée d'Italie  
an V (thermidor-fructidor)

71 pièces<sup>5</sup>

AF/III/111, dossier 525, pièce 1, lettre de Bonaparte au Directoire : *Citoyens Directeur, Le général Augereau m'a demandé à se rendre à Paris, où ses affaires l'appellent* <sup>6</sup>. Je profite de l'occasion pour vous faire passer les pétitions originales des divisions de l'armée. Il vous fera connaître de vive voix le dévouement absolu des soldats d'Italie à la constitution de l'an trois et au Directoire exécutif, du quartier général de Milan, signature autographe, papier à en-tête et vignette gravée (9 thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièce 2 : adresse des officiers de l'état-major général de l'armée à leurs frères d'armes de l'armée de l'intérieur, 18 signatures, dont le général Berthier, chef de l'état-major général, Fauvel-Bourrienne, secrétaire de Berthier, les adjudants généraux Franceschi, Jomard et Pascalis, Marmont, chef de brigade d'artillerie légère, aide de camp de Berthier, Dutailis et Leturcq, chefs d'escadron aides de camp,

<sup>1</sup> Pièces 1 à 9 et 7 et 9 bis.

<sup>2</sup> Le futur général Jean-Baptiste Drouet, sous l'Empire le maréchal de France Drouet d'Erlon.

<sup>3</sup> Les futurs généraux Jean-Louis Debilly, François Jalras et Pierre-Étienne Petitot. Bruno-Albert-Joseph Duplouty (*Quintin*). Laubach près de Giessen.

<sup>4</sup> Probablement Michel-Léopold Waudrée, capitaine d'artillerie à l'armée de Sambre-et-Meuse promu chef d'escadron le 29 prairial an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, index).

<sup>5</sup> Pièces 1 à 69 et 5 et 7 bis. La pièce 45, autrefois un cahier cousu, est subdivisée en feuilles volantes numérotées 45/1 à 45/15.

<sup>6</sup> Augereau fut nommé commandant de la 17<sup>e</sup> division militaire (Paris) le 21 thermidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II).

et les adjoints Abbé, Arrighi, Baurot et d'Hénin<sup>1</sup>, papier à en-tête du général Berthier chef de l'état-major général, grande vignette gravée avec figuration de la carte des positions de l'armée d'Italie jusqu'en prairial an V, colonne supportant les préliminaires de la paix et portant à sa base une plaque aux mânes des braves morts pour la Patrie et Victoire ailée allant couronner Bonaparte général en chef de l'armée, du quartier général de Milan (26 messidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièces 3-10 : adresses de la 2<sup>e</sup> division, dite division Augereau, à l'armée de l'intérieur : 4<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, 7 pages de signatures dont le général de brigade Verdier, les chefs de brigade Aussenac, Cambriels, Commès et Frère, les chefs de bataillon Cassan et Gros<sup>2</sup>, s.d. ; 43<sup>e</sup> demi-brigade de bataille : une centaine de signatures certifiées conformes par le chef de brigade Misson, dont le général de brigade Chevalier et Beaupoil, chef de brigade commandant à Peschiera [-del-Garda], Vérone<sup>3</sup> (29 messidor an V) ; deux fragments de 2 et 4 pages de signatures ; détachement du 9<sup>e</sup> dragons, environ 100 signatures ; 27<sup>e</sup> demi-brigade légère à Porto-Lignano, environ 100 signatures, dont le général de brigade Duphot, l'adjutant général Sherlock et le chef de bataillon Dherbez-Latour<sup>4</sup> (30 messidor an V) ; les officiers de la 40<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, environ 30 signatures, dont le le chef de brigade L.-M. Auvray (s.d.) ; la 51<sup>e</sup> demi-brigade de bataille en garnison à Vérone, 8 pages de signatures, dont le général de brigade Point et le chef de bataillon Meinweg<sup>5</sup> (s.d.) ; adresse d'adhésion des militaires de l'artillerie de la division Augereau à Vérone, 3 pages de signatures dont Paul Doumic, commandant l'artillerie de la division<sup>6</sup>, et membres du 1<sup>er</sup> d'artillerie légère et du 2<sup>e</sup> d'artillerie à pied (30 messidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièces 11-34, adresse de la 6<sup>e</sup> division, dite division Baraguey d'Hilliers, au Directoire : *La République ou la mort. A Venise le 4 thermidor l'an 5<sup>e</sup> de la République française une & indivisible. Les citoyens composant la 6<sup>e</sup> division de l'armée d'Italie dite Baraguey d'Hilliers au Directoire exécutif*, imprimé, 1 page, 20 exemplaires, envoi de Partouneaux, adjudant général chef de l'état-major de la division à Venise<sup>7</sup>, au Directoire (5 thermidor an V) ; adresse manuscrite de la 34<sup>e</sup> demi-brigade de bataille au Directoire, environ 40 signatures, dont Jean-François Bousquet et Meyfredi, chefs des 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, s.l. (8 thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièces 35-37, division Delmas : copie conforme par le général Delmas<sup>8</sup>, au quartier général de Belluno, de l'adresse de sa division au Directoire du 5 thermidor, note de Lagarde : *À remettre au c<sup>en</sup> Revellière avec celles qui sont déjà au secrétariat pour être jointes au paquet qui est entre les mains de ce Directeur*.

AF/III/111, dossier 525, pièces 38-39 : première division de cavalerie, adresse au Directoire, de Trévise, envoi du général de division Dugua du 5 thermidor, 9 pages de signatures dont Dugua, les généraux de brigade Beaumont et « Lalou » et l'adjutant général Dugommier, membres des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de cavalerie, dont Juignet, chef de brigade au 1<sup>er</sup>, et des 4<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> chasseurs à cheval, dont Doumerc et Marigny, chefs d'escadron au 4<sup>e</sup> <sup>9</sup> (1<sup>er</sup> thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièce 40 : deuxième division de cavalerie commandée par le général de division Alexandre Dumas, adresse au Directoire, de Rovigo, une dizaine de pages de signatures en colonnes par unités et dans l'ordre décroissant des grades : 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> hussards, dont les chefs de brigade commandants Picard et

<sup>1</sup> Bourrienne (Louis-Antoine Fauvelet dit). Les futurs généraux Jean-Baptiste-Marie Franceschi, Jacques Jomard et Marmont (Auguste-Frédéric-Louis Viesse de), Dutailis (Adrien-Jean-Baptiste-Amable Ramond du Bosc du Taillis dit), Louis-Jean-Nicolas Abbé, Jean-Toussaint Arrighi de Casanova, Jean-Baptiste-Charles Baurot et François-Nivard-Charles-Joseph d'Hénin.

<sup>2</sup> Le général Jean-Antoine Verdier. Les futurs généraux Pierre-Gabriel Aussenac, Louis-Pierre-Jean-Aphrodise Cassan, Jean-André Commès et Jean-Louis Gros. Dominique-Pierre Cambriels, connu de *Quintin*

<sup>3</sup> Le général Jacques-François Chevalier, commandant à Osopo. Marie-Jean-Benoît de Beaupoil de Saint-Aulaire (*Quintin*).

<sup>4</sup> Porto-Lignano, Italie, commune de de San-Giorgio-di-Nogara, province d'Udine. Le général Mathurin-Léonard Duphot, massacré à Rome en frimaire an VI. L'adjutant Sauveur-François-Louis Sherlock, futur député de Vaucluse aux Cinq-Cents. Le chef de bataillon Louis Dherbez-Latour (Louis d'Herbez de La Tour dans *Quintin*).

<sup>5</sup> Le général François-Hilarion Point. Meinweg, chef de bataillon promu chef de brigade à compter du 1<sup>er</sup> nivôse an V par arrêté du 19 fructidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, index).

<sup>6</sup> Peut-être le même que Jean-Guillaume-Paul Doumic (brevet de chef de bataillon d'artillerie du 12 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, index)).

<sup>7</sup> Le futur général Louis Partouneaux.

<sup>8</sup> Le général Delmas (Antoine-Guillaume Maurailan d'Elmas de La Coste, dit).

<sup>9</sup> Le général de division Charles-Joseph-François Dugua. Le général Beaumont (Marc-Antoine Bonin de La Bonnière de). Lalou, général de brigade, dont le nom et le grade sont écrits très lisiblement sur l'adresse, n'est pourtant connu ni comme général ni comme adjudant général. L'adjutant général Dugommier est plutôt Dugommier aîné, fils du général, chef de bataillon désigné pour emploi à l'armée d'Angleterre le 5 pluviôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV), plutôt que Dugommier (Jacques-François-Germain Coquille-), ex-adjutant général à l'armée des Pyrénées-Orientales, auquel le Directoire accorde des secours le 5 ventôse an VI (*ibidem*). Juignet, chef d'escadron au 15<sup>e</sup> dragons promu chef de brigade au 1<sup>er</sup> de cavalerie par Bonaparte, brevet (*ibidem*, 7 pluviôse an VI, index). Le futur général Jean-Pierre Doumerc, chef d'escadron au 4<sup>e</sup> chasseurs à cheval, brevet (*ibidem*, tome III, 17 vendémiaire an VI, index).

Champeaux ; 3<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> dragons ; partie du 4<sup>e</sup> d'artillerie à cheval ; conseil d'administration de la division, dont le général Dumas, les généraux de brigade Kellermann fils et Walther<sup>1</sup>, et Gourgonnier, chef d'escadron à la suite du 1<sup>er</sup> hussards commandant la place de Rovigo (1<sup>er</sup> thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièce 41 : deuxième division de la côte, dite Garnier, à Nice, adresse au Directoire, 4 pages de signatures, dont Raymondon, commissaire des guerres (s.d.)

AF/III/111, dossier 525, pièces 42 à 48, 5<sup>e</sup> division commandée par Joubert, adresses en termes identiques à l'armée de l'intérieur : 33<sup>e</sup> demi-brigade de ligne à Vicence, 5 pages de signatures (19 messidor an V) ; 14<sup>e</sup> demi-brigade de bataille à Vicence, une centaine de signatures de membres de l'artillerie de la division, dont Salva, chef de brigade (30 messidor an V) ; 22<sup>e</sup> demi-brigade légère à Bassano [-del-Grappa], 6 pages de signatures, dont Chavardès, chef de brigade commandant, et Aliér, chef de brigade, et membres de la 8<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> d'artillerie (29 messidor an V) ; état-major de la division, 4 pages de signatures, dont Joubert, le général de brigade Monnier, l'adjudant général Blondeau, P.-L. Sergent, payeur de la division, Faucheur, directeur des postes militaires ; 14<sup>e</sup> demi-brigade, 15 pages de signatures ; 4<sup>e</sup> demi-brigade légère, 13 pages de signatures, dont Lacroix, chef de bataillon ; 5<sup>e</sup> dragons, 2 pages de signatures, dont les chefs d'escadron Rouvillois et Trouble ; 85<sup>e</sup> demi-brigade légère, 10 pages de signatures<sup>2</sup>.

AF/III/111, dossier 525, pièce 49, division du Mantouan, adresse de la 29<sup>e</sup> demi-brigade légère à Mantoue au Directoire commençant par ces mots : *De tous les maux produits par les caprices de la nature, le plus vil est un roi, le plus lâche un courtisan et le pire de tous un prêtre*, 10 pages de signatures (10 thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièces 50 à 58, première division dite Masséna commandée par Brune, adresses identiques au Directoire, en partie reliées en un portefeuille fermé par un ruban de soie tricolore, de Padoue le 29 messidor an V se terminant par ces mots : *La route de Paris offre-t-elle plus d'obstacles que celle de Vienne? Non, elle nous sera ouverte par les républicains restés fidèles à la liberté : réunis, nous la défendrons et nos ennemis communs auront disparu* : état-major, environ 50 signatures, dont les généraux de brigade Brune, Mesnard et Rampon et Félician, payeur de la division ; deux autres adresses sans nom d'unités sur 3 pages, dont le général de brigade Motte ; les sapeurs de la division, 4 pages de signatures, dont Cavard, commandant ; 2<sup>e</sup> bataillon de la 18<sup>e</sup> demi-brigade de bataille à Piove-di-Sacco, 9 pages de signatures ; deux adresses sans noms d'unités, 15 et 6 pages de signatures dont Maugras, chef de brigade, et Niboyet, chef de bataillon natif de Bourg-Saint-Andéol ; le chef de bataillon Niboyet et des membres de la 8<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, 1 page de signatures ; des éléments des 14<sup>e</sup> d'artillerie à pied, 1<sup>er</sup> d'artillerie légère, 32<sup>e</sup> demi-brigade complémentaire d'artillerie, 7 pages de signatures ; le 1<sup>er</sup> bataillon de la 18<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, 4 pages de signatures ; la 32<sup>e</sup> demi-brigade de ligne, 32 pages de signatures, dont Dupuy, chef de brigade ; 61 pages de signatures de citoyens de la première division en ligne sans noms d'unités régimentaires ; envoi par Lamotte, chef de brigade commandant le dépôt de la division à Cittadella, à Brune, de l'état de situation du dépôt joint avec cinq exemplaires imprimés de l'adresse de la division, *Liberté Égalité. Guerre aux tyrans. À Padoue, 26 messidor cinquième année républicaine. Les citoyens de la 1<sup>re</sup> division en ligne de l'armée d'Italie dite Masséna, au Directoire exécutif*, sur une page, complétés par les signatures manuscrites de militaires du dépôt<sup>3</sup> (3 thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièce 59, division de Tortone répartie en Piémont, commandée par le général Sauret : adresse au Directoire, une dizaine de pages de signatures sans mention d'unités régimentaires (10 thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièce 60 : 8<sup>e</sup> division active dite division Victor, Gemona [-del-Friuli], 26 messidor an V, plusieurs adresses au Directoire, certains commençant par les mots : « *Guerre aux tyrans ou guerre aux chouans* », une cinquantaine de pages de signatures reliées en brochure, dont Chataignier, chef de la 5<sup>e</sup> demi-brigade légère, certifiant le nombre de 1174 signatures pour son unité, le général Chambarlhac, Bertholet, chef de brigade, Brune, chef de brigade *ennemi juré des chouans* et Sigat, officier de santé « *a amputé tous les royalistes* »<sup>4</sup>.

AF/III/111, dossier 525, pièce 61 : adresse de la division d'artillerie de la 4<sup>e</sup> division assurant Bonaparte de leur adhésion à sa lettre du 26, Trévis, 27 messidor an V, 24 signatures dont Mansouri, commandant l'artillerie.

<sup>1</sup> Les futurs généraux Joseph-Denis Picard et Pierre-Denis de Champeaux. Les généraux François-Étienne Kellermann et Frédéric-Henri Walther.

<sup>2</sup> Les futurs généraux Antoine Salva et Chavardès, déjà vu pour l'adresse sur le Dix-Huit Fructidor (AF/III/110, dossier 506, plus haut), de même que le général Monnier. Les futurs généraux Jacques Blondeau et Mathieu Lacroix. Philippe-Augustin Rouvillois, capitaine au 5<sup>e</sup> dragons promu chef d'escadron par Bonaparte, confirmé à dater de l'an V les 27 germinal et, 23 messidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, index) et Claude-Edme Trouble, chef d'escadron au même régiment confirmé depuis l'an IV le 17 fructidor an VI (*ibidem*, tome VI, index).

<sup>3</sup> Les généraux Guillaume-Marie Brune, Philippe-Romain Mesnage et Antoine-Guillaume Rampon. Le général Robert Motte. Les futurs généraux Antoine Maugras et Dominique-Martin Dupuy. Jean Niboyer, que *Quintin* note en effet né à Bourg-Saint-Andéol et servant à la 8<sup>e</sup> demi-brigade de bataille.

<sup>4</sup> Antoine Chataigner, connu de *Quintin*. Le général Jacques-Antoine de Chambarlhac de Laubespain. Le chef de brigade Bertholet pourrait être Jean, chef à la suite de la 18<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée d'Italie (*Quintin*).

AF/III/111, dossier 525, pièce 62 : adresse des officiers du génie de l'armée d'Italie à tous leurs frères d'armes, Vérone, 29 messidor an V, signée par le général Chasseloup-Laubat, commandant, les chefs de brigade Campredon et Sanson, le chef de bataillon du génie Pascal-Vallongue, et cinq autres<sup>1</sup>.

AF/III/111, dossier 525, pièce 63 : adresse de la flotille du lac de Garde au Directoire, Peschiera [-del-Garda], environ 60 signatures, dont Chautard, commandant la flotille<sup>2</sup>.

AF/III/111, dossier 525, pièce 64 : adresse de la 64<sup>e</sup> demi-brigade à Bonaparte, Trévis, 28 messidor an V, environ 80 signatures.

AF/III/111, dossier 525, pièce 65-67 : *Liberté Égalité Démocratie. Armée d'Italie. République française. Les républicains composans le 6<sup>ème</sup> B[ataillon] de sapeurs au Directoire exécutif*, s.l. [Vérone], Chez Denis Ramanzini, deux pages, envoi du chef de bataillon Lambert au Directoire, (8 thermidor an V)

AF/III/111, dossier 525, pièce 68 : adresse de la 9<sup>e</sup> demi-brigade de bataille faisant partie de la colonne mobile commandée par le général Bon au Directoire, Come, 13 thermidor an V, plus de cent-cinquante signatures.

AF/III/111, dossier 525, pièce 69 : adresse de la 4<sup>e</sup> division dite Sérurier au Directoire, de Trévis, 59 pages de signatures (29 messidor an V)

AF/III/ 112 et 113, Directoire, groupe de l'Intérieur : comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur, états des dépenses soumises à l'approbation du Directoire puis états décennaires d'emploi des fonds

an IV (prairial)-an VII (thermidor)

Feuilles de proposition soumises par le ministre au Directoire suivant l'arrêté du Directoire du 1<sup>er</sup> prairial an IV présentées par divisions du ministère (an IV)<sup>3</sup>, lettres d'envoi d'états des dépenses par le ministre au Directoire (an V) puis états de répartition sur les fonds disponibles suivant l'arrêté du Directoire du 2 thermidor an V : états de comptes de l'an IV et de thermidor an V à la fin du Directoire.

AF/III/112, dossiers 526 à 529 : comptes de l'an IV à l'an VI

an IV (prairial)-an VII (brumaire)

Dossier 526, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : feuilles de propositions de dépenses approuvées par le Directoire

an IV (4 prairial-5<sup>e</sup> complémentaire)

163 pièces

Décisions du Directoire des 4, 9, 14, 19, 24, 29 prairial, 4, 9, 14, 19, 29 messidor, 4, 19, 24, 29 thermidor, 9, 19 fructidor et 5<sup>e</sup> complémentaire

À noter :

sur l'état du 4 prairial an IV, 1<sup>ère</sup> division : solde d'impressions pour le district de Lodève en l'an II par Irard et Ricard, imprimeurs à Montpellier ; 2<sup>e</sup> division : dépenses contre une épidémie dans le canton de Luzarches;

sur celui du 9 prairial an IV, 2<sup>e</sup> division : secours à l'acadienne ou canadienne Vincelotte, comédienne ; 3<sup>e</sup> division : solde d'appointements de Bourdes, ex-instructeur pour la fabrication de l'acier dans la Nièvre ; 5<sup>e</sup> division : paiements à Aubert de travaux et fourniture d'objets de décoration pour le local de la Sorbonne qui était destiné à l'École normale, à Bonnard et Jacquemard pour solde de fournitures pour les fêtes de l'Être suprême et de Jean-Jacques Rousseau, à Carmontelle<sup>4</sup> à titre d'indemnité suivant avis du bureau de consultation pour invention de tableaux transparents;

sur celui du 14 prairial an IV, 4<sup>e</sup> division : indemnités à Bégé et Leroux, envoyés par les Comités d'agriculture et de salut public et le ministère de l'Intérieur acheter des étalons dans les départements de l'ex-Normandie ; 5<sup>e</sup> division : paiement à Candet pour invention d'un fourneau de nouvelles forme, Delagarde, avoir

<sup>1</sup> Le général François de Chasseloup-Laubat. Les futurs généraux Jacques-David-Martin de Campredon, Joseph-Secret Pascal-Vallongue et Nicolas-Antoine Sanson.

<sup>2</sup> Jean-François Chautard (*Quintin. Marine*).

<sup>3</sup> Notamment, pour la première division : traitement des employés du bureau central de Paris, prisons, frais d'établissement des tribunaux, pour la deuxième : secours publics collectifs et individuels, dont réfugiés, filles-mères, hôpitaux et hospices, pour la troisième : travaux publics, Ponts et Chaussées, télégraphe, pour la quatrième : agriculture et arts et métiers, dont écoles vétérinaires, chasse aux loups, pour la cinquième : instruction publique, dont dépenses des écoles centrales, instituteurs, bourses d'études, Muséum central des arts ; pour la sixième : subsistances, dont en l'an IV et en l'an V : paiement de fourniture de blé par des négociants grecs ou par l'intermédiaire de Geffrier, député du bureau des Trente-et-Un de Marseille.

<sup>4</sup> Le peintre Louis Carrogis dit Carmontelle (ici Carmontel). Dans les dernières années de l'Ancien Régime, il s'était spécialisé dans la production de panoramas ou *décors transparents animés* pour la lanterne magique (*Roman d'Amat*).



sur la fourniture de papier au Directoire et aux ministres suivant l'arrêté du Directoire du 12<sup>1</sup>, Descot pour achat d'un singe pour les expériences d'anatomie de l'école de santé de Paris, Desmaretz<sup>2</sup> pour découverte d'un moyen de fournir de l'eau salubre, Diannyère pour travaux de conservation d'objets d'art dans la Creuse et Tourmon et autres commissaires bibliographes à Bordeaux;

sur celui du 19 prairial an IV, 4<sup>e</sup> division : paiements à Malarat et Strulberg, chef du dépôt du haras de Pompadour et directeur de celui de Rosières [-aux-Salines] ; 5<sup>e</sup> division : frais de la fête des Victoires du 30 vendémiaire an III, acompte pour le transport du tombeau de Turenne de Saint-Denis<sup>3</sup> à Paris;

sur celui du 24 prairial an IV, 10<sup>e</sup> division : paiement à Dorsch d'un complément pour abonnement à 3 000 exemplaires du "Journal allemand"<sup>4</sup>;

sur celui du 29 prairial an IV, 1<sup>ère</sup> division : fourniture d'écharpes tricolores aux membres des douze municipalités de Paris et à leurs commissaires pour la fête de la Reconnaissance du 10 prairial an IV, paiement de frais d'impression de l'administration centrale des Ardennes par Antoine, imprimeur à Metz ; 2<sup>e</sup> division : traitement de Clacis et Lambert, chargés d'évaluer les pertes de guerre dans le district de Bergues ; 3<sup>e</sup> division : paiement d'une partie de l'*enchaussement* du quai d'Orsay (à Paris) ;

sur celui du 4 messidor an IV, 3<sup>e</sup> division : fonds envoyés à l'administration centrale de l'Isère pour réparation de la route de Grenoble à Briançon pour faciliter le transport de la grosse artillerie à l'armée d'Italie ; 5<sup>e</sup> division : paiement à Gardeur pour invention d'une nouvelle espèce de carton et à Moitte<sup>5</sup> d'un premier acompte pour une statue en bronze de Jean-Jacques Rousseau ; 6<sup>e</sup> division : appointements de Serreau, de Paris, chargé de rédiger les comptes des subsistances des années 1788 à 1790, paiement à Gratiot d'un abonnement à 10 000 exemplaires du journal *le Rédacteur*<sup>6</sup>;

sur celui du 9 messidor an IV, 3<sup>e</sup> division : fonds envoyés à l'administration centrale du Bas-Rhin pour appointements de Beurard, agent près les mines de mercure du Palatinat ; 10<sup>e</sup> division : paiement à Riesener, ébéniste<sup>7</sup>, pour ouvrages sur un secrétaire à cylindre destiné aux Archives nationales ;

sur celui du 14 messidor an IV, 1<sup>ère</sup> division : paiements aux administrations concernés des besoins des membres de la famille des Bourbons<sup>8</sup> : à l'administration centrale de l'Allier pour ceux de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, femme du duc de Bourbon, à Moulins, au bureau central de Marseille pour le duc de Montpensier et le duc de Beaujolais, détenus dans cette ville, au bureau central de Paris pour Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, veuve Orléans, et à l'administration centrale de Saône-et-Loire pour Louis-Joseph de Bourbon, prince de Conti, à Autun ; 3<sup>e</sup> division : paiement à l'administration centrale d'Ille-et-Vilaine pour réparation des digues de Dol [-de-Bretagne] et avance à Le Jollivet, ingénieur des Ponts et Chaussées chargé d'une mission pour rétablir les routes en Belgique ; 5<sup>e</sup> division : paiement à Léonard Bourdon pour impression d'un rapport de la commission des arts et fourniture de 3 000 exemplaires d'un rapport par lui fait à la commission exécutive de l'instruction publique;

sur celui du 19 messidor an IV, 3<sup>e</sup> division : réparations à Landrecies<sup>9</sup> sous la direction de l'architecte Chéron ; 4<sup>e</sup> division : supplément d'encouragements à Gavoty, introducteur en France de la culture du spart et de la fabrication des sparteries<sup>10</sup>;

sur celui du 24 messidor an IV, 2<sup>e</sup> division : indemnités au nommé Savarions pour pertes dans l'incendie d'un bateau des bains Vigier sur le quai d'Orsay [à Paris] ; 3<sup>e</sup> division : fonds versés à l'administration centrale du Bas-Rhin pour rétablissement du pont de Kehl rompu par l'ennemi ; 5<sup>e</sup> division : traitement de Laterade-Grangé et Sarazin, commissaires bibliographes à Pau et à Chaumont (Haute-Marne), honoraires de l'architecte Peyre pour la fête de l'Agriculture;

<sup>1</sup> *Debidour*, tome II, page 507. Il était entrepreneur de la papeterie du Marais (Seine-et-Marne, commune de Jouy-sur-Morin).

<sup>2</sup> Peut-être Nicolas Desmaretz, ex-directeur de l'Académie des sciences, membre de l'Institut, ou Desmaretz, chef du bureau des subsistances au ministère de l'Intérieur (plus haut, AF/III/108, dossier 493, pièces 70-71).

<sup>3</sup> Seine, auj. : Seine-Saint-Denis, nom révolutionnaire : Franciade.

<sup>4</sup> D'autres paiements le 4 messidor puis, par la 9<sup>e</sup> division ou bureau particulier, les 29 thermidor et 29 fructidor. Anton-Joseph Dorsch, républicain allemand, ancien président de la Convention rhéno-germanique, par la suite commissaire central du département de la Roër.

<sup>5</sup> Le sculpteur André Moitte.

<sup>6</sup> D'autres paiements pour 3 000 exemplaires le 14 messidor et de nouveau pour 10 000 le 9 fructidor. Gratiot apparaît aussi le 24 thermidor comme imprimeur du *Défenseur de la patrie* pour une quatrième livraison du *Tableau de la campagne des français*.

<sup>7</sup> Jean-Henri Riesener.

<sup>8</sup> Suivant un arrêté du Directoire du 5 messidor an IV (*Debidour*, tome II, page 692). Louis-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, futur roi Louis-Philippe, et son frère Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolais.

<sup>9</sup> Il s'agissait de réparer les dommages causés par le siège de 1792.

<sup>10</sup> Jean-François Gavoty de Berthe, auteur d'un prospectus intitulé *Manufacture de sparterie autorisée par arrêt du Conseil d'État du Roi du 1<sup>er</sup> octobre 1775, établie à Paris rue de Popincourt*, Paris, B. Morin, imp., 1776, puis de divers textes jusqu'en 1810, et notamment des discours devant la société libre du Point central des arts et métiers en l'an IV (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

sur celui du 29 messidor an IV, 1<sup>ère</sup> division : frais de mission de Le Tellier, commissaire du gouvernement pour organiser le régime constitutionnel dans la Loire-Inférieure et la Vendée ; 5<sup>e</sup> division : acompte au sculpteur Daujon pour travaux de la fête des Victoires ;

sur celui du 4 thermidor an IV, 9<sup>e</sup> division ou bureau particulier : paiement au menuisier Sené pour fourniture du bois d'un canapé, douze fauteuils et douze tabourets sculptés pour le Directoire ;

sur celui du 19 thermidor an IV, 1<sup>ère</sup> division : solde des frais de mission de Fréron commissaire du gouvernement dans les départements méridionaux ; 9<sup>e</sup> division ou bureau particulier : indemnité pour perte de guerre à Jourdan, fermier de la verrerie nationale de Muntzall<sup>1</sup> ;

sur celui du 29 thermidor an IV, 2<sup>e</sup> division : paiement à Chneider, bonnetier, pour apprendre son métier à un sourd-muet ; bureau particulier : paiement à Gratiot, imprimeur, pour livraison de 13 000 exemplaires du journal *Le défenseur de la patrie* et autant du *Tableau des campagnes des français*<sup>2</sup> en 56 pages ;

sur celui du 9 fructidor an IV, 1<sup>ère</sup> division : paiement à Hervé, caissier des transports militaires, pour la conduite des prévenus traduits devant la Haute-Cour de Justice de Vendôme<sup>3</sup> ;

sur celui du 19 fructidor an IV, 2<sup>e</sup> division : paiement à Berton, pharmacien à Dreux, pour fourniture de médicaments contre une épidémie à Saint-Lubin-des-Joncherets ;

sur celui du 29 fructidor an IV, 2<sup>e</sup> division : secours à des pompiers blessés en service le 23 thermidor<sup>4</sup> aux Champs-Élysées près des pièces du feu d'artifice ;

sur celui du 5<sup>e</sup> complémentaire an IV, 4<sup>e</sup> division : encouragements à Binet et Pillot, de Besançon, pour le plan d'un moulin à lavure pour récupérer les cendres d'or et d'argent, et fonds pour les prix aux élèves de l'école vétérinaire de Lyon versés à Bredin, directeur<sup>5</sup> ; 5<sup>e</sup> division : fonds à l'administration centrale du Mont-Terrible pour le transfert de la bibliothèque nationale du département et de celle de l'émigré Eberstein.

AF/III/112, dossier 527, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : lettres d'envoi des états de proposition par le ministre de l'Intérieur au Directoire

an V (11 fructidor)-an VII (brumaire)

37 pièces

Et lettre de Bergeron, chef de la comptabilité du ministère, au secrétaire général du Directoire (29 fructidor an IV ou an V)

AF/III/112, dossier 528, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : états décennaires de répartition sur les fonds disponibles

an V (2 thermidor)-an VI (27 ventôse)<sup>6</sup>

90 pièces<sup>7</sup>

Décisions du Directoire des 2, 7, 12, 22 thermidor, 5, 12, 24 fructidor an V, 9, 13 vendémiaire, 2, 13, 22 brumaire, 3, 12, 21 frimaire, 3, 11, 27 nivôse, 9, 23 pluviôse, 3, 7, 13, 23, 27 ventôse an VI.

À noter :

sur l'état du 12 thermidor an V : paiement aux entrepreneurs voituriers Jacques Lavagne et Michel pour transport d'un convoi d'objets d'art d'Italie de Toulon à Paris sous la surveillance du citoyen Escudier ;

sur celui du 22 : paiement à Mariton pour conduite à Cherbourg des condamnés à la déportation par la Haute-Cour de Justice de Vendôme ;

sur celui du 5 fructidor an V, 3<sup>e</sup> division : pose de poteaux marquant la limite du rayon constitutionnel<sup>8</sup>, réparations à la levée de Langeais et aux digues du polder de Wulpen<sup>9</sup> ;

sur celui du 13 vendémiaire an VI : appointements de Besnard, Lacoste, Peytavin et Raymond, préposés à des travaux de géographie à Chambéry, ordonnancement du 19 messidor an V<sup>10</sup> ;

<sup>1</sup> La verrerie de Saint-Louis (Meurthe,auj. : Moselle), commune dont le lieu-dit Muntzall est un écart.

<sup>2</sup> Le *Tableau des campagnes des français* avait été rédigé par Carnot.

<sup>3</sup> Les frais de la Haute-Cour font l'objet de paiements aux administrations centrales d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret sur l'état du 29 fructidor.

<sup>4</sup> Le jour de la fête nationale du Dix-Août.

<sup>5</sup> Louis Bredin (*Roman d'Amat*, notice sur son fils Claude-Julien).

<sup>6</sup> Dates des arrêtés de distribution de fonds ; les états se réfèrent à des paiements dus depuis germinal an V ; ils sont parfois visés tardivement par le ministre.

<sup>7</sup> Numérotées jusqu'à 88, plus pièces 58 bis et 74 bis.

<sup>8</sup> De sept myriamètres autour de la ville où siège le Corps législatif, à l'intérieur duquel les troupes ne pouvaient entrer qu'en vertu d'une loi. Deux poteaux dans l'Eure et en Eure-et-Loir, un dans le Loiret, onze dans l'Oise, sept en Seine-et-Marne et huit en Seine-et-Oise.

<sup>9</sup> Département de l'Escaut sur le document, en réalité : de la Lys,auj. : Belgique, Flandres-Occidentales, commune de Koksijde.

<sup>10</sup> Il s'agit de la confection de la carte du département du Mont-Blanc d'après les états parcellaires, pour laquelle Peytavin est mis en réquisition spéciale par le Directoire le 3 germinal an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V).

sur celui du 13 brumaire an VI, 5<sup>e</sup> division : acompte à Chawich pour des ouvrages de littérature orientale cédés à la Bibliothèque nationale et pour son voyage de Paris à Marseille<sup>1</sup> ;

sur celui du 17 : paiement à Person pour la restauration *du superbe monument déposé dans la cathédrale de Sens*<sup>2</sup>, ordonnancement de floréal an V ;

sur celui du 12 frimaire an VI, 4<sup>e</sup> division : paiement à Salmon d'un cabaret en porcelaine offert en présent à l'ambassadeur de Piémont-Sardaigne en floréal an V, 5<sup>e</sup> division : paiement à Keil pour frais de rassemblement à Cologne d'objets de sciences et d'art ;

sur celui du 21, 1<sup>ère</sup> division : acomptes versés à l'architecte Lemis et à divers entrepreneurs pour travaux d'installation de la Haute-Cour de Justice à la maison de justice de Vendôme, 2<sup>e</sup> division : frais de route de Rouen à Paris de François Retout, de Pierreville (Manche), admis à une place gratuite de l'Institut des jeunes aveugles travailleurs de Paris ;

sur celui du 3 nivôse an VI, 3<sup>e</sup> division : travaux pour protéger la commune de Villefort (Lozère) des inondations, paiement au dessinateur Junié pour la levée des plans des fontaines de Paris, 5<sup>e</sup> division : paiement à Dorsch pour 600 exemplaires de l'ouvrage *Vues sur le projet d'indépendance du pays rhin-germanique*<sup>3</sup> ;

sur celui du 11, 4<sup>e</sup> division : encouragements à Cassin, de Verdun, pour découvertes contre la putréfaction des viandes.

AF/III/112, dossier 529, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : états de répartition sur les fonds disponibles

an VI (27 ventôse-23 fructidor)

74 pièces<sup>4</sup>

Décisions du Directoire des 27 ventôse (fonds pour les hospices civils en rescriptions admissibles en paiement des contributions directes) et 3, 13, 23 germinal, 3, 13, 23 floréal, 3, 13, 23 prairial, 3, 13, 23 messidor, 3, 13, 23 thermidor, 3, 13, 23 fructidor an VI.

AF/III/112, dossier 529, pièces 1 et 10 : état de répartition de fonds pour les hospices civils en rescriptions admissibles en paiement des contributions directes de l'an V et exercices antérieurs dues par les hospices, suivant décision du 27 ventôse, vérifié par le ministre le 12 messidor

AF/III/112, dossier 529, pièces 18-21 : tableau des sommes distribuées par le ministre pour les primes de destruction des loups, copie d'un envoi du ministre à celui des Finances pour mettre en application un arrêté du Directoire du 9 germinal chargeant les receveurs de l'Enregistrement de régler ces primes au lieu des receveurs généraux des départements.

À noter sur les états ordinaires :

sur celui du 3 germinal an VI, 2<sup>e</sup> division : secours après l'explosion de chariots de poudre à Erstein ; 5<sup>e</sup> division : frais de route de Tinet, commissaire des monuments d'Italie, de Paris pour Arles ;

sur celui du 13 ; 2<sup>e</sup> division : secours aux trois enfants de Roché, *assassiné sous l'écharpe municipale*<sup>5</sup> ;

sur celui du 3 floréal an VI, 2<sup>e</sup> division : secours aux habitants d'[Amfreville-] la-Mivoie après l'explosion d'obus, et à ceux de Selonnet et de Théroouanne après des incendies, 5<sup>e</sup> division : avances à Lucas pour frais de la mesure du méridien entre Barcelone et Dunkerque ;

sur celui du 3 messidor an VI, 3<sup>e</sup> division : paiement d'un cabinet de minéralogie aux héritiers de l'inspecteur des mines Dietrich ;

sur celui du 23, 5<sup>e</sup> division : paiement à Haas pour fourniture d'une pendule astronomique au Muséum central des arts ;

sur celui du 23 thermidor an VI, 3<sup>e</sup> division : paiement à Verniquet du solde du plan gravé de Paris, bureau particulier : appointements de Blin-Saint-Morre, secrétaire particulier du ministre, remplaçant Haumont à partir de la seconde quinzaine du mois<sup>6</sup> ;

<sup>1</sup> Peut-être dom Denis Chavis, auteur de *Mille et un jours* et d'une traduction des *Mille et une nuits* (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

<sup>2</sup> Sur un état du 23 thermidor suivant (plus loin, dossier 529), il est précisé que ces travaux de sculpture ont eu lieu en l'an III. Il s'agit de la restauration du mausolée du Dauphin, le fils de Louis XV, par Guillaume II Coustou.

<sup>3</sup> Apparemment l'imprimé ayant pour titre *Quelques réflexions sur l'établissement de la république cis-rhénane*, Paris, Cramer, an VI (*Martin et Walter*).

<sup>4</sup> Les anciennes pièces 75 et 76 ont été reclassées en 2006 dans AF/III/113, dossier 530 (pièces 1 et 1 bis).

<sup>5</sup> Roché, administrateur municipal d'Anvers assassiné par des fanatiques (loi du 4 pluviôse an VI, *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, au lendemain).

<sup>6</sup> Haumont, secrétaire particulier du ministre Letourneux dont on a des états de paiement plus tôt, n'est pas identifié. Le secrétaire du ministre François de Neufchâteau, entré en fonctions pour la seconde fois au début de thermidor an VI, est probablement Adrien-Michel-Hyacinthe Blin de Sainmore, écrivain, philosophe, rédacteur du cahier de doléances du tiers état de la ville de Paris, bien que *Roman d'Amat* n'évoque pas ce poste et le dise tombé dans la misère jusqu'à sa nomination à la Bibliothèque de l'Arsenal en germinal an VIII.

sur celui du 3 fructidor an VI, 2<sup>e</sup> division : secours aux incendiés de Pontoise<sup>1</sup>, 5<sup>e</sup> division : paiement à Gatteaux<sup>2</sup> pour huit médailles pour les commissaires près les monuments d'Italie;

sur celui du 13, 3<sup>e</sup> division : solde d'honoraires et de remboursement de frais à Couture pour achat de morceaux de sculpture à Rome, 4<sup>e</sup> division : paiement du loyer de la maison de Badger, de Lyon, en raison de ses découvertes dans l'art du moirage<sup>3</sup>, 5<sup>e</sup> division : encouragements pour travaux littéraires à Delahaye, du département des Ardennes, et à Monteil, professeur à l'école centrale de l'Aveyron à Rodez, auteur d'un ouvrage sur son département<sup>4</sup> ;

sur celui du 23, 1<sup>ère</sup> division, exercice de l'an V : location des bâtiments des tribunaux correctionnels de Saint-Girons et de Tarascon [-sur-Ariège], 4<sup>e</sup> division, exercice de l'an V : solde de frais de mission de Bastide à Uzès pour perfectionner les métiers à bas.

AF/III/113, dossiers 530 et 531, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : états décennaires de répartition sur les fonds disponibles, an VII

Dossier 530 : états de vendémiaire à ventôse an VII

76 pièces<sup>5</sup>

Décisions du Directoire des 4, 13, 23 vendémiaire, 4, 13, 23 brumaire, 3, 13 frimaire, 13, 18 nivôse, 3, 5, 13, 15 pluviôse, 13, 23, 27 ventôse an VII.

À noter sur les états décennaires:

sur celui du 23 vendémiaire an VII, exercice de l'an VI, 3<sup>e</sup> division : réparations urgentes à l'estacade de Picquigny, 4<sup>e</sup> division : dépenses relatives à "l'exercice de la nefflerie" à Delémont;

sur celui du 3 brumaire an VII 5<sup>e</sup> division, exercices de l'an V : traitement de la citoyenne Coutenceau, institutrice de cours d'accouchement en Gironde, et de l'an VI : paiement de travaux d'instruction publique du citoyen Pacoud en Côte-d'Or;

sur celui du 13, 4<sup>e</sup> division, exercice de l'an VI : récompense à Bouvier, inventeur d'une machine servant à la fonte du filigrane, 5<sup>e</sup> division, exercice de l'an V : indemnité à Deville, secrétaire de la commission de recherche des objets de sciences et d'art dans les pays conquis;

sur celui du 3 frimaire an VII, 3<sup>e</sup> division, exercice de l'an VI : acompte à Jorry, dessinateur, pour les plans des fontaines et aqueducs de Paris, 4<sup>e</sup> division, exercice de l'an VI : aide au mécanicien Gadon pour construire une machine à vapeur;

sur celui du 13, 1<sup>ère</sup> division, exercice de l'an VII : frais d'installation du tribunal correctionnel de Courte-lary;

sur celui du 13 nivôse, 2<sup>e</sup> division, exercice de l'an VI : secours aux habitants de la Haute-Garonne et du Gers après la perte du blé de printemps dans des intempéries;

sur celui du 3 pluviôse, 3<sup>e</sup> division, exercice de l'an VII : paiement à Chappe de frais de voyage pour le tracé d'une ligne de télégraphe de Paris en Italie;

sur celui du 23 ventôse, 4<sup>e</sup> division, exercice de l'an VI : remboursement à Combet, commissaire central du Gard, pour dépenses pour la tranquillité de la foire de Beaucaire.

AF/III/113, dossier 531, Directoire, comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur : états décennaires de répartition sur les fonds disponibles de germinal à thermidor an VII

97 pièces<sup>6</sup>

Décisions du Directoire des 3, 7, 8, 13, 23 germinal, 3, 7, 13, 23 floréal, 3, 15, 23, 27 prairial, 8, 16, 21, 28 messidor, 3, 5, 21, 28 thermidor an VII

Pièces 48-71 : lettres d'envoi des états par les ministres (vendémiaire-thermidor an VII)

AF/III/113, dossier 531, pièces 90-91 : tableau des dépenses totales et des fonds restant disponibles sur ceux mis à disposition du ministre de l'Intérieur de thermidor an V à messidor an VII, s.d., deux exemplaires.

À noter sur les états de distribution : du 13 floréal, 3<sup>e</sup> division, exercice de l'an VII : crédits extraordinaires à l'ingénieur Laval pour créer une ligne de télégraphe de Paris au Havre<sup>7</sup> ; sur celui du 16 messidor, 2<sup>e</sup> division : secours aux victimes de l'incendie de Saint-Claude.

<sup>1</sup> Sur l'état, les fonds seraient destinés à l'administration centrale de l'Oise.

<sup>2</sup> Le graveur Nicolas-Marie Gatteaux.

<sup>3</sup> Julien Badger, l'un des fils de l'anglais John Badger, venu s'installer à Lyon en 1753 pour y exploiter et introduire son procédé de moirage alors inconnu en France (*Roman d'Amat*).

<sup>4</sup> Amans-Alexis Monteil, auteur d'une *Description du département de l'Aveyron*, Paris, Fuchs, an X, 2 vol. (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

<sup>5</sup> Dont pièces 1 et 1 bis reclassées de AF/III/112, dossier 529 et moins les anciennes pièces 75 à 80, reclassées en 2006 dans le dossier 531 (pièces 1a à 1f).

<sup>6</sup> Pièces 1a à 1f transférées en 2006 du dossier 530 et pièces numérotées de 1 à 91.

**AF/III/281 à 296, Directoire, secrétariat général : « Notes personnelles » (fiches par ordre alphabétique de noms propres).**

an IV-an VIII

Fiches individuelles d'extraits de rapports et de correspondances rédigées par le secrétariat général du Directoire sur le personnel des administrations civiles (administrations et commissaires centraux des départements, municipalités et commissaires municipaux, mais en principe aucun membre de tribunaux ni de justices de paix), et sur d'autres catégories de personnes d'après des éléments connus du secrétariat général : lettres particulières à des Directeurs, notes sur les membres des assemblées électorales des départements de l'an VI et de l'an VII<sup>1</sup>, correspondances militaires (notamment : militaires distingués lors de la campagne d'Italie de l'an IV de Bonaparte et lors de la campagne de Suisse de l'an VII), notes de police communiquées au président du Directoire, notes sur les agents diplomatiques français à l'étranger, mais aussi dépouillements d'imprimés divers (par exemple : pièces justificatives du procès de Louis XVI) ou de dossiers tels que ceux du bureau particulier du secrétariat général ou des révélations de Montgaillard sur la conspiration de Pichegru. Les éléments ainsi rassemblés vont de l'an IV au début de brumaire an VIII, mais sont rares avant l'an VI. La provenance des renseignements et le classement ou le renvoi aux ministres concernés des pièces dont proviennent les extraits sont indiqués avec beaucoup de précision. Quelques pièces originales sont jointes à ces extraits : elles sont systématiquement indiquées dans l'index. Pour les nominations et destitutions administratives, les noms des agents et adjoints municipaux de communes non chefs-lieux de cantons sont ici donnés alors qu'ils ne sont généralement pas repris dans les index des *Procès-verbaux du Directoire*.

AF/III/281, notes personnelles : A- à Be-.

Dossier 1128 : lettre A.

343 pièces

À noter :

pièce 78 : Allard, commissaire des guerres en Italie dénoncé par Rivaud<sup>2</sup> pour lever des réquisitions en République cisalpine sous menace d'exécuter les réfractaires ; pièce 96 : Alquier<sup>3</sup>, candidat ambassadeur en République batave (26 fructidor an VII) ; pièces 110-112 : Amelot de Chaillou, commissaire pour les finances en Italie (frimaire-ventôse an VII) ; pièce 119 : Amoreau, commissaire municipal de Gand, ex-réquisitionnaire français arrêté par le comité de surveillance de la ville<sup>4</sup> (ventôse an VII) ; pièce 134 : André, député du Bas-Rhin aux Cinq-Cents, auparavant commissaire central accusé d'avoir calomnié l'administration centrale pour l'empêcher de vendre les biens des luthériens et d'être protégé par le ministre François de Neufchâteau ; pièce 150 : lettre du député Creuzé-Latouche au Directeur Merlin de Douai, pour Angelet, candidat commissaire près la 12<sup>e</sup> municipalité de Paris, et Grostête, agent forestier à Orléans destitué (messidor an VI) ; pièce 184 : Arcambal, commissaire ordonnateur à l'armée de Naples (brumaire-frimaire an VII) ; pièce 189 : Ardent, directeur de l'Enregistrement à Tarbes réclamant contre sa destitution par l'ancien Directoire et dénoncé par le député Dauphole comme impliqué dans une affaire de faux papier timbré et époux d'une noble<sup>5</sup> (fin an VII) ; pièce 281 : Aubry, commandant une compagnie de vétérans à Saint-Cloud, *très attaché*

<sup>1</sup> Voir *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, 9 floréal an VII : ouverture de fonds pour une ligne de télégraphe de Paris, à partir de la seconde tour du Temple des Victoires, au Havre, présentée par Laval (F.-G.-B.) et Leblond (Auguste-Savinien), ingénieur mécanicien et professeur de mathématiques membres du Lycée des Arts, Peytes-Moncabrié (François-Henri de), chef des mouvements au Havre, auparavant à Rochefort, et Veronese, artiste à Paris, suivant un procédé plus rapide et moins coûteux que l'actuel, approuvé par le commandant des armes à Rochefort puis par le Lycée des Arts que présidait le ministre de la Guerre Milet-Mureau, et retenu par Jourdan pour la ligne de Strasbourg à Mayence.

<sup>2</sup> *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, cite fréquemment des appréciations sur les députés invalidés extraites de ces notes. Les notes sur les tendances politiques des membres des assemblées électorales de départements sont particulièrement nombreuses pour la Seine et l'Yonne en l'an VI et en l'an VII et pour le département de Seine-et-Oise en l'an VI.

<sup>3</sup> François Rivaud, conventionnel de la Haute-Vienne, député de la Seine aux Cinq-Cents puis ambassadeur en République cisalpine.

<sup>4</sup> Charles-Jean-Marie Alquier, conventionnel puis député de Seine-et-Oise aux Anciens sorti en l'an VI, ex-résident de France en Bavière.

<sup>5</sup> Chef de bureau du commissaire central de l'Escaut nommé commissaire municipal de Gand le 6 thermidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, où son nom est orthographié Amoro).

<sup>6</sup> Directeur de l'Enregistrement des Hautes-Pyrénées royaliste, ex-employé ambulant de la régie en Lot-et-Garonne, accusé d'avoir fait adjuger à bas prix au député Lacrampe les Capucins de Tarbes avec la complicité du receveur gé-

à sa croix de Saint-Louis (thermidor an VI) ; pièces 324-325 : lettre de Guillet, adjudant général commandant dans le Tarn, au Directoire, pour Aussenac, commissaire municipal de Castres destitué<sup>1</sup> (10 frimaire an VII)

AF/III/281, dossier 1129, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Ba-326 pièces<sup>2</sup>.

À noter :

pièce 45 : Bahier, adjudant capitaine de la place d'Anvers ivrogne, destitué le 29 germinal anVII<sup>3</sup> ; pièce 104 : Bar, commissaire municipal de Villejuif<sup>4</sup>, scrutateur de l'assemblée primaire de l'an VI venu chez un aubergiste dire aux électeurs de sa commune : *allons, citoyens, il est temps, il nous faut du monde, peut-être serons-nous obligés d'habiller les femmes en hommes pour avoir des voix* ; pièce 121 : *suite aux notes sur les employés des Relations extérieures*, texte anonyme s.d. adressé à Merlin de Douai sur Barbery, ancien garde du corps (du Roi ?) puis limonadier au Palais-Royal, David, républicain mais cumulant son traitement avec ses revenus de rédacteur du journal *le Frondeur* et d'auteur d'articles pour *le Moniteur*, et La Forest, chef du bureau des fonds, royaliste<sup>5</sup> ; pièce 246 : note signée par Lemaire, rédacteur du *Patriote français*, pour Baudoin, assesseur du juge de paix d'Aubigny [-sur-Nère], républicain, président de la municipalité lors de la Vendée du Sancerrois, primé par l'Institut pour un essai sur le sujet *Quel est le meilleur moyen de donner au peuple une bonne éducation ?*, électeur en l'an VI<sup>6</sup> ; pièce 269 : Beaussier, consul général à Tripoli de Barbarie expulsé à cause des Britanniques<sup>7</sup> (vendémiaire an VIII) ; pièce 273 : Jacques Bavier, membre du gouvernement provisoire des Grisons patriote d'après Rapinat, commissaire près l'armée française en Hélvétie (ventôse an VII)

AF/III/281, dossier 1130 : Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Be-372<sup>8</sup> pièces.

À noter :

pièce 18 : extrait d'une lettre de l'administration centrale de la Loire-Inférieure au député Gourlay demandant le remplacement du général Beaufort, commandant la 12<sup>e</sup> division militaire, par Grigny<sup>9</sup> (an VII) ;

---

néral Tursan d'Espagnet, destitué le 4 nivôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, où son nom est orthographié Ardant).

<sup>1</sup> Aussenac ou d'Aussenac, négociant, commissaire municipal de Castres (Tarn) nommé commissaire central : 2 floréal an V ; commissaire central remplacé : 21 floréal, 2 prairial an V ; commissaire municipal de Castres nommé de nouveau : 1<sup>er</sup> fructidor an V ; destitué : 15 brumaire an VII ; accusé par l'accusateur public Fossé d'avoir empêché l'arrestation du comte de Brassac, émigré, et défendu par le député Frégeville et l'adjudant général Guillet, réintégré : 7 nivôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, index). Pierre-Joseph Guillet, futur général, adjudant général commandant le Tarn dans la 9<sup>e</sup> division militaire.

<sup>2</sup> Numérotées de 1 à 294, plus pièces 6 bis, 14 bis, 36 bis, 36 ter, 51 bis, 60/1 à 60/5, 64 bis, 87 bis, 94 bis, 101 bis, 104 bis, 106 bis, 129 bis, 169 bis, 175 bis, 195 bis, 205 bis, 205 ter, 218/1 à 218/5, 221 bis, 234 bis, 236 bis, 262 bis et 267 bis, auparavant placées à la fin du carton AF/III/282 dans un dossier de pièces de l'initiale B à reclasser regroupées par F. Rocquain.

<sup>3</sup> Le motif de sa destitution n'est pas indiqué dans le dossier de la séance correspondante du Directoire.

<sup>4</sup> Destitué le 12 prairial an VI sans mention du motif (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, où il est appelé Barre).

<sup>5</sup> Le premier des trois employés n'est pas identifié. Le texte est apparemment antérieur au 24 pluviôse an VI, date de la nomination du journaliste Pierre-Laurent-Jean-Baptiste-Étienne Laurent David, sous-chef au ministère, secrétaire de légation en République cisalpine (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV, voir au 12 pluviôse an VI) ; *Roman d'Amat* connaît sa carrière de journaliste et de logographe (sténographe des débats) à la Constituante, puis son passage aux armées entre 1793 et sa nomination à la section diplomatique du Comité de salut public en l'an III, mais ne rapporte pas sa participation aux deux journaux ici indiqués. Antoine-René-Charles-Mathurin de La Forest, diplomate, consul général aux États-Unis de 1793 à sa nomination au bureau des fonds par Talleyrand en l'an V, poste qu'il garda jusqu'en l'an VIII (*Roman d'Amat*).

<sup>6</sup> Antoine-François Lemaire, journaliste, adjoint à la division des archives du Directoire. Baudoin n'est pas identifié ; il pourrait y avoir un rapport avec Théodore Baudouin d'Aubigny, auteur de pièces de théâtre jouées et imprimées à Paris à partir de 1807 (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

<sup>7</sup> Bonaventure Beaussier (ici : Baussier), consul à Tunis nommé consul général à Tripoli (Libye) le 28 messidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II).

<sup>8</sup> Numérotées de 1 à 339, plus pièces 1 bis, 35 bis, 51 bis, 51 ter, 59/1 à 59/11, 74 bis, 172 bis, 174 bis, 186/1 à 186/3, 190 bis, 205 bis, 207 bis, 225 bis, 242 bis, 244 bis, 256 bis, 270 bis et 316 bis, provenant du reliquat de pièces de l'initiale B que conservait le carton AF/III/282.

<sup>9</sup> Jean-Marie Gourlay, député de ce département aux Cinq-Cents. Les généraux Jean-Baptiste Beaufol de Thorigny, dit Beaufort, et Achille-Claude-Marie Tocip, dit Grigny. La Loire-Inférieure faisait partie de la seconde subdivision de la 12<sup>e</sup> division militaire à La Rochelle.

pièce 51 : Bechourne, chef chouan à Langonnet (entre floréal et le 15 messidor an VII) ; pièce 82 : dénonciation par Gaudin, Mangourit et Stamaty, commissaires français à Ancône, de détournements par le général de division Belair<sup>1</sup> (ventôse an VII) ; pièce 143 : Benoist, commissaire de police de Tonnerre responsable de l'arrestation du prêtre réfractaire Campenon, de Rugny, et ayant constaté les propos séditieux du prêtre Fouinat, destitué sous faux prétexte<sup>2</sup> (frimaire an VII) ; pièce 175 : Bernadotte, dont extraits de lettres de Masséna signalant son départ de l'armée du Danube pour une destination inconnue, puis se plaignant de n'avoir reçu aucune réponse du même, alors ministre de la Guerre, à des demandes de confirmation de promotions sur le champ de bataille (germinal et fructidor an VII) ; pièces 195 et 196 : Bernazais, meneur anarchiste dans la Vienne en l'an VI et à Tours à l'approche des élections de l'an VII d'après des notes confidentielles adressées de Chinon à La Revellière-Lépeaux<sup>3</sup> ; pièces 317-318 : lettre du général Beurnonville, de Paris, à Merlin de Douai, contre les déclarations de Granet, chef de division au ministère de la Marine et des Colonies, l'accusant d'avoir payé un membre du Directoire pour obtenir ce ministère (21 prairial an VII), et lui joignant un exemplaire de la proclamation de Macdonald, commandant l'armée de Naples, aux soldats au départ de cette armée de Rome vers Florence, affiche bilingue *Liberté Égalité. Proclamation. République française, au quartier général de Rome le 28 floréal an 7 de la République française une et indivisible. Macdonald, commandant en chef de l'armée de Naples aux troupes qui la composent, Rome, tipografia nazionale presso Vincenzo Poggioli, an 7.*

AF/III/282, notes personnelles : Bi- à By-

Dossier 1131 : Bi- à Boq-  
295 pièces

À noter :

pièce 13 : Bidel, prêtre fanatique auteur d'un livre contre le divorce, président de la municipalité de Torigni [-sur-Vire] destitué puis élu juge de paix, dénoncé par des citoyens de Giéville<sup>4</sup> (pluviôse an VII) ; pièce 56 : Binet, agent en chef de l'habillement de l'armée de Naples arrêté et traduit en conseil de guerre sur ordre du général Macdonald (prairial an VII) ; pièce 79 : Bizanet, général de brigade dénoncé par le député et général Chabert pour avoir présidé un club royaliste à Grenoble avant le Dix-Huit Fructidor<sup>5</sup> (nivôse an VII) ; pièce 215 : Boivin, assesseur du juge de paix de la division du Gros-Cailloeu de Paris, *a fait ses efforts pour empêcher le peuple de se rendre à la fête du Neuf-Thermidor* [an VI] ; pièces 244-247 : Bonnard, arrêté en nivôse an VI pour tentative de vol chez l'envoyé du dey d'Alger deux jours après avoir été nommé agent du ministère de la Police générale : lettre écrite de la prison de la Grande-Force au président du Directoire pour réclamer son traitement et rapport du ministre (prairial an VI)

AF/III/282, dossier 1132, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Bor- à Boz-  
302 pièces

À noter :

pièce 133 : Boulanger, administrateur du département de la Haute-Loire en l'an III, faisant promener dans les rues du Puy [-en-Velay] *un mannequin sous le nom de terroriste entouré de boyaux remplis de sang, que les ci-devant marquis, comtes et autres ennemis de la République, qui formaient cortège, perçaient à coups de sabres et de couteaux devant les portes des républicains aux cris de chansons homicides pour eux* ; pièce 153 : Pierre Boulouvard, chef de division au ministère des Relations extérieures : extrait d'un rapport

<sup>1</sup> Le général Belair (Alexandre-Pierre Julienne, dit), destitué le 9 germinal an VII avec ordre de quitter l'Italie sous vingt-quatre heures (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII), à cause de dilapidations à Civitavecchia d'après *Roman d'Amat*. Émile Gaudin, Michel-Ange-Bernard Mangourit [du Champ-Duguet] et Constantin Stamaty, membres de la commission française pour le commerce du Levant à Ancône supprimée le 28 ventôse précédent (*ibidem*), le premier étant alors nommé plénipotentiaire près le landgrave de Hesse-Darmstadt et les deux autres maintenus à Ancône pour d'autres missions, ce qui date approximativement la lettre ici analysée.

<sup>2</sup> Le prêtre Campenon ne figure pas parmi ceux du département déportés par arrêtés du Directoire, au contraire de Fouinat, curé de Courson [-les-Carières] déporté pour avoir tenu des propos contre la conscription à Tonnerre (arrêté du 18 frimaire an VII, *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, index).

<sup>3</sup> Jacques Bernazais (voir plus haut, AF/III/93, dossier 399, pièces 44-75, note).

<sup>4</sup> On retrouve en partie ces éléments dans l'index des *Procès-verbaux du Directoire* : Bidel, nommé président de la municipalité de Torigni [-sur-Vire] le 22 brumaire an VI puis destitué comme prêtre auteur d'un livre fanatique le 7 ventôse suivant. Il faut les compléter par une fiche conservée dans AF/III/283, dossier 1136, pièce 31 à propos de la même adresse de citoyens de Giéville dénonçant Collette, curé et adjoint municipal de Giéville destitué et réélu, percepteur des contributions de Saint-Louet [-sur-Vire], ayant célébré en grande pompe les obsèques d'un riche citoyen de Giéville avec Jean Bidel, curé de Torigini, et Laquel, curé de Guilberville. Le catalogue en ligne des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus) ne recense pas ce prêtre.

<sup>5</sup> Les généraux Claude-Laurent Bizanet, né à Grenoble, alors réformé, et Théodore Chabert, élu député des Bouches-du-Rhône aux Cinq-Cents en l'an VI.

du ministre Reinhard du 2 vendémiaire an VIII le disant incapable de diriger une division du ministère<sup>1</sup> ; pièces 184-185 : lettre au secrétaire général Lagarde du ministre de la Marine et des Colonies Bourdon de Vatry, accusé de royalisme par Robert, commissaire de police de la division du Roule de Paris (24 messidor an VII) ; pièce 223 : lettre anonyme à Merlin de Douai accusant Bourotte, commissaire des guerres employé du Directoire, d'avoir reçu de l'argent de la compagnie Rousseau chargée de l'entreprise des vivres, s.d.

AF/III/282, dossier 1133, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Br- à By-  
287 pièces<sup>2</sup>

À noter :

pièce 35 : Bréquin, commissaire près le tribunal correctionnel de Béthune royaliste, logeant chez lui son frère, vétéran de la compagnie de Lille suspecté d'émigration et touchant sa paie de vétéran (an VII) ; pièces 63-64 : Briche, agent financier en Italie<sup>3</sup> ; pièce 160 : copie d'une dénonciation anonyme contre Bruix par un marin de Brest (floréal an VI) ; pièce 172 Brun, concierge du dépôt de Grenoble augmentant ses émoluments au détriment des détenus et protégé par l'adjudant de place Dulin (nivôse an VII) pièce 179 : Brune, général en chef de l'armée d'Italie : critiques contre sa politique en République cisalpine, notamment par Amelot et Rivaud (brumaire-nivôse an VII) ; pièce 244 : Buot, commissaire ordonnateur accusé par le député Housset de trafic avec Gérard, fournisseur de médicaments pour la garnison de Corfou (floréal an VII)

AF/III/283, notes personnelles : Ca-Cot

Dossier 1134 : Ca-  
309 pièces.

À noter :

pièce 80 : général Cambray<sup>4</sup>, avis critique de Méchin, commissaire du gouvernement à Malte, sur la dureté du caractère de Cambray, général commandant à Malte, et opinion favorable des commissaires français à Ancône Gaudin, Mangourit et Stamaty, estimant qu'il *convient à la pacification de cette contrée* (frimaire-ventôse an VII) ; pièce 99 : le conventionnel Camus, électeur de la Seine en l'an VI, extrait de rapport de police le décrivant comme royaliste : *il fut battu dans l'assemblée et on lui déchira ses vêtements avec fureur* ; pièce 204 : Carrillon, cordonnier au marché [Saint-] Germain à Paris appelant les fêtes des Neuf et Dix Thermidor *fêtes de chouans* et agissant *comme Drouet qui, quand il étoit en prison à l'Abbaye, fermoit, ces jours-là, toutes ses fenêtres et ne chantoit pas comme de coutume*, extrait de renseignements décennaires transmis au président du Directoire (thermidor an VI) ; pièce 287 : Caüterach-Saint-André, sous-directeur d'artillerie à Collioure, procès-verbal du commissaire municipal donnant les quantités de boulets et de poudre tirés des magasins sur son ordre pour être livrés au bey de Tunis, pièce renvoyée au ministre de la Guerre après le 3 fructidor an VII.

AF/III/283, dossier 1135, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Ce- à Ch-  
369 pièces

À noter :

pièce 7 : Cercelet (ici : Censelet), imprimeur du département des Forêts à Luxembourg, billet écrit par le secrétaire général Lagarde le signalant, avec le cafetier Ledrelle, comme réquisitionnaires sans infirmités à renvoyer aux armées, s.d. ; pièces 70-74 : Chamoin, commissaire municipal d'Auxon (Aube) : délibération municipale dénonçant sur sa réquisition les écrits anti-constitutionnels *Robespierre aux frères et amis* et *Camille Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'église* reçus avec le *Bulletin des lois*, note : *À placer comme renseignement sur l'intelligence de ce citoyen* (germinal an VII)<sup>5</sup> ; pièces 90-95 : Championnet, dont texte manuscrit, peut-être d'un journaliste *encouragé* par le Directoire, intitulé *Coup d'œil sur la conduite du général Championnet et sur les dilapidations commises en Italie*, 4 pages (an VII) ; pièces 259-260 : Chefde-

<sup>1</sup> Nommé consul général à Gênes le 4 brumaire an VIII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome X).

<sup>2</sup> Ce dossier était suivi dans le carton AF/III/282 d'un quatrième dossier non numéroté intitulé par F. Rocquain sur la couverture « *B à classer* ». Les fiches qu'il contenait ont été reclassées en août 2007 dans les cartons AF/III/281 et 282.

<sup>3</sup> Jean-André-François de Briche, dit André Briche, député du Bas-Rhin à la Législative.

<sup>4</sup> Alexis-Aimé-Pierre Cambray, nommé commandant de l'île de Malte le 9 floréal an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII). Alexandre-Edme Méchin, nommé commissaire du gouvernement à Malte le 8 thermidor an VI puis contrôleur des recettes et dépenses de l'armée française en République romaine le 8 frimaire an VII (*ibidem*, tomes VI et VII).

<sup>5</sup> On trouve d'autres réactions semblables de juges de paix et de commissaires au reçu de ces imprimés de propagande du Directoire pour les élections de l'an VII dans la suite des Notes personnelles : AF/III/285, dossier 1140, pièces 133-134 : Dourdoigne, juge de paix de Préaux [-du-Perche] ; AF/III/293, dossier 1165 : Roassal, commissaire près les tribunaux des Alpes-Maritimes.



bien, commissaire des guerres à Narbonne, de son vrai nom Le Chefdebien d'Armissan, chevalier de l'ordre de Malte, dénoncé comme frère d'émigrés et agent anarchiste aux élections de l'an VI, comme son complice Jean-Marc Theule, député de la Haute-Garonne à la Législative, et notes complémentaires écrites par Lagarde sur ordre du Directeur Merlin de Douai (début an VII) ; pièce 285 : Chérelle et Cordier, vétérans de la compagnie de la Trésorerie *escrocs*,... *mettent à contribution les filles publiques et s'exhalent en propos injurieux contre la République*, rapport de la police militaire de Paris du 10 au 11 frimaire an VII

AF/III/283, dossier 1136, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Ci- à Cotty  
312 pièces

À noter :

pièce 75 : Cochois, épicier de la division de Popincourt de Paris, septembriseur, *se vantoit d'avoir tué 32 personnes*, électeur anarchiste en l'an VI ; pièce 116 : Collard, de Courcelles-Chaussy, lettre à Reubell conseillant de faire la paix avant l'invasion de la France, en négociant pour ne pas rétablir les prêtres réfractaires et la dîme mais garantir que le culte soit libre et payé par les fidèles, et recommandant qu'on brûle les pétitions adressées à l'Assemblée nationale contre les abus au début de la Révolution pour que leurs auteurs ne soient pas inquiétés si les ennemis entraient à Paris (27 floréal an VII) ; pièces 137-140 : Jean-Louis Collignon, parent de Carnot, employé au bureau des nominations du Directoire supprimé (brumaire an VI) ; pièce 146 : Collinet, commissaire des guerres à Mézières (auj. : Charleville-Mézières), décrit par le député Baudin comme *petit être aussi adoré de l'aristocratie que détesté des républicains*,... *malgré qu'il soit commissaire des guerres bien avant la Révolution, il ne connaît encore de son état que les moyens de le faire fructifier pour ses intérêts*, s.d.

AF/III/284, notes personnelles : Cou-De

Dossier 1137 : Cou- à Cuzin  
171 pièces

À noter :

pièce 162 : Cuisinet, receveur général de la Creuse accusé par l'ex-député Barailon de faire ses paiements en pièces de mauvais poids (frimaire an VII)

AF/III/284, dossier 1138, Da- à Delanoue.  
373 pièces

À noter :

pièce 104 : d'Argoubet<sup>1</sup>, général de brigade commandant à Livourne, ayant insulté le consul danois Boy (messidor an VII) ; pièce 176 : Daverton, commandant temporaire de la place de Rouen accusé d'être faible par un rapport du ministre de la Guerre du 13 prairial an VII et défendu par le député Vimar<sup>2</sup> ; pièces 257-258 : Decamps, commissaire central des Hautes-Pyrénées destitué le 21 thermidor an VII, dont rapport du ministre de la Guerre du 7 ventôse reprenant la dénonciation par le général Désenfans, commandant la ville de Tarbes en état de siège, l'accusant d'avoir collaboré au journal *Le Cri des Pyrénées* avant le Dix-Huit Fructidor, d'avoir fait disparaître des registres de la commune d'Ossun l'acte de rétractation de serment de son frère, prêtre réfractaire hébergé par lui, d'avoir averti l'assassin du maire de Toulouse des mesures qu'il prenait pour son arrestation<sup>3</sup>, d'avoir fait fermer le 25 germinal an VI 6 *prétendus cercles constitutionnels dont 4 n'avaient jamais existé et dont le 5<sup>e</sup>, celui de Bagnères, était fermé depuis 7 mois et n'avait existé qu'un seul jour*, et d'avoir causé l'attaque des barrières du droit de passe de Tarbes en fructidor an VI pour y avoir fait passer sans payer le droit deux chars de bois et de grains pour son compte ; pièce 335 : Delacroix, fils de l'ex-ministre des Relations extérieures, d'après le général Suchet désigné par Joubert, à la veille de sa mort, pour être promu lieutenant<sup>4</sup>.

AF/III/284, dossier 1139, Delapierre à Deyme  
392 pièces

À noter :

pièce 114 : Demarquais, officier de l'ex-maîtrise des Eaux et Forêts d'Arques séant à Dieppe, accusé de connivence avec des marchands de bois par lettre de Pierre Binet, garde forestier à Saint-Nicolas [-d'Alier-

<sup>1</sup> Le général Jean d'Argoubet, ici : Dargoubet.

<sup>2</sup> Ce qui complète les éléments connus d'après *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, 15 prairial, index : mutation d'Adrien Daverton comme adjudant capitaine de la place d'Hesdin.

<sup>3</sup> Voir Archives nationales (Paris) F/7/7274/B, dossier B<sup>4</sup> 888 : Groussac, ex-maire de Toulouse, assassiné dans le courrier de Toulouse à Bordeaux, an V.

<sup>4</sup> Le futur général Charles-Henri Delacroix, frère aîné du peintre.

mont], renvoi au ministre des Finances (fin an VII) ; pièce 284 : Despaty, gendarme à Sablé [-sur-Sarthe] *très susceptible d'être corrompu* d'après les déclarations du chef chouan Tréton (frimaire an VII)

AF/III/285, notes personnelles : Dh-Dy

Dossier 1140, Dh.- à Dry.  
176 pièces

À noter :

pièce 95 : Dony, commissaire ordonnateur de la 1<sup>ère</sup> subdivision de la 10<sup>e</sup> division militaire<sup>1</sup> dénoncé par le député Augereau pour *sa passion dégoûtante pour le jeu... et son intimité avec les gardes-magasins* (messidor an VII) ; pièce 11 : Dornier, député de la Haute-Saône, extrait d'une note du nommé Viennot au Directeur La Revellière-Lépeaux gardée par ce dernier l'accusant de soutenir les anarchistes, dont le réquisitionnaire Poirson qui avait demandé le rappel de Barère et de Billaud-Varenne au cercle constitutionnel de Vesoul, s.d. ; pièce 126 : Douez ou Donez, contrôleur de la marine à Ancône ayant perdu au jeu en une nuit le triple de son salaire (prairial an VII)

AF/III/285 dossier 1141, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Duault à Dumoutot.  
267 pièces

À noter :

pièce 63 : Dubreton, commissaire ordonnateur en chef à l'armée de Naples, extraits communiqués par Bertolio, ambassadeur en République romaine, de lettres des frères Sieubert<sup>2</sup>, agents du général Championnet, décrivant des envois de vaisselle en porcelaine de Naples par Championnet et Dubreton en ventôse an VII ; pièce 101 : Ducimetière, commissaire municipal de Courtrai accusé d'avoir fait emprisonner trois citoyens sans mandat d'arrêt ni écrou d'après des procès-verbaux du directeur du jury reçus des Cinq-Cents et renvoyés au ministre de l'Intérieur entre le 16 messidor et le 3 fructidor an VII<sup>3</sup> ; pièce 141 : Dudon, chef des chouans du canton de Gourin (fin an VII) ; pièces 147-150 : Dufaÿ, député de Saint-Domingue, *pièces trouvées dans le carton du citoyen Reubell* prouvant que Lamolère, conseiller au parlement de Bordeaux, avait dû lui vendre à bas prix la moitié d'une sucrerie à Saint-Domingue contre la promesse de le faire radier de la liste des émigrés, et que Dufaÿ est en relations avec Gignoux, chef de bataillon nommé par Sonthonax intriguant avec Poulain-Sainte-Foy, chef de bureau au ministère de la Marine et des Colonies (an VI) ; pièce 214 : Dulor, adjudant général, *souteneur de tripots... louant ses bras à des escrocs pour assassiner ceux qui ne veulent pas être leurs dupes*, extrait de rapport de la police militaire de Paris du 4 au 5 pluviôse an VII ; pièce 231 : Pierre Dumas, ex-président du tribunal criminel de la Haute-Vienne, élu aux Anciens invalidé en l'an VI puis commissaire central<sup>4</sup>.

AF/III/285 dossier 1142, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Dunand à Dyzez  
208 pièces

À noter :

pièce 47 : employé au bureau des renseignements du Directoire, remerciant un destinataire non indiqué, sans doute Lagarde (nivôse an VI) ; pièce 149 : Dusaussais, ex-rédacteur du *Journal des hommes libres*, co-auteur avec l'adjudant général Jorry du pamphlet signé *Coulon*, s.d.<sup>5</sup>

AF/III/286, notes personnelles : E- à Ga

Dossier 1143, E  
102 pièces.

À noter :

pièce 18 : Ellsworth, l'un des trois envoyés des États-Unis décrit d'après une lettre de La Rochefoucauld-Liancourt classée avec une dépêche de Lombart, représentant en République batave, de germinal an VII,

<sup>1</sup> Division (à Perpignan) dont Augereau avait été nommé chef le 10 pluviôse an VI, poste qu'il garda jusqu'à son élection aux Cinq-Cents par la Haute-Garonne en germinal an VII.

<sup>2</sup> Banquiers à Rome (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, index).

<sup>3</sup> Affaire qui ne semble représentée ni dans la série C des Archives nationales (Paris) ni dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, où l'on ne trouve qu'un arrêté du 6 fructidor an VII remplaçant ce commissaire provisoire et démissionnaire.

<sup>4</sup> Le prénom du commissaire central nous était inconnu jusqu'à cette fiche établissant son identité avec l'élus invalidé de l'an VI.

<sup>5</sup> Voir aussi plus loin, AF/III/288 ; dossier 1150, pièce 202, au nom de Jorry.

comme originaire du Connecticut, ami du président Adams et plus anti-français que Murray, autre envoyé<sup>1</sup> ; pièce 46 : Antoine Escalon père, élu des Bouches-du-Rhône aux Anciens invalidé en l'an VI nommé commissaire central en l'an VII<sup>2</sup> ; pièce 94 : Eymar<sup>3</sup>, ex-ambassadeur en Piémont, dont extrait d'une note anonyme émanant d'un piémontais l'accusant de s'être accaparé les bijoux et le linge laissés par la duchesse de Chablais, *qu'au moment où je vous écris l'on remonte et l'on arrange pour l'usage de sa femme* (frimaire-ventôse an VII)

AF/III/286 dossier 1144, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Fabin à Fizelier.  
207 pièces.

À noter :

pièce 24 : Fagnart, garçon de bureau au Directoire, se plaignant d'avoir été omis sur les états des employés (début an VI) ; pièces 138-139 : Féraud, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Helvétie, lettre de Beurrier, receveur caissier, l'invitant à se joindre à lui pour vérifier les caisses de la ville de Coire, renvoyée par lui avec annotation : *pour rédaction plus convenable*, 23 ventôse an VII jointe à l'analyse d'une lettre de Rapinat à Reubell contre les commissaires des guerres entravant la vérification des caisses ; pièces 144-145 : général Férino, dénoncé par Châteauneuf-Randon comme *déserteur de l'Autriche, destitué au 18 fructidor..., susceptible de servir de foyer, d'aliment et d'espoir aux brigands de la rive droite et de la rive gauche où il a des propriétés* (nivôse an VII) et accusé de s'être fait payer pour épargner la localité de Waldeck<sup>4</sup> ; pièce 190 : Fillassier, de Clamart, procureur-syndic du district de Bourg-la-Reine, député de Paris à la Législative, président de sa municipalité depuis l'an IV, électeur en l'an VI<sup>5</sup>.

AF/III/286 dossier 1145, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Flachaire à Fyon  
264 pièces.

À noter :

pièce 39 : Flyck, imprimeur à Bâle d'un projet de nouvelle constitution du margraviat de Bade en mars 1799 ; pièce 104 : Fossé, accusateur public du Tarn, *Copie de la lettre écrite par l'Accusateur public près le tribunal criminel du département du Tarn aux bons et vrais républicains de Castres*, imprimé, s.l. [Castres], an VI, 1 page, lettre datée d'Albi le 14 pluviôse an VI imprimée après vote unanime du cercle constitutionnel de Castres ; pièces 231-232 : Frison, député des Deux-Nèthes aux Cinq-Cents, *Journal des débats et lois du Corps législatif* n° 266 des 12 et 13 pluviôse an VII, de l'imprimerie du *Journal des débats chez Baudouin, place du Carrousel*, paginé 217 à 232, et copie manuscrite d'un extrait de procès-verbal des Cinq-Cents sur sa motion du 13 contre le système militaire en vigueur en Belgique<sup>6</sup>.

AF/III/286 dossier 1146, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Ga-  
237 pièces.

À noter :

pièce 149 : Gautrez ou Gatrez, sans fortune personnelle, administrateur central de la Seine chargé des domaines nationaux et des biens des émigrés depuis un an, enrichi au point d'avoir acheté une maison de campagne au Val près de Sceaux et de se porter acquéreur d'une autre à Paris, candidat commissaire près la 5<sup>e</sup> municipalité (pluviôse-prairial an VII)

<sup>1</sup> Oliver Ellsworth (ici : Ellesworth), l'un des trois envoyés spéciaux des États-Unis pour les pourparlers de paix entre la France et l'Autriche avec Davie (William Richardson) et Murray (William-Vence) cités par le *Repertorium der diplomatischen Vertreter*. François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucauld-Liancourt, constituant, alors émigré à Altona. Claude-Gilles Lombart, envoyé extraordinaire français en République batave.

<sup>2</sup> Le prénom du commissaire central nous était inconnu jusqu'à cette fiche établissant son identité avec l'écu invalidé de l'an VI, ici dit *Escalon père*.

<sup>3</sup> Le constituant Ange-Marie d'Eymar. Marie-Anne-Charlotte de Savoie, duchesse de Chablais, était la belle-sœur du roi de Sardaigne Victor-Amédée III, mort en 1796, dont le fils Charles-Emmanuel IV abdiqua devant les Français deux ans plus tard.

<sup>4</sup> Né en Italie et fils d'un officier de l'armée autrichienne, le général Pierre-Marie-Bartholomé Férino y avait d'abord servi jusqu'en 1786, époque où, à la suite d'une injustice commise à son préjudice, il s'engagea au service de la France. Commandant la 2<sup>e</sup> division de l'armée de Sambre-et-Meuse, il aurait refusé de marcher sur Paris au Dix-Huit Fructidor (*Six*) et avait été réformé le 25 fructidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II) puis nommé à l'armée de Mayence le 29 thermidor an VI (*ibidem*, tome VI). Le général Châteauneuf-Randon (Alexandre-Paul Guérin de - de Joyeuse), constituant et conventionnel de la Lozère, avait été remis en activité à l'armée de Rhin-et-Moselle le 21 fructidor an V (*ibidem*, tome II) puis nommé commandant la 5<sup>e</sup> division militaire (Strasbourg) le 29 thermidor an VI. Waldeck, près d'Heidelberg (Allemagne, Bade-Wurtemberg).

<sup>5</sup> Jacques-Joseph Fillassier, dit ici : *Filassier, ex-constituant*. Bourg-la-Reine, nom révolutionnaire : Bourg-Égalité. Clamart était alors dans le canton d'Issy [-les-Moulineaux].

<sup>6</sup> Contre celui instauré pour réprimer la Guerre des paysans de l'an VII.

AF/III/287, notes personnelles : Ge- à H

Dossier 1147, Geai à Goze  
386 pièces.

À noter :

pièce 3 : Geinet, membre du gouvernement provisoire du Piémont *patriote à l'épreuve, doué d'un jugement et d'un tact en affaires qui suppléent souvent à la médiocrité de ses connaissances, très attaché à la France, un des premiers qui se soient prononcés pour y réunir le Piémont* d'après une note jointe à une lettre du général Grouchy (pluviôse an VII) ; pièces 38-41 : Geoffroy, administrateur central des Landes royaliste, agent d'affaires de la duchesse de Béthune-Charost et du duc de Biron (an VI-an VII), et lettre de l'ex-député Lefranc<sup>1</sup>, administrateur central, au Directoire, le défendant et dénonçant des anarchistes, 28 prairial an VI ; pièce 116 : Gibon, receveur des contributions à Sedan, lettre du nommé Lecorbien, de Remilly [-Aillicourt], l'accusant de faire des profits en achetant des bons au porteur pour les employer au paiement des contributions, de prêter à gros intérêt et de faire payer la totalité des contributions aux malheureux ne connaissant pas la réduction de 20% (fin an VII) ; pièce 224 : Glayre, La Harpe et Legrand, Directeurs helvétiques *prononcés contre les intérêts de la France* d'après Rapinat<sup>2</sup> (ventôse an VII) ; pièce 233 : Gouin, administrateur des finances du Mantouan au nom de l'agent Haller<sup>3</sup>, accusé par Rivaud de s'être fait adjuger à vil prix des domaines nationaux de la République cisalpine sous prête-nom avec le nommé Lemarrois-Dubosc (germinal an VII)

AF/III/287, dossier 1148, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Gr- à Guyz-  
323 pièces.

À noter :

pièce 63 : Greban, secrétaire du commissaire central de l'Escaut Du Bosch, dénoncé comme intrigant et jadis arrêté comme réquisitionnaire français par le comité de surveillance de la ville de Gand (ventôse an VII) ; pièce 234 : Guillot, chef de bureau de l'administration centrale de Jemappes, émigré de l'Aisne, de l'Aube et du Pas-de-Calais d'après une dénonciation de Van Derick, d'Ellezelles, contre l'administration centrale (ventôse an VII)

AF/III/287, dossier 1149, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : H  
356 pièces.

À noter :

pièces 31 et 262 : Hannecart et Hoverlant, députés de Jemappes dénoncés par Jaubert, d'Ath, l'un pour avoir prolongé son séjour dans cette ville à l'issue de son congé et y avoir acheté des marchandises anglaises, et l'autre comme compromis par une lettre d'outre-Rhin trouvée sur un brigand à Renaix (Escaut) évoquant son aide pour la restitution de biens d'émigrés (brumaire an VII) ; pièces 61-62 : Harmand, lettre au Directoire pour se défendre d'être *intéressé dans les affaires* (19 germinal an VII)<sup>4</sup>

AF/III/288, notes personnelles : I à La-

Dossier 1150, I à K  
363 pièces.

À noter :

pièce 26 : Isnard, commissaire du Directoire près la 1<sup>ère</sup> section du tribunal criminel de la Seine, *la suffisance, l'orgueil et la plus crasse ignorance constituent son caractère. On prétend que ses passions irascibles*

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Lefranc, conventionnel sorti des Cinq-Cents en l'an VI, nommé administrateur central par arrêté du Directoire du 6 prairial an VI en remplacement d'un membre refusant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V). L'administrateur central Geoffroy n'apparaît pas dans les arrêtés du Directoire de l'an VI sur le département et, par conséquent, était devenu administrateur central par élection ou cooptation. Il pourrait être Geoffroy, administrateur central royaliste destitué le 16 thermidor an VII, ex-adjoint municipal de Poyanne destitué comme fanatique (*ibidem*, tome X, index).

<sup>2</sup> Pierre-Maurice Glayre (ici : *Glaire*), du canton de Vaud, nommé dès la formation du Directoire exécutif de la République helvétique en avril 1798, Frédéric de La Harpe, également du canton de Vaud, nommé Directeur le 29 juin 1798, et Jean-Luc Legrand, du canton de Bâle, Directeur dès avril.

<sup>3</sup> Rodolphe-Emmanuel de Haller, bernois, banquier à Paris puis administrateur général des subsistances de l'armée d'Italie en l'an V et en l'an VI, convaincu de détournements. Ses deux collaborateurs ne sont pas identifiés.

<sup>4</sup> Donc juste avant l'élection aux Cinq-Cents de l'auteur, conventionnel de la Meuse sorti des Anciens en l'an VI et depuis resté sans emploi.

*ne s'adouissent qu'à la vue du métal que son cœur idolâtre* (germinal an VII) ; pièce 159 : Jemmy, un des chefs du parti favorable au rattachement des Grisons à la République cisalpine (ventôse an VII) ; pièce 200 : Jorissen, receveur de l'Enregistrement de Sittard (Roër) *répondant avec enthousiasme que les Autrichiens viendraient bientôt & que le tems arrivera où on pourra se venger des patriotes* (messidor ou thermidor an VII) ; pièce 202 : Jorry, ex-adjutant général, anarchiste, auteur des affiches contre le ministre des Relations extérieures en l'an VI et co-auteur avec Dusaussoir du pamphlet signé *Coulon*<sup>1</sup> ; pièce 293 : Julien de Toulouse, élu président définitif d'une des assemblées primaires de la 11<sup>e</sup> municipalité de Paris de l'an VI mais inscrit dans une autre (germinal an VI) ; pièces 328-329 : Kellermann, texte en deux colonnes manuscrites intitulées *Reproches du général Custine* et *Défense du général Kellermann* et copie d'une lettre du premier au ministre de la Guerre de novembre 1792<sup>2</sup>

AF/III/288, dossier 1151, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : La-555 pièces<sup>3</sup>.

À noter:

pièce 13 : Labbé, commissaire des guerres et beau-frère du secrétaire général du Directoire Lagarde, copies d'une lettre élogieuse du général Gilot, commandant la 17<sup>e</sup> division militaire, à Lagarde, et d'un certificat par Larcher, élu de la Haute-Marne aux Anciens en l'an VII ; pièce 60 : général Joubert, lettre à Sieyès, président du Directoire, pour avoir à ses côtés *Lachaise, qui jouit d'une grande confiance en Italie*, Paris, 25 messidor an VII, note de Sieyès : *Ajourné par le Directoire le 5 thermidor*<sup>4</sup> ; pièce 177 : *Réponse du citoyen Lagarde, secrétaire-général du Directoire exécutif, aux inculpations transmises au Directoire par le message du Conseil des Cinq-cents en date du 21 messidor an 7*, Paris, J. Gratiot, 14 pages ; pièce 181 : Lagentie, élu du Lot aux Cinq-Cents en l'an VI, lettre du commissaire près les tribunaux Combes-Dounous au Directeur Merlin de Douai regrettant que Lagentie n'ait pas été invalidé par *les sages mesures de la loi du 22 floréal* ; pièce 183 : Laidet, né à Sisteron, prétendu parent de Barras, escroc soutirant de l'argent pour des radiations d'émigrés, *ne cesse de publier que le gouvernement n'accorde rien sans beaucoup d'argent et sou-tire par ce moyen des sommes considérables pour son propre compte*, extrait du bulletin de la police militaire du 15 au 16 frimaire an VII ; pièce 231 : Lamarque, frère du député, ex-prêtre insermenté, contrôleur des Invalides, *continue à voir beaucoup d'invalides qu'il travaille en tous sens. C'est l'ami de Marcellin Lemonnier et autres anarchistes* (messidor an VI)

AF/III/289, notes personnelles : Le- à Ly-

Dossier 1152, Lea- à Lemaire<sup>5</sup>

382 pièces, numérotées jusqu'à 380, dont pièces 29 *bis* et 260 *bis*.

À noter:

pièce 27 : Leblanc, abbé logeant au cloître Notre-Dame de Paris avec l'abbé Dampierre et tenant avec lui des conciliabules auxquels assistent ceux qui allaient chez l'abbé Malaret jusqu'à son arrestation, s.d.<sup>6</sup> ; pièces 228-230 Lefort, commissaire des guerres à Lille destitué après le Dix-Huit Fructidor, lettre du ministre de la Guerre Scherer confirmant à la demande de Merlin de Douai qu'il est employé comme rédacteur au bureau de la gendarmerie du ministère depuis son admission au traitement de réforme par arrêté du Directoire du 26 vendémiaire an VII<sup>7</sup> (7 pluviôse an VII) ; pièce 264 : Charles Legentil, de Neuilly [-sur-Seine], électeur de la Seine en l'an VI, jadis juge de paix à Montmartre, où il aurait pris le prénom de Robespierre *par un acte devant la municipalité* ; pièce 274 : Legoff, directeur de la poste aux lettres à Brest, extrait d'une lettre du général Moulin, chef de l'armée d'Angleterre, au député Poullain-Grandprey l'accusant d'avoir refu-

<sup>1</sup> Voir aussi plus haut, AF/III/285, dossier 1142, pièce 149, au mot Dusaussoir.

<sup>2</sup> Custine, général en chef de l'armée du Rhin, avait accusé Kellermann d'avoir causé sa défaite en refusant d'attaquer Trèves, ce qui avait valu à ce dernier de perdre son commandement et d'être envoyé à l'armée des Alpes.

<sup>3</sup> Les pièces commençant par la lettre L réparties par F. Rocquain entre AF/III/288, dossier 1151, et l'ensemble de AF/III/289 ont dû être entièrement reclassées dans l'ordre alphabétique en septembre 2007.

<sup>4</sup> L'affaire se rattache visiblement à la nomination du général Joubert commandant en chef de l'armée d'Italie le 17 messidor an VII mais n'est pas mentionnée dans *Les Procès-verbaux du Directoire*. Le personnage dont il s'agit est probablement le constituant Lachèze (Pierre-Joseph de Murel-), successivement consul général à Venise et à Gênes.

<sup>5</sup> En reclassant l'ensemble des pièces commençant par la lettre L entre AF/III/288, dossier 1151 et le carton AF/III/289, on a modifié la répartition prévue par F. Rocquain pour les trois dossiers de ce dernier (La- pour le dossier 1152, Lh- et Li- pour le dossier 1153 et Lo- à Ly- pour le dossier 1154) : le premier dossier aurait en effet compté 672 pièces sur un total de 842.

<sup>6</sup> Malaret, soi-disant archidiacre de l'archevêque de Paris, arrêté par le juge de paix de la division de la Place-Vendôme, dénoncé par le commissaire municipal de Pierrefitte [-sur-Seine] avec le prêtre Dampierre, déporté le 12 fructidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI).

<sup>7</sup> Lefort, réformé le 26 fructidor an V et maintenu en réforme le 26 vendémiaire an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes II et VII).

sé d'intercepter la correspondance d'un émigré rentré d'Angleterre avec un lord chargé de mission du gouvernement anglais (germinal an VII) ; pièces 303-308 : Legros (Jean Hector dit), futur général<sup>1</sup>, adjudant général à l'armée d'Italie, adresses de Paris au Directoire pour se justifier de l'accusation de malversations dans la vente de biens nationaux et lettre du ministre de la Guerre Milet-Mureau assurant à Lagarde qu'on n'a pas donné ordre de le renvoyer en Italie (ventôse-germinal an VII) ; pièce 356 : Nicolas Le Lorrain, noble, commissaire municipal de Chinon puis secrétaire de l'agence des contributions directes du département et enfin inspecteur de la marque d'or et d'argent, dénoncé par note confidentielle adressée de Chinon à La Revellière-Lépeaux en nivôse an VII comme anarchiste lié avec Bernazais<sup>2</sup>.

AF/III/289, dossier 1153, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Lemaître (Lemaistre) à Letard

234 pièces.

À noter:

pièce 5 : Lemaistre<sup>3</sup>, député de Loir-et-Cher à la Législative victime de Chabot puis administrateur municipal de Tours dénoncé comme anarchiste par note confidentielle adressée de Chinon à La Revellière-Lépeaux, ensuite élu administrateur central d'Indre-et-Loire en l'an VII ; pièces 56 et 57 : Lemonnier, commissaire de la Trésorerie nationale frère d'un lieutenant à l'armée de la Moselle passé à l'ennemi en 1792, et Le Monnier, ex-général tenant des conciliabules à Paris et briguant le commandement des Invalides, d'après des renseignements transmis au président du Directoire en fructidor an VI<sup>4</sup> ; pièces 65-66 : Lenglet-Dubois, ex-commissaire municipal de Saint-Amand [-les-Eaux] *extra muros*, adresse d'un nommé Breu l'accusant de distribuer des écrits contre les membres du Directoire après sa destitution et billet de Merlin de Douai pour la classer *dans les notes relatives au personnel*<sup>5</sup> ; pièce 75 : Lenoir, agent municipal de Villevaudé fanatique, maçon faisant travailler ses ouvriers le décadi et vendant à son profit les pierres et les arbres de la tour de Montjay appartenant à la commune, d'après une dénonciation de deux citoyens renvoyée au ministre de la Guerre en frimaire an VII ; pièce 92 : Félix Le Peletier, extrait d'une note de la police militaire du 14 brumaire an VII sur Doret, pâtissier, ex-membre du comité révolutionnaire de l' Arsenal, distributeur de l'argent de sa part au faubourg Antoine et disant que Le Peletier *trouveroit quand il le voudroit deux millions pour l'opération qui doit se faire pour détruire le Directoire* ; pièce 144 : Le Roux, chef du secrétariat du ministre de la Guerre Milet-Mureau : lettre du ministre assurant Merlin de Douai qu'il ne s'agit pas de son homonyme le secrétaire de Scherer renvoyé sur ordre du Directoire il y a 7 ou 8 mois (germinal an VII) ; pièces 191 et 192 : Lescalier, commissaire ordonnateur de la marine à Ancône ayant acheté *une superbe terre* près de cette ville après avoir fait embarquer deux fois des vivres pour Corfou : *on demande que sont-ils devenus ?*, extrait de la correspondance de Merlin de Douai, et Lescalier, commissaire civil aux Indes orientales accusé d'avoir contribué à la reddition de Pondichéry, arboré la cocarde blanche à Cadix, refusé d'obéir à un arrêté du Comité de salut public lui ordonnant de venir rendre compte de sa conduite et de n'être rentré en France qu'en l'an V, s.d.<sup>6</sup>.

AF/III/289, dossier 1154, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Le Tellier à Lyon-

228 pièces.

À noter:

<sup>1</sup> Suspendu après une altercation avec un commissaire civil le 20 octobre 1798 / 29 vendémiaire an VII d'après *Six*, suspendu avec ordre de venir rendre compte de sa conduite au ministre de la Guerre par le Directoire le 23 nivôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII) puis remis en activité le 17 thermidor an VII (*ibidem*, tome X).

<sup>2</sup> Ces éléments complètent ceux des *Procès-verbaux du Directoire* : secrétaire du district de Chinon nommé commissaire municipal *intra muros* le 1<sup>er</sup> messidor an V (tome II), puis employé à l'agence des contributions du département, commissaire municipal remplacé le 11 germinal an VI (tome V).

<sup>3</sup> Ici *Lemaître*. Il n'est pas cité par *Les Procès-verbaux du Directoire*. François Chabot, député de Loir-et-Cher à la Législative et à la Convention.

<sup>4</sup> René-Nicolas Monnier dit Le Monnier, général retiré pour blessures en 1793, admis aux Invalides en l'an III puis au traitement de réforme avec autorisation de se retirer à Toulouse le 14 avril 1798/5 germinal an VI (*Six*), date d'un arrêté, seule mention de lui dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, fixant son traitement de réforme jusqu'au paiement de sa pension (tome V).

<sup>5</sup> Dit ici commissaire de Saint-Amand sans autre précision, destitué le 26 fructidor an V, nommé de nouveau le 22 frimaire an VI, puis destitué le 26 floréal suivant et encore nommé le 26 thermidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*).

<sup>6</sup> Ces deux personnages sont peut-être Lescalier, ordonnateur de la marine de première classe nommé chef de l'arrondissement maritime de Malte et des îles et côtes de l'Albanie cédées à la France par le traité de Campo-Formio (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V, 29 messidor an VI) et Lescalier, chef de la division des colonies du ministère de la Marine et des Colonies cité par un arrêté du 23 germinal an VI (*ibidem*) sur la distribution des exemplaires du *Voyage de La Pérouse*.

pièce 174 : Louis, prince de Prusse, extrait de dépêche de l'ambassadeur français à Hambourg Marragon notant que, de séjour dans cette ville, le prince *semble confirmer ce que l'on soupçonne des dispositions favorables de sa Cour envers la République... Dans une maison où l'agent de Russie Acopius avoit dit positivement, en parlant du citoyen Lamarque et du ministre plénipotentiaire, que l'humanité seule proscrivoit toute relation avec eux, le prince le combatit vigoureusement et le réduisit au silence. Il a, dans une autre occasion, parlé à peu près dans le même sens au ministre plénipotentiaire de Russie, Mr. de Morawitz*<sup>1</sup> (ventôse an VII) ; pièce 187 : Toussaint-Louverture, Roume, commissaire à Santo-Domingo, *persiste à croire que Louverture n'est qu'un homme faible mais il est bien loin de lui soupçonner le projet de rendre la colonie indépendante et il regarderait sa destitution (d'ailleurs difficile à effectuer) comme une espèce de calamité* (frimaire an VII) ; pièce 195 : Lowenhielm, ambassadeur suédois en République batave, *le plus insolent des diplomates à la Haye, au moment des avantages de l'Autriche, fut ce personnage qui porta son impudence au point de compromettre son gouvernement*<sup>2</sup> (germinal an VII)

AF/III/290, notes personnelles : Ma- à Mi-

Dossier 115 : Ma-<sup>3</sup>

517 pièces numérotées jusqu'à 518 ; il n'y a pas de pièce 242.

À noter :

pièce 10 : Macey, commissaire des guerres à Fontainebleau dénoncé comme ennemi de la République par le nommé Piat, de Melun, pièce renvoyée au ministre de la Guerre entre mi-messidor et le 3 fructidor an VII ; pièce 20 : Macra, employé au secrétariat général du Directoire, lettre demandant à Lagarde une augmentation de traitement (26 nivôse an VI) ; pièce 95 : Malartic, gouverneur de l'île de France, *un des chefs du parti de l'indépendance, a perfidement divulgué l'objet de la mission des ambassadeurs de Tipoo*<sup>4</sup> *qui venaient demander des secours contre les Anglais*, extrait d'un rapport de Revol, commissaire du gouvernement (ventôse an VII) ; pièce 98 : Malicot-Desbournais, président de la municipalité de Sanxay dénoncé par l'agent municipal de Ternay pour avoir terrorisé les habitants pendant le gouvernement révolutionnaire puis être devenu aristocrate *donnant le nom de Citoyen à ses chiens*, entre mi-messidor et le 3 fructidor an VII ; pièces 177-178 : Marceau, frère du général, commissaire municipal de Chartres<sup>5</sup>, dont rapport du commissaire central Dazard au Directoire du 13 frimaire an VII l'accusant de manœuvres contre le Directoire, *le huit du courant, ce jeune homme s'est trouvé dans une orgie où l'on a porté ce toast : "Aux vétérans de la Révolution qualifiés brigands par les hommes des cinq!"* ; pièce 182 : Marcelin, membre de la commission temporaire de Lyon en l'an II, commissaire de police de la division de l'Ouest de Paris babouviste, puis membre du cercle constitutionnel de la rue du Bac, ex-juge de paix de la section des Invalides, en relations avec les anarchistes Bach, Boivin, Bonjour, Carrete, Duchateau, Giot, Gomijon, Groslaire, Lemonnier, Martin, Régnier et Ronval d'après des extraits de rapports du ministre de la Police générale de messidor et thermidor an VI<sup>6</sup> ; pièce 243 : Margueron, administrateur central du Jura élu en l'an VII, d'Orgelet, ordonné prêtre en 1792 puis président du district en 1793, athée, *apôtre de la doctrine d'Hébert et de Chaumette, les motions favorites et habituelles de ce tiran farouche étaient : Du sang, du sang, la guillotine en permanence !* (fructidor an VII) ; pièce 283 : Marquant, commissaire des guerres dénoncé dans la correspondance de l'armée d'Angleterre pour avoir forcé le quartier-maître du 2<sup>e</sup> bataillon de l'Eure en garnison à Lyon à inscrire des émigrés sur le contrôle du bataillon (nivôse sans indication de l'année, sans doute an VII) ; pièce 318 : Jean Martin,

<sup>1</sup> L'ambassadeur russe de Morawitz serait Ivan-Matveïeff Muravtchef-Apostol (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*, nous en adaptons la transcription allemande du nom du diplomate aux usages de transcription du russe au français).

<sup>2</sup> Frédéric-Adolphe, comte de Lowenhielm, en poste à la Haye de 1789 à 1803.

<sup>3</sup> Le carton AF/III/291 contenait un gros dossier non numéroté de pièces de l'initiale M à reclasser. On les a réparties en octobre 2007 entre les deux cartons AF/III/290 et 291 en transférant à ce dernier le dossier 1157 (Mo-) qui terminait le carton AF/III/290.

<sup>4</sup> Tipoo-Sahib, sultan de Mysore (Inde).

<sup>5</sup> Nicolas-Séverin Marceau, nommé commissaire central d'Eure-et-Loir le 14 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX), remplaçant Michel-François Dazard, nommé à ce poste le 2 prairial an VI, élu aux Cinq-Cents en l'an VII invalidé pour défaut d'âge.

<sup>6</sup> Marcelin ou Marcellin, juge de paix du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris dont l'élection en l'an VI fut en réalité invalidée par loi du 3 germinal an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, au lendemain). Boivin, peut-être assesseur du juge de paix de la division du Gros-Cailou de Paris cherchant à détourner le peuple de la fête du Neuf-Thermidor an VI (plus haut, AF/III/282, dossier 1131, pièce 215). Gomijon, sans doute Jean-Baptiste Gomigeon, officier invalide, élu aux Cinq-Cents par la Seine en l'an VI invalidé. Giot est peut-être Théodore Giot, de Fontainebleau, ex-accusateur public de Seine-et-Marne nommé commissaire près les tribunaux de Loir-et-Cher le 11 thermidor an VII (*ibidem*, tome X), auteur d'une dénonciation contre la municipalité de Fontainebleau lors des assemblées primaires de l'an III (AF/III/45, dossier 162, pièces 23-36, *Les Archives du Directoire*, tome I, page 237). Lemonnier est sans doute l'anarchiste prénommé Marcelin, ami du contrôleur des Invalides Lamarque, frère du député (plus haut, AF/III/288, dossier 1151, pièce 231). Régnier, peut-être le septembriseur cité par A. Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, tome III, page 183.

commissaire municipal de Durban [-Corbières], abbé ayant pris le titre de médecin opérant, ayant fait nommer un prêtre réfractaire secrétaire de la municipalité, *a eu l'infamie de faire boucher sa croisée pour ne pas payer l'impôt*<sup>1</sup> (prairial an VII) ; pièces 338-340 : Martin, commissaire central de la Loire, deux notes anonymes contre lui, les commissaires municipaux de Boën et Saint-Étienne et le commissaire et la municipalité de Monbrison, l'une annotée comme ayant motivé sa destitution le 3 ventôse an VII ; pièce 413 : Simon Massy, anarchiste, commandant la garde nationale de Valenciennes, où l'on a distribué 4 758 rations pour 2 819 hommes en service en germinal an VII.

AF/III/290, dossier 1156, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Me- à Mi-328 pièces.

À noter :

pièce 18 : Jean-Louis Meissonnier, de Couffinhel, commune de Sainte-Colombe [-de-Peyre], candidat commissaire municipal du Buisson, dénoncé par Panafieu cadet, notaire à Saint-Sauveur [-de-Peyre] comme cumulant les fonctions de notaire, de juge de paix, de secrétaire de la municipalité et de commissaire aux contributions sous le nom de son frère réquisitionnaire, *perçoit à lui seul tous les salaires attachés à ces différentes places, il perçoit même ceux attachés au garde champêtre, au porteur de lettres & paquets et veut être nommé commissaire pour mettre sur la tête d'un assesseur à sa main la charge de juge de paix afin de faire tout, diriger tout & prendre tout*<sup>2</sup> (floréal an VII) ; pièce 24 : Mélix-Sausens aîné, réfugié de Tobago, garde champêtre dans le canton de Limoux en l'an VI ; pièces 35-38 : Ménard, commissaire près le tribunal correctionnel de Castelnaudary, beau-frère du député Malibran, destitué pour avoir manœuvré en l'an VII pour faire élire député l'administrateur central destitué Montpellier, dont lettre au député Fabre et lettre de Merlac, commissaire près le tribunal correctionnel de Narbonne, à un homonyme du secrétaire général du Directoire Lagarde<sup>3</sup> (germinal-floréal an VII) ; pièce 56 : Mentor, député de Saint-Domingue, extrait de lettre des agents du Directoire aux îles du Vent : *foment les prétentions des hommes de couleur à la Guadeloupe en écrivant qu'à St-Domingue toute l'autorité étoit entre leurs mains, qu'ils y dominoient et qu'enfin le pays étoit à eux* (ventôse an V) ; pièces 115-116 : Merlino, député de l'Ain, trésorier du cercle constitutionnel de la rue de l'Université, circulaire imprimée et même texte adressé en manuscrit au député Faure demandant aux membres de s'engager à payer une contribution mensuelle pour éviter la dissolution du cercle (25 nivôse an VII) ; pièces 205-206 : Michaud<sup>4</sup>, commissaire des guerres dénoncé comme royaliste par Moulin, général en chef de l'armée d'Angleterre et lettre d'envoi par Bourotte, chef du bureau militaire du Directoire, à Barras d'un rapport demandé sur lui (nivôse an VII).

AF/III/291, notes personnelles : Mo- à Ph-

Dossier 1157, Mo-<sup>5</sup>  
278 pièces.

À noter :

pièces 6 et 30 : Mogherman, brigand de la Guerre des paysans de Belgique, extrait d'une lettre de Jaubert, d'Ath, déclarant qu'on a trouvé sur lui à Renaix une lettre de Mondet, colonel du régiment de La Tour émigré outre-Rhin lui recommandant de s'adresser au député Hoverland pour obtenir la restitution des biens des émigrés belges, renvoi au ministre de la Police générale en brumaire an VII ; pièces 271-273 : général Moynat d'Auxon, dont rapport de Bourotte, chef du bureau militaire du Directoire, donnant à l'occasion de sa demande de remise en activité ses états de carrière de 1793 à sa cessation de fonctions en l'an V<sup>6</sup> (1<sup>er</sup> fri-

<sup>1</sup> L'impôt sur les portes et fenêtres, créé par loi du 6 prairial an VII.

<sup>2</sup> Cette dénonciation n'est pas évoquée par le dossier de l'arrêté du 2 thermidor an VII nommant commissaire municipal Jean-Louis Meissonnier, homme de loi (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX). Un nommé Étienne Panafieu, élu juge de paix en l'an VI, est cité comme ancien chef dans l'armée chrétienne du Midi du constituant Marc-Antoine Charrier, soulevée en Lozère en 1793 (message du Directoire aux Cinq-Cents du 6 messidor an VI, *ibidem*, tome VI, et loi du 22 nivôse an VII, tome VII, au lendemain).

<sup>3</sup> Ces pièces sont indiquées comme renseignements sur les motifs de la destitution de Ménard (arrêté du 12 floréal an VII, *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, index, où l'on ne trouve pas de précisions). Jean-Pierre Fabre, député de l'Hérault aux Cinq-Cents. Ambroise Montpellier, administrateur central de l'Aude anarchiste destitué le 12 pluviôse an VII (*ibidem*, tome VII), élu aux Cinq-Cents en germinal suivant et validé. Jean-Baptiste Malibran, député de l'Hérault aux Cinq-Cents sorti en l'an VII, réélu et invalidé.

<sup>4</sup> Jean-Marie Michaud, destitué le 15 thermidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI, sans que les motifs soient précisés) et réintégré le 17 thermidor an VII (*tome X*), voir aussi : AF/III/193, dossier 894, pièces 83-105, peut-être le même que le nommé Michaud sans prénom indiqués adjoint aux commissaires des guerres à l'armée du Rhin destitué (*Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XVII, page 94) et commissaire des guerres dans AF/III/180, dossier 832, pièce 59, thermidor an VI.

<sup>5</sup> Dossier transféré du carton AF/III/290 en octobre 2007.

<sup>6</sup> La demande de remise en activité de Jacques-Nicolas Moynat d'Auxon, général commandant le Var destitué à la demande de Barras le 25 messidor an V comme royaliste (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II), n'est citée ni par



maire an VII) ; pièce 277 : Moysse, général à Saint-Domingue *sans principes et sans moralité qui influence beaucoup le général Louverture dont il est le neveu* d'après une lettre du commissaire du Directoire Roume de frimaire an VII<sup>1</sup>.

AF/III/291, dossier 1158, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Muguet à Mys.  
36 pièces.

À noter :

pièce 27 : Murray, envoyé des États-Unis décrit par La Rochefoucauld-Liancourt comme *brave et excellent homme... très fédéraliste, ce qui ne veut pas dire anglais, il est comme il doit être pour l'indépendance de son país* (germinal an VII)

AF/III/291, dossier 1159, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : N- et O-  
195 pièces.

À noter :

pièces 119 et 123 : Oberlin et Ochs, seuls membres du Directoire helvétique dévoués au gouvernement français d'après Rapinat et le général Schauenburg (pluviôse-ventôse an VII) ; pièce 177 : André Otto, secrétaire du gouvernement provisoire des Grisons aristocrate d'après Rapinat, et, d'après Florent-Guiot<sup>2</sup>, ancien chancelier du Landtag, *l'un des 88 signataires des protestations patriotiques, a toujours été signalé par la chaleur avec laquelle il a prêché la réunion à l'Helvétie* (ventôse-germinal an VII)

AF/III/291, dossier 1160, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Pa-  
193 pièces<sup>3</sup>.

À noter :

pièces 6-9 : Paganel, secrétaire du ministère des Relations extérieures, dont lettre du ministre Talleyrand à Lagarde démentant qu'Etchendy, conscrit, commis au bureau du contentieux politique, ait été envoyé par lui comme secrétaire d'ambassade en Piémont auprès d'Eymar (frimaire an VII) ; pièce 55 : Pannequin, secrétaire de la 1<sup>re</sup> municipalité de Paris, lettre du commissaire municipal Viger à Merlin de Douai, sur ses révélations sur des propos hostiles à Barras, Merlin de Douai et Reubell par les membres de cette municipalité<sup>4</sup> (prairial an VI)

AF/III/291, dossier 1161, Directoire, secrétariat général, notes personnelles Péan à Phuyelle.  
258 pièces

À noter :

pièces 95-96 : Périllier, agent des commissaires du gouvernement français à Rome chargé des finances, dont mention du regret de Faipoult qu'il ne soit plus employé<sup>5</sup> (thermidor an VI) ; pièce 102 : Pernod, secrétaire en chef ou en second de l'administration centrale de Jemappes dénoncé comme émigré de la Meuse en l'an II par Van Derick, d'Ellezelles (nivôse an VII) ; pièce 175 : Charles Petit, marchand drapier à Dijon, lettre du député Berlier à Merlin de Douai le proposant comme inspecteur du droit de passe du département (messidor an VI)

AF/III/292, notes personnelles : Pi- à Ri-

*Six* ni dans la suite des *Procès-verbaux du Directoire*.

<sup>1</sup> Le général Moysse est inconnu de *Six* et des *Procès-verbaux du Directoire*, mais on trouve dans le groupe Marine et Colonies de la sous-série AF/III deux références sur lui : lettre au Directoire du 26 fructidor an V (AF/III/205, dossier 941, pièces 153-155) et différend avec le général Hédouville (AF/III/210, dossier 963, pièce 21).

<sup>2</sup> Guiot (Florent), dit Florent-Guiot, constituant, député de la Côte-d'Or à la Convention et du Nord aux Anciens jusqu'en l'an V, alors résident de France près les Grisons.

<sup>3</sup> Pièces 1 à 192 et pièce 53 *bis*.

<sup>4</sup> Cette lettre est certainement à l'origine d'un arrêté du Directoire du 22 prairial an VI ordonnant au ministre de l'Intérieur de faire un rapport sur les membres de cette municipalité dénoncés au Directoire (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), minute de Merlin de Douai sans autres précisions, suivi (*ibidem*) de la destitution de la majorité de ceux-ci comme anarchistes le 27 messidor an VI.

<sup>5</sup> On ne trouve dans *Les Procès-verbaux du Directoire* que deux mentions de Périllier (*tome VI*, 15 thermidor an VI, Guerre), dans une lettre des commissaires du gouvernement français à Rome indiquant qu'il a démissionné et qu'ils l'ont remplacé par Henri-Pierre-Irénée Reboul, député de l'Hérault à la Législative, et *ibidem*, 25 vendémiaire an VII, note anonyme portant diverses accusations sur la situation des français à Rome, affirmant que Périllier se cache chez le banquier Torlonia. Guillaume-Charles Faipoult, ex-ambassadeur à Gênes, chargé des finances à Rome puis en République cisalpine.

Dossier 1162, Pialat à Poységur  
334 pièces

À noter :

pièce 2 : Piat, receveur de l'Enregistrement de Gournay [-sur-Aronde] distribuant dans l'enceinte de l'assemblée électorale de l'Oise de l'an VI des listes pour Poidevin-Mesmy, de Guiscard ; pièce 70 : Pignères<sup>1</sup>, chouan jouant les patriotes et combattant le contrôleur des Invalides Drulhe (fructidor an VI-vendémiaire an VII) ; pièce 108 : Pinsot, commissaire du Directoire à l'armée d'Italie pour les contributions, royaliste dénoncé par Garrau et Saliceti, commissaires du Directoire près cette armée<sup>2</sup> (prairial-messidor an IV) ; pièce 249 : Porion<sup>3</sup>, ex-évêque, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Omer (Pas-de-Calais) royaliste et vénal, *donne de sa propre autorité à des détenus par jugement la faculté de se promener au dehors, d'aller à la campagne ; il n'accorde cette faculté qu'à des gens comme il faut, qu'à des hommes condamnés pour avoir reçu chez eux des prêtres réfractaires* (nivôse an VII)

AF/III/292, dossier 1163, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Pradel à Quirot  
174 pièces

À noter :

pièces 5 et 3 : Pradier, commissaire central de Jemappes émigré de la Côte-d'Or en 1792 et réquisitionnaire, et Prévost, chef de bureau de l'administration centrale de ce département émigré du Nord, de l'Orne, de la Seine et des Deux-Sèvres en l'an II et en l'an III d'après Van Derick, d'Ellezelles (nivôse an VII) ; pièces 72-73 G. Prisyse, adjudant général chef de l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire accusé d'avoir fait libérer sans jugement le prévenu d'émigration Choisy, disculpé par le général Gilot (brumaire-nivôse an VII) ; pièce 98 Puech, commissaire municipal de Coupiac, *s'est permis de dire aux administrateurs municipaux en fonctions* : Vous êtes une troupe de f... bêtes (entre messidor et début fructidor an VII) ; pièce 121 : lettre de Pyron, de Paris, à Reubell, rappelant ses missions diplomatiques en Allemagne, en Prusse et aux Pays-Bas à la fin de 1791 et demandant une place d'agent civil du gouvernement en Italie apostillée par les députés Crénière, Du Bois-Du Bais, Kauffmann, Régnier et Rossée (nivôse an VII)

AF/III/292, dossier 1164, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Rabanit à Rizon  
387 pièces

À noter :

pièce 37, Raimond, ex-commissaire du Directoire aux îles : extrait d'un rapport de la police militaire des 19 à 20 nivôse an VII critiquant ses dépenses somptuaires depuis son retour à Paris, où il loge à l'Hôtel de l'Infantado et a acheté 3 000 francs d'argenterie, tout en refusant de secourir son compatriote Chalain de La Poterie *sous le prétexte qu'on étoit très gêné, comment concilier cette dépense luxueuse avec ce refus inhumain?* ; pièce 68 : Raoul, officier général commandant une colonne de l'aile gauche de l'armée d'Italie<sup>4</sup> accusé de vols, notamment de la crose en or de l'évêque, et de viols de femmes lors de l'évacuation du val d'Aoste, par une lettre de la municipalité de Bourg [-Saint]-Maurice à l'administration centrale du Mont-Blanc renvoyée au ministre de la Guerre au début de l'an VIII ; pièce 177 : Reinhard, ex-commissaire du Directoire en Toscane, extraits d'une adresse de patriotes toscans réfugiés à Gênes renvoyée au ministre des Relations extérieures entre mi-messidor et début fructidor an VII : *Au lieu d'appeler les patriotes toscans éclairés à l'organisation du gouvernement libre qu'on leur avait promis, il les a employé dans le triste office d'exécuteurs des ordres les plus arbitraires & des vexations les plus odieuses ; tandis que ces contrées faisaient tant de sacrifices pour la subsistance de l'armée française, elles ne faisaient aucun pas vers la démocratie ; si le poids des contributions n'eût annoncé la présence des Français en Toscane, on aurait pu la croire sous son ancien régime...* ; pièce 215 : Renaux, commissaire des guerres à Nice : *n'a que sa paye, tient un train de vie qui coûte au moins vingt-cinq mille livres ; c'est une créature de Wil[li]ot & le protecteur de la compagnie Rochefort*, d'après une plainte de l'administration centrale renvoyée au ministre de la Guerre entre mi-messidor et début fructidor an VII<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Ou Joseph-Justin Pignère-La Boulloy, renvoyé de ce poste le 2 vendémiaire an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI). Philippe Drulhe, député de la Haute-Garonne aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, nommé contrôleur des Invalides le 15 thermidor an VI (*ibidem*), puis commissaire du Directoire près l'administration des recettes et dépenses de l'Hôtel des Invalides le 23 frimaire an VII (*ibidem*, tome VII).

<sup>2</sup> Nommé à ce poste le 5 prairial an IV et destitué le 12 messidor suivant (*Debidour*, tome II, pages 455 et 750).

<sup>3</sup> Ou Pierre Porion, défenseur officieux nommé à ce poste le 4 messidor an VI (*tome V*, index).

<sup>4</sup> Charles-François Raoul, général de brigade remis en activité à l'armée des Alpes le 23 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX).

<sup>5</sup> Ce commissaire des guerres n'est cité dans *Les Procès-verbaux du Directoire* qu'à l'index du tome V pour son brevet du 9 messidor an VI, date qui pourrait rendre symbolique la mention du général Willot, condamné à la déportation au Dix-Huit Fructidor ; dans le reste de la sous-série AF/III, il est cité sous l'orthographe *Renaud* dans une lettre de l'an VII de Dabray, député des Alpes-Maritimes aux Cinq-Cents, dénonçant diverses malversations dans le département (AF/III/158, dossier 747, pièce 79).

AF/III/293, notes personnelles : Ro- à S-  
Dossier 1165, Roard à Rynwit  
325 pièces

À noter :

pièce 135 : Ronjon, juge au tribunal civil du Rhône accusé par Lesbrosses, de Lyon, d'avoir donné asile chez lui à Champeaux, chirurgien sous le coup d'un mandat d'arrêt pour faux (frimaire an VII) ; pièces 194-195 : Rouillon, commissaire central du Puy-de-Dôme, dénoncé comme signataire d'une adresse contre la validation de l'élection de Sieyès au Directoire et pour celle d'Antonelle aux Cinq-Cents et réclamant que la patrie soit déclarée en danger, renvoyée au ministre de l'Intérieur le 9 brumaire an VIII, et mention d'un rapport du ministre annexé à un arrêté des Consuls du 28 brumaire an VIII<sup>1</sup> ; pièces 246-247 : Rousseville, inspecteur général de la police, dont *Apperçus sur la conduite politique de Rousseville, inspecteur général de la police*, imprimé signé Auguste, s.l. n.d. [vendémiaire ou brumaire an VII], 8 pages, affaire renvoyée au ministre de la Police générale par Reubell le 28 brumaire an VII<sup>2</sup> ; pièce 316 Ruffray, capitaine invalide suspecté d'avoir fait une tournée en Ardèche comme agent royaliste (brumaire an VII)

AF/III/293, dossier 1166, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Sabathé à Scribe  
233 pièces

À noter :

pièces 47-48 : Saint-Léger<sup>3</sup>, lettre de l'intéressé, de Paris le 7 vendémiaire an VIII, au président du Directoire, déniait l'accusation par le nommé Rada de vol ou de détournement avec une attestation signée par un certain George Thurninger ; pièce 91 : le général Salme<sup>4</sup>, lettre du député Poullain-Grandprey, sur papier à en-tête imprimé, à Treilhard, président du Directoire, affirmant avoir donné un avis favorable pour l'envoyer à l'expédition d'Irlande sans savoir qu'il avait été destitué à cause de son intimité avec Pichegru (brumaire an VII) ; pièces 179-180 : Sauvageot, président de la municipalité de Dijon destitué le 9 messidor an IV puis administrateur municipal anarchiste destitué le 15 ventôse an VII<sup>5</sup>, dont *Discours prononcé par Sauvageot, maire de la commune de Dijon, à l'assemblée des sociétés populaires de la Côte-d'Or tenue à Dijon le 25 brumaire l'an deux<sup>me</sup> de la république, le jour de l'inauguration du buste de Marat*, imprimé, Dijon, veuve Defây, s.d. [brumaire an II], 8 pages ; pièces 209-212 : Scherer, dont copie adressée à Merlin de Douai d'une lettre de lui au député Dissandes-Moulevade, du quartier général de l'armée d'Italie à Mantoue le 21 germinal an VII

AF/III/293, dossier 1167, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Sebard à Sutter

<sup>1</sup> Rouillon-Petit, ici : Rouillon, nommé à ce poste le 16 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX). Pierre-Antoine, marquis d'Antonelle, député des Bouches-du-Rhône à la Législative, élu de ce département invalidé en l'an VI, réélu en l'an VII mais non admis, puisque la validation des opérations électorales des Bouches-du-Rhône de l'an VII restait en suspens au Dix-Huit Brumaire (voir plus haut, AF/III/99, dossier 437, pièces 57-58 : résolution du 19 messidor an VII rejetée par les Anciens le 27 fructidor tendant à valider les députés élus par l'assemblée mère aux Prêcheurs Antonelle et Pierre-François Servel fils aux Cinq-Cents, et Joseph Fabre, ex-administrateur du département, aux Anciens, et invalidant l'assemblée scissionnaire aux Carmélites, et renvoi à une nouvelle commission à tirer au sort, 29 fructidor).

<sup>2</sup> L'imprimé conservé ici ne semble pas connu de *Martin et Walter*. S'il ne s'agit pas d'un pseudonyme, son auteur pourrait avoir un rapport avec L. Auguste, imprimeur, sous le nom duquel *Martin et Walter* recensent un imprimé intitulé *Les crimes politiques de l'ex-directeur Merlin depuis la Révolution*. Rousseville est ici décrit comme abbé, trésorier de l'église Sainte-Croix de Paris hostile au serment et auteur de *Le catéchisme adressé aux parisiens* et de *Réflexions de Lecamus sur les brefs du pape*, ensuite curé assermenté de Belleville (Seine), entré dans la police de la ville en 1793 avec D'Ossonville, devenu jacobin puis babouviste. Les écrits que notre imprimé lui attribuent ne sont pas recensés par *Martin et Walter*, pour lesquels Rousseville était prêtre au Bourget avant de devenir agent informateur au bureau de police de la ville, et l'auteur d'un *Ultimatum de la philosophie et de la religion sur le mariage des prêtres*, Paris, 1793, et d'une *Dissertation sur la francilisation de la ci-devant Alsace*, [Strasbourg], Levrault, [ventôse an II], écrite lors d'une mission en Alsace mentionnée par notre écrit.

<sup>3</sup> S'agit-il de Saint-Léger, irlandais, interprète et juge de paix à Tobago en 1788, commissaire civil à Saint-Domingue en 1792, employé au bureau des fonds des Colonies, candidat agent du Directoire aux colonies (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, 3 fructidor an V), nommé agent à Saint-Domingue le 14 fructidor an VII (*ibidem*, tome X) ?

<sup>4</sup> Jean-Baptiste, dit François Salme, général de brigade, destitué le 23 pluviôse an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I), mesure suspendue par la suite puis confirmée le 21 fructidor an V (*ibidem*, tome II), réintégré et mis à la disposition du général en chef de l'armée d'Égypte avec maintien de son traitement de réforme le 19 brumaire an VII (*ibidem*, tome VII), arrêté auquel cette lettre de Poullain-Grandprey se rattache sans doute.

<sup>5</sup> L'imprimé est connu de *Martin et Walter*, qui prénomment l'auteur Pierre. Sa seconde destitution, en l'an VII, est confirmée par l'index du tome VIII des *Procès-verbaux du Directoire*.

302 pièces numérotées de 1 à 292, plus pièces 249/1 à 249/5 et 252/1 à 252/5 reclassées ici du carton AF/III/294 en novembre 2007.

À noter :

pièce 54 : Senig, adjudant général chef de la cavalerie d'une légion cisrhénane accusé d'avoir jadis volé une partie des contributions de guerre du duché de Berg et de s'être fait payer par des émigrés belges des passeports et des apostilles de représentants en mission, par dénonciation de Caselli, administrateur central de la Roër, renvoyée au ministre de la guerre (début brumaire an VIII) ; pièce 105 : Charles-François Sibert dit Cornillon, employé à la Trésorerie nationale, de Bagnols [-sur-Cèze], noble, grand vicaire de l'évêque d'Albi, lecteur du comte d'Artois et frère d'émigré, dénoncé par la municipalité de Bagnols pour avoir été envoyé dans le Gard par l'ancien Directoire pour y diriger les élections de l'an VII (messidor an VII) ; pièces 215 et 216 : Soubeiran, ex-officier de l'armée d'Italie venu à Madrid avec une hollandaise se disant veuve Lesseyn de Villeneuve, expulsé d'Espagne avec elle à la demande de l'ambassadeur de France comme intrigants (ventôse an VII), et Soubeyran, agent renvoyé par Méchin<sup>1</sup>, arrêté à Livourne en possession de faux revêtus des signatures des ministres Scherer et Talleyrand, puis libéré faute pour le consul de France d'avoir les fonds nécessaires à son transfert (frimaire an VII) ; pièce 270 : Suberville, commissaire municipal de Saint-Gaudens déclarant que le Directoire, les ministres, les commissaires de la Trésorerie nationale, les entrepreneurs et les fournisseurs *font un faisceau de complicité de toutes les dilapidations du trésor public & c'est pour cette raison que l'on ne punit personne & que l'on se plaît à justifier les vols publics nationaux* et préférant la constitution de 1791 *parce qu'elle établit une surveillance des pouvoirs qui fait marcher un peu les uns & les autres* (fructidor an VII)

AF/III/294, notes personnelles : T- à Z-

Dossier 1168, Tabouret à Thurot  
253 pièces.

À noter :

pièce 224 : Thomas, commissaire des guerres à Valognes accusé d'employer deux réquisitionnaires comme secrétaire et domestique (floréal an VII) ; pièce 238 : Thounens, commissaire près le bureau central de Bordeaux incapable, prenant part à la lutte du bureau central contre l'administration centrale, laissant ignorer l'absence prolongée de Soullignac, membre du bureau, *et la vérité est que ce bureau est dirigé par des commis*, d'après un mémoire copié sur ordre de Treilhard (ventôse an VII)

AF/III/294, dossier 1169, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Ticheire à Usson  
200 pièces.

À noter :

pièce 16 : Tirol, ordonnateur de la Marine à Cherbourg anarchiste dénoncé par Lefèvre, de Teurthéville [-Hague], pour avoir envoyé 300 ouvriers de l'arsenal voter dans les trois assemblées primaires de l'an VI avec des billets écrits de la même main (ventôse an VII) ; pièce 93 : canton de Tréguier, extrait d'une lettre du commissaire municipal Morinière-Villefort demandant au président de la municipalité Bonamy de revenir de Paris pour l'aider contre l'inertie des administrateurs municipaux contre les émigrés rentrés et les prêtres réfractaires (frimaire an VII) ; pièces 101-102 : J.-J. Trentinian, commissaire municipal de Lorient accusé par l'inspecteur de la loterie nationale d'être banquier agioteur et ennemi des patriotes et d'avoir déclaré à la fête des Neuf et Dix Thermidor : *Quoi ! Une femme fut assez courageuse pour délivrer la France d'un monstre, que devons-nous attendre des citoyens présents à cette fête ?* (fructidor an VII) ; pièce 132 : Troisœufs, élu de l'Escaut aux Cinq-Cents en l'an VI, dénoncé comme intrigant jadis arrêté par le comité révolutionnaire de Gand comme réquisitionnaire français (ventôse an VII) ; Trouvé, ex-ambassadeur en République cisalpine, extraits de lettres de Fouché : *Je rends bien volontiers justice aux intentions de mon prédécesseur, mais je dois vous le dire, ce n'est qu'un écolier rempli de petites passions et dénué de caractère* et rejetant sur Trouvé les dépenses qu'on lui reproche (brumaire an VII), et de Rivaud attestant de la moralité et de l'honnêteté de Trouvé (ventôse an VII) ; pièce 188 : Turpin, ex-agent de la loterie nationale, lettre de Picqué à un Directeur ancien constituant notant que c'est le seul de la liste des candidats à la succession de Lemort-Laroche qu'il ne connaisse pas<sup>2</sup> (brumaire an VII)

<sup>1</sup> Alexandre-Edme Méchin, girondin, employé au ministère de l'Intérieur, futur préfet (*Martin et Walter*), dit ex-commissaire à la liquidation des dépenses de guerre lors de sa nomination comme commissaire du gouvernement à Malte et dépendances (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI), poste qu'il ne rejoignit pas, puis nommé contrôleur des recettes et dépenses de l'armée française en République romaine le 8 frimaire an VII (*tome VII*).

<sup>2</sup> Jean-Pierre Picqué, député des Hautes-Pyrénées à la Convention puis aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé membre du bureau de liquidation de la comptabilité intermédiaire le 1<sup>er</sup> thermidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VI), en même temps que Charles Lemort-Laroche, qui décéda peu après et fut remplacé le 29 brumaire an VII (*ibidem*, tome VII) par un autre personnage.

AF/III/294, dossier 1170, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Vachelet à Vezy  
279 pièces.

À noter :

pièce 85 : Vanderflut, commissaire helvétique près l'armée de cette république *peu disposé à fournir des secours à l'armée française, on remarque même dans ses lettres des expressions injurieuses pour la République française*, d'après des échanges de correspondances avec Daru, commissaire ordonnateur en chef de l'armée française en Helvétie, au sujet d'une demande de fourrage (prairial an VII) ; pièce 113 : Vanhelden, général batave déclarant à propos d'une insurrection à Londres où le roi d'Angleterre aurait été détrôné : *Si cela est vrai, nous sommes perdus, le Directoire batave va se jeter dans les bras du Directoire français, il fera tout ce que la France voudra et les patriotes ici n'auront plus le dessus* (frimaire an VII) ; pièce 121 : Vanloo, peintre, recommandé par Faipoult, commissaire à Rome, pour être envoyé à Naples pour la recherche des objets de sciences et d'art<sup>1</sup> (ventôse an VII)

AF/III/294, dossier 1171, Directoire, secrétariat général, notes personnelles : Vial à Zintz

242 pièces dont 18 pièces des initiales Y et Z réintégréées ici en novembre 2007 de AF/III/296, dossier 1172.

À noter :

pièce 129 : le conventionnel Vincent, ayant résisté à son arrestation par la garde après une rixe au Palais-Égalité, *accuse hautement le gouvernement d'insouciance dans les affaires politiques et d'être la cause des banqueroutes qui se font journellement*<sup>2</sup> (frimaire an VII) ; pièce 150 : George Vittemann, sergent de canonniers à la 21<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée d'Italie promu sous-lieutenant sur le champ de bataille par le général en chef Scherer, *a pris une pièce de canon et a assommé lui-même les canonniers qui y mettoient le feu* (floréal an VII) ; pièce 179 : Walincourt [-Selvigny], extrait d'une lettre du commissaire municipal Benne ou Dhen, accusant la municipalité royaliste de ne pas l'avoir soutenu après son agression par un conscrit<sup>3</sup> (frimaire an VII)

AF/III/295, notes personnelles, reliquat : fiches de dépouillement d'arrêtés de destitution d'administrateurs municipaux du 28 fructidor an VII au 11 brumaire an VIII

Départements représentés : Basses-Alpes, Ardèche, Aude, Aveyron, Calvados, Charente-Inférieure, Eure, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jemappes, Jura, Landes, Loiret, Lot-et-Garonne, Nièvre, Oise, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Sambre-et-Meuse, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Vaucluse, Haute-Vienne et Yonne, dans la majorité des cas pour un ou deux arrêtés, les départements les plus représentés étant ceux de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, chacun pour une cinquantaine de fiches au moins. Ces fiches ne représentent pas l'ensemble des destitutions de la sorte pendant cette période, puisqu'on en observe dans d'autres départements.

Ce carton comprend aussi les fiches correspondant à un arrêté de destitution et de remplacement de membres de l'administration centrale de la Seine, une quinzaine de noms de commissaires municipaux destitués et nommés, qui ne représentent qu'une petite partie de ceux rencontrés dans les arrêtés du Directoire de la période, une fiche sur la destitution de Berroyer, inspecteur général de l'octroi de Paris, et une sur Bertrand, adjoint municipal de Saint-Rustice destitué par arrêté des Consuls du 18 frimaire an VIII, arrêté qui est mentionné dans la table des arrêtés et décisions de l'an VIII à 1815 cotée AF/IV/2050 ; Ces deux noms sont les seuls détails relevés à l'index.

Ces fiches étaient restées réparties aléatoirement dans deux dossiers, non classées mais dans l'ordre obtenu après copie des arrêtés, les agents et adjoints municipaux des mêmes cantons placés ensemble les uns après les autres. Elles ont été classées dans l'ordre alphabétique des noms de personnes en novembre 2007.

AF/III/295, dossier 1172, Aillet à Guyot  
291 pièces.

AF/III/295, dossier 1173, Hacaber à Vuillerot.  
279 pièces.

<sup>1</sup> Il s'agit probablement de César Vanloo, fils de Carle.

<sup>2</sup> Cette fiche est citée par *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* dans sa rubrique sur Pierre-Charles-Victor Vincent, conventionnel de la Seine-Inférieure.

<sup>3</sup> Cette dénonciation éclaire d'un autre jour le dossier de l'arrêté du 4 ventôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII), destituant le commissaire municipal Benne (ici : Dhen), anarchiste.

AF/III/296, notes personnelles, reliquat : *Pièces choisies*, fiches et quelques pièces originales sur des personnalités, français, émigrés, personnel diplomatique et politique européen ; notes sur des italiens ; rapports de police sur la situation de Paris de la deuxième décade de brumaire au 1<sup>er</sup> frimaire an VII joints aux notes personnelles et en ayant été une des sources.

an VII

AF/III/296, dossier 1174 : français, émigrés, personnel diplomatique et politique européen.  
188 pièces<sup>1</sup>.

Dont : pièces 1-9 : le prétendant Louis XVIII et ses ministres d'Avaray, le baron de Breteuil, le maréchal de Castries, feu le baron de Flachslanden, les ducs d'Harcourt et d'Havré, le comte de Jaucourt, le comte de La Chapelle et le comte de Saint-Priest;

pièces 15-22 : Aubernon, commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie, dont lettre du général Debelle, commandant l'artillerie de l'armée, à La Revellière-Lépeaux, de Turin, prenant sa défense après sa destitution (frimaire an VII)

pièces 40-47 : général Bonnamy, dont bulletin manuscrit de l'armée de Naples du 1<sup>er</sup> ventôse an VII signé par lui avec note d'envoi au rédacteur d'un journal non précisé et arrêté de Championnet du 18 pluviôse an VII expulsant les membres de la commission civile près l'armée de Naples, affiche bilingue ayant pour titre français *Liberté Égalité Armée de Naples République française. Au quartier général à Naples le 18 pluviôse an 7 de la République française. Championnet, général en chef* (pluviôse-germinal an VII)

pièce 48 : Lucien Bonaparte, commissaire des guerres, extraits de lettres de Napoléon Bonaparte demandant à Carnot de le muter à l'armée du Nord pour l'éloigner de Marseille, où il joue les jacobins depuis 1793 (thermidor an IV-brumaire an V)

pièces 52-58 : Bourboulon, employé à la Trésorerie nationale promoteur d'une opération d'agiotage destitué, dont note de Lagarde sur la composition du dossier à ouvrir à son nom dans les *Notes personnelles*, n° 1120 du journal *Le Rédacteur* du 21 nivôse an VII, Paris, imprimerie Gratiot, 4 pages, et copie conforme d'une annonce circulaire de Bourboulon transmise par la municipalité d'Aix [-en-Provence] (nivôse an VII)

pièces 62-69 : Pierre-Joseph Briot, élu du Doubs aux Cinq-Cents en l'an VI, dont lettre au Directeur Barthélemy écrite comme hussard au 6<sup>e</sup> régiment, secrétaire du général Dufour, au quartier général à Turckheim (messidor an V) et *Réclamation adressée au Directoire exécutif contre un acte d'oppression exercé au nom du gouvernement, par Pierre-Joseph Briot, professeur de belles-lettres à l'école centrale du Doubs, Offenbourg*, 4 fructidor an IV, 37 pages ;

pièces 72-76 : général Gaspard Chabert, dont *Justification du général de brigade Gaspar Chabert, commandant la force armée du département de la Meuse-Inférieure*, Liège, L. Devillers, an VII, 20 pages, en réponse à l'accusation d'avoir laissé les rebelles de la Guerre des paysans s'échapper de Diest en brumaire an VII;

pièces 77-78 : texte de deux chansons royalistes sur l'air *Femmes qui voulez éprouver...*<sup>2</sup> ;

pièces 81-82 : Coussaud, capitaine au 10<sup>e</sup> chasseurs à cheval, dont journal *Le Propagateur*, n° 356 du 24 frimaire an VII, 4 pages, publiant une déclaration par laquelle il se dit entièrement satisfait après un différend avec le général Clarke<sup>3</sup>;

pièces 114-120 : général Joubert, dont états de service et lettre du député Gauthier précisant à Lagarde que le père du général vit toujours à Pont-de-Vaux (12 fructidor an VII)

pièce 128 : Leclerc, de Versailles, fils de l'auteur d'une histoire de la Russie, secrétaire de l'ambassadeur britannique en Suisse Wickham<sup>4</sup>;

pièces 130-146 : Mahieux, ex-juge de paix d'Argenteuil, dont réponses du ministre des Finances, des régisseurs des Douanes et de l'Enregistrement, des administrateurs de la Loterie nationale, de la Monnaie et des

<sup>1</sup> Les fiches sont en majorité écrites sur du papier au filigrane du Directoire, souvent au dos d'imprimés vierges de messages du Directoire aux Cinq-Cents. Par exception aux règles suivies pour le reste des *Notes personnelles*, tous les noms représentés dans ce dossier sont repris à l'index alors que nous n'en énumérons ici que quelques-uns, dont ceux dont les fiches sont complétées de pièces originales.

<sup>2</sup> Ces deux chansons sont annoncées en pièces jointes de l'un des deux cahiers intitulés *Renseignemens pour le président du Directoire exécutif* classés en tête du dossier 1176 (plus loin).

<sup>3</sup> Jean-Jacques Coussaud ou Cousseaud, capitaine au 10<sup>e</sup> chasseurs à cheval se plaignant d'être calomnié par le général Clarke en ventôse an V (AF/III/144/B, dossier 681, pièce 3), autorisé à passer dans l'infanterie et promu chef de bataillon à la suite d'une demi-brigade de l'armée d'observation le 5 ventôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII), sans doute le même que le chef de bataillon aide de camp de Masséna promu adjudant général le 4 fructidor an VII (*ibidem*, tome X).

<sup>4</sup> L'auteur de l'histoire de la Russie dont le fils est ici évoqué est Nicolas-Gabriel Clerc, dit Le Clerc, médecin né à Baume-les-Dames en 1726, attaché à la famille du duc d'Orléans, que l'impératrice Catherine II avait fait venir en Russie, où il fut le médecin du Grand Duc Paul. Annobli sous Louis XVI sous le nom de Le Clerc, il s'était établi à Versailles, où il mourut en 1798, après avoir achevé avec son fils une monumentale *Histoire physique, morale, civile et politique de la Russie ancienne et moderne* publiée en plusieurs volumes et un atlas à partir de 1783 (*Roman d'Amat*, qui ne donne pas de précisions sur le fils).

Postes aux lettres, et des ministres de la Guerre, de la Justice et de la Marine et des Colonies, à l'ordre du Directoire de le rechercher parmi leurs employés et copie d'une lettre de l'administration centrale de l'Isère dénonçant plusieurs officiers royalistes envoyée par les députés Boisverd et Français dit de Nantes à Merlin de Douai (fructidor an VI-vendémiaire an VII)

pièces 149-153 : général Massol, commandant en chef de la 7<sup>e</sup> division militaire, dont copie de son ordonnance interdisant au concierge de la maison de justice de Grenoble de laisser des visiteurs parler aux militaires détenus en attente de jugement, lettre de Réal, cultivateur à Grenoble, le dénonçant à La Revellière-Lépeaux comme anarchiste et rapport du ministre de la Guerre<sup>1</sup> (brumaire-nivôse an VII)

pièces 158-159 : Rivals, agent diplomatique en Allemagne, dont exposé par l'intéressé de ses services passés<sup>2</sup> (brumaire an VI)

pièce 162 : baron de Sourcès, consul général de Suède à Hambourg, créole français de Saint-Domingue se disant de la partie espagnole et projetant d'épouser la fille de l'émigré de Valenciennes Portalès, s.d. ;

pièces 165-168 : général Suchet, dont lettre du ministre de la Guerre confirmant à Lagarde qu'il lui renouvelle l'ordre de quitter le Piémont pour la Suisse (nivôse an VII)

pièce 171 : mémoire manuscrit de D.-D. Thiébault, nommé chef du bureau de la librairie du Garde des sceaux et contrôleur des inventaires du Garde-meubles en 1785, candidat commissaire du Conseil exécutif provisoire en Belgique, s.d. [1792]

pièces 179-181 : Willot, général et député, dont lettre anonyme de Marseille l'avisant que le ministre de la Police générale enquête sur les droits sur les maisons de jeux que l'auteur et le général percevaient à Marseille (fructidor an V)

pièces 185-188 : Yan, chef du 4<sup>e</sup> bataillon des Landes chassé de l'armée d'Italie par Bonaparte puis commandant de la garde nationale de Narbonne, dont lettre du commissaire près le tribunal correctionnel Merlac au secrétaire particulier du ministre de la Marine et des Colonies le dénonçant comme anarchiste<sup>3</sup> (ventôse-floréal an VII)

AF/III/296, dossier 1175, Directoire, secrétariat général, notes personnelles, reliquat : Italiens

an VI-an VII

211 pièces<sup>4</sup>.

Pièces 1-119 : cisalpins, dont pièce 79 : O'Shee, commandant à Ravenne, vendant des autorisations d'exportation de denrées prohibées<sup>5</sup> (nivôse an VII) ; pièces 120-126 : liguriens, extraits d'un mémoire de Belleville<sup>6</sup> sur les membres du Directoire ligurien à destituer et à nommer (nivôse an VII) ; pièces 127-134 : napolitains, dont pièce 130 : note d'un membre de la légation cisalpine en France sur Matera, adjudant général ayant pris pour nouveau nom celui de Villebrune<sup>7</sup> ; pièces 135-193 : piémontais, fiches précédées d'un cahier remis par le ministre des Relations extérieures traduisant les notes d'un citoyen piémontais sur des espions, au nombre d'une centaine environ, envoyés en France et dans le reste de l'Italie ; pièces 194-202 : romains ; pièces 203-211 : toscans, fiches sur des savants recommandés dans une note transmise par La Revellière-Lépeaux.

<sup>1</sup> Le général Honoré-Louis-Auguste Massol de Monteil. Il s'agit de son conflit avec la municipalité de Grenoble au sujet de la conduite du gardien de la prison de la ville, qui causa son transfert au commandement de la 6<sup>e</sup> division militaire le 17 pluviôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VII, à cette date et aux 6 et 14 frimaire précédents). L'auteur de la lettre le dénonçant n'est pas le conventionnel André Réal, sorti des Cinq-Cents en l'an V, alors inspecteur des contributions du département, nommé commissaire central le 29 germinal an VII (*ibidem*, tome VIII).

<sup>2</sup> Louis-Marc Rivals, nommé ministre plénipotentiaire près le landgrave de Hesse-Kassel le 1<sup>er</sup> nivôse an IV (*Debidour*, tome I, page 303), mis en congé le 2 vendémiaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III).

<sup>3</sup> Ces documents complètent ceux joints à l'arrêté du 19 ventôse an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome VIII, minute de Merlin de Douai) le destituant comme anarchiste en même temps que le commissaire des guerres Chefdebien.

<sup>4</sup> Les chemises distinguant les 6 régions d'Italie sont de l'époque du Directoire. Contrairement au dossier précédent, l'index ne retient ici que les noms cités dans l'inventaire.

<sup>5</sup> La fiche porte en titre O'Shee, général de brigade commandant à Ravenne, mais l'extrait de lettre de l'ambassadeur Rivaud copié à la suite vise le *commandant de Ravenne, O'Shee* sans préciser de grade. S'il s'agit de Richard O'Shee, général de l'armée française d'origine irlandaise, sa présence en Italie ne coïncide pas avec ce que l'on lit dans dans *Six*, d'après lequel il avait été admis à la retraite le 16 juin 1797 / 28 prairial an V, puis remis en activité comme commandant dans le Finistère le 16 mars 1799 / 26 ventôse an VII alors que l'arrêté de l'an V est la seule référence que nous avons sur lui dans *Les Procès-verbaux du Directoire* (au tome II). Ce serait, si tel est bien le cas, le seul militaire de l'armée française ayant une fiche dans ce dossier.

<sup>6</sup> Charles-Godefroy Redon de Belleville, alors chargé d'affaires français en République ligurienne.

<sup>7</sup> Matera, napolitain, ex-aide de camp du général Berthier, chef de la 1<sup>ère</sup> légion de la République romaine destitué comme étranger le 19 messidor an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V), le général Joubert recevant le 27 frimaire an VII (*ibidem*, tome VII) l'autorisation de l'employer, sauf à Rome. La note porte un cachet personnel de cire rouge sans légende figurant des faisceaux entourant une pique surmontée d'un bonnet phrygien et attachés par un ruban portant à gauche l'inscription FRATER.

AF/III/296, dossier 1176, Directoire, secrétariat général, notes personnelles, reliquat : cahiers de renseignements pour le président du Directoire et rapports de l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire sur la situation à Paris

an VII (11 brumaire-1<sup>er</sup> frimaire)

21 pièces<sup>1</sup>

Pièces 1-2 : renseignements pour le président du Directoire, deux cahiers s.d. [brumaire an VII]<sup>2</sup>

Pièces 3-21 : rapports du bureau de surveillance de l'état-major général de la 17<sup>e</sup> division militaire sur la situation à Paris, nuits des 11-12 à 13-14, 16-17 à 21-22 et 25-26 à 30 brumaire-1<sup>er</sup> frimaire an VII ; note d'autre provenance sur l'état de Paris au 14 brumaire an VII, note sur des dilapidations par des fournisseurs des Invalides (brumaire an VII) et lettres de Gilot, général chef de la division, sur les mesures prises après la fermeture de la Caisse des comptes courants (28 et 29 brumaire an VII)

**AF/III/297 À 304, Directoire, bureau des nominations : personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice, départements du Calvados à l'Yonne.**

an IV-an V (ponctuellement : an VI, an VII)<sup>3</sup>

Tableaux de candidatures aux postes de commissaires du Directoire près les administrations centrales, les municipalités, les tribunaux civil et criminel des départements et les tribunaux correctionnels, tableaux de nomination de commissaires provisoires par les autorités locales, lettres de candidature et de démission, demandes de remplacement, plus rarement : candidatures aux fonctions relevant des Finances (postes, recettes des contributions, paierie générale)

Dans les dossiers de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire : dossiers du Directoire sur la mission de Roberjot, commissaire du Gouvernement dans ces départements en l'an IV. Le dossier de la Côte-d'Or ne contient qu'une pièce sur le député Florent-Guiot en l'an V.

AF/III/297 : Directoire, bureau des nominations : personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice, Calvados à Liamone.

AF/III/297, dossier 1177 : Calvados à Creuse et éléments sur les Ardennes

an IV-an V

189 pièces.

Pièces 1-75 : Calvados

an IV-an V

Pièces 1-3 : tableaux chronologiques des arrêtés du Directoire de nominations administratives et judiciaires du 20 frimaire an IV au 15 floréal an V ;

pièces 4-15 : tableaux des nominations de commissaires municipaux provisoires par l'administration centrale du 11 brumaire au 27 ventôse an IV ;

pièces 16-36 : listes de candidats commissaires municipaux et quelques commissaires près les tribunaux présentées par la députation, états de présentations de nominations à faire signés par Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, lettres du commissaire central provisoire Lévêque au ministre de l'Intérieur et liste des cantons du département par ordre alphabétique (nivôse-pluviôse an V)

pièces 38-53, fonctions administratives : démission de la municipalité de Juaye [-Mondaye] (pluviôse an IV) ; demande de renseignements par le ministère de l'Intérieur sur l'organisation de la municipalité d'Honfleur adressée à l'administration centrale de la Seine-Inférieure et réponse : *Nous vous faisons observer, citoyen ministre, que la commune d'Honfleur ne fait pas partie de notre département mais de celui de l'Eure* (ventôse an IV) ; plainte contre le commissaire municipal de Bayeux (floréal an IV) ; propositions de nominations de commissaires municipaux par le député Dubois-Dubais<sup>4</sup> et le commissaire central Lévêque (brumaire-thermidor an IV) ; candidature de Pierre-Jean-René Lenormand, de Condé-sur-Noireau<sup>5</sup>, administrateur du district de Vire puis du département, comme receveur général (brumaire an IV)

pièces 54-73, fonctions judiciaires : tableaux de propositions du ministre de la Justice (an IV et brumaire an V) ; nomination des commissaire et substitut près les tribunaux civil et criminel et de commissaires près

<sup>1</sup> La chemise du dossier porte une inscription de l'écriture de F. Rocquain confirmant qu'il s'agit d'extraits des Notes personnelles ; de nombreuses fiches de ces dernières y font d'ailleurs référence.

<sup>2</sup> Dont l'un mentionne les deux chansons royalistes vues plus haut (dossier 1174, pièces 77-78).

<sup>3</sup> Fin des dossiers conservés dans AF/III/41 et 96 à 98 pour les nominations relevant de la Justice et de l'Intérieur des départements de l'Ain aux Bouches-du-Rhône.

<sup>4</sup> Sur papier à en-tête *Dubois-Dubais, représentant du Peuple dans les départements de l'Orne, la Sarthe et près les armées.*

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Noireau.



les tribunaux correctionnels provisoires par délibérations de l'administration centrale (11-12 brumaire an IV) et demandes de confirmation (frimaire an IV) ; listes de candidats présentés par la députation ; billet du député Legot à Carnot, frère du Directeur, au palais du Luxembourg<sup>1</sup>, sur le remplacement du juge de paix de la section de la Révolution de Falaise démissionnaire (prairial an IV) ; différend entre l'ex-juge de paix et le commissaire municipal de Mondeville (thermidor an IV) ; démission du juge de paix de Vire *extra muros* (nivôse an IV) ; liste d'assesseurs de juges de paix à nommer dans l'ex-district de Vire adressée par le député Lemoine à Carnot (prairial an IV)

pièce 74 : liste de pièces sur des candidatures dans les Ardennes intitulé *Dép du Calvados*, s.d. (numéro des pièces, noms des candidats, nom des personnes qui présentent et recommandent les candidats) : administration centrale (renvoi à une liste présentée par la députation, sans indication de noms), receveur général : Billaudel, receveur du district de Rethel, présenté par la députation, et N.-A. Charbonnel, contrôleur des fermes puis receveur, se présentant lui-même, commissaires près les tribunaux correctionnels de Charleville [-Mézières] et Rocroi, commissaires municipaux de Chémery [-sur-Bar], Fumay, L'Échelle, Rumigny et Saint-Germainmont, mention de la démission du commissaire municipal de Juniville parent d'émigré.

pièce 75 : expédition conforme d'une résolution des Cinq-Cents du 19 nivôse an IV attribuant au Directoire la nomination des administrateurs municipaux des villes de plus de 5 000 habitants destitués ou démissionnaires en totalité.

AF/III/297, dossier 1177, pièces 76-88, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Cantal

an IV (brumaire-germinal)

Tableau des nominations administratives et judiciaires provisoires faites par l'administration centrale le 25 brumaire an IV ; listes de candidats commissaires près les administrations et les tribunaux présentées par la députation, dont une approuvée par le Directoire le 24 brumaire an IV ; candidature de Pierre Domergues, né à Arpajon [-sur-Cère], d'Aurillac, ex-président du premier tribunal militaire de l'armée des Pyrénées-Orientales, au poste de commissaire central (brumaire an IV) ; feuille de travail du ministre de l'Intérieur sur le remplacement du commissaire municipal de Vic [-sur-Cère] optant pour la présidence de la municipalité, s.d. ; démission d'un juge du tribunal civil (germinal an IV)

AF/III/297, dossier 1177, pièces 89-112, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Charente

an IV-an V

Pièces 89-90 : lettre des députés Bellegarde et Guimberteau à La Revellière-Lépeaux se plaignant de propositions de nominations faites par leurs collègues Maulde et Ribéreau<sup>2</sup> et demandant que l'ensemble de la députation du département participe à la confection de la liste des candidats (frimaire an IV)

pièces 93-101, fonctions administratives : nomination par l'administration centrale de Duval-Papius, juge au tribunal du district de Confolens, commissaire municipal provisoire de Chabanais (29 brumaire an IV) ; lettre du commissaire municipal de La Péruse sur le remplacement des administrateurs municipaux refusant de prêter serment en pluviôse an IV ; plainte du président de la municipalité de Rouillet [-Saint-Estèphe] contre les abus des commissaires municipaux, adresse aux Cinq-Cents renvoyée au Directoire (nivôse an IV) ; adresse des habitants de Saint-Palais-du-Né au Directoire contre la désignation de leur agent municipal par la municipalité de Barbezieux [-Saint-Hilaire], environ 35 signatures (nivôse an IV) ; candidature d'André, receveur du district d'Angoulême né à Narbonne, à un poste de receveur général de département, s.d., note du député Maulde et de ses collègues de l'Aude Jean-Pierre Fabre, Girard, Marragon, Morin et Salaman;

pièces 102-112, fonctions judiciaires : billet de Daunou au dos d'une enveloppe de lettre sur J.-B. Girard, oratorien, candidat à une fonction judiciaire à Angoulême, s.d. ; candidature de Jacques-Marie-Jean-Baptiste Favre, de Civray, aux postes de commissaire ou de substitut près les tribunaux de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres ou de la Vienne, s.d. ; annonce par Léchelle, député à la Législative, de La Rochefoucauld, juge au tribunal civil nommé par le Directoire, de sa confirmation par l'assemblée électorale (27 germinal an V) ; listes d'assesseurs à nommer à Jarnac (pluviôse an IV) et à La Rochefoucauld (frimaire an V)

<sup>1</sup> Parmi les frères du Directeur Carnot, deux sont connus comme appartenant aux milieux judiciaires : l'aîné Joseph-François-Claude, commissaire près les tribunaux de la Côte-d'Or, et son cadet d'un an Claude-Marie, juge dans ce département sous le Consulat ; mais, d'après la notice du premier dans *Roman d'Amat*, tous deux semblent être restés dans la région d'origine de la famille sans avoir jamais accompagné le Directeur Carnot à Paris, au contraire du général Claude-Marie Carnot-Feulins, alors directeur des fortifications, dont il pourrait s'agir ici.

<sup>2</sup> Bellegarde (Antoine Dubois de), député à la Législative, à la Convention, aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI puis aux Anciens. Jean Guimberteau, député à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents. Pierre-Jacques Maulde, suppléant à la Législative admis à siéger le 22 août 1792, député à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V. Jean Ribéreau, conventionnel, décrété d'arrestation en octobre 1793 comme fédéraliste, réintégré en l'an III puis député aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VII.

AF/III/297, dossier 1177, pièces 113-140, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Charente-Inférieure

an IV

Pièces 113-129, fonctions administratives : dénonciation de la municipalité d'Archiac royaliste (ventôse an IV) ; lettre de la députation au Directoire pour créer à Marennnes une municipalité *intra muros*, l'administration centrale s'étant fondée sur un état de population servant aux subsistances, donc n'enregistrant ni les marins, ni les volontaires (brumaire an IV) ; remplacement d'administrateurs municipaux de Rochefort démissionnaires (ventôse-germinal an IV) ; candidature d'Ambroise-Ignace Gigaux-Grandpré, ex-inspecteur des transports militaires à Colmar, sans solde, commissaire municipal de Saint-Martin-de-Ré, où vivent sa femme et ses enfants (nivôse an IV) ; dénonciation par Desvaux-Desmortières, ex-maire de Poitiers, contre Laplanche, agent municipal de Varaize, poursuivi en 1790 pour l'assassinat du maire, transmise par le commissaire central Lagarosse avec un rapport sur la situation politique et morale du département (floréal an IV)

pièces 130-140, fonctions judiciaires : notes de la députation sur le remplacement de postes vacants au tribunal civil (frimaire-messidor an IV) ; liste d'assesseurs à nommer à la justice de paix de Montendre (pluviôse an IV) ; lettre de Dumont, ayant atteint ses trente ans deux mois après son élection comme juge de paix de Montguyon, pour entrer en fonctions si entre-temps il n'y a pas été pourvu (pluviôse an IV) ; candidats juge de paix de Soubise présentés par la députation (germinal an IV)

AF/III/297, dossier 1177, pièces 141-155, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Cher

an IV

Pièces 141-155, fonctions administratives : candidature de Jean Perrinet, de Sancerre, prêtre marié, à tout poste de commissaire (frimaire an IV) ; remplacement du payeur général Lesive, destitué : candidatures de Barré, receveur du district de Vierzon (ventôse an IV), et de Pierre Sifflet, de Bourges, greffier du tribunal criminel destitué en l'an III par le représentant en mission Laurenceot<sup>1</sup>, s.d. ;

pièces 147-155, fonctions judiciaires : tableaux de nominations par arrêtés du Directoire (11 et 28 prairial an IV) ; lettre du président et du greffier du tribunal civil proposant des candidats commissaire et substitut près les tribunaux, s.d. [an IV] ; liste d'assesseurs à nommer à la justice de paix de Sancerre *intra muros* présentée par le juge de paix et lettre du même demandant la nomination de celui de Sury-en-Vaux, dont il fait fonction depuis l'insurrection (pluviôse an IV)

AF/III/297, dossier 1177, pièces 156-166, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Corrèze

an IV (brumaire-nivôse)

Lettres du député Marbot au Directoire protestant contre les nominations faites par le Directoire d'après les seules notes de Brival, qui n'est pas député du département<sup>2</sup> (brumaire an IV), contre une assemblée primaire illégale convoquée par arrêté de l'administration centrale en frimaire pour élire le juge de paix d'Argentan *extra muros* et proposant de destituer et remplacer les administrateurs centraux (nivôse an IV) ; listes de candidats à divers postes du département présentées par le député Pénrières (brumaire-frimaire an IV), dont *Second procès-verbal de réunion des citoyens des deux compagnies de la garde nationale sédentaire de la commune d'Ussel portant rapport des votes émis par lesdites compagnies en faveur du citoyen Sauty, désigné le 6 brumaire sur la liste des sujets du canton d'Ussel proposés pour concourir à la garde près le Corps législatif*, Ussel, Wolpmann & Rossignol, s.d. [brumaire an IV], 7 pages.

AF/III/297, dossier 1177, pièce 167 : "Côte-d'Or"

an V (floréal)

Lettre de candidature de Florent-Guiot au poste d'inspecteur des contributions directes de la Seine à créer ou à la régie de la poste aux lettres (17 floréal an V)

<sup>1</sup> Jacques-Henri Laurenceot, conventionnel du Jura décrété d'accusation comme fédéraliste, réintégré en l'an III, année de sa mission dans le Cher, élu aux Cinq-Cents par le Jura, le Cher et en Loir-et-Cher, sorti en l'an V.

<sup>2</sup> Aux élections de l'an IV, Antoine Marbot, député de la Corrèze à la Législative, avait en effet été élu au Corps législatif par son département, comme le conventionnel Jean-Augustin Pénrières, dont il est question plus loin ; le premier siégea aux Anciens jusqu'à son invalidation en l'an VII et le second aux Cinq-Cents jusqu'à la fin du Directoire. En revanche, c'est la Haute-Vienne qui envoya en l'an IV au Corps législatif Jacques Brival, député de la Corrèze à la Législative et à la Convention ; il représenta ce département aux Anciens jusqu'à son élection par la Corrèze aux Cinq-Cents en l'an VI.

AF/III/297, dossier 1177, pièces 168-182 Directoire, bureau des nominations : Côtes-du-Nord, fonctions judiciaires<sup>1</sup>

an IV-an V

Nomination du juge de paix de Lannion (brumaire an IV), dont délibération de l'administration centrale sur papier à en-tête et vignette gravée ; feuille de travail du ministre de la Justice (17 vendémiaire an V) ; lettre de candidature de Pierre-Marie Loncle, de Lamballe, substitut de l'accusateur public du 1<sup>er</sup> tribunal de l'armée de l'Ouest, vendémiaire [-an IV], et imprimé : *Liberté Égalité Probité Courage, Compte sommaire que rendent à la patrie ... les citoyens qui ont composé le premier tribunal de l'armée de l'Ouest depuis le 5 prairial an deuxième jusqu'au 3 vendémiaire an quatrième, époque de leur suppression*, Saumur, imprimerie nationale chez Degouy, imprimeur du district, s.d. [vendémiaire an IV], 4 pages.

AF/III/297, dossier 1177, pièces 183-189, Directoire, bureau des nominations : Creuse

an IV

Remplacement du juge de paix de Chambon [-sur-Voueize] après invalidation par les Cinq-Cents, dont lettre du député Barailon et adresse d'habitants, environ 50 signataires<sup>2</sup> (floréal-prairial an IV)

AF/III/297, dossier 1178, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Dordogne à Escaut et éléments sur l'Aube

an IV-an VI

165 pièces

Pièces 1-43 : Dordogne

an IV-an VI (prairial)

Pièces 1-3 : lettre du député Lamarque au Directoire sur la situation des fonctionnaires publics du département (nivôse an IV) et note, apparemment de la députation, sur des changements administratifs et judiciaires à opérer, notamment à la municipalité de Sarlat [-la-Canéda], s.d. [an IV]

pièces 4-20, fonctions administratives : conflit entre la municipalité de Sarlat [-la-Canéda] et son président, dossier d'un arrêté du Directoire du 12 brumaire an V<sup>3</sup> (an IV-an V) ; remplacement des commissaires municipaux *intra* et *extra muros* de cette ville démissionnaires<sup>4</sup> (floréal-thermidor an V) ; démission du commissaire municipal de Savignac [-les-Églises] pour défaut d'âge (pluviôse an IV) ; rapport du commissaire central Beauvuy à la demande du Directoire sur la situation des fonctionnaires publics du département (prairial an VI)

pièces 21-43, fonctions judiciaires, juges de paix : Belvès, remplacement du juge décédé (floréal an IV) ; Bergerac *intra muros* : nomination, dont rapport du ministre de la Justice du 24 pluviôse an V et lettre du député Boussion, en congés à Lauzun<sup>5</sup>, au secrétaire général du Directoire Lagarde, sur un candidat (frimaire-ventôse an V) ; Brantôme : réclamations du juge contre sa suspension sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV (fin an IV) ; Montignac : conflit entre le juge nommé par le Directoire et le premier assesseur en faisant fonction (fructidor an IV)

AF/III/297, dossier 1178, pièces 44-59, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Doubs

an IV-an V

Pièces 44-51, fonctions administratives : lettre de la municipalité de Besançon aux députés Michaud, Monnot, Quirot et Vernerey, contre l'accusation de former un club anarchiste que lui fait le journal *Le Rédacteur* dans son numéro, joint, n° 163 du 7 prairial an IV, 4 pages ; arrêté de l'administration centrale du 15 ventôse an V supprimant les cantons de Cour [-lès-Baume]<sup>6</sup>, Doubs et Villers [-sous-Montrond], affiche, Besançon, Jean-François Couché, imprimeur ; plainte de patriotes de 1789 du canton de Morteau contre l'assemblée primaire de l'an IV adressée à leur concitoyen Alexis Singier, à Paris (brumaire an IV)

pièces 52-59, fonctions judiciaires : arrêté de l'administration centrale du 14 brumaire an IV fixant l'arrondissement des tribunaux correctionnels de Baume [-les-Dames], Besançon, Pontarlier et Saint-Hippolyte et en nommant les commissaires provisoires, affiche, Besançon, Ét. Métoyer, an IV ; tableaux pour le rempla-

<sup>1</sup> La chemise ancienne de ce dossier a cependant pour titre : *Côtes du Nord, Intérieur*.

<sup>2</sup> La loi invalidant l'élection du juge de paix et de la municipalité est citée au procès-verbal de la séance du Directoire du 8 floréal an IV (*Debidour*, tome II, page 239) ; les documents conservés ici ne parlent que de la résolution des Cinq-Cents, du 2 précédent, alors que le processus législatif devait encore être complété par l'adoption de cette résolution par les Anciens.

<sup>3</sup> Date à laquelle *Debidour* note des arrêtés de nominations et destitutions dans le département.

<sup>4</sup> On ne trouve pas mention de ces commissaires démissionnaires dans *Les Procès-verbaux du Directoire* en l'an V.

<sup>5</sup> Pierre Boussion, né à Lauzun (Lot-et-Garonne), constituant, conventionnel de son département puis député aux Anciens, représentant en mission en Dordogne et en Gironde en l'an III pour la réorganisation des autorités constituées.

<sup>6</sup> Auj. : commune de Baume-les-Dames.

cement du juge de paix et des assesseurs de Montbenoit invalidés par loi du 9 prairial an IV (fructidor an IV-vendémiaire an V) ; remplacement du juge de paix de Roulans refusant (pluviôse-prairial an IV)

AF/III/297, dossier 1178, pièces 60-89, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Drôme

an IV-an V (vendémiaire)

Pièces 60-62 : proclamation de l'administration centrale après l'échec de la conspiration de Babeuf, affiche intitulée *L'administration centrale du département de la Drome aux citoyens de son ressort, séance du 23 floréal an 4 de la République une et indivisible*, Valence, J.-J. Viret, imprimeur du département;

pièces 63-66 : listes de candidatures, l'une dans le district de Montélimar présentée par le député Boisset (brumaire an IV) et l'autre dans tout le département présentée par les républicains Nicolas, commissaire des guerres, Daly, commissaire du Directoire, et un troisième signataire non identifié, s.d.;

pièces 67-82, fonctions administratives, commissaires municipaux : arrêtés de nomination de commissaires provisoires par l'administration centrale, tableaux du travail du ministre de l'Intérieur avec le Directoire et correspondances (vendémiaire an IV-vendémiaire an V)

pièces 83-89, fonctions judiciaires : feuilles de travail du ministre de la Justice approuvées par le Directoire (prairial an IV-vendémiaire an V)

AF/III/297, dossier 1178, pièces 90-104, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Dyle

an IV-an V

Pièces 90-102, fonctions administratives, commissaires municipaux : démission de Demasur, commissaire municipal de Bruxelles, après la plainte de la députation du Nord contre sa réintégration<sup>1</sup> (ventôse an IV) ; dossier transmis par le commissaire du gouvernement dans les départements réunis Bouteville<sup>2</sup> pour destituer le commissaire municipal de Grez [-Doiceau] incapable et ivrogne, dont procès-verbal d'enquête par Nicolas Rouppé, commissaire municipal de Louvain envoyé à Grez par le commissaire central Lambrechts (pluviôse an IV)

pièces 103-104, fonctions judiciaires : candidature de Gassand, analyseur au ministère de la Justice recommandé par divers députés dont ceux de la Haute-Garonne, comme greffier au tribunal civil de la Dyle ou commissaire du Directoire dans un des départements réunis et lettre du député Pérès<sup>3</sup> à Carnot (vendémiaire an V)

AF/III/297, dossier 1178, pièces 105-130, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Eure

an IV-an V

Pièces 105-122, fonctions relevant des Finances et de l'Intérieur : dénonciation par le nommé Picard contre le receveur général Mangin et intervention pour ce dernier par le député Le Danois<sup>4</sup> (messidor-thermidor an IV) ; nominations aux municipalités de Bernay, dont lettre au député Robert-Thomas Lindet (pluviôse-ventôse an IV) et intervention de l'ex-député Jean-Baptiste-Robert Lindet pour le secrétaire de la municipalité *extra muros*, s.d.<sup>5</sup>, et des Andelys (germinal-floréal an IV) ; rapport du ministre de l'Intérieur du 4 messidor an IV et projet d'arrêté du Directoire pour remplacer le président de la municipalité de Tourville [-la-Campagne] sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV par Civette, notaire à Amfreville [-la-Campagne] ; commissaires municipaux : candidatures à Conches [-en-Ouche] (brumaire an IV) et de Guillaume, instituteur à Nonancourt, à Ivry [-la-Bataille] présenté par le représentant en mission Duval, s.d.<sup>6</sup> ;

<sup>1</sup> Sur Demasur (ici : Desmasures), voir plus haut : AF/III/94, dossier 409, pièces 62-78.

<sup>2</sup> Deux lettres sur deux papiers à en-tête et vignette gravée de formats différents. Charles-Joseph-Mathieu Lambrechts, futur ministre de la Justice. Nicolas Rouppé, commissaire municipal de Louvain, est peut-être le même que Nicolas-Jean Rouppé, commissaire municipal de Bruxelles en l'an VI puis commissaire central en l'an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*).

<sup>3</sup> Emmanuel Pérès, constituant, député de la Haute-Garonne à la Convention, aux Cinq-Cents puis aux Anciens, commissaire du gouvernement dans les départements réunis en l'an IV.

<sup>4</sup> André-Basile Le Danois, président du tribunal du district de Bernay puis député aux Anciens jusqu'en l'an V.

<sup>5</sup> Jean-Baptiste-Robert Lindet, député à la Législative et à la Convention, député invalidé en l'an IV puis en l'an VI, ministre des Finances en l'an VII. Son frère Robert-Thomas, constituant, évêque de l'Eure, député à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an VI.

<sup>6</sup> Sur papier à en-tête *Le citoyen Duval, représentant en mission dans le Loiret*, mots rayés et surchargés en l'Eure : Jean-Pierre Duval, conventionnel de la Seine-Inférieure, en mission dans ces deux départements successivement en l'an III, député de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents puis ministre de la Police générale en l'an VII.

pièces 123-129, fonctions judiciaires, candidats juges de paix : des Andelys *extra muros* présenté par le député Le Danois à Carnot (brumaire an V) ; et de Mainneville : un candidat présenté par le député Richou<sup>7</sup> (frimaire an IV), et Vigla, curé constitutionnel de Mesnil-sous-Vienne, présenté par son parent le député de la Manche Engerran (nivôse an IV)

pièce 130 : billet de Robert Lindet au *chef honoré de la République* contre les éventuelles candidatures des royalistes Daviel, du canton de la Barre [-en-Ouche], et Duval, de Broglie<sup>2</sup>, s.d

AF/III/297, dossier 1178, pièces 131-132 et 135-164, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Eure-et-Loir

an IV

Pièces 131-132<sup>3</sup> : lettre du nommé Fournier à Reubell, qui a le département dans sa division, pour remplacer le père du commissaire central Maras<sup>4</sup>, receveur général démissionnaire, par Barré, secrétaire général de l'administration centrale (floréal an IV) ; lettre du commissaire central Maras annonçant à Lombard-Lachaux l'envoi d'une liste rectifiée des municipalités du département et d'une liste de candidats (frimaire an IV)

pièces 135-144, arrêtés de nomination provisoire par l'administration centrale : municipalités de Châteaudun, Cloyes [-sur-le-Loir], dont Courtin, notaire, président, et Dreux et agent municipal de Nogent-le-Roi<sup>5</sup> (24-25 brumaire an IV)

pièces 145-147 : candidature de Bordas, receveur du district de Châteaudun, receveur des contributions des deux cantons *intra* et *extra muros* (nivôse an IV)

pièces 148-164, fonctions judiciaires, dont tableaux présentés par le ministre de la Justice au Directoire : Christophe-Noël Huard suppléant au tribunal civil (20 fructidor an IV) ; juges de paix de Nogent-le-Rotrou (thermidor an IV) et de Saint-Lubin-des-Joncherets : Jean-Baptiste Juhel, curé constitutionnel et instituteur de Saint-Rémy [-sur-Avre], à la place de Jean Haranger, nommé notaire (nivôse-pluviôse an V) ; candidatures de : Frappier, homme de loi à Chartres, juge de paix de Nogent-le-Rotrou *intra muros* présentée par son condisciple le député Bézard<sup>6</sup> (frimaire an IV) ; Huart, juge de paix de Rambouillet, candidat juge au tribunal civil d'Eure-et-Loir, s.d. ; Deronzières, conventionnel, ex-président du tribunal du district de Janville, candidat substitut du commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation<sup>7</sup> (brumaire an IV) ; dénonciation contre le juge de paix de Champrond [-en-Gâtine] nommé par un représentant en mission et n'ayant pas trente ans (frimaire-nivôse an IV)

AF/III/297, dossier 1178, pièces 133-134, Aube, documents portant mention du département d'Eure-et-Loir sur la fiche d'analyse : candidature de Nicolas-Urbain Papillon, de La Vendue-Mignot, curé constitutionnel de Saint-Jean-de-Bonneval, commissaire municipal de cette localité ou d'Isle-Aumont, note du député Bonnemain, s.d.

AF/III/297, dossier 1178, pièce 165, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Escaut

Tableau de nomination d'un juge de paix à Zele ajournée le 21 pluviôse an V

AF/III/297, dossier 1179, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice: Finistère à Ille-et-Vilaine et éléments sur l'Ardèche

an IV-an V, ponctuellement : 1794 (copie), an III

160 pièces

Pièces 1-6 : Finistère

an IV

<sup>7</sup> Sur papier à petite vignette gravée et en-tête *Richou, représentant du Peuple français, député dans les départements du Haut et Bas Rhin et Mont-Terrible*. Joseph Richou, conventionnel de l'Eure, en mission dans ces départements en l'an III, élu du Bas-Rhin aux Anciens en l'an IV, sorti du Corps législatif en l'an V.

<sup>2</sup> Sous son ancien nom de Chambrais repris sous la Révolution.

<sup>3</sup> On a conservé l'ordre des 26 premières pièces de ce dossier telles qu'elles avaient été numérotées au XIX<sup>e</sup> siècle sous le titre de *Secrétairerie d'Etat, liasse 1671* (actuellement pièces 131 à 156).

<sup>4</sup> Claude-Julien Maras, commissaire central, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Nogent-Roulebois.

<sup>6</sup> François-Siméon Bézard, député de l'Oise à la Convention et aux Cinq-Cents.

<sup>7</sup> Louis-Armand Deronzières, né à Blois, employé dans les Domaines avant la Révolution, juge au tribunal du district de Janville lors de son élection comme suppléant d'Eure-et-Loir à la Convention, où il fut admis en fructidor an II, nommé juge au tribunal civil de la Seine le 7 brumaire an IV d'après *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* ; voir aussi plus loin, AF/III/298, dossier 1182, pièce 241 : candidature à un poste dans les finances, lettre écrite de Janville à un destinataire non précisé en nivôse an IV.

Option par Miorcec-Kerdaniel, élu administrateur central et Haut Juré, pour cette seconde place (pluviôse an IV) ; candidature de Louis-Marie Charuel, juge au tribunal du district de Quimper, à un poste administratif, transmise par le député Gomaire (pluviôse an IV)

Pièces 7-8 : lettre de Rieumes, de Lannion, demandant au ministre de la Justice de le faire nommer commissaire dans un lieu où l'eau soit bonne à boire (nivôse-ventôse an IV)

AF/III/297, dossier 1179, pièces 9-22, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Forêts

an IV-an V, ponctuellement : 1794 (copie)

Pièces 9-13 : demande de confirmation de Pierre Désert, ex-maire de Provins, commissaire municipal de Luxembourg nommé provisoirement par arrêté, joint, de Bouteville, commissaire du gouvernement dans les départements réunis, du 19 pluviôse an IV, avec lettre de Désert sur papier à en-tête et vignette gravée, intervention du député Couturier auprès de Lombard-Lachaux, chef de la division des finances du Directoire, et de ce dernier, sur papier à en-tête, auprès de Chabeuf, chef du bureau des nominations (an IV-vendémiaire an V)

pièces 14-22 : intervention de l'ex-député Couturier auprès du secrétaire général du Directoire Lagarde pour son frère Nicolas, apothicaire et officier municipal de Luxembourg, copies jointes de lettres du gouverneur autrichien de la ville sur l'arrestation de ce dernier en octobre-novembre 1794 (messidor an V)

AF/III/297, dossier 1179, pièces 23-41, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Gard

an IV-an V

Pièces 23-25 : renvoi par le général Châteauneuf-Randon, chef des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> divisions militaires, du Puy [-en-Velay], de la lettre du 12 floréal an IV, jointe, écrite par le Directoire à sa demande pour féliciter la municipalité de Banne, comme celles de Largentière, des Vans et de Saint-Ambroix (Gard), pour sa conduite contre les brigands, le général ayant été induit en erreur par le commissaire municipal, frère de complices de Dominique Allier, Berranger, ex-prieur, Crégut et Fontanier dit Jambe de bois, qui avaient conduit la colonne insurgée sur les communes de Banne, Barjac (Gard), Berrias [-et-Casteljau] et Les Salles (auj. : commune de Payzac), aux confins de l'Ardèche et du Gard (prairial an IV)

pièces 26-36, fonctions administratives : nominations aux municipalités de Nîmes (frimaire-nivôse an IV) et de Valleraugue non élue par l'assemblée primaire de l'an IV (floréal-messidor an IV) ; adresse de Pinchenier, travaillant gratuitement auprès de Lombard-Lachaux, chef de la division des finances du Directoire, à Barras pour être nommé receveur général du Gard, s.d. ;

pièces 37-41, fonctions judiciaires : extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du 23 vendémiaire an IV élisant Campel Haut Juré ; lettre d'envoi par le ministre de la Justice au Directoire d'un nouveau procès-verbal, non joint, de délits commis par le commissaire provisoire près le tribunal correctionnel d'Uzès (brumaire an V)

AF/III/297, dossier 1179, pièces 42-64, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Haute-Garonne

an IV (ponctuellement : an III)

Pièces 42-64, Castelsarrasin : arrêté du représentant en mission Clauzel<sup>1</sup> nommant la municipalité et la justice de paix, dont le constituant Raby juge (23 brumaire an IV) ; rapports sur les assemblées primaires et la fermeture d'une société particulière (brumaire an IV)

pièces 50-51, Saint-Martory : dénonciation contre l'agent municipal, ex-seigneur, par Conté, de Beauchalot, *ministre du culte divisé* (frimaire an IV)

pièces 52-64, Toulouse : dossier contre la destitution de la municipalité, dont lettres de l'administration centrale et copies de correspondances entre la municipalité et le ministre de la Police générale (germinal-messidor an IV) et deux affiches : *Extrait des registres des délibérations du conseil-général de la commune de Toulouse*, Toulouse, Besian et Tislet, imprimeurs de la municipalité, s.d. : arrêté du conseil général de la commune du 24 fructidor an III sur l'organisation de la garde nationale, et *Liberté Égalité, Au nom du peuple français, du 2<sup>e</sup> jour complémentaire, l'an troisième de la République française une et indivisible, Clauzel, représentant du peuple délégué par la Convention nationale près l'armée et le département des Pyrénées Orientales & dans ceux de l'Aude, de la Haute Garonne & du Tarn*, Toulouse, veuve Douladouré, an III : arrêté excluant de la garde nationale de la ville les membres du tribunal, du jury et du comité révolutionnaires au 9 thermidor an II

<sup>1</sup> Sur papier à en-tête de *représentant du peuple, commissaire du gouvernement près l'armée des Pyrénées-Orientales et dans les départements de la Haute Garonne, du Tarn & de l'Ariège*. Jean-Arnaud-Pascal Raby de Saint-Médard, député du tiers état de la sénéchaussée de Toulouse, voir aussi plus haut : AF/III/94, dossier 405, pièces 66-72.

AF/III/297, dossier 1179, pièces 65-72, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Gers

an IV

Nomination de la municipalité et la justice de paix de Lectoure après l'annulation des opérations de l'assemblée primaire (nivôse-pluviôse an IV) ; lettre du conventionnel Bousquet, commissaire du gouvernement à Perpignan, annonçant au Directoire son élection à la présidence de la municipalité de Mirande<sup>1</sup> (frimaire an IV)

AF/III/297, dossier 1179, pièces 73-86, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Gironde et éléments sur l'Ardèche

an IV

Pièces 73-81, fonctions administratives : plaintes de l'administration centrale contre la lenteur de la confirmation des nominations de commissaires municipaux (nivôse-germinal an IV) ; nomination du commissaire près la 1<sup>ère</sup> municipalité de Bordeaux (thermidor an IV) ; *Arrêté de l'administration centrale du département de la Gironde relatif à la désertion du 11 fructidor 4<sup>e</sup>*, affiche, Bordeaux, Pinard père et fils, imprimeurs, suspendant l'agent municipal de Lados hébergeant un déserteur, et rapport du commissaire central notant que cet agent avait refusé son élection (fructidor an IV)

pièces 82-83 : feuille de travail de nomination de la justice de paix de Bazas du 7 fructidor an IV

Pièces 84-86 : lettres de Flaugergue, juge de paix de Viviers (Ardèche)<sup>2</sup> refusant le poste de commissaire municipal (nivôse-pluviôse an IV)

AF/III/297, dossier 1179, pièces 87-109, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Hérault

an IV-an V

Pièces 87-109, fonctions administratives : candidatures de Jean-Paul Bétrine, originaire de l'Hérault, ex-agent national de la commune de La Rochelle, demeurant à Paris, à des fonctions de rédaction diplomatique, d'instruction publique ou de commissaire central de l'Hérault ou du Gard, et du conventionnel Bayle receveur général de l'Hérault (brumaire an IV) ; lettre de Cavallier, président de la municipalité de Béziers, annonçant au Directoire refuser son élection comme juge au tribunal civil (brumaire an IV) ; lettre du nommé Seigneley, de Lodève, dénonçant les manœuvres des royalistes à l'assemblée primaire et pour nommer Pierre Fabreguettes commissaire municipal (germinal an V) ; candidature du nommé J.-B. Gallon-La Bastide, d'Autignac, à tout poste de commissaire municipal (frimaire-nivôse an IV)

pièces 100-107, fonctions judiciaires : candidature de Beaumel, ex-curé, agent national de la commune de Pézenas, comme juge de paix de Bédarieux ou commissaire municipal de Pujols (frimaire an IV) ; délibération de la municipalité de Saint-André-de-Sangonis<sup>3</sup> prouant composer la justice de paix, dont Antoine Curée juge, et recommandation par le conventionnel Jean-François Curée, cultivateur à Pézenas, auprès de Barras (nivôse-pluviôse an IV)

pièces 108-109 : candidature de Paul Serviez, frère du général commandant l'arrondissement d'Entrevaux, comme commissaire municipal de Saint-Gervais [-sur-Mare]<sup>4</sup> (nivôse-pluviôse an IV)

AF/III/297, dossier 1179, pièces 110-160, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Ille-et-Vilaine

an IV-an V

<sup>1</sup> François Bousquet, de Mirande, conventionnel de son département, envoyé en mission près les armées des Pyrénées puis dans les Pyrénées-Orientales en l'an III. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, affirme qu'il resta dans les Pyrénées-Orientales jusqu'en nivôse an IV et ne le croit nommé président de la municipalité de Mirande qu'après son retour.

<sup>2</sup> L'analyse jointe à ses lettres situe cette commune dans la Gironde. Ce juge de paix refuse de nouveau le poste de commissaire municipal en l'an V et est nommé administrateur central de l'Ardèche par arrêté du Directoire du 29 vendémiaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes II, 20 messidor et 20 thermidor an V, et III, index).

<sup>3</sup> Sous le nom de Saint-André-de-l'Hérault, qui n'est apparemment pas connu comme nom révolutionnaire de cette commune située dans la vallée de l'Hérault, chef-lieu de canton sous la Révolution au contraire de celle de Saint-André-de-Buèges.

<sup>4</sup> Le général Serviez (Emmanuel-Gervais de Røergaz de), général de brigade à l'armée d'Italie réformé le 28 ventôse an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I). Saint-Gervais-sur-Mare, canton transféré du Tarn, où le situe le document, à l'Hérault par échange avec celui d'Anglès par loi du 28 pluviôse an V. Voir aussi plus bas AF/III/300, dossier 1185, pièce 297.

Pièces 110-114 : tableaux des nominations provisoires faites par l'administration centrale du 14 au 24 brumaire an IV, dont le commissaire central provisoireourné, ex-président du département, suppléant à la Convention ; envoi par le député Du Bignon<sup>1</sup> d'un complément à sa précédente liste de candidats en Ille-et-Vilaine (26 brumaire an IV)

pièces 115-145, fonctions administratives : liste de municipalités à compléter envoyée par le commissaire central Beugeard (thermidor an IV) ; demande de nomination à des postes vacants aux municipalités de Châteauneuf [-d'Ille-et-Vilaine] et de Trans (nivôse an IV) ; plainte contre le commissaire municipal de Combourg royaliste et le commissaire près le tribunal correctionnel de Dol [-de-Bretagne] faible (ventôse an IV) ; candidatures : d'un commissaire municipal de Dol [-de-Bretagne] (brumaire an IV) et du président de la municipalité de Dourdain comme commissaire municipal avec observations sur l'intérêt d'organiser une distribution des cahiers annuels de l'état civil aux communes par les administrations centrales et de conserver sur place les jeunes gens de la réquisition organisés en compagnies franches ou en gardes territoriales (messidor an IV) ; billet des députés Le Breton et Rallier proposant des candidats commissaires municipaux à Fleurigné et Romagné (nivôse an IV) ; observations d'un particulier adressées à un Directeur sur la municipalité de Saint-Briac [-sur-Mer]<sup>2</sup> et les chouans de ce canton (ventôse an IV) ; protestation d'un enseigne de vaisseau contre la volonté de citoyens de Saint-Briac [-sur-Mer] de l'élire agent municipal quoiqu'attaché à la marine (thermidor an IV) ; protestation des ex-officiers municipaux de Saint-Georges-de-Reintembault contre le refus de prise de fonctions des nouveaux président de la municipalité et agent municipal, dont procès-verbaux sur les attaques des chouans des 30 brumaire et 4 frimaire et de l'assemblée communale du 6 frimaire (frimaire-germinal an IV) ;

pièces 146-160, fonctions judiciaires, justices de paix : Combourg, adresse de Mathurin-Joseph Garnier, maire élu juge, frère et neveu de prêtres insermentés déportés, pour rester en fonctions, dont extrait de procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 brumaire an IV (frimaire an IV) ; Pleurtuit : liste d'assesseurs présentée par le commissaire municipal provisoire (fructidor an IV) ; Roz-sur-Couesnon : adresse d'habitants pour remplacer le juge, n'ayant pas trente ans, par Richer, ancien juge de paix puis gendarme, retiré à Dol [-de-Bretagne], environ 60 signatures (floréal an IV) ; Saint-Malo<sup>3</sup> : liste d'assesseurs présentée par la municipalité (vendémiaire an V) ; demande de poste par Joseph-Marie Bonnier père, avocat au parlement de Rennes, ruiné par l'incendie de ses vignes à Saint-Sébastien [-sur-Loire] sur ordre du général Beysser en 1793<sup>4</sup> (nivôse an IV) ; candidature de Saulnier, procureur-syndic du district de Redon, au poste de commissaire près le tribunal de commerce de Nantes, ville où il prévoit de s'établir (frimaire an IV)

AF/III/297, dossier 1180, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice: Indre à Liamone et éléments sur l'Aude

an IV-an V (ponctuellement : 1789, 1793, an III, an VI-an VII)

253 pièces

AF/III/297, dossier 1180, pièces 1-23 : Indre

an IV

Pièces 1-3 : liste de républicains du département pour occuper des postes administratifs et judiciaires, envoi par les commissaires municipaux de Châteauroux *intra* et *extra muros*<sup>5</sup> au Directoire (pluviôse an IV)

pièces 4-13, fonctions administratives : tableau de candidats à des postes vacants de municipalités adressé par l'administration centrale (ventôse an IV) et rappel de cette liste par Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, au secrétaire général du Directoire Lagarde (thermidor an IV) ; lettres sur les nominations à faire par un particulier de Buzançais et par Crochet, de Châteauroux, commandant le 26<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, qui suggère de consulter la correspondance des représentants en mission dans le département sauf celle de Cherrier<sup>6</sup>, avec copie de ses observations sur la situation politique adressées au Comité de salut public le 1<sup>er</sup> vendémiaire an IV (brumaire an IV) ; démission du président de la municipalité de Saint-Gaultier (ventôse an IV)

<sup>1</sup> François-Marie-Jean Du Bignon, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative et à la Convention, du Morbihan aux Cinq-Cents en l'an IV et en l'an V, puis d'Ille-et-Vilaine aux Cinq-Cents.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Port-Briac.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Port-Malo.

<sup>4</sup> Le général Jean-Michel Beysser, commandant l'armée de l'Ouest en 1793. Le demandeur écrit de Rennes mais précise que ses vignes étaient à Saint-Sébastien près de Nantes.

<sup>5</sup> Ils présentent cette liste comme préparée par *des amis de la République qui se réunissent quelques fois pour s'entretenir ensemble des moyens d'être utiles à la patrie*. Le commissaire *intra muros* Henri Devaux, nommé commissaire central le 24 brumaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III), élu aux Cinq-Cents invalidé comme anarchiste en floréal an VI et nommé vérificateur à la commission de la comptabilité intermédiaire, fut renvoyé le 27 thermidor an VI sur rapport du ministre de l'Intérieur le présentant comme émissaire des anarchistes de son département à Paris (*ibidem*, tome VI).

<sup>6</sup> Jean-Claude Cherrier, constituant, conventionnel des Vosges, représentant en mission dans le Cher et l'Indre en l'an III.



pièces 14-19, fonctions judiciaires, justices de paix : Déols, dénonciation anonyme contre un prêtre marié candidat juge, s.d. [début an IV] ; Le Blanc : lettre de l'agent municipal de Pouligny [-Saint-Pierre] demandant une seule justice de paix pour le canton (prairial an IV) ; Saint-Benoît-du-Sault : lettre du juge sur un candidat assesseur (thermidor an IV)

pièces 20-23, candidatures individuelles : un particulier de Pommiers à tout poste de commissaire municipal, notamment à Orsennes, son canton (brumaire an IV) ; Marcel, commis greffier et défenseur officieux au tribunal du district du Blanc, ruiné par un membre de sa famille qui lui avait emprunté du numéraire sur dix ans et lui a remboursé le capital 8 mois après en assignats, et écrivant de la main gauche après *l'accident qui m'est arrivé à la main droite par le feu et qui m'a obligé d'apprendre à écrire de la main gauche* (prairial an IV)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 24-72, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Indre-et-Loire

an IV-an V

Pièces 24-25 : lettre de la députation au Directoire sur l'urgence du remplacement des commissaires près les administrations et les tribunaux démissionnaires (nivôse an IV)

pièces 26-62, fonctions administratives : rapport du ministre de l'Intérieur au Directoire pour remplacer la municipalité de Chinon après l'annulation des assemblées primaires de l'an IV par loi du 3 brumaire an V (27 brumaire an V) et pièces jointes de messidor an IV à vendémiaire an V, dont proclamation de la municipalité à ses concitoyens lors de son installation suivie du texte de l'article 7 de la loi du 3 brumaire an IV réprimant l'usage de dénominations de partis dans l'enceinte des administrations, municipalités et tribunaux, ou de reproches relatifs aux événements de la Révolution, affiche, Chinon, F. Breton-Challuau, imprimeur de la municipalité, an III [pour brumaire an IV], lettres de J. Leconte fils, secrétaire de la municipalité, avec copies des réponses de Cassenac-Breton, négociant de Chinon, venu à Paris pour faire invalider l'élection de la municipalité, et lettres des députés Bion et Fontenay<sup>1</sup> à La Revellière-Lépeaux pour activer le remplacement de la municipalité ; L'Île-Bouchard : liste de candidats pour compléter la municipalité (pluviôse an IV) ; Marigny [-Marmande] : démission de Jean-Fortuné Bouin dit Marigny, de Jaulnay, président de la municipalité, après des menaces par des jeunes réquisitionnaires (ventôse an IV) ; Vouvray : dénonciation de Dulièvre, président de la municipalité et assesseur du juge de paix, failli et homme d'affaires d'un secrétaire du Roi, par Bruslon, prêtre marié<sup>2</sup> (brumaire-nivôse an IV) ; candidature d'Huguet, né à Château-la-Vallière, avoué au présidial de Tours puis commissaire national près le tribunal du district de Langeais séant à Bourgueil, commissaire municipal de Vouvray ou près le tribunal correctionnel de Tours (brumaire an IV)

pièces 63-72, fonctions judiciaires, candidatures : de commissaire près le tribunal correctionnel de Tours ou celui de Langeais de François Lejeune, de Cinq-Mars-la-Pile, rédacteur de mémoires au Comité des domaines de la Convention pour les créanciers Guéménése se recommandant entre autres de Girault, secrétaire du Comité des décrets et archives (frimaire an IV) ; et de juges de paix de Loches et de Richelieu de Claude-Eusèbe Turrault, président du tribunal du district de Château-Renault (nivôse an IV), et Benjamin Dechartre, administrateur du district de Chinon (frimaire an IV) ; feuilles de travail du ministre de la Justice pour nommer des assesseurs de juges de paix de Chinon *intra muros* et de Montrésor (8 pluviôse an V)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 73-145, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Isère

an IV-an V (ponctuellement : 1789)

Pièces 73-87 : lettres de Génissieu, député aux Cinq-Cents, au Directoire sur la situation politique du département et les nominations à faire, dont copie d'une protestation de membres de l'assemblée électorale de l'an IV contre les manœuvres des royalistes suivie de la liste des signataires, s.d., et *Discours prononcé dans la séance de l'assemblée électorale du département de l'Isère le 24 vendémiaire par le cit. Camille Teisseire*, s.l.n.d. [Grenoble, an IV], 7 pages;

pièces 88-110, fonctions administratives : lettre de Génissieu, ministre de la Justice, demandant à Mirande, chef de bureau au Directoire<sup>3</sup>, la liste des postes de commissaires municipaux vacants (germinal an IV)

<sup>1</sup> Jean-Marie Bion, constituant, député de la Vienne à la Convention et aux Cinq-Cents, intervenant au *reçu d'une lettre de la plupart des honnêtes républicains de Chinon*. Henri Fontenay, élu d'Indre-et-Loire aux Anciens en l'an IV.

<sup>2</sup> Dulièvre ou Duliepvre, poursuivi en l'an V pour des arrestations de prêtres réfractaires (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes I et II), toujours président de la municipalité et prénommé Hyacinthe, s'il s'agit bien du même personnage, lors de sa nomination au poste de commissaire municipal le 1<sup>er</sup> germinal an VI (*ibidem*, tome V). Le prêtre marié Bruslon, qui n'est pas celui qui fut arrêté par Duliepvre en l'an V, pourrait être Joseph-François-Guillaume Bruslon, prêtre de Vouvray déporté le 12 vendémiaire an VII (tome VI) comme fauteur de troubles à une assemblée, sans doute communale, à Rochecorbon.

<sup>3</sup> Chef de la section administrative des bureaux de Barras au Directoire en frimaire an IV, chef du bureau d'administration au bureau de l'Intérieur en pluviôse an IV puis chef du bureau de l'Intérieur de la division de l'Intérieur en

et lettre d'envoi par Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, à Lagarde, d'une liste de nominations de commissaires non jointe (23 prairial an IV) ; rapports du ministre de l'Intérieur pour nommer : le président de la municipalité d'Alleverd après annulation de l'assemblée primaire de brumaire an IV par loi du 20 floréal an IV, note de Barras pour vérifier si la commune dépasse 5 000 habitants<sup>1</sup> (14 messidor an IV) ; et le commissaire municipal de Bourgoin [-Jallieu] (21 messidor an V)<sup>2</sup> ; candidature d'un agriculteur sans emploi et père de huit enfants commissaire municipal de Corbelin (frimaire an IV) ; demande de nomination à des postes vacants à la municipalité de Grenoble (nivôse an IV) et du commissaire municipal de Morestel (frimaire an IV) ; proposition de candidats commissaires municipaux dans le district de la Tour-du-Pin par le député Charrel au Directoire et par Guidy, chef de 2<sup>e</sup> bataillon de la Drôme puis de la 118<sup>e</sup> demi-brigade retiré à Cessieu, à un député réélu, de commissaire provisoires de Cessieu et de Trets à confirmer (brumaire an IV) ; candidature au poste de commissaire municipal de Meylan (vendémiaire an V) ; démission du président de la municipalité de Saint-Antoine-l'Abbaye<sup>3</sup> frère cadet du commissaire municipal nommé par le Directoire (ventôse an IV) ; demande de réintégration du président de la municipalité de Vienne suspendu par Reverchon, commissaire du gouvernement, et lettre du député des Hautes-Alpes Bontoux à Barras (floréal-thermidor an IV)

pièces 111-123, fonctions judiciaires, tribunal civil, juges : candidatures de Fernand Bauvinay, présenté par Dubois-Crancé et Gauthier, représentants en mission en 1793 l'ayant nommé procureur-syndic du département à la place d'un fédéraliste (pluviôse an IV), et de Vignon, de Saint-Marcellin, ex-membre du directoire du département, présenté par le député Decomberousse (frimaire an IV) ; suppléant : candidature de Chaboud, procureur de la commune de Bourgoin [-Jallieu] puis commissaire près le tribunal du district, présenté par les députés Alricy et Charrel (germinal an IV) ; dénonciation par un anonyme de Grenoble, peut-être d'origine italienne d'après ses tournures de phrases, contre l'accusateur public Couturier et le juge de paix Mornas, ayant libéré trois assommeurs, s.d. ; Vienne : accusé de réception par Alphonse Burdet, juge de paix de la section du Sud, de l'arrêté du Directoire du 12 ventôse an IV annulant sa nomination et celle du juge de la section du Nord par Reverchon, commissaire du gouvernement et remettant en activité ceux élus par les assemblées primaires jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué sur le message du Directoire<sup>4</sup> (germinal an IV), et liste approuvée par Decomberousse et Reverchon le désignant ainsi que le juge de paix de la section du Nord, le commissaire municipal et celui de la Côte-Saint-André (thermidor an IV)

pièces 124-145 : autres pièces sur les activités de Reverchon, commissaire du gouvernement : lettres de Reverchon aux ministres de la Guerre et de la Police générale sur l'arrestation de militaires royalistes à Vienne et copie de pièces de procédure (ventôse-germinal an IV) ; lettre du juge de paix Burdet sur les manœuvres des royalistes (ventôse an IV) ; *Au nom du peuple français. Liberté Égalité. Reverchon, représentant du peuple, commissaire du gouvernement dans les départements de Saône et Loire, Rhône, Loire, l'Ain, et l'Isère et près l'armée des Alpes*, affiche, Vienne, J. Labbé, imprimeur du tribunal correctionnel : texte de son arrêté du 2 ventôse an IV nommant les deux juges de paix de Vienne suivi d'un arrêté de promulgation par le commissaire près le tribunal correctionnel Boissonat du 9 ventôse an IV ; plainte de Jean-Baptiste Jocteur-Montrozier, chef de la garde nationale de Vienne suspendu par arrêté de Reverchon du 4 ventôse an IV comme cité dans une correspondance saisie à la frontière de l'Ain, et certificats dont quittance de remboursement de ses vacations à l'assemblée des trois ordres du Dauphiné tenue à Romans [-sur-Isère] en septembre 1788 sur formulaire imprimé de la commission intermédiaire des États du Dauphiné (décembre 1789) ; lettres du commissaire central Hilaire et de Reverchon au ministre de la Police générale justifiant l'arrêté du 17 pluviôse an IV du représentant interdisant la distribution dans le département du journal *Le Véridique* (ventôse-germinal an IV)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 146-158, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Jemappes

an IV-an V

Remplacement de Varon, commissaire central provisoire démissionnaire, par Dubois, président du tribunal civil, à remplacer par Chenard, substitut près les tribunaux, parmi les pièces jointes : délibérations de l'administration centrale et de la municipalité de Mons et lettre du député Giroust (messidor-fructidor an IV) ; billet du bureau des nominations sur le renvoi au ministre de la Justice d'un rapport de celui de l'Intérieur pour destituer le commissaire municipal de Lens s'étant fait payer par la commune d'Erchies les frais du voyage *qu'il y a fait pour l'arracher à l'anarchie*<sup>5</sup> (ventôse an V)

prairial an IV (*Les Archives du Directoire*, tome I, index).

<sup>1</sup> Seuil en dessous duquel le remplacement ne reviendrait pas au Directoire.

<sup>2</sup> Cest le numéro d'enregistrement au secrétariat général du Directoire qui permet de donner l'année.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : La Motte-Furand.

<sup>4</sup> Arrêté et message du Directoire des 12 et 13 ventôse an IV (*Debidour*, tome I, pages 712 et 724). La liste qui suit est datée d'un 2 thermidor sans indication de l'année mais ne peut pas être de thermidor an III puisqu'elle s'intitule *Présentation au Directoire*.

<sup>5</sup> Ce commissaire fut destitué par le Directoire le 15 floréal an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I), où les raisons de cette mesure ne sont pas indiquées. Lens,auj. : Belgique, province de Hainaut, et non la sous-préfecture

AF/III/297, dossier 1180, pièces 159-192, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Jura

an IV-an V (ponctuellement : 1793)

Pièces 159-185, fonctions administratives : renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire d'une liste non jointe de postes vacants et communiquant le texte d'une fausse proclamation du Directoire affichée dans le département datée du *2<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> décade de nivôse an IV* portant en premier *que la Convention ne s'est point perpétuée par la force puisqu'elle n'existe plus et qu'elle s'est contentée de faire passer 500 de ses membres dans la nouvelle Assemblée nationale, que les 500 membres, quoique choisis par les jacobins et parmi les jacobins, ont cessé de l'être en passant de la Convention dans la nouvelle assemblée*, et disant du gouvernement *qu'il ne fait pas banqueroute puisqu'il veut bien prendre les assignats à 10 s. les 100 £ quoique réellement ils ne valent rien du tout* (pluviôse an IV) ; dénonciation par l'entrepreneur de l'atelier d'armes de Crissey de dilapidations du président de l'administration centrale (fructidor an IV) ; protestation du commissaire municipal provisoire de Bletterans victime d'une attaque nocturne à son domicile et non confirmé (nivôse-pluviôse an IV) ; candidature au poste de commissaire municipal de Dole présentée par le député Prost<sup>1</sup> (germinal an IV) ; délibération de la municipalité de Morez pour faire confirmer le président provisoire (nivôse an IV) transmise par le ministre de la Police générale au Directoire en thermidor an IV ; demande de confirmation du commissaire municipal provisoire de Rochefort [-sur-Nenon], s.d. [an IV] ; intervention du député de la Somme Decrécy, en procès avec la commune de Rye (Jura) sur la propriété de forêts, auprès de Lombard-Lachaux pour faire destituer l'agent municipal (vendémiaire an V) ; candidature de Pierre-Joseph Blanchard, de Montain, procureur au bailliage de Lons-le-Saunier et greffier aux gabelles, visiteur des rôles et patentes du district d'Orgelet puis employé au département, comme commissaire municipal de Voiteur, s.d. [an IV], avec certificats par le district et la municipalité d'Orgelet et le directoire du département (février, mars et 30 août 1793) et lettre de Destournelles, ministre des Contributions publiques<sup>2</sup> (3 brumaire an II) ; lettre de Masuyer, de Bellevesvre, à La Revellière-Lépeaux pour récompenser les défenseurs du corps de garde de Bletterans contre les chouans du Jura (floréal an IV) ; lettre du conventionnel Garnier de l'Aube demandant à Reubell sa confirmation comme commissaire près les salines de Salins [-les-Bains]<sup>3</sup> (brumaire an IV)

pièces 186-192, fonctions judiciaires, justices de paix, envois du ministre de la Justice : tableau pour la nomination des juges de Chaumergy, Montigny [-lès-Arsures], Morez et Villers-Farlay (germinal an IV) ; rapport pour remplacer celui de Saint-Claude démissionnaire (messidor an IV) ; correspondances sur des dossiers de nominations (vendémiaire-brumaire an V)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 193-228, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Landes et éléments sur l'Aude

an IV-an V

Pièces 193-223, fonctions administratives : tableau de la députation pour remplacer des commissaires municipaux démissionnaires et l'administrateur central Labarthe, s'abstenant de ses fonctions jusqu'à la radiation définitive de son frère de la liste des émigrés (pluviôse an IV) ; lettre des députés Darraçq, Duprat et Saurine au ministre de l'Intérieur pour nommer le député à la Législative Turgan aîné commissaire municipal de Parentis [-en-Born] et Arsène Couralet, ex-administrateur du district de Mont-de-Marsan puis du département, commissaire municipal de Roquefort et feuille de travail du ministre de l'Intérieur ajoutant deux candidats commissaire municipal de Saint-Sever (messidor-fructidor an IV) ; rapport du ministre pour destituer et faire juger l'agent municipal de Magescq pour vol des matériaux du presbytère (brumaire an V) ; lettre du commissaire municipal provisoire de Pissos sur la démission de trois présidents de la municipalité élus successivement par l'assemblée primaire du 10 brumaire an IV, dont copie du procès-verbal joint (frimaire an IV) ; plainte de Pierre Barroilhet, lieutenant à la demi-brigade 2<sup>e</sup> des Landes, 1<sup>ère</sup> des Hautes-Pyrénées et 7<sup>e</sup> de Lot-et-Garonne, agent municipal d'Audignon remplacé par la municipalité de Saint-Sever *extra muros* comme attaché à l'armée, avec copies de son acte de baptême en 1767 et de certificats médicaux de l'an III ; conflit pour la nomination du commissaire municipal de Villeneuve-de-Marsan<sup>4</sup> entre l'administration centrale et la municipalité : adresse de la municipalité et lettre de l'agent du chef-lieu contre la candidature du constituant Mauriet, administrateur du district de Mont-de-Marsan destitué comme royaliste : *De retour de la Constituante, où l'on n'a jamais su ce que ce citoyen y avait seulement pensé ...*, et pour y nommer le pré-

du Pas-de-Calais du même nom.

<sup>1</sup> Claude-Charles Prost, conventionnel du Jura, député des Alpes-Maritimes aux Cinq-Cents.

<sup>2</sup> Cachets de cire rouge du ministre des Contributions publiques, du directoire du département et du district d'Orgelet et timbre sec de la ville.

<sup>3</sup> Antoine-Marie-Charles Garnier, dit de l'Aube, député de ce département à la Convention, nommé représentant en mission près les salines nationales des départements de l'Est en germinal an III.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Villeneuve-des-Landes.

sident de la municipalité, et plainte de ce dernier contre l'annulation de son élection et le lancement d'un mandat d'amener contre lui par l'administration centrale (brumaire-pluviôse an IV)

pièces 224-226, fonctions judiciaires, justices de paix : tableaux pour la nomination d'assesseurs à Saint-Sever (fructidor an IV), avec lettre d'envoi par le ministre de la Justice à La Revellière-Lépeaux, et à Tartas (brumaire an V)

Pièces 227-228 : candidature au poste de commissaire municipal d'Alaigne<sup>1</sup> (germinal an IV)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 229-246, Directoire, bureau des nominations, "Léman" : nominations administratives dans la partie du département du Mont-Blanc correspondant au futur département du Léman

an IV  
Compléments par la députation à une liste de candidats commissaires municipaux (frimaire an IV) ; candidature de Charles Monachot commissaire municipal de Carouge présentée par Félix Desportes, ex-résident de France à Genève, et billet du député Dumaz contre ce candidat, *ministre protestant suisse qui n'a aucune propriété en France, ami des suisses et des genevois, conséquemment ne peut être employé sur une frontière suisse et genevoise* et pour le conventionnel Gentil, candidat de la députation (brumaire an IV) ; délibération de la municipalité de Frangy pour garder le receveur de l'Enregistrement comme agent du chef-lieu (nivôse an IV) ; Thonon [-les-Bains] : liste de candidats administrateurs et commissaire municipaux envoyée par Coignet, homme de loi, s.d., billet du député Dubouloz demandant à Barras d'activer la nomination de la municipalité (ventôse an IV) et démission du commissaire sachant à peine lire et signer (prairial an IV) ; Viry : candidature de Sébastien Ribboz, notaire, juge au tribunal du district de Carouge, commissaire municipal (brumaire an IV) ; Viuz-en-Sallaz : démission de Pierre-François Bene, notaire à Saint-Jeoire, commissaire municipal provisoire (ventôse an IV)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 247-250, Directoire, bureau des nominations : Léman

an VI (thermidor)  
Candidature de Jacques-Claude Drivon, né à Bourg [-en-Bresse], commandant un bataillon de Montluel à l'armée des Alpes, retiré en l'an II puis greffier du tribunal du district de Montluel, au poste de greffier du tribunal criminel du Léman, copies jointes de son congé de chasseur au régiment d'Auvergne en 1778 et de ses états de service de l'an II (thermidor an VI)

AF/III/297, dossier 1180, pièces 251-253, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Liamone

an V (pluviôse) ; an VII (vendémiaire)  
Arrêté de Miot, commissaire du gouvernement en Corse, nommant le receveur des fonds de la vente et de l'administration des biens nationaux du département<sup>2</sup> (pluviôse an V) ; rapport du ministre de l'Intérieur proposant des candidats commissaire municipaux d'après le commissaire central : cantons de Mezzana et du Niolo, Sartène, cantons de Scopamene, de Taravo et de Valinco, Vico, et observations du député Cittadella (vendémiaire an VII)

AF/III/298, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Loir-et-Cher à Lot-et-Garonne

AF/III/298, dossier 1181 : Loire

280 pièces.

an IV-an V  
AF/III/298, dossier 1181, pièces 1-69, pièces justificatives remises au ministre de la Police générale en germinal an IV par les ex-administrateurs centraux Courbon-Saint-Genest et Vissaguet contre l'arrêté de Reverchon, commissaire du gouvernement, les suspendant, avec inventaire<sup>3</sup>, dont : arrêté de Reverchon suspendant les cinq administrateurs centraux Courbon-Saint-Genest, administrateur du district de Saint-Étienne lors du massacre des prisonniers républicains de la ville, et Chomely, Fleurdelix, Pariat et Vissaguet, administrateurs du département en fonctions lors des massacres dans le département en l'an III, et les remplaçant par Bertuet jeune, Bruyas, de Saint-Marcellin [-en-Forez], Dumas, de Cervières, et Ferrand, de Boën<sup>4</sup>, en maintenant en poste le président Sugny (13 brumaire an IV) ; copie d'une délibération de la municipalité de Mont-

<sup>1</sup> Pièce localisée dans les Landes au lieu de l'Aude par la fiche d'analyse jointe.

<sup>2</sup> Papier à en-tête et grande vignette gravée.

<sup>3</sup> Il manque à ces documents, classés en dossiers numérotés de 1 à 14, un dossier 13 comprenant des lettres des députés du département au Directoire des 23 et 25 ventôse an IV avec procès-verbal sur des troubles causés par la force armée aux ordres de Reverchon dans la commune de La Valla et copie d'une lettre de Reverchon au directeur du jury de Saint-Étienne. Antoine Courbon-Saint-Genest, élu aux Cinq-Cents en l'an V.

brison sur l'entrée de Reverchon dans la ville et l'arrestation en séance de l'administrateur municipal Granjon (13 brumaire an IV) ; *Loi du 29 vendémiaire an IV relative aux assassinats commis par les compagnies de Jésus, du Soleil et autres assassins royalistes*, imprimé, Paris, Imprimerie de la République, vendémiaire an IV, 2 pages ; *Arrêté du Directoire exécutif portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la demande tendant à faire déclarer illégal l'arrêté du 13 brumaire dernier par lequel le représentant Reverchon a prononcé des destitutions et remplacements provisoires, du 17 frimaire an quatre de la République française une et indivisible*, Paris, Imprimerie de la République, 2 pages ; *Les administrateurs du département de la Loire destitués par Reverchon, commissaire du gouvernement, au Directoire exécutif*, Paris, imprimerie de la rue des Petits-Augustins, s.d. [an IV], 12 pages, signé par Courbon-Saint-Genest et F.-M. Vissaguet, cinq exemplaires, remis au Directoire par les auteurs le 17 frimaire an IV ; trois affiches imprimées de l'an III pour démentir les accusations de royalisme par Reverchon contre les administrateurs du département, intitulées *Liberté Égalité*. *Les administrateurs du département de la Loire à leurs concitoyens*, Feurs, 23 floréal an III, Magnein, imprimeur du département, *Liberté Égalité*. *Arrêté du directoire du département de la Loire du 26 prairial an trois de la République française une et indivisible*, Feurs, imprimerie des héritiers Magnein, imprimeur du département, sur la surveillance par les municipalités des fonctionnaires destitués après le Neuf-Thermidor, et *Les autorités constituées de Mont-Brison à leurs concitoyens*, Montbrison, imprimerie du département [floréal] an III ; copie d'un rapport du directoire du département de fructidor an III au Comité de salut public sur un soulèvement royaliste avec abattage de l'arbre de la liberté fomenté par le curé réfractaire de Chevières ; adresses d'habitants contre la destitution des administrateurs par Reverchon, en majorité en doubles envoyées au Directoire et au ministre de l'Intérieur : communes de Civens, une dizaine de signatures, Cottance et Rozier [-en-Donzy] à la suite, environ 40 et 30 signatures, Feurs, environ 40 signatures, Gumières, environ 15 signatures, Pouilly-lès-Feurs, environ 40 signatures, Saint-Barthélemy-Lestra, environ 15 signatures, et Violay, environ 25 signatures, et note sur la chemise du dossier sur la perte d'autres adresses, notamment des cantons de Saint-Bonnet-le-Château et Sury [-le-Comtal] (frimaire an IV) ; réponses, par le député Duguet et Vissaguet, aux accusations de Reverchon contre le premier d'avoir, comme maire de Montbrison, fait enlever par une troupe royaliste les canons offerts par la Convention à la commune de Feurs pour la récompenser d'avoir marché contre les rebelles lyonnais, et contre les administrateurs centraux d'avoir livré de la poudre aux membres de la conspiration de Bésignan (pluviôse an IV) ; protestation du commissaire municipal provisoire de Feurs remplacé par Reverchon (brumaire an IV)

AF/III/298, dossier 1181, pièces 70-71 : liste, rédigée par le ministère de l'Intérieur pour le Directoire, de pièces provenant de l'administration centrale, en majorité non conservées ici, s.d. ;

AF/III/298, dossier 1181, pièces 72-150, autres pièces sur les activités du commissaire du gouvernement Reverchon dans le département, notamment lettres de lui au Directoire et aux ministres de l'Intérieur et de la Police générale (vendémiaire an IV-brumaire an V), dont : rapport de Reverchon au Directoire sur ses premières mesures dans le département, Roanne, 26 brumaire an IV, apostillé : *écrire au c<sup>re</sup> en lui recommandant d'allier à une conduite ferme et républicaine beaucoup de prudence et surtout l'exorter à l'observation des lois* ; *Arrêté de l'administration du département de la Loire du 29 vendémiaire an IV* pour l'organisation des assemblées primaires de brumaire an IV, affiche, Montbrison, Mathison, Pellisson fils et Jusserand, imprimeurs du département ; lettre des députés Duguet, Forest, Meaudre et Praire à Reubelln chargé des affaires du département, lui demandant de hâter son rapport au Directoire (frimaire an IV) ; plainte de la municipalité de Saint-Étienne contre Reverchon (frimaire an IV) ; copies manuscrites envoyées par l'administrateur central Ferrand au Directoire d'arrêtés de l'administration centrale sur des vols dans un dépôt d'effets publics à Boën et contre les députés Duguet, protecteur d'un réquisitionnaire lorsqu'il était maire de Montbrison, et Meaudre et Praire au sujet de leurs quotes-parts de l'emprunt forcé (ventôse an IV) ; dénonciation par Descombes, commissaire municipal de Feurs, contre Duguet-Dubullion, frère du député Duguet, commandant la garde nationale de Montbrison ayant marché sur Feurs à la tête des assommeurs en l'an III (ventôse an IV) ; adresse de patriotes de Feurs au Directoire défendant les opérations de Reverchon contre les administrateurs royalistes nommés en l'an III par le représentant en mission Richou, une dizaine de signatures, dont Denombert, commissaire municipal, et Perrinet, lieutenant de gendarmerie (ventôse an IV) ; lettre de Reverchon, de Mâcon, au Directoire proposant de remplacer le commissaire central de la Loire Gaulne, négligeant la publication des instructions du gouvernement, par Saindidier, ex-secrétaire de Reverchon, commissaire municipal de Charlieu (8 germinal an IV) ; observations sur la situation du département adressées par les députés Béraud, Duguet, Forest, Meaudre et Praire à Merlin de Douai, ministre de la Police générale chargé du rapport à faire au Directoire (germinal an IV) ; adresse anonyme de Montbrison au Directoire pour réintégrer les anciens administrateurs, datée *21 mai v. s.* ; *Mémoire sur le département de la Loire adressé au Directoire exécutif par les représentants du peuple Meaudre, Duguet et Praire*, Paris, Imprimerie nationale, s.d. [thermidor an IV], 40 pages, lettre d'envoi au Directoire, brouillon et minute au net d'analyse par les bureaux du Directoire avec arguments en faveur de Reverchon en synoptique, et observations de Reverchon sur ce mémoire (thermidor an IV) ; copie transmise au Directoire par les députés Meaudre et Praire d'une délibération du tribunal civil sur la non-célébration de la fête du Dix-Thermidor par la municipalité de Montbrison et rapport du commissaire central Ferrand au Directoire expliquant l'absence de solennité par le manque de fonds et joignant le

<sup>4</sup> Jean-Baptiste Ferrand, notaire à Boën, nommé commissaire central en l'an IV, élu aux Cinq-Cents en l'an VI par les deux assemblées électorales du département toutes deux invalidées, réélu et admis au même conseil en l'an VII.

procès-verbal de la fête du Dix-Août (thermidor-fructidor an IV) ; brouillon d'un rapport du ministre de la Police générale pour confirmer les destitutions faites par Reverchon, s.d. [début de l'an V] ; fiche d'analyse au verso d'une expédition non signée d'arrêté du Directoire sur formulaire imprimé des minutes d'arrêtés confirmant le commissaire municipal provisoire de la Rixouse du 26 fructidor an IV

AF/III/298, dossier 1181, pièces 151-267, fonctions administratives : listes de candidats présentées l'une par les députés Béraud, Duguet, Forest, Meaudre et Praire et l'autre par leur collègue Vitet, plainte de Béraud de n'avoir pas été consulté sur les nominations à faire dans son département, rapport du ministre de l'Intérieur au Directoire sur les observations du commissaire central Gaulne sur les nominations et lettre de Ferrand sur la situation du département (brumaire-fructidor an IV) ; Boën : conflit entre le commissaire municipal provisoire Hodin et l'agent municipal Chirat, le premier accusé d'être déserteur et d'avoir chanté le *Réveil du peuple* au sortir d'une orgie, et le second accusé de visites domiciliaires nocturnes irrégulières (frimaire-germinal an IV) et lettre du commissaire municipal Binoud au Directoire contre la suspension par l'administration centrale du président de la municipalité et des agent et adjoint du chef-lieu pour avoir voulu renvoyer aux armées l'ex-commissaire Hodin destitué en prairial (fructidor an IV) ; Charlieu : réclamation de l'agent municipal contre sa suspension comme royaliste et rapport du ministre de la Police générale sur son séjour à Paris (vendémiaire an V) ; Feurs : arrêtés de Reverchon remplaçant la municipalité et le commissaire municipal provisoire par Descombes-Montmeilleux (2 ventôse an IV) et rapport de ce dernier sur un mouvement à Cottance contre l'arrestation d'un déserteur par les gendarmes (germinal an IV) ; Le Chambon [-Feugerolles] : arrêté de Reverchon nommant un commissaire municipal provisoire (ventôse an IV) ; Montbrison : suspension du président de la municipalité *extra muros* pour refus de prêter serment (ventôse an IV) ; Pélussin : démission du commissaire municipal provisoire (pluviôse-ventôse an IV) ; Saint-Chamond : protestation contre un arrêté de Reverchon refusant la constitution d'une municipalité particulière pour la ville, commune de plus de 5 000 habitants, parmi les pièces jointes : tableau de population du canton dressé par la municipalité en brumaire an IV, extrait certifié par Camus, garde des Archives nationales, du tableau de population du district de Saint-Étienne de l'an III (ventôse an V) et lettre de la municipalité *extra muros* demandant la nomination de son commissaire (nivôse an IV) ; Saint-Étienne : copie conforme d'un arrêté du Directoire du 23 pluviôse an IV<sup>1</sup> confirmant la nomination de la municipalité par Reverchon et démission de Benoît Sauvage, président nommé précédemment par Reverchon, quittant la ville pour diriger une papeterie (germinal-prairial an IV), et de trois des administrateurs confirmés par le Directoire calomniés comme brigands dans un article, copié, du journal *La Feuille du jour* (floréal-thermidor an IV) ; Saint-Germain-Laval : arrêté de Reverchon nommant un commissaire municipal et remplaçant les agent et adjoint municipaux de Saint-Georges [-de-Baroille] escortant en armes les prêtres réfractaires, et protestation du président de la municipalité contre le considérant de cet arrêté affirmant que le canton est un refuge d'assommeurs (ventôse an IV) ; arrêtés de Reverchon nommant des commissaires municipaux à Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Paul [-en-Jarez] et Villemontais (4 ventôse an IV) ; candidature au poste de commissaire municipal de Valbenoîte<sup>2</sup> (nivôse-pluviôse an IV)

AF/III/298, dossier 1181, pièces 238-268, fonctions judiciaires : arrêtés de Reverchon remplaçant le président du tribunal criminel, l'accusateur public et des juges au tribunal civil (4 ventôse an IV) ; candidature de David, de Montbrison, greffier du tribunal criminel destitué par Richou en l'an III, à un poste judiciaire, adressée à Reubell (frimaire an IV) ; justices de paix : Boën, démission du juge (germinal-thermidor an IV) ; Feurs : protestation du juge suspendu par Reverchon, s.d. [début de l'an IV] et arrêté du même suspendant un assesseur (4 ventôse an IV) ; Maclas : demande de confirmation par un notaire élu juge (frumaire-nivôse an IV) ; Pélussin : présentation par le commissaire municipal d'un candidat remplaçant le juge démissionnant pour rester notaire (germinal an IV) ; Saint-Chamond *extra muros* : plainte du juge suspendu et remplacé par Reverchon en pluviôse et n'ayant reçu qu'une expédition de son arrêté sans les considérants (floréal an IV) ; Saint-Étienne : arrêté de Reverchon remplaçant le juge de la section de la Paix pour défaut d'âge (25 pluviôse an IV) ; Saint-Symphorien-de-Lay : feuille de travail du ministre de la Justice pour remplacer le juge démissionnaire (thermidor an IV)

AF/III/298, dossier 1181, pièces 269-278, Saint-Étienne, documents sans rapport avec les nominations : arrêté de Reverchon renvoyant aux armées les jeunes gens de la première réquisition qui ne seraient pas employés à la manufacture d'armes continuellement depuis le début de l'an III (12 pluviôse an IV) ; lettre du même au ministre de la Police générale sur la mauvaise situation de cette manufacture, dont il a renouvelé le conseil d'administration, et la nécessité de remplacer l'agent du gouvernement près cette manufacture royaliste (10 ventôse an IV) ; démission de Meynier, membre de l'administration des armes de la ville nommé par Reverchon (germinal an IV) ; procès-verbaux du détachement de la 16<sup>e</sup> demi-brigade cantonné en ville sur des désordres royalistes : arrachage d'affiches publiques, chant du *Réveil du peuple*, cris : *À bas les crapauds bleus ! À bas les mathévons ! Vive les royalistes* (4 germinal, nuits des 27 à 28 germinal, 26 à 27 floréal et 3 à 4 prairial an IV) ; lettre du républicain Joseph Reynard, armurier à Saint-Étienne, détenu à Montbrison, à Reverchon (fructidor an IV)

<sup>1</sup> Publié par *Debidour*, tome I, page 592.

<sup>2</sup> Auj. : commune de Saint-Étienne.

AF/III/298, dossier 1181, pièces 279-280 : lettre de Barge-Constant, commissaire municipal de Saint-Rémy-sur-Durolle<sup>1</sup> remplacé par Buisson-Bodiment, beau-frère du député Rudel, demandant une place dans le département de la Loire (fructidor an IV)

AF/III/298, dossier 1182, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Loir-et-Cher et Haute-Loire à Lot-et-Garonne, et éléments sur la Gironde, les Landes et l'Isère  
an IV-an V

347 pièces.

Pièces 1-37 : Loir-et-Cher

an IV-an V

Pièces 1-6 : liste de candidats aux postes administratifs et judiciaires envoyée par le commissaire central Venaille<sup>2</sup> au Directoire et au ministre de l'Intérieur (nivôse an IV)

pièces 7-21, fonctions administratives : feuille de travail du ministre de l'Intérieur pour nommer des commissaires municipaux (messidor an IV) et lettre de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère, à Lagarde (vendémiaire an V) ; Bracieux : délibération municipale demandant au Directoire de nommer un agent municipal à Fontaines [-en-Sologne] après refus des citoyens pressentis (vendémiaire an V) ; Mondoubleau : feuille de travail du ministre de l'Intérieur pour confirmer le commissaire municipal provisoire (fructidor an IV) ; candidatures individuelles : du constituant Binot, chef de bureau au district de Nantes, marié à une fille de colons de Saint-Domingue, venu à Blois essayer de faire du commerce, transmise par le député Defermon à La Revellière-Lépeaux<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; Caillon, de Blois, ex-greffier du tribunal criminel, candidat conservateur des Eaux et Forêts du département, s.d. [an IV], billet joint des députés Garnier de Saintes et Grégoire ; Jacques Petit, de Mondoubleau, directeur des aides d'Orléans puis receveur du district de Mondoubleau (frimaire an IV)

pièces 22-37, fonctions judiciaires : feuille de travail du ministre de la Justice pour nommer un juge et des suppléants au tribunal civil (pluviôse an V) ; adresse de républicains de Blois au Directoire contre les juges du tribunal criminel royalistes, s.d. [début an IV], environ 60 signatures ; justices de paix : présentation par le commissaire central Venaille de candidats juges de paix à Blois, remplaçant Petit, nommé commissaire près le tribunal correctionnel, et à Savigny [-sur-Braye] (nivôse an IV) ; Chaumont [-sur-Tharonne] : demande de confirmation du juge élu depuis six mois, s.d. [an IV] ; Montoire [-sur-le-Loir] : adresse d'habitants pour remplacer le juge, notaire, par le greffier, environ 50 signatures<sup>4</sup> (nivôse-pluviôse an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 38-55, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Haute-Loire

an IV

Pièces 39-41 : lettres de Poulitier, commissaire du gouvernement dans la Haute-Loire, au Directoire, sur la situation politique du département et l'intérêt d'y envoyer l'adjudant général Grillon et envoyant des listes non jointes de nominations dans les districts de Brioude et du Puy [-en-Velay], et lettre après son retour à Paris à Carnot sur les départements de la Corrèze et de la Haute-Loire<sup>5</sup> (brumaire-frimaire an IV)

pièces 42-44 : *Convention nationale. Rapport du représentant du peuple Faure de la Haute-Loire à la Convention nationale pour servir de suite à ceux déjà faits l'an 2 de la République en justification de sa conduite incriminée par son collègue J. B. Lacoste & ses agens*, Paris, Imprimerie nationale, floréal an III, 216 pages en cahiers non reliés : envoi de Faure au Directoire pour servir aux nominations à faire dans la Meurthe<sup>6</sup> (brumaire an IV)

<sup>1</sup> Commune dite ici Saint-Rémy-sur-Thiers et localisée dans le département de la Loire au lieu de celui du Puy-de-Dôme sur l'analyse.

<sup>2</sup> Pierre-Étienne Venaille, conventionnel de Loir-et-Cher, nommé commissaire central le 29 brumaire an IV et destitué le 9 messidor suivant (*Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*), élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VI, nommé commissaire central de nouveau le 28 messidor an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX).

<sup>3</sup> Jacques Binot, député du clergé de la sénéchaussée de Nantes aux États généraux. Jacques Defermon des Chape-lières, député du tiers état de la sénéchaussée de Rennes, conventionnel d'Ille-et-Vilaine puis député de ce département aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, ensuite commissaire à la Trésorerie nationale.

<sup>4</sup> Cachet de cire rouge légendé CANTON DE MONTOIRE, trois exemplaires (pièces 31, 32 et 36).

<sup>5</sup> Sur papier à en-tête LIBERTÉ ÉGALITÉ CONSTITUTION PATRIOTISME POULTIER, REPRESENTANT DU PEUPLE DELEGUE PAR LE GOUVERNEMENT DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE (3 exemplaires).

<sup>6</sup> Balthazar Faure, conventionnel de la Haute-Loire, représentant en mission dans la Meurthe élu par ce département aux Cinq-Cents, puis par la Haute-Loire aux Anciens en l'an VI. Son rapport ne concerne que les départements de l'Est.

pièces 45-46 : lettre écrite de Paris par le conventionnel Lemoyne démissionnant du poste de commissaire central de la Haute-Loire, note au crayon sur l'analyse jointe *Ne paraît pas avoir été nommé à l'emploi dont il donne sa démission*<sup>7</sup> (frimaire an IV)

pièces 47-55 : note de Faure sur des candidats commissaires municipaux en Haute-Loire, s.d. ; démission du maire de Bas [-en-Basset] et de l'agent municipal de Monistrol [-sur-Loire] (frimaire an IV et s.d.) ; nomination d'un assesseur du juge de paix de Langeac (ventôse an IV) ; lettre du nommé Pistil, de Chaniat, ex-administrateur du département, à un destinataire non désigné, sur les qualités nécessaires aux commissaires du gouvernement (frimaire an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 56-57, Isère : envoi par Flassan, employé des Relations extérieures, à un membre du Directoire, d'un certificat de la municipalité de Meylan à l'appui de la candidature d'Hugues-An-toine Pison-Duverney fils au poste de commissaire municipal (brumaire an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 58-113, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Loire-Inférieure

an IV-an V

Pièces 58-75 : liste par l'administration centrale de candidats présidents des municipalités de cantons où les assemblées primaires n'ont pas pu se tenir ou dont les élus ont démissionné (nivôse-pluviôse an IV) ; relevé par le bureau des nominations des dates de rapports de nomination de municipalités du département en l'an IV au dos de listes de candidats dans l'Ariège et la Drôme ; rapports du ministre de l'Intérieur au Directoire sur des candidatures aux postes administratifs et judiciaires présentées par A.-F. Le Tellier, ex-commissaire du gouvernement en Loire-Inférieure et en Vendée (17 brumaire et 27 frimaire an V) et fiches et brouillons de rapports du ministre de l'Intérieur<sup>2</sup>;

pièces 76-94, fonctions administratives : feuille de travail du ministre de l'Intérieur pour nommer un commissaire municipal d'Ancenis et confirmer celui de Sion [-les-Mines] (21 fructidor an IV) ; accusé de réception de l'arrêté du 1<sup>er</sup> fructidor an IV nommant le président de la municipalité de Bourgneuf [-en-Retz] ; lettre de l'agent municipal de Derval demandant au Directoire s'il peut exercer bien qu'un de ses frères réclame sa radiation définitive de la liste des émigrés (nivôse an IV) ; candidatures individuelles : Bricard aîné, procureur au présidial puis défenseur officieux à Nantes<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; Kermen, de Nantes, juge écarté après le Neuf-Thermidor, adresse à La Revellière-Lépeaux<sup>4</sup> (fructidor an IV) ; Raphaël, du Pouliguen (brumaire an IV) ; David Vaugeois, ex-accusateur public du tribunal militaire du 2<sup>e</sup> arrondissement de l'armée de l'Ouest à Nantes, présenté par son frère le conventionnel Gabriel, commissaire du Directoire près la 3<sup>e</sup> municipalité de Paris (pluviôse an IV)

pièces 95-113, fonctions judiciaires : *Phelippes-Tronjolly, président du tribunal criminel du département de la Loire-Inférieure élu au premier tour de scrutin, installé et, quoique non démis, aujourd'hui sans présidence et sans fonctions, à l'assemblée législative, au Directoire exécutif, à la République française et à ses concitoyens*, affiche, Nantes, 13 frimaire an IV, deux exemplaires : protestation pour avoir été démis de ses fonctions comme beau-frère d'un prêtre assassiné aux Vans en 1792 et inscrit plus tard sur la liste des émigrés du district d'Ancenis<sup>5</sup> ; lettre du commissaire près les tribunaux Boulay-Paty rappelant au ministre de la Justice des nominations à faire au tribunal civil (nivôse an V) ; feuilles de travail de ce ministre sur la nomination d'un juge à ce tribunal et le remplacement de Boulay-Paty et de Raingear, commissaire près le tribunal correctionnel de Paimbœuf élus députés<sup>6</sup> (ventôse an V et s.d. [après germinal an VI]) ; candidatures individuelles : Saulnier, procureur-syndic du district de Redon, commissaire près le tribunal de commerce de Nantes, notes des députés Le Breton et Rallier (frimaire an IV) ; et juges de paix d'Ancenis, Guérande, Mesquer et Rougé : candidature de l'ex-juge réfugié à Rennes, présentée par lettre du député des Côtes-du-Nord Gauthier, de Pontrieux (nivôse-thermidor an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 114-240, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Loiret

an IV-an V

<sup>7</sup> *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* précise n'avoir pu vérifier si le conventionnel Jean-Claude Lemoyne avait été nommé commissaire central.

<sup>2</sup> Ces rapports, fiches et brouillons ne donnent aucun nom de personnes.

<sup>3</sup> Cachet personnel de cire rouge à l'initiale B.

<sup>4</sup> Cachet personnel de cire rouge légendé REPUBLIQUE FRANCAISE.

<sup>5</sup> François-Anne-Louis Phélippe dit Tronjolly, affirmant avoir été le premier à dénoncer les excès des commissions révolutionnaires de Nantes et le représentant en mission Carrier (voir *Les Archives du Directoire*, tome I, page 203, note 2).

<sup>6</sup> Pierre Boulay-Paty et François-Yves Raingear, respectivement élus aux Cinq-Cents et aux Anciens.



Pièces 114-118 : tableau de nominations provisoires par l'administration centrale en remplacement de démissionnaires en brumaire an IV : commissaire près les tribunaux et substitut, commissaires municipaux : Artenay, Bazoches [-les-Gallerandes], Boynes : Perthuis, secrétaire du district de Pithiviers, Épièdes [-en-Beauce] : Lacour, notaire à Charsonville, Neuville [-aux-Bois], Orléans, Poilly [-lez-Gien] : Soutain, administrateur du district de Gien, Rebréchien, Vrigny ; observations de Lablée, procureur-syndic du district de Pithiviers, contre le député Mersan et d'autres royalistes : Trumeau, administrateur du département, son neveu Devilliers, notaire, commissaire municipal provisoire de Puiseaux, et ses autres créatures Baudichon, Marteau et Varin de La Marre, commissaires municipaux provisoires de Loury, Chilleurs [-aux-Bois] et Sermaises, Morin, élu agent municipal de Thignonville par une assemblée de trois personnes, et Perret-Maisonneuve, administrateur du district de Pithiviers, actuellement garde-magasin de la contribution foncière, s.d. [an IV] ; lettre d'envoi par le commissaire central Labbé à Lombard-Lachaux d'un tableau de candidatures non joint d'après une annotation au crayon (nivôse an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 119-179, fonctions administratives : lettre de l'administration centrale au Directoire pour rétablir l'atelier monétaire d'Orléans (floréal an IV) ; démission de l'adjoint municipal de Boynes (nivôse an IV) ; plainte de Minot, administrateur du district de Montargis, agent municipal de Châtillon-Coligny<sup>1</sup>, auprès de Barras, contre la nomination de royalistes commissaires municipaux dans le district (brumaire an IV) ; Gien : dossier sur le remplacement de quatre des cinq administrateurs municipaux élus en l'an IV refusant, dont rapport du ministre de l'Intérieur du 18 germinal an IV et lettre du conventionnel Guérin proposant également des candidats commissaires municipaux à Coullons et Poilly [-lez-Gien] (brumaire an IV-vendémiaire an V) ; liste de membres de la municipalité d'Ouzouër-sur-Trézée à confirmer envoyée par le même à Lombard-Lachaux (thermidor an IV) ; Pithiviers : copies de lettres de l'administration centrale demandant au commissaire municipal et à la municipalité de faire remonter les cordes des cloches et remettre les clés des clochers aux agents municipaux, de réserver les presbytères au logement des instituteurs ou au soulagement des indigents et de faire partir les ecclésiastiques qui y sont logés, correspondance entre la municipalité, l'administration centrale et le ministre des Finances sur les dégrèvements des contributions, et dénonciation par deux citoyens des irrégularités de l'assemblée primaire ayant rejeté la constitution de l'an III (an IV) ; Sermaises : copies de lettres de l'administration centrale à la municipalité sur la levée des chevaux et aux agents municipaux d'Audeville et Intville [-la-Guétard] instituteurs particuliers (ventôse-floréal an IV) ; Tavers : candidatures d'un agent et d'un adjoint municipaux (nivôse an IV) ; commissaires municipaux (candidatures sauf exception) : Artenay (messidor an IV), Beaugency *extra muros* : Johanneton-Tardy, président du tribunal du district (floréal an IV), Châtillon-Coligny : Vallat, juge au tribunal du district de Montargis, présenté par les députés Bézard et Colaud-La Salcette<sup>2</sup> (frimaire an IV), et autre candidature adressée à Carnot (pluviôse an IV), Corbeilles : note du député Henry-Larivière<sup>3</sup>, La Ferté-Saint-Aubin<sup>4</sup> : dénonciation du commissaire provisoire, garde du Roi, par l'instituteur (floréal an IV), Pithiviers : Venard, recommandé par son parent Charliou, camarade retiré de l'armée du fils de Reubell<sup>5</sup> (brumaire an IV), Poilly [-lez-Gien] : arrêté de l'administration centrale du 14 ventôse an IV levant le séquestre des biens de Pierre-Étienne-Achille de Rancourt, père d'Achille-Michel de Rancourt, receveur de l'élection de Gien, et de Derancourt de Villiers, commissaire municipal de Poilly nommé par le Directoire, envoi du commissaire central Labbé à Lombard-Lachaux (floréal an IV), Sermaises : Varin-Delamarre, présenté à Fain, « *chef du secrétariat du Directoire* » par le nommé La Taille, d'Audeville (vendémiaire an V) ; candidatures individuelles : Bagneris, d'Orléans, officier blessé à la bataille de Cholet en l'an II, s'adressant à Reubell (brumaire an IV) ; Chevreuil, d'Orléans, ex-employé du département et président de la société populaire, s'adressant à Lombard-Lachaux<sup>6</sup> (nivôse an IV) ; Auguste Coüet, président du district de Montargis (pluviôse an IV) ; Despommiers, administrateur de ce district, présenté par ses ex-collègues Appert, Ballon, commissaire municipal de Montargis, Boulland et Huette, à Lombard-Lachaux (ventôse an IV) ; Jean-Baptiste Faure, maître de pension puis juge et administrateur du district d'Orléans (ventôse an IV) ; Nazon, originaire du département, propriétaire à Saint-Domingue retiré à Suresnes depuis 1790 pour maladie, demande transmise par Chabeuf (an IV) ; Vinson, maire d'Orléans puis administrateur du district, présenté par Sevestre, messenger d'État<sup>7</sup> (s.d.) ;

AF/III/298, dossier 1182, pièces 180-229, fonctions judiciaires : listes de candidats juges et suppléants au tribunal civil en partie présentés par le député Porcher<sup>8</sup> avec des candidats juges de paix de Beaugency et Olivet (ventôse an IV) ; lettre d'envoi par le ministre de la Justice d'un tableau de candidatures non joint (floréal an IV) ; justices de paix (juges sauf exception), Aschères [-le-Marché] : demande de remplacement d'un as-

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire : Châtillon-sur-Loing, également employé plus loin.

<sup>2</sup> Rien ne permet d'expliquer pourquoi ces députés étrangers au département interviennent ici.

<sup>3</sup> Même observation pour Henry-Larivière, député du Calvados à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents condamné à la déportation en fructidor an V.

<sup>4</sup> Ici La Ferté-sur-Cosson ci-devant Lowendal.

<sup>5</sup> Le futur général Jean-Jacques Reubell, alors chef de bataillon.

<sup>6</sup> Cachet personnel de cire rouge.

<sup>7</sup> Joseph-Marie-François Sevestre de La Metterie, conventionnel d'Ille-et-Vilaine, commissaire des comités de la Convention en Indre-et-Loire et dans le Loiret en vendémiaire an IV.

<sup>8</sup> Gilles-Charles Porcher, député de l'Indre à la Convention, aux Cinq-Cents puis aux Anciens à partir de l'an VII, représentant en mission en Indre-et-Loire, en Loir-et-Cher et dans le Loiret en l'an III.

sesseur nommé commissaire municipal (s.d.) [an IV, après mi-germinal] ; Beaugency : expédition non signée d'un arrêté du Directoire du 7 floréal an IV remplaçant Debaschet-Aubry, sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV, par Turpetin, greffier du tribunal civil, deux exemplaires sur papier à en-tête et vignette gravée, lettre de ce dernier et correspondance entre Baschet, juge au tribunal civil, et le nommé Bertin, sur la situation de Baschet-Aubry, frère du premier (floréal an IV-brumaire an V) ; Boiscommun : lettre de Paul-Marie-François Pichon, oncle d'un religieux profès inscrit sur la liste des émigrés, pour être conservé comme ayant constamment exercé des fonctions publiques et candidature de Jude, directeur des aides d'Ingré (ventôse an IV), et lettres du commissaire municipal sur Gitonville, conservateur des Hypothèques à Pithiviers, nommé juge sous le nom de Pitonville (messidor an IV) ; Châteauneuf-sur-Loire : candidatures pour remplacer un démissionnaire, dont Fiacre Bidault, notaire (messidor an IV) ; Corbeilles : liste de candidats assesseurs soumise par le juge (ventôse-prairial an IV) ; Épièdes [-en-Beauce] : candidatures présentées par le député Pelé<sup>1</sup> et le commissaire municipal à la place de Lemaire, optant comme notaire (nivôse-pluviôse an V) ; Olivet : expédition non signée d'un arrêté du Directoire de floréal an IV remplaçant le juge sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV, deux exemplaires sur papier à en-tête et vignette gravée (floréal an IV) ; Orléans : candidature de Dutet, commissaire de police (germinal-floréal an IV) ; Saint-Maurice-sur-Fessard<sup>2</sup> : remplacement d'assesseurs (nivôse an IV-frimaire an V) ; candidature à un poste judiciaire de Charles-Jacques Goullus-Pryvé, greffier du tribunal correctionnel d'Orléans puis du tribunal civil du Loiret, patriote persécuté retiré à Paris, dont adresse à un destinataire non désigné l'ayant connu lors de son long séjour à la Haute Cour de Justice d'Orléans<sup>3</sup>, fiche *département du Loiret, au c<sup>en</sup> Reubel*, et notes des députés Delagueulle, Guimberteau, qui confirme que, lors de sa mission à Tours, Goullus-Pryvé était venu d'Orléans pour aider à combattre les rebelles et avait été envoyé porter des messages aux représentants en mission à Saumur, et Pelé (brumaire an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 230-240, autres affaires : observations de Louis-Charles Duval-Nerville, d'Orléans, officier invalide, sur les dilapidations des forêts d'Orléans, de Montargis et de Fontainebleau, proposant de supprimer les droits de gruerie (germinal an IV), pièces jointes : *Pétition à la Convention nationale*, signée du député Bézard et de Duval, officier, [Paris], imprimerie Celère, s.d. [1793], 6 pages, et copie manuscrite de ce texte, *Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés au nom du comité de législation par F. S. Bézard, représentant du peuple, sur la pétition de plusieurs citoyens du Loiret relative aux droits de gruerie, graitie et ségrairie imprimés par ordre de la Convention*, [Paris], Imprimerie nationale, s.d., 7 pages, et *Extrait littéral du Journal du Soir rédigé par Étienne Feuillant, de la rue de Chartres, du 21 août 1792, séance de la nuit du Lundi au Mardi 21 août 1792*, 4 pages, signé Duval, officier, [Paris], imprimerie Celère, s.d. ; intervention d'un signataire non identifié de Neuville [-aux-Bois] auprès de Lombard-Lachaux pour un réquisitionnaire (nivôse an IV) ; candidature de Johanneton-Tardy président du tribunal du district de Beaugency, commissaire près les tribunaux (brumaire an IV) ; demande de remise de taxe par un particulier d'Huisseau [-sur-Mauves] ;

AF/III/298, dossier 1182, pièce 241 : lettre du conventionnel d'Eure-et-Loir Deronzières, de Janville, à un de ses collègues non désigné sur une pétition du nommé Masure et pour demander une place dans les finances<sup>4</sup> (nivôse an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 242-290, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Lot

an IV-an V (vendémiaire)

Pièces 242-257, situation politique du département en l'an IV : observations du nommé Pecholier, de Caussade, sur la scission de l'assemblée électorale et la nomination de commissaires du Directoire terroristes (brumaire an IV), et de Simon Chabrilly, ancien volontaire au 2<sup>e</sup> bataillon du département, employé du Timbre à Cahors, sur le mauvais esprit dans le département, adresse aux Cinq-Cents renvoyée au Directoire (frimaire an IV) ; rapports de Roux-Fazillac, agent du Directoire pour le recrutement dans la 20<sup>e</sup> division militaire<sup>5</sup>, sur la situation du département : attaque contre des fonctionnaires publics à Caylus ayant causé un mort, proposition de nommer Jeanbon-Saint-André commissaire central, mise en garde contre le constituant Faydel, susceptible de prendre la tête d'une insurrection royaliste (pluviôse-ventôse an IV) ; preuves de la ramification de la conspiration de Babeuf dans le département envoyées par les députés Brugous, Salgues et Sallèles : propos du général Ambert<sup>6</sup> et du commissaire central Souilhié (ici: Soulhès), mise au voix d'égorger 20 personnes dans un comité tenu aux Carmes de Cahors, avec liste des assassins, dont le député Cledel, le

<sup>1</sup> Il recommande un candidat de Villamblain, sa commune de naissance.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Saint-Maurice-sur-Bezonde. Ces cinq pièces, localisées dans l'Isère sur l'analyse de la première, ont été retirées du carton AF/III/297 en 2007.

<sup>3</sup> Sans doute La Revellière-Lépeaux, juré à cette Haute Cour durant la Législative.

<sup>4</sup> Voir aussi plus haut sa candidature au poste de substitut du commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation (AF/III/297, dossier 1178, pièces 151-152).

<sup>5</sup> Pierre Roux-Fazillac, général, député de la Dordogne à la Législative et à la Convention.

<sup>6</sup> Le général Jean-Jacques Ambert, né à Saint-Céré, alors en service à l'armée de Rhin-et-Moselle d'après *Six*, ce qui permet de supposer qu'il se trouvait en congés dans son département d'origine.

commissaire central Souilhié, Lagarde, président de la municipalité de Cahors, les nouveaux administrateurs centraux Izarn-Capdeville, Lachèze et Martin, et trois prêtres professeurs à l'école centrale (prairial an IV), note du secrétaire général du Directoire Lagarde *À envoyer d'abord au bureau des nominations du département du Lot pour y prendre les noms des fonctionnaires publics inculpés, puis à envoyer au ministre de la Police générale* ; lettre du député Sallèles, en congés à Cahors, à Carnot pour réintégrer les anciens administrateurs du département (messidor an IV)

pièces 258-285, fonctions administratives, Cazillac : procès-verbaux des assemblées communales des 15 brumaire et 1<sup>er</sup> frimaire an IV envoyés par le secrétaire de la seconde après démission de l'agent et l'adjoint élus pour remplacer les premiers, non inscrits au rôle des contributions foncières<sup>1</sup> (frimaire an IV) ; Lauzerte : lettre de Pertenais, président de la municipalité, contre la réintégration de l'adjoint du chef-lieu frère de prêtre émigré, avec copie de la déclaration de déportation volontaire en Espagne du 12 septembre 1792, et copie d'une délibération municipale de pluviôse an IV prouvant que l'ancien président destitué, lui-même prêtre, était protecteur d'un prêtre réfractaire (an IV) ; adresse de patriotes de Montauban au Directoire donnant une liste de candidats à la municipalité et à la justice de paix, environ 120 signatures (ventôse an IV) ; demande de poste de commissaire central ou municipal de Montauban ou dans les finances de François Bernier, joignant une liste de ses mémoires rédigés pour les assemblées, un mémoire sur le retrait des assignats, et un extrait de procès-verbal de remise des papiers de l'intendance en septembre 1790 énumérant toutes ses attributions comme chef du département des finances de l'intendance (brumaire an IV) ; adresse de Cairel, de Laspeyrières (commune de Belmontet), contre les prêtres élus agents et adjoints et contre les intrigants habitant les chefs-lieux de cantons et se faisant élire agents et adjoints dans les autres communes (nivôse an IV) ; demande de poste par Jean-Philippe Calmels, ex-professeur au collège de Montauban, prêtre marié, adressée en deux exemplaires à Carnot et à Reubell (brumaire an IV) ; intervention des conventionnels Blaviel, Cavainac, Cleedel, Monmayou et Sartre auprès des Comités de salut public et des finances réunis pour Jean-Joseph Jauberthon, de Martel, ex-agent de change (s.d.) ;

pièces 286-290, fonctions judiciaires : demandes de nomination d'assesseurs de juges de paix à Lafrancaise (vendémiaire an V) et Moissac (pluviôse an IV)

AF/III/298, dossier 1182, pièces 291-344, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Lot-et-Garonne

an IV

Pièces 291-316, fonctions administratives, Agen : demande de désignation du président de la municipalité *extra muros* par l'agent municipal de Pont-du-Casse en faisant fonction (floréal an IV) ; Lamagistère : démission du commissaire municipal provisoire Deger, agent municipal de Saint-Jean-de-Thurac et notaire, et de l'agent municipal de Saint-Romain [-le-Noble] (pluviôse-germinal an IV) ; Lévigac [-de-Guyenne] : dénonciation contre le commissaire municipal provisoire protégeant les réquisitionnaires (s.d.) ; Meilhan [-sur-Garonne] : demande de désignation du président de la municipalité par l'agent municipal du chef-lieu en faisant fonction, avec liste de citoyens ayant exercé des fonctions à la désignation du peuple, dont les constituants Lafargue, assesseur du juge de paix, et Nairac (s.d.) ; Montjoi : adresse d'habitants pour remplacer l'agent municipal terroriste, environ 40 signatures (s.d.) ; Puymirol : dénonciation par les anciens officiers municipaux contre deux royalistes exclus par l'assemblée primaire (brumaire an IV) ; Tonneins : dénonciation contre des royalistes (brumaire an IV) ; candidatures individuelles : Frix-Faget, candidat commissaire municipal de Nérac (brumaire an IV) ; Antoine Ladieudye, officier de santé père de 8 enfants dont 4 aux armées, ex-agent national de Villeréal, et Jean Murat, de Laussou, administrateur du district de Monflanquin, candidats commissaires municipaux dans ce district (brumaire an IV)

pièces 317-344, fonctions judiciaires : plaintes contre les vacances de postes de juges au tribunal civil par Itier aîné, de la Sauvetat-de-Savères, et Baptiste Noulabade, de Villeneuve-sur-Lot (brumaire an IV) ; justices de paix : tableau de nominations à Agen, Bruch, Caudecoste, Damazan, Francescas, Lamontjoie, Laplume, Montagnac [-sur-Auvignon] et Pujols (floréal an IV) et lettre des députés à La Revellière-Lépeaux (prairial an IV) ; Astaffort : dénonciation anonyme contre le juge nommé par le Directoire, immoral (fructidor an IV) ; Saint-Barthélemy [-d'Agenais] : présentation par le député Boussion, d'un remplaçant au juge optant comme notaire à la succession de son frère (fructidor an IV) ; Saint-Maurin : démission du juge parent d'émigré, lettre du député Cabarroc (nivôse an IV) ; Tournon [-d'Agenais] : demande de confirmation du juge provisoire chargé de famille (brumaire an IV) ; Villefranche-du-Queyran : demande de nomination d'assesseurs (thermidor an IV) ; Villeneuve-sur-Lot : remplacement du juge, optant comme notaire, et d'assesseurs (floréal-fructidor an IV)

Pièces 345-347, Gironde et Landes : demande de mutation du commissaire municipal de la Réole à Castelmoron [-d'Albret], pièce localisée en Lot-et-Garonne sur la chemise (frimaire an IV) ; réfutation par les députés des Landes Darracq, Lefranc et Saurine, d'accusations contre l'administration centrale (s.d.)

<sup>1</sup> Cachet de cire rouge légendé MUNICIPALITE DE CAZILLAC REPUBLIQUE FRANCAISE, 3 exemplaires.

AF/III/299, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice :  
Lozère à Nièvre  
AF/III/299, dossier 1183 : Lozère à Meurthe  
317 pièces

an IV-an V

Pièces 1-20 : Lozère

an IV

Pièces 1-16 : situation du département et fonctions administratives : rapports du général Châteauneuf-Randon<sup>1</sup>, commandant la division des cantonnements sous Paris de l'armée de l'Intérieur à Saint-Cloud, puis commandant les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> divisions militaires, à Barras et au Directoire, sur la situation du département (s.d. et frimaire-prairial an IV) ; arrêté de l'administration centrale du 23 brumaire an IV nommant des commissaires municipaux provisoires dans 28 cantons<sup>2</sup>, envoi du commissaire central provisoire Lacoste fils ; feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire d'une lettre de démission non jointe de l'administrateur central Sevène (ventôse an IV) ; Chirac : liste de candidats aux postes de commissaire municipal, à la municipalité et à la justice de paix adressée de Paris par un patriote du canton à La Revellière-Lépeaux (messidor an IV) ; Le Malzieu [-Ville] : dénonciation par le président de la municipalité de deux robespierristes candidats commissaire municipal (brumaire an IV) ; candidature de François-Urbain Florit, procureur-syndic du district de Meyrueis, destitué par ordre du représentant en mission Gerente<sup>3</sup>, à un poste de commissaire municipal (brumaire an IV)

pièces 17-20, fonctions judiciaires, juges de paix : Chasseradès, demande de désignation d'un juge par le commissaire municipal provisoire (germinal an IV) ; Châteauneuf-de-Randon : dénonciation du juge, ancien participant de la révolte de Charrier<sup>4</sup> et émigré radié, par l'agent du chef-lieu (nivôse an IV)

AF/III/299, dossier 1183, pièces 21-35, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Lys

an IV-an V

Lettre du député Woussen à Carnot sur les candidatures de Charles Joret, secrétaire général de l'administration de la Flandre-Occidentale<sup>5</sup>, comme commissaire central à la place de Thirion, démissionnant, et de Gombert, ex-maire d'Armentières, commissaire municipal de Menin (nivôse an IV) ; dénonciation anonyme au nom des vrais patriotes de Bruges contre les administrateurs centraux étrangers au département (praïrial an IV) ; rapport du bureau des nominations sur les nominations de commissaires municipaux de Bruges, Crest et Dun [-le-Palestel] et sur la réclamation de Venaille, ex-commissaire central de Loir-et-Cher (22 fructidor an V) ; Elverdinge (auj. : commune d'Ypres) : dénonciation par le commissaire municipal contre le président de la municipalité, commandant des volontaires contre les Français en l'an II, et Vandenberghe, agent municipal de Noorschote (auj. : commune de Lo-Reninge), ex-bailli, tous deux anti-français (fructidor an IV) ; Hooglede : candidature d'Henri-Joseph Bouteux, président de la municipalité, comme commissaire municipal, adressée à Lagarde, copie de son acte de mariage en 1791 dans la paroisse du nord de Comines<sup>6</sup> (pluviôse an V) ; billet du Directoire pour charger le commissaire du gouvernement dans les départements réunis Bouteville de faire rejoindre l'armée à Têtu, commissaire municipal d'Ostende réquisitionnaire et condamné pour escroqueries par le juge de paix, s.d. [an IV]

AF/III/299, dossier 1183, pièces 36-61, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Maine-et-Loire

<sup>1</sup> Alexandre-Paul Guérin du Tournel de Joyeuse de Châteauneuf-Randon, constituant, député de la Lozère à la Convention, envoyé en mission dans son département et dans ceux de la région, promu général de division en praïrial an III, nommé commandant ces deux divisions en pluviôse an IV.

<sup>2</sup> Données non reprises à l'index.

<sup>3</sup> Joseph-Fiacre-Olivier Gerente, député du district de l'Ouvèze à la Législative, de la Drôme à la Convention et de Vaucluse aux Anciens, en mission dans le Gard, l'Hérault et la Lozère en l'an III.

<sup>4</sup> Marc-Antoine Charrier de Chirac, constituant, chef de la rébellion de la Lozère de 1792 ayant pris le titre de commandant l'Armée chrétienne du Midi, capturé et condamné à mort par le tribunal criminel de l'Aveyron en juillet 1793.

<sup>5</sup> Charles Joret, commissaire central destitué le 20 vendémiaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III). On ne sait si le commissaire central Thirion qu'il remplacerait est le même que Didier Thirion, conventionnel de la Moselle, nommé commissaire central de son département le 2 frimaire an IV et ayant quitté ce poste le 30 nivôse an V en application de la loi du 14 frimaire an V comme décrété d'accusation (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*), nommé accusateur public de la Lys le 20 vendémiaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III), poste dont il aurait démissionné pour devenir chef du bureau d'instruction publique de l'administration centrale de la Lys avant d'être nommé de nouveau commissaire central de la Moselle le 19 messidor an VII.

<sup>6</sup> La commune actuelle de Comines-Warneton en Belgique, province des Flandres-Occidentales, sur la rive gauche de la Lys, par opposition à celle de Comines sur la rive droite, aujourd'hui dans le département du Nord.

an III-an V

Pièces 37-42 : lettres à La Revellière-Lépeaux, conventionnel du département, des administrateurs sur la situation du département à l'annonce du départ du représentant en mission Delaunay<sup>1</sup> et sur le manque de fonds pour les hôpitaux et les secours aux réfugiés, et du procureur-général syndic Villiers sur l'importance du calendrier républicain (floréal-thermidor an III)

pièces 43-51, organisation administrative dans la partie insurgée du département : billets de La Revellière-Lépeaux et réponses du bureau des nominations du Directoire sur les nominations à faire dans *la partie ci-devant chouanisée* (nivôse an V) ; lettre du ministre de la Police générale au Directoire sur l'urgence des nominations demandées par le commissaire près le tribunal correctionnel de Segré pour combattre les brigands et la nécessité d'augmenter la force armée dans son ressort (nivôse an V) ; instruction confidentielle manuscrite de l'administration centrale à ses commissaires chargés des choix des administrateurs à nommer dans les cantons insurgés en application d'un arrêté du Directoire du 6 fructidor an IV<sup>2</sup> et proclamation du 5 vendémiaire an V : *L'administration centrale du département de Maine et Loire aux citoyens des cantons non organisés de son arrondissement*, Angers, imprimerie nationale chez Mame, imprimeur du département, 7 pages, deux exemplaires;

pièces 52-55, fonctions administratives : Brissac [-Quincé], billet de la main de La Revellière-Lépeaux sur la destitution et le remplacement du commissaire municipal royaliste et ancien feudiste<sup>3</sup> (2 prairial an IV) ; Cholet : billet sur un candidat commissaire municipal présenté par les députés Savary et Talot, s.d. ; Mouliherne : lettre d'un particulier de la Breille [-les-Pins] approuvant la destitution du président de la municipalité royaliste et de l'agent du chef-lieu prêtre rétractataire (floréal an IV)

pièces 56-59, fonctions judiciaires : candidature de Béraud aîné, d'Angers, feudiste puis secrétaire archi-viste du district, ne pouvant occuper son poste de commissaire près le tribunal correctionnel de Segré, ville infestée par les chouans, à un poste de juge au tribunal civil, présentée par le député Talot (frimaire an IV)

pièces 60-61 : demande de fonds adressée au conventionnel La Revellière-Lépeaux par le conseil général de la commune d'Angers pour l'achat de grains (prairial an III)

AF/III/299, dossier 1183, pièces 62-128, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Manche

an IV-an V

Pièces 62-73, nominations, généralités<sup>4</sup> : billet du député Regnault-Bretel demandant au Directoire d'envoyer à la députation la liste des administrateurs provisoires du département (brumaire an IV) ; listes de nominations provisoires par l'administration centrale : le 18 brumaire an IV de Victor Chantereyne procureur-syndic du département puis administrateur du district de Cherbourg, commissaire central provisoire, et de Drogy, maire de Coutances, et Couchard-Moissonnière, maire de Saint-Lô, commissaire près les tribunaux et substitut ; et le 28 brumaire an IV de commissaires municipaux : Isigny [-le-Buat], Juvigny [-le-Tertre], Percy et Saint-Pois ; Avranches : procès-verbaux des assemblées primaires des sections de l'Est et de l'Ouest des 10 et 11 brumaire an IV, envoi de la députation pour empêcher les royalistes d'intriguer contre la désignation de la municipalité et des justices de paix;

pièces 74-108, fonctions administratives, Coutances : démission d'un administrateur municipal (pluviôse an IV) ; Granville : candidature d'un commissaire municipal présentée au Directeur Le Tourneur par un particulier de Paris recommandant également deux républicains de Pontorson (brumaire an IV) et dénonciation par Merlet, capitaine de canonniers au Treize-Vendémiaire, à Barras, contre l'administrateur central Louvelle, royaliste, candidat agent du Directoire à Granville, s.d. [an IV] ; Montebourg : démission de l'agent municipal d'Émondeville (nivôse an IV) ; Saint-Hilaire-du-Harcouët : demande de désignation d'un commissaire et de membres de la municipalité, procès-verbal d'élection d'Hamelin et de Jean-Baptiste Laigre, agents de Lapenty et des Loges-Marchix, président et commissaire provisoires, et autre liste de candidats à la municipalité proposant Lebel, maire du chef-lieu, comme président (thermidor-fructidor an IV) ; Saint-Pierre-Église : démission du commissaire municipal provisoire (nivôse-pluviôse an IV) ; Saussemesnil : demande de remplacement de l'agent de Tamerville démissionnaire (frimaire-nivôse an IV) ; Valognes : adresses de patriotes, la première dénonçant à la Convention les royalistes élus à la municipalité et à la justice de paix par les assem-

<sup>1</sup> Pierre-Marie Delaunay, député du département à la Convention et aux Cinq-Cents, en mission pour négocier la paix avec les chouans de frimaire à messidor an III.

<sup>2</sup> Arrêté publié par *Debidour*, tome III, page 432, par lequel le Directoire invite les départements *ci-devant infestés par les chouans à lui envoyer sans délai les listes des citoyens qu'ils jugeront les plus dignes de remplir des fonctions publiques dans les corps administratifs et judiciaires à constituer dans leurs départements*.

<sup>3</sup> Ce billet porte les mots *bon à expédier* de la main de La Revellière-Lépeaux pour la destitution et le remplacement indiqués et, d'une autre écriture, *expédié le 2 prairial*. *Debidour* ne relève pas de nominations en Maine-et-Loire à cette date.

<sup>4</sup> En raison de la disparition des séries révolutionnaires des Archives départementales de la Manche, les noms de personnes citées dans nos documents sont systématiquement repris à l'index à l'exception des candidats agents et adjoints municipaux.

blées primaires, environ 40 signataires, dont Coffy, adjudant général chef de brigade<sup>1</sup>, Colin, commandant de la place, Durtelle, ex-commissaire des guerres, et Leblond, brigadier de la gendarmerie, et la seconde proposant au Directoire des candidats, dont le constituant Bernard-Duchêne à la municipalité, environ 25 signataires (4 vendémiaire et ventôse an IV) ; candidatures individuelles : Jean-Baptiste Boudier, avocat, cultivateur au Hamel-Chevalier, commune de Trelly, comme commissaire municipal de Cérences, s.d. ; Lacour, candidat receveur des contributions à Cherbourg présenté par le nommé Quenault, de Cherbourg, à Renouf<sup>2</sup> (frimaire an IV) ; Moitié, administrateur du district de Valognes, candidat à tout poste de commissaire municipal (brumaire an IV) ; Malo-Sylvestre Rucet, de Sourdeval-les-Bois, candidat commissaire municipal de Saint-Denis-le-Gast (brumaire an IV)

pièces 109-128, fonctions judiciaires : brouillon de lettre d'envoi par le Directoire au ministre de la Justice de cinq expéditions d'arrêtés de nomination de commissaires près les tribunaux du département (brumaire an IV) ; envoi par la députation au Directoire d'une adresse de patriotes de Carentan *revenant de combattre les chouans pendant 40 jours* demandant de remplacer le juge de paix décédé par Charles-François Peinparey, juge au tribunal du district, environ 40 signatures, et demande de confirmation des membres de la justice de paix de Saint-Hilaire-du-Harcouët, canton où l'assemblée primaire n'a pas pu respecter toutes les formalités à cause des chouans, dont le député à la Législative Le Rebours-Pigeonnière, juge, et candidature de Bécherel, maire, président du district de Mortain, comme président de la municipalité (germinal an IV) ; Saussemnil : demande de confirmation du juge de paix, détenu lors de son élection et amnistié (frimaire-nivôse an IV) ; Sourdeval : adresse d'habitants pour remplacer le juge de paix, nommé conservateur des Hypothèques à Mortain, par Hamon, juge au tribunal du district, environ 20 signatures, dont Millet, officier de santé (ventôse an IV) ; Tirepiéd : candidature d'Abraham Dubois, juge de paix à nommer de nouveau, présentée par les députés, à la place de Chevallier, optant comme notaire, et plainte de ce dernier demandant la raison de son remplacement (nivôse-thermidor an IV)

AF/III/299, dossier 1183, pièces 129-174, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Marne

an IV-an V

Pièces 129-166, fonctions administratives, Barbonne [-Fayel] : adresse d'habitants de Fontaine-Denis [-Nuisy] contre l'agent municipal incivique, environ 20 signatures, procès-verbal de l'assemblée communale du 15 brumaire an IV, procès-verbal constatant qu'il n'a pas prêté serment au 1<sup>er</sup> pluviôse an IV et copie de procès-verbal de sa destitution comme sous-lieutenant de la garde nationale pour la même abstention en 1792<sup>3</sup> (ventôse an IV) ; Bourgogne : démission de l'agent municipal de Pomacle en poste depuis près d'un an, envoyée au Directoire un 2 brumaire [an V] ; Épernay : démission de Camial, agent municipal, ex-avocat (brumaire an IV) ; Montmirail : candidature d'Augustin Destrées, administrateur du district de Sézanne, comme commissaire municipal (brumaire an IV) ; Reims : démission de deux administrateurs municipaux, dont un avec certificat joint par Noël, chirurgien en chef des hospices civils et militaires de la ville (pluviôse-ventôse an IV) ; Witry-lès-Reims : démission de l'agent municipal du chef-lieu (floréal an IV) ; candidatures individuelles : Hardoin, officier du 1<sup>er</sup> bataillon des Fédérés ayant participé au siège de Mayence, commis du préposé aux étapes des Petites-Loges, adressant sa candidature à tout emploi à Reubell sur papier à en-tête et vignette gravée du préposé (brumaire an V) ; Lemoine, né à Reims, professeur de littérature au collège de Sedan puis maire de cette ville, candidat dans la Marne, pièces jointes : *Lemoine, maire de Sedan, à ses concitoyens*, Sedan, imprimerie de la municipalité, 8 pages, *Réflexions morales et politiques sur l'anarchie ... Discours académique prononcé par le citoyen Lemoine, professeur de littérature au collège national de Sedan le 10 fructidor 3<sup>me</sup> année républicaine (27 août 1795)*, et faux titre en page 3 : *Discours sur l'anarchie*, Sedan, Tilloy-Mercier imprimeur, 26 pages<sup>4</sup>, pétition de l'intéressé au Comité d'instruction publique (floréal an III) et certificat par le député Baudin (brumaire-frimaire an IV) ; plainte de Maugin, de Vitry-le-François<sup>5</sup>, contre le choix de mauvais commissaires du Directoire dans son district (frimaire an IV)

pièces 167-174, fonctions judiciaires : tableau du ministre de la Justice pour nommer le commissaire<sup>6</sup> et le substitut près les tribunaux (nivôse an V) ; lettres d'envoi par le ministre à Carnot de deux tableaux non joints pour la justice de paix de Verzy et d'autres dans le Nord, en Seine-et-Marne et en Seine-et-Oise (messidor an IV) ; candidature au poste de juge de paix de Fère-Champenoise (fructidor an IV)

<sup>1</sup> Coffy, ex-adjudant général provisoire nommé le 25 germinal an VII sous-lieutenant à la 98<sup>e</sup> ½-brigade nouvelle, l'une des demi-brigades créées en l'an VII (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX, index) ; voir aussi : AF/III/188, dossier 869, pièce 111 : Coffy, ancien adjudant général chef de brigade provisoire.

<sup>2</sup> Charles-François Renouf, archiviste adjoint du Directoire, originaire de la Manche, destitué en l'an VI (voir AF/III/20/A, dossier 70a, pièces 77-84, *Les Archives du Directoire*, tome I, page 116).

<sup>3</sup> Cachet de cire rouge légendé RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA MARNE MUNICIPALITÉ DE BARBONNE (pièce 131).

<sup>4</sup> Ces deux imprimés ne figurent pas dans *Martin et Walter*, où leur auteur n'est pas recensé.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Vitry-sur-Marne.

<sup>6</sup> Dont remplacement du député à la Législative et à la Convention Thuriot, commissaire près les tribunaux démissionnant.

AF/III/299, dossier 1183, pièces 175-198, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Haute-Marne

an IV

Lettre de Claude Girardot, homme de loi à Chaumont, annonçant au Directoire l'abattage de l'arbre de la liberté dans la nuit du 27 au 28 frimaire et rappelant sa recommandation des patriotes Hébert et Pottier comme commissaires central et municipal (frimaire) ; Aprey : dénonciation du commissaire municipal notaire par l'agent municipal de Villiers-lès-Aprey (prairial) ; Chaumont : cooptation par la municipalité d'un membre remplaçant un administrateur nommé par le Directoire démissionnant (fructidor) ; Grenant : rapport du ministre de la Police générale sur la vacance des postes d'agents et adjoints du chef-lieu, de Saulles et de Seuchey<sup>1</sup> (thermidor) ; Hortes (auj. : commune d'Haute-Amance) : dénonciation anonyme contre la démission arrangée du commissaire municipal et son remplacement provisoire par l'agent du chef-lieu royaliste (frimaire) ; Joinville : rapport du commissaire central Laloy<sup>2</sup> sur enquête du commissaire municipal après dénonciation par le nommé J. Collin contre l'agent du chef-lieu ayant cité les deux émigrés Passerat à la fête de la Victoire du 10 prairial<sup>3</sup>, contre le président de la municipalité ancien privilégié, contre Blaget d'Harmeville, porte-manteau de la Reine, beau-frère d'émigré, de Joinville, nommé inspecteur des forges du département par l'ex-ministre de la Guerre Aubert-Dubayet, et contre le directeur de la poste réquisitionnaire (prairial-messidor) ; Longeville [-sur-la-Laines] : démission de l'agent de Droyes victime de coups de fusils de nuit contre son volet (pluviôse) ; candidature de Menu, né à Malaincourt [-sur-Meuse], à un poste de commissaire municipal dans le district de Bourmont (frimaire) ; fiche du bureau des nominations sur le renvoi au ministre de l'Intérieur d'une candidature de commissaire municipal d'Eurville [-Bienville], renvoyée (s.d.)

AF/III/299, dossier 1183, pièces 199-236, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Mayenne

an IV-an V

Pièces 199-230, fonctions administratives : rappel par les députés Bissy et Enjubault au Directeur Le Tourneur de leur liste de candidats commissaires municipaux dans le district de Mayenne (ventôse an IV) ; lettres du commissaire central et des députés et rapports du bureau des nominations et du ministre de l'Intérieur sur des candidats commissaires municipaux à Andouillé, Assé-le-Bérenger, Chemazé, Commer, Couptrain, Daon, Fromentières, Javron [-les-Chapelles], La Chapelle-Moche, Laigné, Landivy, Le Bourgneuf [-la-Forêt], Le Horps, Pré-en-Pail, Quelaines [-Saint-Gault], Saint-Denis-d'Anjou, Sainte-Gemmes [-le-Robert] et Thubœuf<sup>4</sup> (nivôse-fructidor an V) ; Château-Gontier : liste pour remplacer des démissionnaires à la municipalité et à la justice de paix présentée par le commissaire municipal (germinal an IV) ; Chemazé : lettre de Martin, greffier du tribunal du district de Château-Gontier, pour nommer le juge de paix commissaire municipal à la place d'un *Robespierre* (pluviôse an V) ; Landivy : démission de l'agent du chef-lieu (messidor an IV) ; Mayenne : dénonciation par le général Dutertre, en retraite dans la ville, du commissaire municipal provisoire complice des chouans, deux lettres à Carnot et à Reubell, la première avec note demandant de ne pas muter l'adjudant général Dalancourt de Château-Gontier à Alençon et joignant deux ordonnances des compagnies catholiques et royales du 23 octobre 1795 signées des capitaines La Montagne, La Roche-Jacquelin, La Rochelle, Moustache et Sans-Grâce et de Renaud l'Invincible, membre du conseil des armées royales, la première ordonnant aux habitants d'Hambers de prendre les armes et la seconde défendant à M. Mordrais et aux habitants de son village et de ceux de La Gibardière et de La Lèvrerie de livrer des grains<sup>5</sup> (brumaire an IV) ; Saint-Denis-de-Gastines : dénonciation de Richard-Villiers, député à la Législative, commissaire municipal provisoire confirmé par le Directoire, beau-frère d'émigré par les députés Bissy et Enjubault<sup>6</sup> (nivôse an V)

pièces 231-236, fonctions judiciaires, justices de paix : Château-Gontier, liste de candidats (s.d.) ; Laigné démission d'un assesseur (pluviôse an IV) ; candidature de Gabriel Drouard, administrateur du district de Craon, se disant ruiné à la fois par les chouans et par les pillages du bataillon de la 154<sup>e</sup> demi-brigade commandé par Pichol, juge de paix de Cuillé ou conservateur des Hypothèques (nivôse an IV)

<sup>1</sup> Auj. : commune de Saulles. L'année du rapport n'est pas indiquée : nous la donnons d'après le numéro d'enregistrement.

<sup>2</sup> Le constituant Jean-Nicolas Laloy, frère aîné de Pierre-Antoine, député à la Législative, à la Convention et aux Anciens.

<sup>3</sup> Il s'agit en réalité de la fête de la Reconnaissance, où l'on devait proclamer la liste des défenseurs de la Patrie.

<sup>4</sup> Les noms des candidats ne sont pas repris à l'index. La Chapelle-Moche, auj. : La Chapelle-d'Andaine (Orne).

<sup>5</sup> Les lettres du général François Dutertre, né à Mayenne, sont sur deux papiers à en-tête différents, l'un à son seul nom de général de brigade et l'autre à celui de l'armée de l'Ouest. L'adjudant général Dalancourt n'est pas identifié. Cachets de cire rouge écrasés sur chacune des deux ordonnances de l'armée royaliste. Les villages cités ici sont sans doute les hameaux de La Girardière (commune de Chéméré-le-Roi) et de La Leverie (commune de Saint-Pierre-sur-Erve).

<sup>6</sup> Dossier situé dans la Manche par la fiche d'analyse et retiré en février 2008 des pièces sur ce département conservées dans le dossier 1183 plus haut.

AF/III/299, dossier 1183, pièces 237-317, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Meurthe

an IV

Pièces 238-280, fonctions administratives : annonce par le député Michel de renseignements à venir sur des candidats de sa ville de Vic [-sur-Seille] et autres cantons<sup>1</sup> (brumaire) ; plainte de Le Vasseur<sup>2</sup> contre la nomination de commissaires municipaux provisoires réactionnaires dans le district de Sarrebourg et annonce par le même à Lombard-Lachaux de renseignements à venir (brumaire-ventôse) ; administration centrale : note de Le Vasseur et du député Collombel pour destituer quatre administrateurs, lettre du ministre de la Police générale à Lombard-Lachaux et rapport non daté ni signé, sans doute de ce dernier, contre la destitution demandée (s.d. et prairial an IV) ; Bourdonnay : nomination d'un commissaire provisoire par la municipalité à la place d'un abstenant (frimaire) ; Pont-Saint-Vincent : dénonciation par la municipalité de Masson, prêtre constitutionnel refusant de prêter serment à la fête du 1<sup>er</sup> pluviôse (floréal-prairial) ; candidature de Mansui Thiry, gendre du député Régnier, receveur général du département, envoi du député du Haut-Rhin Rossée (pluviôse) ; extrait d'une candidature de receveur du district de Blâmont sans nom du postulant (brumaire) ; plainte de Giverne, directeur de la poste aux lettres de Nancy, contre son remplacement par Demangeot et lettre des députés Michel, Régnier et Zangiacomi pour ce dernier (floréal-prairial) ; candidature du nommé Jean-François Roux à la saline nationale de Dieuze (pluviôse) ; candidatures relevant de l'Intérieur : Bouchon, arpenteur de la maîtrise des Eaux et Forêts de Sarreguemines, commissaire municipal de Blénod [-lès-Toul], présentée à Carnot par Taillieur, ex-administrateur de l'habillement des troupes (ventôse) ; Louis-Benoît Grosjean, homme de loi à Nancy, à tout poste près les autorités constituées de la ville (s.d.) ; L.-T. Henry, chef du bureau des subsistances et des convois du district de Vézelize, candidat à une *commission quelconque* (s.d.) ; François Mercier, candidat commissaire municipal de Baccarat à la place d'un parent d'émigré (s.d.) ; Jean-Baptiste Millet, professeur au collège de Lunéville puis prêtre marié à une religieuse, de Nancy, candidat commissaire municipal ou préposé au triage des titres (germinal) ; Jean-François Renault, de Varangéville, administrateur du district de Nancy, candidat commissaire municipal dans le département présenté par le député Zangiacomi (s.d.) ; François Salmon, de Riche, candidat commissaire municipal de Conthil ou de Dalhain présenté à Reubell par le député de la Moselle Couturier, joignant un certificat de la municipalité de Conthil<sup>3</sup> (frimaire) ; Simon, ex-greffier du bureau de paix de Nancy, candidat à tout emploi, pièce jointe : *Arrêté de Michaud, représentant du peuple envoyé dans le département de la Meurthe du 18 vendémiaire an 3<sup>e</sup> de la République française une et indivisible*, Nancy, imprimerie nationale de P. Barbier, s.d. [brumaire an III] composant les autorités constituées de la ville<sup>4</sup> (nivôse an IV) ; candidature de Wullez, membre du conseil supérieur de Pondichéry puis procureur-syndic du district de Sarrebourg, administrateur du département et maire de Nancy, comme directeur du bureau colonial des Indes orientales ou commissaire central de département, notes des députés Bar, Karcher et Michaud et de l'ex-député Le Vasseur (brumaire)

AF/III/299, dossier 1183, pièces 281-317, fonctions judiciaires : listes de candidats au tribunal civil, s.d., et lettre d'envoi par le ministre de la Justice à Reubell d'un tableau pour ce tribunal (floréal) ; justices de paix : Belleau, demande de remplacement du juge démissionnaire (nivôse) ; Fribourg : question de la municipalité sur le mode de remplacement des assesseurs (prairial) ; Rosières [-aux-Salines] : demande de remplacement du juge parent d'émigré ; Saint-Nicolas [-de-Port] : tableau de remplacement d'assesseurs des deux justices de paix (fructidor) ; Vézelize : demande de remplacement d'un assesseur (prairial) ; candidatures individuelles : Nicolas Arnould, de Nancy, juge au bailliage de Bar-le-Duc<sup>5</sup> puis au tribunal du district de Nancy, commissaire municipal provisoire de Morville-sur-Seille remplacé par le Directoire, candidat juge au tribunal civil ou juge de paix, présenté par le député Zangiacomi (s.d. et nivôse) ; Jean-Nicolas Febvé, de Lunéville, ex-président du tribunal criminel, candidat dans les bureaux du ministère de la Justice ou commissaire près un tribunal, note des députés Bar et Michaud et de l'ex-député Le Vasseur (brumaire-frimaire) ; Hussenet, de Deneuvre, assesseur du juge de paix de Baccarat, et François Mercier, de Baccarat, candidats juge de paix à la place de Millière, frère d'un émigré engagé dans l'armée autrichienne (nivôse-pluviôse) ; Louis-Alexandre Mouchereau, juge au tribunal du district de Nancy (germinal) ; Rigoine, commissaire près le tribunal du district de Sarrebourg, s'adressant à un nouveau Directeur avec lequel il avait fondé un club à Aire [-sur-la-Lys] en 1790 alors qu'il était quartier-maître au 6<sup>e</sup> chasseurs, note de la main de Carnot (brumaire) ; Simon Sem, an-

<sup>1</sup> Pierre Michel, député de la Meurthe à la Convention et aux Anciens, né à Senones (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*), parle de Vic comme sa résidence.

<sup>2</sup> Antoine-Louis Le Vasseur, député de la Meurthe à la Législative et à la Convention, rédacteur au Conseil des Cinq-Cents.

<sup>3</sup> Riche, dans la Meurthe (auj. : Moselle), étant à un quart de lieue de Morhange, dans la Moselle, où Couturier, né à Porcellette, près de Forbach, dit avoir longtemps résidé. Cachet de cire rouge en partie écrasé de la municipalité de Conthil.

<sup>4</sup> De la ville et du district, ainsi que le tribunal criminel. Quelques modifications jusqu'au 15 brumaire an III sont indiquées en notes dans cet imprimé.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Bar-sur-Ornain.



cien juge de paix de Rosières [-aux-Salines], et Jean-Joseph Vautier, instituteur dans cette commune, candidats juge de paix à la place d'Antoine Thiéry, parent d'émigré (nivôse)

AF/III/299, dossier 1184, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice: Meuse à Nièvre et éléments sur la Creuse.

344 pièces.

an IV-an V (ponctuellement : an III, an VI)

Pièces 1-35 : Meuse.

an IV-an V

Pièces 1-23, généralités et fonctions administratives : lettres du député Harmand au Directoire, à Reubell et à Lombard-Lachaux sur les nominations à faire dans le département et se plaignant que son collègue Pons ait présenté des candidatures en dehors des autres députés (frimaire) ; Amioth : demande de nomination d'un commissaire municipal (brumaire an IV) ; Étain : démission du président de la municipalité agressé après la répartition de l'emprunt forcé, et de l'agent municipal de Darmon<sup>1</sup> (pluviôse-ventôse an IV et s.d.) ; Verdun : plainte du député Harmand contre Doucet, ex-président du département en 1793, nommé à la municipalité par le Directoire, et contre le commissaire municipal Clément Pons, terroristes, et copie de la démission du premier, de Thierville [-sur-Meuse], n'ayant pas de domicile à Verdun (germinal an IV) ; candidatures individuelles : Thierry Asseline, ex-curé de Brouennes, candidat commissaire municipal dans le district de Montmédy (frimaire an IV) ; lettre de Merlin de Douai, ministre de la Police générale, au député Pons, regrettant de ne plus avoir de place au ministère pour employer le nommé Andrieux ni Lemaire, qui était prévu comme chef du bureau des mœurs, *mais, depuis, on m'a présenté des hommes que j'ai cru plus capables que lui de remplir cette place, j'ai dû sacrifier à l'intérêt public le plaisir même de vous obliger* (pluviôse an IV) ; le conventionnel Roussel, candidat commissaire dans son département<sup>2</sup> (brumaire an IV) ; Verdun, ancien huissier des assemblées, candidat commissaire dans la Meuse où il est acquéreur de biens d'émigrés, notes d'une dizaine de députés (brumaire an IV)

pièces 24-35, fonctions judiciaires : lettre des députés Bazoche<sup>3</sup> et Harmand sur le remplacement de Bazoche, juge au tribunal civil nommé commissaire près les tribunaux (pluviôse an IV) ; justices de paix : Herméville [-en-Woëvre], candidature de Nicolas-Jacques Mazilly, juge au tribunal du district de Verdun, comme juge à la place de l'élu n'ayant pas l'âge, présenté par le député Bazoche (s.d.) ; Montmédy : tableaux de nomination l'un visé par le commissaire près les tribunaux Bazoche en germinal an IV et le second présenté par le ministre et ajourné en nivôse an V ; Vigneulles [-lès-Hattonchâtel] : demande de confirmation du juge nommé provisoirement par l'assemblée primaire du 15 frimaire an IV, procès-verbal joint.

AF/III/299, dossier 1184, pièces 36-39, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice, Creuse : candidature de Joseph Joulleton, médecin, commissaire municipal de Vallières, présenté par les officiers municipaux d'Essarteaux (auj. : commune de Vallières) et de Saint-Michel-de-Weisse, s.d. [an IV]<sup>4</sup>

AF/III/299, dossier 1184, pièces 40-44, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Meuse-Inférieure.

an IV

Candidature de Develly, officier de santé à Maastricht, à la municipalité ou comme juge de paix, présentée à La Revellière-Lépeaux par le député du Cantal Bertrand<sup>5</sup> (nivôse) ; accusé de réception par Bouteville, commissaire du Directoire dans les départements réunis, de 7 arrêtés de nomination de commissaires municipaux non désignés<sup>6</sup> (messidor)

<sup>1</sup> Auj. : Buzy-Darmon.

<sup>2</sup> Claude-Jean Roussel, né à Ribeaucourt (Meuse), conventionnel de ce département, dont *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, ne sait rien entre la fin de la session et son décès dans la même commune en l'an IX. Cachet de cire rouge à l'initiale R.

<sup>3</sup> Claude-Hubert Bazoche (1748-1812), constituant, député de la Meuse à la Convention et aux Anciens, et son frère Dominique-Christophe (1757-1817), par la suite procureur à la Cour d'appel de Nancy en 1811, député aux Cent-Jours et à la Chambre introuvable.

<sup>4</sup> Affaire localisée dans la Meuse au lieu de la Creuse par la fiche d'analyse jointe.

<sup>5</sup> Antoine Bertrand, député du Cantal à la Convention et aux Anciens puis aux Cinq-Cents, que rien ne rattache apparemment à la Meuse-Inférieure, rappelle à La Revellière-Lépeaux que le médecin Develly, né à Maastricht et établi à Paris, avait soigné un de ses fils et la femme du futur Directeur en 1791 et précise qu'il est rentré depuis peu dans sa ville natale.

<sup>6</sup> Papier à en-tête légendé LE CITOYEN BOUTEVILLE, COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS LES DÉPARTEMENTS RÉUNIS PAR LA LOI DU 9 VENDÉMIAIRE, et grande vignette gravée signée A. Cordon sculp.

AF/III/299, dossier 1184, pièces 45-77, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Mont-Blanc

an IV ; an VI

Pièces 45-60, fonctions administratives : lettre des députés Dumaz, Gavard, Marcoz et Mermoz à Barras, chargé du département, pour hâter la nomination des commissaires municipaux (ventôse an IV) ; analyse visée par Mirande<sup>1</sup> d'une lettre non jointe du député Gumery demandant des modifications à la liste des candidats commissaires municipaux présentée par la députation, jointe à la copie par les députés Balmain, Dubouloz et Favre d'une lettre de l'administration centrale à la députation sur la formation des corps administratifs et des irrégularités dans les assemblées primaires d'Annecy, Chambéry et Thonon [-les-Bains] (brumaire an IV) ; Alby [-sur-Chéran] : dénonciation du commissaire municipal fanatique par les agent et adjoint de Gruffy (frimaire an IV) ; Conflans (auj. : commune d'Albertville) : démission du directeur de l'Enregistrement du poste de commissaire municipal où il avait été nommé par le Directoire (frimaire an IV) ; Valloire : demande de désignation de l'agent du chef-lieu et démission de celui d'Albanne (auj. : Montricher-Albanne)<sup>2</sup> et des agent et adjoint de Valmeinier (floréal et brumaire an IV) ; observations d'Alphonse Burdet, de Vienne<sup>3</sup>, retiré chez son frère, notaire à Motz, sur la désignation de fonctionnaires publics non patriotes dans le département et sur des exportations frauduleuses de bétail, de blé et de vin vers Genève, la Suisse et le Piémont (brumaire an IV) ; feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire de la candidature de Folly, artiste dramatique recommandé par la municipalité de Carouge, à un poste de commissaire dans le département (ventôse an IV)

pièces 61-71, fonctions judiciaires, justices de paix : Carouge, démission du juge (prairial-fructidor an IV) ; Cluses : liste de candidats assesseurs présentée par le juge<sup>4</sup> (messidor an IV)

pièces 72-77 : rapport de Mangourit, résident de France en Valais, de Sion, au président du Directoire, sur l'approvisionnement d'une colonne de l'armée française en Suisse passant en Italie par le Grand Saint-Bernard, et pièces jointes sur les difficultés faites aux réquisitions par les municipalités d'Abondance et de Chamonix et par les officiers municipaux de Monthey en Valais (prairial an VI)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 78-93, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Mont-Terrible

an IV

Lettres des députés Lemane et Raspieler et tableau des nominations provisoires par l'administration centrale en brumaire<sup>5</sup> : commissaires près les tribunaux correctionnels de Delémont, Porrentruy et Saint-Ursanne, commissaires municipaux de Chevenez, Cœuve, Cornol, Delémont, Épauvillers, Glovelier, Laufon, Porrentruy, Reinach, Saignelégier, Saint-Brais, Saint-Ursanne et Vicques ; rapport de l'inspecteur des douanes de Saint-Louis (Haut-Rhin)<sup>6</sup> à Reubell sur l'esprit public dans le département, évoquant notamment le renvoi par le juge de paix de Delémont d'une correspondance saisie par les douaniers de Roggenburg sur une femme suisse, et joignant le texte d'une adresse fanatique envoyée de Porrentruy à la municipalité d'Arlesheim (frimaire) ; billet de Rossée, député du Haut-Rhin, sur l'envoi au président du Directoire d'une liste de candidats dans le Mont-Terrible présentée par la députation du Haut-Rhin (frimaire) ; tableau de commissaires près les tribunaux et les administrations du département en poste et à remplacer ajourné pour consultation des députés Laurent, Pflieger et Ritter (s.d.) ; accusé de réception par Resch, commissaire central du Haut-Rhin, à Lombard-Lachaux d'un mémoire à étudier de la part du Directoire sur François-Augustin Roussel, commissaire central du Mont-Terrible (floréal) ; dénonciation par le nommé Gelin, de Porrentruy, à Reubell, président du Directoire, contre l'administrateur central Béchaux, trafiquant de livraisons de sel, intriguant pour se faire nommer bibliothécaire parce que persuadé de ne pas être réélu (ventôse) ; copie par le nommé Louis Huguenin père, de Paris, d'une lettre d'un patriote du Noirmont sur le manque d'esprit public dans le département (germinal) ; démission du commissaire municipal d'Audincourt résidant à Montbéliard (nivôse)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 94-135, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Morbihan

an IV-an VI

<sup>1</sup> Chef de la section administrative des bureaux de Barras puis chef du bureau de l'Intérieur de la section de l'Intérieur du Directoire en l'an IV (*Les Archives du Directoire*, tome I, index).

<sup>2</sup> Cachet brisé de la municipalité d'Albanne.

<sup>3</sup> Ona dans l'index des *Procès-verbaux du Directoire* plusieurs références sur ce jacobin de Vienne (Isère), secrétaire de la municipalité de Condrieu (Rhône) en l'an V nommé commissaire municipal puis juge de paix de cette commune par le Directoire, qui complètent celles du dossier de l'Isère plus haut (AF/III/297, dossier 1180).

<sup>4</sup> Papier à en-tête du district de Cluses légendé MORT AUX TYRANS ET À LEURS SUPPÔTS et quantième exprimé en AN DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE, INDIVISIBLE ET DÉMOCRATIQUE.

<sup>5</sup> Les noms de ces commissaires provisoires sont repris à l'index.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire : Bourg-Libre.

Pièces 94-115, généralités et fonctions administratives : arrêté de l'administration centrale nommant provisoirement François-Yves Faverot<sup>1</sup> commissaire central, et Jean-Baptiste Nayl-Ville-Aubry et Jean-Marie-Antoine Élie commissaire et substitut près les tribunaux (22 brumaire an IV) ; rapports du commissaire central Faverot au Directoire sur des commissaires municipaux, dont celui de La Roche-Bernard<sup>2</sup> accusé d'ivrognerie par la municipalité, sur les autorités constituées à Vannes et la nécessité de réduire le nombre des cantons pour faciliter l'organisation des municipalités et justices de paix (floréal et fructidor an IV) ; procès-verbaux de l'assemblée primaire d'Hennebont pour l'élection de la municipalité et de la justice de paix des 24 à 27 brumaire an IV, et d'installation de la municipalité du 11 frimaire an IV ; lettre des administrateurs du district de Ploërmel sur la difficulté d'organiser les municipalités de cantons (nivôse an IV) ; tableau des municipalités organisées dans le district de Rochefort-en-Terre<sup>3</sup> (messidor an IV) ; lettre de Georgelin, de Lorient, ex-officier de police militaire, aux conventionnels Guyomar et Kervélégan, membres du Comité de salut public, demandant un emploi dans les bureaux du Directoire ou un poste de commissaire municipal (brumaire an IV)

pièces 116-135, fonctions judiciaires : confirmation par l'administration centrale au Directoire de l'élection de François-Gabriel Le Clainche comme Haut Juré le 28 vendémiaire (frimaire an IV) ; lettre du député Perret demandant au Directoire la radiation définitive de la liste des émigrés de Duperrou, juge au tribunal civil (nivôse an IV) ; feuilles de travail du ministre de la Justice pour remplacer un juge au tribunal civil et le commissaire près le tribunal correctionnel de Lorient démissionnant (ventôse an V et s.d.) ; justices de paix, Camoël : plainte des agent et adjoint municipaux de Pénestin contre l'élection du juge (frimaire-germinal an IV) ; La Roche-Bernard : demande de remplacement d'un assesseur du chef-lieu démissionnaire (pluviôse-thermidor an IV) ; Pluneret : tableau de candidatures de juge et d'assesseurs (vendémiaire an VI) ; Pontivy *extra muros* siégeant à Neulliac : candidature de Lebohec, de Pontivy, dénonçant le prêtre réfractaire Rollo, de Noyal-Pontivy, propageant au prêche de sa grand'messe l'interdiction par les chouans aux habitants des campagnes de s'assembler pour élire des administrateurs et des juges (nivôse an IV)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 136-269, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Moselle

an IV-an V (ponctuellement : floréal an III)

Pièces 137-139<sup>4</sup> : rapport du ministre de l'Intérieur non signé et portant en marge l'indication *Moselle*, rappelant un précédent rapport du 24 messidor an IV sur l'Allier qui proposait de charger les administrations centrales de nommer aux postes d'agents et adjoints municipaux vacants par démission ou faute d'élection<sup>5</sup> (vendémiaire an V)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 139-165, généralités : lettre de L.-H. Albert<sup>6</sup>, de Boulay, à un destinataire non précisé, se réjouissant de l'élection des premiers membres du Directoire et exposant la situation militaire et politique du département (13 brumaire an IV) ; tableau de candidatures remis le 18 brumaire an IV<sup>7</sup> par les députés Barbé-Marbois, Blaux, Pécheur et Thiébault au Directoire : administration centrale, commissaire près les tribunaux et substitut, commissaires près les tribunaux correctionnels de Briey, Faulquemont, Metz, Sarreguemines et Thionville ; commissaires municipaux : Antilly, Ars-Laquenexy, Augny, Aumetz, Beckingen, Betting [-lès-Saint-Avold], Bisten [-en-Lorraine], Bistrot, Bitche, Boulay, Bouzonville, Breidenbach, Briey, Burtoncourt, Cattenom, Charency-Vezin, Conflans [-en-Jarnisy], Faulquemont, Forbach, Goin, Gorze, Gross-Hemmerstroff<sup>8</sup>, Hellimer, Herny, Inglange, Kœnigsmacker<sup>9</sup>, Landres, Launstroff, Lemberg, Longeville-lès-Saint-Avold, Longuyon, Longwy, Lorry-lès-Metz, Lutange, Maizeroy, Mars-la-Tour, Metz, Morhange, Norroy-le-Sec, Œutrange (auj. : commune de Thionville), Ottonville, Puttelange [-aux-Lacs], Rémillly, Rodemack, Rombas, Rohrbach [-lès-Bitche], Rozérieulles, Saily [-Achètel], Saint-Avold, Sancy, Sarralbe, Sarreguemines, Sarrelouis<sup>10</sup>, Sierck [-les-Bains], Thionville, Tholey [über-Sankt-Wendel], Valleroy, Vallières (auj. : commune de Metz), Varize, Villers-la-Montagne, Vitry [-sur-Orne] et Vry ; liste présentée par les députés Bar et Pécheur pour remplacer l'accusateur public et cinq administrateurs centraux sous le

<sup>1</sup> François-Yves Faverot, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : La Roche-Sauveur, de même plus loin.

<sup>3</sup> Sous son ancien nom de Roche-des-Trois, de même plus loin.

<sup>4</sup> En raison de la disparition des séries révolutionnaires des Archives départementales de la Moselle, les noms de personnes citées dans nos documents sont systématiquement repris à l'index.

<sup>5</sup> *Debidour* ne signale pas ce rapport à la date indiquée, où il relève des nominations dans l'Allier.

<sup>6</sup> Peut-être Albert, commissaire des guerres à Boulay.

<sup>7</sup> En réponse à une demande du Directoire du 12 précédent. L'année n'est pas indiquée mais quelques mentions d'arrêts de nomination par le Directoire de frimaire à fructidor an IV sont notées au crayon et c'est apparemment ce tableau qu'évoquent ces trois députés dans une lettre de frimaire an IV ici plus loin : il ne peut donc pas dater de l'an V. Tous les noms des candidats, dont un seul à l'administration centrale, sont repris à l'index.

<sup>8</sup> Auj. : Hemmersdorf-über-Dillingen (Allemagne, Sarre).

<sup>9</sup> Nom révolutionnaire : Freymacker.

<sup>10</sup> Nom révolutionnaire : Sarrelibre.

coup de la loi du 3 brumaire<sup>1</sup> (s.d., an IV) ; plainte des députés Barbé-Marbois, Pécheur et Thiébault contre des listes de candidatures différentes des leurs (frimaire an IV) ; liste de correspondances échangées entre le Directoire et les députations de l'Ain, du Jura et de la Moselle sur les nominations (frimaire an IV) ; lettres du député Couturier à Lombard-Lachaux (ventôse an IV) ; dénonciation anonyme des frères Rollant, comptant un administrateur du département, un administrateur du district de Faulquemont et deux juges (s.d., an IV) ; dossier sur Charles-Joseph Lhôte, président de la municipalité de Longuyon nommé administrateur central, ayant un frère radié de la liste des émigrés et reconnu dans le cas de l'exception de l'exercice de fonctions au choix du peuple, parmi les pièces jointes : délibération de l'administration centrale du 25 floréal an III fixant la liste des candidats administrateurs du district de Longwy à proposer au représentant en mission Mazade enregistrant sa démission, jointe, de procureur-syndic du district pour raison de santé (germinal-floréal an IV) AF/III/299, dossier 1184, pièces 166-220, fonctions administratives : liste par ordre alphabétique des districts des cantons n'ayant pas de commissaire, copie conforme par un certain Lambert (s.d., an IV) ; lettre du ministre de la Police générale sur les postes de commissaire municipal à pourvoir à Briey et Sancy (floréal an IV) et mention des arrêtés de nomination du 2 frimaire précédent sur l'analyse de la lettre ; Bitche : lettre du député Karcher pour nommer un commissaire définitif (frimaire an IV) ; Briey : démission du président de la municipalité à cause de menaces après la publication des rôles de l'emprunt forcé (pluviôse an IV) ; Fénétrange : plainte de Roger, lieutenant général du bailliage et du présidial de Dieuze, administrateur municipal de Metz puis commissaire près le tribunal du district de Dieuze, commissaire municipal provisoire remplacé par le Directoire (germinal an IV) ; Launstroff : enquête sur Charles Serda, agent municipal d'Halstroff prêtre constitutionnel : lettre de Serda à Reubell contre les prêtres étrangers et réfractaires rentrés dans son canton et celui de Sierck [-les-Bains], lettres de Lombard-Lachaux, de Couturier, commissaire des guerres à Bouzonville à la place du commissaire municipal malade et du député Couturier sur les prêtres réfractaires rentrés du pays de Trèves, joignant des pièces sur Vitalis Engel, prêtre du pays de Trèves venu dans le canton de Gross-Hemmerstroff et installé par les agent et adjoint de Mondorf avec certificats de son patriotisme par ceux de Guerlefing et de Ritzing<sup>2</sup> en floréal an IV (ventôse-messidor an IV) ; Longuyon : démission de l'agent du chef-lieu officier de santé (s.d., an IV) ; Kœnigsmacker : candidature de Michel Kieffer, juge au tribunal du district de Bouzonville, comme notaire puis commissaire municipal (nivôse-germinal an IV) ; Lorry-lès-Metz : demande de désignation du commissaire et du juge de paix par des habitants de Norroy-le-Veneur (pluviôse an IV) ; Metz : lettre des députés Bar, Becker, Couturier et Karcher pour remplacer la municipalité royaliste, avec liste de leurs candidats, Bouchotte leur semblant ne pas pouvoir être proposé parce qu'ancien ministre<sup>3</sup>, parmi les pièces jointes : copies de rapports du commissaire municipal sur la situation de la ville des 16 et 17 prairial an IV, notamment l'arrestation d'un prêtre réfractaire porteur d'un passeports de la municipalité de Longwy, *Les administrateurs municipaux de la commune de Metz suspendus de leurs fonctions par arrêté du département de la Moselle au Directoire exécutif, au ministre de la Police générale, au ministre de l'Intérieure et à leurs concitoyens*, imprimé, Metz, imprimerie Collignon, floréal an IV, 27 pages, *Discours prononcé par le citoyen Arnould lors de l'installation de l'administration municipale provisoire de Metz élue en remplacement de l'administration municipale de la même ville suspendue par arrêté du département du 5 prairial an IV*, affiche, Metz, C. Lamort, imprimeur, 9 prairial an IV, *Extrait des délibérations de l'administration municipale de la commune de Metz du 12 prairial l'an 4<sup>me</sup> de la République française une et indivisible*, affiche, Metz, Cl. Lamort, imprimeur, prairial an IV, rappelant l'obligation de porter la cocarde, et lettre du ministre de la Police générale Cochon rappelant au secrétaire général du Directoire Lagarde un rapport proposant de réintégrer l'ancienne municipalité de Metz destituée en l'an IV et réponse de celui-ci précisant que le Directoire a uniquement décidé de destituer le commissaire central Thirion<sup>4</sup>, 2 et 22 brumaire an V (germinal-prairial an IV, brumaire an V) ; Sancy : rapport du ministre de l'Intérieur refusé par le Directoire pour destituer et faire juger l'agent municipal n'ayant pas un an de résidence dans la commune et frère d'émigré (vendémiaire an V) ; Sarralbe : adresse de patriotes de 1789 contre le commissaire municipal provisoire beau-frère d'émigré, environ 10 signatures (brumaire an IV) ; Sierck [-les-Bains] : démission du commissaire municipal provisoire élu président de la municipalité (brumaire an IV) ; candidatures individuelles : Jean-François-Roger Claudin, président de la municipalité de Sancy candidat commissaire municipal à la place

<sup>1</sup> Les noms des invalidés ne sont pas indiqués. Parmi les candidats à l'administration centrale figure le conventionnel Thirion.

<sup>2</sup> Mondorf-über-Dillingen et Gerlfängen-über-Dillingen (ici Guerlefing),auj. : Allemagne, Sarre. Ritzing, auj. : commune de Launstroff.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste-Noël Bouchotte, messin, ministre de la Guerre d'avril 1793 à la suppression des ministères le 12 germinal an II. Élu à la municipalité en l'an VI, il fut destitué par arrêté du Directoire du 24 messidor an VI parce que cherchant davantage à se rendre populaire qu'à agir dans l'intérêt de la République (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V).

<sup>4</sup> Le conventionnel Didier Thirion, nommé commissaire central par le Directoire le 2 frimaire an IV (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*). L'auteur poursuit, sans pour une fois citer ses sources, en indiquant qu'il cessa ses fonctions de commissaire central le 30 nivôse an V en application de la loi du 14 frimaire précédent le visant comme décrété d'accusation, mais ne relève pas l'arrêté du Directoire du 5 nivôse an V acceptant sa démission (*Debidour*, tome IV, page 523, note 1, seule occurrence de Thirion dans ce tome).

d'un parent d'émigré (frimaire an IV) ; Jean Trotebas, administrateur du district de Metz persécuté après le Neuf-Thermidor (frimaire an IV)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 221-260, fonctions judiciaires : lettre d'envoi par le ministre de la Justice à Reubell d'un tableau non joint de nominations au tribunal civil et aux justices de paix de Bitche et Sarreguemines (ventôse an IV) ; justices de paix, Briey : adresse de Jean Degoutin, apparenté par sa femme à l'émigré Viot, présumé décédé à Mons, élu juge, pour savoir s'il peut exercer (nivôse an IV) et demande de remplacement de deux assesseurs démissionnaires (floréal an IV) ; Cattenom : dénonciation du juge élu en offrant à boire aux membres de l'assemblée primaire du 11 brumaire et avec trois bulletins de plus que le nombre de votants (s.d., an IV) ; Faulquemont : note du député Jean-Bernard Albert<sup>1</sup>, né à Bouzonville, demandant à Lombard-Lachaux de présenter à Reubell la candidature de son frère Charles, d'Elvange (praïrial an IV) ; Launstroff : lettre du député Couturier à Reubell pour faire réintégrer le juge de paix, patriote suspendu par le représentant en mission Mazade en l'an III, incarcéré sur ordre du commissaire municipal provisoire royaliste comme oncle de deux prêtres réfractaires (frimaire an IV) ; Lorry-lès-Metz : candidature présentée par le député Pécheur en remplacement du juge sous le coup de la loi du 3 brumaire (nivôse an IV) et billet des députés Bar, Becker et Karcher à Lombard-Lachaux contre un autre candidat et sur le remplacement d'assesseurs à Briey (messidor an IV) ; Morhange : lettre du député Couturier à Reubell pour remplacer Nicolas Rémy, juge, parent d'émigré, par Jean-Michel Thirion, ex-receveur, ou par Salmon, ex-secrétaire de la municipalité de Riche, et sur François Couturier, candidat commissaire municipal de Bisten [-en-Lorraine] (nivôse an IV) et dénonciation contre Simon Cointe, juge provisoire, accusé d'être ivrogne et arbitraire par deux habitants de la commune dont un qualifié de mauvais sujet par note de la main du député Couturier (thermidor an IV) ; Saint-Avold : plainte des agent et adjoint d'Hombourg-Haut contre les anciens officiers municipaux refusant de rendre leurs comptes et contre Mathieu, de leur commune, juge de paix frère de prêtre émigré et tolérant le culte réfractaire à l'église (nivôse an IV), et démission de François Sainpy, juge de paix, de la commune chef-lieu (messidor an IV) ; Sarreguemines : lettres du député Blaux et du juge de paix de la 2<sup>e</sup> section pour remplacer le juge de la 1<sup>ère</sup> nommé commissaire municipal (ventôse-germinal an IV) ; Sierck [-les-Bains] : plainte du juge de paix non réélu comme oncle d'émigré bien qu'ayant exercé continuellement des fonctions publiques jusqu'à sa destitution par le représentant en mission Mazade en l'an III (pluviôse an IV) ; Villers-la-Montagne : démission du juge parent d'émigré transmise par le commissaire municipal provisoire (nivôse-pluviôse an IV) ; candidatures individuelles : Jean-François-Joseph Duhoussy, juge au tribunal du district de Longwy séant à Longuyon, candidat au tribunal civil (s.d., an IV) ; Nicolas-Bernard Le Geay, ex-juge à Nancy, demeurant à Metz, candidat juge ou commissaire près un tribunal (nivôse an IV) ; Renauld, né à Thionville, avocat à Paris puis juge royal à Corbeil [-Essonnes], demeurant à Mâcon, candidat commissaire près les tribunaux ou accusateur public, de préférence en Moselle (brumaire an IV)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 262-269, affaires diverses : lettre du député Couturier à Reubell sur Guerberer, prêtre fanatique de Racrange, avec copie d'une lettre du nommé Gasse, de Paris, arrivé de Châtillon-sur-Seine dans une ville fanatique<sup>2</sup> ; plainte transmise par le député Couturier de Jean Muller, bourgmestre de Merzig, pays de Trèves, contre un arrêté de l'administration centrale du pays entre Meuse et Rhin à Trèves, joint en affiche bilingue du 3 brumaire an IV imprimée par l'administration d'arrondissement de Trèves ordonnant d'imputer les frais de transport de réquisition aux communes, extrait de délibération du district de Sarrelouis du 1<sup>er</sup> sans-culottide an III sur papier à en-tête et vignette gravée ; lettre du commissaire central Thirion au ministre des Finances sur les rôles des contributions (nivôse an IV) ; lettre des députés Bar, Becker, Blaux et Karcher au ministre de l'Intérieur pour nommer Couturier, greffier de la maîtrise des Eaux et Forêts de Thionville, conservateur des forêts de cet arrondissement (brumaire an IV)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 270-273, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Deux-Nèthes.

an IV-an V

Liste alphabétique des cantons du département et deux listes de nomination du commissaire central et des commissaires municipaux des 23 cantons du département, la seconde, avec les commissaires près les tribunaux correctionnels d'Anvers, Malines et Turnhout et le receveur général, close en thermidor an V<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Constituant, député du Haut-Rhin à la Convention puis du Bas-Rhin aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V et de la Seine aux Anciens à partir de l'an VI, frère aîné de Jean-Étienne Albert, accusateur public du Bas-Rhin élu aux Cinq-Cents en l'an VI. Il y a apparemment une intrigue sous cette affaire, puisque la lettre commence ainsi : *L'on m'avise que le juge de paix du canton qu'on a l'inattention de ne pas me nommer non plus que le juge lui-même, canton où se trouve Elvange...*

<sup>2</sup> Sans doute Dijon, Châtillon-sur-Seine étant à l'époque un relais sur la route de Paris à Dijon et Besançon.

<sup>3</sup> Données reprises à l'index. Les chefs-lieux de cantons sont : Anvers, Arendonk, Berchem (auj. : commune d'Anvers), Berlaar, Boom, Bornem, Ekeren (auj. : commune d'Anvers), Geel, Gierle (auj. : commune de Lille), Heist-op-den-Berg, Hoogstraten, Kontich, Lierre, Malines, Mol, Stabroek, Turnhout, Wavre-Sainte-Catherine, Westerlo, Willebroek, Wuustwezel et Zandhoven.

AF/III/299, dossier 1184, pièces 274-344, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Nièvre.

an IV-an V (ponctuellement : an III)

Pièces 274-296, généralités : note des députés Ballard, De Larüe et Guillaerault proposant comme commissaire central Bourgoing, beau-frère d'émigré mais patriote, employé au ministère des Relations extérieures, et Languinier fils, administrateur du district de Nevers puis du département, commissaire central provisoire (s.d., an IV) ; protestation anonyme de citoyens du département au Directoire contre la nomination de terroristes amnistiés comme commissaires du Directoire (frimaire an IV) ; lettres de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, à Lagarde sur des erreurs d'arrêtés de nomination de commissaires municipaux (frimaire-nivôse an IV) ; lettre de Chevillon, secrétaire du commissaire du gouvernement Bezout<sup>1</sup>, au Directeur Le Tourneur, sur le souhait des républicains du département de hâter les nominations dans le département (frimaire an IV) ; protestation des députés Ballard, De Larüe, Delcasso et Guillaerault au Directoire contre les calomnies suscitées par leurs listes de candidats (frimaire an IV) liste présentée par le député Sautereau<sup>2</sup> de candidats commissaires municipaux à Corbigny, Cosne [-Cours-sur-Loire], Lormes, Premery, Rouy, Saint-Germain [-Chassenay], Saint-Pierre-le-Moûtier et Saint-Saulge, avec mention d'arrêtés de nomination de l'an IV à fructidor an VI (frimaire an IV) ; lettre de Guillaerault au Directoire contre la destitution de l'administration centrale (nivôse an IV) ; dénonciation anonyme contre les administrateurs centraux Bonpois-Bouguet, Jousselin et Tenaïlle prêtres intrigants (floréal an IV) ; adresse de la femme La Chaussade-Berthier-Lizy, de Paris, propriétaire de forges dans la Nièvre, réclamant au Directoire des administrateurs qui n'oppriment pas les citoyens (s.d.) ; lettre de la députation demandant de rectifier les nominations de commissaires municipaux provisoires terroristes par l'administration centrale et transmettant une liste non jointe de candidats (nivôse an V) ; billet de Chabeuf demandant à Le Tourneur ses instructions sur un tableau de candidats commissaires municipaux non joint présenté par un député et le commissaire des guerres Boisset, note de Lagarde sur l'envoi de ce tableau au ministre de l'Intérieur (ventôse an V) ; lettre du ministre de la Police générale sur l'urgence de pourvoir aux postes de commissaires municipaux vacants dans les cantons royalistes (germinal an V)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 219-334, fonctions administratives, Beaumont-la-Ferrière : liste de candidats administrateurs municipaux présentée par les membres provisoires faute de désignation par l'assemblée primaire (messidor an IV) ; Château-Chinon : lettre d'Étignard, procureur-syndic du district<sup>3</sup>, se plaignant d'avoir été écarté par le département de la liste des candidats commissaire municipal au profit de François Jacquand, commissaire près le tribunal du district, par esprit de parti pour s'être opposé aux partisans du rejet de la constitution de l'an III, joignant un imprimé intitulé *Empêchons la guerre civile* reçu en nombre de Nevers avant la tenue des assemblées primaires, distribué par lui en corrigeant le titre en *Provoquons...* et lettre de l'agent du chef-lieu proposant un autre candidat commissaire municipal (brumaire an IV) ; Clamecy : démission d'un administrateur municipal provisoire (pluviôse an IV) et candidature du procureur de la commune de Corvol-l'Orgueilleux, siège du canton *extra muros*, comme agent municipal<sup>4</sup> (frimaire an IV) ; Corbigny : rappel par le nommé Richard, de Paris, à Barras, de la candidature de Sébastien Gudin, procureur-syndic du district, commissaire municipal provisoire d'un canton non précisé non confirmé par le Directoire (nivôse an IV) ; La Charité-sur-Loire : candidature de Loiseau, administrateur du district, agent du chef-lieu, au poste de commissaire municipal (brumaire an IV) ; La Nocle [-Maulaix] : arrêté de l'administration centrale suspendant l'agent de Montambert prêtre exerçant le culte publiquement, refusant de signer l'adjudication du presbytère et menaçant les assesseurs du juge de paix (nivôse an IV) ; Montsauche [-les-Settons] : démission du président provisoire de la municipalité marchand de bois en conflit avec l'agent du chef-lieu commissaire municipal provisoire prêtre<sup>5</sup> (ventôse an IV) ; Saint-Saulge : dénonciation par Henriot, défenseur de la Convention au Treize-Vendémiaire rentré dans ses foyers, contre le commissaire municipal provisoire ancien procureur fiscal, royaliste (frimaire an IV) et candidature d'un officier de santé à ce poste (s.d., an IV) ; Tannay : candidature d'un capitaine à la 33<sup>e</sup> demi-brigade retiré en l'an III à Villiers-sur-Yonne comme commissaire municipal, avec ampliation de son arrêté de retraite par le Comité de salut public, état de ses services et certificat de civisme par le conseil d'administration de son unité (s.d., an IV) ; candidatures individuelles : Jean-Jacques Dannery, d'Arleuf, employé des aides, à un poste de commissaire municipal, présenté par Du-

<sup>1</sup> Étienne-Louis Bezout, conventionnel de Seine-et-Marne, envoyé par le Comité de sureté générale comme délégué dans l'Allier et la Nièvre en vendémiaire an IV et maintenu dans cette mission comme commissaire du gouvernement par le Directoire.

<sup>2</sup> Jean Sautereau, député de la Nièvre à la Législative et à la Convention et de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents. L'index ne retient pas les noms des candidats.

<sup>3</sup> Il peut s'agir de Claude Étignard, commissaire central destitué le 12 germinal an VI, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI et nommé de nouveau commissaire central le 24 messidor an VII, ou d'Étignard jeune, nommé commissaire municipal de Château-Chinon le 27 fructidor an VI et destitué le 2 thermidor an VII (*Les procès-verbaux du Directoire*, tomes V, VI et IX).

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Corvol-le-Belliqueux. Les deux fiches d'analyse interprètent sa demande comme une candidature au poste de commissaire municipal *extra muros*.

<sup>5</sup> La signature du président n'a pas pu être déchiffrée, en partie à cause du mauvais état du support et de la pâleur de l'encre.

pasquier, de Paris, fondé de pouvoirs (frimaire an IV) ; Maîtrejean, né à Frasnay-Saint-Aubin<sup>1</sup>, de Paris, présenté par les députés Ballard, Delcasso et Guillerault comme commissaire municipal de Magny [-Cours] ou de Saint-Pierre-le-Moùtier (prairial an IV-nivôse an V)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 335-337, fonctions judiciaires : candidature pour remplacer le juge de paix de Lucenay-lès-Aix notaire (frimaire an IV)

AF/III/299, dossier 1184, pièces 338-344, affaires diverses : dénonciation par Frotier jeune et Tenaille au Directoire des manœuvres royalistes fomentées dans le département par les représentants en mission Guillerault et Jourdan<sup>2</sup>, le risque d'une vendée dans les districts de Clamecy et Cosne [-Cours-sur-Loire] et l'enlèvement des canons à Nevers, ville où le commissaire du gouvernement Bezout a failli être assassiné (s.d., début an IV), et joignant copie d'arrêtés de l'ancienne administration du département des 6 et 13 thermidor an III ordonnant de transférer les anciens membres de la commission temporaire de Lyon prisonniers de Nevers à Saint-Pierre-le-Moùtier et protestant contre une motion de la Convention sur le sort de ces détenus, et des extraits de lettres écrites de Dornecy de brumaire au 1<sup>er</sup> frimaire an IV sur des rassemblements royalistes à Varzy ; adresse de la municipalité de Varzy aux Cinq-Cents, renvoyée au Directoire, contre les actes arbitraires de Bezout en faveur des terroristes du département (frimaire an IV) ; adresse de citoyens de Moulins au Directoire contre la publication dans le journal *Le Courrier des deux Conseils* d'une lettre du nommé Duval, en voyage dans cette ville, contenant des calomnies par Guillerault contre les mesures prises par Bezout dans l'Allier et la Nièvre, environ 150 signatures (frimaire an IV)

AF/III/300, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Nord à Pyrénées-Orientales

AF/III/300, dossier 1185 : Nord à Orne et éléments sur l'Ain le Calvados et les Côtes-du-Nord  
297 pièces

Pièces 1-112 : Nord

an IV-an V ; an VII

Pièces 1-22, généralités : annonce par Houzé au Directoire de sa nomination au poste de commissaire central provisoire par l'administration centrale à la place de Warenguien, sous le coup de la loi du 3 brumaire (8 brumaire an IV) ; tableau des commissaires municipaux provisoires nommés par l'administration centrale, deux exemplaires sur un *État général des administrations municipales du département du Nord et des communes de leur ressort* imprimé, Douai, imprimerie du citoyen Wagrez, 20 pages, l'un envoyé par Houzé au Directoire, avec mention sur l'analyse de la lettre d'envoi : *N'ont pas été nommés*, et le second envoyé par l'administration centrale à Gautier, secrétaire du département en mission à Paris, pour remise au secrétaire général du Directoire Lagarde (29 brumaire an IV) ; lettre du commissaire central Groslevin annonçant au Directoire que le représentant en mission Delamarre a quitté Lille pour Paris, joignant l'ampliation d'une lettre du Directoire du 18 brumaire an IV avisant ce représentant de l'installation du Directoire et de la fin de ses fonctions et un rapport de Nicolay, commandant la place de Lille<sup>3</sup> (nivôse an IV) ; réponse du ministre de l'Intérieur à une lettre du Directoire du 25 nivôse an IV sur des difficultés de localisation de chefs-lieux de cantons<sup>4</sup> ; lettres des députés Carpentier, Cochet, Dauchy, De Renty, Dupire, Florent-Guiot, Gosuain, Lesage-Senault et Woussen sur des nominations à faire dans les districts de Bergues et d'Hazebrouck, et copie d'une lettre du commissaire près le tribunal correctionnel d'Hazebrouck (ventôse an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 23-93, fonctions administratives, Bailleul : rapport du ministre de l'Intérieur ajourné pour remplacer le commissaire municipal démissionnaire par Jean-Baptiste-Alexandre Famechon, ex-employé des subsistances militaires, candidat refusé à un autre poste<sup>5</sup> (germinal an VII) ; Bergues : cooptation d'un administrateur municipal (ventôse an IV) ; Cambrai : protestations du député Duhot contre la

<sup>1</sup> Frasnay,auj. : commune de Saint-Aubin-les-Forges. Écarté parce qu'inconnu dans le département - il dit avoir quitté la région depuis longtemps -, il situe son lieu de naissance dans le district de Nevers au lieu de La Charité-sur-Loire.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Jourdan, député de la Nièvre à la Convention et aux Cinq-Cents, à ne pas confondre avec son homonyme le général Jourdan, député de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents. Né à Lormes, le député de la Nièvre avait été envoyé en mission dans le Loiret, la Nièvre, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne en l'an III pour surveiller l'approvisionnement de Paris en charbon.

<sup>3</sup> Antoine Delamarre, conventionnel de l'Oise, en mission dans le Nord avec Merlin de Douai en l'an III (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*). D'après *Debidour*, tome I, page 39, c'est à Cambrai que le Directoire aurait écrit à ce représentant en mission.

<sup>4</sup> Lettre citée par *Debidour*, tome I, pages 424-425. Le ministre, qui ne donne pas la liste de ces cantons, se réfère à l'*État général des départements* (sans doute l'imprimé du ministère de l'Intérieur de 1793) et répond que Comines y figure dans le canton de Quesnoy [-sur-Deûle], La Neuville dans celui de Seclin et Wormhout dans celui d'Esquelbecq.

<sup>5</sup> Famechon, sans prénoms ni anciennes fonctions, candidat à Bergues *intra muros* le 3 pluviôse an VII, et, avec les mêmes précisions qu'ici, plus celle d'habiter Lille, à La Bassée le 2 ventôse suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes VII et VIII, index).

présentation d'un candidat commissaire municipal par son collègue Cochet (nivôse an IV) et de l'administrateur municipal Cotteau contre une adresse d'autres membres de la municipalité soutenant le commissaire municipal Plard bien qu'il soit poursuivi pour actes arbitraire et présentant la ville comme contre-révolutionnaire, lettre du commissaire central Groslevin assurant que la municipalité est composée de patriotes contrairement aux accusations de Plard (ventôse an IV) et analyse d'une pétition, signalée par un certain Piquet vers prairial an IV, d'habitants contre les anciens terroristes de la nouvelle municipalité et pour la réintégration des anciens ; Cassel : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire adressée à Carnot (thermidor an IV) ; Douai : lettre du commissaire municipal de Calais proposant à Carnot Guerlain-Chartier, administrateur municipal de Calais nommé commissaire municipal d'un canton rural, comme commissaire municipal de Douai (floréal an IV) ; Dunkerque : adresse de citoyens réunis *en licé littéraire* à Carnot contre la nomination par le Directoire d'un commissaire municipal partisan du refus de la constitution de l'an III aux assemblées primaires, environ 20 signatures (s.d., début an IV) ; Estourmel : lettre du président de la municipalité ex-commissaire municipal provisoire demandant de hâter la prise de fonctions d'un nouveau commissaire municipal (nivôse an IV) ; La Bassée : adresse de patriotes du canton approuvant le choix du commissaire municipal provisoire et proposant, si sa confirmation posait des difficultés, la candidature du constituant Chombart, d'Herlies, environ 15 signatures (brumaire an IV), et rappel par un particulier d'Herlies de sa plainte contre les manœuvres des royalistes à l'assemblée primaire pour nommer la municipalité et la justice de paix (fructidor an IV) ; Lannoy : lettre du commissaire municipal demandant à Lagarde l'envoi de sa commission (messidor an IV) ; Le Quesnoy : procès-verbal de l'assemblée communale de Frasnoy du 15 brumaire an IV dénoncée par adresse d'habitants de la commune aux Cinq-Cents renvoyée au Directoire, environ 20 signatures (prairial an IV) ; Lille : procès-verbaux des commissaires délégués par les 14 sections de la ville pour recenser les élections à la municipalité enregistrant les démissions des élus et note sur l'impossibilité de former la nouvelle municipalité (brumaire an IV) ; Raches : analyse d'une candidature de commissaire municipal (s.d.) ; Steenvoorde : lettre de Neuwe, commissaire municipal provisoire, à Lagarde, annonçant refuser le poste de juge au tribunal civil de la Lys parce que cousin de Ryckebus, secrétaire en chef de ce département nommé juge au même tribunal, et demandant sa confirmation à Steenvoorde, et billet d'envoi par Fain à Chabeuf sur papier à en-tête du secrétaire général du Directoire (nivôse an IV) ; Valenciennes : demande de réintégration du président de la municipalité *intra muros* suspendu par l'administration centrale pour être jugé<sup>1</sup> (floréal an IV) et interventions des députés Dupire, Fauvel, Gossuin, Lesage-Senault et Woussen pour le président de celle *extra muros* démissionnaire parce que parent d'émigré du fait du neveu de sa femme<sup>2</sup> (messidor-fructidor an IV) ; candidatures individuelles : Eugène-Joseph Bernard, né à Aniche, secrétaire des municipalités de La Madeleine et de Mouvaux, recommandé par le député De Renty, certificats des conseils généraux des communes de La Madeleine et de Mouvaux et de la municipalité de Tourcoing<sup>3</sup> ; le constituant Bouchette, adressant deux lettres identiques à ses anciens collègues Directeurs<sup>4</sup> et dénonçant les commissaires municipaux de Bergues *intra et extra muros* l'un royaliste et l'autre de la réquisition (germinal an IV) ; B.-J. Crepel, commissaire bibliographe à Lille (brumaire an IV) ; Gombert, maire d'Armentières réfugié à Paris pour se soustraire aux poursuites du représentant en mission Delamarre en l'an III, billet de Lesage-Senault proposant de le nommer à la municipalité puisqu'il n'a pas la résidence dans le Nord requise pour y être commissaire (brumaire-frimaire an IV) ; Louis-Charles Manesse, d'Avesnes [-sur-Helpe], auteur du *Traité du droit de bâtir moulin* imprimé par Prault en 1785<sup>5</sup> et d'une *Histoire des révolutions françaises depuis Jules César jusqu'à Louis XVI* manuscrite déposée au Comité d'instruction publique de la Législative suivant copie de procès-verbal de l'Assemblée nationale du 22 janvier 1792, inventeur d'une machine pour les moulins à auge (brumaire an IV) ; Moran, négociant à Lille, présenté par le député Devinck-Thierry au ministre de l'Intérieur (frimaire an IV) ; le constituant Renaut, de Bavay, demandant au ministre de la Justice Merlin de Douai s'il est nommé à la place demandée au Directoire, pour décliner l'offre des habitants de Taisnières [-sur-Hon] de continuer d'être leur curé constitutionnel, et lettre de Merlin de Douai à Carnot le décrivant comme *patriote sûr, ferme et éclairé* (frimaire an IV) ; Louis Van Tieghem, maître de chant paroissial puis maire d'Hondschoote et employé au district de Bergues (nivôse an V)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 93-96 : copie conforme d'un faux arrêté du Directoire du 1<sup>er</sup> nivôse an IV nommant Augustin Mora, de Saint-Souplet (Nord), agent forestier du département, jointe à une délibération de l'administration centrale le traduisant en justice<sup>6</sup> (pluviôse an IV)

<sup>1</sup> La municipalité, qui écrit au Directoire et au secrétaire général Lagarde, ne donne pas le chef d'accusation mais évoque un acte du directeur du jury d'accusation qualifiant de vague l'inculpation qui pesait sur le président.

<sup>2</sup> À ces interventions se trouvait attaché un imprimé intitulé *À l'opinion publique*, s.l. [Paris], imprimerie de Dupont, rue de l'Oratoire, n.d. [fin an IV], 17 pages, texte de citoyens d'Arras accusant de terrorisme le commissaire central du Pas-de-Calais Coffin, ancien agent national du district de Saint-Omer, que nous avons reclassé en avril 2008 dans le dossier de ce département (plus loin, AF/III/300, dossier 1186, pièce 71).

<sup>3</sup> Ces trois certificats sont munis de cachets de cire rouge.

<sup>4</sup> Non désignés : La Revellière-Lépeaux et Reubell.

<sup>5</sup> Cet imprimé figure au catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Catalogue *BN Opale +*), le titre devant être complété par *et des bannalités en général*.

<sup>6</sup> L'administration centrale à laquelle l'intéressé présentait ce document pour être installé dans ces fonctions constate des irrégularités matérielles et la différence entre la prétendue signature du ministre de la Justice Merlin de Douai et



AF/III/300, dossier 1185, pièces 97-107, fonctions judiciaires : liste d'arrêtés du Directoire nommant des juges de paix à Bailleul, MaAF/III/300, dossier 1185, ubeuge *extra muros*, Merville *intra muros* et Seclin (pluviôse-messidor an IV) et feuille de travail du ministre de la Justice pour remplacer un juge au tribunal civil démissionnaire (ventôse an V) ; Bailleul : candidature de Declercq, juge au tribunal du district d'Hazebrouck, comme juge de paix, remplaçant Scabaille, nommé commissaire municipal, présentée par Florent-Guiot à Carnot (frimaire an IV) ; Cambrai : candidature de Conihout, de Douai, ex-officier de police de sûreté militaire<sup>1</sup>, comme commissaire près le tribunal correctionnel, adressée à Delcroix, chef de bureau au secrétariat général du Directoire avec original d'une lettre de Merlin de Douai, ministre de la Justice, assurant Conihout de son soutien auprès du Directoire (frimaire an IV) ; Douai : rapport du ministre proposant de nommer Dubois-Dunilac, juge de paix de la ville puis président du tribunal criminel de l'armée du Nord, comme juge de paix de la section du Nord (brumaire an IV) ; Dunkerque : note sur un candidat commissaire près le tribunal correctionnel (s.d.) ; Maubeuge : rapport du ministre proposant de nommer Félix Legros, ancien juge militaire, juge de paix *extra muros* faute de désignation par l'assemblée primaire (pluviôse an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 108-112, autres affaires : demande de maintien en fonction de Durier, receveur du district de Lille (frimaire an IV) ; lettre de Picon, directeur des salpêtres de Landrecies, pour conserver dans ses ateliers, créés après le 1<sup>er</sup> vendémiaire an IV, les jeunes gens de la première réquisition (pluviôse an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 113-116, Côtes-du-Nord : candidatures de Louis-Marie Armez, frère du commissaire central, et de Benjamin de Lannay, au poste de receveur général du département, remplaçant Chapaux, de Dinan, beau-père du second, démissionnant<sup>2</sup> (frimaire-ventôse an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 117-185, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Oise

an IV-an V

Pièces 117-157, généralités et fonctions administratives : liste présentée par le député Borel, en réponse à la demande du Directoire du 12 brumaire an IV, de candidats commissaires central et près les tribunaux, et substitué, de commissaire près le tribunal correctionnel de Beauvais et de commissaires municipaux de Beauvais, Le Meux, Monchy-Humières et Nanteuil-le-Haudoin<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; analyse d'une liste de candidats commissaires municipaux de Feuquières, du Meux et de Sommereux présentée par le nommé Deversise et liste de candidats présentée par le nommé Derreult, d'Omécourt, commissaires municipaux à Conty dans la Somme et à Breteuil, Crèvecœur [-le-Grand], Feuquières, Le Hamel (Oise) et Marseille-en-Beauvaisis (brumaire an IV) ; feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire d'une lettre du commissaire municipal de Crèvecœur<sup>4</sup> optant comme juge de paix, et de lettres de candidats commissaires municipaux de Formerie, Grandvilliers, Sarcus, Tillé et Troissereux (pluviôse an IV) ; lettre d'envoi par Joseph Lavallée, chef de la 6<sup>e</sup> division du ministère de l'Intérieur, à Lagarde, de dossiers de nominations dans divers départements (brumaire an V) ; Beauvais : lettres d'un candidat commissaire municipal et d'un particulier<sup>5</sup> au nouveau commissaire municipal (brumaire-frimaire an IV) ; Compiègne : adresse de trois patriotes de 89 contre les royalistes nommés commissaires municipaux provisoires dans le district, sauf au chef-lieu (frimaire an IV) ; Crépy [-en-Valois] : plainte du commissaire municipal provisoire contre le président élu de la municipalité nommé commissaire définitif et ne se présentant à aucun des deux postes (nivôse an IV) ; Le Meux : réclamation par Devert, géomètre à Rivecourt, se disant nommé définitivement depuis 15 jours, de sa commission, note : *la nomination n'est pas faite* (frimaire an IV) ; Noyon : lettres du député Bézard à Carnot pour hâter les nominations de commissaires municipaux dans le district, fanatisé, et sur la mutilation de la statue de la liberté d'Attichy : *on en a porté les débris chez les patriotes en les invectivant, on a voulu également couper l'arbre de la liberté, mais les forces et les outils ont manqué aux enfans auxquels on faisait commettre ces crimes qui se sont renouvelés deux ou trois dimanches de suite*, et candidature d'un particulier de Laon commissaire municipal de Noyon, ville où sa femme possède des biens et où il s'installe (nivôse-pluviôse an IV) ; Pierrefonds : dénonciation adressée au député Mathieu<sup>6</sup> contre le commissaire municipal provisoire royaliste (fructidor an IV) ; Plainville : demande de désignation des agent et adjoint municipaux du Mesnil-Saint-Firmin (ventôse-prairial an IV) ; Ribécourt [-Dreslincourt] : lettres de Faguet, notaire, ex-commissaire municipal provisoire, sur sa conduite publique depuis 1784 et contre le projet de transfert du canton à Chiry [-Ourscamps] (fructidor an IV et s.d.) ; Troissereux : candidature au poste de commissaire municipal de Pierre-Henri Laignier, ex-

celle imprimée sur les *Bulletins des lois*.

<sup>1</sup> Sur papier à en-tête de son ancienne fonction.

<sup>2</sup> Pièces situées dans le Nord sur la fiche d'analyse.

<sup>3</sup> Seuls les noms des candidats commissaires central et près les tribunaux et du candidat substitué sont repris à l'index.

<sup>4</sup> Le rapprochement avec les pièces 186-187 plus loin établit qu'il ne s'agit pas de Crèvecœur-le-Grand (Oise), mais de Crèvecœur-en-Auge (Calvados).

<sup>5</sup> Dont la signature n'a pas pu être déchiffrée.

<sup>6</sup> Jean-Baptiste-Charles Mathieu, député de l'Oise à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, commissaire central de la Seine réélu aux Cinq-Cents dans l'Oise en l'an VI.

inspecteur des manufactures de Beauvais retiré à Guignecourt, présenté par son beau-frère le député Delamarre par lettre écrite de Lille à son départ le 2 frimaire an IV à son nouveau collègue Borel et appuyée par ce dernier (frimaire an IV) ; candidatures individuelles : Jean-François Desmarest, ex-administrateur municipal de Compiègne, candidat commissaire ou juge de paix dans le district, présenté par le député Mathieu et par Desmarest fils, chef de la comptabilité arriérée des subsistances générales (frimaire-nivôse an IV) ; Legend, de Crépy [-en-Valois], élève de l'École normale puis commissaire au recensement des biens nationaux du district (s.d., an IV) ; Motelet, secrétaire du district de Senlis (frimaire an IV) ; Petit, ex-maire de Roy-Boissy (germinal an IV)

pièces 158-185, fonctions judiciaires : candidature de Jacques-Léon-François Pigory, greffier en chef du bailliage de Beauvais puis du tribunal criminel, au poste de substitut près les tribunaux du département (brumaire-frimaire an IV) ; Chantilly : feuille de travail du ministre de la Justice pour nommer un assesseur du juge de paix (nivôse an IV) ; Creil : demande de désignation d'un assesseur (prairial an IV) ; Maignelay [-Montigny] : candidature au poste de juge de paix présentée par des membres de la municipalité (nivôse an IV) ; Monchy [-Humières] : candidatures pour remplacer Louis Dubert, juge de paix optant comme notaire (nivôse an IV et s.d., an IV) ; Ribécourt [-Dreslincourt] : candidature d'Éloi Vernon, procureur au bailliage de Noyon puis juge au tribunal du district, comme juge de paix à la place de Faguet, optant comme notaire (s.d., an IV) ; Tricot : demande de confirmation du juge après validation de son élection par le tribunal criminel statuant sur un faux dans le procès-verbal de l'assemblée primaire de brumaire an IV (s.d., an IV) ; candidatures individuelles au poste de juge au tribunal civil : Jean-Josse-Louis-Michel Dagneaux, de Beauvais, ex-président du tribunal criminel, note de Portiez de l'Oise (ventôse an IV) ; Jean Detargny, de Noyon, procureur au Châtelet de Paris puis juge au tribunal du district de Breteuil (frimaire an IV) ; Louis Mellié, de Plailly, juge au tribunal du district de Senlis, notes des députés Borel, Dauchy, Dufresnoy et Jacomin<sup>1</sup> (frimaire an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 186-187, Calvados, Crèvecœur [-en-Auge] : démission du commissaire municipal optant pour la place de greffier du juge de paix et présentant la candidature d'un habitant de Saint-Loup-de-Fribois<sup>2</sup> (pluviôse an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 188-189, Ain : annonce par le ministre de la Justice de l'acceptation par Passerat du poste de juge de paix de Collonges (frimaire an V)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 190-296, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Orne

an IV-an V

Pièces 191-207, généralités : cahier d'analyses de candidatures aux postes à pourvoir dans le département et tableau des nominations à y faire sur formulaire imprimé (s.d., an IV) ; liste de candidats présentée par le conventionnel Castaing à Carnot (brumaire an IV) ; arrêtés de nomination de commissaires municipaux provisoires par l'administration centrale<sup>3</sup> (brumaire-frimaire an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 208-222, chouannerie : adresse de patriotes de l'Orne signée à Paris par J.-J. Chauvin, ex-agent national du district d'Alençon, Boissay, commissaire ordonnateur, et Marchant, avec notes de Le Tourneur, administrateur des domaines du département de la Seine, et du conventionnel Louis-Jacques Collombel<sup>4</sup> dénonçant les assassinats commis par les brigands royaux et joignant des lettres de Dugas-Lamarre, d'Alençon, et de Chauvin oncle, de Sées, sur des massacres et des pillages à Boucé (Orne) et dans le canton de Carrouges, notamment à Joué-du-Bois (nivôse an IV) ; lettres du ministre de la Police générale Merlin de Douai au Directoire sur la nécessité d'organiser les autorités constituées dans le département soulignée par le commissaire près les tribunaux, et du député Dugué-d'Assé, de Bellême, annonçant au Directoire que les chouans sont aux abois dans le département et lui demandant ses ordres, son congé comme député étant expiré (pluviôse an IV) ; réponse du commissaire central J.-J. Chauvin à Jardin, rédacteur du *Courrier républicain*<sup>5</sup>, en réponse à un article du n° 909 l'accusant d'être terroriste, rapportant que les

<sup>1</sup> Jean-Jacques-Hippolyte Jacomin, député de la Drôme à la Convention et aux Cinq-Cents, avait été représentant en mission dans l'Oise pour l'approvisionnement de Paris en l'an III.

<sup>2</sup> Pièces situées dans l'Oise par l'analyse, par confusion avec le canton de Crèvecœur-le-Grand.

<sup>3</sup> Éléments non repris à l'index.

<sup>4</sup> L'auteur de la notice de *Roman d'Amat* sur l'agent national du district d'Alençon puis commissaire central Chauvin, ne connaît de ses prénoms que les initiales que nous avons ici et lui attribue un rôle marqué sous la Terreur. Boissay, commissaire des guerres à Alençon (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III, 3 brumaire an VI). Emmanuel-Pierre Le Tourneur, conventionnel de la Sarthe, en mission dans l'Orne à la fin de 1793, ici dans le poste que lui connaît *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels* à l'époque. Le même auteur écrit Collombel avec deux Il pour Pierre, conventionnel de la Meurthe, comme pour Louis-Jacques, de l'Orne, dont il s'agit ici et qui signe systématiquement *Colombel* ; nous respectons l'orthographe adoptée par le dictionnaire de référence et confirmée par *Roman d'Amat*, qui reprend le nom complet qu'il portait avant la Révolution de Collombel de La Rousselière.

<sup>5</sup> Jacques-Louis-César Jardin, rédacteur de ce journal condamné à la déportation par la loi du 22 fructidor an V.

chouans ont commis des assassinats à Haleine, où ils ont écorché vive une jeune fille, à la Baroche [-sous-Lucé], au Ménil-de-Briouze où ils ont violé deux femmes ensuite découpées en morceaux et assassiné le prêtre constitutionnel Fauvel, et à Lonlay [-l'Abbaye], ont assassiné les officiers municipaux de Saint-Cornier [-des-Landes], égorgé l'agent municipal de Flers et égorgé et coupé en morceaux le curé et le vicaire de Lougé [-sur-Maire], et que le noble Prépotel a égorgé six femmes dans le canton d'Athis [-de-l'Orne] (floréal an IV) ; lettre de Dugas-Lamarre, d'Alençon, au commissaire ordonnateur Boissay sur la responsabilité du général Dumesny<sup>1</sup>, qui n'a pas envoyé les troupes lors de l'assassinat de son frère, curé de Saint-Céneri [-le-Gérei], et de celui de la Ferrière [-Bochard] par une bande de trente chouans à l'église de Saint-Céneri en présence de 400 habitants (floréal an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 223-240, dossier contre Cottereau, agent du ministère de la Police générale à Mortagne [-au-Perche] accusé d'arbitraire et d'avoir convoqué de sa propre autorité la municipalité de Soligny [-la-Trappe] à Mortagne pour obtenir des témoignages contre le commissaire municipal de Soligny accusé d'être royaliste, dont lettres du commissaire central Chauvin, et lettres de Desgrouas, commissaire municipal de Mortagne [-au-Perche] *intra muros*, au commissaire ordonnateur Boissay contre Cottereau et le commissaire central Thoumin<sup>2</sup> (prairial-messidor an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 241-288, fonctions administratives, Courtomer : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire (thermidor an IV) ; La Ferté-Macé : démission du commissaire municipal provisoire frère du vicaire de Magny-le-Désert inscrit sur la liste des émigrés (brumaire an IV) ; L'Aigle : démission du commissaire municipal *intra muros* (frimaire-ventôse an IV) et demande de remplacement de Bucquet, commissaire *extra muros* nommé administrateur central (prairial an IV) ; La Mesnière : envoi par le député Fourmy de la plainte de la municipalité contre le remplacement du commissaire municipal provisoire par le Directoire (brumaire-frimaire an IV) ; Mortagne [-au-Perche] : envoi par le député Génissieu<sup>3</sup> de rapports de Gohier, procureur de la commune, son ancien secrétaire, sur les opérations des assemblées primaires des deux sections de la ville du 11 au 14 brumaire an IV, lettre de Bourneuf, procureur-syndic du district, dénonçant au Directoire les irrégularités de ces assemblées (brumaire an IV), lettres de la municipalité à Barras contre les manœuvres des ennemis de la République pour faire annuler les assemblées primaires, et de patriotes de 1789 au même contre des candidatures proposées par Dugué-Dassé et remettant une liste de candidats commissaires dans le district de Mortagne (frimaire an IV), remplacement de Lange, commissaire municipal *intra muros* destitué après les désordres des assemblées primaires de l'an V, dont lettre de la municipalité transmises par le député Fourmy et lettre du député Thomas-Laprise (prairial-13 fructidor an V), et feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire d'une délibération de la municipalité *extra muros* nommant le commissaire provisoire (pluviôse an IV) ; Passais [-la-Conception] : dénonciation par le commissaire national du tribunal du district de Domfront à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, de la nomination d'un commissaire provisoire aristocrate, pièce transmise par le ministre de la Justice au Directoire (15 brumaire an IV) et démission de l'agent du chef-lieu (fructidor an IV) ; candidature à un poste de commissaire dans le département de Rouseville, maître de mathématiques au collège Louis-le-Grand de Paris avant la Révolution, chargé de la surveillance des chouans par le ministre Garat, des approvisionnements de Paris dans l'Ouest sous Paré puis de la surveillance de Paris par le Comité de salut public, emprisonné au Dix-Thermidor à Orléans (brumaire an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièces 289-296, justices de paix, Bretoncelles : demande de désignation d'assesseurs (pluviôse an IV) ; Lonlay-l'Abbaye : lettre du commissaire central Chauvin au Directoire sur la nécessité de nommer des assesseurs au juge de paix réfugié à Domfront à cause des troubles, ceux élus avec lui ne devant apparemment pas l'y suivre (prairial an IV) ; Moulins [-la-Marche] : candidature du conventionnel Desgrouas, de Mortagne, comme juge de paix (messidor an IV)

AF/III/300, dossier 1185, pièce 297 : lettre du général Serviez, commandant l'arrondissement d'Entrevaux, à La Revellière-Lépeaux, sur la candidature de son frère Paul comme commissaire municipal de Saint-Gervais [-sur-Mare]<sup>4</sup> (nivôse an IV)

<sup>1</sup> Le général Pierre-Joseph Salomon dit Dumesny, commandant la grande division de l'Est de l'armée de l'Ouest à Alençon.

<sup>2</sup> Le commissaire municipal de Mortagne dont il est question ici est probablement le conventionnel Charles-François-Grégoire-Étienne-Michel, procureur de la commune lors de son élection comme suppléant à la Convention, mais *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* ne lui connaît pas ce poste et il n'est pas parmi les candidats indiqués dans les tableaux et les arrêtés de nomination des commissaires provisoires qui sont au début du présent dossier. Une note indique que les lettres contre le commissaire central Thoumin *ont été réunies à la minute de sa nomination comme documens historiques*.

<sup>3</sup> Futur ministre de la Justice, alors conventionnel de l'Isère élu aux Cinq-Cents, ancien représentant en mission dans l'Orne et la Sarthe en l'an III.

<sup>4</sup> Pièce annotée comme relevant du département de l'Orne, en réalité du Tarn jusqu'à son transfert à l'Hérault en l'an VI. Voir aussi plus haut AF/III/297, dossier 1179, pièces 108-109.

AF/III/300, dossier 1186, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice: Ourthe et Pas-de-Calais et éléments sur l'Oise  
290 pièces

AF/III/300, dossier 1186, pièces 1-3, Ourthe : lettre de Pierre-Eustache Rigault, maire de Vernon, administrateur du district d'Évreux avant le 31-Mai, commissaire central de l'Ourthe<sup>1</sup> puis président du tribunal criminel non réélu, à Carnot (prairial an V)

AF/III/300, dossier 1186, pièces 4-288, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Pas-de-Calais

an IV-an V

Pièces 5-34, généralités : tableaux de candidatures aux postes à la nomination du Directoire dans le département, notes et analyses de correspondances, en partie sans dates (an IV) ; lettre du nommé Vanhas à son ami Reubell présentant des candidats commissaires du Directoire à Calais et Dunkerque (brumaire an IV) ; liste de candidats présentée par Daunou dans le département, avec les candidatures de Petit, de Saint-Pierre-à-Gouy (Somme,auj. : Crouy-Saint-Pierre), et Girard, employé de l'administration centrale de la Charente, comme commissaires près les tribunaux de leurs départements (brumaire an IV) ; adresses de républicains de Saint-Pol [-sur-Ternoise] dénonçant le constituant Petit et les commissaires municipaux provisoires royalistes, environ 40 signatures, et de patriotes de 1789 de la ville approuvant les nominations faites par le Directoire, environ 50 signatures (s.d.) ; pièces envoyées par le commissaire central Coffin<sup>2</sup> contre Bernard Cuvelier, greffier du juge de paix de Magnicourt [-sur-Canche] père d'émigré, et Rose et Tamboise, présidents des municipalités de Saint-Omer et Vimy parents d'émigrés (pluviôse an IV) ; lettre du même défendant l'administrateur central Corne, accusé de protéger les émigrés et déportés (vendémiaire an V) ; lettre du député Personne à Carnot sur la rumeur de démission du commissaire central Coffin, à remplacer par Prévot, président de l'administration centrale, ou l'administrateur central Corne (frimaire an V)

AF/III/300, dossier 1186, pièces 35-133, situation politique du département en l'an IV et en l'an V : *À l'opinion publique*, imprimé s.l., imprimerie de Dupont, rue de l'Oratoire, n.d. [fin an IV], 17 pages : adresse de citoyens d'Arras de prairial an IV accusant de terrorisme le commissaire central Coffin, ancien agent national du district de Saint-Omer<sup>3</sup> ; analyse de lettres de Coffin sur la situation du département et répondant à des accusations par le député Personne de terrorisme contre des commissaires du Directoire (s.d.) ; copie de lettres de l'accusateur public au ministre de la Police générale sur les correspondants de Babeuf à Saint-Omer Cochet, Taffoureaux et Toulotte (30 floréal an IV) ; quatre rapports du commissaire central Coffin au Directoire du 3 thermidor an IV au 13 vendémiaire an V sur les troubles causés par les fanatiques et des réquisitionnaires déserteurs dans le département et contre la dénonciation par le député Personne de Caron et Guilly, commissaires municipaux de Tournehem [-sur-la-Hem] et de Fruges, comme accusateur public et président du tribunal révolutionnaire d'Arras, et pour imputer les troubles aux déserteurs et à des étrangers au département et non à ces anciens terroristes, avec pièces jointes<sup>4</sup>, dont : lettre de Jacques-François Adam et de son beau-frère Pierre Biaré, de Montreuil-sur-Mer, agressés par des jeunes réquisitionnaires dans un cabaret à Cavyon [-Saint-Martin], lettres saisies : d'un émigré à Amsterdam à Éloi Dupuis, de Montigny-en-Gohelle, de Marie-Philippe Goie, de Sainghin-en-Weppes, annonçant à son fils à l'armée d'Italie que les réquisitionnaires reviennent en nombre et sont bien reçus, et des parents de Jean-Baptiste Cuthin, sergent à la 27<sup>e</sup> demi-brigade légère à l'armée d'Italie dans le même sens, lettre du commissaire municipal d'Auxi-le-Château<sup>5</sup> sur des rassemblements de réquisitionnaires à Queux [-Haut-Mainil] et des menaces contre sa famille et sa maison à Vaulx et contre l'agent municipal de Buire-au-Bois, comptes décadaires des commissaires municipaux de Blangy [-sur-Ternoise], Liettes et Saint-Omer, lettres sur une bande de 80 hommes armés à Buire-au-Bois et l'agression de l'acquéreur du presbytère de cette commune, procès-verbal d'enquête par la gendarmerie sur une bande de chauffeurs à Febvin-Palfait, lettre de Bernard, de Fillièvres, sur l'attaque de son frère par des réquisitionnaires lors de la 2<sup>e</sup> ducasse<sup>6</sup> de Galametz et l'agression du commissaire municipal de Wail, copie de billets affichés à Fillièvres pour convoquer les acquéreurs de biens nationaux un dimanche sur la place pu-

<sup>1</sup> Voir plus haut, AF/III/94, dossier 409, pièces 57-59, sa présentation pour le poste de commissaire central de l'Ourthe par Roberjot, représentant en mission près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse.

<sup>2</sup> Antoine-François-Constantin Coffin, agent national du district de Saint-Omer, commissaire central démissionnaire en thermidor an V et nommé de nouveau le 16 vendémiaire an VI, élu aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI et nommé consul à Cagliari le 26 prairial suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, passim).

<sup>3</sup> Cet imprimé était épinglé à une lettre des députés du Nord de fructidor an IV sur le président de la municipalité de Valenciennes avec laquelle il n'a aucun rapport (plus haut, AF/III/300, dossier 1185, pièce 71) et a été reclassé ici en avril 2008.

<sup>4</sup> Les pièces jointes à ces rapports, en général des copies, sont restées dans l'ordre dans lequel elles avaient été attachées et envoyées au Directoire et qui a été respecté lors de la numérotation des pièces du dossier en avril 2008.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Auxi-la-Réunion, employé systématiquement dans les documents qui suivent.

<sup>6</sup> Ducasse, nom local des fêtes de villages.

blique pour rendre leurs larcins, lettre du commissaire municipal d'Haplincourt sur l'attaque d'un patriote dans une auberge à Barastre, lettre du commissaire municipal de Framécourt sur des chants royalistes dans le canton et l'abattage des arbres de la liberté de Boubers-sur-Canche et Magnicourt-sur-Canche, copie d'un billet ordonnant à Charterel, ex-médecin à Béthune, acquéreur du presbytère de Framécourt, de quitter cette commune, lettres du commissaire municipal d'Hersin [-Coupigny] sur les agissements des prêtres réfractaires et des réquisitionnaires et l'envoi de la troupe pour protéger le presbytère de Bully [-les-Mines] après sa vente comme bien national, lettre du nommé Antoine Condom, d'Hesdin, au commissaire central sur des attroupelements nocturnes contre les terroristes après la fête du Neuf-Thermidor à Wamin et l'incendie d'une meule de foin et la coupe des arbres fruitiers du commissaire de Metz-en-Couture à Neuville-Bourjonval, arrêté de l'administration centrale suspendant et traduisant en justice l'agent municipal d'Heuchin recelant Gaudet, curé déporté de Lisbourg, lettre du commissaire municipal de Magnicourt-sur-Canche sur l'arrachage d'une cocarde nationale par des réquisitionnaires à Bertincourt et l'envoi à Paris d'un émissaire chargé de demander au Directoire la destitution des fonctionnaires fidèles, billet contre les terroristes envoyé par le commissaire municipal de Pernes, lettre du commissaire municipal de Saint-Pol [-sur-Ternoise] sur les troubles royalistes fomentés par un comité présidé par le constituant Petit, de Magnicourt [-sur-Canche], déposition d'un colporteur de Saint-Pol sur l'arrachage de sa cocarde à Ternas par des personnes qu'il avait appelées *Citoyens*, procès-verbal d'enquête par l'agent municipal de Saint-Pol sur des dégradations chez des particuliers de la commune le 10 thermidor, lettre du nommé V. Debret, de Saint-Pol, sur Planchon, prêtre réfractaire exerçant le culte à Éclimeux sous la protection de réquisitionnaires, copie d'une affiche trouvée à Rougefay signée par François-Ange-Gabriel Lebrun, *commandant en chef du pouvoir exécutif de l'armée rebelle des cantons extérieurs du département du Pas-de-Calais* datée du 10 juillet 1796 annonçant la formation d'une colonne de rebelles, et trois avis provenant des rebelles : ordre daté du 7 août 1796 signé par Auguste Aubert de Montoviller, général en chef de l'armée rebelle des cantons extérieurs du département du Pas-de-Calais, aux soldats catholiques de Fillièvres, Aubrometz et environs, de rechercher et punir Delamart, de Buire-au-Bois, et deux billets sans date ni localisation ordonnant de rendre les effets d'une église et de remettre une affiche arrachée à sa place ; rapports du commissaire central Coffin des 11 et 30 fructidor an IV sur les opérations menées avec le général Fuzier<sup>1</sup> contre les bandes de réquisitionnaires dans le district de Saint-Pol [-sur-Ternoise], parmi les pièces jointes : *Proclamation du général de brigade Fuzier, commandant en chef à S.T.-Pol et autres cantons environnants aux citoyens de cet arrondissement, 23 fructidor an 4*, affiche, Arras, imprimerie des Associés, copie envoyée par le commissaire municipal de Wail d'une affiche signée par François-Ange-Gabriel Lebrun, *commandant en chef du pouvoir exécutif de l'armée rebelle des cantons extérieurs du département du Pas-de-Calais* datée du 7 août 1796, ordonnant aux soldats de la première réquisition d'Aubrometz de rechercher et punir Fargez et Pierre Blin, dénonciateurs d'Adrien Cantrel, de Fillièvres, guillotiné après jugement par le tribunal criminel d'Arras ; envoi par les députés Bollet, De Lattre et Liborel d'une délibération de l'administration centrale sur le bon esprit public dans le département, et imprimé joint *Les citoyens d'Arras aux représentants du peuple composant la députation du département du Pas-de-Calais*, Arras, imprimerie du citoyen Nicolas, s.d. [thermidor an IV], 4 pages, contre les terroristes (thermidor-fructidor an IV)

AF/III/300, dossier 1186, pièces 134-260, fonctions administratives<sup>2</sup>, Ardres : protestation des agent et adjoint municipaux de Brêmes suspendus par l'administration centrale pour avoir présenté une adresse d'habitants contre l'acquéreur du presbytère (s.d., an IV) ; Arques : candidature d'un commissaire municipal adressée à Carnot (brumaire an IV) ; Arras : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire (pluviôse an IV), adresse de citoyens *tous ci-devant détenus tant à Paris qu'Arras*, environ 20 signatures, contre les dénominations d'assassins et de voleurs dans une affiche de la municipalité jointe intitulée *Liberté Égalité La Loi Les membres de l'administration municipale de la commune d'Arras à leurs concitoyens*, Arras, 17 brumaire an IV, imprimerie des Associés, et deux adresses de patriotes contre la nomination de commissaires provisoires royalistes et proposant des candidats commissaires du Directoire, environ 90 et 50 signatures (brumaire-frimaire an IV) ; Auxi-le-Château : deux affiches intitulées *Pétition au Corps législatif* de citoyens actifs des communes du canton contre l'assemblée primaire du 10 brumaire an IV ayant écarté D'Yvincourt comme président en le qualifiant de terroriste au profit de Wallart, député à la Législative, et *Liberté Égalité, À Auxi-la-Réunion le 26 brumaire an quatrième de la République française une et indivisible Les administrateurs municipaux du canton d'Auxi-la-Réunion (ci-devant le Château,) à tous les administrés dud. canton*, Abbeville, L.-A. Devérité, imprimeur, et candidature de l'agent municipal du chef-lieu comme commissaire municipal, note du député Louvet<sup>3</sup> (floréal an IV) ; Avesnes-le-Comte<sup>4</sup> : candidature de Louis-François

<sup>1</sup> Le général Louis Fuzier, alors employé dans les 1<sup>re</sup> et 16<sup>e</sup> divisions militaires réunies. Sa mission contre les agitateurs de la région de Saint-Pol-sur-Ternoise est connue de *Six*.

<sup>2</sup> Le dossier comprenait, avec une analyse situant la pièce dans le Pas-de-Calais, une lettre de démission du commissaire municipal de Pernes portant au dos le cachet postal de Carpentras, ce qui exclut Pernes (Pas-de-Calais) au profit de Pernes [-les-Fontaines] (Vaucluse). Ces deux pièces ont été reclassées dans le dossier de ce département (AF/III/304, dossier 1197) en avril 2008.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste Louvet, député du Loiret à la Convention et de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents, signant ici *J. B. Louvet h<sup>e</sup> Vienne*, rédacteur du journal *la Sentinelle*, et non son homonyme Pierre-Florent, député de la Somme à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Avesnes-l'Égalité.

Thuilliez, instituteur à Fossex, comme commissaire municipal, présentée par Ferdinand Dubois, de Paris, professeur de son fils, note de Carnot (floréal an IV) ; Bapaume : candidature d'Haudouart, député à la Législative, comme commissaire municipal, adressée à Carnot (thermidor an V) ; Berneville : candidature au poste de commissaire municipal présentée avec certificat de civisme par la municipalité, par Ferdinand Dubois, de Fossex<sup>1</sup> (brumaire-frimaire an IV) ; Boulogne-sur-Mer : candidatures au poste de commissaire municipal adressées à Carnot de Bouchard, marchand voilier, présenté par son gendre Rosingana, attaché à Garrau à Dusseldorf<sup>2</sup>, et de Michel Cléry, connu du fils de Carnot, présenté par Labrouche, de Boulogne (frimaire an IV) ; Bourthes : présentation à Carnot d'un candidat commissaire municipal par un candidat à Fauquembergues (pluviôse an IV) ; Capelle [-lès-Hesdin] : protestation de l'agent municipal de Labroye, suspendu par l'administration centrale pour refus d'obtempérer (fructidor an IV) et rapport du ministre de l'Intérieur sur celui de Marconne, également suspendu pour refus de remettre les registres d'état civil, ayant mal compris la loi et les instructions du ministre (nivôse an V) ; Croisilles : deux candidatures au poste de commissaire municipal (brumaire-frimaire an IV) ; Étapes : demande de désignation des agents et adjoints du chef-lieu et d'Hubersent (nivôse-ventôse an IV) ; Fauquembergues : candidature au poste de commissaire municipal adressée à Carnot (brumaire an IV) ; Fleury : candidature au poste de commissaire municipal d'Amand-Joseph Mailly, ex-vicaire de Fruges, de Saint-Pol [-sur-Ternoise] puis d'Éclimeux, présentée par des *patriotes purs du canton*, environ 15 signatures, et lettre de Mailly à Carnot (brumaire-fructidor an IV) ; Frévent : deux candidatures au poste de commissaire municipal, dont une adressée au député du Nord Lesage-Senault (pluviôse an IV) ; Fruges : candidature au poste de commissaire municipal (brumaire an IV) ; Hersin [-Coupigny] : candidatures au poste de commissaire municipal du constituant Béhin, curé d'Hersin puis marié et retiré à Verdrel (auj. : commune de Fresnicourt-le-Dolmen), commandant la garde nationale du canton, présentée par un particulier de Béthune à Merlin de Douai avec note du député Vaillant (brumaire an IV), et lettre de Béhin (brumaire an V), et de Ducarin, présenté par son oncle Jean-Baptiste Duquesnoy, frère du député<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; Lambres : lettre du commissaire municipal sur le mode de remplacement d'administrateurs municipaux frères et beaux-frères (frimaire an IV) ; Licques : question de la municipalité sur l'agent municipal d'Hocquinghen neveu d'émigré ayant constamment rempli des fonctions publiques depuis qu'il en a atteint l'âge un an après le début de la Révolution (ventôse an IV) ; Montreuil-sur-Mer : lettre de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, à Lagarde, sur la nécessité d'organiser la municipalité (ventôse an IV) ; Oisy [-le-Verger] : demande par les anciens officiers municipaux et l'agent et l'adjoint d'Écourt-Saint-Quentin, de confirmation du président de la municipalité et du juge de paix élus par la deuxième section du canton siégeant dans leur commune que les membres de la première au chef-lieu contestent faute d'avoir obtenu la majorité des voix (frimaire an IV) ; Saint-Pol [-sur-Ternoise] : lettre d'un anonyme à Carnot dénonçant les commissaires municipaux provisoires royalistes nommés par l'administration centrale dans le district (brumaire an IV) et adresse de patriotes de la ville proposant un candidat commissaire municipal de Monchy-Breton, environ 10 signatures (frimaire an IV) ; Saint-Venant : candidature de Philippe-Louis Delelis, de Gonnehem et imprimés joints en recueil factice cousu : arrêtés de l'assemblée générale de la commune de Chocques des 9 et 28 mai 1790 sur l'enlèvement des fourches patibulaires et des armoiries, Béthune, imprimerie Van Costenoble, 4 pages, *Liberté Égalité Fraternité, Adresse du citoyen Delelis à la société populaire et à ses concitoyens du district de Béthune, Gonnehem le 30 vendémiaire l'an 3<sup>e</sup> de la République française*, s.l.n.d. [-an III], 19 pages, *Adresse de Philippe-Louis Delelis, cultivateur en Gonnehem, à la Convention nationale, 19 frimaire an 3*, Béthune, imprimerie Van Costenoble, 25 pages, *Liberté Égalité Humanité, le 20 floréal, an troisième (sic) de la République une et indivisible, Philippe-Louis Delelis, cultivateur en Gonnehem, à la Convention nationale sur les malheurs du district de Béthune etc.*, Paris, imprimerie Guffroy, 7 pages, *Liberté Égalité Humanité, Patrie, 20 floréal l'an troisième de la République une et indivisible, Philippe-Louis Delelis, cultivateur en Gonnehem, à la Convention nationale sur la conduite des meneurs de la municipalité et de l'aristocratie de Gonnehem*, Paris, imprimerie Guffroy, 17 pages, et *La liberté ou la mort Philippe-Louis Delelis, de Gonnehem, à la Convention sur la contre révolution prochaine que les prêtres émigrés & déportés soutenus par l'administration du district de Béthune opéreront dans ce pays si on n'y remédie*, Béthune, 1<sup>er</sup> fructidor an III, 8 pages, sans nom d'imprimeur<sup>4</sup> ; Tournehem [-sur-la Hem] : nomination des agent et adjoint provisoires de Nort-Leulinghem (s.d., an IV, après frimaire) ; candidatures individuelles<sup>5</sup> : Buisson, d'Arras, félicitant Carnot pour son élection au Directoire (brumaire an IV) ; Colin, d'Aire [-sur-la Lys] (frimaire an IV) ; Pierre Couvois, de Haut-Loquin, candidat à Seninghem (ventôse an V) ; Jacques-François Creudalle : certificat de la municipalité de Neuville [-sous-Montreuil] sans lettre de candidature (germinal an IV) ; *La Révolution ou la mort, le citoyen François-Joseph Dacquin, patriote de 89 à ses concitoyens fidels à la Ré-*

<sup>1</sup> Cachet de la municipalité de Berneville. Celui qui présente le candidat semble être le même que pour Avesnes-le-Comte.

<sup>2</sup> Pierre-Anselme Garrau, député de la Gironde à la Législative et à la Convention, plus tard aux Cinq-Cents, nommé délégué près les armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle en vendémiaire an IV.

<sup>3</sup> Ernest-Dominique-François-Joseph Duquesnoy, député du Pas-de-Calais à la Législative et à la Convention, condamné à mort après les journées de prairial an III et suicidé.

<sup>4</sup> Les deux premiers imprimés de Delelis ne figurent pas au catalogue en ligne des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus).

<sup>5</sup> À des postes de commissaire municipal, parfois non localisés.

*publique*, imprimé s.l.n.d., 4 pages [an IV]<sup>1</sup> ; Augustin-Alexandre-Joseph Darthé, patriote de Saint-Pol [-sur-Ternoise] détenu pendant 15 mois, adresse à Carnot, note des députés Charlier, Deville et Méaulle (brumaire an IV) ; Charles Detœuf et Nicolas Delattre, maire et juge de paix de Frévent, Charles Decalonne, huissier à Frévent, et Charles Recquinville, administrateur du district de Saint-Pol [-sur-Ternoise] désarmés et détenus en l'an III, recommandés ensemble par Lemaire, capitaine à la demi-brigade de la Seine-Inférieure à l'armée de l'Intérieur en service à l'École militaire à Paris (frimaire an IV) ; Demoulin, homme de loi d'Arras (frimaire an IV) ; Charles Espinac des Grousillers, agent municipal de Dennebrœucq, candidat commissaire à Fauquembergues à la place du commissaire provisoire notaire et parent d'émigré (nivôse an IV) ; Fourdrin, notaire à Frévent (brumaire an IV) ; Nicolas-Joseph Lambert, agent municipal de Selles, candidat commissaire à Henneveux ou Seninghem présenté par son frère Louis-Ferdinand-Amable, inspecteur des subsistances de la commune de Paris se recommandant de Daunou (frimaire an IV) ; Locquet, originaire du Pas-de-Calais, curé constitutionnel dans la Manche jusqu'en l'an II puis employé à la commission des secours publics, candidat commissaire dans la Manche ou le Pas-de-Calais, s'adressant à Daunou, note des députés Laurence et Regnault-Bretel (brumaire an IV) ; Marre fils, médecin à Lens (s.d., an IV) ; feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur de la candidature de Noël-Joseph Mille dans le département ou celui de la Seine (thermidor an IV) ; Potier, ex-accusateur public près le tribunal criminel d'Arras, patriote persécuté présenté par le nommé Dujardin à son ami Boyer comme commissaire municipal d'Arras (frimaire an IV) ; Quentin, maire de Fruges, rappelant avoir dénoncé l'abattage de l'arbre de la liberté de Willemans et le curé réfractaire de cette commune (brumaire-frimaire an IV) ; Louis-Auguste Richard, de Bapaume, et Pierre-Joseph Venel, ex-maire du Transloy, candidats commissaire municipal d'Haplincourt à la place de Piot, nommé juge à Bruxelles<sup>2</sup> (pluviôse-ventôse an IV)

AF/III/300, dossier 1186, pièces 261-266, autres affaires : lettre de Lorme, commis du district de Saint-Pol [-sur-Ternoise], contre Ducrocq et Eusèbe Herman, commissaire municipal et juge de paix de Saint-Pol protégeant le prêtre réfractaire Ducrocq (frimaire an IV) ; lettre de B. Marlier, assesseur du juge de paix d'Houdain, demandant de hâter la nomination des commissaires municipaux définitifs qui auront plus de force que les commissaires provisoires (pluviôse an IV) ; lettre d'un anonyme de Monchy-Breton à la *commission des cinq composant le pouvoir exécutif à la Convention* contre le royalisme des commissaires municipaux et des juges de paix (brumaire an IV)

AF/III/300, dossier 1186, pièces 267-287, fonctions judiciaires, Arras : lettre d'envoi par le ministre de la Justice à Carnot d'un dossier de nominations à la justice de paix de la 2<sup>e</sup> division (messidor an IV) ; Blangy [-sur-Ternoise] : démission du juge de paix pour se marier dans un autre canton<sup>3</sup> (prairial an IV) ; Boulogne-sur-Mer : lettre de Rosingana à Carnot présentant son beau-père Bouchard comme candidat commissaire près le tribunal correctionnel (germinal an IV) ; Carvin : demande de rétablissement de la justice de paix *extra muros*, parmi les pièces jointes : lettre du juge élu en brumaire an IV précisant n'avoir accepté que pour le chef-lieu (prairial an IV) ; Frévent : dénonciation par le nommé Olivier de Charles Detœuf, Nicolas Delattre et Rieumaisnil fils, partisans de la constitution de 1793 candidats juge de paix (germinal an IV) ; Guînes : candidature à la place du juge de paix parent d'émigré (nivôse an IV) ; Hesdin : feuille du bureau des nominations sur Henri-Louis Gosse, juge au tribunal du district de Montreuil-sur-Mer, candidat commissaire près le tribunal correctionnel (s.d., an IV) et rapport du ministre de la Justice sur un remplacement à la justice de paix (ventôse an IV) ; Magnicourt-sur-Canche : traduction en justice de Bernard Cuvelier, assesseur du juge de paix père d'émigré (pluviôse an IV) ; Oisy [-le-Verger] : candidature de Charles Desailly comme juge de paix, affirmant n'avoir pas été élu en l'an IV et en l'an V à cause d'irrégularités des assemblées primaires de la section d'Écourt-Saint-Quentin (frimaire an IV et germinal an V)

AF/III/300, dossier 1186, pièce 288 : lettre du député Bénard-Lagrange contre l'arrêté du Directoire du 20 germinal an IV<sup>4</sup> interdisant le port de Calais aux navires neutres chargés de passagers provenant de Grande-Bretagne (prairial an IV)

AF/III/300, dossier 1186, pièces 289-290, Directoire, bureau des nominations, Oise : candidature à la justice de paix de Mouchy [-le-Châtel]<sup>5</sup> (ventôse an IV)

<sup>1</sup> L'imprimé et l'auteur ne figurent pas au catalogue en ligne des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus). Il annonce la préparation d'une histoire de la révolution des grains de la ville dont il parle. Il n'y a aucune pièce d'envoi ni d'analyse.

<sup>2</sup> Adrien-François-Joseph Piot, administrateur du district de Bapaume puis commissaire municipal d'Haplincourt, juge au tribunal civil de la Dyle nommé substitut du commissaire près les tribunaux du département le 16 ventôse an V, nommé de nouveau juge au tribunal civil de la Dyle le 20 fructidor an V, nomination annulée le 18 vendémiaire an VI, enfin nommé inspecteur des forêts de la Dyle le 11 brumaire suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tomes I, II, index, et III).

<sup>3</sup> Cachet de cire rouge brisé de la justice de paix de Blangy.

<sup>4</sup> Arrêté publié par *Debidour*, tome II, pages 119-121.

<sup>5</sup> Pièce attribuée au Pas-de-Calais par l'analyse, probablement par confusion avec Monchy-Breton. Le candidat est de Compiègne ; sa signature est difficile à déchiffrer.

AF/III/300, dossier 1187, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice: Puy-de-Dôme à Pyrénées-Orientales et éléments sur les Landes et la Loire-Inférieure  
142 pièces

Pièces 1-70 : Puy-de-Dôme

an IV-an V

Pièces 1-7, généralités : protestation de l'administration centrale contre la précipitation de la députation à présenter son tableau de candidatures sans attendre le sien (30 brumaire an IV) ; adresse de patriotes de Riom félicitant le Directoire de ne pas avoir confirmé les commissaires provisoires royalistes désignés par l'administration centrale, environ 30 signatures (frimaire an IV) ; lettre des députés Artaud-Blanville, Gibergues et Pacros au Directoire désavouant la liste de candidats présentée par l'ensemble de la députation, comprenant des royalistes, et joignant une liste annotée de candidats (frimaire an IV)

pièces 8-42, fonctions administratives : feuilles de renvoi, rapport du ministre de l'Intérieur sur des postes vacants et liste de candidats (pluviôse an IV-vendémiaire an V) ; Ambert : cessation de fonctions du président de la municipalité *intra muros* et de l'agent du chef-lieu en application d'une loi du 19 pluviôse an IV réunissant les deux municipalités et liste du bureau des nominations pour composer la municipalité *intra muros*<sup>1</sup> et désigner le président de celle *extra muros* (ventôse an IV) ; Ardes : envoi par le commissaire municipal d'un arrêté de la municipalité nommant provisoirement plusieurs de ses membres et, comme président, Jean-Baptiste Monestier, président du tribunal correctionnel d'Issoire (nivôse an IV) ; Beaumont : copie d'une réclamation de républicains du canton contre le remplacement du commissaire municipal provisoire (pluviôse an IV) ; Champeix : envoi par le commissaire municipal d'un arrêté de la municipalité constatant une erreur du procès-verbal de l'assemblée primaire de la section du chef-lieu sur le nombre de voix obtenues par le président de la municipalité (frimaire an IV) ; Riom : candidature de Louis-Jacques Brugière-Laverchère, ancien officier au régiment de Penthièvre, comme commissaire municipal *extra muros*, adressée à un membre du Directoire sous-lieutenant dans ce régiment en 1774 puis passé dans la marine<sup>2</sup> (brumaire an IV) ; Rochefort [-Montagne] : adresse de patriotes de 1789 contre les commissaires municipaux royalistes nommés par le Directoire, dont le leur, environ 20 signatures (frimaire an IV) ; Saint-Amant-Tallende : présentation par la municipalité d'un remplaçant du commissaire municipal démissionnant (pluviôse an IV) ; Saint-Germain-Lembron : demande par Bergier, d'Issoire, commissaire municipal provisoire, de confirmer des membres cooptés par la municipalité (nivôse an IV) ; Sauxillanges : protestation de Mathavel, président de la municipalité remplacé comme parent d'émigré, ayant exercé continuellement comme administrateur du district d'Issoire à l'exception de son engagement volontaire aux armées en 1792 (frimaire an IV) ; candidatures individuelles : Campagne-Cherment, de Clermont-Ferrand, contrôleur des vingtièmes puis employé à la comptabilité militaire du district, note du député Marec<sup>3</sup> (s.d., an IV) ; Priest-Jacques Maubet, né à Riom, contrôleur des sels à Maringues puis vérificateur à la Comptabilité nationale supprimé, candidat dans le département, note des députés Bergier, Favard et Pacros (nivôse an IV)

pièce 43 : lettre des députés du département Artaud-Blanval, Bancal, Bergier, Dulaure, Favard, Girot-Pouzol, Huguet, Jourde et Laloue recommandant au Directoire la demande d'emploi de Musset, député sortant des Anciens, en raison de sa mission dans le Puy-de-Dôme de vendémiaire à frimaire an III (floréal an V)

pièces 44-70, fonctions judiciaires et Finances, Ambert : démission d'un assesseur du juge de paix *intra muros* (ventôse an IV) et protestation du juge *extra muros* destitué joignant le procès-verbal de l'assemblée primaire du 14 brumaire an IV (pluviôse-ventôse an IV) ; Issoire : lettres de Bergier, commissaire municipal provisoire de Saint-Germain-Lembron, d'Issoire, contre Romme, commissaire provisoire près le tribunal correctionnel royaliste, et de Joseph Bournet, juge de paix, demandant s'il peut exercer bien que frère d'un prêtre absent depuis 1787, ce que conteste Romme, commissaire provisoire près le tribunal correctionnel, jadis détenu sur ordre du comité révolutionnaire dont Bournet était membre, extraits de délibérations du district de l'an III joints (nivôse an IV) ; feuilles de travail du ministre de la Justice visées par Le Tourneur : remplacement d'un juge au tribunal civil refusant, des juges de paix de Maringues *intra muros*, de Randan et de la division du Contrat social et des Droits de l'homme de Riom optant comme notaires, et d'assesseurs du juge de paix d'Issoire *intra muros* (vendémiaire an V) ; candidature de Rouher, commissaire du bureau des domaines nationaux du département de la Seine, comme receveur des contributions du canton d'Artonne, avec certificat signé par Guillotin et Rennesol, membres de ce bureau (s.d., an IV)

<sup>1</sup> Parmi les candidats le constituant Vincent Flourat ; les autres noms ne sont pas repris à l'index.

<sup>2</sup> Il ne peut s'agir que de Le Tourneur.

<sup>3</sup> Pierre Marec, conventionnel du Finistère, alors député de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents, dont rien dans la carrière ne suppose de lien avec le Puy-de-Dôme.



AF/III/300, dossier 1187, pièces 71-72, Loire-Inférieure, Pontchâteau : dénonciation contre le commissaire municipal, le juge de paix et deux administrateurs municipaux percepteurs des contributions de l'an III les ayant reçues en espèces et versées en assignats<sup>4</sup> (prairial an IV)

AF/III/300, dossier 1187, pièces 73-91, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Basses-Pyrénées

an IV-an VI

Pièces 73-83, généralités et fonctions administratives : note signalant à Mirande, du bureau des nominations, une erreur de nom sur un arrêté de nomination à Montaner d'un 20 frimaire<sup>2</sup> (s.d.) ; liste de candidats commissaires central, près les tribunaux et près le tribunal correctionnel de Pau, et présidents des deux municipalités de Pau adressée par certain Lehuby, se disant observateur impartial, à un membre du Directoire non précisé<sup>3</sup> (frimaire an IV) ; fiche du secrétariat du Directoire sur le renvoi au ministre de l'Intérieur de propositions de nominations dans le département (vendémiaire an VI) ; Mauléon [-Licharre] : candidature du constituant d'Arraing au poste de commissaire municipal (vendémiaire an IV) ; Orthez : candidature d'Arnaudat, administrateur du district, au poste de commissaire municipal (nivôse an IV) ; Saint-Martin [-d'Arberoue] : demande de remplacement de l'agent municipal du chef-lieu refusant (pluviôse an IV)

pièces 84-87, fonctions judiciaires : lettre d'envoi par le ministre de la Justice à Barras d'un tableau de candidatures dans le département (germinal an IV) ; démission du juge de paix de Sunhorette (nivôse an IV)

pièces 88-91 : candidature de Péne aîné, ancien receveur général des finances de Navarre et de Béarn à Pau supprimé par le contrôleur général Calonne en 1785, comme receveur général du département à la place de Lamolère, refusant, pièce jointe *Mémoire pour le s<sup>r</sup> Péne-Argagnon, ci-devant receveur général ancien des finances de Navarre & Béarn supprimé par M<sup>r</sup> de Calonne, ancien contrôleur général des finances*, s.l. [Paris] n.d. [1787], 64 pages<sup>4</sup> (germinal an IV)

AF/III/300, dossier 1187, pièces 92-95, Landes, le Saint-Esprit<sup>5</sup> : candidature de Vincent Tachaires, vicaire au Saint-Esprit, commissaire municipal de ce canton ou de celui de Parentis [-en-Born], adressée à Carnot, avec tableau de la conduite politique du candidat visé par la municipalité de Parentis (brumaire an IV)

AF/III/300, dossier 1187, pièces 96-115, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Hautes-Pyrénées

an IV-an V

Pièces 96-112, généralités et fonctions administratives : lettre d'envoi par la députation au Directoire d'une liste de candidats (brumaire an IV) ; lettre de Suberleih, de Tarbes, ex-chef de bureau au département, proposant des patriotes à la place des royalistes en place à l'administration centrale et comme commissaires central, près les tribunaux et divers cantons<sup>6</sup> (floréal an IV) ; Bagnères [-de-Bigorre] : lettre du député Guchan rappelant avoir présenté au Directoire un de ses parents candidat commissaire municipal (prairial an V) ; Ibos : candidature de Claude Marcassies, administrateur du district de Tarbes, à la place du commissaire municipal devant être nommé à d'autres fonctions (germinal an IV) ; Saint-Pé [-de-Bigorre] : candidature comme commissaire municipal d'Antoine Castetx présenté par son parent Nicoleau, administrateur central de la Seine, pièce jointe *Extrait des registres des délibérations de l'assemblée générale de la section du Bonnet-Rouge, séance du 10 frimaire, l'an 3 de la République F<sup>é</sup> une et indiv<sup>é</sup>*, affiche, imprimerie Mayer, annulant un arrêté du 3 octobre 1793 déclarant que Nicoleau, administrateur du département, avait perdu la confiance de sa section (brumaire an IV) ; candidature adressée à Reubell à un emploi non précisé de Pierre Garren, de Bagnères [-de-Bigorre], administrateur central destitué en l'an III pour avoir pris part à un mémoire contre la famille de Barère, se disant frère d'un général de l'armée du Rhin commandant le grand parc d'artillerie, joignant deux imprimés : *Dialogue entre le citoyen Franc et le citoyen Nigaudin sur quelques points relatifs à l'organisation judiciaire & notamment sur les juges de paix, rédigé par le citoyen Garren, juge au tribunal*

<sup>4</sup> Pièce attribuée au Puy-de-Dôme par l'analyse.

<sup>2</sup> La difficulté provient d'une erreur sur une liste imprimée de localités ; le billet n'indique ni le poste auquel on a nommé ni l'année mais, d'après les arrêtés de nomination signalés par *Debidour*, il ne peut s'agir que de l'an IV.

<sup>3</sup> Les noms des candidats ne sont pas retenus à l'index.

<sup>4</sup> Cet imprimé ne semble pas conservé à la Bibliothèque nationale de France d'après le catalogue en ligne *Bn-Opale* +. L'auteur dit être venu à Paris et répondre à la *Requête au Roi* que vient de publier le contrôleur général Charles-Alexandre de Calonne et qui est parue en 1787.

<sup>5</sup> Commune alors chef-lieu de canton des Landes, transférée au département des Basses-Pyrénées et absorbée par celle de Bayonne en 1857. Une note dans le coin haut de la lettre de Tachaires, peut-être de la main de Carnot, l'analyse comme candidature au Saint-Esprit près de Bayonne ou dans les Landes, ce qui prouve que le classement de ces documents dans le dossier des Basses-Pyrénées est d'origine et non pas postérieur au transfert de la localité à ce département. Dans le certificat de la municipalité de Parentis, le Saint-Esprit est désigné par son nom révolutionnaire de Jean-Jacques-Rousseau.

<sup>6</sup> Les noms de ces candidats ne sont pas retenus à l'index.

*du district de l'Adour*, Tarbes, L.-H. Delaroy, imprimeur du département, s.d. [1791 ou 1792], 26 pages, et *Discours prononcé le 16 aout 1792 en la séance du conseil général du département des Hautes-Pyrénées par Pierre Garren, l'un des administrateurs*, même imprimeur, 8 pages<sup>1</sup> (frimaire an IV)

pièces 113-115, fonctions judiciaires : lettre des députés proposant comme commissaire près les tribunaux Forgues, devant quitter son poste d'administrateur des hôpitaux militaires de l'armée des Pyrénées-Occidentales, au lieu de Figarol cadet, leur précédent candidat (s.d., an IV)

AF/III/300, dossier 1187, pièces 116-142, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Pyrénées-Orientales

an IV

Pièces 116-131, fonctions administratives : candidature comme commissaire central de François-Antoine-Léonard Siau, de Perpignan, élu député à la Constituante par l'assemblée de la viguerie de Perpignan, refusant, puis député du département à la Législative et président du district de Perpignan, recommandé par les députés Cassanyès, Delcasso, Izos et Montégut, par son frère, médecin, et, comme candidat receveur général, par Roussille-Morainville s'adressant à Barras (s.d. et frimaire an IV) ; tableau de l'administration centrale pour remplacer des commissaires municipaux démissionnaires et envoi par la même d'arrêtés du Directoire au ministre de l'Intérieur (pluviôse an IV) ; Corneilla [-de-Conflent] : candidature comme commissaire municipal de J. Basset, chef de bataillon, de Villefranche [-de-Conflent], adressée au ministre de la Guerre (ventôse an IV)

pièces 132-142, fonctions judiciaires : refus par Darce, chef de brigade de la garde nationale sédentaire de Perpignan, du poste de juge au tribunal civil (messidor an IV) ; Collioure : demande de remplacement d'assesseurs par le juge de paix (prairial an IV) ; Prades : candidature de Joseph Lacroix, juge au bailliage puis au tribunal du district, comme commissaire près le tribunal correctionnel (s.d., an IV)

AF/III/301, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Bas-Rhin à Sarthe

AF/III/301, dossier 1188 : Bas-Rhin et Haut-Rhin  
168 pièces

Pièces 1-143 : Bas-Rhin

an IV-an V<sup>2</sup>

Pièces 1-42, généralités et fonctions administratives : arrêté de l'administration centrale nommant des commissaires municipaux et près les tribunaux provisoires et liste de candidats ; Haguenau : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire<sup>3</sup> (s.d., fin an IV), candidature au poste de commissaire municipal *extra muros* présentée par le député Bertrand et lettre du même à Lombard-Lachaux sur le remplacement de commissaires démissionnaires (frimaire-pluviôse an IV) ; Harskirchen : candidature de Karr, imprimeur, comme commissaire municipal (germinal an IV) ; Landau : lettres de l'agent national du chef-lieu pour désigner le président de la municipalité non élu par l'assemblée primaire (brumaire-nivôse an IV) ; Oberbronn : candidature de Wolff, détenu à Paris sous la Terreur puis acquitté lors de poursuites contre les anciens membres du tribunal révolutionnaire créé dans le département par Le Bas et Saint-Just, comme commissaire municipal, lettre écrite de Paris (brumaire an IV) ; Sélestat : dénonciation par l'administration centrale de la municipalité *intra muros* ne faisant pas respecter la police des cultes et n'ayant pas enquêté après des insultes faites à trois femmes lors de la fête des Victoires, intervention du député Kauffmann notant que le juge de paix a refusé d'enquêter par royalisme et lettre de la sœur du député sur l'incident survenu à sa fille

<sup>1</sup> On n'a pas identifié le général dont le personnage se dit frère et l'auteur ne figure pas au catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (catalogue en ligne *Bn Opale Plus*).

<sup>2</sup> Jusqu'à son classement en mai 2008, les pièces de ce dossier étaient cousues ensemble et numérotées à la mine de plomb dans le coin inférieur droit. Le mode de couture n'était pas celui en usage sous la Révolution (notamment : absence d'aiguilles pour attacher des documents) et les fils et pièces de carton employés étaient de fabrication industrielle. La chemise du dossier sur le personnel relevant de la Justice se trouvait au milieu de documents se rattachant au personnel relevant de l'Intérieur, ce qui prouve que cette opération a été faite après la constitution des deux dossiers. D'après l'écriture des chiffres, proche de celle qu'on trouve sur d'autres documents de la sous-série munis d'une cotation aux Archives nationales à l'occasion de communications anciennes, ce classement est probablement postérieur à l'entrée de la série AF aux Archives nationales en 1849 et il pourrait avoir un rapport avec les événements de la guerre de 1870. On n'a pas pu conserver l'ordre, proche d'une numérotation en l'état à l'occasion d'une communication, dans lequel les documents se trouvaient, mais les anciens numéros n'ont pas été effacés lors de la cotation définitive des documents.

<sup>3</sup> La municipalité, qui fait la demande, ne donne pas le nom de la ville, identifiée grâce à celui du commissaire provisoire.

(prairial an IV), et lettre du commissaire provisoire *extra muros* siégeant à Scherwiller demandant sa confirmation au président du Directoire en se recommandant de leurs cousins Simottel, de Colmar (frimaire an IV) ; Strasbourg : défense de la municipalité par le député Hermann, qui se trouvait en cette ville en germinal an IV, contre des accusations non précisées (prairial an IV) ; candidature de Scherb, père du général, au poste de commissaire municipal du canton à créer à Westhoffen<sup>1</sup> (brumaire an IV) ; autres demandes d'emploi : Hirn, officier retiré à Strasbourg, ruiné par l'invasion ennemie dans la région de Bouxwiller, employé à l'expédition du journal *Le Courrier de Strasbourg*, demande en allemand et traduction française (thermidor an IV) ; Jean-Adam Kilian, de Strasbourg (pluviôse an IV) ; Lang, de Strasbourg, employé des vivres de l'armée du Nord licencié à Leyde en l'an III (pluviôse an IV) ; Tisserant, écrivant sur papier à vignette et en-tête gravées d'agent national du district d'Haguenau (brumaire an IV) ; Winckelmann, nommé maire de Worms par le général Custine en 1792, détenu après la retraite des Français puis ayant tenu le bureau des dîmes, contributions en nature et biens nationaux du pays entre Rhin et Moselle, traduction française d'une lettre à Reubell (pluviôse an IV)

AF/III/301, dossier 1188, pièces 43-78, fonctions judiciaires : lettres du ministre de la Justice, annonce par Albert, accusateur public<sup>2</sup>, à Reubell du prochain envoi d'une liste pour composer les tribunaux du département (nivôse-pluviôse an IV) ; état des postes vacants au tribunal civil établi par Albert et copie transmise par le député Hermann d'une lettre de Frörschen, président de la 2<sup>e</sup> section du tribunal civil, sur les postes de juges à pourvoir et le non-versement de leurs traitements et des avances en assignats promises (nivôse an IV) ; lettre d'envoi par Albert d'une liste non jointe de remplaçants au tribunal civil (vendémiaire an V) ; commissaire près les tribunaux : demande de réintégration par Michelet, commissaire près le tribunal du district de Strasbourg s'étant abstenu de ses fonctions comme beau-frère d'un prêtre présumé émigré et s'étant révélé seulement déporté, lettre écrite de Paris, et candidature de François-Xavier Mathieu, de Bavilliers, juge de paix de Belfort puis juge au tribunal militaire de l'armée du Rhin, certificats joints de la commune de Bavilliers et de plusieurs communes du Bas-Rhin (brumaire an IV) ; justices de paix : rapports du ministre de la Justice Génissieu sur des candidats juges à Dahn, Kandell, Landau et Niederbronn [-les-Bains] (s.d., an IV) ; Niederbronn [-les-Bains] : lettre d'Albert, accusateur public, à Reubell, pour le candidat juge présenté par le commissaire municipal (floréal an IV) ; Saverne : candidature de Tinck, ex-juge de paix remplacé après sa détention en l'an III, à ce poste, et dénonciation par le même des assemblées primaires de Marmoutier, Neuwiller [-lès-Saverne] et Saverne (ventôse an IV) ; Sélestat *extra muros* : demande de réintégration du juge, ayant démissionné comme beau-frère d'un prêtre présumé émigré et s'étant révélé seulement déporté (prairial an IV)

AF/III/301, dossier 1188, pièces 79-91, candidatures à d'autres emplois : recommandation de Bourlier, receveur des Domaines à Strasbourg, comme receveur général, par le député Louis-Philippe Dumont<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; lettre de Keller, receveur du district de Wissembourg, à Reubell, demandant un poste de receveur des contributions ou celui de conservateur des Hypothèques à Strasbourg (brumaire an IV) ; candidature de Louis Nicollas, originaire des Hautes-Alpes, substitut de l'accusateur public du tribunal du 2<sup>e</sup> arrondissement de l'armée de Rhin-et-Moselle à Metz, comme receveur général à Marseille, Strasbourg ou autre (brumaire an IV) ; reçu remis par le député Bertrand à Lombard-Lachaux d'un mémoire de la municipalité de Sarre-Union pour obtenir une conservation des Eaux et Forêts et d'autres documents (pluviôse an IV) ; candidature de François-Joseph Broche, marchand de tissus à Bourbonne [-les-Bains] ruiné par le vol de sa boutique en 1792, comme directeur de bureau de poste dans la Haute-Marne ou le Bas-Rhin adressée à un Directeur qu'il avait jadis contribué à éduquer (pluviôse an IV)

AF/III/301, dossier 1188, pièces 92-143, autres affaires : plainte de Chrétien Mehler, ex-maire de Belfeld, contre la nomination du négociant Solliet directeur de la poste aux lettres, et lettres de Laurent, ex-chef de bureau du district de Sélestat et du député Kauffmann (messidor-fin an IV) ; plainte de la municipalité et de citoyens de Sélestat contre l'arrêté du 20 floréal an IV<sup>4</sup> destituant Fuchs, directeur de la poste aux lettres, et réintégrant Joseph Kreuchel, accusé de terrorisme, parmi les pièces jointes : lettres du député Kauffmann et de Tirant, ingénieur ordinaire des travaux publics de la ville, à Reubell, affaire dite *terminée le 24 messidor* sur la chemise (prairial-messidor an IV) ; rapport du commissaire central André sur la mise sous scellés des effets de Christophe-Henri Clausius, de Worms, ex-inspecteur général des forêts nationales des pays entre Rhin et Moselle n'ayant pas rendu compte de ses fonds et retiré à Strasbourg, parmi les pièces jointes :

<sup>1</sup> Jean-Élisée Scherb, avant la Révolution prévôt du bailliage de Westhoffen, père du général Marc-Armand-Élisée (*Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003).

<sup>2</sup> Jean-Étienne Albert, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VI, frère de Jean-Bernard Albert, constituant, conventionnel du Haut-Rhin, député du Bas-Rhin aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V puis de la Seine aux Anciens à partir de l'an VI.

<sup>3</sup> Rien dans la carrière de ce député du Calvados à la Convention et aux Cinq-Cents n'indique de rapport avec le département.

<sup>4</sup> Il ne s'agit pas d'un arrêté du Directoire – l'affaire n'est d'ailleurs pas connue de *Debidour* à cette date – mais probablement d'une décision de l'administration centrale des postes, qui était compétente pour les affaires de personnel de la poste. Les cas de nominations et destitutions de directeurs des bureaux de poste qu'on rencontre à cette époque dans les Procès-verbaux du Directoire sont systématiquement des ordres donnés au ministre des Finances pour inviter l'administration centrale des postes à prendre les décisions souhaitées.

adresse de l'intéressé à Rivaud, commissaire du gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle (nivôse-pluviôse an IV) ; copies de dépositions d'habitants d'Illkirch [-Graffenstaden] entre 1792 et l'an II contre le nommé Pfeiffer dit Poirson, peut-être président de la municipalité en l'an IV, dont condamnation de sa femme pour refus de vendre du foin contre des assignats en l'an II, lettre d'envoi en allemand d'un ami de Reubell en frimaire an IV

AF/III/301, dossier 1188, pièces 144-168, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Haut-Rhin

an IV-an V

Pièces 145-153, généralités et fonctions administratives : plainte de membres de la municipalité d'Amerschwihl contre un projet de transfert du canton à Kintzheim en lui rattachant la commune de Kaysersberg, note de Reubell et lettre à lui adressée désignant Pierre Albert, de Kintzheim, commune fanatique, comme auteur de la demande<sup>1</sup> (fructidor an IV) ; Hirsingue : candidature d'un ex-juge de paix comme commissaire municipal<sup>2</sup> (brumaire-frimaire an IV) ; Ribeauvillé : remplacement du juge de paix et des agent et adjoint municipaux de Bergheim destitués (pluviôse an IV) ; Sainte-Marie-aux-Mines : rapport du ministre de l'Intérieur pour nommer un président de la municipalité *extra muros*, poste non pourvu par l'assemblée primaire, et un commissaire municipal (floréal an IV) ; Soultz : feuille de renvoi du ministre de l'Intérieur au Directoire d'une candidature au poste de commissaire municipal (fructidor an IV)

pièces 154-158, fonctions judiciaires : lettre de Bechelé, juge au tribunal civil, à Reubell, contre la candidature de juge à ce tribunal de Nebel, incapable et enrichi dans les fourrages (pluviôse an IV) ; feuille de travail du ministre de la Justice pour nommer des assesseurs de la commune de Thannenkirch à la justice de paix de Bergheim (vendémiaire an V) ; adresse d'habitants de Landser pour obtenir un second *tribunal civil*<sup>3</sup> (floréal an IV)

pièces 159-168, autres affaires : avis par deux membres de la commission de surveillance de Saint-Louis<sup>4</sup> créée en l'an II pour surveiller les mouvements à la frontière de leur cessation de fonctions (floréal an IV) ; observations adressées par Bruat, juge au tribunal civil, à Reubell, sur la législation sur les prêtres réfractaires (floréal an IV) ; dénonciation par le soumissionnaire du presbytère de Roderen de l'opposition de l'agent municipal (fructidor an IV) ; lettre d'un particulier de Guebwiller à Reubell pour recouvrer sa vigne, tenue en fief de la maison de Hesse-Darmstadt jusqu'en 1792 (fructidor an IV) ; demande d'emploi civil ou militaire par Rochefort, de Neuf-Brisach, adjudant général à l'armée de Sambre-et-Meuse démissionnaire (frimaire an V) ; lettre de Stourm, ex-militaire, de Montbouton, demandant un *petit commandement* tel celui du fort de Blamont (floréal an IV)

AF/III/301, dossier 1189, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice: Rhône et Sambre-et-Meuse

183 pièces

Pièces 1-133 : Rhône

an IV-an V

Pièces 1-35, situation du département et mission de Reverchon, commissaire du gouvernement dans l'Ain, l'Isère, la Loire, le Rhône et en Saône-et-Loire : lettre de Poullain-Grandprey, ex-commissaire du gouvernement dans ces départements, à son départ de Lyon, faisant l'éloge du général Moulin et rapports de Reverchon au Directoire et aux ministres de l'Intérieur et de la Police générale, écrits de Mâcon, de Lyon puis de nouveau de Mâcon entre frimaire et ventôse an IV, sur la situation à Lyon et les mesures prises par lui, notamment sur un projet des compagnies de Jésus de Lyon d'attaquer les *mathévons* (les républicains) du quartier de la Croix-Rousse déjoué par l'envoi de patrouilles par le général Montchoisy, sur son entrée dans la ville le 18 nivôse, sa première proclamation et son arrêté ordonnant le désarmement de la garde nationale, pour renvoyer au Directoire le mandat d'arrêt délivré par le Directoire le 15 frimaire contre Deville, de Villefranche [-sur-Saône], conspirateur, parti pour Paris chez l'ex-receveur général Bernard<sup>5</sup>, pour informer le ministre de la Police générale des premières recherches de la femme Moret, de Lyon, émigrée rentrée en corres-

<sup>1</sup> Les dernières lignes de cette lettre et la signature ont été rendues illisibles à l'époque par des cercles tracés à l'encre. Le document a ensuite subi plusieurs annotations marginales au stylo à bille, dont une indiquant qu'elle aurait été écrite par Jean-Jacques Rapinat, le beau-frère de Reubell.

<sup>2</sup> Pièces situées dans la Meuse par l'analyse et que nous avons transférées du dossier de ce département (AF/III/299, dossier 1184) en mars 2008.

<sup>3</sup> Une seconde justice de paix.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Bourg-Libre.

<sup>5</sup> Le mandat d'arrêt contre Deville, membre de la conspiration de Bésignan, est cité par *Debidour*, tome I, page 196. Le receveur général Bernard pourrait être Jean Bernard, conseiller du Roi et notaire à Lyon avant sa nomination au poste de receveur général des Finances et son installation à Paris, père de Julie Récamier.

pondance avec des émigrés à l'étranger<sup>1</sup>, et pièces jointes à ses lettres : adresse de patriotes lyonnais réfugiés à Mâcon au Directoire demandant le remplacement de Reverchon pour n'être pas encore entré dans Lyon, commune contre-révolutionnaire, environ 35 signatures (2 nivôse an IV), affiches intitulées *Au nom du peuple français. Liberté Égalité. Reverchon, représentant du peuple, commissaire du gouvernement dans les départements de Saône et Loire, Rhône, Loire, l'Ain et l'Isère*, la première continuant par les mots *aux habitants de Lyon, Villefranche [-sur-Saône]*, imprimerie de Ph.- Jh. Pinet, 17 nivôse an IV, et la seconde publiant son arrêté du même jour annulant la formation de la garde nationale de Lyon et ordonnant aux étrangers non domiciliés en ville depuis six mois au 6 messidor an III de quitter Lyon, mêmes lieu et imprimeur ; affiche de même titre publiant son arrêté du 20 nivôse an IV fermant le théâtre des Célestins suivi de sa lettre au directeur du Grand spectacle de la ville l'invitant à jouer des pièces républicaines, Lyon, J.-L. Maillet, imprimeur ; affiche de même titre continuant par les mots *aux habitants de Lyon* publiant la seconde proclamation de Reverchon du 30 nivôse an IV, Lyon, Destefanis, imprimeur ; adresse de patriotes de 89 de Lyon au Directoire, environ 70 signatures (pluviôse an IV) ; billet enregistré au ministère de la Police générale le 28 pluviôse an IV signé Marion Brutus réclamant le rappel *des deux proconsuls Fréron & Reverchon, sans quoy je lève 50 000 hommes de troupe...*;

AF/III/301, dossier 1189, pièces 36-122, généralités et fonctions administratives : tableau des commissaires près les tribunaux et les administrations centrale et municipales nommés provisoirement par l'administration centrale (brumaire an IV) ; listes de candidats, dont une signée par les députés Béraud, Mayeuvre et Rambaud (s.d., an IV) ; lettre de l'administration centrale sur plusieurs vacances de postes de présidents de municipalités (pluviôse an IV) ; réponse du commissaire central Paul Cayre à l'arrêté du Directoire du 27 ventôse an IV<sup>2</sup> attestant le républicanisme des membres de l'administration centrale, du bureau central de Lyon et des trois municipalités de la ville nommés par le Directoire (floréal an IV) ; arrêté de Reverchon nommant cinq administrateurs centraux provisoires (ventôse an IV) et démission de l'un d'entre eux (germinal an IV) ; rapport du ministre de l'Intérieur sur la démission de l'administration centrale après l'annulation d'un de ses arrêtés joint en affiche, *Liberté Égalité. Arrêté de l'administration départementale du Rhône sur l'organisation des administrations municipales*, Lyon, Ballanche et Barret, imprimeurs, 17 germinal an IV, interdisant aux administrateurs municipaux de quitter leurs fonctions, et pièces jointes, dont lettre du député Vitet et circulaire imprimée du ministre de l'Intérieur du 28 pluviôse an IV aux administrations centrales sur la désignation d'administrateurs municipaux provisoires, 3 pages plus lettre d'envoi d'une page ; lettre de Cayre aîné annonçant au Directoire son refus du poste d'administrateur central et celui de son frère comme membre d'une municipalité (ventôse an IV) ; affaires par localités, Anse : fiche sur le remplacement du commissaire municipal démissionnaire<sup>3</sup> (pluviôse an IV) ; Beaujeu : arrêté de Reverchon nommant provisoirement un juge de paix, le président de la municipalité et les agent et adjoint du chef-lieu faute de désignation par l'assemblée primaire, troublée par les royalistes (nivôse an IV) et démission du président provisoire de la municipalité (floréal an IV) ; Lyon : envoi par l'administration centrale d'un second exemplaire de l'arrêté et de la proclamation imprimées de Reverchon du 17 nivôse et copie manuscrite de celui du lendemain destituant et remplaçant les administrateurs provisoires de la police de la ville, arrêtés de Reverchon nommant provisoirement l'administration centrale et le bureau central et les trois municipalités de la ville (pluviôse an IV) et remplaçant le commissaire près la municipalité de l'Est refusant (ventôse an IV), accusé de réception par le ministre de la Police générale au secrétaire général du Directoire Lagarde d'une lettre du député Vitet à Reubell sur Lyon (fructidor an IV) et rapport du ministre de l'Intérieur et notes du bureau des nominations pour remplacer Vingtrinier, membre du bureau central démissionnaire (ventôse-messidor an V) ; Millery : protestation de la municipalité ayant appris par une lettre du conventionnel Fournier, né à Charly, à l'ex-secrétaire de la commune de Charly, qu'on l'accusait de chouannerie (prairial an IV) ; Saint-Cyr [-au-Mont-d'Or] : rapport du ministre de l'Intérieur pour remplacer le commissaire nommé précédemment, Lyonnais de domicile inconnu, par le commissaire municipal de Neuville [-sur-Saône], habitant à Collonges [-au-Mont-d'Or], que remplacerait Salet père, propriétaire d'une indienne à Fontaines<sup>4</sup> (prairial-messidor an V) ; Saint-Symphorien-sur-Coise et Thizy (Rhône) : renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire de deux expéditions d'arrêtés jointes remplaçant des administrateurs municipaux, mesures de la compétence des municipalités, et d'une troisième expédition, non jointe, nommant le président de la municipalité de Largentière (ventôse an IV) ; Vaise (auj. : commune de Lyon) : remplacement de Louis-François Guichard, commissaire municipal provisoire décédé et expédition non signée d'un projet d'arrêté du Directoire pour confirmer Benoît Journet, chef de bureau au district de la Campagne de Lyon, nommé provisoirement par Reverchon (pluviôse-ventôse an IV), et plainte de la municipalité contre le commissaire provisoire Journet, dont *Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Pièces adressées au président du Conseil des Cinq-Cents par la municipalité de Vaize, canton de Lyon, département du Rhône, lues dans la séance du 19 fructidor an IV*, [Paris], Imprimerie nationale, 16 pages : délibérations de la municipalité en l'absence du commissaire à l'ouverture de paquets séditieux adressés à lui, et feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire d'une autre candidature présentée par la députa-

<sup>1</sup> En exécution d'un arrêté du Directoire du 8 pluviôse an IV (*Debidour*, tome I, page 503).

<sup>2</sup> Arrêté publié par *Debidour*, tome I, pages 835-836.

<sup>3</sup> Mesure prise par le Directoire le 23 pluviôse an IV confirmant un arrêté de Reverchon (*Debidour*, tome I, page 592).

<sup>4</sup> Fontaines-Saint-Martin, commune unique jusqu'à la création de celle de Fontaines-sur-Saône en 1850.

tion (thermidor an IV) ; Villefranche [-sur-Saône] : lettre de Vitet à Lagarde contre un candidat commissaire *intra muros* royaliste et candidature de Viennot, notaire, agent municipal de Pouilly-le-Châtel (auj. : commune de Denicé) comme commissaire *extra muros* (brumaire an IV) ; Villié [-Morgon], canton siégeant à Fleurie : arrêté de Reverchon remplaçant trois administrateurs municipaux et démission de Perrachon, notaire, commissaire provisoire (pluviôse-ventôse an IV) ; candidatures individuelles : Richoud, administrateur du district de la Campagne de Lyon, comme commissaire central (nivôse an IV) ; Paul-Ambroise Volland, de Nantua, accusateur public près le tribunal militaire de l'armée des Alpes, comme commissaire central de l'Isère, du Mont-Blanc ou du Rhône, départements où il aurait la résidence requise puisqu'ils sont dans le ressort de cette armée, note des députés de l'Ain Deydier, Girod et Royer (brumaire an IV)

AF/III/301, dossier 1189, pièces 123-128, fonctions judiciaires : candidature au poste de commissaire près les tribunaux de F.-N. Charrel, de Lyon, présentée par son frère le député de l'Isère (floréal an IV) ; arrêté de Reverchon destituant Courbon-Montviol, président du tribunal criminel, substitut de l'agent national de la commune de Lyon pendant les massacres de républicains (pluviôse an IV) ; feuilles de travail du ministre de la Justice pour nommer le second substitut près les tribunaux et des assesseurs des juges de paix de Condrieu et Mornant (messidor-thermidor an IV) ; note du nommé Bosc sur Chanal, juge de paix, candidat commissaire près le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône<sup>1</sup> (s.d.)

AF/III/301, dossier 1189, pièces 131-133, autres affaires : lettres de Vitet à un destinataire non précisé proposant un candidat directeur de la fabrication de la Monnaie de Lyon (floréal an IV) et à Reubell sur la situation à Lyon, dont les municipalités sont royalistes, les agissements des émigrés, des prêtres réfractaires et des réquisitionnaires, sur Robert, français établi à Stockholm depuis 10 ans, nommé consul de Suède à Lyon, royaliste, et lui demandant de faire hâter le rapport du ministre de l'Intérieur sur les deux millions à distribuer pour la soierie de Lyon (fructidor an IV)

AF/III/301, dossier 1189, pièces 134-145 : mission de Reverchon, autres affaires étrangères au département du Rhône : lettre de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, renvoyant à Reubell les lettres conservées au ministère sur la mission de Reverchon dans l'Ain, l'Isère, la Loire et en Saône-et-Loire et lui signalant qu'il ne s'y trouve aucune lettre sur le Rhône (prairial an IV) ; Isère : protestation de la municipalité de Vienne contre l'arrêté du Directoire du 23 pluviôse an IV<sup>2</sup> confirmant la destitution par Reverchon de Guillermin, président de la municipalité (pluviôse-germinal an IV) ; Loire : lettre de la municipalité de Saint-Bonnet-le-Château proposant un candidat commissaire municipal à la place de Sijean, nommé par le Directoire, parti pour le commerce à Marseille (frimaire an IV) et arrêté de Reverchon nommant un commissaire provisoire à Valbenoîte ou Saint-Étienne *extra muros* (pluviôse an IV)

AF/III/301, dossier 1189, pièces 146-183, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Sambre-et-Meuse

an IV-an V ; an VII

Pièces 145-150, généralités et fonctions administratives : liste des cantons du département et deux listes de commissaires du Directoire, dont une tenue à jour jusqu'en thermidor an V ; rapport du ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau établissant que le commissaire municipal de Fosses [-la-Ville] n'était pas le chef d'une caballe ayant dirigé l'assemblée primaire de l'an VII<sup>3</sup> (prairial an VII)

pièces 151-183, fonctions judiciaires : protestations des membres des tribunaux civil et criminel, de l'accusateur public et de Tarte aîné, commissaire près les tribunaux, contre la destitution de celui-ci<sup>4</sup> (floréal-prairial an IV) ; lettre de Lefèvre, commissaire provisoire près le tribunal correctionnel de Namur non confirmé, demandant à Lagarde de le faire nommer dans un autre département, note de Chabeuf indiquant ignorer les raisons de sa non-confirmation et copies de certificats de communes et corps constitués de l'arrondissement de Spa, dont il était agent national en l'an III, et des autorités judiciaires et départementales de Sambre-et-Meuse (fructidor an IV-vendémiaire an V)

AF/III/301, dossier 1190, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Haute-Saône à Sarthe et éléments sur la Côte-d'Or et la Meurthe

<sup>1</sup> Note attribuée au département de Saône-et-Loire sur l'analyse et extraite du dossier de ce département (AF/III/301, dossier 1190) en mai 2008. L'analyse qualifie également l'auteur de représentant du peuple, ce qui ne peut convenir pour Jean-Claude-Joseph Bosc, commissaire central de l'Aube élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, ce personnage n'est pas identifié et aucun nom de juge de paix de Villefranche-sur-Saône n'y est recensé, au contraire de Chanal, nommé deux fois à la municipalité par le Directoire en l'an VI et élu validé au même poste en l'an VII.

<sup>2</sup> Publié par *Debidour*, tome I, page 592.

<sup>3</sup> Le nom de ce commissaire municipal n'est pas donné ici et l'affaire n'est pas mentionnée dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, alors qu'on l'a relevée dans les notes sur les assemblées primaires de l'an VII du département (ici, AF/III/99, dossier 437, pièces 16-32).

<sup>4</sup> Papiers à en-tête et grande vignette gravée du tribunal criminel et de l'accusateur public.

364 pièces

Pièces 1-110 : Haute-Saône

an IV-an V

Pièces 1-83, généralités et fonctions administratives : plainte des députés Dornier et Gourdan de ne pas avoir été consultés sur les nominations à faire dans le département au contraire de leurs collègues du nouveau tiers<sup>1</sup> (brumaire an IV) ; plainte du président de la municipalité de Saulx contre la nomination de royalistes par l'administration centrale (brumaire an IV) ; candidature de Viénot, de Vesoul, comme commissaire central, rappelant à Barras avoir été à ses côtés au Treize-Vendémiaire, et lettre de soutien du député Marthieu (frimaire an IV) ; correspondances sur les nominations entre le commissaire central, le ministre de l'Intérieur et Lombard-Lachaux, chef de la division des Finances du Directoire ; administration centrale : lettre du juge de paix de Vitrey [-sur-Mance] invitant le Directoire à nommer des administrateurs centraux patriotes (brumaire an IV), adresse d'habitants d'Échenoz-la-Méline et de Mont-le-Vernois dénonçant l'administration centrale et la municipalité de Vesoul *extra muros* royalistes et proposant des candidats, environ 40 et 20 signatures (ventôse an IV), adresses des municipalités de Quers approuvant les nouveaux administrateurs centraux nommés par le Directoire (ventôse an IV) et de Colombiers contre leur éventuelle destitution (thermidor an IV), et lettre du ministre de la Police générale et rapport du ministre de l'Intérieur pour remplacer Siblot, l'un des membres nommés par le Directoire à la place des élus refusant<sup>2</sup> (prairial an IV-vendémiaire an V) ; Amance : candidatures à la place de Drouhin, commissaire municipal nommé administrateur central par le Directoire, dont François Dujardin, chef du bureau des domaines nationaux du district de Chaumont [-en-Vexin] et lettre du même aux commissaires de la Comptabilité nationale pour demander une place dans cette institution apostillée par les députés Pflieger et Thierriet et par le nommé Cousin, déclarant connaître le citoyen Joseph, beau-frère de Dujardin (germinal-thermidor an IV) et rapport du ministre de l'Intérieur pour destituer la municipalité ayant adjugé la fourniture de chevaux pour une valeur plus importante en monnaie républicaine qu'en livres en argent blanc (brumaire an V) ; Champlitte : candidature présentée par le constituant Verguet à La Revellière-Lépeaux et à Reubell, de Champlitte, de Morel, commissaire national près le district de Gray, comme commissaire municipal ou commissaire près le tribunal correctionnel de Gray (brumaire an IV) et démission du président élu de la municipalité optant comme maître de la poste aux chevaux (nivôse-pluviôse an IV) ; Champvans : demande de remplacement du commissaire municipal nommé par le Directoire, refusant, par le commissaire provisoire, faisant passer sa demande par Jandot, employé des bureaux du Directeur Le Tourneur (floréal an IV) ; Chargey-lès-Gray : candidature du commissaire provisoire non confirmé à tout poste civil ou militaire (nivôse-pluviôse an IV) ; Combeaufontaine : protestation des vrais républicains contre les opérations de l'assemblée primaire dirigée par les parents d'émigrés et demandant le remplacement du commissaire municipal et de la municipalité royalistes, environ 170 signatures (frimaire an IV) ; Lavoncourt : délibération de la municipalité nommant Jean-Nicolas Huvelin, de Renaucourt, administrateur du district de Gray, commissaire municipal provisoire (brumaire an IV) ; Luxeuil : candidature de Pierre-François Racle, commissaire du district pour les réquisitions militaires, défenseur officieux, comme commissaire municipal à Luxeuil ou à Saulx, sa commune natale (s.d., an IV) ; Marnay : candidature de Charles-Philippe Rousset, d'Avrigny [-Virey], père d'un médecin de l'hôpital militaire de Rixheim et d'un employé du Comité de salut public et du Directoire actuellement chargé du timbre du Directoire<sup>3</sup>, comme commissaire municipal (s.d., an IV) ; Noroy-le-Bourg<sup>4</sup> : procès-verbal de l'assemblée primaire du 10 brumaire an IV contenant à la fin la dénonciation des partisans du refus de la constitution de l'an III auteurs d'une scission et contre le commissaire municipal ; Pesmes : dénonciation contre le commissaire municipal provisoire, militaire, faisant signer une pétition contre son remplaçant pour ne pas devoir retourner aux armées (s.d., an IV) et rapport du ministre de l'Intérieur proposant de remplacer le commissaire démissionnaire par Pierre Fouillot, de Montagney, présenté par les députés, plutôt que par Bunot, présenté par le commissaire central Piguet, lettres des députés Boyer, Ferrand et Vuillet accusant Bunot d'être ivrogne et malhonnête, et du député Balivet accusant Fouillot d'être frère et oncle de prêtres déportés (messidor-fructidor an V) ; Scey-sur-Saône [-et-Saint-Albin] : dénonciation par Guillemot, fournisseur d'armes, contre le président de la municipalité, le juge de paix, l'agent municipal du chef-lieu et d'autres royalistes dont un notaire et Dancerre, garde général des forêts à Vesoul, et analyse de la dénonciation par Lombard-Lachaux pour Reubell (thermidor an V) ; Vauvillers : candidature de Patriac, père de quatre militaires dont un chef de bataillon des Chasseurs de Cassel, à la place de Prévot, commissaire municipal provisoire, habitant à Selles à une lieue du chef-lieu (s.d., an IV) ; candidatures individuelles : Alexis Nartez, chef de brigade à la 30<sup>e</sup> division de gendarmerie, candidat dans la garde du Directoire ou comme commissaire du Directoire dans la Haute-Saône, certi-

<sup>1</sup> C'est à dire les député élus par l'assemblée électorale de l'an IV par opposition aux deux conventionnels maintenus au Corps législatif.

<sup>2</sup> Le député à la Législative et à la Convention Claude-François-Bruno Siblot, l'un de ceux nommés à l'administration centrale par l'arrêté du Directoire du 8 ventôse an IV publié par *Debidour*, tome I, pages 689-690.

<sup>3</sup> Ce secrétaire analyseur n'apparaît ni dans le *Recueil des actes du Comité de salut public*, ni dans les dossiers de personnel du Directoire inventoriés dans *Les Archives du Directoire*, tome I, et n'est pas non plus représenté dans les index des sous-séries AF/II et AF/III.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Noroy-les-Bois.

ficats joints à son départ du corps à Valenciennes en l'an III et de conduite comme commandant un bataillon sous les ordres du général Berruyer au Treize-Vendémiaire à Paris et lettre du député De Renty à Reubell<sup>1</sup> (brumaire an IV) ; Antoine-Jacques Pantaclin, membre de la Commune de Paris nommé par la section des Amis-de-la-Patrie au Dix-Août puis chargé de l'inventaire de l'argenterie des Princes, envoyé en 1793 dans l'Oise comme commissaire aux subsistances de Paris puis employé de la commission des armes portatives, candidat à un poste de commissaire en Haute-Saône présenté par Frédéric Stutz, sous-chef du bureau d'examen des papiers publics (fructidor an IV-vendémiaire an V)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 84-101, fonctions judiciaires : lettre des députés Balivet, Bolot, Chauvier, Dumont, Vigneron et Vuilley corrigeant leur première liste pour la nomination des commissaire et substitut près les tribunaux et commissaire près le tribunal correctionnel de Vesoul, poste à donner à Jean-Baptiste Galmiche, ex-juge de paix de Vesoul et administrateur du département, d'abord désigné comme commissaire près les tribunaux mais beau-frère d'un juge au tribunal civil (brumaire an IV) et lettre de candidature de Galmiche à ce poste (pluviôse an IV) ; billet de Balivet proposant deux candidats juges au tribunal civil, dont Anatoile Billevez, administrateur du département puis juge au tribunal du district de Vesoul (nivôse an IV) ; ul (pluviôse an IV) ; justices de paix, Désandans<sup>2</sup> : démission du juge de paix, meunier à Lougres, et demande de désignation de son remplaçant par Boissard, 1<sup>er</sup> assesseur faisant fonction de juge, pasteur protestant à Désandans (nivôse-pluviôse an IV) ; Fougerolles : lettres du juge de paix pour remplacer Robin, assesseur optant comme notaire, et pour réclamer son traitement (germinal-messidor an IV) ; Vauvillers : plainte de Jean-Baptiste Patriac aîné, ex-juge de paix, contre sa condamnation aux dépens par son successeur pour avoir indiqué un ancien militaire comme suspect de dégradations à l'arbre de la liberté (floralé an IV)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 102-110, autres affaires : candidature de Jean-Baptiste Billy, receveur des impôts de la commune de Luxeuil, comme receveur des contributions du district à la place de Desprey, nommé receveur général du département, présentée par la municipalité de Luxeuil, adresse de citoyens de la ville en sa faveur, environ 90 signatures, dont le général de brigade Alexis Martin<sup>3</sup>, et dénonciation par Henri Benoît, administrateur du district nommé receveur de l'emprunt forcé par l'administration centrale en frimaire an IV, contre Billy, parent d'émigré, intrigant et faisant signer sa pétition par surprise (nivôse an IV)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 111-116, Côte-d'Or et Meurthe, pièces attribuées à la Haute-Saône par les analyses : candidature de Pierre Leconte, de Fontenelle (Côte-d'Or), employé des domaines puis du Comité de salut public, non retenu comme commissaire municipal de Fontaine-Française, à tout poste à la nomination du Directoire, recommandé par le député de la Haute-Saône Gourdan (frimaire an IV) ; acceptation par Husson, de Doncourt-en-Jarnisy, du poste de commissaire municipal de Conflans [-en-Jarnisy] (germinal an IV)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 117-280, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Saône-et-Loire

an IV-an V

Pièces 118-138, mission de Reverchon, commissaire du gouvernement, pièces conservées à l'origine dans le dossier du département : adresse de citoyens de Chalon-sur-Saône au Corps législatif renvoyée au Directoire contre la destitution des administrateurs centraux et la dissolution de la garde nationale de la ville par Reverchon, environ 300 signatures et lettre des députés Dujardin, Geoffroy et Larmagnac demandant au Directoire d'annuler ces mesures (brumaire an IV) ; lettre du commissaire central Rubat<sup>4</sup> répondant au Comité de sûreté générale que Reverchon n'a pas destitué les administrateurs centraux mais les a seulement suspendus (brumaire an IV) ; protestation contre le remplacement du juge de paix et de la municipalité de Louhans par Reverchon et délibération du district le déclarant inconstitutionnel (brumaire an IV) ; demande de réparation par le commissaire central provisoire Le Scène-Desmaisons<sup>5</sup>, arrêté sur ordre de Reverchon et traduit devant l'administration centrale de la Seine comme prévenu d'émigration *sur une ressemblance incomplète de nom*, rappelant ses écrits avant la Révolution, sa présidence d'une section de Paris, sa mission pour le rattachement du Comtat-Venaissin puis son rôle de procureur-syndic du district de Louhans, écrivant de Paris (frimaire an IV) ; réponses de Reverchon, de Paris, et du ministre de la Police générale à Lombard-Lachaux, chef de la division des finances du Directoire sur les papiers de la mission du commissaire (prairial an IV) ;

<sup>1</sup> Papier à en-tête et vignette gravée de ce conventionnel du Nord. Cachet de cire rouge de la 30<sup>e</sup> division de gendarmerie.

<sup>2</sup> Commune et canton transférés au département du Mont-Terrible par la loi du 11 ventôse an V, au Haut-Rhin en 1801 et au Doubs en 1816.

<sup>3</sup> Ce général n'est pas identifié.

<sup>4</sup> Étienne Rubat, député à la Législative puis aux Anciens à partir de l'an VI.

<sup>5</sup> Jacques Le Scène-Desmaisons, dont la notice dans *Martin et Walter* indique, sans relever aucun lien avec le département de Saône-et-Loire, qu'il fut administrateur du département de la police de Paris en 1789, juge de paix de la section du Faubourg-Montmartre l'année suivante, commissaire dans le Comtat-Venaissin en 1792 et secrétaire de la commission de la liste civile de l'Empereur en 1804.



lettre des députés Dujardin et Geoffroy justifiant la conduite de l'administrateur central Hugues Nardon, qui a voté contre la reconnaissance de la qualité de commissaire du gouvernement à Reverchon parce qu'il se qualifiait d'envoyé près les armées<sup>1</sup> et demandant le rappel de Reverchon (floréal an IV) ; adresse de patriotes du canton d'Issy-l'Évêque approuvant les opérations de Reverchon dans le département, environ 40 signatures, dont Bijou, commissaire municipal provisoire, Couchot, président de la municipalité et Frapet, juge de paix (germinal an IV) ; lettres de Reverchon et du ministre de la Police générale au secrétaire général du Directoire Lagarde sur les papiers de la mission du commissaire (pluviôse-ventôse an V)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 138-162, mission de Reverchon, commissaire du gouvernement, pièces conservées à l'origine dans le dossier du département de la Loire<sup>2</sup> : lettre de Reverchon, de Mâcon, attendant les instructions que le Directoire lui a annoncées par sa lettre du 17 frimaire (22 frimaire an IV) ; lettres de Reverchon au ministre de la Police générale Merlin de Douai à la veille de son départ de Lyon pour Mâcon puis annonçant vouloir prendre un congé de quelques décades pour préparer son compte-rendu de mission (8 ventôse an IV) ; arrêté de Reverchon destituant François Pinot puiné, directeur de la poste aux lettres de Bourbon-Lancy<sup>3</sup>, et le remplaçant par Jacques Lambert, directeur destitué comme patriote, et plainte de Pinot précisant que l'ancien directeur Lambert était le père de celui nommé par le commissaire (pluviôse-ventôse an IV) ; adresse de patriotes de Bourbon-Lancy demandant le maintien des administrateurs centraux nommés par Reverchon, environ 40 signatures, dont Drure, notaire, Bijou, administrateur du district, et Daubenton, receveur de l'Enregistrement (ventôse an V) ; plainte de Galland, architecte, constructeur et propriétaire de la salle de spectacles de Chalon-sur-Saône, contre la fermeture des spectacles de la ville par Reverchon (ventôse an IV) ; lettres de Reverchon, de Mâcon, au ministre de la Police générale Merlin de Douai sur l'agitation des aristocrates de la ville le 10 germinal, où un patriote a failli être jeté à la rivière, et leurs protestations contre l'interdiction du journal *Le Tableau de Paris*, regrettant la prochaine réintégration de Boisset et de Besson, commissaire municipal et inspecteur du dépôt militaire de Vienne, et lui envoyant son arrêté, non joint, contre le journal *Le Bulletin politique de Paris et des départements*, nouveau titre du *Tableau de Paris* (germinal an IV) ; arrêté de Reverchon maintenant en activité la garde nationale de Mâcon que la municipalité voulait réformer (germinal an IV) ; protestation de l'administrateur central Hugues Nardon contre les activités de Reverchon, et extraits de délibérations de l'administration centrale enregistrant son opposition à l'arrêté de Reverchon interdisant le journal *Le Bulletin politique de Paris et des départements* et transcrivant sa déclaration, lors de la délibération de l'administration centrale sur la réquisition à elle faite par le commissaire central de déclarer si elle reconnaît les pouvoirs de Reverchon ou non, sur l'inconstitutionnalité du titre de représentant du peuple et de commissaire du gouvernement (1<sup>er</sup> floréal an IV)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 163-244, généralités et fonctions administratives : correspondances sur les nominations et tableaux de candidatures, dont un du commissaire central Rubat sur les commissaires provisoires et définitifs, billets du député Guillemardet, notamment à Barras, Carnot et La Revellière-Lépeaux sur Hugues Nardon, procureur-syndic du district d'Autun, parent de sa femme, candidat commissaire central, lettre du député Chamborre à Reubell sur le tableau des commissaires provisoires de l'administration centrale, billet du conventionnel Mont-Gilbert proposant des candidats dans le district de Bourbon-Lancy et lettre anonyme écrite de Mâcon et lettre de même écriture signée par Ogier, médecin à Charolles, contre les commissaires municipaux terroristes nommés par l'administration centrale, toutes deux portant le timbre de la poste de la Clayette (brumaire-thermidor an IV) ; Autun : billet de Guillemardet proposant Hugues Nardon comme commissaire municipal, lettre de celui-ci contre une dénonciation portée contre lui par Bauzon, président de la municipalité, dans une *espèce de société populaire qui se rassemble tous les jours en cette commune chez le libraire Cormier*, et adresse de républicains de la ville présentant la candidature de Pierre-François Bauzon fils, ex-président du tribunal criminel, comme agent national de la ville (brumaire-frimaire an IV) ; Chagny : protestation du président de la municipalité élu, ayant opté pour le poste de commissaire municipal provisoire auquel l'ex-secrétaire de la municipalité élu agent municipal l'a ensuite remplacé (frimaire an IV) ; Chalon-sur-Saône : rapport du ministre de l'Intérieur pour confirmer le commissaire municipal Mielle (nivôse an IV), tableau des administrateurs royalistes et des patriotes à nommer à leur place (s.d., an IV entre nivôse et floréal) et délibération de l'administration centrale sur les élections à la garde nationale contestées par deux administrateurs municipaux parce que convoqués dans un délai trop court, avec copie d'un rapport du commissaire municipal Moyne (floréal-prairial an IV) ; Couches : demande de remplacement du commissaire municipal optant comme notaire (floréal an IV) ; Cuiseaux : nomination d'un commissaire municipal provisoire par l'administration centrale (germinal-floréal an IV) ; Cuisery : candidature au poste de commissaire municipal (nivôse an IV) ; Étrigny : feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire de la démission du commissaire municipal optant comme notaire et de l'accusé de réception par l'administration centrale de 50 arrêtés de nomination par le Directoire avec ses observations sur des erreurs de noms de lieux (floréal an IV) ; Gilly-sur-Loire : candidature de Tixier, chef du bureau des subsistances du district de Bourbon-Lancy, comme commissaire municipal et note de Carnot (s.d., an IV) ; Gueugnon : demande de mutation du commissaire provisoire à Cronat (frimaire an IV) ; Issy-l'Évêque : démission de l'adjoint municipal après la nomina-

<sup>1</sup> Alors qu'il avait été envoyé près les départements concernés par le Comité de sûreté générale le 20 vendémiaire an IV conformément à la loi du 14 précédent.

<sup>2</sup> Dans AF/III/298, dossier 1181, transférées ici en janvier 2008.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Bellevue-les-Bains, employé systématiquement dans la suite de ce dossier.

tion de Pierre Bijou, notaire, agent municipal, au poste de commissaire (nivôse an IV) ; La Guiche : nomination par l'administration centrale de Méhu, de Charolles, ex-commissaire des guerres, commissaire municipal provisoire, remplaçant un commissaire n'ayant pas un an de résidence dans le canton (ventôse an IV) ; Paray [-le-Monial] : adresse de membres de la municipalité pour le président de la municipalité dénoncé comme sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV comme frère d'un prêtre déporté à Troyes en 1792 (floréal an IV) ; Pierre [-de-Bresse] : demande par le commissaire municipal provisoire, optant comme juge de paix, de nomination d'un commissaire définitif (frimaire an IV) ; Roussillon [-en-Morvan] : candidature de Champaux-La Boullaye, ex-chef d'escadron, comme président de la municipalité à la place de l'élu sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV (pluviôse an IV) ; Sazy : transmission par le député Larmagnac du refus du commissaire municipal désigné, nommé secrétaire de la municipalité de Cousance, pays de sa femme (frimaire an IV) ; Saint-Christophe [-en-Brionnais] : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire (nivôse an IV) ; Saisy : lettre de la municipalité demandant au Directoire de ne pas nommer le candidat commissaire municipal qu'elle avait précédemment recommandé parce que commerçant et fermier de nobles (ventôse an IV) ; Sully : lettre de refus du commissaire municipal provisoire (brumaire an IV) ; candidature à un poste de commissaire ou à tout autre à la nomination du Directoire de Claude-Marie Thomas, juge de paix de la section du Nord de Mâcon ayant opté comme notaire en l'an III, joignant une lettre du Comité de législation refusant sa démission et un arrêté du représentant en mission Boisset l'acceptant<sup>1</sup> (pluviôse an IV)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 245-278, fonctions judiciaires : réponse de Merlin de Douai ministre de la Justice précisant à Lombard-Lachaux que ce n'est pas par erreur que le département est porté comme devant avoir 22 juges au tribunal civil au lieu des 20 habituels pour les départements avant l'entrée en vigueur de la constitution de l'an III, ce nombre venant de l'existence de 5 tribunaux correctionnels (floréal an IV) ; tribunal civil : correspondances sur la nomination des juges, dont lettre des députés Chamborre, Dujardin, Geoffroy et Roberjot proposant la candidature de Moyne, président du tribunal du district de Chalon-sur-Saône et commissaire municipal, poste où le remplacerait Mielle, administrateur du district (germinal-floréal an IV) ; justices de paix : tableaux de candidatures par le ministre de la Justice pour celles des sections du Midi et du Nord de Chalon-sur-Saône, et celles de Bourbon-Lancy, Charolles, Couches, Mesvres, Roussillon [-en-Morvan]<sup>2</sup>, Saint-Julien-de-Civry<sup>3</sup> et Tournus (germinal-thermidor an IV) ; Châteauneuf : démission d'assesseurs<sup>4</sup> (floréal an IV) ; Cuiseaux : refus de l'ex-juge d'être nommé de nouveau (pluviôse an IV) ; Saint-Didier [-sur-Arroux] : démission du juge après l'invalidation de l'assemblée primaire par loi (nivôse an IV) ; Saint-Jean-des-Vignes (auj. : commune de Chalon-sur-Saône) : démission du juge et lettre du nommé C.-L. Benoist, à un député non désigné proposant de le remplacer par Dussud, juge de paix de la section du Midi de Chalon-sur-Saône désarmé en l'an III, assesseur à Saint-Jean-des-Vignes, et de remplacer le commissaire municipal Moine<sup>5</sup>, pressé de se rendre sur ses terres à Cuiseaux, par Nicolas Giroux, administrateur du district (prairial-messidor an IV) ; Salornay [-sur-Guye] : candidature à la place du juge, âgé, démissionnant (nivôse-germinal an IV)

AF/III/301, dossier 1190, pièces 279-280, autres affaires : procès-verbal de la fête de la Jeunesse du 10 germinal an IV de Joncy.

AF/III/301, dossier 1190, pièces 281-364, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Sarthe

an IV-an V

Pièces 281-339, généralités et fonctions administratives : lettres des députés Bardou-Boisquetin et Salmon sur les nominations (nivôse an IV et s.d., an IV) ; arrêtés de l'administration centrale nommant des administrateurs municipaux provisoires à Courgains et La Ferté-Bernard, lettres d'envoi d'autres arrêtés non joints en nommant à La Suze [-sur-Sarthe] et à Parigné-l'Évêque<sup>6</sup> et rapport du ministre de l'Intérieur les soumettant au Directoire (prairial-thermidor an IV) ; feuille de renvoi par le ministre au Directoire d'arrêtés de l'administration centrale non joints nommant des commissaires municipaux provisoires à Bessé [-sur-Braye], La Fresnaye [-sur-Chédoet], Nogent-le-Bernard, Vallon [-sur-Gée] et Vibraye (thermidor an IV) ; Ballon : observations de l'agent du chef-lieu sur les commissaires municipaux agents des nobles, les agissements des prêtres fanatiques et le refus des assignats (nivôse an IV) ; Chahaignes<sup>7</sup> : lettre du commissaire municipal Hardyau annonçant au Directoire que le président de la municipalité destitué par arrêté du 24 messidor an IV avait refusé ce poste et n'exerce pas, et feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur de la candidature d'un remplaçant au commissaire destitué Hardyau-La Vove (thermidor an IV) ; Écommoy : nomination d'un commissaire

<sup>1</sup> Il demande au Directoire de lui renvoyer ces pièces originales, qui sont conservées ici.

<sup>2</sup> Ici : *Blein-le-Viel dit Roussillon* d'après Blain-de-Viel, écart de la commune de Roussillon-en-Morvan.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Vert-Pré.

<sup>4</sup> Cachet de cire rouge légendé CANTON DE CHATEAUNEUF JUGE DE PAIX.

<sup>5</sup> À la fin de la lettre, il ne s'agit plus de Saint-Jean-des-Vignes mais de Chalon-sur-Saône, en particulier de son commissaire municipal Moine (ou plutôt Moyne, voir plus haut).

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire : Parigné-lès-le-Mans.

<sup>7</sup> Arrêté cité par *Debidour*, tome II, page 72, sans mention du motif (la commune y est appelée Chahaignes, mais bien située dans la Sarthe).

municipal provisoire par l'administration centrale (prairial an IV) ; Le Lude : lettres du président de la municipalité élu par l'assemblée primaire demandant s'il doit se joindre aux anciens officiers municipaux jusqu'à désignation des autres membres de la municipalité et des anciens officiers municipaux demandant la convocation d'une nouvelle assemblée (pluviôse an IV) ; Mamers : lettre de Dugué-Dassé, de Nogent-le-Rotrou, sur des candidats à la municipalité et arrêtés de lui y nommant des administrateurs provisoires transmis par le commissaire municipal<sup>1</sup> (pluviôse an IV) ; Montfort [-le-Gesnois] : candidature au poste de commissaire municipal (ventôse-fin an V) ; « Pruillé<sup>2</sup> » : analyse de la candidature du nommé Pascal à la municipalité collée sur une lettre de Doucet-Parigny, employé de la commission du commerce, demandant au député François de La Primaudière de le recommander au Directoire pour un emploi dans la partie des sciences, lettres et arts ou dans celle du commerce (brumaire an IV) ; Rouez : candidature au poste de commissaire municipal (nivôse an IV) ; Saint-Calais : dénonciation des chouans composant les autorités constituées de la ville par Charles Latouche, président du tribunal du district, et Rompillon, patriote de 1789, et lettres du second sur les royalistes du canton et pour demander un emploi, pièce jointe : *Question à résoudre par Messieurs Dehargne, Souin de La Tibergerie, Cruau-Ruilé, Quentin, Musset, Bordeaux et Balleux l'aîné, tous électeurs du district de Saint-Calais*, 4 pages, s.l.n.d. [peu avant l'assemblée électorale de l'an IV], deux exemplaires, le second annoté par Rompillon précisant que Dehargne a été nommé juge au tribunal civil de Loir-et-Cher et Souin de La Tibergerie président de la municipalité de Saint-Calais et que Musset est connu comme général des chouans (brumaire-ventôse an IV), et protestation de l'agent municipal du chef-lieu suspendu par l'administration centrale, niant avoir tenu les propos contre le divorce lors de la fête des époux dont l'accuse le commissaire municipal (fructidor an IV) ; dénonciation par Vidaret, notaire à Saint-Paterne, contre les commissaires municipaux royalistes du département entravant le départ des réquisitionnaires aux armées (s.d., an IV)

pièces 340-362, justices de paix : Bessé [-sur-Braye] : lettre du juge de paix demandant s'il peut rester en poste quoique signataire des délibérations de rejet des décrets des 5 et 13 fructidor an III comme scrutateur de l'assemblée primaire de Saint-Calais, adresses d'habitants de Bessé, Cogners, La Chapelle-Gaugain, La Chapelle-Huon, Lavenay et Poncé [-sur-le-Loir] en sa faveur et demande de nomination d'un nouveau juge par l'assesseur en faisant fonction (floréal-fructidor an IV) ; Bourg-le-Roi<sup>3</sup> : plainte du juge de paix suspendu par l'administration centrale, niant avoir signé le procès-verbal d'une assemblée primaire illégale en vendémiaire (thermidor an IV) ; Malicorne [-sur-Sarthe] : candidature au poste d'assesseur présentée par le juge (prairial an IV) ; Mamers : rapport du ministre de la Justice pour nommer le juge et un assesseur (s.d., an IV) ; Parcé [-sur-Sarthe] et Sablé [-sur-Sarthe] : demande de nomination d'un assesseur par le juge de paix de Sablé et par les députés Bardou-Boisquetin, Delahaye et Mortier-Duparc, proposant aussi la candidature de René Dubois, notaire à Poillé [-sur-Vègre], comme juge de paix de Parcé, remplaçant Couesnon, nommé commissaire municipal (ventôse-germinal an IV)

pièces 363-364 : lettre du député Enjubault félicitant Carnot pour son élection au Directoire : *Ne vas pas surtout faire comme Syès<sup>4</sup>*, et lui présentant son beau-frère Brossard, receveur du district de Sablé [-sur-Sarthe], candidat receveur des contributions dans cette ville ou receveur général de département (13 brumaire an IV)

AF/III/302, Directoire, bureau des nominations, personnel relevant de l'Intérieur et de la Justice : Seine et Seine-Inférieure

AF/III/302, dossiers 1191 et 1192 : Seine

an IV-an VI

Dossier 1191 : généralités et fonctions administratives à Paris  
308 pièces

Pièces 1-6, généralités : tableau des commissaires du Directoire à nommer dans le département (s.d., an IV) ; lettre du ministre de la Justice Merlin de Douai renvoyant au Directoire les minutes à signer d'arrêtés de nomination de commissaires dans le département avec les corrections requises et demandant au Directoire de lui en renvoyer une expédition en même temps qu'à son collègue de l'Intérieur afin de l'aider pour le travail de mise en activité des justices de paix (frimaire an IV) ; adresses des diverses autorités constituées de Paris et liste des sections composant chacune des douze municipalités<sup>5</sup> (s.d., an IV)

<sup>1</sup> Papier à en-tête au nom du commissaire municipal avec vignette gravée, deux exemplaires.

<sup>2</sup> Pruillé-le-Chétif ou Pruillé-l'Éguillé, tous deux chefs-lieux de canton?

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Bourg-la-Loi.

<sup>4</sup> Comme Sieyès, élu le 10 brumaire membre du Directoire par les Anciens avec Barras, La Revellière-Lépeaux, Le Tourneur et Reubell, et qui avait refusé le lendemain. C'est le 13 que Carnot avait été élu à sa place.

<sup>5</sup> Première municipalité : sections des Champs-Élysées, de la Place-Vendôme, du Roule et des Tuileries ; 2<sup>e</sup> : sections de la Butte-des-Moulins, du Faubourg-Montmartre, Le Pelletier et du Mont-Blanc ; 3<sup>e</sup> : sections de Brutus, du Contrat-Social, du Mail et Poissonnière ; 4<sup>e</sup> : sections des Gardes-Françaises, de la Halle-au-Blé, des Marchés et du Museum ; 5<sup>e</sup> : sections de Bon-Conseil, de Bondy, de Bonne-Nouvelle et du Faubourg-du-Nord ; 6<sup>e</sup> : sections des Amis-de-la-Patrie, des Gravilliers, des Lombards et du Temple ; 7<sup>e</sup> : sections des Arcis, des Droits-de-l'Homme, de l'Homme-Armé et de la Réunion ; 8<sup>e</sup> : sections de l'Indivisibilité, de Montreuil, de Popincourt et des Quinze-Vingts ;

AF/III/302, dossier 1191, pièces 7-12, candidatures au poste de commissaire central de la Seine : Léonard Bourdon (brumaire an IV), Joubert, ex-administrateur central<sup>1</sup> (thermidor an V), Morin, ex-accusateur public à l'armée d'Italie (thermidor-fructidor an V) et Morisse (17 fructidor an V)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 13-20, bureau central du canton de Paris : notes sur les membres du bureau et leurs remplaçants éventuels (germinal an IV) ; candidatures : au poste de commissaire près le bureau central de Bulliod-Lacorée, détenu à la Bastille avant la Révolution, délégué du district de Saint-Lazare à la Commune en juillet 1789, revenu de Saint-Domingue en 1793 et fondateur du journal *Les nouvelles du jour ou journal de l'opinion publique* dont deux numéros ont paru, le second après le Neuf-Thermidor (germinal an IV) et de membre du bureau de Renet, commissaire de police de la section des Quinze-Vingts puis officier d'état civil du 3<sup>e</sup> arrondissement (s.d., an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 21-39, municipalités de Paris, affaires communes : notes et listes de candidats membres des municipalités, dont liste présentée par Sauvé, député de la Manche<sup>2</sup>, et liste envoyée par Paré, commissaire central de la Seine<sup>3</sup>, après avoir assemblé les commissaires et les patriotes de chaque arrondissement (s.d., an IV) ; minutes de lettres de Carnot à Paré (pluviôse an IV) ; relevé de dénonciations contre des membres de municipalités et notes de Merlin de Douai (s.d., an IV) ; note sur Cauchois ou Cochois, commissaire près une des municipalités, traduit au tribunal criminel pour avoir *fait des jugements dans les prisons en septembre 1792*, s.d. ; lettre anonyme contre les membres des municipalités partisans de la constitution de 1793 (floréal an IV) ; rapport de Letourneux, ministre de l'Intérieur, sur la préparation du travail d'épuration des commissaires près les municipalités de Paris (frimaire an VI)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 40-64, première municipalité : lettre des quatre membres non refusant demandant au Directoire de nommer aux autres postes (floréal an IV) ; liste de candidats membres envoyée par Joubert à Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur (prairial an IV) ; listes présentées par des patriotes de 1789 de la section du Roule, sans signature des auteurs, et par des citoyens de celle de la Place-Vendôme, environ 180 signatures (s.d., an IV) ; dénonciation anonyme contre l'administrateur Bugleau, juge de septembre 1792 (s.d., an IV) ; candidatures au poste de commissaire municipal d'Adrien-Jacques-François Briffault, né à Loches, sous-chef supprimé de la division du départ du métal de cloches, apotilles des députés Derazey, Marragon et Nioche, et certificat de services au Treize-Vendémiaire sur formulaire imprimé contre-signé par Bonaparte, général en chef de l'armée de l'Intérieur, le 25 vendémiaire an IV, Fossy père, employé au bureau central, Henri Marliani, réfugié de Saint-Domingue, et Niel, agent national du comité civil de la section des Tuileries, à la place de Turgan, démissionnant (frimaire-floréal an IV) ; candidature de Jean-Augustin Le Reuille, employé au bureau des procès-verbaux de la Convention, comme substitué de l'officier d'état civil de l'arrondissement, note du député Laloy (frimaire-pluviôse an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 65-75, 2<sup>e</sup> municipalité : tableau de candidatures (s.d., an IV) ; liste de patriotes établie par des citoyens de l'arrondissement non énumérés (s.d., an IV) ; liste avec états de service des membres du comité civil de la section du Faubourg-Montmartre adressée à Barras (frimaire an IV) ; candidatures de J.-P. Darmaing dit Darman-Maisonnette, ex-avocat, se disant victime de son neveu Darmaing, employé du Comité de législation, au poste de greffier de la municipalité (s.d., an IV), et de Masein jeune, ancien membre de la garde nationale de Port-au-Prince à Saint-Domingue, comme commissaire de police de la section du Faubourg-Montmartre (fructidor an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 76-84, 3<sup>e</sup> municipalité : liste de citoyens de la section de Brutus propres à remplir des fonctions administratives (s.d., an IV) ; candidatures au poste de commissaire municipal de Nicolas Baron, juge de paix de la section du Mail (s.d., an IV), de Gombert, ex-maire d'Armentières, lettre jointe du député De Renty (brumaire an IV), et de Virvaux, présenté au ministre de l'Intérieur par lettre du général Chérin, chef de l'état-major général de l'armée d'Allemagne à Offenbourg (frimaire an VI)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 85-91, 4<sup>e</sup> municipalité : tableau de candidatures (s.d., an IV) ; candidatures de Buisson, marchand de toiles, comme membre à la place de Burgaburn, démissionnant (floréal an IV) et de Goyenval, substitué du procureur de Paris avant la Révolution, comme commissaire municipal à la place de Le Brun, démissionnant (prairial an IV) ; refus de Sauvage, membre nommé par le Directoire<sup>4</sup> (26 fructidor an V)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 92-95 : 5<sup>e</sup> municipalité : candidatures de Pierre-Jean Nicolas dit Grandmaison, juge de paix de la section de la Fontaine-de-Grenelle non réélu en l'an V parce que nommé par le Directoire en l'an IV, comme commissaire municipal à la place de Baudin, démissionnant (thermidor an V), et de Virieux, colon de l'île de France venu se marier à Paris en l'an II, comme secrétaire greffier (nivôse an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 96-104 : 6<sup>e</sup> municipalité : tableau de candidatures (s.d., an IV) ; brouillon écrit par Merlin de Douai d'un projet d'arrêté du Directoire nommant la municipalité (pluviôse an

9<sup>e</sup> : sections de l'Arsenal, de la Cité, de la Fidélité et de la Fraternité ; 10<sup>e</sup> : sections de la Fontaine-de-Grenelle, des Invalides, de l'Ouest et de l'Unité ; 11<sup>e</sup> : sections de Mutius-Scævola, du Pont-Neuf, du Théâtre-Français et des Thermes ; 12<sup>e</sup> : sections de la Finistère, du Jardin-des-Plantes, de l'Observatoire et du Panthéon.

<sup>1</sup> Pierre-Mathieu Joubert, constituant, ex-évêque de la Charente, administrateur central de la Seine.

<sup>2</sup> Gervais Sauvé, député de ce département à la Législative, à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an V.

<sup>3</sup> L'ancien ministre de l'Intérieur Jules-François Paré.

<sup>4</sup> Sauvage, artiste au Muséum nommé à la 4<sup>e</sup> municipalité le 23 fructidor an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome II, index).

IV) ; lettres du commissaire municipal Baudin sur le rétablissement de la distribution du pain dans l'arrondissement *par les administrateurs Lefèvre et Souhart malgré le refus des boulangers de la section des Lombards* et demandant au Directoire la confirmation des administrateurs cooptés à la place des trois destitués le 26 germinal (floréal-prairial an IV) ; lettres de l'administrateur Morhée à Carnot sur divers candidats, la pièce *Les Quatre fils Aymond* jouée à l'Ambigu-Comique, où Charlemagne porte une couronne, et un tableau représentant une corne d'abondance d'où sortent des cartes de pain et de subsistances et des assignats exposé rue de la Juiverie (pluviôse-floréal an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 105-113 : 7<sup>e</sup> municipalité : tableau de candidatures (s.d., an IV) ; notes sur des dénonciations contre des membres robespierristes (s.d., an IV) ; candidature comme membre ou commissaire municipal de Bois, secrétaire du comité militaire en 1789, greffier au tribunal correctionnel de 1790 à 1793, substitut de l'officier public de l'état civil de l'arrondissement, recommandé par le député Dentzel, dont il était le secrétaire lors de sa mission dans la Manche<sup>1</sup> (s.d., an IV) ; rapport du commissaire municipal Taine sur le babouviste Gonchon (floréal an IV) ; dénonciation anonyme contre des membres du comité de bienfaisance de la section de la Réunion anarchistes (thermidor an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 114-117 : 9<sup>e</sup> municipalité : candidatures comme membre (nivôse an IV) et comme commissaire municipal (s.d., an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 118-127 : 10<sup>e</sup> municipalité : lettre du député du Nord Lesage-Senault proposant des candidats à cette municipalité et au poste de commissaire municipal de Tourcoing (nivôse an IV) ; brouillon et expédition non signée d'un projet d'arrêté du Directoire du 1<sup>er</sup> messidor an IV destituant le commissaire municipal Lebrun oncle et candidature à ce poste de Langloix, ex-président de la section des Gravilliers, recommandé par Gallais, censeur des journaux (fructidor an IV-pluviôse an V) ; note du bureau des nominations pour remplacer le commissaire municipal Gatrez, exagéré pendant la Terreur<sup>2</sup> (ventôse an V)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 128-137 : 11<sup>e</sup> municipalité : tableau de candidatures (s.d., an IV) ; adresse de citoyens de la section des Thermes demandant qu'un des administrateurs soit de leur section (pluviôse an IV) ; annonce par le commissaire municipal Saget de la préparation d'une liste de candidats membres (floréal an IV) ; candidatures au poste de commissaire municipal de Boucher, commissaire civil de la section du Luxembourg, et de Bouin, ex-juge de paix de la section des Marchés, présenté comme candidat des patriotes par une note signée par les huissiers du Directoire Buard, Landau, Millière, Tirot et Verdun, à la place de Vigel, nommé juge de paix de la section des Arcis (nivôse an IV et s.d., an IV) ; démission d'un membre du comité de bienfaisance de la section des Thermes (s.d., an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 138-157, 12<sup>e</sup> municipalité : lettres du commissaire central Paré et du commissaire municipal Gastrez sur les remplacements de membres (ventôse-germinal an IV) ; candidatures de Nicolas Messant, agent national de la section de l'Observatoire, comme membre, avec lettre du ministre des Finances Faipoult à Barras (frimaire-nivôse an IV), et de Mauray, secrétaire du comité civil de la section du Jardin-des-Plantes, et Périer, sous-chef à la section de la police du Comité de sûreté générale, comme commissaire municipal (s.d., an IV) ; réclamation d'Étienne-Louis Brouet, greffier du bureau d'état civil du 12<sup>e</sup> arrondissement supprimé par la nouvelle municipalité, note du député du Nord Boyaval (s.d., an IV)

AF/III/302, dossier 1191, pièces 158-308, candidatures individuelles à des fonctions administratives à Paris<sup>3</sup>, dont : Jean-Baptiste Alligre, notaire<sup>4</sup> puis commissaire des domaines nationaux du département, note des députés Duhot et Dupire (thermidor an V) ; Jean-André Arsandanx, avocat au parlement, juge au tribunal des Minimes de 1791 à 1793 puis à celui du 1<sup>er</sup> arrondissement, note des députés Bailly et Bonnemain (frimaire an IV) ; Audenot, candidat membre d'une municipalité de Paris ou agent du Directoire aux Indes orientales, appuyé par lettre du député Guimberteau apostillée par les députés Boucher-Sauveur et Ribéreau (s.d., an IV), et lettre du même datée d'un 17 frimaire transmettant copie de courriers reçus de Dupont, chirurgien d'Alençon, annonçant des succès des républicains contre les chouans, et de Duvaux, de Coqueréauville près Harfleur<sup>5</sup>, ancien élève de l'École normale, sur la mauvaise récolte et le manque de main-d'œuvre agricole (s.d., an IV) ; Avisse-Desforges, originaire du Puy-de-Dôme, sous-chef à la comptabilité des subsistances de Paris, présenté par les députés des Vosges Balland, Cherrier, Dubois, Fricot et Souhait (frimaire an IV) ; Victor Bach, de Villefranche [-de-Rouergue], « *médecin théoricien* », candidat commissaire près la 8<sup>e</sup> municipalité, employé au secrétariat du Directoire ou conservateur des Hypothèques du district de Villefranche, lettres du député Louchet et attestations de ses services au Dix-Août, au Neuf-Thermidor et au 1<sup>er</sup> prairial an III (brumaire-frimaire an IV) ; le constituant Binot<sup>6</sup>, vicaire épiscopal de la Loire-Inférieure, marié

<sup>1</sup> Georges-Frédéric Dentzel, conventionnel du Bas-Rhin, envoyé en mission dans la Manche en fructidor an III, dont il rentra pour siéger aux Anciens.

<sup>2</sup> On a constaté en juin 2008 que cette pièce était mutilée et amputée de la signature de son auteur.

<sup>3</sup> Nous ne citons ici que les candidats présentant des particularités notables dans leurs *curricula vitæ*, mais tous les noms sont retenus à l'index. Sauf indication contraire, il s'agit de candidats commissaires près une municipalité quelconque de Paris.

<sup>4</sup> Le nom d'Alligre ne figure pas parmi les notaires parisiens dont les minutes sont conservées au Minutier central des Archives nationales (Paris).

<sup>5</sup> Ou Caucriauville, hameau, communes d'Harfleur et du Havre.

<sup>6</sup> Également candidat à un emploi en Loir-et-Cher à cette époque (voir plus haut AF/III/298, dossier 1182, pièces 13-15).

et employé au district de Nantes, note des députés Grelier, Méaulle et Villers (brumaire an IV) ; Isidore Broussais-Lagrey, vainqueur de la Bastille, administrateur de la Commune en 1789 et 1790 puis des vivres et fourrages aux armées de 1792 à l'an IV, auteur d'un mémoire sur les forêts nationales, également candidat à un emploi dans la vente des biens nationaux de Belgique (s.d., an IV) ; Desforges-Beaumé, commissaire du pouvoir exécutif en Belgique en 1793 puis employé à la commission des approvisionnements, avec lettre du député Debry à Barras (brumaire-frimaire an IV) ; Jean-Jacques Gobert, secrétaire greffier de la section des Quinze-Vingts, adresse signée par environ 150 citoyens de cette section (frimaire an IV) ; François Laurent, ancien militaire, marchand plumassier, désarmé comme terroriste en l'an III, billet joint du député Pépin à un Directeur non désigné lui recommandant également de surveiller le patriotisme de la légion de police (s.d., an IV) ; Légal, directeur de la Monnaie de Riom (brumaire an IV) ; Louis-Joseph Mille, procureur général du conseil d'Artois puis avoué près les tribunaux à Paris, représentant de la section du Temple au conseil général de la Commune de Paris au Dix-Août, note du député Vaillant et certificats, dont un des députés du district d'Arras à la Fédération de 1790 signé du chef de bataillon Constant<sup>1</sup> (ventôse an IV) ; F.[rançois]-V.[alentin] Mulot, conservateur du dépôt littéraire des Enfants-de-la-Patrie à la Pitié, président de l'assemblée primaire de la section de Popincourt en vendémiaire an IV (nivôse an IV) ; Naulin, membre du Tribunal révolutionnaire incarcéré avant le procès du complot des prisons (nivôse an V) ; Sergent, agent de la commission de commerce, présenté par son camarade d'études le député Fourcroy, rappelant avoir sauvé l'ambassadeur de France près l'Électeur de Trèves du poignard des émigrés et démasqué une fabrique de faux assignats dans cet électorat, demandant une place de commissaire en Belgique, sa femme étant de Liège (ventôse an V) ; Tap, officier de santé, auteur de la brochure *Éloge d'Antoine Petit*<sup>2</sup>, présenté par le député de l'Ariège Campmartin (nivôse an IV) ; Joseph-Honoré Valant, auteur de *La garantie sociale considérée dans son opposition avec la peine de mort imprimé sur ordre de la Commission des Onze*<sup>3</sup>, présenté par lettre rédigée par le député Guiter et signée par 15 autres députés, et lettre de Valant, ancien employé de la Convention, notamment à la commission pour l'examen des papiers de Robespierre (brumaire-frimaire an IV)

AF/III/302, dossier 1192, Directoire, bureau des nominations, Seine, fin : fonctions administratives hors de Paris, fonctions judiciaires, fonctions financières et autres affaires à Paris et dans le reste du département  
346 pièces

an IV-an VI

Pièces 1-85, fonctions administratives hors de Paris : listes de candidatures (s.d., an IV) ; tableaux pour l'installation des municipalités et la nomination des commissaires (brumaire-frimaire an IV) ; Belleville (auj. : commune de Paris) : candidature<sup>4</sup> de Jean-Charles-Christophe Blondeau, né à Péronne (Somme), ancien sous-chef à la Ferme générale (frimaire an IV) ; Bourg-la-Reine<sup>5</sup> : présentation d'un candidat par le député des Basses-Pyrénées Neveu (frimaire an IV) ; Châtillon : candidatures de François-Jacques Filleul, propriétaire à Fontenay-aux-Roses, secrétaire au bureau central du Comité de sûreté générale, et de Gillerond, maire de Montrouge, administrateur du district de Bourg-la-Reine, notes du député Delaunay et de La Revellière-Lépeaux (brumaire-frimaire an IV) ; Choisy-le-Roi<sup>6</sup> : candidature de l'agent municipal élu au poste de commissaire (frimaire an IV) et lettre de Roux, président de l'assemblée primaire, annonçant à La Revellière-Lépeaux avoir été élu à l'assemblée électorale et lui demandant *la prompte expédition de ma réintégration*<sup>7</sup> (3 germinal an VI) ; Clichy : candidature de Le Gentil, maître de pension à Clignancourt, commune de Montmartre, note de Vardon, messenger d'État au Conseil des Anciens<sup>8</sup> (brumaire an IV) ; Colombes : candidature d'un habitant de Gennevilliers né à Craon<sup>9</sup> (s.d., an IV) et dénonciation contre Roussel, curé, élu agent du chef-lieu en promettant des décharges de l'emprunt forcé (germinal an V) ; Montreuil : candidature de Nicolas Haro, né à Moineville, ancien des Gardes Françaises, volontaire en 1792 réformé l'année suivante, nommé

<sup>1</sup> Cachet de cire rouge légendé 5<sup>E</sup> DIVISION 10<sup>E</sup> BATAILLON (pièce 260).

<sup>2</sup> *Éloge d'Antoine Petit, docteur-régent de la Faculté de médecine en la ci-devant Université de Paris, prononcé par le citoyen Tap, officier de santé*, s.l., an III, 15 pages (Catalogue Bn Opale-plus, qui recense du même auteur une *Lettre en forme de dissertation pour servir de supplément à l'éloge d'Antoine Petit, par le citoyen Tap, officier de santé*, Paris, Gueffier, an V, 16 pages).

<sup>3</sup> Imprimé recensé dans le même catalogue qu'à la note précédente et suivi du discours prononcé à la barre de la Convention le 9 vendémiaire an IV par Valant, auteur de divers essais de morale et de philosophie entre 1789 et 1822. La Commission des Onze de la Convention était chargée de préparer les lois organiques et rédigea la constitution de l'an III. Voir aussi plus haut, AF/III/109, dossier 494 (passim), l'envoi de divers essais sur l'instruction publique par le même, directeur du Lycée de la jeunesse en l'an VII.

<sup>4</sup> Dans cette partie, sauf indication contraire, il s'agit de candidatures au poste de commissaire municipal.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Bourg-Égalité, employé systématiquement dans la suite de ce dossier.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire : Choisy-sur-Seine.

<sup>7</sup> Roux ou Leroux, commissaire municipal destitué le 12 ventôse an VI et réintégré le 4 germinal suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, index général).

<sup>8</sup> Montmartre, auj. : communes de Paris et de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Louis-Alexandre Vardon, député du Calvados à la Législative et à la Convention.

<sup>9</sup> Craon, département de la Mayenne.

agent national de Montreuil par le représentant Crassous en l'an III, accusé par Mothrée, de la section des Amis-de-la-Patrie, d'avoir empêché les cultivateurs de sa commune de venir défendre la Convention au Treize-Vendémiaire en les plaçant en détention à domicile (frimaire-pluviôse an IV) ; Passy (auj. : commune de Paris) : candidature d'un officier de santé à Boulogne [-Billancourt], note du député Raffron (frimaire an IV) et lettre d'Ollivier, agent du chef-lieu, pour savoir sur le rapport de quel ministre le Directoire l'a destitué le 27 nivôse an III<sup>1</sup> (vendémiaire an V) ; Pierrefitte [-sur-Seine] : plainte de Faucomprez, président de la municipalité, contre Vailly, agent municipal de Stains l'accusant de s'être prononcé contre l'acceptation de la constitution de l'an III à l'assemblée primaire à l'instigation de Gautier, curé constitutionnel et agent de Drancy, et d'avoir laissé les habitants du chef-lieu intercepter des convois du ravitaillement de Paris, et candidatures présentées par Vailly de Salyot, administrateur du district de Saint-Denis, et de Creté père, de Dugny, comme juge de paix et président de la municipalité (nivôse-germinal an IV) ; Saint-Denis<sup>2</sup> : accusations de violences en l'an III contre Daniel, nommé président de la municipalité par le Directoire à la place d'un élu refusant, projet d'arrêté annulant sa nomination et fiche établissant la compétence du Corps législatif en l'espèce (pluviôse-germinal an IV) ; Sceaux<sup>3</sup> : candidature de Jean-Baptiste Vannier, commis à la vente des biens des émigrés du district de Bourg-la-Reine, lettre à Carnot de son frère utérin le conventionnel de la Somme Vasseur<sup>4</sup> (germinal an IV-germinal an V) ; Villejuif : candidature d'un habitant d'Ivry-sur-Seine (brumaire an IV) ; Vincennes : candidatures de Louis-François Boudin, élu président de la municipalité, pièces jointes l'accusant de s'être prononcé contre l'acceptation de la constitution de l'an III à l'assemblée primaire : *Extrait du procès-verbal de l'assemblée primaire du canton de Vincennes, district de l'Égalité, département de Paris, séance du 23 fructidor an 3 de la République française ; 3 heures de relevée*, s.l.n.d., 4 pages, signé Boudin, secrétaire de l'assemblée, et *Adresse des citoyens composant l'assemblée primaire du canton de Vincennes à leurs braves frères d'armes du département de Paris*, s.l.n.d., 3 pages, signé par Viennot, président, et Boudin, secrétaire, le mot *département* étant rayé à l'encre et remplacé par les mots *camp sous*, d'un habitant de Saint-Mandé et de Fourcroy, notaire à Vincennes, recommandé, sans indication de parenté ; par le député Fourcroy à Merlin de Douai, et lettre du député Gibert-Desmolières à Carnot sur Jean Viennot fils (frimaire an IV) ; candidatures individuelles de Baudry, de Colombes, et de Féchoz, chef de bureau au district de Saint-Denis (s.d., an IV)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 86-98, fonctions judiciaires à Paris et dans le département, généralités : tableau des nominations à faire, liste de patriotes à nommer juges à Paris, état des candidatures au poste de juge de paix et transmissions de candidatures par le ministre de la Justice (an IV) ; lettres de Dugué-Dassé recommandant au Directoire son cousin Pierre-Joseph Dassé, juge au tribunal du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, comme commissaire central (frimaire an IV)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 99-133, Tribunal de cassation, juges : lettre du juge Schwendt proposant de nommer de nouveau Andrieux et Chas, deux des dix juges nommés par les comités de gouvernement devant quitter leur poste (brumaire an IV) ; acceptation par Balland, député sorti en l'an V, de sa nomination par le Directoire (24 fructidor an V) ; lettre de Jean-Pierre Aressy, juge élu par l'Ariège, annonçant qu'une maladie a différé son départ de Daumazan [-sur-Arize] (frimaire an IV) ; candidatures : Andrieux, nommé en l'an III, à la place de Buhan, de la Gironde, démissionnant (s.d., an IV) ; Ardoine, substitut près le Tribunal révolutionnaire (s.d., an IV) ; Boissel, avocat à Paris puis à Saint-Domingue (frimaire an IV) ; Nicolas Chepy, ex-juge de paix de la section du Muséum de Paris, également candidat commissaire près le tribunal correctionnel (nivôse an IV) ; l'ex-député Delaunay, s'adressant à La Revellière-Lépeaux, l'organisation des postes et messageries dont il pensait se charger se trouvant retardée (19 fructidor an V) ; Jean-Alexandre Deslix, homme de loi près le parlement de Bordeaux puis chef de la correspondance civile au département de la Justice depuis quatre ans (s.d., an IV) ; Dominique Jacob, conventionnel de la Meurthe (brumaire-frimaire an IV) ; rapport du ministre de la Justice sur Robert, juge au Tribunal de cassation nommé en l'an II et confirmé par le Directoire en l'an IV, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc<sup>5</sup>, copies de lettres du député Harmand l'accusant de vouloir cumuler les deux postes et d'être terroriste lié avec Pons de Verdun (brumaire an V) ; candidatures au poste de commissaire près le Tribunal de cassation : Jean-Baptiste Pointel, de Paris, juge au tribunal de l'armée des Côtes-de-Cherbourg, également candidat commissaire près le tribunal criminel de la Seine<sup>6</sup> (brumaire an IV), et Prugnon, avocat au parlement de Nancy, note des députés Malarmé<sup>7</sup>, Mollevault et Zangiacomini (brumaire an IV), et à celui de substitut de Savy, avocat au parlement de Paris, accusateur public près le tribunal criminel de Paris en 1791 et 1792, chargé de rédiger une nouvelle loi

<sup>1</sup> En réalité le 27 nivôse an IV comme vendémiaire (Debidour, tome I, page 435, note 3).

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Franciade, systématiquement employé ici.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Sceaux-l'Unité.

<sup>4</sup> Vannier précise être né à Hucqueliers (Pas-de-Calais), comme son frère utérin.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Bar-sur-Ornain.

<sup>6</sup> Candidature sur papier à en-tête et grande vignette gravée d'accusateur public près le tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine.

<sup>7</sup> Le texte étant rédigé au nom de la députation de la Meurthe le 27 brumaire an IV, donc après le début de la session du Corps législatif, il s'agit de Claude-Joseph Mallarmé, député aux Cinq-Cents, et non de son frère aîné François-René-Auguste, député à la Législative et à la Convention.

forestière par le Comité d'agriculture et des arts en l'an III, lettres des députés Boudin<sup>1</sup> au Directoire et Lacombe-Saint-Michel à Lagarde (pluviôse-ventôse an IV)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 134-136 : copie par le ministre de la Justice pour le Directoire de sa réponse à Billard, frère d'émigré nommé juge à Paris, lui précisant qu'il peut exercer, le fait d'avoir été destitué comme fédéraliste puis réintégré ne constituant pas une interruption de ses fonctions publiques le plaçant sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV (nivôse an IV)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 137-166, justices de paix de Paris, 1<sup>ère</sup> municipalité : démission du juge de la section de la Place-Vendôme (frimaire an IV) ; 2<sup>e</sup> municipalité : candidature à la place d'assesseur de la justice de paix de la section du Faubourg-Montmartre vacante par la nomination d'Hanoteau juge de la section du Mail, et copie d'une lettre du commissaire municipal accusant le candidat d'être improbe (frimaire-ventôse an V) ; 3<sup>e</sup> municipalité : plainte du juge de la section du Faubourg-Poissonnière faisant fonction de juge de celle du Mail contre son manque de moyens (nivôse an IV) et feuille de travail du ministre de la Justice pour remplacer le juge de celle du Mail refusant (brumaire an V) ; 8<sup>e</sup> municipalité : plainte de Demougin, huissier, contre l'incapacité du juge de la section des Quinze-Vingts, tourneur sur bois<sup>2</sup> (thermidor an IV) ; 9<sup>e</sup> municipalité : candidature de Victor-Urbain Théroienne comme juge de la section de la Fraternité, note de Chabeuf et pièces jointes, dont copie d'un certificat de ses services d'analyseur tenant registre de l'an II à l'an IV par Henry, chef du bureau de sécurité de l'administration de police du canton de Paris (s.d., ventôse an IV) ; 10<sup>e</sup> municipalité : candidature de Paul-François De Roy, commissaire de police puis administrateur municipal chargé de l'état civil, comme juge de la section de l'Unité, lettre datée du jour du décès du juge à remplacer (pluviôse an V) ; 12<sup>e</sup> municipalité : candidature de Pierre-Louis Goulliard, ancien professeur de droit de l'Université de Paris, assesseur, comme juge de la section du Panthéon, billet du conventionnel Pilastre, adresse de citoyens de la section, environ 15 signatures, dont Caron, maître de pension, Couturier, imprimeur, De Launay, graveur en taille-douce, et Godefroy, professeur de droit, et expédition non signée d'un projet d'arrêt du Directoire en double exemplaire (frimaire-ventôse an V)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 167-246, candidatures à des fonctions judiciaires à Paris et dans le reste du département<sup>3</sup>, dont : Aumont, substitut au parquet du parlement de Bretagne, commissaire près le tribunal du district de Rennes, secrétaire général du ministère de la Justice puis chef de division à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, candidat commissaire près un tribunal (brumaire an IV) ; Couret, présentant copie de sa nomination au poste de suppléant au tribunal du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris en frimaire an III<sup>4</sup>, avec note en marge du député Berlier indiquant qu'il s'agit de Couret-Villeneuve, imprimeur patriote d'Orléans connu du député Garran-Coulon<sup>5</sup> (brumaire an IV) ; le conventionnel Crassous, candidat juge au tribunal civil de la Seine ou commissaire près les tribunaux du département ou de tout autre (s.d., an IV) ; Demezeaud et Lelièvre, de Paris, présentés au Directoire et à Carnot par le député Lanthenas<sup>6</sup> (frimaire an IV) ; Fayel, huissier au Châtelet puis greffier du tribunal du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, note du député Beroing (s.d., an IV) ; Genneau, commissaire national de la Monnaie d'Orléans puis juge, candidat juge au tribunal civil de la Seine ou au Tribunal de cassation (brumaire-frimaire an IV) ; Jean-Baptiste Le Gangneur, né à Rueil [-Malmaison], commissaire de police à Paris puis directeur comptable de la raffinerie de salpêtre, incarcéré après prairial an III (s.d., an IV) ; Jacques-Charles Marcant, procureur au parlement de Paris puis défenseur officieux, lettre du député Le Couteulx-Canteleu à La Revellière-Lépeaux (germinal an IV) ; Montané, nommé président du Tribunal révolutionnaire en mars 1793, détenu après l'affaire *des 9 malheureux orléanais* puis vice-président du tribunal du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, élu agent municipal de Grenade en l'an IV, candidat juge dans la Seine ou commissaire municipal de Grenade, lettres au Directoire et à Le Tourneur<sup>7</sup> (nivôse-frimaire an IV) ; Pépin, de Paris, accusateur public près le 1<sup>er</sup> tribunal criminel de l'Ouest, pièce jointe : *Liberté Égalité Probité Courage, Compte sommaire que rendent à la patrie ... les citoyens qui ont composé le premier tribunal de l'armée de l'Ouest depuis le 5 prairial an deuxième jusqu'au 3 vendémiaire an quatrième, époque de leur suppression*, Saumur, imprimerie nationale chez Degouy, imprimeur du district, s.d. [vendémiaire an IV], 4 pages<sup>8</sup> (pluviôse-germinal an IV) ; Saussaye, faisant fonction de greffier

<sup>1</sup> Jacques-Antoine Boudin, député de l'Indre à la Convention et aux Cinq-Cents, membre de ce comité, fondateur du *Journal du bonhomme Richard*.

<sup>2</sup> Le plaignant rapporte en détail une série d'erreurs de procédure et d'autres irrégularités commises par le juge dans l'ignorance des règles du droit.

<sup>3</sup> Nous n'indiquons ici que les candidats présentant des particularités notables dans leurs *curricula vitae*, mais tous les noms sont retenus à l'index.

<sup>4</sup> Cachet de cire rouge du tribunal.

<sup>5</sup> Si Théophile Berlier, député de la Côte-d'Or à la Convention et aux Cinq-Cents, ne semble pas avoir de liens avec le Loiret, Jean-Philippe Garran-Coulon, député de Paris à la Législative et à la Convention et de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents, avait fait ses études à Orléans (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*).

<sup>6</sup> La lettre à Carnot est écrite en remploi d'un papier à en-tête et vignette gravée de lettre des membres de la Commission des colonies créée par décret de la Convention du 9 vendémiaire an III.

<sup>7</sup> Jacques-Bernard-Marie Montané, lieutenant de la sénéchaussée de Toulouse, président du tribunal révolutionnaire de Paris, acquitté par le Tribunal le 27 thermidor an II (Arch. Nat., W/448, dossier 103).

<sup>8</sup> Deux lettres à en-tête, l'une légendée L'ACCUSATEUR PUBLIC PRES LE PREMIER TRIBUNAL CRIMINEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE L'OUEST, et l'autre ARMÉE DE L'OUEST ACCUSATEUR MILITAIRE PRE-



du tribunal criminel de la Seine, candidat à ce poste à la place du citoyen Paris, nommé en frimaire an IV et resté secrétaire du commissaire du gouvernement Fréron (s.d., an IV) ; Titoux, né à Reims, commissaire au Châtelet puis sénéchal à Jacmel (Saint-Domingue) et employé de la commission des administrations civiles, police et tribunaux, candidat à divers postes, notamment comme commissaire près le tribunal correctionnel de Paris à la place du constituant Biauzat<sup>1</sup>, refusant (brumaire an IV-nivôse an V)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 247-326, fonctions relevant des finances<sup>2</sup>, dont : lettre de Bernard, receveur des contributions de la section de la Fontaine-de-Grenelle, demandant son maintien en fonctions avec lettre du député Marec à La Revellière-Lépeaux (frimaire an IV) ; René-Jean Chastenot, caissier du receveur des tailles de l'élection de Paris puis receveur des contributions du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et Pierre-Benjamin Chastenot jeune, percepteur de celles de la 10<sup>e</sup> municipalité, demandant leur maintien en fonctions, adresse contresignée par les locataires de la maison du premier (frimaire an IV) ; Gøtz,  *fils du célèbre inoculateur* , septième receveur des impositions de la ville de Paris en 1786 puis percepteur du 1<sup>er</sup> arrondissement depuis 1791, candidat receveur général de la Seine, parmi les pièces jointes : lettres du député Dumont, lettre de Cadet de Vaux au ministre des Finances et imprimé intitulé *Mémoire. Le citoyen Gøtz a été pourvu au mois d'avril 1786 ...*, signé Gøtz, [Paris], Boulard, imprimeur-libraire, s.d. [décembre 1791], 4 pages, texte présenté au conseil général de la Commune de Paris en décembre 1791<sup>3</sup> ; Jean-Guillaume-Nicolas Lamerlière, employé de la compagnie des Indes à Chandernagor, suppléant de l'Inde à la Constituante puis commissaire de la Comptabilité nationale en 1791, candidat receveur général du département<sup>4</sup>, lettres des députés Marec et Ramel (frimaire an IV) ; Massieux, secrétaire du Comité des assignats et monnaies de la Convention, candidat commissaire à la fabrication des assignats, note des membres du Comité Gaillard, Humbert, Loysel et Moreau (15 brumaire an IV) ; Marin-Dieudonné Moreau, de Meudon, employé à la section des armes du Comité de salut public puis secrétaire du commissariat des épreuves nationales, candidat à tout poste de receveur des contributions, note du député Deydier, jadis en mission à Meudon avec Enlart (brumaire an IV)

AF/III/302, dossier 1192, pièces 327-347, autres affaires : lettre du député Bourgeois présentant les candidatures de Thirion, ex-professeur de mathématiques et de physique au collège des Grassius, comme commissaire près la 12<sup>e</sup> municipalité de Paris, et Percheron, de Vendôme, comme commissaire près les tribunaux de Loir-et-Cher ou près le tribunal correctionnel de Vendôme (brumaire an IV) ; présentation par le député Casabianca de la candidature de son parent François Casabianca, juge au tribunal du district de La Porta réfugié, juge au tribunal criminel de l'armée d'Italie à Toulon, comme commissaire central d'un département du Midi (brumaire an IV) ; candidature d'un marchand boucher de Paris pour la distribution en trois classes accordées par le Directoire<sup>5</sup> (germinal an IV) ; demande par Louis-Hippolyte Guillerc, juge au tribunal du district du Blanc puis à l'armée de Rhin-et-Moselle, de poste à Paris pour rédiger un recueil de jurisprudence (nivôse an IV) ; lettre du commissaire central de la Seine Mathieu répondant être de l'Oise à une demande de renseignements du secrétaire général du Directoire Lagarde sur des candidats en Seine-et-Oise (16 fructidor an V) ; lettre de Pépin, de Paris, accusateur public près le 1<sup>er</sup> tribunal criminel de l'Ouest, demandant des postes de commissaires centraux de départements pour ses anciens collègues et lui (nivôse an IV) ; lettre du citoyen Lemer, de Paris, présentant quatre patriotes, dont le général Brune, propres à occuper divers emplois (ventôse an IV) ; demande de poudre par la municipalité de Saint-Denis pour la fête des victoires (prairial an IV)

AF/III/302, dossier 1193, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Seine-Inférieure

127 pièces.

an IV-an V

Pièces 1-89 : généralités et fonctions administratives : listes de candidats commissaires du Directoire, dont une par les députés Bailleul, Hardy, Hecquet et Le Moyne en date du 18 brumaire an IV, et lettres sur

---

MIER TRIBUNAL CRIMINEL MILITAIRE LIBERTE EGALITE HUMANITE, ornée d'une vignette représentant l'œil de la surveillance avec légende dans un bandeau : IL SE FRONCE DEVANT LA TYRANIE (pièces 228 et 229).

<sup>1</sup> Jean-François Gaultier de Biauzat, ensuite élu député de la Seine aux Anciens invalidé par la loi du 22 floréal an VI.

<sup>2</sup> Nous n'indiquons ici que les candidats présentant des particularités notables dans leurs *curricula vitæ*, mais tous les noms sont retenus à l'index.

<sup>3</sup> Le médecin inoculateur François-Ignace Gøtz est connu des usuels, mais non son fils. L'imprimé conservé ici ne figure pas dans *Martin et Walter* et, d'après le catalogue en ligne Bn Opale+, ne se trouverait pas à la Bibliothèque nationale de France.

<sup>4</sup> La courte notice de *Roman d'Amat* le connaît sous le nom de Nicolas de La Merlière, sans autre prénom, et uniquement comme suppléant n'ayant pas siégé à la Constituante originaire de Pondichéry.

<sup>5</sup> Par un arrêté du 5 germinal an IV (*Debidour*, tome II, page 20) sur la distribution gratuite de pain et de viande aux indigents de Paris divisés en trois classes : les indigents invalides et sans aucun moyen d'existence, les indigents valides et les citoyens malaisés ne pouvant subvenir à leurs besoins faute de travail.

les nominations, dont lettre du député Duval proposant au Directoire de nommer Gally, chef du bureau des contributions foncières du département, commissaire central à la place d'Auquetin, qui refuserait, lettres de Le Moyne à Carnot et minutes de lettres de celui-ci, notamment à Hardy, et lettre de l'administration centrale sur le manque de fonds pour payer ses dépenses de bureaux et la nécessité de confirmer les commissaires municipaux provisoires (s.d., an IV et frimaire-prairial an IV) ; dénonciation anonyme contre diverses municipalités fanatiques du département (s.d., an IV) ; Blangy [-sur-Bresle] : rapport du ministre de l'Intérieur sur l'envoi par l'agent du chef-lieu de la force armée à Nesle [-Normandeuse] et à Pierrecourt pour obliger les habitants à livrer des grains à la halle du chef-lieu et pièces jointes (frimaire-floréal an IV) ; Buchy : dénonciation par Bachelé, ex-commandant en chef de la garde nationale, de la Fresnaye (commune de Bosc-Roger-sur-Buchy), contre le commissaire municipal provisoire Pabard, huissier et avocat au bailliage de Gournay [-en-Bray] radié par le parlement de Rouen et ivrogne, et candidature d'un habitant de Bosc-Bordel à ce poste (frimaire an IV) ; Caudebec [-en-Caux] : candidature de François-Ferdinand-Thomas Morel, ex-entreposeur de tabac, note des députés Delahaye et Hecquet (brumaire an IV) ; Criquetot [-l'Esneval] : candidatures au poste de commissaire municipal présentées par les députés Bailleul (s.d., an IV), note de Chabeuf indiquant que le poste n'est pas vacant, et Blutel<sup>1</sup> (nivôse-pluviôse an IV) ; Darnétal : liste de l'administration centrale pour former la municipalité (pluviôse an IV) ; Dieppe : lettre de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, demandant à Lagarde si la municipalité a été organisée (ventôse an IV) ; Eu : démission du président de la municipalité Gros, originaire de Crémieu, employé des aides à Eu avant la Révolution, après le refus des autres élus (pluviôse an IV) ; Goderville : candidature de Jacques-Philippe Tougard, de Manneville-la-Goupil, comme commissaire municipal à la place de Le Chevalier, demandant sa mutation à Gonnevillle [-la-Mallet], et dénonciation de ce candidat comme royaliste s'appelant en réalité Tougard-Bois-Millon (floréal an V) ; Gonnevillle [-la-Mallet] : adresse d'habitants de La Poterie [-Cap-d'Antifer], Saint-Jouen [-Bruneval] et Sainte-Marie [-au-Bosc] présentant un habitant de cette dernière commune comme candidat commissaire municipal, environ 20, 25 et 15 signatures (germinal an V) ; Harfleur : procès-verbal de l'assemblée communale du 15 brumaire an IV de la commune d'Oudalle à l'appui d'une dénonciation contre l'élection d'un agent et d'un adjoint par une assemblée ultérieurement tenue sur convocation verbale (nivôse an IV) ; Ingouville (auj. : commune du Havre) : candidature de Charles-Philippe Entheaume, receveur de la loterie de Montivilliers avant la Révolution puis administrateur du district, comme commissaire municipal, note du député Bailleul (nivôse an IV) ; Le Bourg-Dun : démission du commissaire municipal provisoire (frimaire an IV) ; Londinières : présentation par le constituant Simon à Merlin de Douai de la candidature de Chardine comme commissaire municipal et dénonciation du commissaire Chardine, huissier à Neufchâtel [-en-Bray] avant la Révolution, fanatique, par Claude Hoitteville, ex-curé constitutionnel de Clais (brumaire et germinal an IV) ; Motteville : lettre de Robert Lindet au Directoire sur un militaire de l'armée des Côtes-de-Cherbourg en congé temporaire candidat commissaire municipal (s.d., an IV) ; Oissel : rapport du ministre de l'Intérieur pour remplacer l'agent municipal de Saint-Étienne-du-Rouvray démissionnaire (s.d., an IV) ; Pavilly : candidature de l'agent municipal provisoire de Barentin comme commissaire municipal de son canton ou aux environs (nivôse an IV) ; Saint-Saëns : rapport du ministre de l'Intérieur sur le président de la municipalité et l'agent municipal de Beaumont (auj. : commune de Rocquemont) refusant de livrer des grains à la halle du chef-lieu et participant à une insurrection (floréal an IV) ; Veules [-les-Roses] : suspension par l'administration centrale de l'agent municipal d'Iclon (auj. : commune d'Angiens) défendant par écrit à un cultivateur de livrer des grains à la halle de Saint-Valery [-en-Caux] (frimaire-nivôse an IV)

pièces 90-111, fonctions judiciaires : lettre de Guérout, juge de paix de la 3<sup>e</sup> division de Rouen, présentant des candidats suppléants au tribunal civil (brumaire an IV) ; candidature de Dupas, premier consul de France à Boston en fonctions de 1778 à 1781 puis officier municipal de Langeac, comme commissaire près les tribunaux correctionnels de Dieppe, Honfleur, Le Havre ou Pont-Audemer, pièces jointes : *Précis des injustices faites par l'ancien gouvernement au citoyen Dupas (Valnais), premier consul de France à Boston et autres ports de la Nouvelle-Angleterre etc.*, s.l.n.d. [après février 1791], 12 pages, et lettre des députés de la Haute-Loire Barthélemy, Bonet de Treiches et Borne (brumaire an IV) ; Caudebec [-en-Caux] : candidature à la place de Fenêtre, procureur-syndic du district, juge de paix démissionnant, présentée par Dorvigny, directeur du bureau central de correspondance et de liquidation à Paris (nivôse-pluviôse an IV) ; Doudeville : procès-verbal de l'assemblée primaire du 10 brumaire an IV et liste des votants joints à une adresse d'habitants demandant le remplacement du juge de paix, ayant opté pour le poste d'Ourville [-en-Caux], environ 50 signatures (frimaire an IV) ; Saint-Saëns : candidature au poste de juge de paix présentée à Carnot par le député Guimberteau (messidor an IV) et feuille de travail du ministre de la Justice pour le remplacement du même comme assesseur (nivôse-pluviôse an V)

pièces 112-127, autres affaires : candidatures au poste de receveur général du département de Loche et Adrien-Guillaume-Augustin Mouquet, receveurs des districts d'Yvetot et de Cany [-Barville]<sup>2</sup> (frimaire an IV), Joseph-César Robert, receveur des aides de la généralité de Rouen recommandé par le député Le Cousteulx-Canteleu (brumaire an IV), et Thibault, présenté par le nommé Huet à son cousin le député Beffroy, à la place du receveur général Soulé, devant être muté (vendémiaire an V) ; lettre du conventionnel Lecomte, de Rouen, demandant au Directoire de lui confirmer l'annonce par le député Hardy de sa nomination au poste de

<sup>1</sup> Cachet en partie écrasé légendé C<sup>N</sup> DE CRIQUETOT.

<sup>2</sup> Cachet du district de Cany.

commissaire près l'administration forestière du canton de Rouen (frimaire an IV) ; copies par Merlin de Douai, ministre de la Justice, d'une lettre de l'accusateur public Thiessé sur la faiblesse des pouvoirs publics à Rouen et de sa réponse (messidor an V)

AF/III/303, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Seine-et-Marne à Var

AF/III/303, dossier 1194, Seine-et-Marne  
145 pièces

an IV-an V

Pièces 1-115, généralités et fonctions administratives : tableaux de candidatures aux postes de commissaires du Directoire près les administrations et les tribunaux, l'un signé par la députation du département (brumaire an IV) ; liste de candidats présentés par des patriotes de Melun (brumaire an IV) et demande d'audience de deux délégués de ces patriotes à Carnot (frimaire an IV) ; candidatures comme commissaire central du conventionnel Cordier, présentée par les députés Bernard des Sablons, Defrance et Viqy (brumaire an IV), Forjoul, agent municipal de Roissy [-en-Brie], après la démission du commissaire central Guyardin (s.d., messidor [an IV]), et Noireterre, président de la municipalité de La Ferté-sous-Jouarre, présenté par six citoyens du département pour remplacer Rataud, élu aux Cinq-Cents (floréal an V) ; réponse circonstanciée de l'administration centrale à des accusations du ministre de la Police générale (ventôse-germinal an IV) ; rapport du bureau des nominations sur les commissaires du Directoire et les candidats receveurs des contributions du département avec relevé des notes pour et contre eux (s.d., an IV) ; note anonyme dénonçant des terroristes à Mormant et à Sens (s.d., an IV) ; adresse de citoyens de Melun contre les royalistes nommés dans leur ville et dans le reste du département et proposant des candidats patriotes, environ 10 signature, dont Jacquet, adressant une lettre dans le même sens (brumaire an IV) ; affaires par localités (candidats commissaires municipaux sauf exception), Beaumont [-du-Gâtinais] : Louis-François Blochet, employé du district de Nemours, certificats joints de 1792<sup>1</sup> et de l'an III (s.d., an IV) ; Boissise [-la-Bertrand] : Larpenteur jeune, frère du commissaire près les tribunaux (floréal an V) ; Brie-Comte-Robert<sup>2</sup> : feuille de travail du ministre pour remplacer un démissionnaire par Le Sauvé, adjoint du chef-lieu, vicaire constitutionnel (prairial an IV) ; Crécy [-la-Chapelle] : demande de confirmation du commissaire provisoire dénonçant le candidat de la députation, marchand à Crécy et frère d'un des députés (s.d., an IV) ; Crouy-sur-Ourcq : candidature d'Adant, de Paris, administrateur du district de Versailles puis du département de Seine-et-Oise, commissaire du gouvernement à Namur puis chargé de missions notamment à Sélestat et en Seine-et-Marne, postulant également pour le poste de Lizy-sur-Ourcq, recommandé par Bacon fils<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; Dammartin [-en-Goële] : Joseph-Antoine Arnaud, professeur au collège national de Juilly (frimaire an IV) ; Donnemarie [-Dontilly] et Fontainebleau *extra muros* : demande de confirmation des commissaires provisoires (frimaire an IV) ; Jouy-le-Châtel : liste de candidats à la municipalité présentée par le procureur du chef-lieu faisant fonction d'agent municipal après démission des élus (pluviôse an IV) ; La Chapelle-la-Reine<sup>4</sup> : J.-M.-Félix Cretté, de Montereau [-fault-Yonne], ex-receveur de l'Enregistrement de Nemours, lettre du même se portant candidat à Égreville, Donnemarie [-Dontilly] ou Voulx, lettres des députés Bernard des Sablons et Defrance en sa faveur et lettre du commissaire central Guyardin le dénonçant comme jacobin (messidor-thermidor an V), et Georges-Antoine Goudin, agent national du district de Nemours, s'adressant à Carnot, avec lettre de Bernard des Sablons pour ce candidat, qu'il appelle Jaudin (frimaire an IV) ; Lizy [-sur-Ourcq] : Jean-Denis Marest, d'Étrépy, président du district de Meaux (s.d., an IV) ; Maincy ou Melun *extra muros* : adresse de 10 citoyens de Melun et de quatre patriotes persécutés de Maincy proposant de nommer commissaire municipal Jacquet, de Melun, accusateur public, les habitants du canton étant sans moyens ou royalistes (frimaire an IV) et rapport du ministre de l'Intérieur sur l'agent municipal de Crisenoy ivrogne, refusant de remettre l'état civil à la municipalité et faisant sonner les cloches (vendémiaire-brumaire an V) ; Nangis : demande de confirmation du commissaire provisoire *intra muros* (frimaire an IV) et candidature de Colinet, notaire, s'adressant à Barras, recommandé par le député Martel<sup>5</sup> (nivôse-germinal an IV) ; Nemours : candidatures de Cretté, ex-receveur de l'Enregistrement, à la place de Dyvoire, commissaire provisoire et employé de l'administration centrale, ne venant que rarement à Nemours, présenté par le conventionnel Bezout à Chevillon jeune, ex-secrétaire du Comité de sûreté générale (fructidor an IV), et Pierre-Charles Drouot-Charlieu, capitaine aide de camp du général Marchais *en janvier 94* (vendémiaire an V), dénonciation de Saydé, agent de Nemours, par le nommé

<sup>1</sup> Cachet du district de Nemours légendé DEPARTEMENT DE SEINE & MARNE DISTRICT DE NEMOURS (pièce 28).

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire : Brie-sur-Hières (pour Brie-sur-Yerres, graphie actuelle du nom de la rivière l'Yerres), employé également plus loin.

<sup>3</sup> Bacon fils, agent du ministère de la Police générale chargé de la surveillance de l'esprit public à Paris en l'an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, passim).

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : La Chapelle-Égalité.

<sup>5</sup> Pourçain Martel, député de l'Allier à la Convention et aux Anciens, n'a apparemment pas de rapport particulier avec le département de Seine-et-Marne. Note au crayon, peut-être de Carnot : *On dit que Martel n'est pas grand patriote.*

Barreau et par le commissaire municipal Ancillon, comme frère d'émigré et créature de Bezout, et pièces jointes dont lettre de Chevillon jeune accusant Ancillon de royalisme (nivôse-germinal an IV) ; Ozoir-la-Ferrière : candidature de l'agent du chef-lieu comme adjoint pour pouvoir continuer d'assurer la perception des contributions de la commune, avec copie de pièces de 1790 à 1792 prouvant l'incapacité de l'adjoint (ventôse an IV)<sup>1</sup> ; Rebais : plainte de l'agent de Verdelot suspendu comme protégeant le curé réfractaire infirme (germinal-floréal an IV) ; Voulx : rapport du ministre de l'Intérieur pour remplacer le commissaire municipal nommé juge de paix par le Directoire (vendémiaire an V) ; candidatures individuelles : Chalumeau, de Ponthierry (auj. : Saint-Fargeau-Ponthierry), candidat en Seine-et-Marne ou dans l'Indre, recommandé par le député Quinette (s.d., an IV) ; P. Désert, instituteur à Provins, candidat commissaire municipal dans un canton des environs<sup>2</sup>, note du conventionnel Opoix (brumaire an IV) ; le général Dumoutier, résidant aux Invalides, donnant ses états de service en calendrier grégorien, notes des députés Albert, Laurent de Lot-et-Garonne, Mariette et Picault (pluviôse an IV) ; Jacques-Mathurin Fouquet, juge au tribunal du district de Nemours (brumaire an IV) ; Théodore Giot, patriote de Fontainebleau, adjudant général de la garde de sa ville en 1789, administrateur du district de Melun puis du département, candidat à tout emploi (brumaire an IV)

pièces 115-138, fonctions judiciaires<sup>3</sup> : plainte de Rabiet aîné, né à Troyes, administrateur municipal de Provins, substitut près les tribunaux provisoire non retenu dans la liste des candidats de la députation (frimaire an IV) ; candidatures de Nicolas Boüillart, de Melun, juge au tribunal civil, remplaçant un décédé (germinal an IV) et de Devernon aîné, juge au tribunal du district de Meaux, comme commissaire près le tribunal correctionnel de la ville (frimaire an IV) ; justices de paix, Boissise-la-Bertrand : candidats assesseurs (pluviôse an IV) ; Brie-Comte-Robert : démission du juge (floréal an IV) et désignation d'assesseurs (pluviôse an V) ; Meaux *extra muros* : feuille de travail du ministre de la Justice ajournée en germinal an V pour nommer de nouveau juge de paix le commissaire municipal, avec lettres des députés et du commissaire près les tribunaux Mallet (nivôse-germinal an V) ; Voulx : envoi par le commissaire municipal de la démission du juge Lebourg, ancien président du tribunal du district de Sens, âgé de 70 ans (messidor an IV)

pièces 139-145, fonctions relevant des Finances et autres affaires : candidatures de receveur des contributions de Louis-Rosalie Cretté, receveur de l'Enregistrement de Bray [-sur-Seine] et de François Juris, notaire et receveur du district de Provins, note *de la part de Santerre, rue Censier-Saint-Marcel* (frimaire an IV) ; lettre de candidature de Saint-Hilaire, de Cramayel (auj. : Moissy-Cramayel), renvoyée par Reubell au bureau des nominations pour faire préciser la place demandée (prairial an V)

AF/III/303, dossier 1195, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Seine-et-Oise

371 pièces.

an IV-an V (ponctuellement : 1784)

Pièces 1-14, généralités : lettres et listes de candidats par les députés Dumas, Dupuis, Lebrun et Tronson-Ducoudray, dont une liste de patriotes de Dourdan et d'Étampes rédigée par un ancien représentant en mission dans le département avec notes de Couturier<sup>4</sup> et de Carnot demandant *d'y faire droit* ( brumaire-frimaire an IV), notes et rapports du bureau des nominations (s.d., an IV)

AF/III/303, dossier 1195, pièces 15-29, candidats commissaire central : rapport du bureau des nominations sur les candidats non retenus après le remplacement du commissaire central Brunet, élu député, par Chandelier<sup>5</sup> (fin an V) et candidatures individuelles : Brunel, employé du district de Versailles, note du député Vaillant et lettre jointe de Calonne de février 1784 à M. Brunel de La Vacherie, ancien avocat du Roi au bailliage d'Arras, sur ses gages (s.d., an V) ; le constituant Coulmiers, de Rougemont, abbé de Notre-Dame d'Abbecourt, administrateur du district de Gonesse (germinal an V) ; Davous, administrateur municipal de Brunoy, présenté par Desmousseaux, commissaire près le bureau central de Paris (germinal an V) ; Denoyelle, homme de lettres employé à la comptabilité de la commission des travaux publics, appuyé par le député Marec (s.d., an IV) ; Dumesnil, receveur des traites et gabelles et avocat au parlement de Paris (s.d., an IV) ; Gérard-Devèze, commissaire aux droits féodaux du district de Versailles puis administrateur du district

<sup>1</sup> Pièces transférées en 2007 de AF/III/298, dossier 1182 (Loiret) où elles étaient classées par confusion avec Ouzouer-sur-Trézée.

<sup>2</sup> À rapprocher de Pierre Désert, ex-maire de Provins, commissaire municipal de Luxembourg nommé provisoirement par arrêté du commissaire du gouvernement dans les départements réunis Bouteville du 19 pluviôse an IV, demande de confirmation, an V (plus haut, AF/III/297, dossier 1179, pièces 9-13).

<sup>3</sup> Pièces numérotées de 1 à 18 à la mine de plomb au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> Jean-Pierre Couturier, député de la Moselle à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents, avait été en mission en Seine-et-Oise de septembre à novembre 1793 pour surveiller la vente des effets de la liste civile de Louis XVI. L'écriture de la note de Couturier ressemble fort à celle de la liste sans cependant apporter de certitude.

<sup>5</sup> Jacques-François Brunet, commissaire central élu aux Cinq-Cents en germinal an V, remplacé par Chandelier par arrêté du 17 floréal an V (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

et du département<sup>6</sup> (brumaire an IV) ; Valentin Larocque, commissaire près le tribunal correctionnel de Versailles (floréal an V)

AF/III/303, dossier 1195, pièces 30-32, autres fonctions administratives (commissaires municipaux), généralités : listes de demandes transmises par le bureau des nominations et le ministre de l'Intérieur et lettre d'envoi par le ministre d'expéditions d'arrêtés à l'administration centrale (nivôse-pluviôse an IV)

AF/III/303, dossier 1195, pièces 33-245, fonctions administratives (commissaires municipaux sauf exception), affaires par localités, Ablis : dénonciation par le commissaire municipal Delaine-Denvers de l'agent municipal de Chatignonville, ancien cocher de madame Dury de Chatignonville, se disant en relations avec le secrétaire général du Directoire Lagarde pour donner du poids à ses attaques contre lui, et imprimé *Réponse à un écrit rédigé contre le c<sup>en</sup> Denvers*, Versailles, Jacob imprimeur, s.d. [an IV], 8 pages, réfutant avoir été robespierriste et désarmé comme terroriste en l'an III et cumuler plusieurs fonctions (pluviôse an IV) ; Angerville : plainte contre la nomination du commissaire provisoire Louis-Charles Vallet, commissaire à tierrier d'Ormeville (Eure-et-Loir,auj. : commune de Baudreville) et secrétaire de la municipalité de Gommerville, par Tessier, notaire d'Angerville, administrateur du district d'Étampes, frère d'un membre de l'Institut<sup>1</sup>, et par une adresse signée par environ 40 habitants, lettre du député Lebrun recommandant Vallet (brumaire-frimaire an IV) et candidature de Tessier, recommandé à La Revellière-Lépeaux par Thouin, à la place d'Engasse, médecin d'Étampes, nommé commissaire municipal d'Angerville (frimaire an IV) ; Argenteuil *intra muros* : demande de confirmation du commissaire provisoire (brumaire-frimaire an IV), candidature de Louis Louyer-Villermay, employé des aides puis du Comité des finances de la Convention, note du député Lanjuinais<sup>2</sup> (vendémiaire an V), et rapport du ministre de l'Intérieur sur le candidat Antheaume (thermidor an V), remplacement des administrateurs municipaux refusant, dont liste présentée par le conventionnel Roy<sup>3</sup>, rapport du ministre de l'Intérieur et expéditions non signées d'arrêtés du Directoire, démission de Carteron, nommé à la municipalité, habitant Paris et n'ayant à Argenteuil qu'une petite maison appartenant à sa belle-mère (messidor an IV) ; Argenteuil *extra muros* : candidature du président de la municipalité comme commissaire municipal présentée par le député Meynard (fructidor an IV) ; Arpajon : rapport du bureau des nominations pour refuser de délivrer copie d'une dénonciation anonyme contre le commissaire municipal Prost à Laisné, notaire à Paris, l'affaire étant en jugement, note de Lagarde sur le passage à l'ordre du jour<sup>4</sup> (an V) ; Beaumont-sur-Oise : demande de confirmation du commissaire provisoire, avec note du président de la municipalité pour que le commissaire définitif nommé ensuite par le Directoire opte comme juge de paix (s.d., an IV) et dénonciation de l'agent municipal de Presles royaliste, ayant détruit les décorations républicaines et les armoires contenant les archives de la commune pour loger le nouveau prêtre dans la maison commune, par André Renault, marchand de bois, qu'il accusait de terrorisme (ventôse an IV) ; Chevreuse : demande de confirmation de Chellé<sup>5</sup>, ex-maire, commissaire provisoire, lettre du président de la municipalité et billet signé *Rolland, des finances* (frimaire an IV) ; Dourdan : demande de confirmation de Binois, agent national du district, commissaire provisoire, interventions des députés François de La Primaudière et Lebrun, lettre de Lebrun pour remplacer Supersac, nommé commissaire par le Directoire, par Godechèvre, administrateur du district (frimaire-nivôse an IV) et candidature de l'agent du chef-lieu comme commissaire (germinal-floréal an V) ; Écouen : dénonciation par le général Parein, de Paris, du président de la municipalité Auguste Antheaume, cousin germain de l'émigré Antheaume de Surval, agent du prince de Condé, parent du curé insermenté de Bouqueval, ayant voté contre les décrets de fructidor an III lors des assemblées primaires (nivôse an IV) ; Étampes *intra muros* : candidature de Lecamus, administrateur du district, lettre du député Lebrun et note du député Debourges (brumaire an IV) ; Étampes *extra muros* : demande de confirmation du commissaire provisoire François Perrier, avoué au tribunal du district, lettre du général Canclaux, du Saussay par La Ferté-Alais<sup>6</sup> (frimaire an IV), et candidature à ce poste ou à Chamarande ou Saclas d'un prêtre marié d'Étampes

<sup>6</sup> À rapprocher de Devèze, procureur-syndic du district de Versailles, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, thermidor an VI (plus haut : AF/III/102, dossier 457, pièces 116-160).

<sup>1</sup> L'agronome Henri-Alexandre Tessier.

<sup>2</sup> D'après *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, Jean-Denis Lanjuinais, constituant, député d'Ille-et-Vilaine à la Convention et aux Anciens, qui n'a jamais été membre du Comité des finances de la Convention, avait trouvé refuge à Argenteuil après avoir été décrété d'arrestation comme girondin en 1793.

<sup>3</sup> Jean-Denis Roy, conventionnel de Seine-et-Oise, né et mort à Argenteuil.

<sup>4</sup> D'après *Les Procès-verbaux du Directoire*, il s'agit du commissaire *extra muros*, destitué le 12 ventôse an VII pour avoir demandé à la municipalité de ne pas délibérer sur le battage du grain le décadi et voulu faire prier pour le Directoire et le Pape. Le notaire Louis Laisné (ici Laisnez sans prénom), titulaire de l'étude XXVIII de Paris de 1793 à 1821.

<sup>5</sup> Secrétaire du premier président du parlement de Rouen, responsable de l'évasion à Dampierre [-en-Yvelines] des émigrés rentrés Mathieu-Jean-Félicité, duc de Montmorency-Laval et le duc de Luynes, agent royaliste à l'assemblée électorale de l'an V, destitué le 23 frimaire an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome III) ; voir aussi : dans AF/III/46, dossier 167, pièces 242-253 : rapport d'un agent du ministère de la Police générale sur l'échec de sa mission à Dampierre et à Chevreuse pour arrêter ces deux émigrés, évadés grâce à la complicité de ce commissaire municipal de Chevreuse, sans date (fin an V ou début an VI), *Les Archives du Directoire*, tome I, page 260. Dans ces deux documents, son nom était orthographié Schellé, au lieu de Chellé ici sur sa lettre.

<sup>6</sup> Saussay, commune d'Itteville (auj. : Essonne).

(thermidor an IV) ; Gonesse : demande de confirmation du commissaire provisoire par lettre du député Creuzé-Latouche à La Revellière-Lépeaux<sup>1</sup> (brumaire an IV) et dénonciation contre le même comme vendémiaire à l'assemblée primaire et auteur d'un rassemblement fanatique ayant pris les clés de l'église de force à la municipalité, extrait d'une lettre de Gonesse transmise par le ministre des Relations extérieures<sup>2</sup> (frimaire an IV) ; Grisy [-les-Plâtres] : candidature de Jean-François Dubus, notaire (pluviôse an IV) ; La Ferté-Alais : candidature de Le Grand, homme de loi (frimaire an IV) et demande du commissaire provisoire Robert d'être remplacé pour pouvoir exercer comme notaire (pluviôse an IV) ; Les Essarts [-le-Roi] : candidature présentée par le député Souhait (s.d., an IV) ; Limay : délibération de la municipalité proposant la candidature de Pierre-François Guilbaut, pièces jointes : procès-verbaux de son élection comme vice-président puis président du district des Théatins de Paris les 7 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1789<sup>3</sup>, certificat de non émigration sur formulaire imprimé du département de Seine-et-Oise en 1793 et certificat de civisme par la municipalité d'Issou en l'an II (nivôse an IV) et candidature de Nicolas-Christophe Le Roy, juge au tribunal du district de Mantes (brumaire-frimaire an IV) ; Livry [-Gargan] : candidatures du constituant Coulmiers, cultivateur à « Rougemont, canton de Livry » (s.d., an IV), de Vallenet, agent national du district de Gonesse (s.d., an IV), et du nommé Rischmann après la nomination par la municipalité de Vallenet comme notaire (nivôse an IV) et note de l'an V contre Milon, nommé notaire, candidat commissaire ; Longjumeau : candidature d'un particulier (s.d., an IV) ; Luzarches : dénonciation de Porlier, procureur-syndic du district de Gonesse, commissaire provisoire royaliste, par Nicolas Duclos, chef des bureaux de la recette du district (s.d., an IV) et candidature de Charles-Louis Boucher, notaire, recommandé par le député Goupilleau de Fontenay (brumaire an V) ; Magny [-en-Vexin] : note remise au bureau de Reubell par Petit-Desrosiers, administrateur des étapes, sur un candidat (s.d., an IV ou an V) ; Maisse : candidature du président de la municipalité à la place du commissaire nommé, d'Étampes, refusant (frimaire an IV) ; Mantes-la-Jolie<sup>4</sup> : candidature du nommé Drouin, demandant également l'emploi de préposé au triage des titres des archives des districts (brumaire-frimaire an IV), lettre de Palisson, président de la municipalité, à Carnot, proposant un autre candidat et demandant un congé militaire pour le fils du receveur Ferton (frimaire an V) et démission de la municipalité pour éviter de célébrer la fête des Neuf et Dix Thermidor de l'an IV (thermidor an IV) ; Marly-le-Roi<sup>5</sup> : envoi par le député Musset d'une lettre de Panissol aîné, notaire à Villefranche [-de-Rouergue], proposant son frère comme payeur ou receveur à Villefranche, et de la candidature de Pierre Potdevin, président de la municipalité de Marly, comme commissaire municipal (brumaire an IV) et lettre du général Alexis La Morlière, de Louveciennes, se disant *le plus ancien des armées de la République*, proposant l'un de ses fils, ecclésiastique, comme commissaire à Marly<sup>6</sup> (ventôse an V) ; Meulan : démission de l'agent du chef-lieu (floréal an IV) ; Milly [-la-Forêt] : candidature de Levasseur, commissaire provisoire, avec lettre du député Couturier, et de Pasquet de Leyde, dénoncé par Couturier comme ancien garde du corps du Roi, à la place de Richard, officier de santé, démissionnaire, et démission du commissaire provisoire Levasseur après des incidents lors du recouvrement de l'emprunt forcé (frimaire-ventôse an IV) ; Montfort-l'Amaury : candidature à la place du commissaire nommé par le Directoire, refusant, lettre du député Bonet de Treyches (brumaire-frimaire an IV) et candidature de Vigoureux, employé des contributions du district, à un poste de commissaire municipal dans le district (brumaire an IV) ; Montlhéry et Poissy : demandes de confirmation de commissaires provisoires (frimaire et nivôse an IV) ; Pontoise : candidature d'Antoine-François Marquet, procureur au bailliage de Beaumont-sur-Oise puis défenseur officieux à Pontoise, comme commissaire municipal de Pontoise *extra muros* ou près le tribunal correctionnel (s.d., an IV) ; Rambouillet : candidature d'Huart, maire de Rambouillet, ex-juge de paix de Gazeran, note des députés Bolot, Souhait et Tronson-Ducoudray (frimaire an IV) ; Rochefort [-en-Yvelines] : procès-verbal de la cérémonie funèbre après le décès du commissaire et candidatures de Carrey, administrateur du district de Dourdan, et de Segrétier, président de la municipalité, lettre du commissaire central Germain pour le second (floréal an IV) ; Saclas : candidature de François-Laurent Périer, homme de loi d'Étampes, présentée à Carnot par son cousin Périer, employé au bureau des subsistances de Paris à Étampes (fructidor an IV) ; Saint-Germain-en-Laye : candidature de Stanislas-Adam-Auguste Monnet, maire de Verrières [-le-Buisson] puis chef de bureau au district de Saint-Germain (frimaire an IV), et de Sollier, ex-maire de Poissy, homme de loi à Saint-Germain (s.d., an IV), et envoi par Castille, économiste des enfants de la Patrie au faubourg Saint-Antoine de Paris, à Carnot, d'une lettre reçue du nommé Bélac contre la municipalité et la justice de paix royalistes de Saint-Germain (pluviôse an IV) ; Sartrouville : candidature appuyée par lettre du député Duboë (floréal-prairial an IV) ; Taverny : rapport du ministre de l'Intérieur pour remplacer le commissaire élu administrateur central (floréal an V) ; Versailles : expéditions de huit arrêtés du Directoire nommant des membres de la municipalité avec circulaire imprimée du ministre de l'Intérieur en autant d'exemplaires, note sur la lettre d'envoi par le ministre à l'administration centrale indiquant que ces nomi-

<sup>1</sup> Cachet légendé REPUBLIQUE FRANCAISE CONSEIL DES ANCIENS (pièce 103).

<sup>2</sup> Son nom n'apparaît pas ici, mais le ministre des Relations extérieures Charles Delacroix, député de la Marne à la Convention à la Convention, avait été en mission en Seine-et-Oise en 1793 puis en l'an III.

<sup>3</sup> Deux cachets légendés DEPOSITUS CLER REG SANNA REGIAE PARIS.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Mantes-sur-Seine, également utilisé plus loin.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire : Marly-la-Machine, employé systématiquement plus loin.

<sup>6</sup> Le général La Morlière (Alexis Magalon de), né en 1707, était pensionné depuis 1793. Le fils dont il parle est frère du général Jean-François-Louis.

nations sont annulées (pluviôse an IV) et lettre du commissaire central Germain demandant à Carnot de ne pas donner suite à sa demande de remplacer le président de la municipalité *extra muros* démissionnaire, poste à pourvoir par les administrateurs municipaux restant (pluviôse an IV) ; Villeneuve-Saint-Georges : candidature de Dulong, de Montgeron, clerc de notaire à Paris (frimaire an IV), Gouffé-Beauregard, de Brévannes (auj. : Limeil-Brévannes), ancien secrétaire de représentants en mission près l'armée de l'Ouest, note des députés Auger, Bézard, Dornier et Richaud<sup>1</sup> (brumaire an IV), et Denis Reymond, marchand de bois à Montgeron, parmi les pièces jointes : extrait manuscrit de procès-verbal de la Convention du 12 thermidor an II lui faisant don du sabre que Barras et Legendre lui avaient confié au Neuf-Thermidor et un certificat de bonne conduite du 12 au 14 vendémiaire an IV signé le 12 brumaire an IV par les anciens membres de la section de la police de Paris du Comité de sûreté générale Boudin, Delaunay et Gauthier<sup>2</sup> (brumaire an IV) ; Vigny : plainte du commissaire provisoire non confirmé (nivôse-messidor an IV)

AF/III/303, dossier 1195, pièces 246-261, fonctions administratives, candidatures individuelles : Paul-Henri Boyard-Saint-Paul, né à Paris, procureur au parlement, habitant à Villiers-sur-Orge, agent forestier à Dourdan, candidat commissaire près une municipalité ou un tribunal présenté par le député Lebrun (brumaire-pluviôse an IV) ; Carra, candidat commissaire municipal ou juge de paix, sa vue faiblissante risquant de l'empêcher de continuer ses fonctions de receveur de l'Enregistrement à Dourdan (pluviôse an IV) ; A.-M. Joguet, homme de lettres d'Eaubonne, présenté par le député Dumas (brumaire an IV) ; Jean Lacaille, de Montfort-l'Amaury, demandant un poste civil ou militaire (frimaire-floréal an IV)

AF/III/303, dossier 1195, pièces 262-340, fonctions judiciaires<sup>3</sup> : fiches de candidatures, lettres d'envoi par le ministre de la Justice au Directoire et feuilles de propositions de nominations aux justices de paix de Meulan et de Saint-Germain-en-Laye (an IV-germinal an V) ; affaires par localités (justices de paix sauf exception), Argenteuil *extra muros* : démission du juge pour raison de santé et lettre du même demandant son maintien en poste, sa santé se rétablissant (messidor-fructidor an IV) ; Arpajon : envoi par le ministre de la Justice d'un travail non joint sur un remplacement (messidor an IV) ; Corbeil [-Essonnes] : plainte du juge *extra muros* élu par l'assemblée primaire siégeant le 10 brumaire an IV à la salle du district, composée des communes d'Essonnes, Ris [-Orangis], Saintry [-sur-Seine] et Soisy-sous-Étiolles<sup>4</sup>, contre celui élu le 13 par la section de Saint-Léonard et procès-verbaux des deux assemblées, et lettre d'envoi par le ministre de la Justice d'un travail non joint de vendémiaire an V sur des remplacements à Corbeil *intra muros* et Villers-Bocage (Somme) ; Étampes : candidature de Bouquin du Boulay, agent national près le tribunal du district, comme commissaire près le tribunal correctionnel, recommandé par Delacroix (nivôse an IV) ; Houdan : plainte de l'ancien juge remplacé par l'assemblée primaire, demande de confirmation de son remplaçant, n'ayant manqué que de quelques jours l'âge de 30 ans lors de l'assemblée et envoi par le ministre de la Justice d'un travail non joint sur la nomination du juge (frimaire-fructidor an IV) ; Livry [-Gargan] : envoi par le ministre de la Justice d'un travail non joint (messidor an IV) ; Mantes [-la-Jolie] : dénonciation par Laurent, de Versailles, de Cheddé, juge de paix, président de l'assemblée primaire de fructidor an III dominée par le royaliste Barruel-Beauvert, pièce jointe *Discours prononcé par le citoyen de Barruel-Beauvert à l'assemblée primaire de Mantes-sur-Seine, chef-lieu de district, et imprimé par ordre du Souverain ce 22 fructidor de l'an 3<sup>e</sup> de la République ou le 8 septembre 1795*, [Mantes], Locquet, imprimeur du district, 8 pages<sup>5</sup>, dénonciation de Cheddé par Amédée Le Peletier, frère de Le Peletier de Saint-Fargeau, de Mantes, à Carnot, dénonçant également Croiseuil-Châteaurenard, candidat commissaire municipal de Limay, signataire des instructions aux électeurs contre l'acceptation des décrets de fructidor an III, et proposant des candidats patriotes (s.d., avant nivôse an IV), candidatures comme juge de paix d'un assesseur et de Feugère, juge au tribunal du district, juge au tribunal civil refusant (s.d., an IV) ; canton de Marly-le-Roi, justice de paix de Rueil [-Malmaison] : plainte de Bénard-La Morandière, juge de paix de Rueil et chef de bureau au Directoire, contre l'élection d'Ardant comme juge en assemblée communale des 15 et 16 brumaire an IV, dont procès-verbal est joint, pièce jointe : *Convocation des assemblées primaires. Extrait du registre des délibérations du directoire du département de Seine et Oise, séance publique du 2 brumaire de l'an quatrième de la République française une et indivisible*, Versailles, imprimerie du département, [brumaire an IV], 4 pages, deux exemplaires ; Pontoise *extra muros* : liste de candidatures pour remplacer l'assesseur de la commune de Saint-Ouen-l'Aumône condamné par le tribunal correctionnel<sup>6</sup> (pluviôse an IV) ; Rambouillet *extra muros* : candi-

<sup>1</sup> Antoine-Augustin Auger, François-Simon Bézard et Claude-Pierre Dornier, députés les deux premiers de l'Oise et le troisième de la Haute-Saône à la Convention et aux Cinq-Cents, avaient été représentants près l'armée de l'Ouest, au contraire de Hyacinthe Richaud, député de Seine-et-Oise à la Convention et alors du Rhône aux Cinq-Cents.

<sup>2</sup> Sur papier à en-tête et vignette gravée de cette section.

<sup>3</sup> À quelques exceptions près, toutes les pièces de ce dossier portent une numérotation à la mine de plomb du XIX<sup>e</sup> siècle, apparemment postérieure au versement aux Archives nationales et ont été découvertes sans indication de cote de carton en 1994 et réintégrées ici en 2006, tandis qu'un dossier de correspondances reçues par le Comité de législation de la Convention en l'an III sur des nominations administratives dans le district de Gonesse qui s'y trouvait réuni a été placé dans le carton F/1b/II, Seine-et-Oise/1, à côté de dossiers de même nature.

<sup>4</sup> Auj. : Soisy-sur-Seine.

<sup>5</sup> Antoine-Joseph de Barruel-Beauvert, journaliste royaliste, condamné à la déportation au Dix-Huit Fructidor.

<sup>6</sup> Le nom de l'assesseur et les circonstances de la condamnation ne sont pas indiqués par le juge de paix, qui présente les candidats. Les noms de ceux-ci ne sont pas repris à l'index.

datures pour remplacer le juge optant comme notaire, dont Nicolas Boullé, juge au tribunal du district de Dourdan siégeant à Rambouillet, recommandé par le député Lebrun (nivôse-messidor an IV) ; Saint-Germain-en-Laye : candidature de Jaullain, juge au tribunal civil, comme commissaire près le tribunal correctionnel, présenté par Lebrun à Carnot (s.d., vers germinal an V) ; Versailles : candidature au poste de commissaire près le tribunal correctionnel (pluviôse an IV) ; candidatures individuelles : de Loir, administrateur de l'hospice civil de Versailles, à un poste judiciaire (pluviôse an IV) et de Thomas-François Dubosq, de Meulan, contrôleur de l'approvisionnement de Paris en farine, à un emploi dans les bureaux du gouvernement ou comme commissaire municipal ou judiciaire dans le département (brumaire an IV)

AF/III/303, dossier 1195, pièces 341-371, candidatures à des fonctions relevant des Finances : Jacques Abraham, secrétaire du district de Gonesse puis receveur du district, notes de La Revellière-Lépeaux, de Delacroix et des députés Dulaure et Méjansac (brumaire an IV) ; François Chenou, receveur du district de Pontoise, note du député Roux<sup>1</sup> (s.d., an IV) ; Delelée, receveur des domaines à Corbeil [-Essonnes], candidat payeur général ou receveur général de département (brumaire an IV) ; Fertou, receveur du district de Mantes, candidat receveur général de Seine-et-Marne ou de Seine-et-Oise, parmi les pièces jointes ; lettres de son parent L.-J. Babilie, juge au Tribunal de cassation (brumaire-frimaire an IV) ; le général Honoré-Alexandre Haquin, présenté par sa femme afin qu'il se retire sur un bien national de Versailles qui était le verger de la duchesse de Polignac, note de Merlin de Douai, ministre de la Justice, invité à recommander cette candidature, demandant qu'il reste aux armées (brumaire an IV) ; demande de confirmation du percepteur des contributions d'Argenteuil (frimaire an IV)

AF/III/303, dossier 1196, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Deux-Sèvres à Var et éléments sur la Charente et le Rhône  
96 pièces.

Pièces 1-42, Deux-Sèvres

an IV-an V, an VII

pièces 1-17, généralités et fonctions administratives : liste de candidats présentée par le député Tharreau (pluviôse an IV) ; lettre du ministre de la Police générale sur l'urgence de confirmer les commissaires du Directoire provisoires (ventôse an V) ; commissaires municipaux, Magné : candidature de Théophile Allaire, de Saint-Maixent [-l'École], oncle du député Michel-Pascal Creuzé<sup>2</sup> (frimaire an IV) ; Ménigoute : lettre du commissaire provisoire demandant s'il a réellement été remplacé (fructidor an IV) ; Niort : candidatures à la place du commissaire muté à Magné par le Directoire et lettre du commissaire central Morand<sup>3</sup> (frimaire-ventôse an V)

Pièces 18-42, fonctions judiciaires : notes et liste de candidatures aux justices de paix présentée par l'administration centrale (an IV-an V) ; candidatures comme juge au tribunal civil : Théophile Allaire, de Saint-Maixent [-l'École], avocat au parlement de Bordeaux puis vicaire épiscopal constitutionnel (pluviôse an IV) et Laidin-La Boutrie, agent national du tribunal du district de Niort puis procureur syndic du district, également candidat commissaire près les tribunaux (frimaire an IV) ; La Chapelle-Saint-Laurent : demande de nomination d'assesseurs présentée par le juge, réfugié à Parthenay (messidor an IV) ; Mauzé [-sur-le-Mignon] : candidatures à la place du juge décédé présentées l'une par le président de la municipalité et deux assesseurs et l'autre par le commissaire municipal (floréal an IV) ; Melle : candidature de Martin Reignié, secrétaire en chef de la municipalité, comme commissaire près le tribunal correctionnel (prairial an IV) ; Niort : remplacement d'assesseurs (germinal an IV et nivôse-pluviôse an V) ; candidature au poste de notaire à Saint-Pardoux d'Allard-Besnière, substitut de l'accusateur public près le 2<sup>e</sup> tribunal de l'armée de l'Ouest, ruiné par la guerre et réfugié à la Besnière, commune de la Petite-Boissière (pluviôse an IV)

AF/III/303, dossier 1196, pièces 43-66, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Somme.

an IV

Pièces 43-55, généralités et fonctions administratives : tableau de nomination par le bureau des nominations du Directoire (s.d.) ; candidature du constituant Bouteville comme commissaire central présentée par le ministre de la Justice Merlin de Douai (brumaire an IV) ; lettre du commissaire central Thierry<sup>4</sup> et feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur de lettres sur des postes de commissaires municipaux vacants ; Nouvion :

<sup>1</sup> Louis-Félix Roux, député de la Haute-Marne à la Convention et des Ardennes aux Cinq-Cents, représentant en mission dans l'Eure, en Eure-et-Loir et en Seine-et-Oise pour l'exécution des lois sur la vente et la circulation des grains en 1793.

<sup>2</sup> Michel-Pascal Creuzé-Dufresne, dit Creuzé-Pascal, et ici Pascal Creuzé, député de la Vienne à la Convention et aux Anciens, comme son cousin le constituant Jacques-Antoine Creuzé-Latouche.

<sup>3</sup> Pierre-René-François Morand, ensuite député aux Anciens.

<sup>4</sup> Louis Thierry, élu aux Anciens en l'an VII.



candidature comme commissaire municipal de Damiens-Fleuricourt, secrétaire au Comité de sûreté générale, note du député Delecloy (s.d.) ; Roye : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire par Merlin de Douai à la requête du constituant Prévost<sup>1</sup> (brumaire an IV) ; demande de poste dans le département de Pierre Renault, de Péronne, imprimé joint *Pierre Renault, habitant de Péronne, à ses concitoyens*, Péronne, sans nom d'imprimeur, floréal an III, 7 pages, se défendant de l'accusation de terrorisme.

pièces 56-66, fonctions judiciaires : notes sur divers postes (s.d.) ; demande de confirmation de Gossart, substitut provisoire du commissaire près les tribunaux recommandé par le député Scellier (brumaire an IV) ; Abbeville : candidature de Dubellay aîné, président du tribunal du district, frère d'un administrateur central, comme commissaire près le tribunal correctionnel, présentée par le conventionnel Dumont (brumaire an IV) ; Conty : rapport du ministre de la Justice pour nommer un juge de paix (ventôse an IV) ; Montdidier : billet de La Revellière-Lépeaux sur le remplacement du commissaire près le tribunal correctionnel (s.d.)

AF/III/303, dossier 1196, pièces 67-79, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Tarn.

an IV, an VII

Relevé de candidatures présentées par les députés et liste des nominations faites le 15 floréal an IV ; candidature de Blanc, curé constitutionnel d'Alban, comme commissaire municipal de Cadalen (frimaire an IV) ; rapport du ministre de l'Intérieur sur un candidat commissaire municipal de Monestiès (messidor an VII) ; candidatures de Baulayne-Voisine, ex-payeur général de la Somme et du Doubs, à ce poste dans le Tarn<sup>2</sup> (s.d.), et de Marturé fils aîné, chef de bureau à l'administration centrale, comme receveur général du département (nivôse an IV)

AF/III/303, dossier 1196, pièces 80-91, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Var.

an IV-an VI

Candidature au poste de commissaire central de F. Bellon, de Nevers, né à Brignoles, adressée à Barras (brumaire an IV) ; lettre de Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, au secrétaire général du Directoire Lagarde sur des observations de l'administration centrale au reçu de 36 arrêtés de nomination de commissaires municipaux, et copie d'un arrêté de cette administration du 30 vendémiaire an IV sur la composition de divers cantons (nivôse an IV) ; billet sur les candidatures du nommé Maurras comme commissaire municipal de Saint-Julien<sup>3</sup> et celle de Jacques Morenon, agent national de la commune de Riez, comme juge de paix, présentée par le député Bouret (pluviôse an IV) ; lettre du ministre de l'Intérieur à Barras sur la nomination de commissaires municipaux (prairial an VI) ; copie envoyée par le ministre de la Justice à Barras d'une lettre de Louis Bernard, ex-commissaire des guerres, de Brignoles, sur l'urgence d'organiser les tribunaux (pluviôse an IV) ; feuille de travail du ministre de la Justice sur le remplacement de deux juges du tribunal civil (nivôse-pluviôse an V)

Pièces 92-96, autres affaires, Charente : lettre de la députation à La Revellière-Lépeaux sur Émond, secrétaire général du département candidat receveur général (brumaire an IV) ; Rhône : copie par Houdeyer, commissaire près le bureau central de Paris, d'une lettre de Caillouey, officier au bureau central envoyé près du commissaire du gouvernement Reverchon, sur les mesures prises à Lyon contre les royalistes (nivôse an IV)

AF/III/304, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Vaucluse à Yonne

AF/III/304, dossier 1197 : Vaucluse à Haute-Vienne  
89 pièces.

Pièces 1-26 : Vaucluse

an IV-an V

Pièces 1-18, généralités et fonctions administratives : arrêté de l'administration centrale nommant Piot, procureur de la commune<sup>4</sup>, commissaire central provisoire (5 brumaire an IV) ; annulation d'un arrêté joint du

<sup>1</sup> Marc-Florent Prévost, député du tiers état de la gouvernance de Péronne, ensuite élu aux Anciens en l'an VI, né et mort à Roye.

<sup>2</sup> Pièce attribuée au département de la Seine par note des bureaux du Directoire et extraite de AF/III/301 (Seine) en mai 2008.

<sup>3</sup> Ancien nom : Saint-Julien-le-Montagnier.

<sup>4</sup> D'Avignon (précision omise dans le texte).

16 brumaire an IV pris par le seul président de l'administration centrale remplaçant les quatre autres membres sous le coup de la loi du 3 brumaire, pièces jointes : lettre de Goupilleau de Montaigu, représentant en mission dans la Drôme et en Vaucluse<sup>1</sup> (brumaire-nivôse an IV) ; lettre de l'administration centrale au ministre de l'Intérieur après la réception de 32 arrêtés du Directoire (nivôse an IV) ; rapport et tableau du commissaire central Piot sur les commissaires municipaux du département (germinal an IV) ; Apt : rapport du ministre de l'Intérieur pour compléter la municipalité (pluviôse-germinal an IV) ; Avignon : arrêté de l'administration centrale nommant des administrateurs municipaux provisoires (brumaire an V) ; Pernes [-les-Fontaines] : démission du commissaire municipal<sup>2</sup> (messidor an IV)

pièces 20-26, fonctions judiciaires : arrêté du représentant Goupilleau de Montaigu remplaçant le président du tribunal criminel et l'accusateur public parents d'émigrés<sup>3</sup> (19 brumaire an IV) ; Apt : feuilles de candidatures du commissaire près le tribunal correctionnel et du ministre de la Justice pour la justice de paix (nivôse-pluviôse an V) ; Carpentras : candidature au poste de commissaire près le tribunal correctionnel appuyée par les députés Chappuy et Gérente (brumaire an IV)

Pièces 27-61, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Vendée  
an IV-an V

Pièces 27-55, généralités et fonctions administratives : tableau des nominations de commissaires près les administrations et les tribunaux, s.d., an IV, avec papillon signé par La Revellière-Lépeaux notant le remplacement du commissaire municipal de la Châtaigneraie en floréal an IV ; listes visées par La Revellière-Lépeaux de nominations provisoires de commissaires municipaux, de municipalités et de justices de paix soumises au ministre de l'Intérieur par A.-F. Le Tellier, commissaire spécial du pouvoir exécutif dans les départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure<sup>4</sup> : Aizenay, Belleville [-sur-Vie], La Caillère [-Saint-Hilaire], La Chaize [-le-Vicomte], La Flocellière, La Garnache, La Mothe-Achard, Les Essarts, Les Herbiers, Montaigu, Mouchamps, Rocheservière et Tiffauges (27 prairial-2 messidor an IV) et réponse de Le Tellier, écrite de Nantes, à une lettre non jointe du Directoire confirmant le républicanisme des candidats proposés par lui et se plaignant des excès commis par le général Monet pour les réquisitions militaires à Bourgneuf [-en-Retz] et Sainte-Pazanne (thermidor an IV) ; Challans : feuille de travail du ministre de l'Intérieur sur un candidat commissaire municipal (fructidor an IV) ; Foussais [-Payré] : délibération de l'administration centrale pour nommer Bouhier, notaire, président de la municipalité après le refus des citoyens élus par les assemblées primaires (ventôse an IV) ; feuille de travail du ministre de l'Intérieur approuvée par La Revellière-Lépeaux pour des candidats à la municipalité de l'Île-d'Yeu proposés par le député Luminais, un candidat commissaire municipal de Lapleau et des candidats assesseurs du juge de paix de Langeais, portant également des propositions annulées pour les commissaires municipaux de Luynes (Indre-et-Loire) et Marans (Charente-Inférieure), postes déjà pourvus en ventôse [an IV]

Pièces 56-61, fonctions judiciaires : candidature au poste de substitut près les tribunaux (nivôse-pluviôse an V) ; lettre de A.-F. Le Tellier à La Revellière-Lépeaux sur un candidat juge de paix de Noirmoutier [-en-l'Île] (thermidor an IV)

AF/III/304, dossier 1197, pièces 62-71, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Vienne

an IV  
Complément d'un travail des députés sur des candidats commissaires du Directoire (30 brumaire) ; nomination d'un commissaire municipal provisoire de Neuville [-de-Poitou] par l'administration centrale (pluviôse) ; envoi par Merlin de Douai, ministre de la Justice, à La Revellière-Lépeaux d'un travail non joint sur des remplacements au tribunal civil et d'une feuille de travail pour remplacer le juge de paix de Pleumartin précédemment nommé commissaire municipal, par François Deligny, secrétaire du district de Châtellerault puis de la municipalité de Leigné [-sur-Usseau] (fructidor)

<sup>1</sup> Philippe-Charles-Aimé Goupilleau dit Goupilleau de Montaigu, député de la Vendée à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, écrit qu'après plusieurs missions dans ces départements, il aurait refusé d'y être envoyé de nouveau en messidor an III, mais sa lettre sur papier à en-tête de représentant dans la Drôme et en Vaucluse est écrite d'Avignon le 18 brumaire an IV et son arrêté cité plus loin du lendemain.

<sup>2</sup> Pièces attribuées au département du Pas-de-Calais par l'analyse et extraites du dossier de ce département (AF/III/300, dossier 1186) en avril 2008.

<sup>3</sup> Dont remplacement provisoire de l'accusateur public par Jean-Charles-Antoine Curmier, 1751-1821, avocat, maire de Crest en 1790, chargé de l'organisation du Comtat-Venaissin, attaché à ce représentant en mission, par la suite nommé commissaire central de la Drôme le 20 germinal an IV, démissionnant le 28 thermidor an VII (*Roman d'Amat*).

<sup>4</sup> Par 15 lettres sur papier à en-tête et vignette gravée à ses nom et fonctions, une lettre par canton. Seuls les postes vacants sont concernés à chaque fois.

AF/III/304, dossier 1197, pièces 72-89, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Haute-Vienne

an IV-an V

Notes des députés sur des candidats commissaires du Directoire (brumaire-nivôse an IV) ; envoi par le député Guineau à La Revellière-Lépeaux de la candidature de Tachon-Delage, président de la municipalité de Solignac, comme substitut près les tribunaux (fructidor an IV) ; feuilles de travail du ministre de la Justice sur des candidats assesseurs des justices de paix d'Aixe (vendémiaire an V) et Saint-Yrieix [-la-Perche] (frimaire an V) ; candidature à un poste judiciaire de J.-B. Furibay, commissaire national près le tribunal du district de Saint-Junien siégeant à Rochechouart (brumaire an IV)

AF/III/304, dossier 1198, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Vosges et Yonne

246 pièces.

Pièces 1-45 : Vosges

an IV-an V

Pièces 1-6 : envoi par le commissaire central François de Neufchâteau à La Revellière-Lépeaux de la copie d'une lettre de l'administration centrale au Directoire sur le manque de ressources de cette administration (pluviôse an IV) ; envoi par l'administration centrale au Directoire de la copie de son adresse félicitant le Corps législatif pour le vote de la loi du 27 germinal<sup>1</sup> (3 floréal an IV)

Pièces 7-31, fonctions administratives : lettre de l'administration centrale invitant le Directoire à procéder sans tarder à la nomination des commissaires du Directoire à titre définitif, les commissaires provisoires nommés par elle ne s'étant en général pas rendus dans les cantons dont ils n'étaient pas résidents (frimaire an IV) ; billet du député Perrin des Vosges à Lombard-Lachaux sur la nomination de commissaires municipaux (pluviôse an IV) ; Brouvelieures : lettre du commissaire municipal provisoire demandant s'il peut exercer bien que parent d'émigré, transmise par Dorigny, directeur du Bureau central de correspondance à Paris (brumaire an IV) ; Darney : lettre des députés Balland, Dubois, Fricot, Lepaige et Perrin demandant de nommer président de la municipalité celui élu par l'assemblée primaire invalidée par la faute des royalistes (ventôse an IV) ; Rambervillers : présentation par les députés Balland, Couhey, Perrin et Souhait, de Nicolas Fournier, juge au tribunal du district, candidat commissaire municipal (brumaire an IV) ; Lamarche : candidature de Martin, commissaire national près le district, comme commissaire municipal (brumaire an IV) ; Laveline (auj. : Ban-de-Laveline) : délibération de la municipalité pour la confirmation du commissaire provisoire Blaison, procureur de la commune de Saint-Dié, calomnié par un intrigant de cette ville auprès de la députation<sup>2</sup> (frimaire an IV) ; Mirecourt *intra muros* : arrêté de l'administration centrale maintenant en fonction les membres de la municipalité et le commissaire municipal provisoire démissionnaires jusqu'à leur remplacement définitif après une loi entérinant le fait qu'ils avaient été élus d'après un ancien recensement de la population depuis lequel la ville est descendue en dessous des cinq mille habitants<sup>3</sup> et liste de candidats présentée par les députés Balland, Couhey, Finot, Poullain-Grandprey et Souhait (prairial an IV) ; Mirecourt *extra muros* : plainte contre l'agent municipal de Mattaincourt ne s'occupant que d'agrandir ses propriétés, environ 40 signatures (pluviôse an IV) ; Remiremont : démission de l'agent du chef-lieu (frimaire an IV) ; candidatures de Demont, ex-adjutant général, de Rambervillers<sup>4</sup> (s.d., an IV) ; François-Louis Grosjean, de Remiremont, présenté par son fils, médecin à l'hôpital militaire d'Ensisheim, pour remplacer le commissaire municipal provisoire qui, n'étant pas possédant dans la commune, pourrait être muté ailleurs (brumaire-frimaire an IV)

Pièces 32-44, fonctions judiciaires : rapport de Chabeuf, chef du bureau des nominations, feuilles de travail du ministre de la Justice pour nommer des juges au tribunal civil et des assesseurs de juges de paix à Châtel-sur-Moselle, Cornimont, Épinal *extra muros*, Girancourt, Neufchâteau *intra muros* et Saint-Dié (messidor an IV-ventôse an V) ; candidatures de commissaires près les tribunaux correctionnels d'Épinal : Fournier, accusateur public destitué par le représentant en mission Bailly en l'an III sans avoir été poursuivi comme terroriste, lettre de Faure de la Meurthe (brumaire an IV), et de Remiremont<sup>5</sup> (brumaire-frimaire an IV)

<sup>1</sup> Loi punissant de mort les auteurs et fauteurs de révoltes contre le gouvernement républicain, prise à l'occasion de la conspiration des babouvistes. L'adresse de l'administration centrale présente cette conspiration comme inspirée par le royalisme.

<sup>2</sup> Cachet légendé REPUBLIQUE FRANCAISE CANTON DE LAVELINE. On ne sait rien ici des détails de cette affaire.

<sup>3</sup> Seuil au-delà de laquelle la commune doit composer une municipalité particulière.

<sup>4</sup> Cet ex-adjutant général, qui ne peut pas être le futur général Joseph-Laurent Demont, né à Sartouville (auj. Yvelines) et alors en activité à l'armée du Rhin, ne postule pas lui-même mais fait l'objet d'une fiche de candidature non datée qui le dit resté patriote malgré sa suspension, ne pouvant se voir refuser sa réintégration parce que compris dans la capitulation des suisses et méritant en attendant d'être employé comme commissaire dans les Vosges, où les déserteurs sont nombreux.

<sup>5</sup> Pièces provenant de AF/III/299, dossier 1193, Meurthe, reclassées ici en mars 2008.

AF/III/304, dossier 1198, pièces 46-242, Directoire, bureau des nominations, fonctions administratives et judiciaires : Yonne.

an IV-an V

Pièces 46-78, généralités : listes de candidats commissaires près les administrations et les tribunaux, dont une présentée par le député Villetard<sup>1</sup> au Directoire et à Carnot portant sur tous les cantons à neuf exceptions près par lettre insistant sur le fait que les royalistes ont dominé les choix des assemblées primaires du département (brumaire an IV) ; lettre de Génissieu, député aux Cinq-Cents, sur la nécessité de nommer des républicains dans le département, pièce jointe : affiche imprimée d'un extrait de procès-verbal de la Convention du 22 vendémiaire an IV intitulée *22 bis. Liberté Égalité Supplément au Bulletin de la Convention nationale ; suite de la séance du 22 vendémiaire, l'an quatrième de la République une et indivisible*, Paris, Imprimerie nationale, contenant son rapport au nom du Comité de législation et le décret adopté par la Convention annulant des mandats d'arrêt délivrés par le directeur du jury du tribunal du district d'Auxerre pour empêcher les anciens membres du comité de surveillance de la ville de participer aux assemblées primaires en fructidor an III ; lettres de Villetard au Directoire et à Lombard-Lachaux sur des candidats à nommer (brumaire an IV et s.d.) ; demande d'audience au Directoire par les députés Fourcade, Hérard, Jeannest-La Noue, Paradis et Précy (germinal an IV) ; lettre de l'administration centrale assurant le Directoire de son zèle à seconder les efforts du gouvernement (prairial an IV) ; lettre du conventionnel Finot, président de l'administration centrale, à Carnot, attribuant aux ennemis de la République les attaques contre les actions de l'administration centrale (thermidor an IV)

AF/III/304, dossier 1198, pièces 79-183, fonctions administratives : candidature de Bonnerot, commissaire national près le tribunal du district de Sens, aux postes de commissaire central ou près les tribunaux (s.d., an IV) ; feuille de renvoi par le ministre de l'Intérieur au Directoire de l'annonce des démissions de l'administrateur central Chastelain et du président de la municipalité de Joux [-la-Ville] et du décès de celui d'Égriselles-le-Bocage (prairial an IV) ; Aillant [-sur-Tholon] : remplacement de l'agent municipal de Chassy (prairial an V) ; Avallon : demande de remplacement du commissaire municipal provisoire démissionnaire depuis longtemps (nivôse an IV) ; Brienon [-sur-Armançon] : demande de remplacement de l'adjoint municipal du chef-lieu démissionnaire (nivôse an IV) ; Châtel-Censoir : demande de confirmation du commissaire municipal provisoire (brumaire an IV) et candidature à ce poste de Joseph-François-Anne-Marie Cotteau, recommandé par le député Chaillon dont il avait été secrétaire pendant six mois<sup>2</sup> (daté de l'an IV) ; Cerisiers : candidature présentée par Villetard, de Pichot aîné, de Vaudeurs, administrateur du district de Saint-Florentin, comme commissaire municipal (frimaire an IV) ; Cézay : candidature au poste de commissaire municipal présentée par Villetard (nivôse an IV) ; Coulanges [-sur-Yonne] : lettre de Villetard sur la réclamation de l'agent municipal de Mailly-le-Château<sup>3</sup> se disant destitué sur fausse dénonciation par le président de la municipalité (fructidor an IV) ; Épineuil : plaintes d'habitants de Cheney et Tronchoy<sup>4</sup> contre la municipalité composée de prêtres réfractaires et de chefs d'assassins et la répartition arbitraire de l'emprunt forcé (pluviôse an IV) ; Flogny [-la-Chapelle] et Chablis : feuille de transmission du ministre de l'Intérieur de deux lettres, jointes, de Villetard, pour remplacer les commissaires municipaux (nivôse-pluviôse an IV) et demande de confirmation de Bérillon, de Saint-Florentin, commissaire provisoire de Flogny (brumaire an IV) ; Joigny : demande de confirmation du commissaire provisoire Jean-Baptiste-Hyacinthe-Marie Badenier-La Perrière, administrateur du district, lettre du conventionnel Turreau (brumaire-frimaire an IV) ; Joux [-la-Ville] : candidature au poste de commissaire municipal présentée par Villetard (floréal an IV) ; La Ferté-Loupière : candidature au poste de commissaire municipal à la place du commissaire provisoire Bruyère, président de l'assemblée primaire ayant voté contre l'acceptation de la constitution (brumaire an IV) ; Montréal<sup>5</sup> : demande de confirmation du commissaire provisoire Bréon, chef de bureau au district d'Avallon (frimaire an IV) et deux candidatures à ce poste, dont Charles Champenois, prêtre constitutionnel (brumaire an IV et s.d., an IV) ; Noyers : lettre du commissaire demandant si sa nomination par le Directoire est compatible avec son poste de receveur de l'Enregistrement (nivôse an IV) ; Saint-Fargeau : nominations à la municipalité et rapport du ministre de l'Intérieur proposant au Directoire de faire convoquer de nouvelles assemblées primaires dans ce canton et celui de Bléneau dont tous les administrateurs municipaux élus ont démissionné (nivôse-germinal an IV) ; Saint-Florentin : candidature de Mathey, ex-juge au tribunal criminel du département, comme commissaire municipal (brumaire an IV) ; Saint-Georges [-sur-Baulche] : réclamation de Bercier, agent municipal

<sup>1</sup> Edme-Pierre-Alexandre Villetard, conventionnel de l'Yonne, alors député du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents, où il fut réélu par l'Yonne en l'an VI. Il intervient presque systématiquement dans la majorité des affaires signalées ci-après.

<sup>2</sup> Étienne Chaillon, constituant, député de la Loire-Inférieure à la Convention et aux Anciens, avait été représentant en mission près l'armée de l'Ouest en l'an III, approximativement pendant la durée indiquée ici. Dans l'un des deux cas, la commune est dénommée *Censoir*.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Mailly-le-Vineux. Villetard ne connaît pas cet agent et se borne à transmettre l'information.

<sup>4</sup> Et de l'habitant d'un moulin de Charey, commune de Marolles, lieu et commune non identifiés, se plaignant en même temps qu'un des habitants de Tronchoy.

<sup>5</sup> Tantôt dénommée sous son nom révolutionnaire de Mont-Serein.

d'Appoigny suspendu après un attroupelement contre l'arrestation du prêtre Berlié (vendémiaire an V) ; Saint-Julien-du-Sault : candidature au poste de commissaire municipal (brumaire an IV) ; Sens : demande de confirmation du commissaire provisoire recommandé par le nommé Felmann, de Sens, à un nouveau Directeur, en lui demandant de saluer *madame votre épouse* (brumaire an IV) ; Tanlay : démission de l'agent de Saint-Vinnemer (auj. : commune de Tanlay) et rapports sur celui de Commissey (auj. : commune de Tanlay) suspendu pour infraction à la police des cultes, et demandant s'il y a lieu de remplacer le commissaire municipal blessé d'un coup de fusil<sup>1</sup> (ventôse an IV, brumaire-frimaire an V et brumaire an V) ; Thorigny [-sur-Oreuse] : demande de confirmation du commissaire provisoire (s.d., an IV) et plainte de la municipalité à la découverte d'une lettre de l'administrateur central Guichard donnant des instructions au commissaire municipal Langaudin anarchiste pour les faire destituer et remplacer (brumaire an V) ; Tonnerre : demande de confirmation du commissaire provisoire Jean-Baptiste Maison, administrateur du district (s.d., an IV) et lettre de Mammès Mariet, ex-juge de paix retiré à Langres, au Directoire, après avoir été informé par le directeur de la poste de Tonnerre qu'une lettre chargée du Directoire était arrivée à son nom (nivôse an IV) ; Véron : candidature de Duclou, employé aux archives du district de Sens, comme commissaire municipal, s'adressant à Carnot (frimaire an IV) ; Vézelay : candidature d'Étienne-Nicolas Borot, administrateur du district de Saint-Florentin, comme commissaire municipal (brumaire an IV) et expédition d'un arrêté du Directoire du 6 frimaire an IV nommant à ce poste l'ancien maire avec erreur sur le nom signalée comme rectifiée par un arrêté ultérieur ; Vézennes : lettre de Villetard à Lombard-Lachaux sur la démission de Malaquin, commissaire nommé par le Directoire, imposée par les royalistes, et candidature à ce poste du commissaire provisoire Jacques-François Henry, chef du bureau des contributions du district de Tonnerre, joignant des délibérations de la municipalité sur sa réquisition pour installer la municipalité au presbytère, et faisant valoir que Malaquin, vigneron à Junay, a de quoi subsister (frimaire-germinal an IV) ; Villeneuve-la-Guyard : candidature au poste de commissaire municipal (frimaire an IV)

AF/III/304, dossier 1198, pièces 184-227, fonctions judiciaires : demande par les membres des tribunaux civil et criminel de confirmation du commissaire provisoire près les tribunaux Guilbert-Latour, commissaire national près le tribunal du district d'Auxerre, bien que démissionnaire parce que parent d'un des juges (brumaire an IV) ; candidature à ce poste de J. Pautrat, président du tribunal du district de Saint-Fargeau, s'adressant à Carnot (brumaire an IV) ; feuilles de propositions du ministre de la Justice Génissieu pour nommer des juges au tribunal civil et le commissaire près le tribunal correctionnel de Tonnerre (s.d., an IV) ; lettres de Villetard sur divers postes à pourvoir et pour savoir si l'affaire du commissaire près les tribunaux Housset<sup>2</sup> est réglée (prairial an IV) ; lettre des députés Fourcade, Maille et Paradis sur des postes vacants au tribunal civil (messidor an IV) ; Avallon : candidatures au poste de commissaire près le tribunal correctionnel de Charles-Louis Borot, ex-administrateur du département, parent d'émigré estimant que l'interdiction d'exercer des fonctions publiques de la loi du 3 brumaire ne s'applique qu'aux fonctions électives (frimaire an IV), et de M.-A.-L. Malot, juge au tribunal du district supprimé comme fédéraliste puis professeur de belles-lettres au collège qui vient d'être supprimé (brumaire an IV) ; Chablis : démission du juge de paix *extra muros* (germinal an IV) ; Châtel-Gérard<sup>3</sup> : lettre de Villetard pour remplacer le juge de paix élu, n'ayant pas l'âge, par l'ancien (nivôse an IV) ; Héry : adresse d'habitants de Bleigny-le-Carreau, Hauterive, Montigny-le-Roi<sup>4</sup>, Pontigny et Venouse contre l'élection du juge de paix par l'assemblée primaire avant l'arrivée des habitants de ces communes éloignées du chef-lieu, environ 55 signatures (s.d., an IV) ; Mézilles, Neuvy [-Sautour] et Saint-Cydroine<sup>5</sup> : remplacement d'assesseurs (nivôse-frimaire an IV, brumaire an V et an IV après pluviôse) ; Yrouerre : remplacement du juge de paix (vendémiaire an V) ; candidatures individuelles : Jacques Chérest, de Tonnerre, candidat commissaire près les tribunaux ou près un tribunal correctionnel dans le département (brumaire an IV) ; Gilbert Fonghasse, ex-juge de paix de Villeneuve-la-Guyard, candidat à tout poste judiciaire en Côte-d'Or, en Seine-et-Marne ou dans l'Yonne, note des députés Blaux, Chastellain, Daunou et Froger (s.d., an IV) ; Jean-Pierre Lemoyne, commissaire national près le tribunal du district de Saint-Germain-en-Laye, venant d'être nommé commissaire municipal de Triel [-sur-Seine], candidat substitut près les tribunaux ou juge au tribunal civil dans l'Aube, en Seine-et-Marne, en Seine-et-Oise ou dans l'Yonne ou commissaire près les tribunaux correctionnels de Joigny, Melun, Saint-Germain-en-Laye, Sens ou Sézanne (s.d., an IV) ; Edme Martineau, lieutenant criminel au tribunal d'Auxerre puis président du tribunal criminel non réélu, ne précisant pas le poste demandé, avec pétition du même à la commission des Dix-Sept et recommandation du nommé Treil-Pardailhan, de Paris (s.d., an IV)

AF/III/304, dossier 1198, pièces 228-239, fonctions relevant des Finances : candidatures au poste de receveur général du département de Blanc-Lalesie, parti de Bordeaux sur ses terres à Saint-Domingue, rentré en 1792, employé à la commission de l'instruction publique, parmi les pièces jointes ; certificat de civisme par la municipalité de Pompignac (Gironde) de l'an II (ventôse an IV), Champy, négociant d'Auxerre, présenté par Villetard (frimaire an IV), et Tronc, administrateur de l'hospice de Sens (germinal an IV) ; lettre de Villetard

<sup>1</sup> Les circonstances de l'assassinat (comprendre : de la tentative d'assassinat) du commissaire municipal ne sont pas précisées, la question venant de son incapacité à remplir ses fonctions.

<sup>2</sup> Étienne-François Housset, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire : Gérard.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire : Montigny-la-Loi, auj. : Montigny-la-Resle.

<sup>5</sup> Auj. : Laroche-Saint-Cydroine.

sur la dilapidation des biens nationaux dans le département et proposant de remplacer le commissaire près les forêts nationales du district de Sens frère d'émigré (nivôse an IV)

AF/III/304, dossier 1198, pièces 240-242, reliquat<sup>1</sup> : mémoire de Claude Roydot, de Paris, originaire de l'Yonne, ancien notaire puis commissaire national en Guadeloupe, sur les colonies, à l'appui de sa candidature comme agent aux colonies, dans un tribunal ou dans l'administration des prises maritimes, note des députés Dupuch et Lion (brumaire an IV)

**AF/III/305/A et 305/B, Directoire, secrétariat général: demandes de places, autres emplois à pourvoir par le Directoire et reliquat de lettres au Directoire**

an IV-an VIII

AF/III/305/A, dossier 1199 : demandes d'emploi par des députés sortants et d'anciens députés,  
252 pièces

an IV-an VIII (an VI en majorité)

Deux séries alphabétiques (demandes de l'an IV et de l'an VI ; demandes de l'an VII) ; quelques lettres du début du Consulat.

Pièces 1-2 : cahiers d'enregistrement des demandes de place par des députés en l'an VI par ordre alphabétique des demandeurs et par type d'emploi demandé<sup>2</sup>.

Pièces 3-228, lettres de demande classées par ordre alphabétique, première série : an VI et quelques demandes de l'an IV (an VI sauf indication contraire) : Arrighi, candidat inspecteur des contributions de Paris ; Audouin ; Plet-Beauprey (ici : Beauprey) ; Becker : demande d'emploi et intervention pour son collègue Blaux, candidat commissaire municipal de Sarreguemines ; Beffroy ; le constituant Bérenger, président du tribunal criminel de la Drôme traduit à la barre des Cinq-Cents pour forfaiture et relaxé le 29 floréal an VI ; Bernard de Saint-Affrique ; Bernier, demandant notamment à succéder à Hattingais, élu député, comme commissaire près le tribunal correctionnel de Meaux ; Bertrand du Cantal<sup>3</sup> ; Blad ; Blaux : lettre prenant congé du Directoire sans demande expresse de nomination ; Bonnemain ; Bonnet [de Meautry] (brumaire an IV) ; Bordes ; Nicolas Bourgeois, inspecteur des contributions de l'Eure candidat commissaire central d'Eure-et-Loir<sup>4</sup> ; les députés du Lot Bouygues et Laboissière ; Bréard ; Bresson : demande de sa femme, née Farges ; Brival, candidat administrateur des postes<sup>5</sup> ; Cavaignac<sup>6</sup> ; Cherrier ; Clauzel ; Couhey, candidat juge au Tribunal de cassation ; le conventionnel Dameron : demande d'emploi pour son fils, employé au bureau des renseignements du Comité de salut public (brumaire an IV) ; Dautriche ; Debourges, candidat juge au Tribunal de cassation ; Defrance, candidat administrateur des postes<sup>7</sup>, et intervention de plusieurs députés en sa faveur et pour Bernard des Sablons, candidat à une recette à Paris ; De Renty ; Drulhe ; Duboë ; Dubois du Haut-Rhin, candidat juge au Tribunal de cassation se prévalant de parler l'allemand vu *les réunions qui doivent avoir lieu de plusieurs départemens allemands*<sup>8</sup> ; le conventionnel Jullien-Dubois, candidat juge au Tribunal de cassation<sup>9</sup> (frimaire an IV) ; Dugué-Dassé ; Dumont du Calvados ; Duport ; Dusaulx, Duval de l'Aube ; Balthazar Faure ; Ferroux ; Fiquet ; le conventionnel Foussedoire, candidat commissaire près l'administration des postes, lettre à Mathieu, commissaire central de la Seine<sup>10</sup> (ventôse an VI) ; Garnier de Saintes ; Garran-

<sup>1</sup> Ces pièces ont été extraites de AF/III/303, dossier 1195 (Seine-et-Oise) en juillet 2008.

<sup>2</sup> Les lettres de l'an VI portent le plus souvent une annotation dans le coin gauche supérieur indiquant le nom du député et l'emploi sollicité. Dans ces documents, on n'a aucune indication sur la suite donnée à la demande. D'autres demandes de place par des députés sont conservées dans le dossier 1200 et dans AF/III/305/B, dossier 1201.

<sup>3</sup> Antoine Bertrand, député du Cantal à la Convention sortant des Anciens en l'an VI et réélu la même année aux Cinq-Cents. La demande n'est pas datée mais il dit avoir 49 ans, ce qui correspond à l'an VI, certainement avant sa réélection.

<sup>4</sup> Député d'Eure-et-Loir à la Convention sorti des Anciens en l'an V.

<sup>5</sup> Jacques Brival, député de la Corrèze à la Législative et à la Convention et de la Haute-Vienne aux Anciens jusqu'en l'an VI. Il indique ici craindre de ne pas être réélu : c'est en effet la Corrèze qui le renvoya au Corps législatif, en l'espace aux Cinq-Cents.

<sup>6</sup> Député du Lot à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, candidat administrateur de la Loterie nationale à la place de Guillaume Thabaud, ex-député de l'Indre élu aux Anciens en l'an VI.

<sup>7</sup> Jean-Claude Defrance, député de Seine-et-Marne à la Convention et aux Cinq-Cents, nommé substitut du commissaire du Directoire près l'administration des postes le 25 prairial an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V).

<sup>8</sup> François-Louis-Esprit Dubois, député du Haut-Rhin à la Convention et aux Cinq-Cents, nommé substitut près le Tribunal de cassation le 22 floréal an VI puis commissaire du gouvernement dans les départements de Corfou, d'Ithaque et de la mer Égée le 13 messidor suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome V).

<sup>9</sup> Louis-Toussaint-Julien Dubois, dit Jullien-Dubois, conventionnel de l'Orne.

<sup>10</sup> André Foussedoire, conventionnel de Loir-et-Cher, que *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, dit commissaire du Directoire près l'administration des postes en l'an VII sans donner la date de sa nomination, que l'on ne

Coulon ; Genevois ; Gertoux : demande d'emploi et dénonciation d'Ardent, directeur de l'Enregistrement des Hautes-Pyrénées royaliste et impliqué dans une affaire de faux timbre ; Guezno, candidat receveur des douanes d'Audierne<sup>1</sup> ; Guillemardet : lettre du député Porte à Merlin de Douai le proposant comme administrateur des postes ; Harmand ; Havin, candidat juge au Tribunal de cassation, et lettre de la députation de la Manche en sa faveur et pour leur collègue Ribet ; Hérard ; Himbert ; Humbert de la Meuse ; Jorrand ; Pierre-Mathieu Joubert, constituant, dont lettre d'acceptation de sa nomination d'administrateur central de la Seine (brumaire-frimaire an IV) ; Jourde ; Kervélegan ; Laa ; Lacoste du Cantal, candidat administrateur des Domaines (frimaire an IV) ; Laurence ; Lavicomterie ; le constituant Jean-Pierre Lebreton : envoi de vers à un protecteur, note de La Revellière-Lépeaux ; Roch-Pierre-François Le Breton, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative, à la Convention et aux Anciens : fiche le proposant comme directeur de la poste aux lettres à Lyon ; Lefiot, candidat bibliothécaire à Paris (s.d., an IV) ; Lemoine du Calvados, candidat chef de la 5<sup>e</sup> division du ministère de la Guerre ou régisseur de l'Enregistrement, à la place de Joubert ou de Gossuin, élus députés<sup>2</sup> ; Lepage<sup>3</sup> (pluviôse an IV) ; Lion, candidat à un consulat aux États-Unis ; François-René-Auguste Mallarmé, expliquant à Carnot sa conduite comme président de la Convention au Trente-et-Un Mai, qu'on lui reproche pour l'empêcher d'être nommé commissaire central de la Moselle (s.d., an IV) ; Martel ; Massa ; Méjansac ; Menuau ; Moltedo<sup>4</sup> ; Monestier du Puy-de-Dôme : lettre à Barras pour être chargé d'un journal par le Directoire ou comme commissaire municipal à Paris, et lettre de David de l'Aube, chef du bureau de l'ordre judiciaire du Directoire, en sa faveur (frimaire an IV) ; Monnot ; Neveu ; Niou, candidat à un consulat ou une ambassade, notamment au Danemark ou en Suède, pays qu'il connaît, la faiblesse de sa vue ne lui permettant pas de reprendre sa carrière d'ingénieur constructeur de la Marine ; le conventionnel Pelletier (floréal an VI) ; Pérez ; Personne ; Peyre, député des Basses-Alpes aux Cinq-Cents ; fiche sur Philippe-Deleville, candidat commissaire près le Tribunal de cassation ou dans la liquidation de l'arriéré ; Pierre Piffon, constituant<sup>5</sup>, lettre écrite de Paris à La Revellière-Lépeaux ; Jacques-Antoine Rabaut, dit ici Rabaut aîné, candidat à Paris *parce qu'il ne peut pas espérer vivre en sûreté dans son département au milieu des fanatiques et des anarchistes et à cause de l'état actuel de sa santé*<sup>6</sup> ; Ribéreau ; Ribet<sup>7</sup> ; Richou ; Rochegude ; Rous ; Roux ; Ruelle ; Souhait ; Soullignac ; Vallée<sup>8</sup> ; Villar ; Wandelaincourt ; Ysabeau.

AF/III/305/A, dossier 1199, pièces 229-245, deuxième série, demandes de place par des députés et ex-députés en l'an VII classées en deux chemises faisant tables alphabétiques, la première comme candidats commissaires du Directoire : Bonnemain, candidat commissaire central de l'Aube<sup>9</sup>, Borel de l'Oise, candidat commissaire du Directoire à Paris, Legendre de la Nièvre, candidat commissaire central de la Nièvre, et Paillet, candidat commissaire près le tribunal correctionnel de Montmédy à la place de Chenet, élu aux Cinq-Cents<sup>10</sup>, et la seconde de demandes de places *dans la partie administrative* : Fontenay, Fremond, Lepaige, Pérez (ven-

---

trouve pas dans *Les Procès-verbaux du Directoire*. Jean-Baptiste-Charles Mathieu, député de l'Oise à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, alors commissaire central de la Seine, puis réélu par l'Oise aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>1</sup> Mathieu-Claude Guezno, né à Audierne, député du Finistère à la Convention et aux Cinq-Cents, obtint ce poste après sa sortie des Cinq-Cents en l'an VI ; une coquille dans *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, le fait sortir en l'an VII mais en 1798.

<sup>2</sup> Louis Joubert, conventionnel de l'Hérault, élu par ce département aux Cinq-Cents en l'an VI. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, ne le dit pas chef de division à ce ministère en l'an VI mais note simplement qu'ayant refusé sa nomination comme commissaire central de l'Hérault en l'an IV, il avait repris ses fonctions de commissaire des guerres qu'il exerça à l'armée de Sambre-et-Meuse. Constant-Joseph-Étienne Gossuin, député du Nord à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé régisseur de l'Enregistrement le 11 nivôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV), réélu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>3</sup> Louis-Pierre-Nicolas-Marie, conventionnel du Loiret, signant ici Le Page.

<sup>4</sup> Deux apostilles de Bonaparte, l'une datée du 25 nivôse an VI signée par lui et la seconde écrite et signée par lui sans date (pièces 166 et 169).

<sup>5</sup> Élu du clergé par la sénéchaussée de Bordeaux.

<sup>6</sup> Député du Gard à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an VI, plus connu sous son surnom précédent de Rabaut-Pomier, par opposition à son frère aîné Jean-Paul Rabaut-Saint-Étienne, constituant puis conventionnel de l'Aube, girondin guillotiné en l'an II. Sous le Directoire, il est régulièrement surnommé Rabaut aîné pour se distinguer de Pierre-Antoine Rabaut jeune, élu du Gard aux Anciens en l'an V.

<sup>7</sup> Bon-Jacques-Gabriel-Bernardin, député de la Manche à la Convention et aux Anciens. Cachet personnel à l'initiale R en trois exemplaires.

<sup>8</sup> Jacques-Nicolas Vallée, député de l'Eure à la Convention et aux Anciens, ici dit Vallée de l'Eure pour se distinguer de Pierre-Joseph Vallée, député de la Meuse aux Anciens depuis l'an V.

<sup>9</sup> Jean-Thomas Bonnemain, député de l'Aube à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI, nommé commissaire municipal de Troyes le 18 floréal an VII *Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX).

<sup>10</sup> Jean-Joseph Paillet, député de la Meuse à la Législative puis aux Anciens de l'an IV à l'an VII, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Montmédy le 8 prairial an VII à la place de Jean Chenet, élu aux Cinq-Cents (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX).

tôse an VII)<sup>1</sup> et Segretain, lettre de la députation de la Sarthe : *l'isolement de son habitation à Laval, l'ancienne communauté des Capucins, la démolition qu'il a fait faire de l'église des Bons-Pères, le théâtre le plus couru de la plus crasse superstition, l'exposit à son retour aux poignards des fanatiques* (ventôse-messidor an VII)

AF/III/305/A, dossier 1199, pièces 246-248, demandes de place par des députés au début du Consulat : Blaviel (fin brumaire an VIII) ; Boisset : billet de Cornudet et Lemercier le proposant comme administrateur de l'Opéra (s.d., début an VIII)

AF/III/305/A, dossier 1199, pièces 249-252, candidatures de régisseur de l'Enregistrement à la place de Gossuin, élu député : Gentil, directeur de l'Enregistrement de la Seine, Piot, directeur de la correspondance à la direction de Rouen de la régie, et Tergon, occupant le même poste à celle des forêts (an VI)<sup>2</sup>

AF/III/305/A, dossier 1200, Directoire : demandes de postes : de garçon de bureau du Directoire, dans l'administration de la maison du Directoire, comme fournisseurs de la maison du Directoire ; demandes de postes d'huissier du Directoire et du Consulat et de postes de courriers du Directoire  
281 pièces

an IV-an VIII

Pièces 1-112, candidats garçons de bureau du Directoire (an IV-an VII, en majorité début de l'an IV) : table alphabétique semblant ne reprendre que les candidats de l'an IV, donnant les anciennes fonctions et le nom de ceux qui recommandent les candidats, parfois avec élargement après retrait des pièces du dossier individuel des candidats ;

dossiers individuels par ordre alphabétique<sup>3</sup>, dont : Besse, concierge de la maison de détention du Comité de sûreté générale, note des conventionnels Delaunay et Gauthier, membres de la section de la police de Paris du Comité, et Louis Bocquet, présentant une attestation par les employés du bureau des interrogatoires de la même section<sup>4</sup> (s.d., début an IV) ; la citoyenne Bouclet, entrée au service de la Constituante sous la présidence de Dupont de Nemours, recommandée par Brûe et Guermeur<sup>5</sup> (frimaire an IV) ; Chevreuil, ancien artiste à la Comédie française, lettre au secrétaire général du Directoire Trouvé (16 brumaire an IV) ; Louis-Mathieu Cornillon, garçon de bureau au cabinet topographique du Directoire jusqu'en brumaire an V, ensuite employé à la légation française pour la négociation du traité de paix avec l'Autriche puis auprès de Ruthière, commissaire du Directoire en mer Égée, victime d'un vol à Ancône (nivôse an VII) ; certificat de soldat vétérans de la garde nationale parisienne créée par Callière[s] de L'Estang, sur parchemin gravé et imprimé, établi en l'an III au nom de Louis-Pierre Demelle<sup>6</sup> ; Jean-Sébastien Hardon, épicier à Paris ruiné par le maximum, commandant un bataillon de la garde nationale de Montmorency<sup>7</sup> (frimaire an VI)

Pièces 113-124, *places demandées dans la maison du Directoire* (brumaire an IV), dont le conventionnel Desrués, candidat commissaire inspecteur du palais du Directoire, et Étienne-Marie Gourgaud, inspecteur de la fabrication des assignats, candidat inspecteur concierge du palais et jardin, parmi les pièces jointes : lettre de l'adjudant général Louis-Sauveur Chénier à Barras<sup>8</sup>.

AF/III/305/A, dossier 1200, pièces 125-140, *demandes de places de fournitures dans la maison du Directoire* (brumaire-frimaire an IV) : Friese, graveur ; Gatteaux, graveur des assignats ; la veuve Lamy, marchande de papier du Corps législatif, joignant un bon de livraison imprimé au nom de E.-S. Lamy, papetier de la Convention ; François Lemaître, ancien marchand de chevaux et loueur de carrosses, candidat écuyer ou inspecteur des chevaux ; Maubert, tapissier ; Charles-Denis Millard, conventionnel de Saône-et-Loire, et son

<sup>1</sup> Joachim Pérez, constituant, député du Gers à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, nommé commissaire municipal de Riscle le 13 prairial an VII et, ce que ne relève pas *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, destitué le 14 messidor suivant (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IX).

<sup>2</sup> La chemise de ce petit dossier, qui ne renferme pas toutes les candidatures à la place de Gossuin, porte le titre général de *demandes de place pour des citoyens proposés en remplacement de fonctionnaires publics portés au Corps législatif et qui doivent reprendre leurs fonctions administratives à l'expiration de celles législatives*.

<sup>3</sup> Nous ne citons ici que quelques candidats se distinguant par des particularités, mais l'index reprend les noms de tous les candidats représentés.

<sup>4</sup> Cachet légendé COMITE DE SURETE GENERALE DE LA CONVENTION SECTION DE LA POLICE UNITE (pièce 18).

<sup>5</sup> L'emploi sollicité, qui n'est pas indiqué, est probablement celui de femme de ménage.

<sup>6</sup> Sans lettre de candidature de l'intéressé. Pierre-Jean-Georges Callières de L'Estang (ou : de L'Étang dans *Roman d'Amat*), né en 1724, ancien avocat au Parlement de Paris, avait proposé aux Cordeliers en 1789 la création d'un corps de volontaires âgés de soixante ans et plus, bataillon que, dès sa création, les Parisiens s'empressèrent d'appeler par moquerie *Royal Pituite*. Commissaire de la Commune de Paris en Vendée en 1792, il fut poursuivi après le Neuf-Thermidor. Il se qualifie d'instituteur des vétérans nationaux volontaires dans une lettre jointe à un arrêté du Directoire du 19 germinal an V sur le protocole des cérémonies officielles (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome I).

<sup>7</sup> Montmorency, nom révolutionnaire : Émile. Cachet légendé ADMINIS<sup>TION</sup> M<sup>PLÉ</sup> DU CANTON DEMILE (pièce 60).

<sup>8</sup> Les noms des trois autres candidats représentés ici sont repris à l'index.



oncle Millard le jeune, négociant en vins à Mâcon : *Depuis 150 ans, ma famille en Bourgogne a abreuvé les rois sans y avoir fait fortune ....*

AF/III/305/A, dossier 1200, pièces 141-254, candidats huissiers du Directoire et quelques réclamations d'huissiers renvoyés (an IV-an VIII, en majorité début an IV) : liste alphabétique des candidats de l'an IV avec anciennes fonctions et noms des personnes les recommandant, et dossiers classés par ordre alphabétique<sup>1</sup>, dont : Adrien-Achille Choulant, parti pour l'Italie à la suite de Méchain, commissaire du Directoire à Malte, ayant vécu l'évacuation de Rome par les Français et capturé par l'ennemi à Viterbe, s'adressant au Consul Ducos (début an VIII), Louis Dumont, d'Amiens, secrétaire commis au Comité de législation : certificat du Comité de germinal an II sans lettre de candidature<sup>2</sup> ; Gontier, président du tribunal criminel de l'armée de l'Ouest puis juge au tribunal civil de l'Escaut (vendémiaire an VIII) ; Louis-Gustave Hoche, cousin du général, marchand de vin à Paris, lettre à Barras (ventôse an VII) ; Hornot, de Tonnerre, secrétaire au Comité de sûreté générale puis traducteur de la correspondance chiffrée de Klinglin<sup>3</sup>, sans emploi depuis lors (vendémiaire an VIII) ; Millier, huissier du Directoire renvoyé à la fin de l'an IV pour *avoir des connaissances qui désirent la destruction du gouvernement*, commissaire du pouvoir exécutif dans l'Ouest en 1792, affiches jointes : *La Nation. La Loi. Proclamation de messieurs Gobau et Millier, commissaires du pouvoir exécutif, à leurs concitoyens*, Lisieux, Delaunay, imprimeur des corps administratifs, 19 septembre 1792, et *Extrait du procès-verbal de la Convention du 29 novembre 1792* ordonnant la libération des deux mêmes, détenus à Lisieux, suivi d'une délibération du Conseil exécutif provisoire du 7 précédent approuvant la mission des deux commissaires dans les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados et de la Manche, s.l. [Paris], imprimerie du Cercle social, s.d. [fin 1792], affiche imprimée sur papier rouge ; Joseph-François Pigot, distributeur des fournitures de bureau du Comité de salut public, renvoyé du Directoire après trois semaines, parmi les pièces jointes : certificats de présence à son poste les 9 et 10 thermidor an II, attestations de présence à son poste du 1<sup>er</sup> au 4 prairial an III sur formulaire imprimé du Comité et en vendémiaire an IV écrite sur une expédition imprimée d'un arrêté du Comité du 16 vendémiaire an IV obligeant les employés des bureaux du Comité, des commissions et des agences, à prouver leur présence à leurs postes ; Rollin, aubergiste à Naples depuis 1779, ruiné et expulsé en 1793, joignant copies de ses réclamations de l'an V à l'an VII et d'une lettre de la commission exécutive de la République napolitaine signée Caja lui annonçant l'ordonnement de fonds en sa faveur en floréal an VII, italien (an VII-frimaire an VIII)

AF/III/305/A, dossier 1200, pièces 255-281, candidats courriers (brumaire an IV-nivôse an VIII, en majorité : an IV), dont<sup>4</sup> : J.-B. Cornille, marchand ébéniste à Lisbonne expulsé en 1792 (an IV) et Alphonse-Christophe Simiane, joignant plusieurs certificats de l'entreprise d'équipage d'artillerie des frères Cerf-Berr pour l'armée d'Allemagne (an VI)

AF/III/305/B, dossier 1201, Directoire : demandes de place de messenger d'État, dossier dit "*places accordées*", et demandes de place de chefs (de bureau au Directoire)

(an IV-an VIII)

172 pièces

Pièces 1-103, candidats messagers d'État du Directoire (an IV, sauf indication contraire), dont<sup>5</sup> : Jean Aubrit, originaire de la Vendée, valet de chambre du duc de Sodermanie, régent de Suède, joignant copie d'un certificat par Jean-Joseph Muskeyn, capitaine de vaisseau, ex-lieutenant de vaisseau au service de la Suède<sup>6</sup> (ventôse an V) ; le député Audouin pour son père ; Avisse-Desforges (brumaire an IV)<sup>7</sup> ; Berthollet, parent du membre de l'Institut, huissier à la commission administrative du Conseil des Anciens (frimaire an VIII) ;

<sup>1</sup> À la fin des dossiers par ordre alphabétique, une dizaine d'autres dossiers de candidatures se trouvaient placés sans raison apparente dans une seconde chemise, d'époque d'après l'écriture de son titre : nous les avons reclassés en août 2008 avec les autres. L'index reprend les noms de tous les candidats ; quelques-uns postulent au début du Consulat.

<sup>2</sup> Cachet de cire rouge légendé REPUBLIQUE FRANCAISE COMITE DE LEGISLATION(pièce 173).

<sup>3</sup> La capture en l'an V des papiers de ce général de l'armée autrichienne, né à Strasbourg, avait apporté la preuve de la trahison de Pichegru.

<sup>4</sup> Les noms des quatre autres candidats courriers sont repris à l'index.

<sup>5</sup> Les noms de tous les candidats sont repris à l'index.

<sup>6</sup> Charles, duc de Sodermanie, futur roi Charles XIII. Jean-Joseph Muskeyn, né à Anvers, ayant servi dans la marine suédoise, est cité en l'an VI comme inventeur de chaloupes-canonnières sur le modèle suédois dans *Innovations techniques dans la Marine 1614-1817. Mémoires et projets reçus par le Département de la Marine (Marine G 86 à 119). Inventaire analytique* par Philippe Henrat, Paris, Archives nationales, 1990. Son activité comme capitaine de la flottille de Dunkerque en l'an V est décrite dans Marine BB<sup>4</sup> 113 (*Fonds Marine Campagnes*, page 187). Dans *Les Procès-verbaux du Directoire*, on le voit chargé d'une expédition contre les îles Saint-Marcouf (tome II, 13 thermidor, 10 et 17 fructidor an V), puis nommé commandant en second d'une flottille à la Hougue le 22 floréal an VI (tome V), mais aussi cité parmi les responsables de l'inaction des marins du Havre lors de l'échouement d'une frégate britannique en baie de Seine (tome VI, 19 fructidor an VI).

<sup>7</sup> À cette demande est attaché un billet de la citoyenne Beauharnais à Barras, où elle ne donne pas le nom de son candidat.

les ex-députés Cordier, Cusset, Dormay, Du Brœucq : lettre d'acceptation, Charles-Vincent Duplaquet, Jean Garnier, Grimmer, Jacob, Lombard-Lachaux, Jacques-Athanase Lombard [-Tharadeau], Louchet, joignant un essai sur les assignats et un modèle de certificat d'enregistrement des billets et des biens nationaux dessiné à l'encre et signé Violette, cloître Notre-Dame [à Paris], Martineau, Jean-François Maurel, Pierre-Laurent Monestier, Léger Papin, Projean et Sallengros<sup>1</sup> ; un certain René Ducros, ayant échoué comme candidat huissier du Corps législatif, joignant quatre exemplaires d'un billet imprimé demandant aux députés de voter pour lui (s.d., an IV) ; le nommé Martin Maury, joignant un imprimé sans nom d'auteur, date ni lieu, ayant pour titre *Lettre que le Roi doit incessamment écrire à l'Assemblée*, 4 pages titre caché par une bande de papier collé avec note affirmant qu'il était l'auteur de ce texte proposant de faire cesser la guerre et que Target l'avait fait imprimer 15 jours avant la chute du trône<sup>2</sup> ; l'adjudant général chef de brigade François Remoissenet.

AF/III/305/B, dossier 1201, pièces 104-120, dossier dit « *Places accordées* », lettres de candidature à des postes dans les bureaux du Directoire sauf indication contraire, sans précisions sur les suites données (brumaire an IV) : le constituant Joubert, employé à la section des dépenses du Comité de salut public ; Pierre Lefebvre, contrôleur des vingtièmes à Saint-Girons (Ariège), inspecteur des contributions des Pyrénées-Orientales, puis employé du Comité de salut public ; Lepage, conventionnel du Loiret ; Mangourit, ex-consul à Charleston, recommandé pour un emploi dans la diplomatie par le député Bentabole à Barras et à Reubell ; Soulet, premier secrétaire commis du Comité de sûreté générale en 1793, agent du Comité après le Neuf-Thermidor, incarcéré en l'an III

AF/III/305/B, dossier 1201, pièces 121-172, dossier dit « *demandes de places de chef* » de bureau au Directoire sauf indication contraire (brumaire-nivôse an IV) : Théophile Berlier sollicitant pour son père, sous-chef du bureau des pétitions au Comité de salut public<sup>3</sup> ; Bourguignon, procureur de la commune de Grenoble puis dernier secrétaire général du Comité de sûreté générale, parmi les pièces jointes : arrêté du Comité invitant le Directoire à lui donner *un emploi conforme à ses talents et aux services qu'il a rendus à la Patrie*, 11 brumaire an IV, trois copies certifiées conformes<sup>4</sup> ; Carles, secrétaire de légation en Espagne en 1792 puis chef de division au Comité de salut public joignant un projet d'organisation du secrétariat général du Directoire ; les députés David de l'Aube et Dupuy ; Fain, employé au Comité militaire puis secrétaire du commissaire ordonnateur de la 19<sup>e</sup> division militaire et secrétaire principal des représentants en mission près l'armée de l'Intérieur ; Ch.-A. Férot, candidat chef de la correspondance avec les commissaires du Directoire, parmi les pièces jointes, deux imprimés annotés à l'encre sur la couverture par Férot, homme de loi à Paris, comme auteur : *Observations sur les inconvénients de la rétroactivité donnée à la loi du 17 nivôse, deuxième année, relative aux donations, testaments, partages et successions*, s.l. [Paris], de l'Imprimerie patriotique, s.d. [an III], 15 pages, et *Rétroactivité. XI<sup>me</sup> tentative afin de révision du décret du 17 nivôse an deuxième sur les donations, testaments, successions &c. en ligne collatérale*, signé C.A.F.H.D.L., Paris, L.-F. Longuet, s.d. [an III], 24 pages<sup>5</sup> ; Frizon, chef du bureau central des subsistances créé par le Comité de salut public le 30 fructidor an III proposant au Directoire de créer un bureau de même compétence et de l'en nommer chef ; Pierre-Charles Guilbert, d'Eu, administrateur du district de Neufchâtel [-en-Bray] puis secrétaire commis à la section des troupes à cheval du Comité militaire, dont lettre du député Vincent à La Revellière-Lépeaux ; le conventionnel Laurens ; note de Barras ordonnant au secrétaire général du Directoire Trouvé de recruter Mirande, employé à la 3<sup>e</sup> division du département de la Marine chargé des pilotes lamenteurs et des bâtiments français et étrangers, ayant une belle main et parlant anglais ; Pierdhoüy, candidat archiviste principal du gouvernement ; Saintomer, présentant un plan d'organisation des bureaux du Directoire ; Salles, candidat au dépôt des archives du palais du Directoire en y réunissant le greffe du Tribunal révolutionnaire et les archives du Comité de sûreté générale ; le député Valdruche, candidat chef de bureau aux Relations extérieures

AF/III/305/B, dossier 1202, Directoire : « *demandes d'emploi de chef de bureau, dans la diplomatie, l'instruction publique et la partie militaire* », ordre alphabétique, quelques pièces collectives et des listes de patriotes de Paris de l'an IV, et dossier dit « *lettres diverses* »

416 pièces

an IV-an VIII (an IV en majorité)

Pièces 1-335, dossier dit « *demandes d'emploi de chef de bureau, dans la diplomatie, l'instruction publique et la partie militaire* » : cahier d'enregistrement et demandes individuelles (brumaire an IV sauf indica-

<sup>1</sup> Cachet personnel de cire rouge (pièce 93).

<sup>2</sup> Le catalogue en ligne des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus) ne connaît ni l'auteur ni l'imprimé, qui ne figure pas parmi les titres attribués au constituant Target.

<sup>3</sup> La notice de ce député dans *Roman d'Amat* ne donne de son père que le prénom, non indiqué dans cette lettre, d'Antoine. Cachet personnel à l'initiale B (pièce 129).

<sup>4</sup> Le futur ministre de la Police générale Claude-Sébastien Bourguignon-Dumolard. Timbre sec du Comité de sûreté générale en trois exemplaires (pièces 123, 124 et 129).

<sup>5</sup> Auteur et imprimés inconnus du catalogue en ligne des imprimés de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus).

tion contraire), dont<sup>1</sup> : un anonyme joignant un *Chant de l'espoir, hymne patriotique* manuscrit Almain, commissaire de police à la section de l'Indivisibilité [à Paris] puis chef du bureau des interrogatoires du Comité de sûreté générale (frimaire an IV) ; Jean-Sébastien Balp, né à Marseille, secrétaire à ce Comité (s.d., an IV) ; Bayssière, né à Marseille, habitant à Paris, rappelant à Barras son courage au cul-de-sac Dauphine [au Treize-Vendémiaire], note autographe *Recommandé par le général Buonaparte*<sup>2</sup> ; Belleyme, géographe du Comité de division, certificat de présence au Treize-Vendémiaire envoyé au Directoire par le député Blutel au nom de la Commission des Dix-Sept<sup>3</sup> ; Bénard, ex-juge de paix de Rueil [-Malmaison]<sup>4</sup>, chef de bureau au Directoire demandant le recrutement de son fils à ses côtés ; le père du député Berlier, commis du Comité de salut public, présenté par le député Oudot à La Revellière-Lépeaux (frimaire an IV) ; Henri Bodson, recommandé à Carnot par le conventionnel Barbeau-Dubarran comme patriote incarcé en l'an III avec Hiver et tous deux membres de l'ancien comité de l'indivisibilité dont Robespierre et Couthon, peu de jours avant le 9 thermidor, avaient juré la perte ; Busoni, de Nancy, fils d'un architecte de Paris (prairial an V) ; Camus, chef des bureaux du Comité des domaines de 1789 à 1793 et secrétaire de la commission des représentants en mission près les armées du Rhin, de la Moselle, du Nord et de Sambre-et-Meuse jusqu'en germinal an III (s.d., an IV) ; Guillaume Cerise, patriote d'Aoste (s.d., an IV?) ; Agricol Lapierre-Châteauneuf, rédacteur au *Courrier de Paris ou Chronique du jour*, se proposant notamment comme instituteur du fils d'un membre du Directoire (fructidor an IV) ; J.-L. Chauvin, recommandé par l'ex-secrétaire général du Directoire Trouvé à son successeur Lagarde, pièce jointe : *Mon projet, satire politique par J.-L. Chauvin*, Paris, de l'imprimerie du Batave, s.d. [an III ou an IV], 16 pages<sup>5</sup> ; les commis du Comité militaire compris dans l'état des remplacements à faire au ministère de la Guerre, 10 signatures (frimaire an IV) ; les employés du bureau des pétitions du Comité de salut public représentés par leur chef Mongin ; ceux de la section de la Guerre du Comité de salut public, environ 30 signatures (s.d., an IV) ; ceux du bureau de l'armée de l'Ouest du Comité de salut public, 7 signatures (s.d., an IV) ; ceux de la section de police du Comité de salut public, environ 15 signatures, et ode au Directoire par le secrétaire principal Tridon, manuscrit (frimaire an IV) ; les principaux employés de la liquidation de la commission de commerce à la maison Panthémont, environ 20 signatures (s.d., an IV) ; liste de 51 anciens employés des comités et commissions de la Convention candidats secrétaires commis ou garçons de bureau envoyée au Directoire par la commission des inspecteurs de la salle des Cinq-Cents ; l'homme de lettres Cubières, lettre à Lagarde ; David aîné, frère du conventionnel David de l'Aube, ex-employé au Comité de législation (pluviôse an IV) ; Filleul, chef au bureau central du Comité de sûreté générale, chargé de conduire Robespierre au Luxembourg au Neuf-Thermidor<sup>6</sup> (s.d., an IV) ; Fiquenel, sous-chef de la 4<sup>e</sup> région au secrétariat du Comité de sûreté générale, joignant un essai manuscrit sur l'émission des bons au porteur<sup>7</sup> (brumaire an IV-frimaire an V) ; Gainel, pièce jointe : *Bonaparte, général d'armée, poème*, Paris, par C.-M. G., daté du 16 floréal an V, imprimé, 8 pages<sup>8</sup> ; Pierre-Charles Guilbert, d'Eu, administrateur du district de Neufchâtel [-en-Bray] puis secrétaire commis à la section des troupes à cheval du Comité militaire ; Jean-Pierre Hoffmann, négociant né batave, vivant en France depuis son bas âge, candidat receveur général de département (vendémiaire an V) ; Keck : rapport sur la situation du bureau d'examen des papiers publics du Directoire, où il est seul avec le nommé Stutz depuis la nomination de Pierre neveu commissaire municipal à Marseille, se terminant par sa candidature à l'administration des postes<sup>9</sup> (s.d., an V) et lettre recommandant à Lagarde Gerly, garçon de bureau au bureau d'examen des papiers publics (frimaire an V) ; Jean-Mathias Koutz, employé à l'imprimerie d'Haguenau, demandant un poste à Trèves, sa ville natale ; Pierre Laisné, commissaire national près le tribunal du district de Château-du-Loir ; Leneuf-Tourneville, d'Elbeuf, ex-adjutant général de la garde nationale de Fécamp, pièce jointe : *Pétition présentée aux Comités de Salut Public & mi-*

<sup>1</sup> Tous les auteurs de demandes individuelles de ce dossier sont repris à l'index, mais l'on n'y a pas détaillé les listes collectives d'employés de services supprimés et de républicains qui s'y trouvent également.

<sup>2</sup> Pièce 53. Cette apostille est cachée sous la fiche d'analyse collée sur le document.

<sup>3</sup> Il s'agit apparemment de Pierre de Belleyme, ingénieur géographe du Roi sous Louis XV, auteur de cartes de la Guyenne et de l'Agenais, chef du service topographique des Archives nationales sous l'Empire, père de Louis-Marie, député et préfet de police de Paris sous la Restauration puis député sous la Monarchie de Juillet. La commission des Dix-Sept était chargée de l'épuration des fonctionnaires des commissions et comités après les journées de Vendémiaire an IV.

<sup>4</sup> Bénard-La Morandière dans AF/III/303, dossier 1195, pièces 301-324 (plus haut).

<sup>5</sup> D'après *Martin et Walter*, qui recense ce titre avec pour imprimeur B. Mahé, cet auteur aurait été un collaborateur du *Mercur de France* en 1785.

<sup>6</sup> Prénommé François-Jacques, propriétaire à Fontenay-aux-Roses et candidat commissaire municipal de Châtillon (plus haut, AF/III/302, dossier 1192, pièces 7-18).

<sup>7</sup> Timbre sec du Comité de sûreté générale (pièce 140).

<sup>8</sup> *Martin et Walter* connaît sous ce nom d'auteur un imprimé de titre identique mais imprimé par Lebreton et Mariette sur 14 pages.

<sup>9</sup> Joseph-Guislain Keck, avocat au conseil supérieur d'Alsace, chef du bureau du contentieux de la Commission des Domaines nationaux, puis du bureau d'examen des papiers publics (des journaux) du Directoire renvoyé en nivôse an V, sous-chef au ministère de la Police générale en brumaire an VI (*Les Archives du Directoire*, tome I), inspecteur de l'Enregistrement de la Sarre confirmé par le Directoire le 18 nivôse an VI (*Les Procès-verbaux du Directoire*, tome IV).

litaire de la Convention nationale par le c. Leneuf, ancien militaire & ex-commandant de la garde nationale de Fécamp, district de Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, Rouen, imprimerie de l'Observateur de l'Europe, s.d. [an III], 8 pages<sup>1</sup> ; E.-L.-A. Létang : demande d'emploi en forme d'épître, adressée à Rewbell, député à l'Assemblée législative au début de l'an IV, avant le refus par Sieyès de son élection au Directoire ; René-Jérôme Marcé, officier aux grenadiers de France puis capitaine de la garde nationale soldée de Paris, spolié de l'héritage de son beau-père Jean-Louis Vacquette de Lenchères, doyen du Grand Conseil, par la faute de l'agent national de Clichy (frimaire an IV) ; Mangourit, ex-consul à Charleston : lettre de Villetard le recommandant ; François Massoulard, de Bellac, pièce jointe : Réponse à La Harpe, ex-académicien, par François Massoulard, républicain, s.l.n.d. [fructidor an III], 8 pages, écrit en réponse à l'imprimé de La Harpe *Le salut public ou la vérité dite à la Convention par un homme libre*<sup>2</sup> ; Maudru, avocat en Russie avant la Révolution, chef de bureau au Comité de constitution puis à la section diplomatique du Comité de salut public, demandant les archives ou le dépôt des lois du Directoire ou la rédaction de la future gazette nationale officielle (frimaire an IV) ; Mittié fils<sup>3</sup>, pièce jointe : *Instruction publique. Mittié fils, agent des représentants du Peuple, chargé de l'organisation de l'instruction publique et des écoles primaires dans le département du Bec-d'Ambès, aux habitants des campagnes de toutes les communes de ce département*, affiche, Bordeaux, Moreau imprimeur, s.d. [an II] ; lettre de Louvet proposant d'employer le conventionnel Mont-Gilbert et d'autres patriotes sur lesquels le Directoire peut compter (s.d., an IV) ; C.-M. Morin, accusateur public à l'armée d'Italie, élu Haut-Juré par les Alpes-Maritimes<sup>4</sup> (frimaire an IV), pièces jointes : deux affiches intitulées *Police militaire. L'accusateur public à l'armée d'Italie*, Nice, Gabriel Floteront, imprimeur de la Nation, des 9 prairial et 16 messidor an II respectivement contre les duels et le pillage des récoltes, *Discours prononcé par l'accusateur public à l'armée d'Italie dans la salle des séances de la société populaire le 20 prairial pour la fête dédiée à l'Être suprême*, Nice, Gabriel Floteront, imprimeur de la Nation, s.d. [prairial an II], 3 pages, une affiche du 27 vendémiaire an III imprimée chez le même intitulée *Police militaire. L'accusateur public aux soldats de tout grade et citoyens employés à l'aile droite de l'armée d'Italie* contre l'indiscipline, une affiche intitulée *Loi. Justice. Humanité. Le tribunal militaire de l'armée d'Italie aux militaires et employés de l'armée d'Italie*, Nice, Bouillod et compagnie, imprimeur de l'armée d'Italie, vendémiaire an IV, et *Procès-verbal de la dernière séance du tribunal militaire de l'armée d'Italie*, s.l. (Nice), 16 vendémiaire an IV, 5 pages ; Nicolas, de Paris, nommé curé constitutionnel de Curciat [-Dongalon] suivant la loi du 12 janvier 1792 autorisant le recrutement de curés et vicaires de toute la France ; Obelin, graveur à Paris ; les officiers de paix de Paris, 15 signatures (s.d., an IV) ; J.-M. Pochon, homme de loi à Douai, pièce jointe : *Observations sur la déclaration des droits de l'homme de la constitution de 1791, 1793 et 1795*, Paris, L.-F. Longuet, imprimeur, 14 messidor an III, 66 pages<sup>5</sup> ; Jean-Baptiste Pointel, accusateur public du tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine puis juge aux tribunaux criminels des armées des Côtes-de-Cherbourg puis des Côtes-de-Brest<sup>6</sup> ; cinq listes de républicains, dont une de la section des Quinze-Vingts de Paris datée de frimaire an IV, renvoyée à Carnot d'après un papillon qui se trouvait agrafé sur elle<sup>7</sup> (s.d., an IV) ; Roullé, professeur de belles-lettres et de grammaire à Rennes ayant voyagé en Pologne avant la Révolution, employé à la bibliographie nationale<sup>8</sup> (frimaire an IV) ; Rousseville, originaire de l'Orne, maître de mathématiques et de philosophie au collège Louis-le-Grand de Paris, commissaire du pouvoir exécutif dans l'Ouest puis agent de surveillance contre les chouans, lettre jointe de Paré, commissaire central de la Seine (frimaire an IV) ; Sarot, avocat au parlement, pièce jointe : *Adresse aux assemblées primaires pour le choix des électeurs par le citoyen Sarot, section des Thermes*, Paris, imprimerie du bureau général des journaux, 20 fructidor an III, 8 pages<sup>9</sup> ; Thierry aîné, d'Angers, incarcéré après le Neuf-Thermidor, pièce jointe : *Liberté. Égalité. Couplets chantés au pied de l'Arbre de la Liberté par les républicains angevins et nantais au moment de leur élargissement, air Allons, enfants de la Patrie*, imprimé s.l., daté à l'encre du 17 frimaire [an III], 2 pages ; Tissot, donnant à Lagarde des renseignements sur quelques royalistes et des marchands, pièces jointes : *À moi, citoyens!*, Paris, imprimerie Daniel, 20 mai 1793, billet d'une page, signé Tissot, entrepreneur des habillements, *Liberté. Égalité. 1793. Tissot aux amis de l'ordre public*, Paris, imprimerie Daniel, 17 juin 1793, 4 pages, *Tissot aux citoyens composant le corps municipal, le conseil général de la commune et les quarante-huit sections de la*

<sup>1</sup> Le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France (Bn-Opale Plus) complète le nom de l'auteur en Augustin-Barthélemy Leneuf dit Tourneville.

<sup>2</sup> L'écrit de Jean-François de La Harpe est connu de *Martin et Walter*, où ne figure pas l'auteur de cette réponse.

<sup>3</sup> La lettre de candidature a été amputée de l'adresse (du nom du destinataire) dans le haut de la page.

<sup>4</sup> Sans doute Claude-Marie Morin, premier agent civil à l'armée du Var en l'an II, dont *Martin et Walter* recense plusieurs publications sans le connaître comme accusateur public ni élu Haut Juré et en le disant par la suite commissaire du gouvernement près l'armée d'Helvétie.

<sup>5</sup> *Martin et Walter* connaît un certain Jean-Marie Pochon comme auteur de divers essais, mais aucun de titre ou de sujet proche de celui-ci et ne précise pas la ville où il réside.

<sup>6</sup> Deux papiers à en-tête et vignette gravée au titre de son poste en Ille-et-Vilaine (pièces 276 et 277).

<sup>7</sup> Ces listes, semblables à celles conservées dans le dossier du département de la Seine du bureau des nominations du Directoire (plus haut, AF/III/302, dossiers 1191 et 1192), étaient sans doute destinées à y être classées.

<sup>8</sup> Probablement Joseph Roullé, auteur de deux manuels de grammaire publiés en l'an V et en l'an VII, sans autres précisions biographiques dans *Martin et Walter*.

<sup>9</sup> Cet imprimé de Charles-Pons-Borromée Sarot est connu de *Martin et Walter*.

*ville de Paris, le 17 décembre 1792*, [Paris], Clément, imprimeur du tribunal criminel, 4 pages, et *Le citoyen Tissot aux amis des mœurs et de la liberté*, s.l. [Paris], sans nom d'imprimeur, mars 1793, 16 pages<sup>1</sup> ; le conventionnel Thirion, candidat à un consulat ou dans l'instruction publique ; René Vatar, ex-imprimeur du Comité de salut public, imprimeur du *Journal des hommes libres*, candidat imprimeur du Directoire ; Cottret dit Volanges, artiste dramatique attaché au spectacle des Variétés amusantes, boulevard du Temple [à Paris] (s.d., an IV)

AF/III/305/B, dossier 1202, pièces 336-416, dossier dit *Lettres diverses* : mémoire anonyme sur les employés des administrations à l'occasion de l'épuration des employés des départements ministériels en vendémiaire an IV, évoquant une circulaire du ministre de la Guerre Aubert-Dubayet (s.d., an IV) ; adresse des patriotes de 1789 d'Autun à Carnot pour le féliciter de son élection au Directoire et lui transmettre des observations non jointes, environ 30 signatures, s.d. [brumaire an IV] ; lettre du député Bar au Directoire sur les royalistes et les déserteurs rentrés en Moselle (brumaire an IV) ; lettre de Benezech, membre de la 9<sup>e</sup> commission du Comité de salut public chargée de l'artillerie et du génie, demandant audience au Directoire pour lui présenter le dessin des cinq sabres avec baudriers commandés par le Directoire le 11 brumaire an IV<sup>2</sup> ; lettre de la citoyenne Blanc ou Leblanc, maîtresse de poste au relais du Temple [-de-Bretagne] demandant une garnison contre les chouans, renvoyée par le Comité de salut public à Mathieu, représentant en mission à Rennes<sup>3</sup> (30 vendémiaire an IV) ; lettre de Capon, commissaire liquidateur de la commission des armes, poudres et exploitation des mines de la République, demandant un local après son expulsion de la maison Juigné, attribuée au ministre de la Police générale par l'arrêté du Directoire du 15 nivôse an IV, ici en copie ; lettre du député Chamorro à Carnot contre la suspension de l'administration centrale de Saône-et-Loire par Reverchon, pièce jointe : lettre du commissaire central Rubat (brumaire an IV) ; deux imprimés de Charron, administrateur central de la Marne, en doubles exemplaires : *Un administrateur du département de la Marne aux honnêtes gens de ce département*, Châlons, imprimerie Mercier, s.d. [fin an III ou début an IV], 22 pages, sur l'acceptation de la constitution de l'an III, et *Instructions sommaires et générales tant pour les administrations de district que pour les administrations municipales arrêtées par l'administration centrale de la Marne*, Châlons, Pinteville-Bouchard, imprimeur du département, 27 brumaire an IV, 8 pages<sup>4</sup> ; dénonciation par Chas, patriote de Villefort (Lozère), de trois administrateurs centraux royalistes (brumaire an IV) ; annonce par Clauzel, commissaire du gouvernement près l'armée des Pyrénées-Orientales et les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn, de la mise en activité de la constitution, Toulouse, 28 brumaire an IV ; observations de Cœsnon-Pellerin, imprimeur à l'Aigle, à Carnot sur le recrutement des fonctionnaires et le retrait des assignats (brumaire an IV) ; présentation par Daurignac, de Gimont, de la candidature de son fils comme commissaire municipal et lettre d'Hion, commissaire ordonnateur à Paris (brumaire-frimaire an IV) ; lettre de Dusaulx, président de l'Institut national<sup>5</sup> assurant au Directoire le zèle républicain de l'Institut après la lecture par le ministre de l'Intérieur d'une lettre du Directoire (frimaire an IV) ; demande de poste par Honoré Duvoyrier, du département du Var, adressée au Consul Sieyès (26 brumaire an VIII) ; réponse de Faipoult, ministre des Finances, à une note du Directoire sur les journaux contre-révolutionnaires<sup>6</sup> (frimaire an IV) ; adresse de patriotes de Feurs approuvant les mesures prises par le commissaire du gouvernement Reverchon, environ 35 signatures, pièce renvoyée au secrétariat général par note signée par Barras (brumaire an IV) ; lettres des municipalités de Granville demandant la distribution de rations de pain et de viande pour la garde nationale de la ville, et de Grasse approuvant la composition du Directoire (brumaire an IV) ; dénonciation de dilapidations par les fournisseurs des armées de l'Orne par Brindamour, de Mortagne [-au-Perche], ancien garde national, appelé Grendamour sur la fiche d'analyse (brumaire an IV) ; lettre de Lecroq, juge de paix de la section de l'Est du Havre, demandant au Directoire de généraliser l'arrêté du 18 nivôse an IV sur les spectacles à Paris<sup>7</sup> (nivôse an IV) ; arrêté de l'administration du département du Lot se maintenant provisoirement en fonctions à cause de la scission de l'assemblée électorale et de la double élection des nouveaux

<sup>1</sup> L'auteur de ces libelles, qui semblent surtout se référer aux suites judiciaires d'un divorce, est inconnu de *Martin et Walter*. À rapprocher de Vincent Tissot, chef du bureau des envois de la section des renseignements généraux du Comité de salut public, employé supprimé du bureau particulier du triage des papiers et archives du ministère de l'Intérieur (plus haut : AF/III/91, dossier 390, pièces 61-68).

<sup>2</sup> Il s'agit du ministre de l'Intérieur nommé lors de la deuxième séance du Directoire, le 12.

<sup>3</sup> Lettre signée par Cambacérès, président, et Eschassériaux [aîné], Gourdan et Thibaudeau.

<sup>4</sup> Le premier de ces deux textes est recensé par *Martin et Walter*, qui prénomment leur auteur Joseph.

<sup>5</sup> Jean Dusaulx, secrétaire du duc d'Orléans, député de Paris à la Législative et à la Convention, alors député du Rhône aux Anciens, membre de l'Institut depuis sa fondation.

<sup>6</sup> Par cette lettre du 19 frimaire an IV, le ministre fait certainement suite à un courrier que le Directoire avait chargé le jour même son secrétaire général de lui écrire pour faire contrôler par un patriote éprouvé les registres de l'administration des postes où sont inscrits les abonnements des journalistes pour le transport de leurs feuilles dans les départements (*Debidour*, tome I, page 222), en rapport avec la délibération secrète de ce jour créant un bureau de police (*ibidem*, pages 227 et 228).

<sup>7</sup> Arrêté interdisant de chanter le chant royaliste du *Réveil du peuple* et ordonnant à tous les directeurs des spectacles de la ville de faire jouer des airs républicains avant le lever de rideau (*Debidour*, tome I, pages 391 et 392, avec une note très détaillée sur les désordres auxquels le Directoire voulait mettre fin et sur les suites des dispositions prises par lui).

administrateurs centraux (27 brumaire an IV) ; lettre de l'administration centrale de Lot-et-Garonne assurant le Directoire de sa volonté de faire marcher la constitution (brumaire an IV) ; proposition par Maas, archiviste-bibliothécaire du Directoire, de transporter la bibliothèque du Comité d'instruction publique au palais du Luxembourg (s.d., an IV) ; lettre du conventionnel Meillan, de Bayonne, démentant s'être maintenu comme représentant en mission après notification de l'installation du Directoire<sup>1</sup> (nivôse an IV) ; annonce par Merlin de Douai, ministre de la Justice, de l'envoi au tribunal correctionnel de Barr du dossier d'accusation contre Lambla, ex-maire de Sélestat (frimaire an IV) ; notes sur sept patriotes de Paris transmises par des patriotes de 1789 de la ville (brumaire an IV) ; adresse de patriotes du Midi demandant au Directoire le maintien du représentant en mission Fréron, environ 150 signatures<sup>2</sup> (brumaire an IV) ; annonce par le commissaire du gouvernement en Ardèche et dans la Haute-Loire Poulitier du rétablissement de l'ordre, lettre du Puy [-en-Velay]<sup>3</sup> (brumaire an IV) ; demande de fonds par Reverchon, lettre écrite à Mâcon (29 brumaire an IV) ; lettre des patriotes de Saint-Pol [-sur-Ternoise] demandant au Directoire de généraliser son arrêté sur la fête anniversaire de la mort du tyran à Paris, environ 50 signatures (nivôse an IV) ; lettre du commissaire municipal de Sanxay demandant des instructions sur ses fonctions et pour savoir s'il doit correspondre directement avec le Directoire (frimaire an IV) ; envoi par Sieyès aux trois nouveaux Directeurs de la copie de sa lettre de la veille au président du Conseil des Anciens pour refuser son élection au Directoire (11 brumaire an IV) ; adhésion de Thomas, prêtre à Nevers, au gouvernement républicain (9 brumaire an IV) ; adresse des patriotes de 1789 de Villeneuve-de-Berg remerciant le Directoire pour la nomination du commissaire municipal Lejeune, environ 70 signatures (s.d., an IV)

---

<sup>1</sup> Arnaud-Jean Meillan, député des Basses-Pyrénées à la Convention et aux Anciens, envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales en floréal an III. Le Directoire lui avait notifié son installation, mettant ainsi fin à sa mission de représentant de la Convention, par arrêté du 1<sup>er</sup> frimaire, puis, apprenant qu'il se maintenait en fonctions, avait pris un arrêté le 13 nivôse chargeant le commissaire central de lui réitérer sa notification. On voit dans la suite des Procès-verbaux du Directoire qu'à son retour à Paris, il demanda audience au Directoire pour lui présenter les renseignements tirés de sa mission, qu'il fut invité le 16 ventôse à remettre par écrit (*Debidour*, tome I, pages 106, 370 et 744). Lettre sur papier à en-tête et vignette gravée légendé MEILLAN REPRESENTANT DU PEUPLE.

<sup>2</sup> Il n'y a pas de mention du lieu où l'adresse est écrite et seul un des signataires précise son origine (Martin Étienne, capitaine de la gendarmerie d'Avignon).

<sup>3</sup> Lettre sur papier à en-tête et vignette gravée légendé POULTIER, REPRESENTANT EN MISSION, MEMBRE DU CONSEIL DES ANCIENS, COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT DANS LES DEPARTEMENTS DE LA HAUTE LOIRE & DE L'ARDECHE.

## REGISTRES

### **AF\*/III/106 à 138 : Intérieur**

AF\*/III/106 à 114 : registres d'enregistrement

AF\*/III/106 et 107, registres *dits division de l'Intérieur, registres 1 et 2, an IV* et, sur la tranche et en page de garde : *feuilles journalières contenant l'indication des pièces arrivées à la division de l'Intérieur et de la Police générale* : enregistrement de pièces arrivées à la division de l'Intérieur et de la Police générale avec mention de leur renvoi aux ministres de l'Intérieur, de la Justice ou de la Police générale ou de leur classement par la division, sur papier

an IV (nivôse-prairial)

AF\*/III/106 : 9 nivôse-30 ventôse ; 107 : 1<sup>er</sup> germinal-30 prairial

AF\*/III/108 à 114 : enregistrement de rapports du ministre et d'arrêtés relatifs à l'Intérieur

an IV (frimaire-messidor)<sup>1</sup>

AF\*/III/108 : enregistrement de rapports (frimaire-messidor)

AF\*/III/109 à 114 : enregistrement d'arrêtés, lettres et messages du Directoire

AF\*/III/109 : 12-29 brumaire ; 110 : frimaire ; 111 : nivôse ; 112 : ventôse ; 113 : germinal ; 114 : 1<sup>er</sup>-11 floréal

AF\*/III/115 à 137 : copies de lettres, d'arrêtés et de messages du Directoire

AF\*/III/115 et 116, section de l'Intérieur, registres de correspondance : copies de lettres du Directoire au ministre

an IV (14 brumaire)-an VIII (16 brumaire)

AF\*/III/116, premier registre (14 brumaire an IV-26 germinal an VI) ; 115, second registre (27 germinal an VI-16 brumaire an VIII)

AF\*/III/117 à 137 : copies d'arrêtés et messages du Directoire concernant l'Intérieur

an IV (12 brumaire)-an VIII (13 brumaire)

AF\*/III/117 : 12 brumaire-26 ventôse an IV ; 118 : 26 ventôse-5 fructidor an IV ; 119 : 5 fructidor an IV-15 nivôse an V ; 120 : 18 nivôse-7 fructidor an V ; 121 : 7 fructidor an V-27 vendémiaire an VI ; 122 : 27 vendémiaire-19 brumaire an VI ; 123 : 19 brumaire-24 frimaire an VI ; 124 : 24 frimaire-17 nivôse an VI ; 125 : 17 nivôse-19 pluviôse an VI ; 126 : 19 pluviôse-7 ventôse an VI

AF\*/III/127 : 8-21 ventôse an VI ; 128 : 21-29 ventôse an VI ; 129 : 3 germinal-26 thermidor an VI ; 130 : 27 thermidor an VI-23 vendémiaire an VII ; 131 : 23 vendémiaire-19 frimaire an VII ; 132 : 19 frimaire-13 pluviôse an VII ; 133 : 13 pluviôse-22 ventôse an VII ; 134 : 23 ventôse-29 floréal an VII ; 135 : 29 floréal-11 thermidor an VII ; 136 : 13 thermidor an VII-11 vendémiaire an VIII ; 137 : 11 vendémiaire-13 brumaire an VIII

AF\*/III/138 : tableau de destitutions par ordre alphabétique des départements :

an V (thermidor-jours complémentaires)

relevé de destitutions d'administrations centrales de départements et de municipalités dans l'ordre alphabétique des départements, muet pour une partie d'entre eux, avec table à la fin renvoyant aux numéros de folios (dit numéros de pages) des départements concernés par ces destitutions et nominations, faites en grande majorité dans les jours suivant le coup d'État du Dix-Huit Fructidor an V. Ces relevés, foliotés 1 à 366 et 367 pour la table, sont précédés de la copie, foliotée 1 à 8, de trois arrêtés du Directoire du 22 germinal an IV sur les bâtiments et établissements affectés au service militaire, sur les places militaires et sur le mode d'exécution des travaux des fortifications par le génie.

### **AF\*/III/252 à 257 et 282 et 283, bureau des nominations : commissaires du Directoire**

an IV-an V (vendémiaire)

répertoires de candidatures et de nominations dans onze départements (commissaires centraux, près les tribunaux civil et criminel, près les tribunaux correctionnels, commissaires municipaux)<sup>2</sup>

AF\*/III/252 : Ardèche

arrêtés du 8 frimaire an IV

AF\*/III/253 : Gard et Hérault

arrêtés du 25 frimaire au 21 messidor an IV pour le Gard, deux pièces jointes : lettre de Jean-Antoine Sabonadière, commissaire municipal provisoire de Nîmes, demandant à être confirmé à Lombard-Lachaux, chef du bureau des finances du Directoire et fiche jointe, messidor an IV, arrêtés du 24 frimaire an IV pour l'Hérault, tables alphabétique pour les deux départements à la fin ;

<sup>1</sup> Ces registres ne sont écrits chacun que sur quelques pages.

<sup>2</sup>Dans les registres AF\*/III/253 à 257, le second département commence au folio 80.

AF\*/III/254 : Basses-Pyrénées et Basses-Alpes

arrêtés du 22 frimaire an IV au 14 vendémiaire an V pour les Basses-Pyrénées et du 14 frimaire an IV pour les Basses-Alpes, tables alphabétique pour les deux départements à la fin ;

AF\*/III/255 : Drôme et Hautes-Alpes

arrêtés de frimaire an IV sans indication du quantième pour la Drôme et du 12 frimaire an IV pour les Hautes-Alpes, pas de tables ;

AF\*/III/256 : Haute-Loire et Isère

aucune date d'arrêtés, pas de tables ;

AF\*/III/257 : Aude et Alpes-Maritimes

pas de date d'arrêtés pour l'Aude, arrêtés du 15 frimaire an IV pour les Alpes-Maritimes, pas de tables.

### **AF\*/III/167 à 169 : personnel judiciaire des départements**

tableaux nominatif de la magistrature des départements (après le 19 fructidor an V), des commissaires du Directoire près les administrations et tribunaux (an IV-an VIII) et des juges et greffiers des tribunaux de commerce (s.d.)

AF\*/III/167, tableaux départementaux sur formulaires imprimés de nominations judiciaires attribuées au Directoire par la loi du 19 fructidor an V et lois successives, Ain à Gard

juges et suppléants au tribunal civil, président et greffier du tribunal criminel, accusateur public et juges et assesseurs des justices de paix (fin an V-an VI), tableaux muets pour le Gers et la Gironde et fin du registre vierge

AF\*/III/168, tableaux départementaux sur formulaires imprimés de nominations attribuées au Directoire par la Constitution avec liste alphabétique des cantons de chaque département, Ain à Yonne

an IV (brumaire)-an VIII (nivôse)

receveurs des contributions, commissaires centraux et municipaux, commissaires près les tribunaux civil et criminel et substitut, commissaires près les tribunaux correctionnels, commissaires, directeurs et caissiers des ateliers monétaires de province, plus pour le département de la Seine : membres du bureau central du canton de Paris, receveurs des contributions indirectes et administrateurs des domaines nationaux, administration des monnaies, directeur, caissier et receveur de l'hôtel des monnaies de Paris ;

en tête du registre : extraits de la constitution de l'an III, de lois de l'an III et de l'an IV et copie d'un arrêté des Consuls du 20 brumaire an VIII maintenant en poste les fonctionnaires nommés par le Directoire jusqu'à ce qu'il en soit statué autrement

AF\*/III/169, tableaux départementaux manuscrits des juges, suppléants et greffiers des tribunaux de commerce, sans date.

Tous les départements existant à la fin du Directoire, excepté les départements provisoires de la rive gauche du Rhin et ceux des colonies, font l'objet d'une feuille, muette en l'absence de tribunal de commerce pour les départements suivants : Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardennes, Ariège, Aube, Aveyron, Cher, Corrèze, Creuse, Golo, Jura, Landes, Liamone, Lozère, Haute-Marne, Meuse-Inférieure, Mont-Blanc, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Sarthe, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Vaucluse et Vienne<sup>1</sup>.

Aucun nom n'est donné pour les tribunaux de commerce de l'Aude (Carcassonne et Limoux), pour celui de Châteauroux dans l'Indre ni celui de Montauban, alors dans le Lot. Pour le tribunal de commerce de Paris, les noms des juges Chagot et Stoupe sont les seuls indiqués.

AF\*/III/282 et 283 : nominations administratives et judiciaires.

AF\*/III/282, registre dit *table des nominations administratives* : noms de personnes par ordre alphabétique d'initiales et renvois à des numéros.

AF\*/III/283, registre du bureau des nominations : tableaux départementaux sur formulaires imprimés des nominations et destitution de juges des tribunaux civils (an IV-an V)

---

<sup>1</sup>Ces tableaux sont en manuscrit et non sur formulaires imprimés comme indiqué par erreur dans le *Répertoire numérique de la sous-série AF/III* par Pierre-D. Cheynet, 2008.